

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

ÉCOLE DOCTORALE « LANGAGES, ESPACES, TEMPS, SOCIÉTÉS »

Thèse en vue de l'obtention du titre de docteur en

GÉOGRAPHIE

**DYNAMIQUES SOCIO-SPATIALES ET MODES D'HABITER
DES ESPACES URBAINS :**

COMPARAISON DE BESANÇON, MULHOUSE ET STRASBOURG

Présentée et soutenue publiquement par

Kawtar NAJIB

Le 19 septembre 2013

Sous la direction de M. le Professeur Pierre FRANKHAUSER

Membres du jury :

Pierre FRANKHAUSER, Professeur à l'université de Franche-Comté, Directeur.

Anne GRIFFOND-BOITIER, Maître de conférences à l'université de Franche-Comté, Co-directeur.

Dominique MIGNOT, Directeur scientifique adjoint de l'IFSTTAR, Examineur.

Thierry RAMADIER, Directeur de recherche CNRS, Rapporteur.

Catherine RHEIN, Directeur de recherche CNRS, Rapporteur.

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

ÉCOLE DOCTORALE « LANGAGES, ESPACES, TEMPS, SOCIÉTÉS »

Thèse en vue de l'obtention du titre de docteur en

GÉOGRAPHIE

**DYNAMIQUES SOCIO-SPATIALES ET MODES D'HABITER
DES ESPACES URBAINS :**

COMPARAISON DE BESANÇON, MULHOUSE ET STRASBOURG

Présentée et soutenue publiquement par

Kawtar NAJIB

Le 19 septembre 2013

Sous la direction de M. le Professeur Pierre FRANKHAUSER

Membres du jury :

Pierre FRANKHAUSER, Professeur à l'université de Franche-Comté, Directeur.

Anne GRIFFOND-BOITIER, Maître de conférences à l'université de Franche-Comté, Co-directeur.

Dominique MIGNOT, Directeur scientifique adjoint de l'IFSTTAR, Examineur.

Thierry RAMADIER, Directeur de recherche CNRS, Rapporteur.

Catherine RHEIN, Directeur de recherche CNRS, Rapporteur.

Remerciements

Un chapitre supplémentaire à ma thèse serait nécessaire pour remercier adéquatement tous les chercheurs, enseignants-chercheurs, collègues, acteurs territoriaux, enquêtés, amis et parents qui ont contribué de près comme de loin, au fil des années, à faciliter, corriger et enrichir mes travaux. Toutes les difficultés – ou abus – rencontrées se sont finalement révélées être, de par votre soutien, une formidable source de motivation et de détermination. Je vous en remercie très sincèrement.

Je tiens à remercier spécialement mon directeur de thèse Pierre Frankhauser pour ses qualités aussi bien humaines qu'intellectuelles ainsi que pour sa confiance et ses conseils tout au long de ce travail de recherche. Un grand merci également à Anne Griffond-Boitier pour son énorme soutien, sa pertinence scientifique et sa profonde gentillesse. Merci pour ta relecture attentive et pour toutes ces réunions de travail (tous ces jeudis et vendredis...) très agréables et productives.

Je remercie tout particulièrement Catherine Rhein ainsi que Therry Ramadier et Dominique Mignot d'avoir accepté de participer à mon jury de thèse.

Merci également à tous les membres du laboratoire ThéMA pour leur sympathie, leur aide et en particulier à Armelle Couillet, Stephan Kamps, Aurélie Mazouin, Gilles Vuidel, Jérôme Valance, Brigitte Grillot, Yann Fléty, Faustine Grillo, Joanne Hirtzel... ainsi qu'à Caroline Molherat ; merci pour ta bonne humeur quotidienne et ton importante aide. Merci aussi à toutes les personnes que j'ai rencontrées dans ce cadre professionnel et en particulier à celles qui sont devenues aujourd'hui des amies, malgré les centaines de kilomètres qui nous séparent : Karima Askassay, Claudia Czerkauer-Yamu, Marion Le Texier, Reine-Maria Basse...

Cette thèse a eu la chance de s'insérer dans un projet de recherche ANR (Agence Nationale de Recherche) intitulé ÉCDESUP « L'Évaluation, le Choix ou la Décision dans l'usage des ESaces Urbains et Périurbains ». Aussi, j'ai pu assister à de nombreuses réunions au cours desquelles j'ai échangé avec des chercheurs de tout horizon. Je les remercie pour nos discussions enrichissantes et leurs critiques constructives.

Je tiens également à remercier très sincèrement les enquêteurs qui sont avant tout mes amis (en particulier ma petite Faty) pour leur travail remarquable et conséquent sur le terrain. Je n'aurais jamais pu achever ces enquêtes sans vous. Je remercie également les enquêtés pour leur participation active à ce projet.

Assurément, je ne manquerai pas de remercier avec beaucoup d'émotion et de gratitude mes parents Aïcha et Mostapha. Merci pour tout ce que vous m'avez apporté et appris ; entre autres, le sens de l'effort, la droiture et la détermination. Et mes frères et sœurs : Kenza, Karim, Tarik, Nadège et Moufida, sans oublier mes deux petits chéris (Jalil et Bilel). Merci pour m'avoir supportée – dans les multiples sens du verbe –, aidée et encouragée. Je vous aime.

Enfin, j'ai une pensée particulière pour mon grand-père qui m'a toujours poussée vers plus de savoir et d'éducation mais qui, malheureusement, s'en est allé avant de voir ce projet aboutir. Ba Sidi, je te dédie cette thèse et ces années de travail.

*“The better a city serves a purpose,
the greater it evokes the residents’ pleasure...”*

Otto Wagner, 1911

Sommaire

Introduction générale.....	3
Partie I. Dynamiques socio-spatiales et modes d’habiter : une articulation étudiée dans trois espaces urbains du Nord-Est de la France	9
Chapitre 1. Les inégalités socio-spatiales : une approche multi-échelle	13
Chapitre 2. Besançon, Mulhouse et Strasbourg : de la cité historique à la ville contemporaine	43
Partie II. Les dynamiques d’évolution des trois villes analysées. Les cas de Besançon, Mulhouse et Strasbourg	113
Chapitre 3. Les différenciations socio-spatiales des unités urbaines de Besançon, Mulhouse et Strasbourg.....	117
Chapitre 4. Les transformations socio-spatiales des villes de Besançon, Mulhouse et Strasbourg.....	155
Partie III. Les différents modes d’habiter. Le cas de Besançon (et Thise)	189
Chapitre 5. Les études préliminaires à l’enquête de terrain.....	193
Chapitre 6. Les comportements résidentiels	225
Conclusion générale	285
Annexes	295
Références bibliographiques	357
Table des illustrations	375
Table des matières.....	381

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Les sociétés révèlent de nombreuses et multiples inégalités sociales et spatiales qui posent problème et qui interrogent, avant tout, nos sociétés démocratiques. En effet, le modèle démocratique s'est largement imposé dans le monde et se base sur le principe d'égalité. Il tente, entre autres, de réduire les inégalités socio-spatiales, de lutter contre les ségrégations ou, du moins, d'empêcher leurs accroissements. Dans la pratique, ces inégalités sont souvent associées à l'injustice sociale et spatiale, et à l'inverse, l'équité territoriale, dans sa conception rawlsienne¹, à la justice sociale et spatiale. Pourtant, dans nos pays démocratiques, ces inégalités ne sont pas restreintes, ce qui peut choquer notre sens de l'équité. Plus précisément, l'historien Pierre Rosanvallon (2011) explique qu'il faut bien sûr admettre ces inégalités qui sont avant tout humaines, mais qu'il faut qu'elles soient relativement limitées pour assurer un « vivre ensemble » et une paix sociale. En effet, les diverses formes de résistance qui se sont développées émanent des plus défavorisés. Les dernières émeutes urbaines de l'automne 2005 d'ampleur sans précédent en sont un bon exemple, tout comme le mouvement des indignés d'envergure internationale (Charmes, 2009 ; Rosanvallon, 2011).

L'équité territoriale est un principe d'aménagement permettant de comprendre les situations réelles marquées par l'injustice spatiale. Bret (2004) explique que : « [l']organisation territoriale crée des effets de lieu qui peuvent consolider, aggraver ou amoindrir les injustices sociales ». Le lien entre l'organisation des territoires et l'organisation des sociétés conduit à ce qu'une action sur le territoire peut contribuer à renforcer la justice ou l'injustice entre les hommes. Ainsi, en agissant sur l'espace, on agit aussi sur les sociétés, et *vice versa* (*ibid.*). De plus, dans un pays comme la France qui prône l'égalité républicaine et qui rejette le modèle communautaire, les inégalités traduisent un dysfonctionnement social et territorial. L'une des solutions adoptées par les politiques urbaines est le principe de mixité sociale. Cela dit, cette politique de redistribution des populations qu'est la mixité sociale est aussi remise en question, même parmi ceux qui y sont le plus attachés. Éric Charmes (2009) en fait également la critique, sans forcément prôner son abandon. Il explique que le modèle communautaire n'est pas nécessairement à rejeter car le regroupement affinitaire des pairs n'est pas uniquement source de repli communautaire et d'entre-soi. Il montre, au contraire, que ce regroupement peut faciliter des liens sociaux importants, des liens de solidarité favorables à une insertion professionnelle ou à une intégration politique. La lutte contre le communautarisme renforce, au final, le besoin de promouvoir la mixité et aboutit à faire des quartiers défavorisés des espaces pathologiques et de leurs habitants, des marginaux. Il conteste ainsi la capacité de cette politique de mixité sociale à réduire systématiquement les inégalités socio-spatiales. De plus, même si, en général, les individus adhèrent à ce principe, il existe un fort décalage entre ce que les personnes souhaitent et les résultats collectifs de leurs

¹ La géographe Raymonde Séchet (2012) révèle que les politiques françaises et européennes de réduction des écarts et de cohésion territoriale sont fortement teintées de la conception rawlsienne de l'équité plutôt que par une action sur les capacités personnelles d'agir des individus. Rawls (1997) explique que la théorie de la justice doit servir l'équité et la démocratie constitutionnelle. La justice comme équité repose, selon lui, sur des principes d'égalité de liberté ainsi que d'égalité équitable des chances et des différences.

initiatives (Schelling, 1980 ; Charmes, 2009). Catherine Rhein (2002), quant à elle, parle d'utopie déjà dénoncée il y a plus de 40 ans par les sociologues Chamboredon et Lemaire. Ceux-ci (1970) montraient que la proximité spatiale n'est pas un indice efficace d'intégration sociale. Elle n'engendre pas nécessairement une proximité sociale, les frontières entre classes sociales étant difficilement franchissables malgré leur cohabitation. Simon (2003) et Donzelot (2006) expliquent, eux, qu'il faudrait plutôt miser sur la mobilité résidentielle que sur la mixité sociale.

Face à ces questionnements, on souhaite donc mieux comprendre quelles sont ces inégalités socio-spatiales, leur fréquence, leur ampleur et leur évolution au cours du temps. Le fait de les analyser sous des angles différents – approches macroscopique et microscopique – permet aussi d'interroger leur réalité d'après le vécu des populations.

Les inégalités socio-spatiales : un phénomène à la fois social et spatial

La question des inégalités socio-spatiales représente un axe de recherche privilégié en sciences sociales en général et en géographie sociale en particulier. Elles mettent en avant des divisions, des séparations voire même des ségrégations entre différents groupes sociaux dans un même espace, de préférence urbain. Celles-ci peuvent être subies ou volontaires, et révèlent des tensions plus ou moins importantes entre classes sociales qui s'opposent dans la hiérarchie sociale, ou tout simplement entre catégories sociales différentes (Roncayolo, 1952 ; Brun et Chauviré, 1983 ; Pinçon et Pinçon-Charlot, 1989, Chauviré et Chauviré, 1990 ; Brun et Rhein, 1994 ; Petsiméris, 1995).

La notion de ségrégation est fortement polysémique et souvent source de confusion d'usage. Elle est entourée d'un « halo d'imprécision » (Brun et Rhein, 1994) et peut être abordée de multiples façons : statique et dynamique, descriptive et explicative, analytique et même idéologique. En effet, le caractère « militant » de la notion de ségrégation ressort à travers de multiples sens flous liés aux préjugés ou à la dénonciation de l'ensemble des dysfonctionnements sociaux (chômage de masse, échec scolaire, violences urbaines, discriminations liées aux origines ethniques...) qui ont des effets négatifs sur le système urbain. Ceci explique que ce thème des inégalités socio-spatiales puisse servir de support pour la fabrication de l'action publique ou pour la production de proclamations politiques. En ce sens, l'intérêt collectif, la justice sociale, la solidarité, le « vivre ensemble », la cohésion sociale, etc. constituent des objectifs majeurs de l'aménagement du territoire. Ainsi, dans ce travail de recherche, nous préférons les désignations de divisions sociales de l'espace urbain et d'inégalités socio-spatiales qui ne portent pas de signification morale.

Cette tendance recherchée vers plus d'équité territoriale s'appuie essentiellement sur les relations entre le « social » et le « spatial ». En effet, au fil de nos lectures et analyses, nous nous rendons compte que les questions sociales et spatiales sont intrinsèquement liées. De ce fait, nous utilisons, dans cette thèse, un trait d'union entre ces deux dimensions pour montrer leur forte connexion. Ce phénomène socio-spatial constitue les fondamentaux de la géographie sociale, inspirés notamment par les travaux de l'École de Chicago. Brun et Rhein

(1994) expliquent que « *le concept de ségrégation [tenait] une place importante dans la pensée des fondateurs de [cette École], il ne peut être transféré tel quel dans le contexte français* ». En effet, aux États-Unis, il est adéquat d'utiliser ce terme dans un ancien contexte ségrégationniste institutionnalisé. La ségrégation légale fut peu à peu supprimée après la Seconde Guerre mondiale, dans l'armée en 1948, dans les écoles publiques en 1954, puis dans les autres domaines, jusqu'à la loi sur les droits civiques "*Civil Rights Act*" de 1964 signée par le président Lyndon Johnson qui rend illégale toute forme de discrimination « raciale » (Kennedy, 2008). La géographie sociale a analysé la distribution spatiale des différentes catégories sociales, démographiques et économiques des habitants d'un espace donné (une agglomération, une ville, un quartier...). Puis, elle va faire émerger de nouveaux concepts scientifiques tels que l'espace vécu, l'espace perçu mais aussi les comportements, les préférences... La réflexion se centre donc sur une échelle encore plus fine que la ville ou le quartier, à savoir l'individu compris avant tout dans son environnement résidentiel.

Finalement, ces diverses approches nous incitent à aborder à la fois les dynamiques socio-spatiales d'un territoire ainsi que les modes d'habiter de leurs résidents, si l'on veut mieux comprendre les inégalités qui se développent dans un espace territorial. Le géographe Di Méo (1996) explique que l'espace est caractérisable non seulement à partir de données sociodémographiques, économiques et historiques mais aussi selon des valeurs psychologiques, symboliques et identitaires. Nous nous engageons donc à observer et mesurer non seulement des formes d'inégalités classiques (dites verticales) à l'aide de méthodes quantitatives mais aussi des nouvelles formes d'inégalités (ou horizontales) par des méthodes plus qualitatives. Les premières se distinguent en termes de classes, de catégories, selon l'âge, le revenu, la catégorie socioprofessionnelle (CSP), etc. alors que les secondes se différencient en termes d'identités et notamment de comportements résidentiels, évalués à partir des pratiques, des représentations, des opinions, des choix, des mobilités... (Ohnmacht et *al.*, 2009). L'idée est de tenter d'expliquer ces inégalités en s'intéressant à la relation « Habitant – Environnement résidentiel ». Les rapports que les individus entretiennent avec leur territoire ou plus précisément, que les habitants entretiennent avec leur environnement résidentiel (englobant l'habitat et le lieu de résidence), sont abordés aussi bien à partir de l'analyse de l'organisation des populations et leur habitat qu'à partir de leurs préférences résidentielles. L'histoire urbaine locale donne, par ailleurs, un éclairage nécessaire à la compréhension de la morphologie et des dynamiques socio-spatiales des zones étudiées. Ces dynamiques récentes (logiques de peuplement et d'urbanisation) sont en effet le fruit d'un héritage urbain spécifique.

Les zones d'étude : des espaces urbains du Nord-Est de la France

L'espace urbain est un espace privilégié pour cette recherche puisque la ville demeure le « *lieu par excellence où il faudrait lire, décrire et soigner les problèmes sociaux* » (Tissot et Poupeau, 2005). Depuis les travaux de Paul Vidal de la Blache et notamment son œuvre pionnière publiée en 1922 « *Principes de géographie humaine* », l'urbain est identifié comme un espace diversifié mais aussi un espace habité, fréquenté et donc marqué par l'empreinte d'activités humaines. Ainsi, nous nous intéressons, ici, uniquement à cette entité spatiale.

Afin de pouvoir procéder à une étude de cas à la fois riche et diversifiée, notre problématique nous pousse à choisir trois espaces urbains mobilisés dans une même zone géographique dans le but d'observer et de comparer des entités marquées par une certaine proximité. Il s'agit de trois unités urbaines localisées dans le Nord-Est de la France.

Nous avons également décidé de sélectionner des villes de taille différente dans le but de voir si le poids démographique joue un rôle important dans les phénomènes d'inégalités socio-spatiales. Cela permet aussi de proposer une étude approfondie sur des villes moyennes, alors que la plupart des travaux aborde plutôt de très grandes villes. Il s'agit donc des villes moyennes de Besançon et Mulhouse ainsi que de Strasbourg, une métropole au rayonnement plus large.

Enfin, ces villes font aussi l'objet du programme de recherche, « L'Évaluation, le Choix ou la Décision dans l'usage des ESpaces Urbains et Périurbains » (ÉCDESUP)², dans lequel s'insère cette thèse. Focaliser sur les mêmes villes offrait, en effet, une meilleure connaissance des territoires ainsi qu'une plus grande accessibilité des données.

Quelles méthodes pour quels objectifs ?

Dans ce travail de recherche, les inégalités sont abordées à travers la relation entre les habitants et leur environnement résidentiel. Les rapports que les résidents entretiennent avec leur lieu de vie peuvent être analysés de multiples façons. Nous décidons d'envisager ce lien, dans un premier temps, à partir de l'analyse des dynamiques socio-spatiales, c'est-à-dire à partir de la distribution spatiale des individus et des logements ainsi que de son évolution dans les trois espaces urbains de Besançon, Mulhouse et Strasbourg. L'originalité est de comparer d'une ville à l'autre, à la fois à l'échelle globale et locale, des inégalités verticales. Dans un second temps, nous étudions également ce lien à partir des modes d'habiter c'est-à-dire selon les stratégies résidentielles et les représentations spatiales des Bisontins. L'idée est de descendre à un niveau plus fin, celui du ménage ou de l'individu dans le but de dégager une autre forme d'inégalités, des inégalités horizontales. Pour ce faire, nous adoptons deux méthodes d'analyses complémentaires qui associent des outils statistiques de type « écologie urbaine » et des enquêtes de terrain.

Les analyses factorielles ont été mises en œuvre sur les unités urbaines de Besançon, Mulhouse et Strasbourg découpées à l'échelle infra-urbaine, avec un approfondissement au niveau de la ville-centre qui présente de fortes dynamiques internes. Ces analyses s'appuient sur les données des Recensements Généraux de la Population (RGP) de 1990, 1999 et 2007 (ou 2006 selon les recensements disponibles au moment de l'investigation) et mettent en avant les structures socio-spatiales des villes d'étude ainsi que les trajectoires des quartiers considérés.

Les enquêtes ont été réalisées, pour leur part, à Besançon durant le printemps 2009 en raison d'une meilleure connaissance du territoire bisontin et d'une facilité d'accès et de

² Projet blanc ÉCDESUP financé par l'Agence Nationale de Recherche (ANR-07-BLAN-0029) qui s'est clôturé récemment.

déplacements. Les deux autres agglomérations d'étude (Mulhouse et Strasbourg) n'ont pas fait l'objet d'enquêtes similaires qui nécessitent des moyens considérables même si la comparaison aurait sans doute ajouté de l'intérêt à cette étude. L'enquête, proposée ici, a pour objet d'évaluer les phénomènes de divisions sociales des espaces urbains au travers non seulement des localisations et stratégies résidentielles mais aussi des pratiques et des représentations de l'espace, ces dernières étant, selon Pumain (2004), beaucoup moins étudiées en géographie. Autrement dit, il s'agit de mettre en évidence les choix et les mobilités résidentielles des enquêtés, mais aussi de mieux comprendre leurs habitudes et les perceptions qu'ils ont de leur propre environnement résidentiel (mais aussi des autres environnements résidentiels). Les informations collectées depuis ces enquêtes permettent de compléter les données des recensements et de mettre en avant les proximités ou distances comportementales des habitants des différents quartiers. Finalement, il convient, entre autres, de vérifier si les résultats issus des analyses quantitatives reflètent ceux issus des données qualitatives. En définitive, nous cherchons à savoir si une relation s'établit entre les données objectives des recensements et la réalité du terrain.

Structure de la thèse

De manière générale, cette thèse s'articule autour de deux niveaux d'échelle d'analyse que nous souhaitons mettre en interaction : l'échelle macroscopique et l'échelle microscopique. En effet, nous abordons en premier lieu les dynamiques urbaines des agglomérations sélectionnées pour ensuite se focaliser sur les comportements de leurs habitants. Le passage des données quantitatives à un matériau plus qualitatif permet d'approfondir la relation « Habitant – Environnement résidentiel ». Une de nos interrogations fondamentales se situe effectivement dans les rapports que les individus entretiennent avec leur territoire en général et leur lieu de vie en particulier. Finalement, nous tentons, tout au long de ces pages, de répondre à l'ensemble des questionnements soulevés, des questionnements qui ont parfois beaucoup évolué au cours de ces années de recherche. Si, au départ, la problématique était de se focaliser sur la notion de la ségrégation et sur la position centrale du bien-être des individus dans notre recherche qualitative, nos travaux se sont plutôt orientés, par la suite, vers la caractérisation sociale des espaces étudiés en lien avec leur histoire locale.

La thèse est donc structurée en trois parties. La première pose les bases théoriques et méthodologiques de notre problématique et décrit les trois zones d'étude retenues. La seconde montre comment l'histoire de la construction sociale et urbanistique des villes permet de donner du sens à l'analyse des dynamiques socio-spatiales existantes et ce, à l'aide d'analyses quantitatives principalement écologiques qui font ressortir des inégalités verticales. Enfin, la dernière dégage, à partir des différents comportements résidentiels des individus, des formes d'inégalités plus subjectives, qui ont été beaucoup moins abordées par les géographes.

Dans la première partie de ce travail de recherche, nous cherchons à montrer où et comment observer les inégalités socio-spatiales, qu'elles soient abordées d'un point de vue quantitatif ou qualitatif, objectif ou subjectif... (chapitre 1). Ensuite, il convient de présenter

les zones urbaines d'étude (Besançon, Mulhouse et Strasbourg) en décrivant leur histoire urbaine, c'est-à-dire leurs différents processus de construction (chapitre 2).

Le second volet s'intéresse à la mesure quantitative des divisions sociales des espaces urbains étudiés. Ces différenciations socio-spatiales (chapitre 3) sont appréhendées en lien avec les informations – traitées précédemment – issues de l'histoire locale des unités urbaines retenues. De plus, après avoir observé la forte hétérogénéité de la ville-centre, les analyses se focalisent sur ce secteur et s'intéressent aux transformations des configurations socio-spatiales (déjà dégagées dans le chapitre 3) dans les communes de Besançon, Mulhouse et Strasbourg, mais aussi à la trajectoire de leurs quartiers sur la période 1990-1999-2006 (chapitre 4).

Enfin, les inégalités socio-spatiales sont également perceptibles depuis les comportements résidentiels des ménages, compris dans le cadre de leur habitation et leur lieu de vie. Il s'agit, avant tout, d'expliquer pourquoi nous procédons à une enquête et de montrer que cette exploration empirique et qualitative de la réalité du terrain s'est effectuée par l'observation, et notamment celle du bâti des espaces enquêtés (chapitre 5). Enfin, en analysant les différents modes d'habiter, nous tentons de révéler et de comprendre les règles sous-jacentes à la structuration de l'espace résidentiel mais aussi social. Au final, l'intérêt est de voir si les inégalités horizontales correspondent ou s'opposent aux inégalités verticales (chapitre 6).

« Until the 1970s, inequality studies primarily focused on vertical differentiation, such as poverty and social class. Within recent decades, the increased availability of choice in societies has lead to more complex patterns of [horizontal] inequality structures within society, notably including the increasing variability of lifestyles, attitudes, opinions and values ».

Timo Ohnmacht et al., 2009

PREMIÈRE PARTIE

Dynamiques socio-spatiales et modes d’habiter : une articulation étudiée dans trois espaces urbains du Nord-Est de la France

Introduction de la première partie

Dans les sociétés contemporaines, les inégalités socio-spatiales sont généralement évaluées à partir des localisations et stratégies résidentielles. Elles ont été beaucoup moins appréhendées à partir des pratiques et représentations spatiales des individus surtout en géographie (Pumain, 2004). Ces deux options théoriques ont des implications spécifiques dans les choix méthodologiques : la première option suppose de considérer l'ensemble de l'espace et la seconde, de se focaliser sur les résidents.

De plus, les inégalités socio-spatiales sont par essence dynamiques (socialement, géographiquement, démographiquement, psychologiquement, politiquement...). Ces dynamiques socio-spatiales sont appréhendées, ici, en termes de différenciations et de transformations des structures urbaines des espaces considérés. Il s'agit, autrement dit, de saisir les formes d'organisation spatiale des diverses populations et habitations ainsi que les mutations qu'elles ont connues au cours du temps. Les différenciations provoquent, en effet, de la diversité alors que les transformations annoncent des tendances à la division plus ou moins marquées.

Ces inégalités sont également le fruit de l'œuvre humaine ou de la production politique, et pèsent incontestablement sur le bon fonctionnement de la société, c'est-à-dire sur la cohésion sociale. En effet, les ménages, en fixant leur choix sur tel logement ou tel quartier plutôt que sur d'autres, marquent leur nouvel espace résidentiel de leurs propres caractéristiques sociodémographiques (Grafmeyer et Authier, 2011). Mais, au-delà de ce marquage social de l'espace urbain, les comportements résidentiels et les modes d'habiter des résidents doivent être pris en compte puisque l'espace urbain peut également être caractérisé à partir de valeurs identitaires et psychologiques, des valeurs qui peuvent être partagées par des habitants vivant dans des espaces semblables ou dissemblables.

Ainsi, il est nécessaire dans ce travail de thèse de mobiliser différentes échelles en ajustant nos objectifs de travail sur des échelons de plus en plus fins. Le but est de mieux comprendre les diverses formes d'inégalités (verticale et horizontale) qui se développent dans les espaces urbains, ce qui nous incite à étudier à la fois les dynamiques socio-spatiales d'un territoire ainsi que les modes d'habiter de leurs résidents. L'idée est, au final, de vérifier si ces deux formes d'inégalités – déterminées, pour les unes, selon des catégories économiques, sociodémographiques, liées au logement... et pour les autres, d'après des identités, des comportements, des représentations... – correspondent ou non.

Afin de déterminer les différentes dynamiques socio-spatiales des trois espaces urbains de Besançon, Mulhouse et Strasbourg, nous mobilisons les données des recensements généraux de la population de ces deux dernières décennies, de 1990 à 2007. Toutefois, ceux-ci ne possèdent aucune information qualitative sur les comportements résidentiels des ménages ainsi que sur leurs préférences, nous devons ainsi, nous-mêmes, créer ce type de données en allant directement sur le terrain. Pour recueillir ces données, absentes des bases classiques de données géo-référencées de l'INSEE, nous avons eu recours à des enquêtes de terrain,

administrées directement au domicile de certains ménages bisontins. Finalement, nos analyses sont à la fois quantitatives et qualitatives.

L'espace d'analyse regroupe donc trois unités urbaines localisées dans le Nord-Est de la France. Ces zones urbaines ont été principalement sélectionnées en fonction de leur poids démographique, deux villes moyennes et une grande ville. L'objectif est de confronter des villes de taille différente mais aussi de mettre en avant l'échelle des villes moyennes, une échelle peu explorée en comparaison des grandes villes françaises. Les villes retenues renferment aussi des fonctions différentes : Besançon est une capitale régionale qui regroupe de nombreux emplois tertiaires tandis que Mulhouse est une ville plus industrielle. Strasbourg, quant à elle, est une métropole d'influence européenne. Enfin, le choix de ces trois villes s'est également fait en fonction d'une accessibilité relativement facile aux données.

Tout compte fait, il s'agit, après avoir exposé la problématique de recherche, de consacrer un chapitre entier (le chapitre 2) dans cette première partie pour présenter, décrire et comparer les différents processus de constructions de ces trois zones d'étude avant d'entamer l'analyse proprement dite. Le but est finalement de mieux connaître l'histoire urbaine de Besançon, Mulhouse et Strasbourg afin de mieux comprendre le fonctionnement des trois réalités locales et la morphologie socio-spatiale contemporaine.

Chapitre 1

Les inégalités socio-spatiales : une approche multi-échelle

Au cours de ces derniers siècles, les espaces urbains ont grandement évolué et présentent des ensembles de populations, d'habitats et d'activités différenciés (Grafmeyer et Authier, 2011). Les dynamiques de peuplement et d'extension urbaine révèlent différentes formes d'inégalités urbaines que l'on peut lire à travers les stratégies de localisation, des préférences résidentielles ou des choix contraints. Notre démarche propose d'un côté l'étude des différenciations et transformations socio-spatiales de trois milieux urbains choisis en exemple, Besançon, Mulhouse et Strasbourg, et d'un autre côté l'analyse des comportements résidentiels, une étude de terrain complémentaire de la première. Par un jeu de complémentarité, nous analysons, tout au long de cette thèse, l'articulation entre les deux approches précédentes.

Ainsi, nous étudions les divisions sociales de l'espace urbain selon une double démarche – quantitative et qualitative – qui combine des analyses statistiques factorielles et diachroniques ainsi que des analyses plus empiriques.

1. L'urbanisation : un processus générant plus ou moins des inégalités socio-spatiales

1.1. L'espace urbain : un espace diversifié

Avec la modernisation, les villes se sont nettement densifiées. Les rues se sont élargies et se sont différenciées fonctionnellement et socialement, les communes se sont étendues, les faubourgs ont proliféré, agglomérant populations et activités. La révolution urbaine accompagnée de la révolution agricole a provoqué une extraordinaire poussée démographique (Bairoch, 1985 ; Ascher, 2001), et de nos jours, près de la moitié des habitants de la planète vit dans une ville.

La croissance démographique est due à la fois aux progrès des techniques agricoles et d'assainissement qui ont été un préalable à l'émergence des systèmes urbains. La révolution industrielle a également renforcé la taille des unités de production, et de ce fait, de la productivité. L'histoire économique de chaque ville a en effet participé à son développement (Bairoch, 1985). Dès leur origine, l'existence des villes suppose une division technique, sociale et spatiale de la production – notamment alimentaire – et implique divers échanges

entre ceux qui produisent des biens de subsistance et ceux qui produisent des biens manufacturés (artisans), des biens symboliques (prêtres, artistes...) et des biens de pouvoir et de protection (guerriers) (Ascher, 2001). La ville est depuis toujours le produit d'une société humaine diversifiée, installée sur le territoire. C'est en effet un lieu de carrefour, de rencontre, de pratiques et de fréquentation. La ville apparaît donc comme l'expression d'une proximité organisée dans le but d'optimiser les interactions urbaines. La diversification peut s'exprimer en termes de regroupement de populations de différents profils (classes sociales, revenus, âges...), la pluralité du bâti et des services, ou encore les inégalités d'accès à un certain nombre de services de base comme l'éducation, les loisirs, les services publics...

Toutes ces informations tendent à montrer que l'espace urbain peut intéresser divers acteurs politiques socio-économiques et intellectuels, mais elles indiquent également qu'il est très délicat de donner une définition qui satisfasse tous les domaines, toutes les époques et tous les lieux. Pour les géographes, et notamment Berry³ (1964), la 'ville' peut être « *un système dans un système de villes* ». Celui-ci considère qu'une ville possède plusieurs facettes. Les structures urbaines sont différentes d'une ville à l'autre mais aussi au sein d'une même ville, les facettes variant selon les individus concernés, leurs représentations sociales et spatiales, leurs pratiques... Par conséquent, les villes, par leur configuration spatiale, leur histoire, leur organisation économique et institutionnelle, présentent des inégalités socio-spatiales plus ou moins marquées. Ces différentes formes socio-spatiales, qu'elles aient été pensées spécifiquement ou qu'elles résultent spontanément de diverses dynamiques, cristallisent et reflètent les logiques des sociétés qu'elles abritent (Ascher, 2001). Tout compte fait, la ville semble être avant tout un espace de socialisation qui peut mettre en avant diverses interactions entre groupes sociaux spécifiques, interactions qui révèlent généralement des dysfonctionnements sociaux (Tissot et Poupeau, 2005). Les divisions sociales de l'espace urbain en sont un bon exemple, et sont censées être mesurées à la fois à un niveau macroscopique (l'agglomération) et microscopique (l'individu), puisque chaque individu a une représentation particulière de l'espace social dans lequel il se localise, ce qui cause des effets directs sur les comportements résidentiels des habitants (Baudin, 2002).

Nous nous focalisons donc sur l'espace urbain, plus à même de révéler de multiples inégalités socio-spatiales, des inégalités visibles ou invisibles selon l'échelle intra-urbaine étudiée. En effet, à partir de la littérature (et notamment les travaux de l'École de Chicago), les divisions sociales de l'espace urbain ou les ségrégations socio-spatiales diffèrent selon que l'on considère l'ensemble de l'espace urbain, les quartiers ou que l'on s'intéresse aux résidents.

³ Brian J. Berry est un animateur de la géographie urbaine américaine des années 1960 qui montre la pluralité des villes : « *cities as systems within systems of cities* » (1964).

1.2. Les inégalités socio-spatiales : la position des géographes

1.2.1. Les premières études sur les inégalités urbaines

Les recherches originelles sur la division sociale des villes se sont d'abord déroulées aux États-Unis, et en particulier à Chicago à travers les travaux d'écologie humaine initiés par les sociologues Ernest W. Burgess, Roderick D. McKenzie, Robert E. Park et Louis Wirth (Grafmeyer et Joseph, 2004). La ville de Chicago est particulièrement marquée par des ségrégations, même si l'on admet que les villes du Sud des États-Unis sont généralement plus ségréguées que celles du Nord. Cette notion de ségrégation est bien évidemment incontournable dans les villes américaines et comporte toujours une dimension « raciale », mais semble plus nuancée dans les villes françaises. Le géopolitologue Philippe Subra (2006), lui, décèle, en France, une ségrégation « *soft, discrète, silencieuse et souterraine, plus hypocrite aussi, qui cache sa dimension ethnique, mais aussi qui se révèle finalement tout aussi efficace* ».

À Chicago, les nouvelles élites noires ayant accédé à un statut social élevé ne souhaitent plus habiter dans les quartiers noirs et pauvres (*ibid.*). Ils voulaient quitter le quartier pauvre de South Shore situé sur la rive Sud du lac Michigan pour aller vivre vers le Nord et l'Est de la ville qui correspondaient à des quartiers aisés mais, jusqu'alors, blancs. Toutefois, la bourgeoisie noire s'est heurtée à une vive opposition de la part des habitants de ces quartiers favorisés et blancs. Elle est donc restée dans le quartier de South Shore, mais elle y a investi pour que ses conditions de logement et d'accès aux services correspondent à son statut social. Ainsi, dans le quartier Sud de Chicago dominait une pauvreté manifeste (commerces fermés, absence d'entretien des systèmes de transport, désinvestissement public extrêmement marqué...), et à quelques rues d'écart, apparaissaient des lotissements de riches noirs comparables aux ghettos riches les plus célèbres (Balzani et *al.*, 2002). Ici, nous notons une double ségrégation : la délimitation de l'espace s'est faite sur des critères à la fois économique et « racial ».

Ce n'est donc pas un hasard si la sociologie urbaine est née à Chicago et si cette ville apparaît comme un véritable « laboratoire social » développant une école où de nombreux chercheurs tentent de comprendre les dynamiques urbaines ainsi que les divisions sociales de l'espace urbain. L'École de Chicago a étudié le lien entre le social et le spatial préfigurant ce que la sociologie urbaine et la géographie urbaine vont détailler largement au cours du 20^{ème} siècle.

Rappelons que la division sociale n'est pas un fait nouveau dans les villes françaises. Les travaux des historiens Emmanuel Le Roy et Bernard Quilliet (1981) montrent par exemple, pour la ville type en Europe centrale (principalement du 19^{ème} siècle), l'existence d'une division sociale verticale à l'échelle des immeubles : le premier étage est l'étage « noble », le rez-de-chaussée sert de boutiques et les combles sont occupés par des chambres de bonnes (Garnot, 1989 ; Benevolo, 1993). Les centres-villes accueillent donc une population à la fois bourgeoise et plus populaire. Puis, avec le développement des transports collectifs, trolleys, tramways, etc., les inégalités sociales s'expriment plutôt dans l'espace horizontal : les classes riches occupent plus nettement le centre des villes, les plus pauvres sont rejetés en périphérie. Ces divisions sociales sont avant tout issues du monde du travail

ainsi que de l'industrialisation. Cela dit, la répartition des catégories sociales à travers la ville date déjà du Moyen Âge où elle s'organise par rue et par quartier. Il existe des quartiers populaires qui s'opposent aux quartiers aisés. Ces derniers se situaient déjà dans la vieille ville autour des cathédrales. Mais à cette époque, l'ensemble des villes est protégé par des fortifications. Ainsi, les prix du foncier vont être plus élevés à l'intérieur des fortifications, alors qu'au-delà les faubourgs industriels se développent accueillant les ouvriers (Ascher, 2001) et renforçant les divisions socio-spatiales.

L'étude des divisions apparaît réellement dans la géographie française, avec les travaux précurseurs conduits par Pierre George sur l'agglomération parisienne et par Marcel Roncayolo sur la ville de Marseille. Pierre George (1950) définit la ségrégation comme des nouvelles formes de rapports sociaux issues de l'industrialisation et de la spéculation immobilière ; il associe donc à la ségrégation les systèmes politico-économiques dans lesquels les villes évoluent. Marcel Roncayolo a, pour sa part, mesuré la ségrégation d'abord d'un point de vue monographique (1952) puis à l'aide de techniques d'analyse quantitative (1972).

1.2.2. Une nouvelle entrée centrée sur le comportement de l'habitant

L'analyse des interactions entre les sociétés et leur environnement révèle de nouvelles préoccupations centrées sur l'individu qui vont se développer progressivement en géographie et ainsi poser les fondements de la géographie sociale. L'idée est, ici, de mieux prendre en compte les relations entre l'homme et son environnement social (l'homme est appréhendé comme un usager socialisé). Cette branche qui se confond souvent avec la géographie humaine met en évidence les interrelations qui existent entre les rapports sociaux et les rapports spatiaux (Claval, 1973 ; Di Méo, 1991 et 2004). La géographie sociale est définie en 1972 par la géographe Renée Rochefort comme étant « *l'étude de la fonction sociale de l'espace et de la condition spatiale de l'homme, envisagée dans une triple direction : les espaces sociaux, la stratégie spatiale des groupes et sous-groupes sociaux, la structuration sociale de l'espace* ». Elle est donc fondamentalement concernée par la mesure et la correction des inégalités socio-spatiales (Frémont et al., 1984 ; Baudelle, 2012). La géographie sociale permet le rapprochement entre la géographie et les autres sciences sociales (urbanistes, sociologues ou économistes) avec lesquelles la proximité scientifique peut être plus grande qu'avec certains géographes (Chignier-Riboulon, 2012). Progressivement, elle va tenter de comprendre comment les individus se représentent leur espace de vie quotidien en s'inspirant de la psychologie environnementale qui étudie les relations que l'habitant entretient avec son environnement résidentiel (Proshansky et al., 1970). Cette préoccupation s'est donc progressivement étendue à la géographie avec notamment la thèse d'Antoine Bailly (1977) qui traite de la perception en géographie urbaine. Ainsi, de nouveaux concepts apparaissent en géographie tels que l'espace vécu, les perceptions et représentations socio-spatiales (Frémont, 1976 ; Bailly, 1977). La géographie comportementale prend donc place et montre que l'environnement résidentiel peut être le fruit des préférences et des choix des individus (Moser, 2003 et 2009). Les préférences dépendent des caractéristiques personnelles des individus et traduisent leurs aspirations vis-à-vis d'un environnement résidentiel idéal. Les choix des localisations résidentielles, quant à eux, peuvent être analysés en rapport avec

les effets de voisinage (Durlauf, 2004) qui montrent que les comportements des individus sont influencés par le quartier dans lequel ils vivent. De même, Jencks et Mayer (1990) expliquent que ces effets de voisinage peuvent faire référence aux « *théories de contagion et de pairs sur les comportements individuels et notamment ceux des jeunes* ». Aussi, le regroupement d'une catégorie d'individus dans un même territoire peut développer une image (bonne ou mauvaise) de ce lieu. Celle-ci a un impact non négligeable sur la perception que les individus ont d'eux-mêmes ainsi que sur les comportements résidentiels des ménages. En définitive, le regroupement volontaire des populations aisées dégage des externalités de voisinage positives et la concentration subie des populations défavorisées, des externalités de voisinage négatives.

Le premier type d'externalités renvoie à la recherche d'une qualité du voisinage et d'une bonne réputation et valorisation du quartier. Les personnes aisées se choisissent entre elles et se sélectionnent par l'argent (Buisson et Mignot, 2005). L'entre-soi peut être délibérément choisi (Pinçon et Pinçon-Charlot, 1989), mais il peut aussi être le résultat d'un ensemble de comportements spontanés d'évitement. La recherche d'entre-soi, que le modèle de Schelling (1969 et 1971) montre, peut conduire à des pratiques d'exclusion et ainsi, se transformer en action collective protectrice de type NIMBY⁴ pour refuser la venue d'une population indésirable susceptible de déprécier le cadre de vie. Les externalités de voisinage négatives font référence, quant à elles, aux territoires marginalisés et dégradés, occupés par les populations précaires avec qui les catégories aisées, qui ont le choix, prennent leur distance. Ces espaces dévalorisés renvoient une image de misère, d'handicaps sociaux, de faible capital culturel, de mauvais appariement spatial⁵ qui dénonce une distance physique entre les ménages paupérisés et les pôles d'emploi (Kain, 1968 ; Thisse et Zenou, 1997 ; Gaschet et Gaussier, 2003 ; Fol, 2005...). On peut également se demander si on est chômeur parce que l'on habite un quartier difficile ou si les quartiers difficiles regroupent plus particulièrement les personnes exposées au chômage.

Ce système de division sociale de l'espace urbain décrit donc des logiques de polarisation urbaine par le haut ou par le bas (Park, 1939 ; Wacquant, 2006). Bien qu'analytiquement distincts, ces deux processus sont étroitement liés. Les inégalités territoriales sont d'abord le fait des plus riches, qui ont les capacités (financières...) d'effectuer des choix multiples, que celui des pauvres qui subissent diverses dynamiques socio-spatiales (Buisson et Mignot, 2005).

Assurément, les comportements des individus ne doivent pas être négligés surtout par les acteurs territoriaux lorsqu'ils élaborent des mesures politiques. En effet, celles-ci peuvent parfois suivre des directions qui ne correspondent pas aux priorités des individus. Par exemple, il paraît difficile de pousser certains habitants à préférer le vélo ou le bus dans le but de désengorger les villes ou de diminuer les pollutions urbaines quand leur voiture représente, pour eux, bien plus qu'un simple moyen de transport, un véritable symbole de réussite sociale. Il en est de même concernant l'implantation de certaines infrastructures culturelles (telles que des théâtres...) dans des zones sensibles, infrastructures très souvent dégradées (tags,

⁴ « *Not In My Back Yard* » (ce qui veut dire littéralement 'pas dans mon jardin').

⁵ Se dit en anglais, *spatial mismatch*.

incendies...). Ceci peut résonner comme une revendication à savoir que les populations défavorisées préfèrent sortir des « ghettos », trouver un travail et un logement décents, ne plus subir des discriminations liées à leurs origines sociales ou ethniques, etc., plutôt que bénéficier d'une activité culturelle qui ne leur correspond pas toujours. Ces exemples montrent combien il est important de prendre en compte le contexte et le comportement des individus dans l'aménagement urbain.

1.3. Le logement : un indicateur fort d'inégalités socio-spatiales

Les grands domaines d'intervention politique qui cherchent à réduire les inégalités concernent principalement l'éducation et le logement (Selod, 2004). Nous allons, pour notre part, nous pencher sur le logement et plus précisément l'espace résidentiel.

1.3.1. Les différentes conceptions du logement

Le logement a connu, au cours des derniers siècles, différents courants urbanistiques et architecturaux, décrivant tous une certaine pensée oscillant entre fonctionnalisme, esthétisme et modernisme. L'architecte autrichien Camillo Sitte, dans son livre « *L'art de bâtir les villes - l'urbanisme selon ses fondements artistiques* »⁶ (1996) explore la dimension esthétique de l'urbanisme en intégrant dans ses réflexions les espaces publics existants et l'histoire urbaine locale. Dans les villes européennes et notamment à Paris, les travaux d'urbanisme visent également à moderniser les villes. Ainsi, schématiquement, Paris apparaît au 19^{ème} siècle comme une ville en pleine transformation, avec les travaux d'Hausmann qui cherchent à maîtriser et gérer l'espace urbain en ouvrant de larges voies de communication. À la fin du 19^{ème} siècle, après cette recherche artistique, apparaît en Europe une architecture plus fonctionnaliste. Puis, progressivement, le bien-être des habitants est pris en compte avec le développement des cités-jardins qui reprennent les modèles de Howard⁷ du 18^{ème} siècle. Ceux-ci œuvrent pour une société plus harmonieuse en développant des habitations agréables autour de multiples jardins. Ce courant, qualifié d'utopiste, cherche à développer des « cités idéales ». Dès les années 1930, apparaissent des opérations de construction de logements de grande envergure, que l'on distingue aujourd'hui sous le nom de grands ensembles. Les urbanistes-architectes (comme Le Corbusier, promoteur de la ville radieuse, ou comme Tony Garnier, partisan de la ville industrielle) et les réformateurs sociaux (comme Henri Sellier qui encourage les cités-jardins) s'interrogent, dans un souci d'écologie et d'économie, pour que la ville ne souffre pas de l'accroissement de sa population, tout en conservant l'esprit des premières cités-jardins. L'idée est donc de conserver cette conception de l'espace résidentiel en regroupant l'espace bâti dans une seule unité d'habitation et l'ensemble des jardins dans

⁶ Traduction de « *Der Städtebau nach seinen künstlerischen Grundsätzen* » par Daniel Wiczorek. Ce livre datant de 1889 n'a jamais cessé d'inspirer les praticiens et de nourrir la discussion sur l'urbain. Il demeure un passage obligé de toute réflexion sur la ville et son avenir.

⁷ Le concept de cité-jardin apparaît en Grande-Bretagne à la fin du 19^{ème} siècle. Des urbanistes, en particulier Ebenezer Howard, ont cherché à créer une ville-campagne nouvelle et autonome afin de réunir les avantages de la ville et de la campagne (Howard, 1965 ; Jonas, 2011a).

des espaces verts collectifs. De plus, ils cherchent à assurer le développement des industries et optent pour une ville industrielle construite selon un fonctionnalisme urbanistique qui attribue à chaque espace, une fonction particulière. Ce zonage de l'espace en secteurs industriel, résidentiel, commercial, etc. gouverne l'extension de la ville et la divise en plusieurs secteurs bien distincts.

1.3.2. Le logement comme outil politique

Les politiques de logement ont, en partie, contribué à diviser l'espace puisqu'au fil du temps se dessine des formes de peuplement particulières. Apparaît, en effet, un lien fort entre le type de logement et le type de peuplement. Les catégories aisées se distancent volontairement des quartiers paupérisés, et les catégories précaires sont de plus en plus reléguées dans des espaces enclavés et marginalisés (Maurin, 2004 ; Buisson et Mignot, 2005). Les classes moyennes, quant à elles, plutôt caractérisées par une plus grande diversité, occupent le reste de la ville ou cohabitent avec les autres catégories sociales (Bidou, 1984 ; Oberti et Prêteceille, 2004). Dans ce sens, Donzelot (2004) parle de ville à trois vitesses qui correspond à un embourgeoisement des centres-villes, une fuite des classes moyennes vers une périphérie moins coûteuse et un ancrage des populations en difficulté dans les quartiers d'habitat social. Mais l'exemple de Saint-Étienne montre que le modèle peut s'inverser, les classes moyennes et supérieures fuient, elles, le centre pour s'installer en périphérie (Morel Journel et Sala Pala, 2011).

L'organisation socio-spatiale des villes peut non seulement être le fruit de l'action humaine mais également de l'intervention des autorités publiques. Des sommes d'argent et des efforts importants sont investis au niveau des politiques de développement du logement et des politiques urbanistiques d'organisation de la vie sociale qui passe par l'aménagement de l'espace public. La configuration socio-spatiale des villes montre généralement des inégalités urbaines, même si la planification territoriale, dans ses textes et lois, vise à les réduire et ainsi tendre vers plus de mixité sociale. Pour cela, un des outils les plus exploités est le logement social (véritablement lancé à partir des habitations populaires de la loi Loucheur du 13 juillet 1928) qui garantit d'abord aux plus démunis l'accès à un logement digne et intègre une idée de solidarité entre les citoyens. De nombreux chercheurs travaillant sur le logement social le définissent comme un logement « *qui a bénéficié, pour sa réalisation, de l'aide directe ou indirecte des pouvoirs publics, de l'État et des collectivités territoriales, et qui vise explicitement à loger les personnes à revenus modestes moyennant un loyer compatible avec leurs ressources* » (ÉNA, 2001). Les HBM (Habitations à Bon Marché), développées avec la loi Siegfried du 30 novembre 1894, sont devenues en 1950 des HLM (Habitations à Loyer Modéré). Ces habitations sont pourvues de salles de bains et de toilettes pour chacune, ce qui fait preuve d'un confort appréciable pour l'époque. La vision hygiéniste du logement a permis d'avoir des espaces relativement clairs, des chambres relativement spacieuses et des commodités assez importantes par rapport à ce qui existait auparavant. Dans un contexte sociétal et urbain particulier (exode rural et industrialisation), les grands ensembles répondaient en fait à un besoin criant en logements tout en permettant de réaliser

d'importantes économies avec l'apparition de nouvelles techniques de préfabrication peu coûteuses. Ils représentaient à l'époque une véritable ascension résidentielle pour les familles qui venaient s'y installer puisqu'ils étaient non seulement fonctionnels et rationnels mais aussi bien plus confortables que la moyenne et très ensoleillés. Les espaces verts ainsi que la diversification des services étaient également associés à ces logements sociaux dans le but de créer des quartiers agréables à vivre.

Toutefois, ces grands ensembles, construits très rapidement, vont vite montrer des limites à la fois sur un plan matériel et social. Ils vont être de plus en plus critiqués, surtout à partir de l'éclatement, dans les années 1970-80, des premières émeutes françaises⁸. Ils apparaissent, dès lors, comme étant des zones difficiles où les habitants cumulent des handicaps sociaux. Le type de bâti participe, sans doute ici au mal-être des individus, mais il n'est toutefois pas le déterminant principal des problèmes détectés. Plusieurs contre-exemples à travers le monde le prouvent⁹. La solution est donc à la fois de réduire la pauvreté et l'exclusion, tout en améliorant les conditions de logement.

1.4. L'objectif recherché de mixité sociale

1.4.1. Une solution au problème des inégalités socio-spatiales ?

En observant les inégalités socio-spatiales, il est légitime de se demander s'il est préférable, pour les réduire, de s'occuper en priorité des quartiers pauvres qui cumulent les désavantages sociaux, ou s'il faut plutôt « imposer » une mixité plus forte dans les quartiers aisés, ou encore si le développement de mesures politiques telles que la discrimination positive est nécessaire. Ces questionnements sont, en effet, éminemment politiques. Les notions de rééquilibrage urbain, d'équité territoriale et de justice sociale et spatiale sont véritablement présentes dans de nombreuses procédures et lois. Dans nos sociétés majoritairement démocratiques, la mixité sociale¹⁰, qui renvoie à une idée de mélange et d'échange entre diverses populations, apparaît comme la réponse privilégiée aussi bien de la part des politiques que des citoyens. Cela dit, ce concept de mixité sociale est très vague, il suppose la coexistence dans un même lieu de groupes sociaux aux caractéristiques différentes (jeunes et moins jeunes, cadres et ouvriers, riches et pauvres, Français et Étrangers...). L'économiste Harris Selod (2004) précise que dans les diverses lois qui la mentionnent, cette notion de mixité sociale n'a fait l'objet d'aucune définition claire.

⁸L'émeute la plus médiatisée apparaît en février 1981 et concerne le quartier des Minguettes à Vénissieux dans la banlieue lyonnaise. D'autres émeutes urbaines moins médiatisées ont eu lieu avant : en 1971 à la Courneuve et en 1979 à Vaux-en-Velin. Il s'agit, effectivement, d'événements relativement nouveaux pour la France.

⁹ En effet, aux États-Unis, les ghettos sensibles rassemblent plutôt des petits pavillons de deux à trois étages, pour la plupart vétustes. Dans le Bronx, par exemple, les habitations sont petites et s'étendent horizontalement sur des dizaines de kilomètres. Il en est de même pour les quartiers pauvres de Los Angeles et cette configuration n'empêche pas les violences de s'installer. De même, dans les favelas du Brésil, l'habitat est fait de petites habitations contrôlées par la Mafia, et là encore, la violence est quotidienne.

¹⁰ Cette mixité concerne un grand nombre de pays d'abord du Nord. On parle de '*social balance*' aux États-Unis, de '*mixité*' au Québec, de '*social mix*' en Grande-Bretagne...

Le logement social apparaît, de plus, comme un moyen politique de promotion de la mixité sociale. En effet, un des grands domaines d'intervention de la Politique de la Ville¹¹, qui a pour objectif d'assurer le rééquilibrage des territoires, reste la répartition du logement social. La Charte d'Athènes¹², publiée en 1942 par Le Corbusier, faisait déjà la promotion de la mixité sociale en exposant les projets des premiers quartiers d'habitat social. Par la suite, dans les années 1990, de nombreuses lois insistent davantage sur l'objectif de mixité sociale du logement social (Selod, 2004), probablement avec l'apparition des premières difficultés recensées dans les grands ensembles. La loi Besson, du 31 mai 1990, vise à la mise en œuvre du droit au logement en créant des Plans Départementaux d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD) ainsi qu'un dispositif d'incitation à l'investissement locatif. Cette loi cherche à diversifier la composition sociale des territoires. La Loi d'Orientation sur la Ville (LOV) du 13 juillet 1991 prétend également combattre les ségrégations dans les agglomérations en intervenant sur la diversité de l'habitat. Plus tard, la loi de « lutte contre les exclusions » du 29 juillet 1998 précise que les organismes HLM doivent désormais prendre en compte dans les dossiers de candidature l'objectif de mixité sociale. Enfin, la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000 favorise la construction de logements sociaux. Elle oblige les communes de plus de 50 000 habitants comptant moins de 20% de logements sociaux à en construire davantage ou à s'acquitter d'une taxe.

Cette Politique de la Ville apparaît en tant que telle dès la fin des années 1970 avec la succession de nombreux programmes. Il s'agit essentiellement de l'opération « Habitat et Vie Sociale » (HVS) parue en 1977 et du projet « Développement Social des Quartiers » (DSQ) créé en 1981. Elle a été mise en place afin d'enrayer les difficultés de certains quartiers (dégradation du logement, chômage, concentration des populations défavorisées, manque de liens sociaux...). Cependant, de nombreux chercheurs (Jobert et Damamme, 1995 ; Behar, 1999 ; Donzelot, 2006 ; Epstein et Kirszbaum, 2006) ont montré les insuffisances de cette Politique de la Ville et parlent même d'échec. Commerçon (1988) précise que le relatif échec de la ZUP¹³ (délinquance, exclusion, manque d'équipement, ségrégation...) fait prendre conscience aux acteurs publics que la situation risque de perdurer. Cette politique agit, en effet, principalement sur le cadre de vie physique des résidents alors que, très souvent, le problème principal est la pauvreté ainsi que les problèmes de voisinage auxquels on répond par des programmes de réhabilitation et de rénovation. Les démarches participatives citoyennes semblent donc être une ressource importante même si, dans certains cas, les professionnels de la Politique de la Ville constatent également leur manque de résultats (Carrel, 2006).

¹¹Cette Politique de la Ville, qui a pour but l'amélioration de la qualité de vie des habitants des quartiers socialement fragilisés, s'additionne aux politiques de droit commun touchant les domaines du logement, de l'éducation, de l'emploi, des transports... (Chignier-Riboulon, 2010 et 2012).

¹² Cette charte intitulée « *La ville fonctionnelle* » propose une synthèse des réflexions des différents Congrès Européens tenus depuis 1936. Le zoning y est suggéré, faisant apparaître des indépendances spatiales de diverses natures.

¹³ La Zone à Urbanisé en Priorité visait, dès 1957, à maîtriser et rééquilibrer les territoires.

1.4.2. Les lacunes de ce principe de mixité

Il est certain que la mixité sociale ne peut se mesurer à partir du seul pourcentage de logements sociaux. On l'évalue parfois selon un principe de répartition équitable des logements sociaux. Rappelons l'utopie (Rhein, 2002) déjà dénoncée en 1970 par Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire qui expliquent que la proximité spatiale n'engendre pas nécessairement une proximité sociale. D'autres chercheurs (Tanter et Toubon, 1999 ; Simon, 2003 ; Maurin, 2004 ; Donzelot, 2006 ; Charmes, 2009) démontrent également que le logement social ne peut pas, à lui seul, lutter contre des logiques de séparation socio-spatiale, il reste un simple instrument pouvant influencer sur cette composition sociale.

Pire encore, le logement social peut développer des effets pervers qui vont à l'encontre de ses objectifs. Il engendre, parfois, des divisions socio-spatiales de plus en plus prononcées. En effet, Bouzouina (2008) montre que le niveau de corrélation entre l'indice de ségrégation et le pourcentage des HLM est important, du fait de l'inégale répartition des HLM au sein des villes françaises. Clanché et Le Blanc (1999) révèlent également la présence d'un phénomène de filtration naturelle ainsi que la tendance à une certaine paupérisation des locataires HLM. Aussi, Laferrère (2008) explique que les ménages qui ont le choix quittent les logements sociaux les plus dégradés mais restent dans les logements les plus agréables. Ces derniers sont donc naturellement occupés par des ménages plus favorisés. Cette économiste distingue donc deux types d'HLM : i) les bons HLM occupés par des résidents plus aisés et où un *turn-over* est faible ; et ii) les mauvais HLM occupés par des ménages plus pauvres et où a lieu un fort *turn-over*. De cette façon, naissent des quartiers ghettoïsés ou gentrifiés. De même, Simon (1995a) explique que la gentrification du quartier populaire de Belleville à Paris s'est développée par la démolition de logements insalubres et la construction de logements sociaux qui ont attiré des populations plus aisées. Dans ce sens, Charmes (2009) explique que le principe de mixité associé à la construction de logements sociaux dans certains quartiers populaires renvoie plus à une destruction qu'à une valorisation de ces espaces fragiles. Finalement, Subra (2006) précise que « *pour beaucoup de responsables et une grande partie de l'opinion, le parc social n'est plus la solution mais le problème lui-même* ». Plus précisément, à l'issue de la première triennale, le bilan d'application de la loi SRU est encore jugé mitigé puisque la moitié des communes françaises n'a pas respecté ses engagements (Bilek et al., 2008) et puisque la construction de logements sociaux peut se faire sans nécessairement respecter le principe de mixité sociale (Simon, 1995a ; Charmes, 2009).

1.5. Le marquage social de l'espace urbain

Divers auteurs ont montré que les trajectoires résidentielles des ménages aisés, la paupérisation et l'exclusion des populations les plus défavorisées ainsi que les conséquences des diverses politiques urbaines ont mis en évidence des déséquilibres territoriaux avec l'émergence de quartiers différents au sein d'une même ville, allant des plus aisés aux plus dégradés (Brun et Rhein, 1994 ; Simon, 1995a ; Buisson et Mignot, 2005 ; Subra, 2006 ; Chignier-Riboulon, 2010).

1.5.1. Les « ghettos » pauvres

La tendance à la précarisation de certains lieux se renforce et aboutit à la transformation des quartiers d'habitat social qui se destinent à regrouper les exclus de la propriété (Ruffin, 2006) ainsi que les populations les plus en difficulté. La mise à distance de ces quartiers est particulièrement lisible dans les grandes agglomérations car elle concerne de vastes entités ; on retrouve l'Est lyonnais, les quartiers Nord de Marseille, l'ancienne banlieue rouge parisienne (Chignier-Riboulon, 2012). Vers la fin des années 1970 (Bachmann et Le Guennec, 1995), ces quartiers d'habitat social ne sont déjà plus perçus comme le moyen d'une promotion sociale des individus, une réponse au problème de l'inconfort, une étape dans un parcours résidentiel, mais de plus en plus comme des « ghettos » sociaux et ethniques où se concentrent familles précaires, personnes disqualifiées, chômeurs, étrangers et cas sociaux. Chignier-Riboulon (2010) montre à partir du recensement de 1982 que ceux qui sont partis de ces quartiers ont été progressivement remplacés par des populations plus précaires, et explique que ce système est cumulatif. Ainsi, la plupart de ces quartiers d'habitat social et surtout des grands ensembles sont devenus des Zones Urbaines Sensibles (ZUS)¹⁴. La concentration des difficultés de divers ordres a contribué à stigmatiser les populations résidant dans ces espaces de plus en plus marginalisés. Ces zones sensibles font peur puisque le danger y est considéré comme quasi-permanent, mais les premiers touchés par cette peur sont presque toujours les habitants eux-mêmes. Ils peuvent, de plus, subir des discriminations en raison de la mauvaise réputation qui pèse sur leur quartier. Frantz Fanon (1968) explique même que les habitants des quartiers populaires sont définis par le regard de l'autre, du dominant c'est-à-dire les classes moyennes, les médias, etc., ce qui alimente un malaise intérieur chez les habitants de ces quartiers.

Les nombreuses actions correctives sur le bâti, les espaces publics ainsi que l'équipement de ces quartiers n'ont, rappelons-le, pas empêché l'éclatement d'émeutes urbaines. La dernière en date est la plus impressionnante. Elle se distingue des précédentes par sa diffusion spatiale et sa durée. La vague de violences urbaines de l'automne 2005 commence sur le même modèle que les précédentes, par la mort de jeunes poursuivis par les forces de l'ordre. D'abord circonscrite à Clichy-sous-Bois en Seine-Saint-Denis, lieu des premières violences, elle se répand ensuite dans de nombreuses communes de la banlieue parisienne et enfin dans des quartiers sensibles d'une cinquantaine de villes de province qui étaient restées jusqu'alors à l'écart des violences urbaines. Ces émeutes ne sont donc pas

¹⁴ Déjà en 1982, certains îlots étaient classés sensibles. Ils ont été remplacés en 1996 en Zones Urbaines Sensibles. Nous distinguons aussi les Zones de Redynamisation Urbaine (ZRU) et les Zones Franches Urbaines (ZFU). La priorité est de concentrer les moyens d'intervention dans les ZFU, définies comme les quartiers les plus en difficulté au sein des ZRU, elles-mêmes définies comme les quartiers les plus en difficulté au sein des ZUS afin de casser la fracture territoriale (Estèbe, 2001). Pour relancer la dynamique économique de ces zones, les entreprises qui s'installent dans les ZFU sont exonérées de charges sociales et fiscales. Cette mesure incitative a pour but d'attirer dans ces quartiers sensibles des créateurs d'entreprise de tout horizon.

Les plus célèbres sont : - Les Minguettes à Lyon, La Courneuve à Paris et la Cité du Mirail à Toulouse pour la France ; - South Central à Los Angeles, le Bronx à New York et le grand ensemble de Cabrini Green à Chicago pour les États-Unis ; - Regent Park à Toronto au Canada ; - Duisburg-Marxloth et Berlin-Neukölln pour l'Allemagne ; - les quartiers de Toxteth à Liverpool et de Meadow Well à Newcastle pour l'Angleterre ; - Bijlmer à Amsterdam dans le cas des Pays-Bas ; - Porta Pallazzo à Turin en Italie...

déclenchées par une organisation (politique, associative, syndicale...) ni justifiées par une doctrine, elles sont basées sur des faits avérés¹⁵.

Selon l'hypothèse écologique classique développée par l'École de Chicago, la violence urbaine résulte de la croissance des villes et des écarts sociaux qui se creusent de plus en plus entre les quartiers pauvres et riches (Avenel, 2004). La question de la réduction des inégalités socio-spatiales est manifestement une des questions les plus difficiles à résoudre, que ce soit d'un point de vue urbain, social, économique, sociétal, comportemental... Aussi, certains quartiers sensibles sont dans une telle position de relégation et marginalité urbaine, sociale et politique que de nombreux auteurs (Stébé, 1999 ; Maurin, 2004 ; Fitoussi et *al.*, 2004, Wacquant, 2006 ; Lapeyronnie, 2008) sont tentés de les qualifier de ghettos. D'autres, au contraire, disent clairement que les ghettos tels qu'ils sont observés aux États-Unis n'existent pas en France (Vieillard-Baron, 1994 ; Body-Gendrot, 1991 et 1996). D'après eux, la France n'a pas connu une telle ségrégation « raciale » légalisée, ni un tel degré d'homogénéité ethnique.

1.5.2. Les « ghettos » riches

Un autre type d'enfermement, cette fois-ci volontaire, existe au sein des quartiers aisés. Il s'agit des quartiers gentrifiés ou des *gated communities*. La gentrification¹⁶ a été essentiellement mise en avant par des géographes notamment pour l'exemple de Londres (Hamnett, 1973) mais aussi des États-Unis (Smith, 1979). Elle décrit la transformation sociale et économique d'un quartier central au profit d'une catégorie sociale aisée. Ce processus de remplacement progressif engendre évidemment des problèmes sociaux avec l'expulsion des populations précaires vers des zones plus excentrées ou plus dégradées, et est bien connu des grandes villes. Les *gated communities*, quant à elles, sont définies par un espace public privatisé, par une barrière (une grille, un mur ou un obstacle physique comme une route ou une rivière) et un accès limité aux seuls résidents (et aux personnes autorisées par eux) (Blakely et Snyder, 1997a et 1997b). Ces quartiers résidentiels, dont l'entrée est contrôlée et interdite aux non-résidents, peuvent être vus comme un moyen d'exclure les plus pauvres et plus généralement tous ceux qui n'appartiennent pas à la même communauté résidentielle. Dans ce sens, Donzelot (1999) montre que « *la recherche de l'entre-soi dans un espace protégé entraîne une désolidarisation à l'égard de la population des zones défavorisées* ». Ces lotissements, basés sur un argument sécuritaire, apparaissent finalement comme des « symptômes » et des « pathologies urbaines » (Le Goix, 2006) accentuant l'exclusion sociale des populations les plus défavorisées perçues avant tout comme « dangereuses » et donc indésirables. D'après cet auteur, ces lotissements se montrent non seulement comme la manifestation d'une séparation volontaire, mais aussi comme les éléments d'une fragmentation de l'organisation économique et politique des territoires.

¹⁵ Les annonces provocantes prononcées par le ministre de l'Intérieur de cette époque ont également été décrites comme étant une des causes de ces violences (Vidal, 2006). Donzelot (2006) précise que même si l'insulte de 'Racaille' a mis de l'huile sur le feu, il y avait déjà de quoi alimenter ces émeutes.

¹⁶ Ce néologisme anglais vient de *gentry* qui veut dire petite noblesse.

Au final, ces diverses formes de peuplement dans les espaces urbains ainsi que les inégalités socio-spatiales que l'on y rencontre, renforcent l'intérêt de détailler ces éléments très finement dans trois espaces urbains choisis en exemple. L'idée est de confronter les résultats d'une observation indirecte à partir d'une batterie d'indicateurs statistiques et une observation comportementale à partir d'une enquête auprès des individus dans le but de mieux percevoir leur ressenti.

2. Problématique et méthodes retenues

2.1. La relation « Habitant – Environnement résidentiel »

Nous nous intéressons, ici, à observer la réalité complexe et les liens interdépendants qui peuvent émaner du diptyque « Habitant – Habitat ». Notre approche géographique nous pousse à prendre en compte plus précisément le triptyque « Habitant – Habitat – Espace » que nous observons à travers la relation « Habitant – Environnement résidentiel ». Ici, l'environnement résidentiel renvoie à tout ce qui compose l'espace de vie d'un habitant. Le but est de mieux comprendre les rapports que les individus entretiennent avec leur environnement résidentiel, c'est-à-dire aussi bien leur habitation (l'intérieur) que leur cadre de vie (l'extérieur). Cette notion de cadre de vie fait référence à l'espace de vie du quotidien (« *daily activity spaces* ») défini par Hägerstrand (1970). Cette relation « Habitant – Environnement résidentiel » implique une approche à deux niveaux d'échelle : une première macroscopique qui considère l'agglomération à l'échelle des quartiers et une seconde microscopique qui considère le ménage à travers son environnement résidentiel. Ainsi, nous tenterons de dégager, d'une part, les formes d'organisation de l'habitat selon les caractéristiques sociodémographiques et économiques des habitants, autrement dit les structures socio-spatiales des espaces urbains considérés ainsi que les transformations que l'on y observe au cours du temps. D'autre part, seront abordés les comportements résidentiels des ménages à partir de l'exemple de Besançon pour mieux déceler les relations qui se nouent entre environnements résidentiels et habitants. L'articulation entre ces deux approches peut également fournir des résultats intéressants.

Les critères de choix et de décisions, entrant en jeu lorsque les individus recherchent un lieu d'habitat, varient selon leurs moyens, leurs projets mais aussi leurs préférences. Ils sont amenés à s'interroger sur le type de logement (maison ou appartement), le statut d'occupation (location ou propriété) et la localisation géographique (centre, quartiers périphériques ou banlieue) qu'ils souhaitent. Leurs choix diffèrent en fonction de leurs caractéristiques sociodémographiques mais aussi en fonction des représentations et appréciations qu'ils ont des différents environnements résidentiels observés.

2.1.1. Qui habite quoi, où et quand ?

Les populations se répartissent dans l'espace selon des critères sociodémographiques bien connus aujourd'hui. La répartition spatiale des populations va relever de logiques liées à

l'âge des habitants, leur situation familiale, leur CSP, leur revenu, leur nationalité, leur type de logement, leur zone géographique... L'intérêt, ici, est d'observer, décrire et comprendre la distribution ainsi que l'évolution spatiale des différentes populations ou catégories sociales. Pour ce faire, nous mobilisons une multitude d'indicateurs issus des données des recensements de la population et traditionnellement utilisés en écologie urbaine. Ils font référence à des caractéristiques propres aux populations ainsi qu'à leur logement et répondent d'abord à des objectifs descriptifs. Puis, l'interprétation des résultats devient explicative et peut identifier des différenciations socio-spatiales au sein des villes d'étude. L'analyse diachronique apporte des renseignements sur les mutations des structures socio-spatiales des espaces urbains de Besançon, Mulhouse et Strasbourg sur une période récente de près de 20 années (1990-1999-2007). Elle met en avant les cycles de vie des habitants et/ou les cycles résidentiels d'urbanisation ainsi que leurs effets sur les configurations socio-spatiales des zones d'étude. Cette étude cherche donc, dans un premier temps, à voir quelle population habite quel logement et quel espace, puis dans un second temps, à apprécier les évolutions des diverses distributions observées. Au final, les comparaisons entre les diverses formes d'organisation territoriale des trois agglomérations d'étude, à différentes dates, permettent de mettre en évidence des logiques de peuplement que l'on retrouve fréquemment (modèles centre-périphérie, radioconcentrique, multi-polaire...), mais aussi de comparer l'état d'évolution des différents quartiers des villes.

L'importance du contexte géographique, historique et politique dans l'appréhension des inégalités socio-spatiales verticales est à souligner. L'histoire urbaine des villes d'étude (notamment son parc de logement, ses catégories socioprofessionnelles et ses politiques locales) doit être prise en compte afin de mieux analyser la morphologie sociale actuelle des zones urbaines de Besançon, Mulhouse et Strasbourg. En effet, les dynamiques socio-spatiales, appréhendées en termes de différenciations et de transformations, pourront être expliquées en fonction de l'héritage de plusieurs contextes : celui des villes du Nord-Est de la France, des villes françaises, des villes européennes ou celui des villes d'obédience libérale ou socialiste... Préciser le contexte urbain dans lequel se lisent les inégalités socio-spatiales permet de mettre en perspective les dynamiques anciennes pour mieux comprendre les dynamiques actuelles. L'idée est de retracer les grandes étapes de l'histoire urbaine de Besançon, Mulhouse et Strasbourg et d'en évaluer les conséquences sur le fonctionnement actuel. Ainsi, l'étude de l'évolution des villes, que ce soit d'un point de vue politique, économique ou urbanistique, donne du sens à l'analyse des dynamiques socio-spatiales existantes. Les différents processus de constructions des villes permettent finalement de mieux comprendre les inégalités socio-spatiales qui peuvent, en effet, soit être le fruit des politiques locales, soit résulter spontanément de diverses dynamiques. Elles cristallisent et reflètent, quoi qu'il en soit, les logiques des sociétés qu'elles abritent.

Les inégalités socio-spatiales seront, ici, dégagées via des analyses purement statistiques qui relèvent du champ de la géographie sociale et qui apportent une partie de l'information sur les manières d'habiter un territoire. En complément, il est nécessaire de les aborder à travers l'observation et l'analyse des comportements résidentiels qui émanent directement d'une étude sur le terrain.

2.1.2. Comment habite-t-on ?

En complément, il convient d'aborder une partie plus qualitative des liens que l'homme tisse avec son territoire. Cette étape d'analyses empiriques met en avant les comportements résidentiels des individus considérés. Il s'agit d'étudier l'espace résidentiel tel qu'il est vécu et ressenti par l'habitant. Celui-ci a, en effet, un rapport particulier avec son cadre de vie, rapport soumis à de multiples filtres (social, économique, mode de vie...), et qui peut être affectif, culturel, valorisant ou non, lié à un côté pratique... (Moles, 1982 ; Moser et Weiss, 2003 ; Moser, 2009). Le choix (ou le non-choix) résidentiel ainsi que les préférences influencent directement ces rapports et ont une incidence immédiate sur le bien-être des individus. La satisfaction résidentielle peut, par exemple, être considérée d'un point de vue affectif et cognitif (Amérigo, 2002), c'est-à-dire que l'on peut non seulement mesurer le contentement d'un individu à résider dans un environnement résidentiel donné, mais aussi prendre en compte son vécu, ses désirs et ses besoins, et ainsi identifier les divers attributs qui jouent un rôle dans sa satisfaction résidentielle. De plus, l'espace psycho-social des habitants peut également fournir des informations sur leurs pratiques et leurs représentations spatiales ainsi que leurs façons de « vivre ensemble »¹⁷. Ces questionnements ont été abordés à l'échelle des quartiers de résidence, à partir d'enquêtes de terrain administrées directement au domicile des ménages. D'après Lynch (1960), les quartiers participent fortement aux représentations spatiales. Ils sont, en effet, généralement homogènes (d'un point de vue urbanistique, social...) et décrivent des espaces bien délimités où les repères sont aisés : un centre historique, une ZUS, une zone industrielle... Finalement, les résultats d'enquête vont tenter de révéler des modes d'habiter spécifiques ainsi que des distances ou proximités entre les comportements des habitants vivant dans des espaces particuliers. Il sera donc intéressant de définir des règles comportementales selon la localisation spatiale, mais aussi de voir si les habitants d'un même profil socio-économique présentent des comportements résidentiels similaires ou non (et *vice versa*).

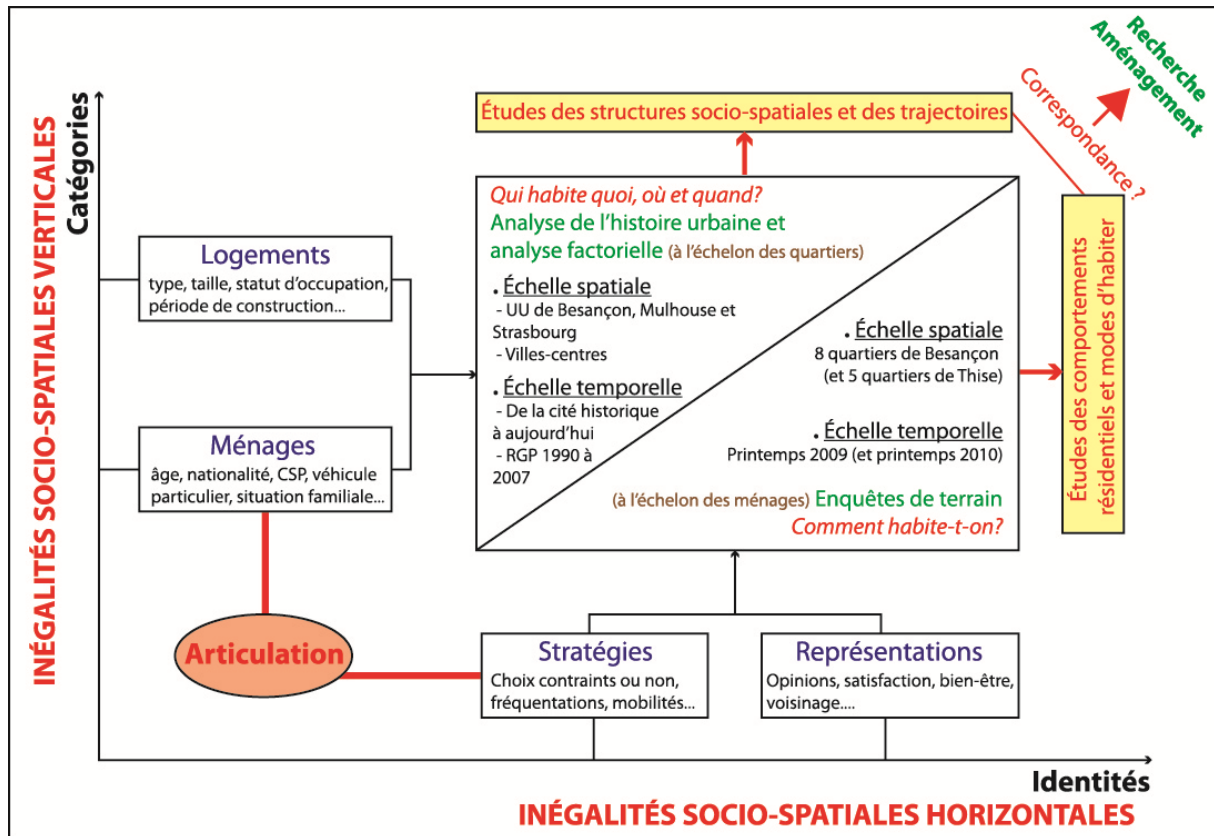
Les inégalités, que cette investigation pourrait faire ressortir en termes de pratiques et représentations, ont été jusqu'à présent assez peu explorées par les géographes (Pumain, 2004). Les rapports que les individus entretiennent avec leur environnement résidentiel sont complexes et divers. Ils dépendent des caractéristiques propres des individus ainsi que de leurs représentations mentales ou de leurs préférences. Ceux-ci développent une image personnelle de leurs modes d'habiter. Les inégalités horizontales qui découlent de cette étude relèvent du champ de la géographie comportementale et complètent les analyses écologiques réalisées par ailleurs sur les données du recensement de la population.

¹⁷ Ces questionnements rejoignent ceux de Bourdieu (1980) quand il parle d'habitus de classe. Chaque individu a, selon lui, développé au cours de sa vie des socialisations qui résument « un système de dispositions réglées » qui lui est propre mais qui est aussi commun aux membres de la catégorie sociale dont il fait partie. L'habitus est donc un principe actif de l'unification des comportements individuels (des pratiques et des représentations) puisqu'il influence tous les domaines de la vie (Bourdieu, 1980).

2.2. Articulation entre inégalités socio-spatiales macro et micro

Dans cette thèse, les inégalités socio-spatiales sont étudiées à la fois à travers les dynamiques urbaines mais aussi à travers les modes d'habiter des résidents. Les outils théoriques qui permettent cette étude nécessitent un jeu d'échelles emboîté qui mobilise une double démarche analytique complémentaire quantitative et qualitative. Cette articulation (figure 1) entre échelles, types d'approche et types d'objet détaillera et enrichira l'information au fur et à mesure des analyses présentées. L'originalité repose sur la mise en dualité des diverses formes d'inégalités, qu'elles soient analysées d'un point de vue quantitatif ou qualitatif (Thomas et Pattaroni, 2012). Des sociologues distinguent des formes classiques (dites aussi verticales) et nouvelles (ou horizontales) d'inégalités socio-spatiales (Ohnmacht et al., 2009). Les premières correspondent à des inégalités exprimées en termes de classes selon des critères sociodémographiques et économiques (âge, genre, CSP, revenu, niveau d'étude...) et les secondes à des inégalités qui sont, elles, plutôt appréhendées à travers les comportements des résidents c'est-à-dire à travers leurs pratiques, leurs représentations, leurs opinions, leurs fréquentations, en un mot leur vécu. Ces deux formes d'inégalités sont d'un côté objectives et de l'autre, plus subjectives. Elles structurent l'espace social (Bergman, 1998) et sont souvent considérées comme étant orthogonales, alors qu'Erikson et Goldthorpe (1992) montrent qu'elles sont pourtant fortement interdépendantes. D'autres ont mis en avant cette relation entre des catégories socio-spatiales statistiques et les pratiques d'habiter révélées par les enquêtes (Halbwachs, 1909 ; Ledrut, 1973 ; Kent, 1991). Ainsi, nous souhaitons explorer cette question à l'issue de nos analyses.

La mise en complémentarité des dynamiques socio-spatiales (en termes de différenciations et de transformations des espaces considérés) avec les modes d'habiter (en termes de comportements résidentiels) ainsi que l'articulation des deux, composent notre problématique de recherche. La première étape permet de répondre à la question suivante : *Qui habite quoi, où et quand ?* et la seconde, plutôt à l'interrogation, *Comment habite-t-on ?* Ces questions peuvent faire apparaître des fragmentations et divisions de l'espace urbain qui correspondent à l'objet principal de nos travaux.

Figure 1 : Problématique et méthodes de recherche

Cette problématique est donc éminemment géographique puisque nous nous posons la question de savoir à quels niveaux d'échelle et de quelles manières il est possible d'acquérir des connaissances sur les divisions sociales de l'espace urbain. L'articulation que nous tentons d'étudier met en lien une double approche, à la fois globale et locale, qui appréhende respectivement de manières quantitative et qualitative les inégalités socio-spatiales. Ces deux options relèvent, sur un plan théorique, de la géographie sociale et de la géographie comportementale. Elles supposent des échelles d'analyse différentes : d'une part, la ville dans sa globalité et d'autre part, les résidents eux-mêmes. La question du niveau d'analyse a souvent été contrainte par la disponibilité des données d'observation : nous avons choisi de retenir le découpage urbain le plus fin possible, à savoir l'IRIS et de réaliser une enquête à l'échelon individuel. Le traitement et l'analyse des données individuelles ou de données plus agrégées nécessitent de mettre en place des méthodes adaptées à ces deux niveaux d'échelle qui répondent à des questionnements précis. Le tableau ci-après retrace le choix des niveaux et des méthodes d'observation retenues pour répondre à nos objectifs de travail.

Échelles	Méthodes et objectifs
<p>La ville dans sa globalité</p> <p>Besançon Mulhouse Strasbourg</p>	<p>Approche historique et quantitative – méthodes centrées sur les groupes</p> <ul style="list-style-type: none"> . Histoire urbaine : identification des processus de construction des villes et quartiers d'étude afin de mieux comprendre leurs morphologies et fonctionnements actuels. . Cartographie partielle : représentation et analyse spatiale de quelques indicateurs pour établir un lien avec l'histoire urbaine. . Analyses factorielles locales : identification d'une typologie socio-spatiale. . Modélisation statistique et graphique : synthétisation de l'information et du fonctionnement des villes d'étude. . Analyse diachronique : suivi des trajectoires des quartiers et des villes d'étude. . Analyse factorielle globale : comparaison directe entre les villes.
<p>Le ménage</p> <p>Besançon</p>	<p>Approche qualitative – méthodes individu-centrées</p> <ul style="list-style-type: none"> . Analyse factorielle : catégorisation du terrain d'étude et tirage au sort des quartiers d'enquête. . Enquêtes de terrain : enrichissement de l'information et meilleure compréhension des comportements résidentiels des habitants. . Cartographie : représentation spatiale des réponses. . Analyses factorielles : identification de corrélations et de tendances d'opinions...

Tableau 1 : Démarches d'analyse retenues

Ainsi, il ne s'agit plus d'opposer ces deux démarches scientifiques (l'une quantitative, l'autre qualitative), mais au contraire de les associer car elles sont nécessairement complémentaires. Ici, les méthodes quantitatives sont utilisées à travers les traitements statistiques des grandes bases de données géo-référencées de l'INSEE. Les méthodes qualitatives, elles, recourent à des enquêtes de terrain qui mobilisent des techniques d'interprétation spécifiques. Ces approches quantitatives et qualitatives apparaissent comme un préalable incontournable à la compréhension des inégalités socio-spatiales. Par ailleurs, l'alternative entre l'individu et le groupe renvoie à divers positionnements scientifiques : le particulier et le général, le local et le global, le subjectif et l'objectif, le qualitatif et le quantitatif...

2.3. Les méthodes adoptées pour répondre aux objectifs de travail

Les méthodes utilisées sont donc de deux ordres : l'une quantitative et l'autre qualitative, et se basent sur deux niveaux d'échelle, l'ensemble des agglomérations prises en exemple d'une part et l'environnement résidentiel des habitants de certains quartiers d'autre part.

2.3.1. Appréhender les inégalités verticales avec des méthodes statistiques exploratoires (centrées sur les groupes)

Identifier les inégalités socio-spatiales par le biais des grandes bases de données socio-économiques suppose une approche à une échelle géographique large. Mais, quelle définition de la ville retenir ? Dans un premier temps, l'échelle de l'unité urbaine est privilégiée afin

d'appréhender le tissu urbain dans sa globalité, tout en restant dans l'espace urbanisé proprement dit de Besançon, Mulhouse et Strasbourg. À cette échelle, nous cherchons dans un premier temps à visualiser, à l'aide de cartes choroplèthes, la répartition spatiale des populations en fonction des multiples indicateurs pour décrire les caractéristiques socio-spatiales de ces individus. Cela constitue au final un véritable Système d'Information Territoriale (SIT) dont le but est d'identifier des structures territoriales ainsi que des différenciations socio-spatiales et leur correspondance avec des modèles urbains classiques.

Les variables sélectionnées décrivent les caractéristiques du logement et du ménage. Il s'agit de données de 2007 faisant référence non seulement au type de logement, au statut d'occupation, à la période d'achèvement des constructions mais aussi à l'âge des populations, à leur situation familiale et à leur CSP. Cette liste présente des informations variées et complémentaires qui dégageront une réalité socio-spatiale, d'un point de vue quantitatif, des zones d'étude.

À la suite, pour synthétiser l'ensemble de ces informations, des typologies sont réalisées et rendent les différents espaces étudiés directement comparables. De même, des schémas de synthèse sur le fonctionnement global des agglomérations sont proposés et vont permettre de décrire l'usage du sol et la consommation d'espace dans toute leur diversité. De ces analyses émergent, par ailleurs, des corrélations intéressantes entre indicateurs qu'il s'agit d'étudier plus en profondeur. L'idée est, ici, de mesurer la relation entre des critères décrivant la population d'un côté et son logement de l'autre. Ces calculs de corrélation permettent notamment de faire ressortir divers effets des cycles de vie des populations, cycles résidentiels et cycles d'urbanisation.

Notre démarche quantitative cherche, dans une seconde étape, à suivre et mesurer les transformations des configurations socio-spatiales des communes de Besançon, Mulhouse et Strasbourg. L'idée est alors de zoomer sur les villes-centres qui présentent, dans ces villes de taille relativement modestes, les plus grandes hétérogénéités aussi bien en termes d'habitat que de population. De plus, François (2005) explique que la commune « *peut être considérée comme une maille socialement pertinente, dans la mesure où elle constitue, à certains égards, un système spatial cohérent (fiscalité, politique locale, options d'aménagement, histoire et réputation la distinguent de ses voisines)* ». Il s'agit, ici, d'étudier et comparer leurs trajectoires ainsi que celles de leurs quartiers en réalisant une analyse infra-urbaine, multi-thématiques et diachronique, qui s'étend sur la période 1990-1999-2006, soit les derniers recensements disponibles lors de l'étude. La période retenue permet d'évaluer les transformations socio-spatiales qui peuvent révéler soit une amélioration des conditions de vie, soit une précarisation, soit plus simplement une stagnation.

Un travail cartographique a également été réalisé dans une logique diachronique puisque nous cherchons à observer l'ampleur des mutations observées dans les villes à l'échelle des quartiers. Pour aller au-delà de l'observation des changements et aborder la mesure des phénomènes d'évolution, nous avons réalisé une analyse factorielle exploratoire multivariée et multi-date pour chacune des villes. Celle-ci détaille les différentes configurations sociales locales ainsi que les intensités et les directions des diverses trajectoires des quartiers. D'après Brun et Rhein (1994), cette méthode permet de dépasser les schémas souvent trop simplistes de la dualité pauvreté/bourgeoisie. En outre, pour mieux répondre aux

exigences comparatives que nous nous sommes fixées, nous avons répété cette opération en réalisant une seule et même analyse sur l'ensemble des trois villes étudiées. Il est ainsi possible, sur une même représentation, de confronter les trois structures socio-spatiales de Besançon, Mulhouse et Strasbourg, et voir si elles se superposent ou non. Puisqu'il n'est jamais indifférent d'habiter là plutôt qu'ailleurs, il s'agira surtout de tenter de trouver des explications logiques à ces différences, en lien avec leur histoire urbaine, leurs spécificités sociales et politiques, leur poids démographique...

Enfin, pour améliorer la lisibilité de ces analyses, nous avons réalisé des cartes d'évolution qui permettent d'éclairer et de mieux comprendre les plus grandes trajectoires observées sur les graphes d'analyse factorielle.

2.3.2. Appréhender les inégalités horizontales avec des méthodes individu-centrées

Concernant les inégalités socio-spatiales horizontales, la méthode adéquate reste l'enquête de terrain que nous avons mise en œuvre à Besançon¹⁸ en raison d'une meilleure connaissance de l'espace, mais aussi pour limiter notre temps de travail. En effet, celle-ci représente un lourd travail d'investigation et d'analyses, mais constitue un des moyens qui permet d'obtenir des données de qualité sur les comportements résidentiels et les manières d'habiter des résidents, principalement leurs représentations et leurs pratiques. Dans cette investigation, l'individu ainsi que ses caractéristiques sont placés au cœur du rapport qu'il entretient avec son environnement résidentiel (son habitation et son cadre de vie). Ainsi, les habitants sont interviewés dans leur propre contexte résidentiel, ce qui favorise un lien direct entre l'enquêteur et l'enquêté. Celui-ci est en effet le seul à pouvoir relater les relations qu'il entretient avec son environnement résidentiel, ses rapports et ses sentiments vis-à-vis de ses voisins, son degré de ressemblance, sa conscience des différences sociales, économiques, politiques entre les habitants, son sentiment d'appartenance au quartier habité et son appréciation des autres quartiers de la ville... Les méthodes individu-centrées, développées dès les années 1960, permettent l'évaluation de comportements résidentiels subjectifs – et donc nécessairement difficiles à mesurer – et ce de multiples façons (Ratiu, 2003). L'échelle de Likert¹⁹ en est un bon exemple.

L'enquête s'est déroulée à Besançon. Le choix des quartiers à enquêter est basé sur une méthode d'analyse factorielle (Najib et Griffond-Boitier, 2010). Cette dernière a permis de caractériser et classer les quartiers de Besançon en fonction des caractéristiques de l'habitat et des habitants. La typologie réalisée sur les résultats de l'analyse factorielle a distingué quatre catégories de quartiers (les quartiers du centre historique, les ZUS ainsi que les quartiers en difficulté, les quartiers aisés et les quartiers modestes à aisés). Dans chacune de ces catégories, nous avons tiré au sort deux quartiers, afin d'avoir des possibilités de

¹⁸ Une autre zone a été soumise à une enquête de terrain, la commune de Thise faisant partie de l'unité urbaine de Besançon qui paraissent assez attractive d'après les réponses de certains enquêtés bisontins.

¹⁹ Psychologue américain qui a donné son nom aux échelles présentes dans les questionnaires psychométriques. Cette échelle permet à l'enquêté d'exprimer son degré d'accord ou de désaccord vis-à-vis d'une proposition.

comparaison entre quartiers d'une même catégorie. Les quartiers en question ont été stratifiés selon la diversité du bâti, en s'assurant de prendre en compte la totalité de l'espace du quartier. Cette étape de tri a précédé le travail d'enquêtes de terrain qui concerne dans chaque quartier 40 logements. Au total, huit quartiers ont été retenus et 320 ménages sélectionnés.

L'entretien directif a été administré en face-à-face au domicile des habitants durant le printemps 2009. L'entretien aborde des réflexions qui font référence au propre quartier de résidence des enquêtés, mais aussi aux autres quartiers bisontins ainsi qu'à leur logement et aux individus qui y vivent. Elles portent principalement sur leurs choix, leur satisfaction, leur voisinage, leurs préférences, leurs opinions, leurs fréquentations et leur mobilité, leur conception d'un bien-être résidentiel et leur avis sur la mixité sociale. À partir des réponses recueillies, il sera intéressant de montrer les rapprochements d'attitude et de définir des règles de comportements. Il convient également de voir si les comportements des enquêtés renvoient aux caractéristiques du groupe socio-spatial auquel ils appartiennent.

Tout compte fait, ces enquêtes apportent une information capitale que les données des recensements ne peuvent fournir et qu'il a fallu aller chercher sur le terrain. La participation citoyenne via cette investigation décrit ainsi une autre réalité socio-spatiale plus qualitative, d'un point de vue des pratiques et des représentations, qui ne correspond pas toujours à celle détaillée dans les analyses écologiques.

3. Présentation de la zone d'étude

La plupart des études françaises (Tabard, 1993 ; Mansuy et Marpsat, 1994 ; Lajoie, 1998 ; Guilly et Noye, 2004 ; Schwabe, 2007) privilégie l'analyse des grandes villes, bien qu'il n'est pas certain que les formes d'inégalités y soient plus marquées qu'ailleurs même si, impliquant un plus grand nombre d'individus, elles sont peut-être plus problématiques et sans doute plus médiatisées. Les villes moyennes ont peu fait l'objet de travaux sur ces thématiques (Commerçon, 1988 ; Authier, 2010). Mais, il est vrai que la notion de ville moyenne n'est pas définie de manière unanime²⁰ en France, comme dans de nombreux pays européens (Santamaria, 2000). Il nous a semblé intéressant de proposer une analyse comparative entre des espaces urbains situés dans une même zone géographique – le Nord-Est de la France – mais de poids démographiques différents : Besançon et Mulhouse sont deux agglomérations de taille moyenne et Strasbourg est une métropole de taille supérieure. Plus précisément, les agglomérations de Besançon et de Mulhouse comptent, de nos jours, plus de 170 000 habitants et celle de Strasbourg presque 500 000 habitants (tableau 2). De plus, Besançon concentre un fort taux d'emploi tertiaire alors que Mulhouse est plus industrielle et Strasbourg possède des fonctions métropolitaines à rayonnement européen. Elles n'assurent donc pas les mêmes fonctions et c'est pourquoi il est intéressant de comparer leur organisation socio-spatiale.

²⁰ Malgré son contenu incertain, elle continue d'être largement utilisée. Par exemple, Michel (1977) et Commerçon (1988) l'utilisent pour des agglomérations faisant moins de 50 000 habitants et Floch et Morel (2011) pour des agglomérations regroupant entre 20 000 et 100 000 habitants. Ici, nous l'utilisons pour des unités urbaines rassemblant entre 100 000 et 300 000 habitants.

3.1. Les échelles d'analyse retenues

3.1.1. L'unité urbaine, un découpage basé sur des règles similaires d'une ville à l'autre

L'échelle territoriale de l'Unité Urbaine (UU) permet de bien circonscrire les limites des espaces urbanisés. Elle sera donc privilégiée à celle de l'aire urbaine qui englobe une superficie beaucoup plus vaste et des communes aux marges de la ville, à la fois urbaines et rurales. Il n'était également pas possible de retenir les pôles urbains qui intègrent d'abord une dimension économique liée à l'emploi ou toutes autres communautés de communes ou d'agglomérations... Ces dernières sont en effet des Établissements Publics de Coopération Intercommunale – EPCI – correspondant à des regroupements de communes qui tentent de répondre à des projets politiques communs. Ces zonages sont, par leurs caractéristiques économique et politique, relativement instables dans le temps, et c'est pourquoi ils ne sont pas retenus dans notre travail de recherche.

Ainsi, le découpage territorial qui se rapproche le plus de la partie agglomérée d'une ville et qui possède des règles de découpage morphologique similaires d'une ville à l'autre est l'unité urbaine. Celle-ci, définie par l'INSEE, est un découpage qui « *repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants* »²¹. Elle cherche donc à préfigurer une possible cohérence d'ensemble basée sur l'idée d'agglomération du bâti.

Étant constituée de plusieurs communes, l'unité urbaine peut être désignée sous le terme d'agglomération multicommunale. Elle est constituée d'une ou plusieurs ville(s)-centre(s) et d'une banlieue. Dans nos exemples, chaque unité urbaine comporte une seule ville-centre d'après la définition de l'INSEE. Celle-ci précise que « *si une commune représente plus de 50% de la population de l'agglomération multicommunale, elle est seule ville-centre. Sinon, toutes les communes qui ont une population supérieure à 50% de celle de la commune la plus peuplée, ainsi que cette dernière, sont villes-centres. Les communes urbaines qui ne sont pas villes-centres constituent la banlieue de l'agglomération multicommunale* ». Ici, les populations des communes de Besançon et Strasbourg représentent respectivement 80% et 60% de celle de leur unité urbaine. La population de Mulhouse, quant à elle, enregistre un taux de 46%, mais aucune autre commune ne possède une population dépassant la moitié de la population de la ville de Mulhouse²².

D'une ville à l'autre, la banlieue ne recouvre pas les mêmes types d'espaces. À Besançon, elle décrit des espaces uniquement pavillonnaires de type « périurbain » et ne

²¹Suite à ses travaux, Nicole Commerçon (1988) trouve que cette définition manque à la fois de souplesse et de rigueur, puisqu'elle montre que l'urbanisation peut être souvent très lâche, même à proximité de la ville-centre. Ainsi une commune urbaine parfois importante peut être exclue de l'unité urbaine par la simple présence d'une solution de continuité spatiale.

²² Le poids démographique de Besançon par rapport à son unité urbaine est de 80% en 2008 (117 599/135 652=0.8) et celui de Strasbourg, de 60% (272 116/450 375=0.6). Mulhouse enregistre un pourcentage de 46% (111 860/243 679=0.46) mais la deuxième commune la plus peuplée de l'unité urbaine ne dépasse pas les 15 000 habitants (Illzach). Ainsi, les trois unités urbaines d'étude ne possèdent qu'une seule ville-centre, à savoir les communes de Besançon, Mulhouse et Strasbourg.

correspond qu'à un territoire restreint. Mulhouse et Strasbourg montrent une banlieue qui s'inscrit dans la continuité de l'urbanisme de la ville-centre. Plusieurs communes des banlieues mulhousienne et strasbourgeoise ont d'ailleurs joué un rôle important dans le développement et le dynamisme de ces villes (telles que, par exemple, Illzach, Kingersheim, Rixheim, Wittenheim pour Mulhouse et Schiltigheim, Illkirch-Graffenstaden, Bischheim, Lingolsheim pour Strasbourg). Le schéma ci-dessous montre quels sont les différents secteurs géographiques identifiés dans l'unité urbaine et ce à quoi ils correspondent. Leurs limites sont, pour certaines, floues et pour d'autres, définies par l'INSEE.

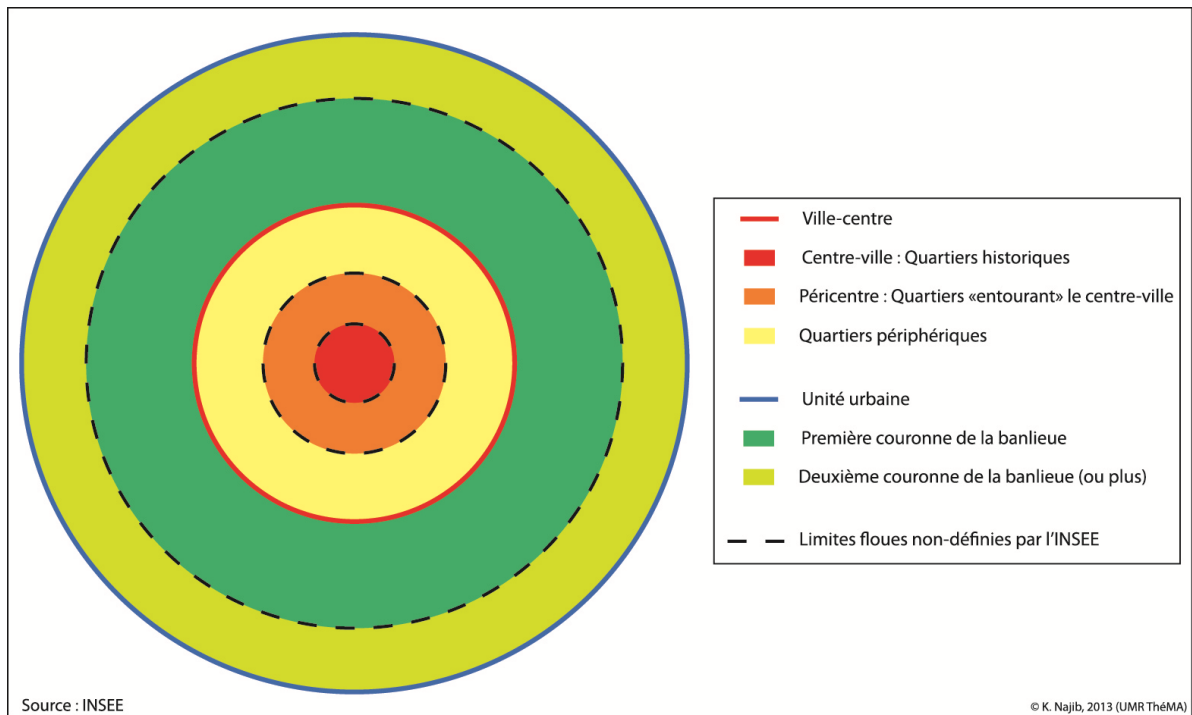


Figure 2 : Les différentes entités géographiques étudiées

3.1.2. *L'IRIS, le découpage le plus fin disponible*

La place privilégiée du quartier dans les sciences sociales a d'abord émergé avec les travaux des sociologues et notamment ceux de l'École de Chicago. Les publications scientifiques françaises ont suivi cette tendance à partir des années 1970 en abordant aussi bien les quartiers sensibles, les quartiers de classe moyenne que les quartiers huppés (Chamboredon et Lemaire, 1970 ; Dubet et Lapeyronnie, 1992 ; Gervais-Lambonny, 1994 ; Lepoutre, 1997 ; Lipatz, 2003 ; Pinçon et Pinçon-Charlot, 2004 ; Chignier-Riboulon, 2010). Ils ont, pour la plupart, montré le lien fort entre le style de vie de la population et le type d'espace résidentiel. Ainsi, la mobilisation du quartier en tant qu'échelle pertinente est plus fréquente dans les travaux de géographie sociale. Chignier-Riboulon (2010) explique, en effet, que la notion de quartier renvoie « *immédiatement à l'idée d'un espace à 'taille humaine' où l'interconnaissance est développée. Le quartier est pour beaucoup un espace particulier car les hommes ont besoin d'un lieu d'attache et l'endroit où ils habitent est par excellence ce lieu* ». Les travaux sur les espaces vécus et les représentations spatiales (Toubon

et Messamah, 1990 ; Tabard, 1993 ; Di Méo, 1994 ; Ramadier, 2002 ; Fournand, 2003 ; Pan Ké Shon, 2005 ; Permentier et *al.*, 2009 ; Thomas et Pattaroni, 2012...) ont favorisé l'échelle du quartier qui est avant tout considéré comme un espace de voisinage et moins comme un espace plus vaste .

De plus, le quartier est avant tout utilisé dans la littérature scientifique pour désigner des morceaux composant la ville. En effet, les quartiers et les villes ne relèvent pas de la même logique, ni du même niveau de réalité. Il est donc excessif de considérer les quartiers dans une ville comme simples éléments qui, bout à bout, formeraient la ville, et de prendre la ville et ses quartiers comme des réalités homogènes alors qu'ils ont des formes et des fonctions spécifiques. C'est pourquoi, dans ce travail de recherche, l'idée est non seulement de considérer l'espace urbain dans son ensemble mais aussi de choisir un découpage interne approprié.

Certaines échelles peuvent mettre en avant des divisions socio-spatiales et d'autres, peuvent les dissimuler. Ce jeu d'échelles, aussi appelé *MAUP (Modifiable Areal Unit Problem)*²³ par les chercheurs anglo-saxons (Openshaw et Taylor, 1979 ; Openshaw, 1984) ou plus précisément, ce problème d'unités de surface modifiables peut représenter une source potentielle d'erreur sur toute analyse spatiale utilisant des données agrégées (Unwin, 1996). Dans ce sens, Openshaw (1984) montre que « *if the areal units or zones are arbitrary and modifiable, then the value of any work based upon them must be in some doubt and may not possess any validity independent of the units which are being studied* ». Ainsi, un des effets du *MAUP* est de faire varier les résultats issus d'une même base de données selon l'échelle spatiale retenue (O'Sullivan et Wong, 2007). En effet, les inégalités sont multi-échelles et peuvent faire ressortir comme masquer des macro-ségrégations ou des micro-ségrégations (Préteceille, 2004). Dans ce sens, une première analyse statistique, réalisée à l'échelle des grands quartiers bisontins et cherchant à montrer si le niveau de loyer est un bon indicateur de la ségrégation socio-spatiale à Besançon (Najib, 2008), n'a pas fait émerger de structures claires dans l'organisation de l'espace urbain, sans doute en raison du choix peu pertinent de cette échelle trop grossière. Ce choix reposait surtout sur le fait que les données utilisées (spécialement les niveaux de loyer, revenus médians, ménages imposés)²⁴ n'étaient pas disponibles à une échelle plus fine que celle des grands quartiers. L'analyste doit donc multiplier les tests et observer le phénomène étudié à différents échelons en choisissant les résultats spatiaux les plus significatifs. Ainsi, un zonage plus petit est favorisé. Il s'agit de l'IRIS (Îlots Regroupés pour l'Information Statistique) qui est le découpage le plus fin disponible. Il est considéré, par de nombreux auteurs (Commerçon, 1988 ; Massey et Denton, 1988 ; Préteceille et *al.*, 2005 ; Le Tocqueux, 2007), comme l'unité de base décrivant le mieux la structure socio-spatiale d'une ville.

L'IRIS est un quartier infra-communal qui contient au moins 2 000 habitants, dont les délimitations ont été définies par les Directions Régionales de l'INSEE en concertation avec les mairies des villes concernées. Ce découpage respecte une certaine homogénéité en termes

²³ Il s'agit, littéralement, du problème de l'unité de surface modifiable.

²⁴ Ces données ont été recueillies auprès de l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) du Doubs ainsi que de la DGI (Direction Générale des Impôts).

d'organisation socio-économique, de structure du tissu bâti et de limites physiques du tissu urbain (routes, forêts...).

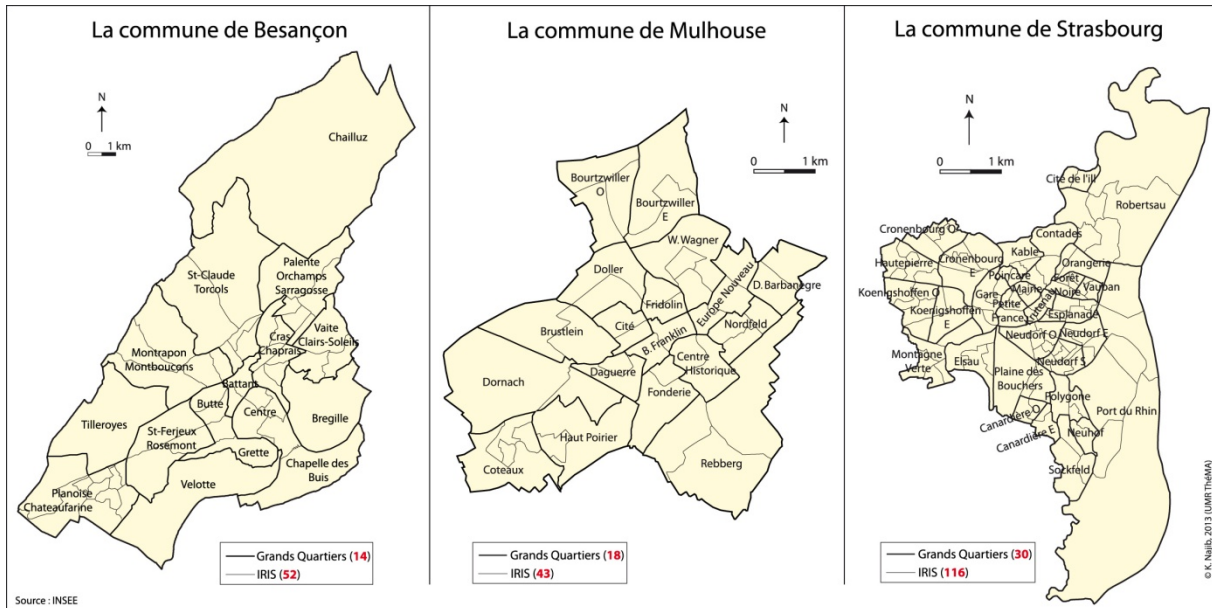


Figure 3 : Découpage en quartiers des villes-centres

La figure ci-dessus (agrandie en annexe 1) montre que la commune de Besançon, capitale de la région Franche-Comté, compte 52 IRIS réunis dans 14 grands quartiers. Dans la région Alsace, Mulhouse se compose de 43 IRIS regroupés en 18 grands quartiers et la capitale régionale de Strasbourg enregistre, elle, 116 IRIS rassemblés dans 30 grands quartiers.

Par ailleurs, ce zonage représente une première tentative d'élaboration d'une échelle spatiale interne à la commune avec une vocation statistique, même si Lipatz (2003) explique que le découpage territorial optimal pour le statisticien n'existe pas. Il ajoute, toutefois, qu'appliqué à des variables sociodémographiques, l'IRIS est relativement pertinent et efficace et met généralement en évidence les rapports que les habitants peuvent entretenir avec leurs espaces de vie. Ce découpage (appelé aussi IRIS-2 000²⁵), concernant les communes de plus de 5 000 habitants, est apparu à l'occasion de la diffusion du recensement de 1999 et a remplacé l'ancien zonage en quartiers de taille plus importante²⁶ et donc plus hétérogène. Le seuil de 2 000 habitants a été retenu sous l'accord de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) afin de respecter le secret statistique²⁷. La taille des IRIS peut fortement varier. En effet, certains IRIS peuvent correspondre à des parties communales peu habitées ainsi qu'à des zones d'activités où le nombre de salariés est au moins cinq fois supérieur à la population (Charlot et al., 2006). Il existe trois types d'IRIS ; l'IRIS d'habitat (regroupant au moins 2 000 habitants), l'IRIS d'activité (cumulant un fort nombre d'emplois)

²⁵ En référence à la taille minimale de 2 000 habitants.

²⁶ L'INSEE a donc abandonné en 1999 les quartiers IRIS-5 000 au profit d'unités spatiales plus petites : les quartiers IRIS-2 000.

²⁷ Ici, les données relatives aux revenus et à la nationalité ne sont donc plus accessibles.

et l'IRIS divers (classant des territoires atypiques ne pouvant pas intégrer les deux précédentes catégories). Parmi les trois espaces urbains d'étude, nous remarquons étonnement l'absence d'IRIS d'activité pour l'exemple mulhousien alors que nous en distinguons 21 dans l'unité urbaine strasbourgeoise (dont 16 uniquement dans la ville-centre) et trois dans la commune de Besançon qui compte aussi deux autres IRIS appartenant à la classe « IRIS divers ». Certains d'entre eux, très peu peuplés, ont été supprimés des analyses statistiques présentes dans la suite de ce travail de recherche (annexe 2).

Finalement, le choix de l'IRIS a l'avantage de rendre *a priori* les analyses statistiques plus robustes du fait de la plus grande homogénéité des unités spatiales considérées (Préteceille et al., 2005), ce qui rend son utilisation plus juste. De plus, Wong (1997) explique que le découpage le plus fin possible révèle des niveaux de ségrégation assez fort : « *a further side effect of the impact of homogeneity on segregation measurement is that smaller statistical enumeration units produce higher measured segregation levels. This is the so-called scale effect in measuring segregation* ». La petite taille de l'IRIS permet ainsi de réaliser différentes agrégations²⁸. Il est enfin important de préciser que dans ce travail de thèse, il peut arriver que nous utilisions simplement le terme de « quartier »²⁹ pour désigner un IRIS.

3.2. Trois espaces urbains du Nord-Est de la France

Besançon, Mulhouse et Strasbourg rassemblent des facteurs géographiques, socio-économiques et organisationnels qui les dotent d'un bénéfice comparatif particulier. Ces villes ont été choisies, rappelons-le, en fonction de leur taille et de la faible distance géographique qui les séparent. Cette proximité est certainement propice à des coopérations et des alliances, mais aussi des concurrences et des rivalités territoriales.

²⁸ Charlot et al. (2006), pour les besoins de leur analyse, ont travaillé à l'échelle des Triris (agrégation de trois IRIS contigus fabriquant ainsi une nouvelle entité territoriale spécifique) où la relative homogénéité sociale observée au sein de chaque IRIS n'est plus respectée.

²⁹ Ou quartier-IRIS.

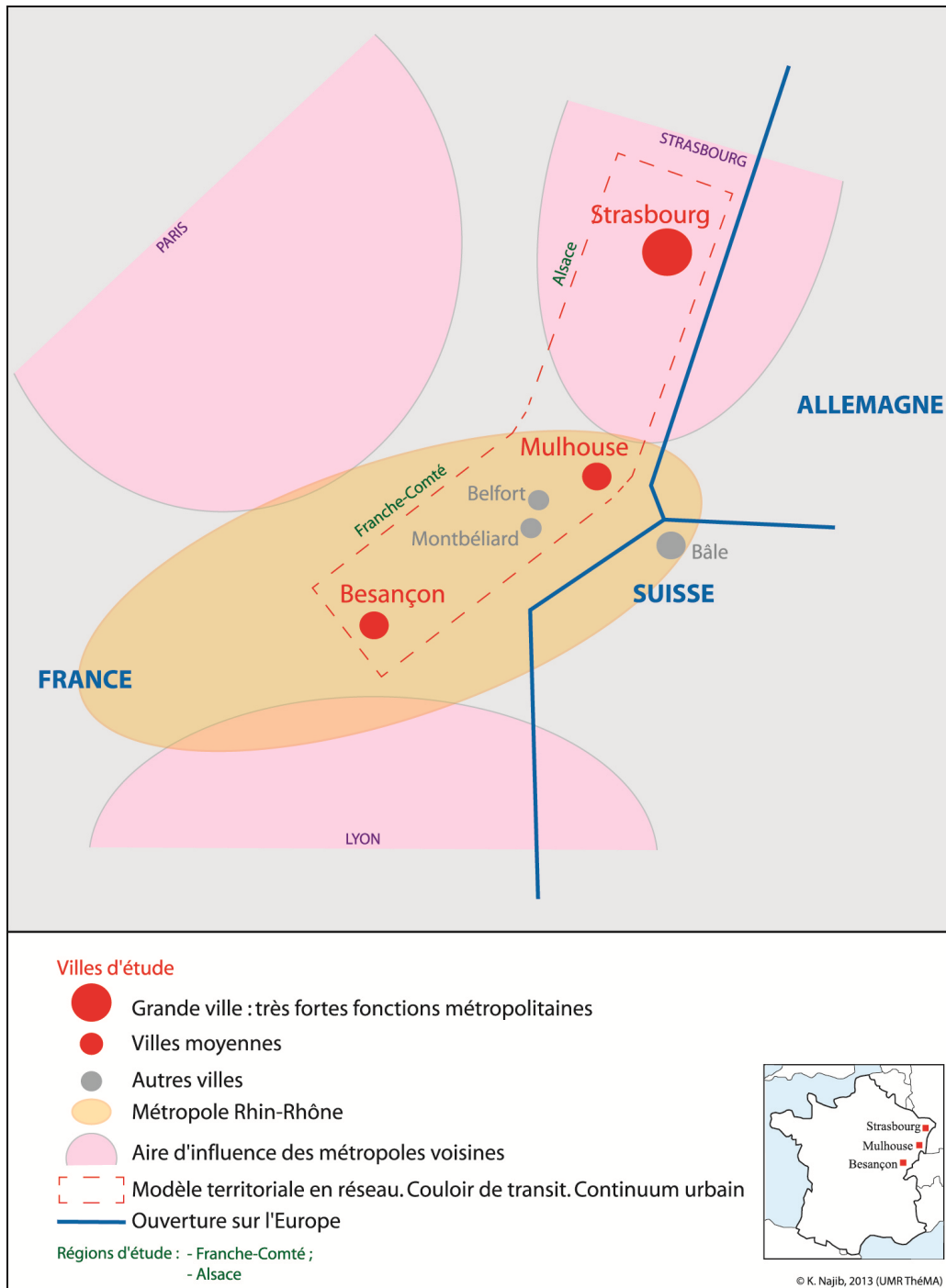


Figure 4 : Schéma synthétique de localisation des zones d'étude

	Besançon		Mulhouse		Strasbourg	
	Commune	UU	Commune	UU	Commune	UU
Habitants	117 599	135 652	111 860	243 679	272 116	450 375
Superficie (km ²)	65.1	122.4	22.2	239.1	78.3	240.2
Densité de population (hab/km ²)	1 807.8	1 108.6	5 043.3	1 019.0	3 447.1	1875.3
Nombre de ménages	60 233	67 452	48 345	103 546	127 781	205 439
Nombre de communes	1	11	1	21	1	23
Nombre de communes avec IRIS	1	0	1	7	1	8
Nombre de ZUS	4	0	6	3	7 (+0.5)	2 (+0.5)

Source : INSEE, 2008

Tableau 2 : Caractéristiques démographiques et géographiques des zones d'étude

Les caractéristiques démographiques et géographiques des trois zones d'étude sont détaillées dans le tableau ci-dessus. On observe que la composition des unités urbaines diffère fortement. La commune de Besançon n'est entourée que de 10 autres communes, toutes beaucoup moins peuplées et moins grandes en superficie qu'elle (figure 5). À l'inverse, la ville de Mulhouse est entourée de 20 communes qui possèdent presque toutes des superficies importantes. Notons que celle-ci s'étale sur une plus faible superficie. Son espace est trois fois plus restreint que celui de Besançon alors que sa population est presque aussi importante. Ainsi, la densité communale de Mulhouse est très élevée par rapport à celle de Besançon mais aussi à celle de Strasbourg. Enfin, cette dernière est également associée à une vingtaine de communes environnantes, mais elles sont beaucoup moins peuplées et plus petites en superficie qu'elle. Finalement, il s'agit, d'après l'INSEE, de trois unités urbaines de taille moyenne puisqu'elles possèdent toutes entre 10 et 30 communes.

Par ailleurs, dans les communes de banlieue, seules quatre communes environnantes à Strasbourg (Lingolsheim et les intersections de Bischheim/Schiltigheim et de Bischheim/Hoenheim/Schiltigheim/Strasbourg) et trois communes à Mulhouse (Illzach, Wittelsheim et Wittenheim) possèdent une ZUS alors que la banlieue de Besançon, trop peu développée, n'en comptabilise aucune. Les ZUS se situent donc principalement dans les communes-centres. Dans les exemples mulhousien et strasbourgeois, le nombre de ZUS est presque équivalent, on en compte respectivement neuf et dix (sachant qu'une ZUS strasbourgeoise se situe à la fois sur la ville-centre et la banlieue).

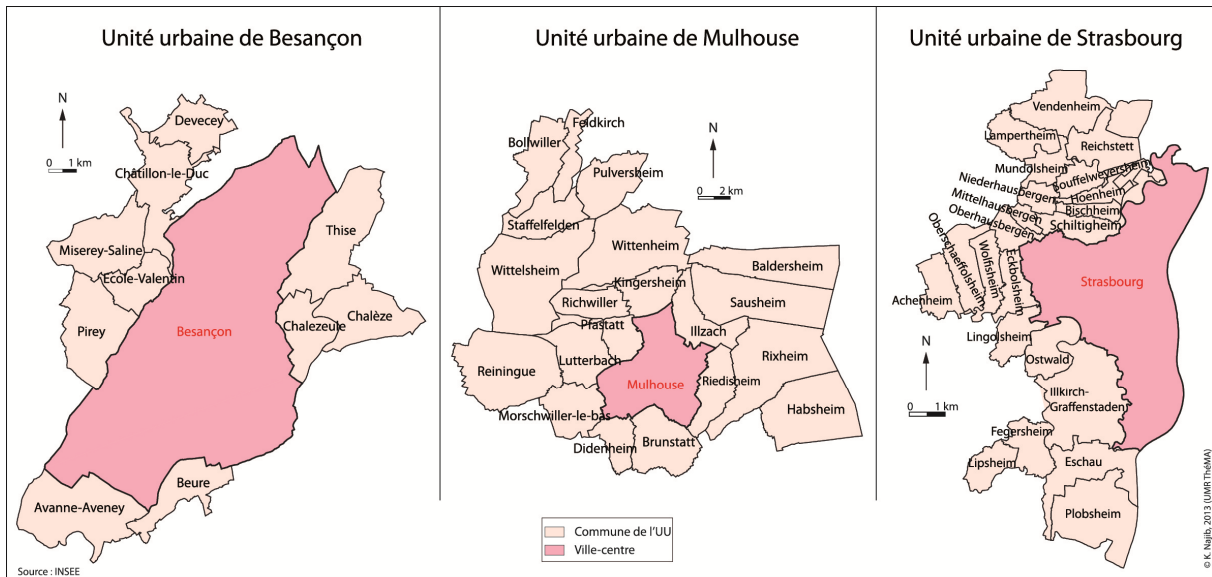


Figure 5 : Découpage en communes des unités urbaines

La figure 5 (agrandie en annexe 3) montre bien la forte domination de la ville de Besançon sur son unité urbaine, contrairement à Mulhouse et Strasbourg. La morphologie des unités urbaines est intéressante à détailler. En effet, l'unité urbaine de Besançon est limitée au Sud-Est par les plateaux jurassiens ainsi qu'au Nord par l'imposante Forêt de Chailluz. Celle de Mulhouse s'étale comme une tache d'huile de part et d'autre de la ville. Enfin, celle de Strasbourg est limitée à l'Est par la frontière allemande.

Conclusion :

Notre recherche propose une conceptualisation théorique qui combine deux approches complémentaires entre les formes classiques et nouvelles d'inégalités socio-spatiales. Par le biais d'analyses comparatives non seulement quantitatives et qualitatives, nous étudions, dans un premier temps, les différenciations et transformations socio-spatiales des trois espaces urbains de Besançon, Mulhouse et Strasbourg, et dans un second temps, les comportements résidentiels des Bisontins. Mais avant cela, il est important de retracer l'évolution du développement urbain des villes choisies afin de mieux saisir leur construction, leurs particularités, leur évolution et leurs logiques de peuplement. Cela aidera à mieux comprendre les analyses écologiques réalisées dans la deuxième partie de cette thèse.

La distribution spatiale des personnes, des groupes sociaux, des équipements, des activités n'est pas le fruit du hasard. La structure d'organisation sociale et urbaine contemporaine d'un espace résulte de son histoire locale. En effet, la ville est non seulement un héritage matériel de formes qui structurent des rapports spatiaux et sociaux complexes (Harari, 2005) mais aussi un lieu de mémoire, de cultures, d'identités... (Grafmeyer et Authier, 2011). Les diverses formes du bâti ainsi que la distribution spatiale des populations et des groupes sociaux sont le fruit d'une volonté d'aménagement et de gestion politique. Elles sont aussi soumises à des contraintes géographiques (le relief) ou économiques (le coût et la consommation d'espaces). Finalement, les trois espaces urbains de Besançon, Mulhouse

et Strasbourg donnent l'occasion d'une restitution de l'histoire urbaine, de compréhension des processus de construction, d'observation de l'évolution de l'urbanisation, des activités et des populations, de suivi des autorités municipales et politiques urbaines...

Chapitre 2 :

Besançon, Mulhouse et Strasbourg : de la cité historique à la ville contemporaine

Étudier la configuration et l'évolution d'une ville dans toutes ses composantes demeure un travail vaste et ambitieux (Jonas, 1994a), et il est très difficile de cerner le phénomène urbain dans sa globalité. Précédemment, nous avons posé les bases problématiques et contextuelles de notre recherche, il convient désormais de présenter et décrire les différents processus de constructions des trois agglomérations retenues (tantôt les unités urbaines, tantôt les villes-centres) : Besançon, Mulhouse et Strasbourg.

Le travail de restitution de la réalité locale nécessite la compréhension du fonctionnement contemporain à travers des informations qu'il a fallu aller chercher dans des travaux historiques, municipaux, administratifs mais aussi universitaires. Les sources nécessaires à cette analyse sont donc multiformes et la liste exhaustive en serait à la fois fastidieuse et impressionnante par son ampleur. Nous avons ajouté aux sources statistiques classiques issues des principaux recensements de la population non seulement des documents des services publics permettant de définir les politiques d'aménagement mais aussi plusieurs livres faisant référence à l'histoire urbaine des villes d'étude. Enfin, nous sommes allés sur le terrain à de multiples reprises afin de visiter, observer et mieux connaître ces trois territoires.

Nous savons que les rapports des hommes à l'espace changent selon différentes périodes de référence. Nous tenterons donc pour les trois villes d'étude de déceler la genèse des processus spatiaux (semblables ou différents) qui leur ont permis d'acquérir une structure spatiale particulière. « *La production et l'organisation de l'espace urbain se sont effectuées selon le rythme de la croissance de la plupart des villes françaises, sur lequel l'histoire locale a surajouté son empreinte et renforcé les particularismes urbains* » (Commerçon, 1988).

1. Besançon, capitale de la région Franche-Comté

1.1. Situations historique et géographique

Besançon est la capitale de la région Franche-Comté³⁰ qui fut tiraillée entre les rois de France, les ducs de Bourgogne et les empereurs d'Allemagne. Aujourd'hui, la région regroupe

³⁰ Une province gallo-romaine des Séquanes, l'un des peuples gaulois de l'Est de la Gaule.

quatre départements : le Doubs, le Jura, la Haute-Saône et le Territoire de Belfort qui présentent des paysages variés. Tout comme une grande majorité des villes (et surtout des capitales régionales) de la France d'aujourd'hui, Besançon ou *Vesontio* existait déjà à l'époque gallo-romaine (Fabriès-Verfaillie et Stragiotti, 2000b). D'abord, les romains ont développé un ensemble de villes situées essentiellement dans le Sud de la France ; le littoral méditerranéen mais aussi le long de la vallée de la Garonne. Ils ont également investi le fossé rhodano-rhénan, avec des villes comme Lyon, Chalon-sur-Saône ou Besançon. Ces deux axes disposaient déjà à cette époque de tissus économique, culturel et démographique importants.

Le site défensif est à l'origine de la ville de Besançon et le passage d'état de village (ou de bourgade) à un état de ville date de l'antiquité (Pumain et Saint-Julien, 1989). D'abord capitale de la tribu gauloise des Séquanes, Besançon fut conquise par Jules César³¹ et devint par la suite, métropole de la province romaine de la Grande Séquanaise. Après s'être évangélisée, Besançon devint au 2^{ème} siècle après J.C. un évêché puis un archevêché. Elle fut conquise par les Burgondes en 456 et fit ensuite partie du royaume de Bourgogne avant de devenir au cours du 13^{ème} siècle une ville libre impériale³².

Par la nature de son site, Besançon a toujours été une place forte. Charles Quint l'avait fait fortifier avec grand soin. Passée sous tutelle espagnole en 1649, elle fut conquise par Louis XIV et fut définitivement rattachée à la France par le traité de Nimègue de 1678 (Fabriès-Verfaillie et Stragiotti, 2000b). Sa vocation militaire s'affirma encore davantage et Louis XIV décida de faire de la ville un des bastions de la France de l'Est (Fohlen, 1982). Devenue capitale de la Comté française en 1677, elle recevra un Parlement, la Chambre des Comptes, l'Université et la Monnaie, constituant ainsi « *un patrimoine architectural remarquable avec de belles façades Renaissance en pierre calcaire gris-bleu* » (Fabriès-Verfaillie et Stragiotti, 2000b). Besançon abrite une citadelle construite par Vauban³³ – traduisant le système bastionné (plan relief en annexe 4) de la ville – et située sur une colline dominant la vieille ville.

Après la difficile période d'adaptation au régime français, vers 1730, apparaît une ère de grande prospérité matérielle qui dure jusqu'à la Révolution³⁴, où se développent les nombreux hôtels particuliers, les églises nouvelles et les constructions militaires, si typiques du Besançon actuel (Fohlen, 1982). Aussi, le centre historique possède non seulement le square archéologique Castan qui contient des vestiges gallo-romains mais également un patrimoine architectural très typique hérité de son histoire avec de nombreux musées, un centre culturel (ancienne caserne Lyautey) et les maisons natales de Victor Hugo, de Charles Fourier et des frères Lumière. Enfin, l'arc de triomphe, appelé la Porte Noire, est l'un des plus beaux monuments de Besançon avec ses sculptures représentant des divinités de la mythologie grecque et romaine en guise de décoration (*ibid.*). Ces divers attributs donnent à

³¹ Durant l'occupation de la ville par César, un texte de celui-ci montre que la ville – disait-il – « *possédait en très grande abondance tout ce qui était nécessaire pour faire la guerre* » (Fohlen, 1991).

³² Appartenant à l'Empire germanique.

³³ Vauban (1633-1707) est un architecte militaire et un urbaniste. Il fut nommé maréchal de France par Louis XIV à la fin de sa carrière.

³⁴ L'histoire de la Révolution en Franche-Comté commence à partir de 1787 (Fohlen, 1982) et a entraîné le déclin de Besançon surtout entre 1789 et 1799.

Besançon du prestige, attirent les touristes et contribuent à renforcer l'attachement des habitants au patrimoine local.



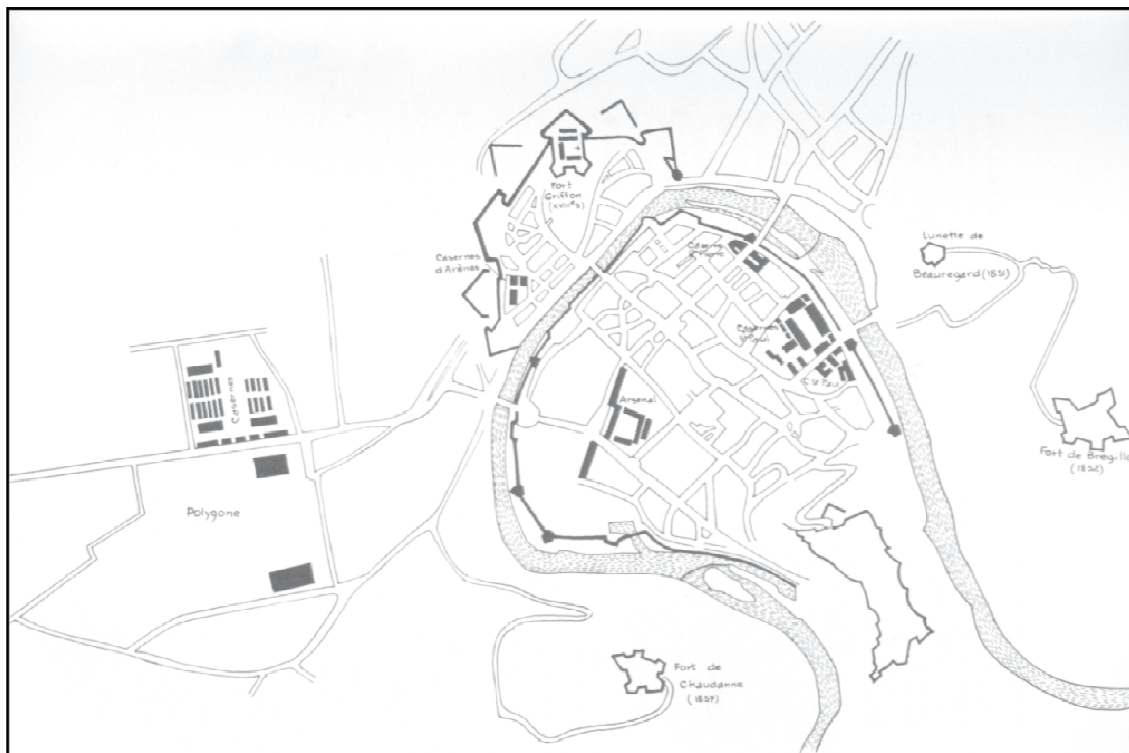
Source : Géoportail

Carte 1 : Carte de Cassini³⁵ de Besançon

La ville est née, comme nous le montre la carte ci-dessus, dans un méandre encaissé de la rivière du Doubs. Malgré des altitudes ne dépassant pas les 500 mètres, le premier plateau du Jura produit tout de même un effet barrière, qui bloque le développement de l'agglomération vers le Sud-Est en direction des plateaux jurassiens. Les quartiers situés à l'intérieur de la Boucle du Doubs ainsi que les vieux faubourgs d'Arènes, de Charmont et de Battant (représentés en rouge sur la carte 1) constituent le centre historique. Celui-ci correspond aujourd'hui au centre-ville, qui après avoir été restauré, s'impose aussi comme un pôle d'emplois et de loisirs. Le quartier Battant (anciens quartiers de Battant, Arènes et Charmont) bénéficie d'un puissant système de fortification (construit également par Vauban) que commande le fort Griffon, un monument militaire qui date du 17^{ème} siècle (Chevalier et Scherrer, 1957). Au 18^{ème} siècle, l'intérieur de la Boucle présente un habitat lâche alors que dans le faubourg de Battant les maisons sont serrées les unes les autres puisqu'il s'agit principalement de maisons de vigneron. Ainsi, malgré la présence de monuments et places symboliques, la ville conserve des aspects semi-ruraux. La ville vers les années 1840 reste encore principalement enfermée dans son méandre. La figure ci-après montre que vers le

³⁵ Une légende détaillée est disponible depuis l'adresse URL : <http://cassini.seies.net>.

milieu du 19^{ème} siècle, la ville est protégée par des fortifications, principalement le long du lobe convexe de la Boucle ainsi qu' autour de l'avancée de Battant. En outre, toutes les hauteurs alentours sont occupées par des forts (Griffon, Chaudanne, Bregille, Beauregard) (*ibid.*).

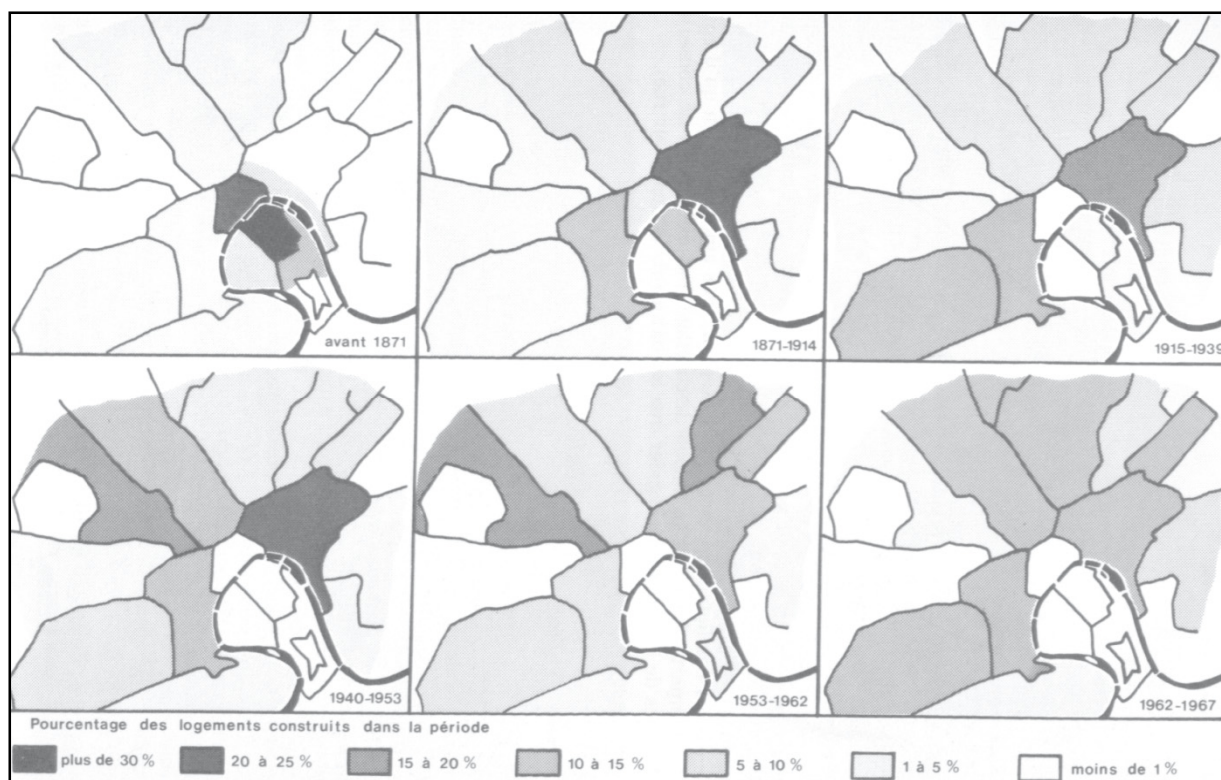


Source : C. Gressot, citée selon Fohlen, 1982

Figure 6 : Établissements militaires à la fin du 19^{ème} siècle

1.2. Extension extra-muros de la vieille ville

À partir du milieu du 19^{ème} siècle, l'élan de l'activité industrielle (notamment horlogère), la désagrégation du vignoble ainsi que l'installation de la gare ferroviaire (de la Viotte) ont permis l'extension de la ville à partir du centre historique. Cette nouvelle urbanisation a contribué à modifier le visage de la ville.



Source : Carte n°34 du SDAU, citée selon Fohlen, 1982

Figure 7 : Évolution de la construction au centre de Besançon

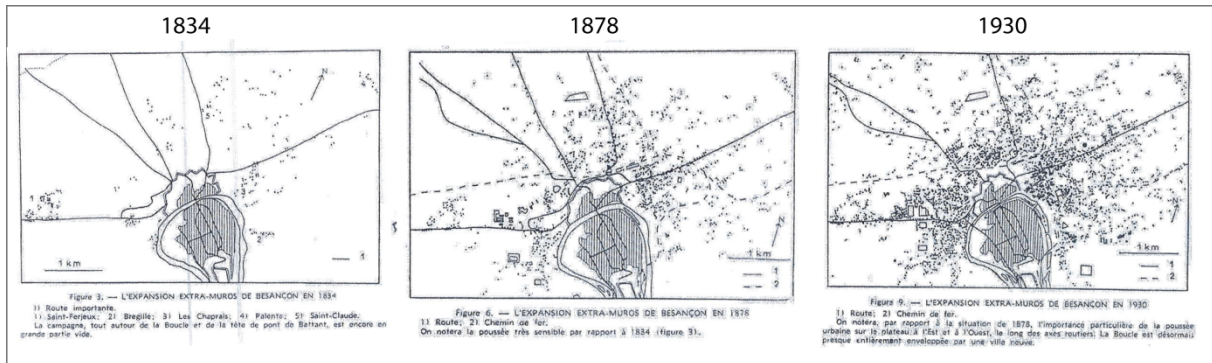
Avant 1871, la construction de nouveaux logements intra-muros persiste encore comme le montre la figure ci-dessus ; il s'agit – d'après Chevalier et Scherrer (1957) – principalement de la création d'un quartier nouveau, sous opération d'assainissement, à savoir le quartier de Saint-Amour. Au début du 20^{ème} siècle, les emplacements constructibles disponibles à l'intérieur de la Boucle deviennent de plus en plus rares. Pour des raisons économiques, les ouvriers et artisans (principalement horlogers) vont s'emparer de la zone externe alors que la bourgeoisie, elle, se maintient nettement dans la Boucle (*ibid.*). Toutefois, la croissance démographique durant l'entre-deux-guerres entraîne une sérieuse crise du logement. Le manque de logements et l'insalubrité se font sentir surtout dans les quartiers de Battant-Charmont-Arènes³⁶. Le lotissement sera privilégié et deviendra à cette époque le principal modèle d'expansion de l'habitat bisontin. Ainsi, en 1926, plus de la moitié des Bisontins réside encore à l'intérieur de la Boucle ou les quartiers d'Arènes, de Charmont et de Battant³⁷ (Borraz, 1998). Dix ans plus tard, ces mêmes quartiers enregistrent moins de la moitié de la population bisontine (*ibid.*), le mouvement d'émigration prend donc de l'ampleur.

Si l'on observe plus finement l'expansion de la ville entre les 19^{ème} et 20^{ème} siècles, on constate comme le montre la figure 8, la naissance de nouveaux quartiers bisontins. Autour

³⁶ Ces vieux faubourgs enregistraient déjà en 1907 un taux de mortalité de 27.3‰ contre 16.7‰ dans la Boucle particulièrement dû à la tuberculose. La pauvreté des habitants, le surpeuplement, la vieillesse et le délabrement de nombreux immeubles y semblaient aussi particulièrement plus élevés (Fohlen, 1982).

³⁷ Les quartiers de la Boucle sont plutôt d'obédience politique droitrière et radicale alors que les quartiers d'Arènes, de Charmont et de Battant sont, eux, plutôt socialo-communistes (Borraz, 1998).

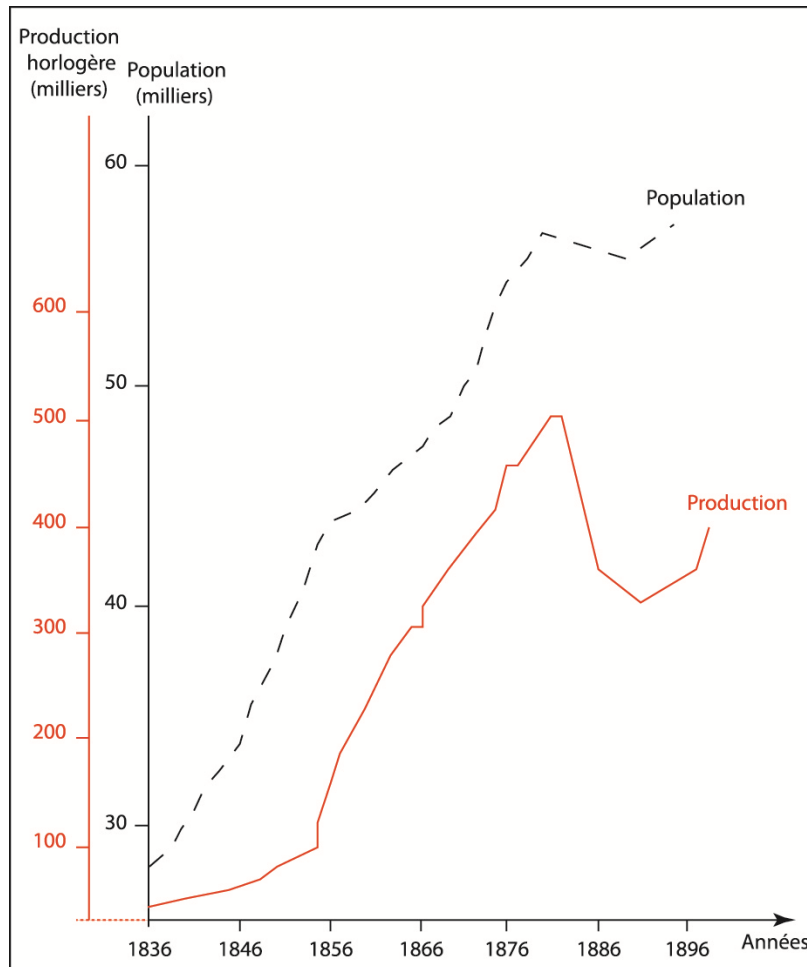
des années 1840, il existe seulement six noyaux ruraux sur le territoire communal. On distingue les villages de Bregille, Velotte, Chaprais, Palente, Saint-Claude et Saint-Ferjeux.



Source : Chevalier et Scherrer, 1957

Figure 8 : Expansion extra-muros de Besançon de 1834 à 1930

Par la suite, la création de la gare Viotte (en 1855) a permis l'amplification de cette urbanisation, notamment du côté des Chaprais au Nord-Est. Ce quartier qui renferme diverses fonctions – résidentielle, industrielle, commerciale – a été construit spontanément. Il s'y dégage donc un sentiment d'incohérence qui est encore visible aujourd'hui. En 1878, on note une multiplication de nouvelles constructions qui se font le long des chemins ruraux (qui par la suite deviendront des rues) et sans aucun plan prédéfini. Dans cette partie externe, se développent aussi quelques bâtiments publics (tels que la caserne Saint-Ferjeux, la Prison, l'Observatoire, le funiculaire de Bregille...) ainsi que de nombreux ponts (comme ceux de Battant – construit durant l'époque romaine –, Bregille, Canot, de la République), ce qui participe davantage à l'extension de la ville. L'industrie horlogère va également être responsable de l'expansion économique de la ville, attirant ainsi de nombreux ruraux et même des Alsaciens-Lorrains.



Source : Repris de Chevalier et Scherrer, 1957

Figure 9 : Parallélisme entre la production horlogère et l'évolution de la population de Besançon

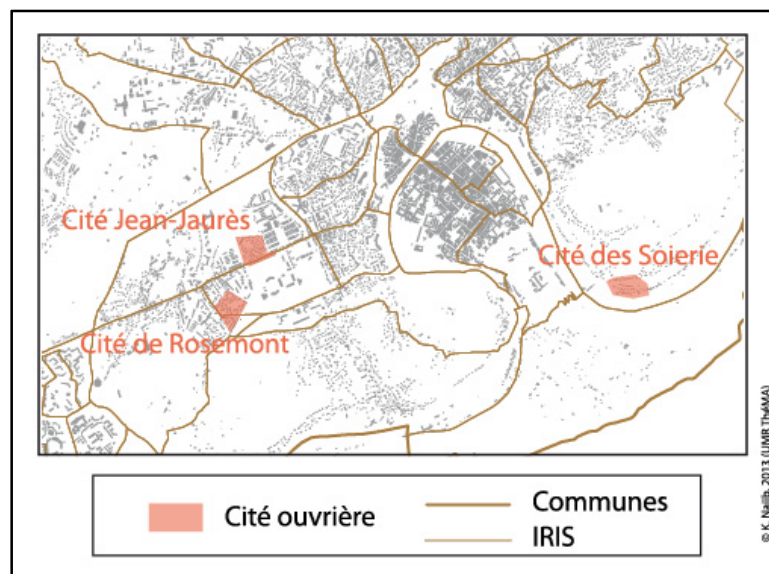
Chevalier et Scherrer (1957) montrent une forte correspondance entre la poussée de production horlogère et la croissance démographique. En effet, la production est décuplée entre 1840 à 1883 (passant de 50 000 à 500 000 unités) et la population, elle, double sur la même période (allant de 28 329 à 57 061 habitants). Par la suite, vers 1880, la population arrête brusquement d'augmenter en raison d'une crise économique qui bouleverse la ville. Cette crise est le résultat du déclin non seulement de la viticulture mais aussi de la production horlogère³⁸ qui plonge les Bisontins dans de graves difficultés économiques (chômage, abaissement de salaires...). Une décennie plus tard, l'économie et la croissance de la population bisontine repartent lentement notamment grâce aux progrès techniques horlogers mais aussi à l'arrivée de nouvelles usines (particulièrement dans le domaine de la papeterie et soie artificielle) et de stations thermales (en bordure de la Promenade Micaud mais aussi à Miserey, une commune de la banlieue). Les nouvelles usines, localisées à l'extérieur de la Boucle, favorisent l'installation massive de familles principalement ouvrières.

Autour des années 1920, de nouvelles industries émergent (la bonneterie, la confection mais aussi la construction mécanique). Et l'horlogerie connaît toujours des heures de gloire

³⁸ Le marché suisse plus sophistiqué a, à cette époque, supplanté le marché français.

qui se concrétisent par la création de la grande École Nationale de l'Horlogerie (ÉNH). Le plan de 1930 (figure 8) montre une extension de la ville dans toutes les directions avec en particulier une poussée vers le quartier de la Butte au Nord-Ouest, ou vers Bregille au Sud-Est et Montrapon au Nord. Le nombre d'habitants extra-muros va même jusqu'à dépasser celui des habitants intra-muros (*ibid.*). De plus, avec l'automobile, les commerçants, médecins et notables ne vont plus forcément rester dans la vieille ville et partent s'installer à leur tour, dans la banlieue, laissant leurs logements intra-muros faire office de bureaux ou de cabinets d'affaires. Ainsi, la banlieue se transforme et s'embourgeoise.

Pendant l'entre-deux-guerres, les constructions de maisons individuelles se regroupent sous la forme de lotissements qui bénéficient des crédits de la loi Loucheur. Les maisons regroupées dans des cités ouvrières ont été construites dans le but de loger et stabiliser les salariés d'usines. À Besançon (figure 10), on distingue trois cités de ce type. La cité des Soieries, localisée au Près-de-Vaux en bordure du Doubs, compte 18 maisons abritant les employés de l'usine de soierie et papeterie³⁹. Les cités Jean-Jaurès et Rosemont, elles, ont été construites par l'Office Départementale d'HBM (Habitations à Bon Marché) qui devait répondre à des besoins urgents en logements populaires. Ces deux cités, situées dans le quartier de Saint-Ferjeux, comportent à elles deux près de 200 maisons hébergeant principalement des ménages issus de la classe moyenne (*ibid.*).



Source : BD Topo-IGN et Chevalier et Scherrer, 1957

Figure 10 : Les cités ouvrières bisontines (non exhaustif)

³⁹ Cette usine s'est transformée par la suite en l'usine Rhodiacéta (qui intègre de nouvelles productions) qui est devenue aujourd'hui une friche industrielle. Un complexe culturel s'y finalement développé.



Source : P. Frankhauser, 2009

Figure 11 : Une rue de la cité Jean Jaurès

Finalement, ces nouveaux quartiers résidentiels apparaissent comme un ensemble très peu organisé où se mélangent diverses habitations ainsi que de nombreux établissements publics ou industriels. Ce « nouveau Besançon » contrastait donc fortement avec la vieille ville qui jouissait d'une relative uniformité. C'est seulement quelques décennies plus tard que les grands immeubles collectifs se développeront, transformant encore plus fortement le paysage urbain français.

1.3. Apparition des cités périphériques

Avec la croissance démographique, les habitants de Besançon se sont organisés différemment et se sont installés dans les espaces périphériques, développant ainsi une « banlieue » qui n'existait pas. En effet, il y a encore plusieurs décennies, Besançon apparaissait comme une ville moyenne au milieu de la campagne.

Les autorités bisontines ont progressivement cherché à apporter un rayonnement régional à la ville de Besançon. Dans ce sens, le plan Boutterin⁴⁰ visait dans les années 1930 à mieux gérer l'urbanisation du Nord-Est de la commune en proposant non seulement de larges percées et une multiplication des rue et des espaces verts, mais aussi des lieux réservés au développement des cités-jardins (Fohlen, 1982). Or, comme nous venons de le voir, les espaces disponibles sont difficilement mobilisables dans le centre et péricentre bisontins. Ainsi, les zones libres sélectionnées pour l'édification des milliers de logements demandés se localisent dans des zones périphériques, parfois très éloignées. Ces zones s'étendent du Nord-Est au Sud-Ouest au-delà de la vieille ville et constituent un cadre particulièrement propice à l'édification de plusieurs milliers de logements (Chevalier et Scherrer, 1957). Ainsi, de nouveaux quartiers⁴¹ voient le jour après la Seconde Guerre mondiale et constituent une

⁴⁰ L'architecte Maurice Boutterin (1882-1970) était chargé du plan d'extension de Besançon dans les années 1930.

⁴¹ Parallèlement à l'implantation de ces cités d'habitat, des constructions ponctuelles de taille importante ainsi que des petits collectifs de bâtiments s'associent aux habitations plus anciennes. Ce phénomène est dû en grande

première couronne urbaine qu'un boulevard périphérique construit dans les années 1960 va ceinturer. Cette nouvelle transformation du paysage urbain a permis à Besançon de devenir une ville de taille relativement importante (Fohlen, 1982).

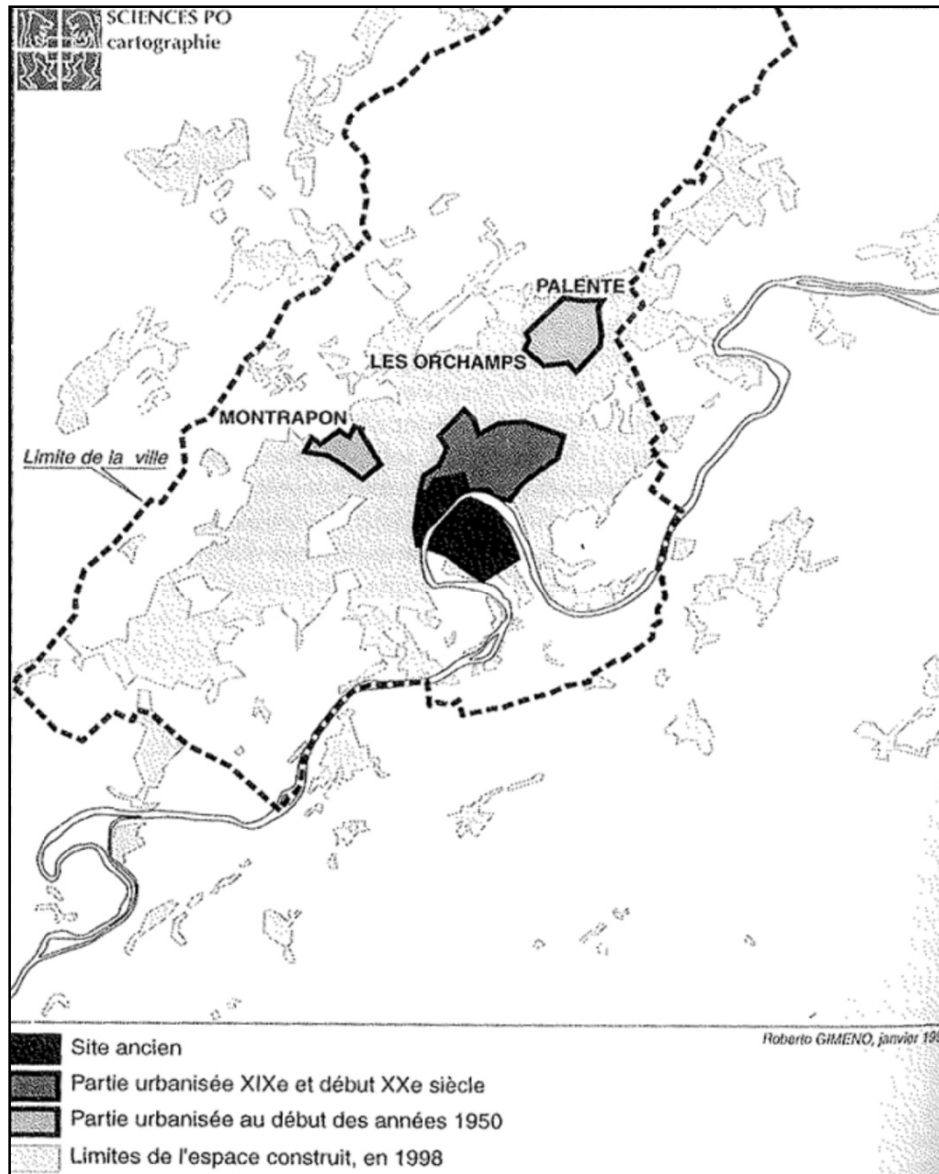
1.3.1. Les premières cités-jardins bisontines

Comme l'autorité militaire ne voulait pas abandonner les casernes Ruty et Sarrail (situées à l'intérieur de la Boucle), il est devenu peu à peu évident que les constructions de logements sociaux se feraient dans la périphérie éloignée du centre. Dès 1952-53, le Comité Régional du Logement⁴² (CRL) acquiert le Polygone de Palente⁴³ (appartenant également à l'Armée) ainsi que des terrains (plus précisément la propriété Démangel) à Montrapon, qui bénéficient du fait d'être peu accidentés. Ainsi, le comité réalise les deux premières cités bisontines (carte 2 et figure 11) avec l'aide de prêts du Crédit foncier garantis par la municipalité. Dans ces deux nouveaux quartiers, le parti pris est de mêler des maisons individuelles à des immeubles de quatre étages, même si nous retrouvons tout de même quelques tours à Montrapon. Le CRL va, par la suite, effectuer d'autres opérations sur des terrains aux Orchamps à côté de Palente ainsi qu'à la Bouloie, les Montboucons et l'Observatoire près de Montrapon (Borraz, 1998).

partie au premier promoteur de la ville de Besançon à savoir la Société Moderne pour les Commerces et les Immeubles (SMCI), créée en 1937 (Houot, 1999).

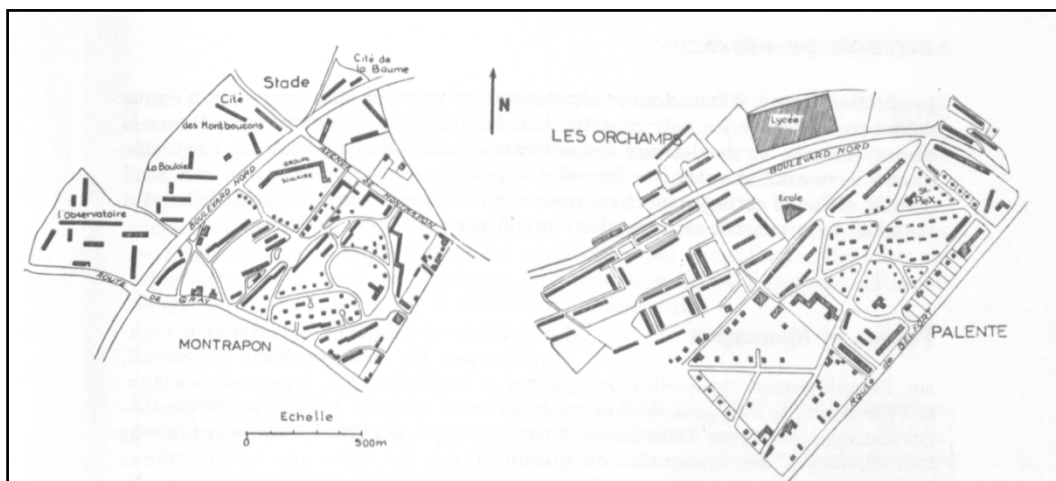
⁴² Le CRL est dirigé par des industriels de Montbéliard et s'est implanté à Besançon en 1953.

⁴³ Un quartier qui était à l'origine composé de plusieurs granges.



Source : R. Gimeno (Cartographie-Sciences Po), citée selon Borraz, 1998

Carte 2 : Localisation et étendue des deux premières cités bisontines



Source : B. Petit, citée selon Fohlen, 1982

Figure 12 : Plans des cités de Montrapon et de Palente-Orchamps

La figure 12 montre que les plans des deux cités sont assez différents. Le quadrilatère de Palente s'organise rigoureusement autour de ses deux diagonales tandis que les rues de Montrapon paraissent beaucoup plus souples. Plus précisément, Fohlen (1982) explique qu'à la fin des années 1950, la population de Palente et de Montrapon est en majorité ouvrière et composée de jeunes couples avec enfant(s). Ces habitants viennent avant tout des quartiers insalubres du centre historique bisontin puis du monde rural. De plus, les appartements de ces deux cités présentaient des inconvénients manifestes (absence de chauffage central, d'ascenseurs, de garages, de structures culturelles, de cafés, de locaux paroissiaux, d'aires de jeu, d'espaces verts...); ces problèmes ont en effet rapidement alarmé la municipalité⁴⁴. Bien qu'on ne puisse pas assimiler ces deux premières cités bisontines aux espaces qualifiés de grands ensembles, le paysage urbain présente également une grande monotonie. Ainsi, le but initial qui était de créer des cités relativement autonomes n'a pas été atteint : « *en réalité, situées à deux ou trois kilomètres du centre, elles en sont assez éloignées pour en souffrir, mais pas assez pour que s'impose la nécessité de réalisations immédiates* » (ibid.).

1.3.2. À la recherche de modernisation et d'équipement

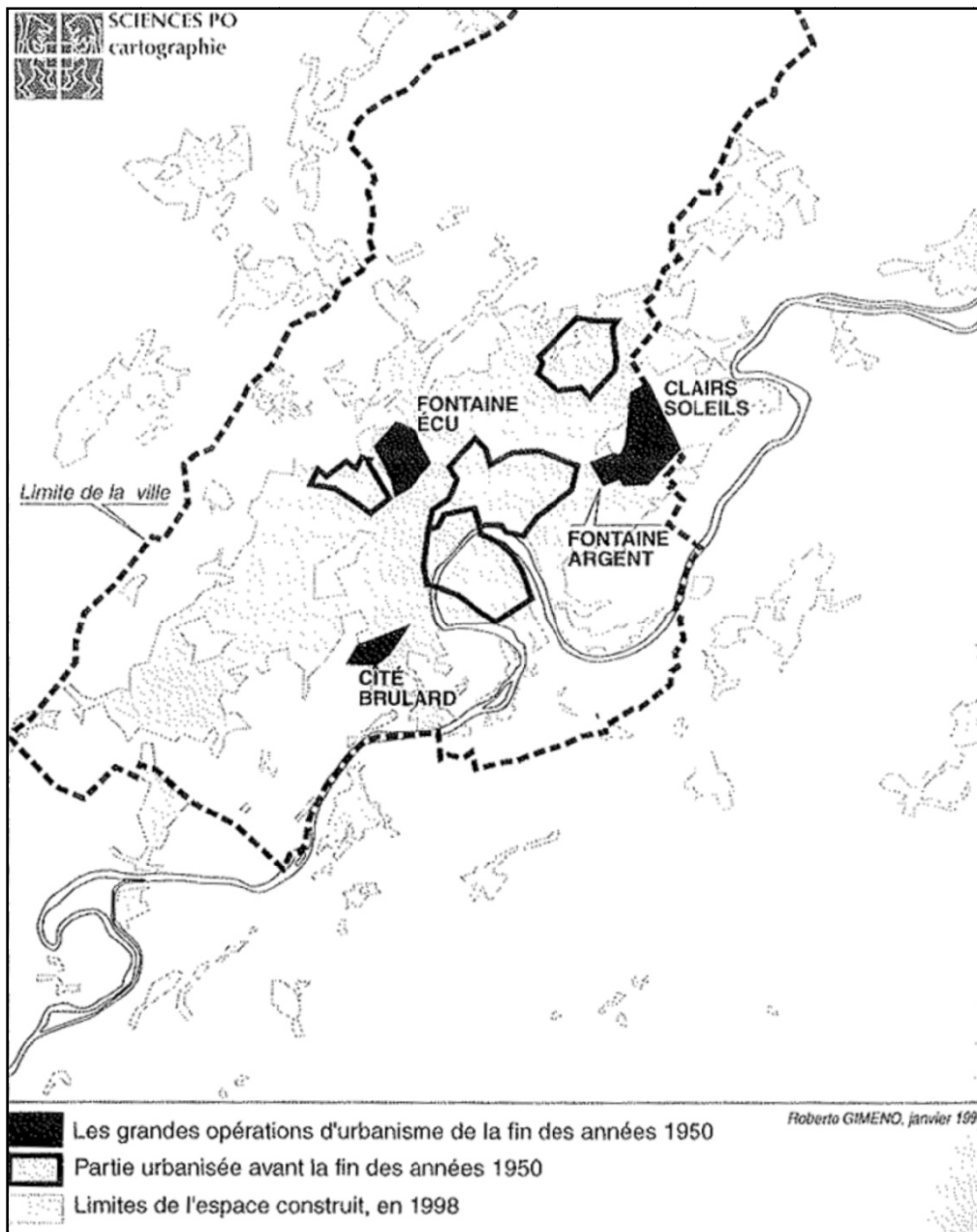
Afin de pallier les problèmes précités, de nouveaux choix pour les années 1960 sont préférés. Ici, l'idée est de remédier au sous-équipement des cités et à l'implantation désordonnée des immeubles. Pour ce faire, un plan de modernisation et d'équipement est donc élaboré à Besançon en 1961-62 mettant en avant différentes priorités :

- Trois zones d'habitations : la rénovation du vieux centre (spécialement Battant), le développement du « Second Besançon » et surtout la construction de la ZUP de Planoise ;
- Deux zones industrielles : à Palente et surtout à Trépillot ;
- Une zone universitaire : à la Bouloie ;
- Une zone d'équipements sportifs : à la Malcombe ;
- Enfin, un boulevard (parcourant la ville d'Est en Ouest) ainsi que des aires de stationnement.

À partir de 1957, l'Office Public d'Habitations à Loyer Modéré (OPHLM) prend la relève du CRL et développe de nouvelles grandes opérations⁴⁵ de construction de logements.

⁴⁴ Par exemple, à Palente, s'est développé en 1959 le CCPPO (Centre Culturel Populaire de Palente-Orchamps) par des habitants du quartier – principalement des militants syndicalistes et politiques, surtout des cégétistes et des communistes – qui ont décidé de s'investir dans ce quartier déshérité, éloigné du centre et dépourvu d'équipements sociaux (Fohlen, 1982).

⁴⁵ L'Office – remplaçant les Habitations à Bon Marché (HBM) en Habitations à Loyer Modéré (HLM) – fait appel, pour ces opérations, à des prêts du Crédit Foncier mais aussi de la Caisse d'Épargne et de la Caisse des Dépôts et Consignations (Borraz, 1998).



Source : R. Gimeno (Cartographie-Sciences Po), citée selon Borraz, 1998

Carte 3 : Les nouvelles cités bisontines

Une fois encore, ces opérations s'éloignent du centre-ville pour des raisons liées aux contraintes du relief et aux coûts des terrains. Pour se démarquer des deux premières cités et pour répondre à une demande croissante de logements⁴⁶, les grands immeubles (tours et barres abritant entre 50 et 300 appartements) sont privilégiés. Nous distinguons donc dans la carte 3 la cité Brulard (encore nommée « les 408 », en référence au nombre de logements réalisés), Fontaine-Écu (qui compte 316 logements) et Clairs-Soleils (qui en compte 306). Cette

⁴⁶ La progression démographique entre 1945 et 1968 est qualifiée, selon Fohlen (1982), de spectaculaire, passant de près de 63 000 habitants à plus de 110 000. Cette extraordinaire poussée démographique est due en grande partie aux migrations internes du monde rural, mais aussi à l'immigration et aux rapatriements liés à la décolonisation. Elle a entraîné, rappelons-le, les acteurs politiques à trouver rapidement des solutions aux problèmes des logements et d'équipements urbains.

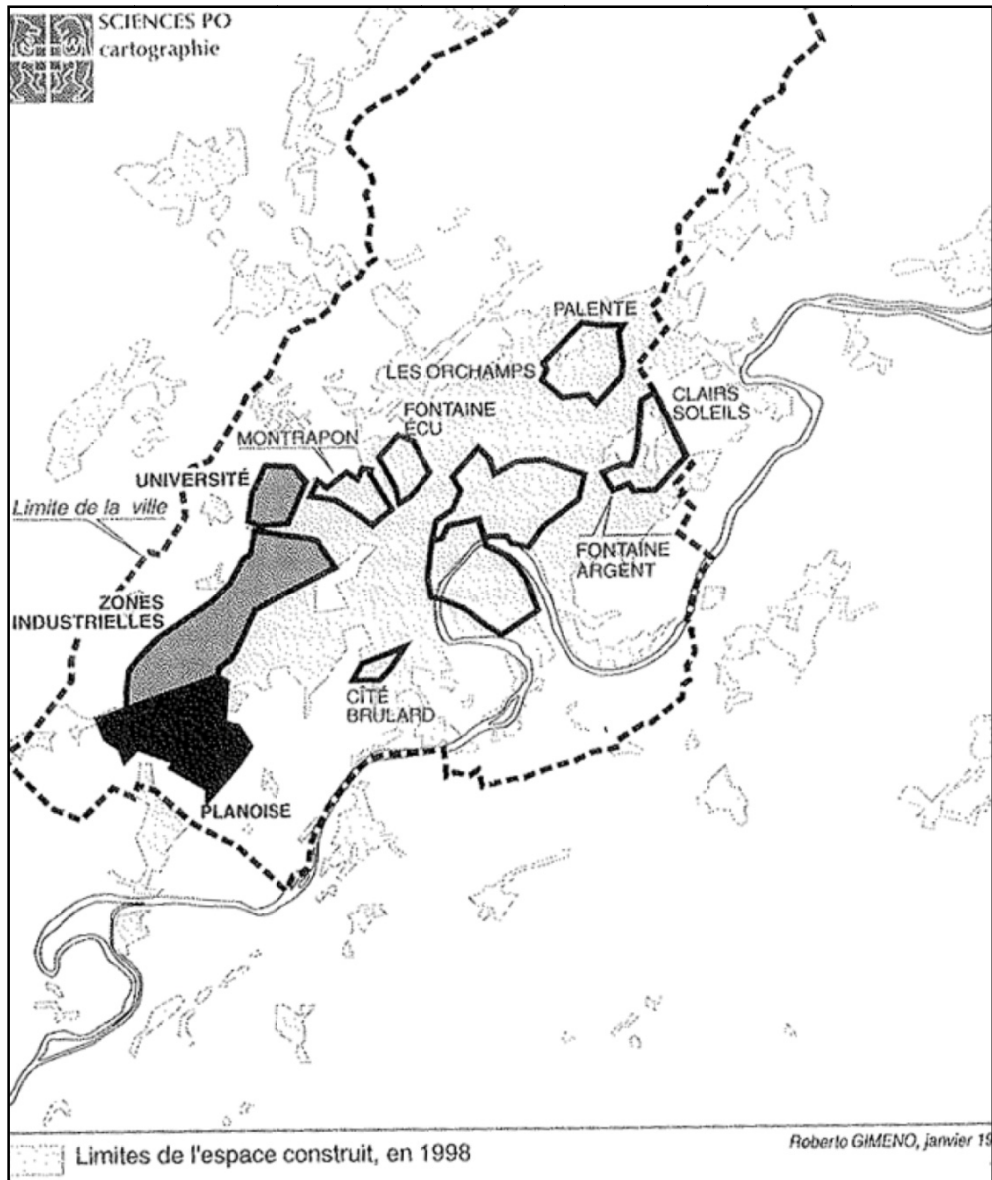
dernière cité a malheureusement très vite connu une dégradation de certains de ces bâtiments (surtout au niveau des entrées et cages d'escaliers) (Fohlen, 1982). Ces cités d'habitat social construites à la hâte durant les années 1950 et 1960 ont généralement commencé à se dégrader vingt ans plus tard, à partir des années 1980. Des programmes de réhabilitation seront alors entrepris. Le premier concerne le quartier des Clairs-Soleils où est lancé en 1981 le programme HVS qui vise à améliorer les relations sociales. Il est suivi par le projet de DSQ dans le quartier de Montrapon.

Toutes ces grandes opérations immobilières ont bien évidemment modifié le visage de la ville de Besançon. Elles ont été conduites principalement par les offices d'HLM du département du Doubs, la ville de Besançon et le CRL, sous la direction de l'industriel Lucien Brochet qui a beaucoup œuvré pour le logement populaire bisontin. On peut noter que ces constructions n'ont pas investi la partie Sud⁴⁷ de la ville, la partie urbanisée s'étendant de Palente à Saint-Ferjeux. Au-delà, à l'extrême Sud-Ouest de la ville, les autorités bisontines commencent à envisager la création d'une ville-satellite au pied de la butte de Planoise, qui pourrait apparaître comme un second pôle urbain.

1.3.3. La ZUP de Planoise : une ville dans la ville

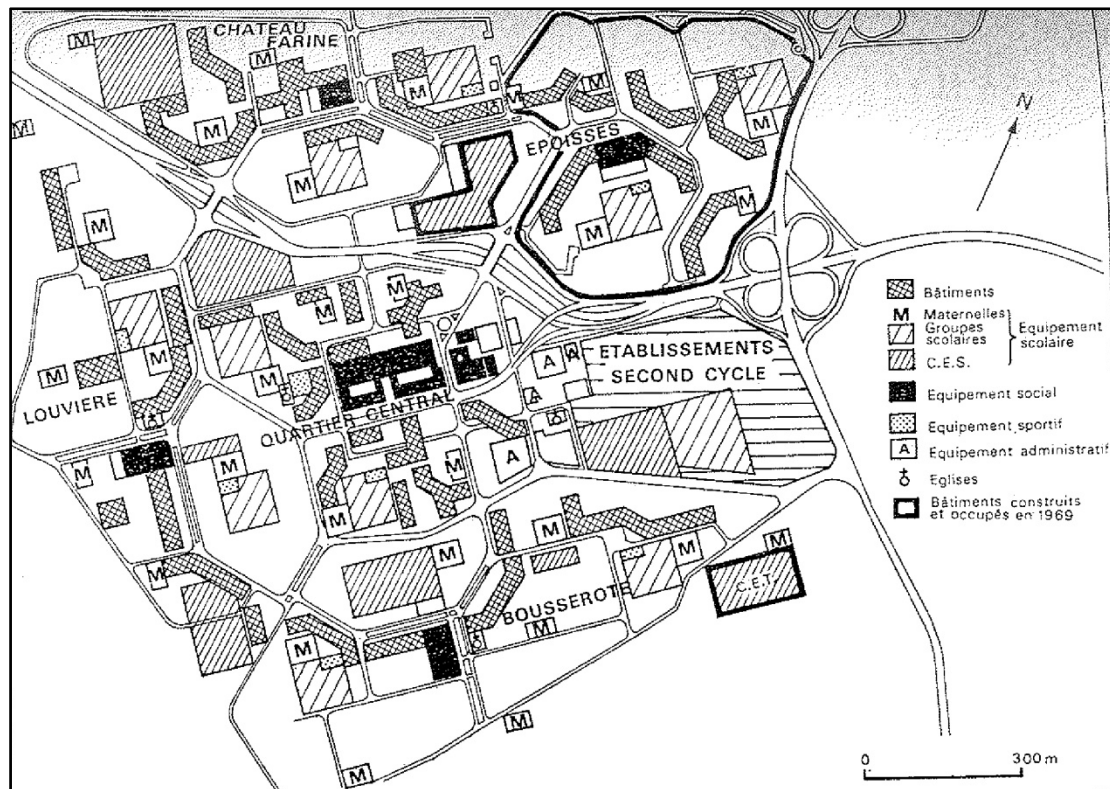
La décision municipale de construire à Planoise une ZUP fut acceptée par la tutelle ministérielle en 1962. Le but était de créer une nouvelle ville autonome dotée de tous les équipements et infrastructures nécessaires et ainsi d'accueillir les nombreux nouveaux arrivants. L'architecte-urbaniste Maurice Novarina fut chargé d'établir un plan comprenant sur 128 hectares près de 13 500 logements pour une population d'environ 40 000 habitants.

⁴⁷ Dans le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) de Besançon, apparaît une ceinture verte (annexe 5) dans laquelle toute réalisation de zones pavillonnaires est interdite. Cette ceinture isole Besançon de ses communes voisines. Par la suite, les autorités bisontines revoient à la baisse cette interdiction. Aussi, dans le Sud de la ville, deux collines verdoyantes proches du centre-ville – les collines de Chaudanne et de Bregille – abritent plutôt des villas. En effet, les espaces en hauteur ont pour habitude d'être occupés par la bourgeoisie. Cela dit, la raideur des pentes ainsi que l'étroitesse des cluses de Rivotte et Tarragnoz ont rendu l'édification de grands immeubles particulièrement difficiles.



Source : R. Gimeno (Cartographie-Sciences Po), citée selon Borraz, 1998

Carte 4 : La ZUP de Planoise



Source : G. Charles, citée selon Fohlen, 1982

Figure 13 : Plan directeur des équipements généraux de la ZUP de Planoise

Les travaux débutent réellement en 1963 et la construction des logements en 1965. 1 500 logements, financés par la SAIEM-B (Société Anonyme Immobilière d'Économie Mixte de Besançon), ont été livrés en 1968 dans le quartier des Époisses et en 1970 dans celui de Châteaufarine (400 logements pour les quartiers actuels de Piémont et d'Île-de-France) (Fohlen, 1982). Mais, dès 1970, en raison d'un taux de remplissage insatisfaisant et d'une réduction des crédits, le projet est considéré comme trop ambitieux ; seuls les deux quartiers des Époisses et de Châteaufarine sont finalement maintenus. En 1975, Planoise compte près de 4 900 logements et 13 500 habitants (soit un bisontin sur huit) et en 1982, la ZUP enregistre environ 7 600 logements et 20 400 habitants (soit un bisontin sur six) (Borraz, 1998). La ville-satellite initialement prévue n'a donc pas vu le jour mais le premier et seul quartier de grands ensembles de Besançon est sorti de terre.

Ces nouveaux types de quartiers périphériques ont développé un nouveau type de commerce : la grande surface qui concurrence le commerce de détail⁴⁸ de la vieille ville. À l'Ouest de Planoise, une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté), approuvée par le Conseil Municipal du 23 avril 1979 (Houot, 1999) ainsi qu'une zone pavillonnaire se sont implantées dans les années 1980 et ont contribué à améliorer l'image du quartier qui finit par être relativement bien desservi et bien relié au centre-ville.

⁴⁸ Au-delà du centre historique, les commerces traditionnels sont plus inhabituels, ils restent malgré tout encore importants dans le quartier des Chaprais mais se font très rares dans les quartiers de Saint-Claude ou Saint-Ferjeux (Fohlen, 1982).

Finalement, l'implantation de nouvelles cités d'habitat social, la réhabilitation du centre historique, la densification des quartiers voisins de la Boucle ainsi que la progression démographique apparaissent comme des faits qui ont incontestablement marqué le développement de la ville de Besançon. Celle-ci connaît également dès la fin des années 1960 un mouvement de suburbanisation qui restera malgré tout relativement modeste. Cette couronne « périurbaine » se compose des communes de Franois, Pouilley-les-Vignes, Chalezeule, Thise, Chatillon-le-Duc, École-Valentin... (Ormaux, 2012).

1.4. Naissance d'une « métropole »

Sur un plan économique, Besançon connaît dès la fin du 19^{ème} siècle un dynamisme incontestable (entre autres avec l'horlogerie). Mais la ville, comme toutes les petites capitales régionales françaises, éprouve des difficultés à assurer un développement économique endogène (Ormaux, 2012). La ville souffre par exemple de la contestation de son rôle par le Nord-Est comtois. En effet, elle partage son leadership sur la région⁴⁹ avec une autre conurbation importante ; celle de Belfort-Montbéliard. De plus, la capitale franc-comtoise n'a pas la taille suffisante pour concurrencer les villes alentours. En effet, à l'Ouest, l'influence de Dijon⁵⁰ limite le rayonnement de Besançon et à l'Est la montagne jurassienne crée un effet barrière.

Malgré cela, la progression démographique postérieure à la Deuxième Guerre mondiale est tout-à-fait remarquable et s'accompagne d'une phase d'industrialisation. Les industries du bâtiment et les industries alimentaires émergent et emploient généralement une main-d'œuvre d'origine rurale et peu qualifiée. Par exemple, l'usine Rhodiacéta était dans les années 1960 la première entreprise employant près de 3 200 ouvriers (Fohlen, 1982).

⁴⁹ Il faut savoir que la notion de région a été créée par la loi de décentralisation de 1982 (sous la présidence de Mitterrand). Les régions vont alors devenir des collectivités territoriales à part entière.

⁵⁰ Grâce aux lignes de chemins de fer, Dijon évince définitivement Besançon. En l'espace de près d'un siècle, Besançon et Dijon sont passées respectivement de 44 000 et 37 000 habitants en 1861 à 73 500 et 113 000 en 1954 (Chevalier et Scherrer, 1957).

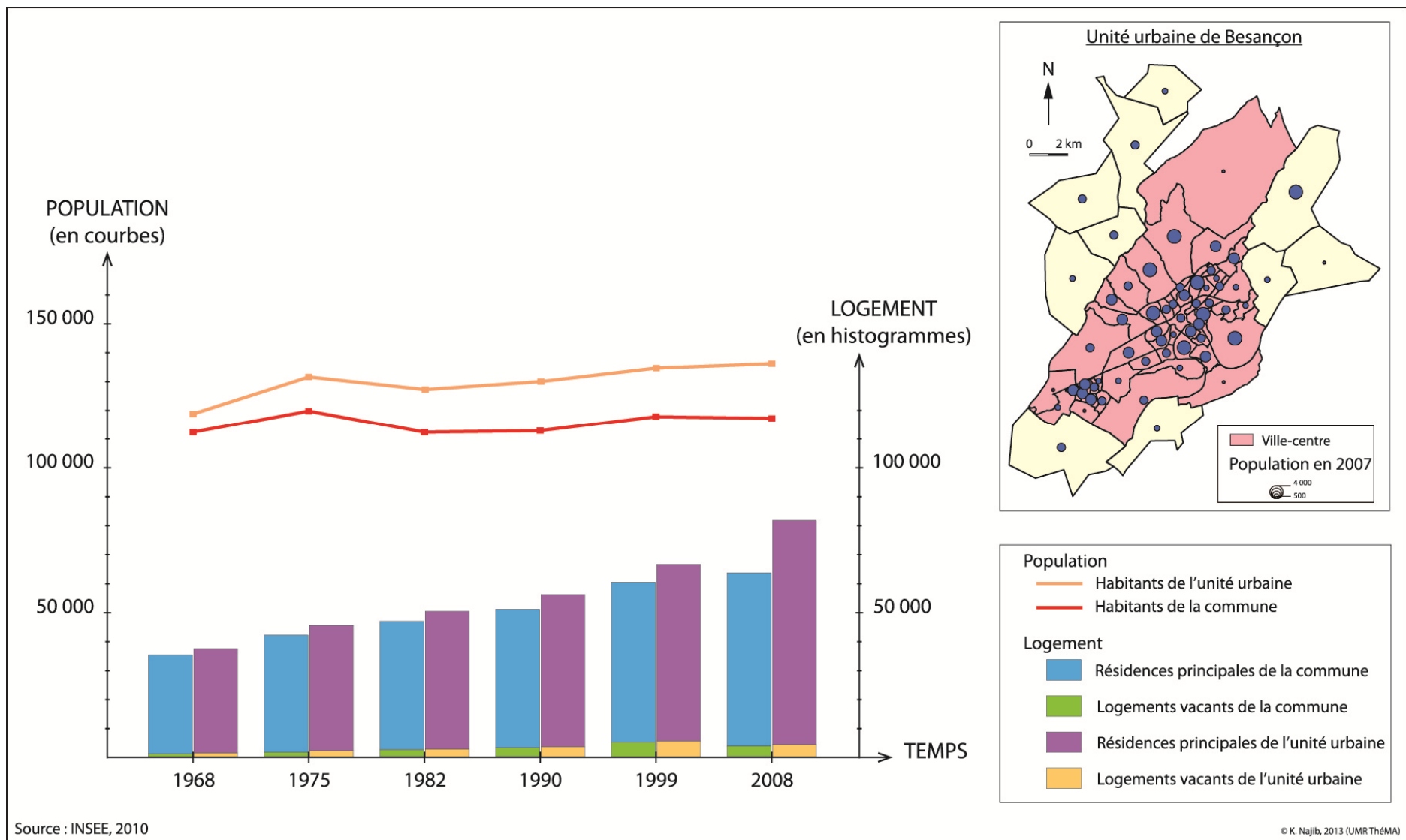


Figure 14 : Évolution de la population et du logement à Besançon de 1968 à 2008

Les bouleversements que connaît Besançon entre 1945 et 1975 – la période des Trente Glorieuses – sont caractéristiques des changements qui gagnent la plupart des villes françaises : forte croissance démographique, rapide construction de logements et d'équipements, édification de cités (qui accueillent une population essentiellement ouvrière)...

À partir de 1975, un revirement économique, résultant du premier choc pétrolier de 1973, entraîne le ralentissement de la croissance qui se lit également sur les courbes démographiques (figure 14). Besançon subit une crise industrielle principalement horlogère (mais aussi du textile et des BTP⁵¹). Les années 1970 ont par exemple été marquées par la disparition de la firme phare horlogère Lip, située dans le quartier de Palente. Cet événement, « l'affaire Lip » qui bénéficiera d'une large couverture médiatique, deviendra un conflit social emblématique de cette décennie et entraînera un élan de solidarité au sein de la population française (Fohlen, 1982).

Cette crise de l'industrie a conduit à une forte baisse du nombre d'ouvriers entre 1982 et 1990 (Borraz, 1998). Malgré une reconversion vers la micromécanique et l'agroalimentaire, le secteur secondaire s'effondre alors que le secteur tertiaire, lui, va fortement se développer. Après les lois de décentralisation des années 1980, l'importante désindustrialisation de Besançon ainsi que son statut de capitale régionale vont favoriser l'essor du tertiaire de haut niveau (parcs scientifiques, école d'ingénieur et universités : la ville compte en effet une forte part d'étudiants, près de 19% en 2008).

	Ville-centre				Unité Urbaine			
	1999		2008		1999		2008	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ensemble	61 916	100	70 812	100	71 002	100	80 279	100
Agriculture	249	0.4	178	0.3	307	0.4	246	0.3
Industrie	8 007	12.9	7 187	10.1	10 786	15.2	9 421	11.7
Construction	1 804	2.9	2 530	3.6	2 452	3.5	3 450	4.3
Commerce, transport, services divers	24 363	39.3	29 740	42	29 016	40.9	34 584	43.1
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	27 493	44.4	31 176	44	28 441	40.1	32 578	40.6

Source : INSEE, 2010

Tableau 3 : Les emplois selon le secteur d'activités entre 1999 et 2008 à Besançon

Le tableau ci-dessus montre qu'entre 1999 et 2008, les emplois tertiaires sont encore en léger accroissement alors que le secteur de l'industrie continue à diminuer. De plus, la figure 14 indique une croissance modérée de 1990 à nos jours. L'unité urbaine de Besançon, qui ne compte que 18 000 habitants en dehors de la ville-centre, suit une courbe d'évolution très similaire. Cela dit, l'écart se creuse légèrement entre 1999 et 2008 : on lit une très faible baisse de la population à l'échelle de la ville et une légère augmentation à l'échelle de l'unité urbaine. Ceci peut s'expliquer par l'attraction qu'exercent les zones pavillonnaires de la

⁵¹ Bâtiment et Travaux Publics.

banlieue auprès des classes moyennes, que ce soit en termes de qualité de vie, d'accès à la propriété ou même de niveaux d'imposition.

Le logement, quant à lui, est en constante évolution, aussi bien à l'échelle de l'unité urbaine qu'à celle de la commune. On remarque toutefois le léger décrochement de la commune sur l'unité urbaine en matière de nouveaux logements entre 1999 et 2008. La continuité de l'évolution du logement peut s'expliquer par les réels besoins en immobilier mais aussi par la succession de municipalités purement « socialistes ». En effet, sur un plan politique, la ville de Besançon est depuis longtemps dirigée par des maires⁵² issus de la « gauche » : ce sont d'abord des membres de la SFIO (Section Française de l'Internationale Ouvrière) puis du PS (Parti Socialiste). Cela dit, les élections législatives (annexe 6) de la 5^{ème} République montrent des rapports de forces politiques non négligeables. L'arrivée de Jean Minjot (en 1953) au gouvernement provoque une transformation majeure dans la gestion du logement bisontin qui repose alors sur la jonction de divers établissements publics. Ce nouveau système s'appuiera sur des Sociétés d'Économie Mixte (SÉM) (Borraz, 1998). Jean Minjot apparaît donc comme le maire qui favorisera l'expansion de la ville. Après quatre mandats, une personnalité plus populaire – Robert Schwint – prend sa place en 1977. Celui-ci impose un style différent et met en place des réunions de quartiers à l'occasion notamment de l'élaboration des Plans d'Occupation du Sol (POS). Ces plans ont pour but d'éviter la fuite des habitants et des activités économiques en proposant le développement de zones pavillonnaires ainsi que de zones d'entreprises sur des terrains encore préservés grâce à la ceinture verte⁵³. Le système de gouvernement, sous Robert Schwint, s'appuie sur le lien privilégié entre l'organe politique et la société urbaine. À partir de 2001, Jean-Louis Fousseret, un des élus du quartier de Planoise, devient à son tour maire de Besançon et poursuit la politique engagée en accélérant la mise en place de grands projets : développement de parcs scientifiques et réorganisation des transports avec notamment les voies de contournement Sud et la mise en œuvre d'un tramway.

1.5. Besançon de nos jours

Besançon jouit d'une qualité de vie reconnue soulignée par ses innovations sociales et culturelles et surtout par ses atouts naturels. Elle est, en effet, souvent citée parmi les villes vertes de France grâce à l'imposante forêt de Chailluz située au Nord de la commune et à la zone verte déclarée inconstructible localisée à l'Ouest de la ville. Le tissu urbain bisontin est également composé de collines verdoyantes ainsi que de nombreux espaces agricoles qui lui

⁵²

Maire	Date	Parti	Remarques
Jean-Louis Fousseret	Depuis 2001	PS (Parti Socialiste)	Son expérience associative lui a permis, à ses débuts, de bénéficier de relatives bonnes relations avec la population bisontine.
Robert Schwint	1977	PS	C'est un chrétien de gauche que le syndicalisme enseignant a conduit au socialisme. Il est à la fois sénateur du Doubs et conseiller général du canton de Besançon-Ouest.
Jean Minjot	1953	SFIO (Section Française de l'Internationale Ouvrière) puis PS (créé en 1969)	D'abord secrétaire du PUP (Parti de l'Unité Proletarienne) et de l'Entente socialiste, il devient par la suite secrétaire de la SFIO locale.

⁵³ Cette ceinture va, malgré tout, repousser l'urbanisation au-delà de sa délimitation (annexe 5).

donnent des allures de ville à la campagne. Aussi, Besançon a depuis toujours eu le souci de préserver ses ressources environnementales.

Aujourd'hui, la gestion du parc de logement se révèle complexe : le déficit est important notamment celui des grands logements. Se loger à Besançon s'avère de plus en plus difficile et coûteux ; le marché du logement (offre et demande) y est plus ou moins tendu. D'après les chiffres de l'ADIL, au 1^{er} janvier 2004, le niveau des loyers (6.66 euros/m² mensuel hors charges) est plus élevé qu'à Lille (6.55 euros/m²) et il n'est pas très éloigné de ceux de Strasbourg et Lyon (respectivement 6.72 et 6.84 euros/m²). Ce niveau de prix engendre une tension qui rend délicates les trajectoires des ménages démunis mais aussi des classes moyennes. Ceci va à l'encontre de la volonté affichée de lutter contre les inégalités et de promouvoir la mixité en matière d'habitat et surtout la facilitation d'accès au logement.

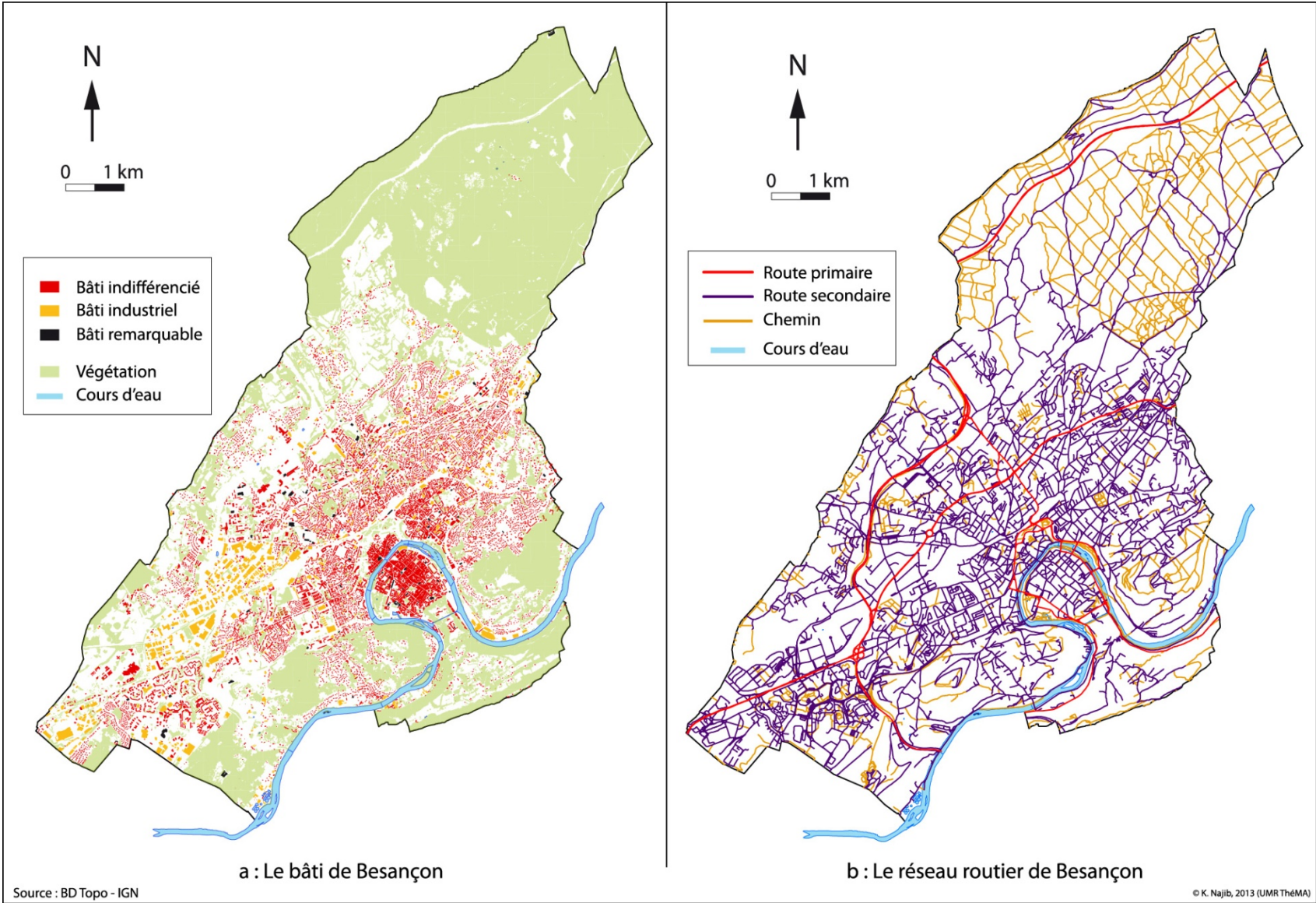


Figure 15 : Morphologie urbaine de Besançon

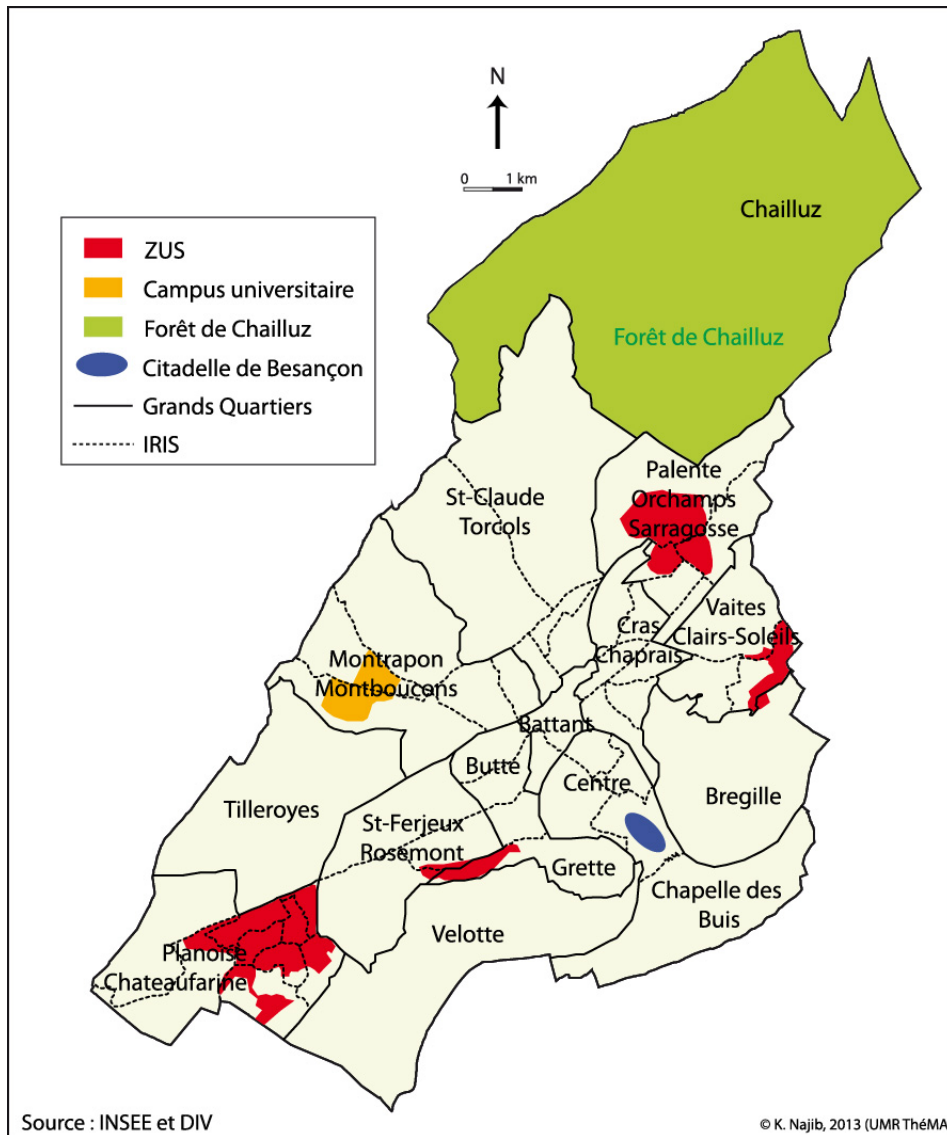
Les cartes ci-avant présentent l'occupation du sol : le bâti, les routes, les cours d'eau et la végétation. Elles montrent les différences de structure et de densité et mettent ainsi en évidence les diverses périodes d'urbanisation. En effet, la forme urbaine apporte des informations à la fois sur ce qui relève de la dimension historique et sur l'identité même de la ville.

Le bâti, qui est majoritairement lié à l'habitation, représente un élément morphologique de base pour toute étude et compréhension de l'espace social de la ville. Dans notre exemple, il est très densifié et serré dans le centre historique, aussi bien à l'intérieur de la Boucle⁵⁴ que dans le quartier de Battant. Au-delà du centre, le bâti est moins dense. À l'Ouest, on retrouve la présence de grands blocs qui représentent soit les grands ensembles sociaux de Planoise (les barres en rouge) soit les bâtiments à fonction industrielle situés dans les quartiers des Tilleroyes et de Châteaufarine (blocs en orange). La ville de Besançon a suivi les mêmes périodes de construction qu'a connues la France. Les grands bâtiments ont donc fait leur apparition à côté des maisons basses du siècle dernier, révélant ainsi une configuration en « grains de sable ». Se distingue un modèle centre-périphérie qui correspond aux diverses périodes d'urbanisation. Il s'agit aussi d'une opposition au niveau des différentes fonctions économiques. En effet, le centre historique possède principalement des commerces de détail ainsi que des activités de services, administratives et culturelles, lui donnant une originalité et une place particulière au sein de l'agglomération. À l'inverse, la périphérie, elle, regroupe en particulier des commerces de grande surface ainsi que des activités industrielles. Ce schéma, assez classique, est celui de la plupart des villes européennes (Commerçon, 1988).

Le réseau routier est lui aussi très intéressant à observer. On voit bien la longue voie qui relie la grande zone d'habitat social du Sud-Ouest (Planoise) aux quartiers du Nord-Est (Palente, Orchamps...). Ce boulevard concentre un fort trafic et permet de relier les autoroutes qui jouent un rôle de « connecteur » national voire européen⁵⁵ entre l'espace rhénan et l'espace rhodanien. Nous observons aussi vers le Nord le prolongement du contournement périphérique qui débouche sur la commune d'École-Valentin. Celui-ci va peut-être favoriser l'ouverture de la ville dans cette direction et renforcer l'implantation d'activités. Les routes du centre historique (à l'intérieur de la Boucle), quant à elles, sont très denses et fortement interconnectées. Cela favorise sans doute les déplacements pédestres et le dynamisme économique lié à la forte présence de boutiques en tout genre. Nous distinguons aussi la rocade de contournement du centre-ville (construite en 1974-75) qui a permis de désengorger le centre.

⁵⁴ Le bâti est serré surtout le long de la voirie. À l'intérieur de plusieurs immeubles, apparaissent des cours avec des espaces verts privés. La ville dispose aussi de nombreux trajets qui permettent de relier, à travers les cours et les jardins des maisons, une rue principale à une autre.

⁵⁵ Les autoroutes A 36 et A 39 ont bien évidemment une fonction de « connecteur européen » plus importante.



Carte 5 : Les quartiers sensibles de Besançon : situation actuelle

Les anciennes cités-jardins⁵⁶, détaillées précédemment, ainsi que l’ancienne ZUP de Planoise ont désormais bien évolué car elles ont subi – tout comme d’autres cités et ZUP françaises – d’importants remaniements. Il s’agissait de cités-jardins, qui correspondaient à des lotissements intégrés aux espaces verts et généralement destinés à un usage social. Ces cités correspondent encore plus ou moins aujourd’hui aux zones d’habitat social.

Pour partie, les cités et ZUP bisontines d’hier sont devenues aujourd’hui des ZUS. En effet, comme la quasi-totalité des villes françaises, Besançon présente des phénomènes de « ségrégation » résidentielle qui se traduisent, entre autres, par la présence de quatre ZUS de taille et de nature très différentes et situées aux extrémités de la ville : Palente/Orchamps et Clairs-Soleils au Nord, Planoise et Saint-Ferjeux/Cité Brûlard au Sud. L’une d’entre elles, Planoise – la plus importante – a été conçue, nous l’avons vu précédemment, dans l’idée d’offrir un nouveau centre moderne à la ville existante. Cette zone se caractérisait

⁵⁶ Besançon présente de nombreuses cités-jardins et peu de cités ouvrières (figure 10). Ces dernières ont été construites par des industriels dans le but de loger et stabiliser leurs salariés. En revanche, nous verrons plus loin que Mulhouse montre un nombre important de cités ouvrières essentiellement dans sa banlieue.

anciennement par une forte mixité sociale, et est progressivement devenue une zone plus ségréguée, tout en conservant des disparités internes non négligeables et un niveau d'équipement en commerces et services plutôt important (Floch, 2007). Par ailleurs, Montrapon/Fontaine-Écu est sorti du dispositif de zones prioritaires il y a quelques années déjà. Ce dernier quartier fait, en effet, partie de la façade Ouest de la ville qui s'est largement recomposée durant ces dernières décennies. La construction d'un boulevard périphérique a rendu plus accessibles ces différents secteurs géographiques où la mixité du bâti s'est renforcée, associant des zones d'activités tertiaires, du petit collectif, des maisons individuelles et des espaces verts.

Comme la plupart des villes françaises, la physionomie de la ville de Besançon a subi de nombreuses transformations. En effet, les logements sociaux, les lotissements, les zones industrielles, l'habitat pavillonnaire, etc. ont entraîné un irrémédiable zonage de l'espace urbain. Ici, la mobilisation des sols s'est principalement effectuée autour du centre et en fonction de la distance au centre, un centre qui exprime par son dynamisme une grande vitalité urbaine.

2. Mulhouse et ses spécificités culturelles

2.1. Son héritage germanique

Mulhouse, tout comme l'ensemble de l'Alsace, possède une unité historique et linguistique fortement marquée. Pour les Français, il s'agit avant tout d'une région de culture germanique ; héritage dû à ses nombreux rattachements à l'Allemagne. D'abord sous possession des évêques de Strasbourg, la ville de Mulhouse ou *Mulinhuson*⁵⁷ – fondée au 9^{ème} siècle – reçut de Rodolphe de Habsbourg⁵⁸ le statut de ville libre en 1308 puis intègre la Décapole en 1354 au sein du Saint-Empire romain germanique. Son association à la Décapole⁵⁹ ainsi que ses alliances avec les cantons suisses et le royaume de France lui confèrent une quasi-indépendance. En 1798, après un vote de ses habitants, la petite République de Mulhouse est rattachée à la France. En effet, lors de la Révolution, le blocus économique conduit les Mulhousiens à s'unir à la France. Mais, suite à la guerre franco-allemande de 1870, la ville de Mulhouse repasse à nouveau sous autorité allemande. Le gouvernement impérial allemand, méfiant envers la France, fait construire de nombreuses casernes formant ainsi un cordon dissuasif. Aux termes du traité de Versailles (1919), elle est une nouvelle fois restituée à la France. Durant cette période, la croissance démographique et économique reste faible. En effet, l'annexion allemande a provoqué une forte émigration et un marasme économique malgré la découverte et la mise en exploitation de mines de potasse au Nord-Ouest de la ville. Mulhouse est de nouveau occupée par l'armée allemande durant la

⁵⁷ *Mulinhuson* vient de l'Allemand « *Mühle* » qui veut dire moulin et « *Hausen* » qui signifie habitation. Le nom français de Mulhouse sera officiellement adopté seulement à partir de 1848.

⁵⁸ Roi des Romains (1218-1291).

⁵⁹ La Décapole est une fédération qui rallie des villes impériales libres en Alsace et du Palatinat.

Seconde Guerre mondiale, puis est libérée le 21 novembre 1944 par la Première armée commandée par le Général De Lattre de Tassigny (Fabriès-Verfaillie et Stragiotti, 2000b).



Source : Géoportail

Carte 6 : Carte de Cassini de Mulhouse

Sur un plan géographique, le site de Mulhouse se situe sur la rivière de l'Ill et le canal du Rhône au Rhin. Il correspond à une butte de lœss insubmersible, possédant un moulin et des terres viticoles abbatiales. Il est entouré de campagnes qui appartiennent durant le Moyen Âge aux Habsbourg.

2.2. Naissance d'une ville fortement industrielle

Dans cet élan d'industrialisation que connaît la France durant les 18^{ème} et 19^{ème} siècles, Mulhouse apparaît comme un pôle industriel de premier ordre. Malgré de nombreuses destructions, la ville reconsidère aujourd'hui son patrimoine industriel et entame une forte réhabilitation.

2.2.1. 1740-1790 : *Le premier décollage industriel (ou la fondation)*

En 1746, la ville devient industrielle lorsque de jeunes bourgeois protestants⁶⁰ lancent l'indiennage (c'est-à-dire l'impression de cotonnades à la planche) qui représente pour l'époque une activité à haute valeur ajoutée (Jonas, 1994a). À cette époque, peu d'entreprises importantes ont leur siège social à l'extérieur de Paris, ce qui est pourtant le cas de nombreuses entreprises mulhousiennes. Pendant ce premier décollage industriel, la ville de Mulhouse reste dominée par l'industrie du textile⁶¹ et même par l'industrie de l'impression sur étoffes (annexe 7) qui est composée de fabriques de toiles peintes et de fabriques de blanchissement. La plus importante est incontestablement l'entreprise Dollfus-Mieg et Compagnie (DMC) qui – malgré la localisation privilégiée du centre historique – se situe dans le village limitrophe de Dornach⁶², aujourd'hui intégré à la ville (carte 8) (Fabriès-Verfaillie et Stragiotti, 2000b). Par la suite, l'industriel co-fondateur Jean-Henri Dollfus ira même jusqu'à dire que « *l'indiennage est l'âme de Mulhouse* » (Jonas, 1994a). La localisation dans l'espace intra-muros de ces usines d'impression sur étoffes est principalement liée aux cours d'eaux puis aux remparts qui entouraient la ville. Par la suite, ces usines ont investi les champs des paysans et se sont finalement retrouvées un peu partout dans la cité historique.

Vers les années 1770-80 (âge d'or du premier décollage industriel), les fabricants veulent sortir des murs du centre historique et commencent à investir le Nord où se trouve le canal de Steinbächlein (dans la plaine du Nordfeld). Ce choix logique s'explique par les besoins en eaux pour l'impression sur étoffes et en vastes terrains plats pour faciliter le lavage, le séchage et la teinture des matières textiles. Finalement, cette industrialisation a non seulement modifié la structure morphologique de la ville, en s'installant sur des zones plates, mais aussi la structure sociale avec notamment l'arrivée massive d'ouvriers et de techniciens étrangers (principalement des Suisses, Allemands et Français⁶³) qui n'avaient pas droit à la propriété immobilière et foncière dans la ville et ce, jusqu'à son rattachement à la France en 1798.

2.2.2. 1790-1848 : *Le deuxième décollage industriel (ou la mécanisation)*

Dans les années 1810, Mulhouse continue à être dominée par les industries d'impression sur étoffes et offre des produits de qualité aussi bien sur le continent qu'au-delà (supplantant même le marché anglais). Quelques temps après, la ville de Mulhouse est touchée par la crise mondiale de l'industrie textile qui a principalement été causée par la hausse du prix du coton. Les Anglais, plus précisément les industriels de Manchester⁶⁴, en ont

⁶⁰ Tels que Jean-Henri Dollfus, Jean-Jacques Schmaltzer, Samuel Kœchlin, considérés comme les fondateurs de l'industrie mulhousienne (Jonas, 1994a).

⁶¹ Le géographe strasbourgeois Étienne Juillard (1914-2006) estimait que même après 1945 l'industrie du textile était une spécialité typiquement mulhousienne, avant d'être alsacienne et française (Jonas, 1994a).

⁶² Dornach est un noyau industriel hors murs qui est devenu au 19^{ème} siècle le plus grand faubourg de Mulhouse.

⁶³ En effet, les Français étaient des étrangers jusqu'en 1798. Cela dit, même après, les Alsaciens continuaient de considérer les Français comme des étrangers (Jonas, 1994a).

⁶⁴ L'image de la ville de Manchester a été prise comme une référence par de nombreux historiens et spécialistes de la ville de Mulhouse dans le but de montrer sa puissance industrielle. Ainsi, Mulhouse se dit également « *le Manchester français* » puisque ces deux villes se rapprochent au moins sur le plan industriel (même esprit,

profité pour proposer à moitié prix sur le marché français un nombre important de produits textiles qu'ils avaient stockés. Pour lutter, les leaders industriels mulhousiens décident de se regrouper en 1826 au sein de la Société Industrielle de Mulhouse (SIM)⁶⁵ qui vise à préserver leur leadership et à propager leurs valeurs de production jusque dans les esprits⁶⁶. Cette Société n'a pourtant pas empêché la désindustrialisation – qui s'est poursuivie jusqu'à la Révolution sociale de 1848 – quasi-totale de la cité historique (près de 70% des fabriques en 1815 se trouvaient dans la cité historique). La chute est brutale : on passe de 29 usines en 1815 à trois en 1850 (Jonas, 1994b). Cette disparition peut résulter soit d'une simple délocalisation en banlieue ou dans des zones éloignées du bassin d'emploi mulhousien, soit d'une fermeture définitive. Mais, à partir du textile, Mulhouse a eu la possibilité de se tourner vers les industries chimiques et mécaniques⁶⁷ qui se localisent, elles aussi, en banlieue. La bourgeoisie industrielle protestante a, en effet, voulu dépasser la ville emmurée et a démolit les différents remparts et portes dans le but de créer des faubourgs et des zones industrielles extra-muros. Avant même la démolition des remparts, certaines industries avaient déjà réussi à s'installer dans l'espace rural extra-muros. Cela entraîne des modifications de grande ampleur : la réalisation des premières percées routières périurbaines, la forte décroissance des agriculteurs ainsi que des vigneron et la fin du privilège du droit à la propriété immobilière et foncière, accordé aux seuls bourgeois. L'usine DMC mais aussi toutes celles localisées dans la zone industrielle du Nordfeld au Nord de la cité historique sont situées au-delà de la ville historique. La partie Sud, quant à elle, contient le quartier bourgeois résidentiel du Reberg⁶⁸ qui fait l'objet d'une extension dès 1827. Au final, le canal Rhin-Rhône, achevé en 1812 et qui traverse le Sud de la ville, joue un rôle de séparateur spatial qui commence à opposer une zone Nord industrielle et populaire à une zone Sud résidentielle et bourgeoise.

Finalement, le nombre de maisons augmente progressivement dans la banlieue, avec une hausse de près de 13% entre 1815 et 1830 (Jonas, 1994b). Ces maisons se différencient de celles de la vieille ville. Elles possèdent deux niveaux et une cour ainsi qu'un jardin alors que les maisons situées dans le centre historique, elles, sont plus petites et réservent leur rez-de-chaussée à des activités artisanales ou commerciales. La banlieue se dynamise de plus en plus face à une cité historique décloisonnée qui perd en plus ses fonctions de centralité⁶⁹. Ainsi, quatre faubourgs dans la première couronne suburbaine se développent : celui de Dornach à l'Ouest (à dominante industrielle), de Bâle à l'Est (à dominante résidentielle), du Miroir au

même culture technique, mêmes façades d'usines en briques rouges...). La structure bancaire et la disponibilité des crédits manquaient cependant à Mulhouse (Jonas, 1994b). De plus, le savoir-faire anglais ainsi que le personnel anglais (de l'ouvrier à l'ingénieur en passant par le mécanicien) étaient demandés à Mulhouse surtout pendant la période 1820-1848. Cette immigration a certainement été favorisée par la crise économique et industrielle qu'a subie l'Angleterre à partir de 1818.

⁶⁵ La SIM ne sera reconnue d'utilité publique qu'en 1832 seulement après la chute du roi bourbon Charles X.

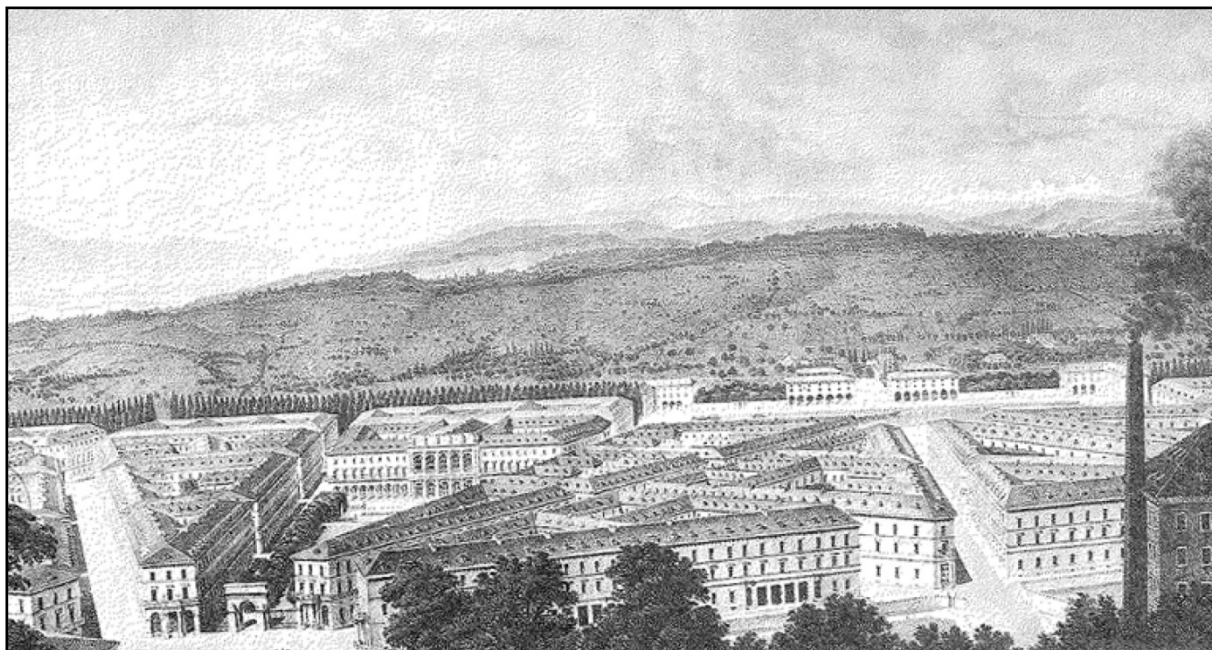
⁶⁶ Le but est d'assurer la diffusion de l'industrie tant manufacturière qu'agricole mais aussi de développer au sein de la classe ouvrière l'amour du travail, de l'économie et de l'instruction (Jonas, 1994b).

⁶⁷ L'entreprise la plus puissante de l'Est de la France était l'entreprise André Kœchlin et Compagnie (AKC) (Jonas, 1994a).

⁶⁸ Reberg vient de l'allemand « *Reb(e)* » qui signifie vigne et « *Berg* » qui veut dire colline. Il s'agit d'un ancien vignoble situé sur une colline boisée finalement accaparée par la bourgeoisie.

⁶⁹ La cité historique possède malgré tout les monuments historiques, municipaux, ecclésiastiques et nobiliaires. Les démolitions ont épargné le tissu urbain et architectural ancien.

Sud et de Colmar au Nord (mixte : industrielle et résidentielle). Dès 1827, une autre opération d'urbanisme se profile au niveau de la création d'un Nouveau Quartier.



Source : J. Rothmüller et G. Engelmann (1828), citée selon Jonas, 1994b

Figure 16 : Plan général du Nouveau Quartier de Mulhouse

Ce Nouveau Quartier de style Empire est le premier quartier de centre-ville extra-muros d'Europe (Jonas, 1994b). Pratiquement, dès sa naissance, ce quartier – à caractère résidentiel et tertiaire – devient bourgeois puisqu'il accueille non seulement les deux familles les plus riches et puissantes de l'époque (les familles Kœchlin et Dollfus qui ont voulu donner l'exemple en s'y installant) ainsi que de nombreux banquiers, rentiers... S'y fixent aussi des hôtels d'affaires, des banques, des commerces de gros... Ici, la tertiarisation n'est pas comparable au secteur de zoning et de spécialisation fonctionnelle tel qu'on la conçoit au 20^{ème} siècle puisque des zones résidentielles et industrielles sont entremêlées. Enfin, ce quartier finit par occuper plus du tiers de la surface de la ville historique et fait preuve, sur un plan orthogonal très simple, d'une grande qualité architecturale et urbanistique.

À cela, s'ajoute d'autres projets d'extension et d'embellissement. En 1843, un Port fluvial⁷⁰ (mieux connu sous le nom de Bassin Portuaire) a été creusé dans le canal Rhin-Rhône. En 1830, l'ouverture du canal entre Besançon et Mulhouse a permis le développement d'un service régulier de bateaux dès 1833. Le port pouvait donc réceptionner la houille, venue des mines de Ronchamps⁷¹, qui était exploitée par l'usine DMC. De plus, la construction de la Gare centrale en 1848 en face du quai Sud du Bassin Portuaire a permis à Mulhouse de devenir un véritable carrefour. Dans ce sens, de nouvelles activités, notamment l'électromécanique et l'aviation, ont fait leur apparition.

⁷⁰ Un premier port de plaisance existait déjà.

⁷¹ Une commune située dans le département de la Haute-Saône.

Toutes ces réalisations ont bien évidemment renforcé l'essor de la ville de Mulhouse mais aussi transformé son paysage urbain. Ces projets industriels, urbanistiques et fonciers se sont développés dans l'optique de mieux accueillir l'industrie et l'habitat ouvrier. Aussi, sous la Monarchie de Juillet (1830-1848), la population de Mulhouse a presque triplé passant de 9 400 à 30 000 habitants et sa superficie a, elle, doublé allant de 90 à 180 hectares (Jonas, 1994b). Cette forte croissance a entre autres modifié le paysage social et résidentiel de la ville qui, de bourgeoise, s'expose à devenir ouvrière. Toutefois, les nombreux ouvriers sont à la recherche de logements que la ville ne peut offrir. Le parc d'habitat n'a, en effet, pas suivi la progression démographique. Le deuxième décollage industriel est donc synonyme d'une croissance industrielle puissante mais aussi incontrôlée. Ainsi, la préoccupation majeure – notamment de la SIM et de son allié l'association d'influence sociale maçonnique La Loge de la Parfaite Harmonie (fondée en 1807) – était de mettre en place une politique de logement ouvrier à bon marché en lien avec les industriels.

2.3. Les premières cités ouvrières de France

2.3.1. La première Cité ouvrière de France

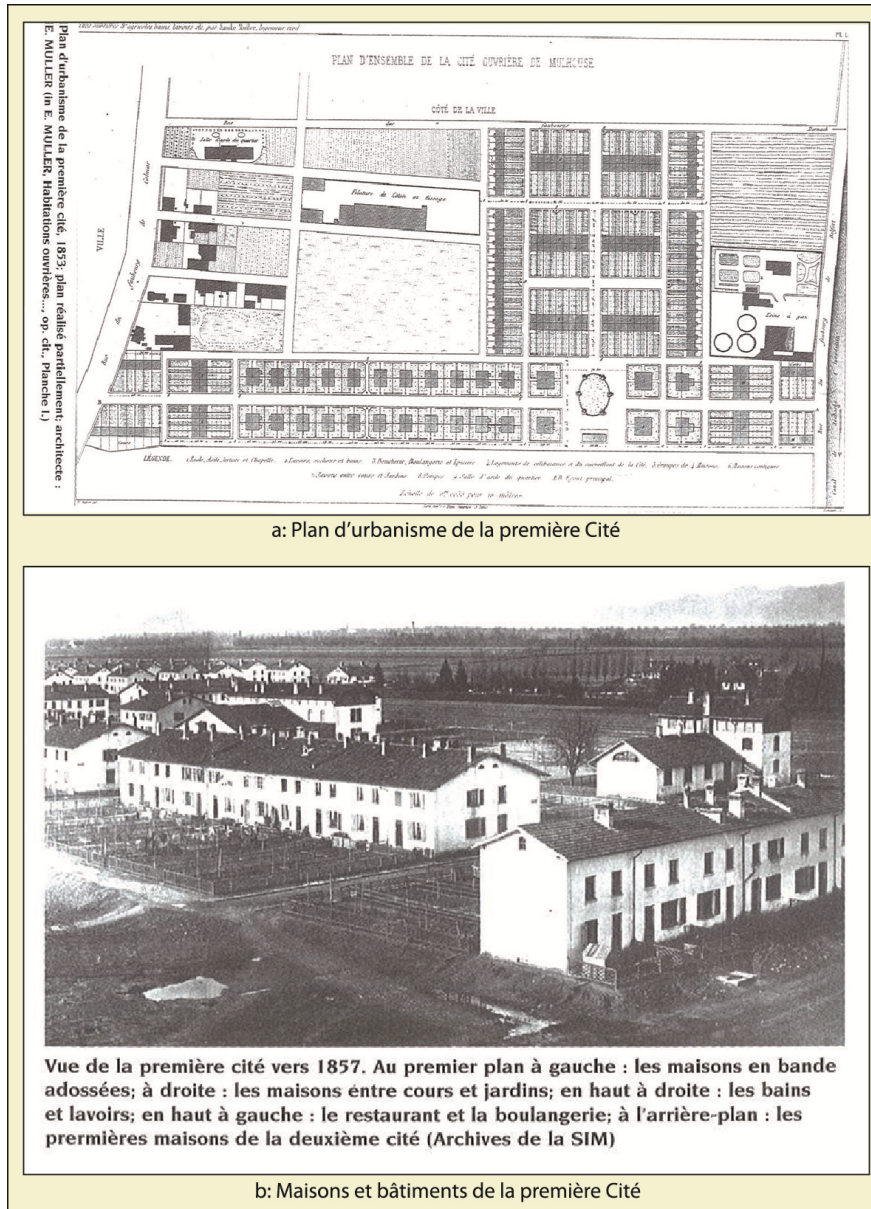
Déjà durant les années 1830-40, s'affrontent deux conceptions en matière de choix de la forme idéale du logement ouvrier. Les catholiques et protestants sociaux vantaient les qualités de l'habitat ouvrier unifamilial isolé alors que les socialistes utopiques, eux, préconisaient plutôt l'habitat ouvrier communautaire. Pendant ces deux décennies, le laisser-faire (incontrôlé) l'a emporté sur les affrontements entre ces deux thèses.

En 1844 est née, Outre-Manche, une société qui prône l'amélioration du sort de la classe ouvrière. Ces logements ouvriers vont alors servir de modèles pour la création à Mulhouse de la première Cité ouvrière de France en 1853. Cette cité se localise entre le centre historique et le secteur tertiaire Nord, et comporte 1 240 maisons sur 70 hectares (Jonas, 2003). Elle occupe une grande surface dans la ville de Mulhouse (annexe 8). L'exemple de la caserne ouvrière⁷² est refusé mais l'habitat unifamilial avec jardin⁷³ est finalement retenu. Le projet de cette cité ouvrière s'inscrit dès 1851 dans le cadre d'une politique hygiéniste et économique de lutte contre le logement insalubre aussi bien dans la cité historique que dans les faubourgs de Dornach, Colmar et Bâle. La réflexion sur l'utilisation de matériaux de constructions bon marché se renforce. C'est également en 1853 que se développe, à l'initiative des leaders industriels, la Société Mulhousienne des Cités Ouvrières (SOMCO) qui a pour but de construire les logements ouvriers mulhousiens. En 1858, celle-ci a déjà vendu 236 maisons sur 400 logements construits (*ibid.*).

⁷² À partir de 1850, existait déjà à Paris, une caserne ouvrière, la Cité Napoléon. Cet ensemble d'immeubles collectifs à étage représentait une forme urbaine qui a été durement critiquée et combattue (Jonas, 2003).

⁷³ Les jardins occupent une place essentielle dans ce projet. Ils se situent à l'avant des maisons qui composent un carré mulhousien (Studer, 2010) c'est-à-dire que quatre maisons forment un carré entouré par des jardins.

Cette première Cité, nommée aussi Cité Muller, accueille principalement des ouvriers⁷⁴. Elle compte de nombreux services (lavoirs, bains, restaurants, boulangerie...) et maisons qui se positionnent sur un plan orthogonal. Les lignes droites s'imposent par leur simplicité et deviennent rapidement le modèle dominant des constructions de cette époque. Ces divers bâtiments se situent massivement en bandes les uns à côté des autres et suggèrent, par la suite, une certaine monotonie du paysage urbain.



Source : Archive de la SIM, citée selon Jonas, 2003

Figure 17 : Urbanisme de la première Cité de Mulhouse

Plus tard, en 2003, apparaît le projet de la Cité manifeste qui expérimente, sur une large friche industrielle située à proximité de la première Cité, de nouvelles formes d'habitat

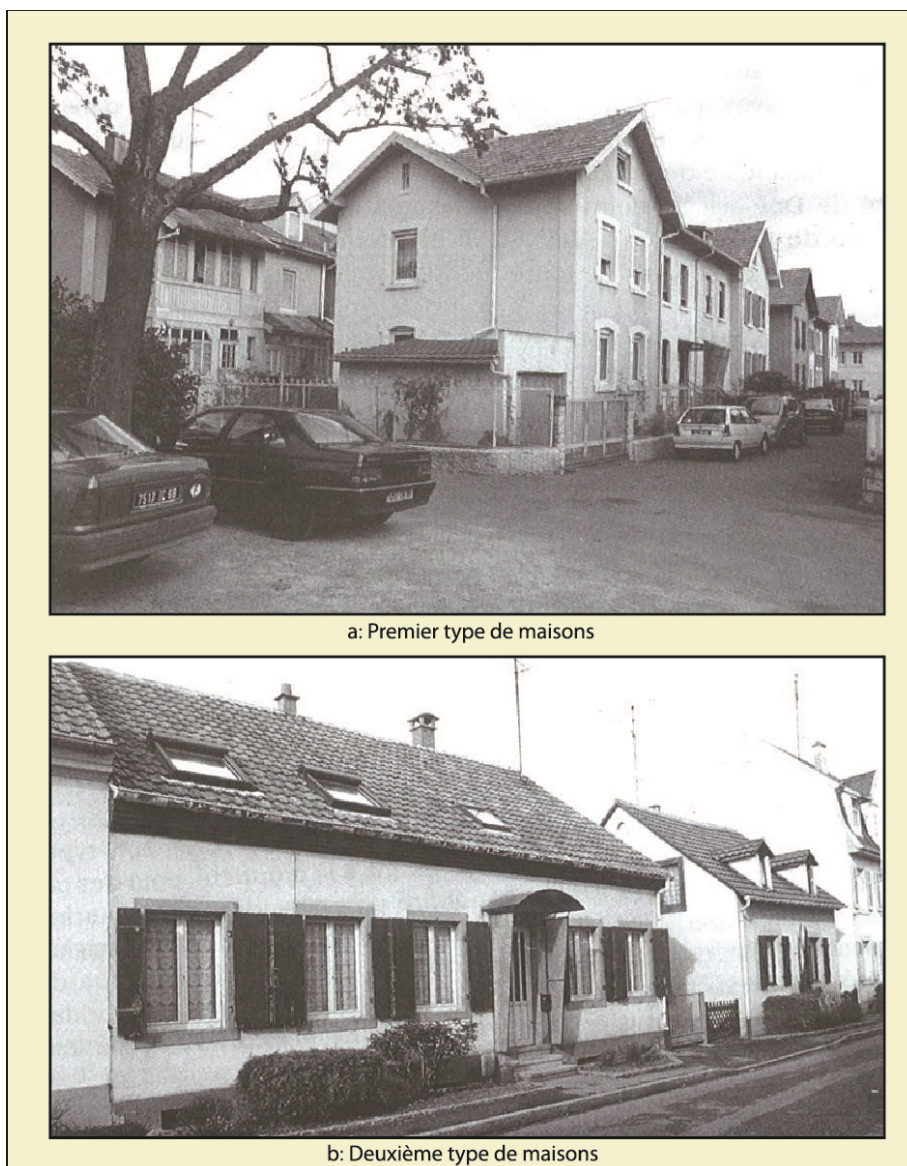
⁷⁴ Cependant une partie de cette cité est devenue durant les années 1870-80 le secteur de la petite bourgeoisie urbaine. En effet, le paysage urbain très agréable ainsi que la proximité de la ville historique attiraient les petits bourgeois.

social. Les maisons ne sont donc pas identiques (de l'originalité des formes à la grandeur des pièces en passant par la douceur des couleurs de la peinture) et la trame urbaine existante basée sur un plan orthogonal est quelque peu remaniée. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie des habitants de ce quartier.

2.3.2. Les autres cités ouvrières de Mulhouse

La construction de la deuxième Cité ouvrière débute en 1855 à l'Ouest de la première. Elle se situe dans le faubourg de Dornach et enregistre en 1870 près de 660 maisons unifamiliales. Elle sera finalement quatre fois plus grande que la première en superficie, ce qui n'était pas prévu. En effet, cette cité de Dornach a triplé son volume initial, le nombre de maisons à l'origine était seulement de 70. Cette cité enregistre également une forte densité d'habitants (soit près de 300 habitants à l'hectare) mais ne dépasse pas celle du centre historique (avec environ 560 habitants à l'hectare) (Jonas, 2003).

Le village de Dornach est, depuis le milieu du 18^{ème} siècle, absorbé par l'usine DMC et se dote dès le milieu du 19^{ème} siècle d'un habitat ouvrier. Cette deuxième Cité, moins célèbre que la première, peut malgré tout être considérée comme une réussite (au moins patronale) puisqu'elle a vite dépassé son ambition et a su parfaitement s'intégrer au contexte initial. Cependant, contrairement à la première Cité, elle n'a pas attiré la petite bourgeoisie, on y compte un fort taux d'ouvriers et de salariés d'entreprise (annexe 9). Par la suite, nous verrons que la situation sociale de ces deux cités s'est plutôt inversée.

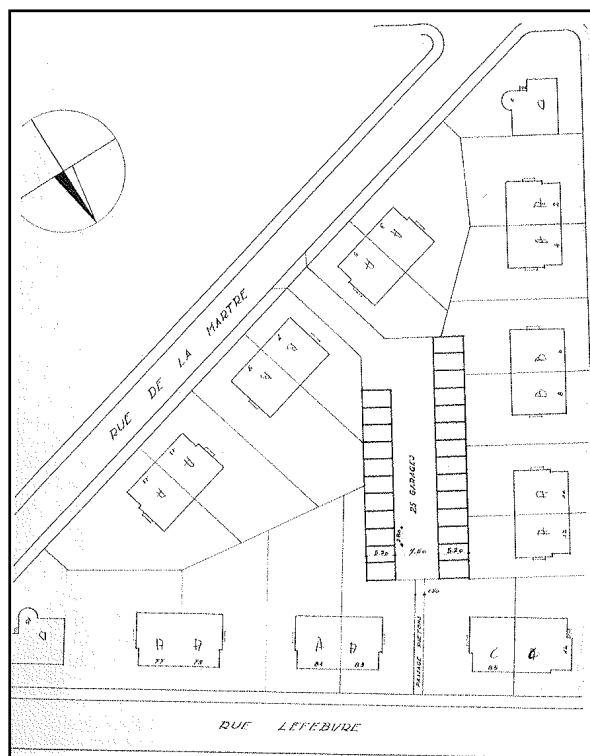


Source : Ph. Heckner, *Citée selon Jonas*, 2003

Figure 18 : Exemples de maisons de la cité de Dornach

Aussi, les constructeurs de cette cité ont voulu faire perdurer, en dehors du cadre des cités ouvrières, le logement ouvrier aussi bien en accession à la propriété qu'en location bon marché. Ils ont probablement été les initiateurs du logement social mulhousien. Ici, les maisons (photos ci-dessus) ne sont pas de style alsacien.

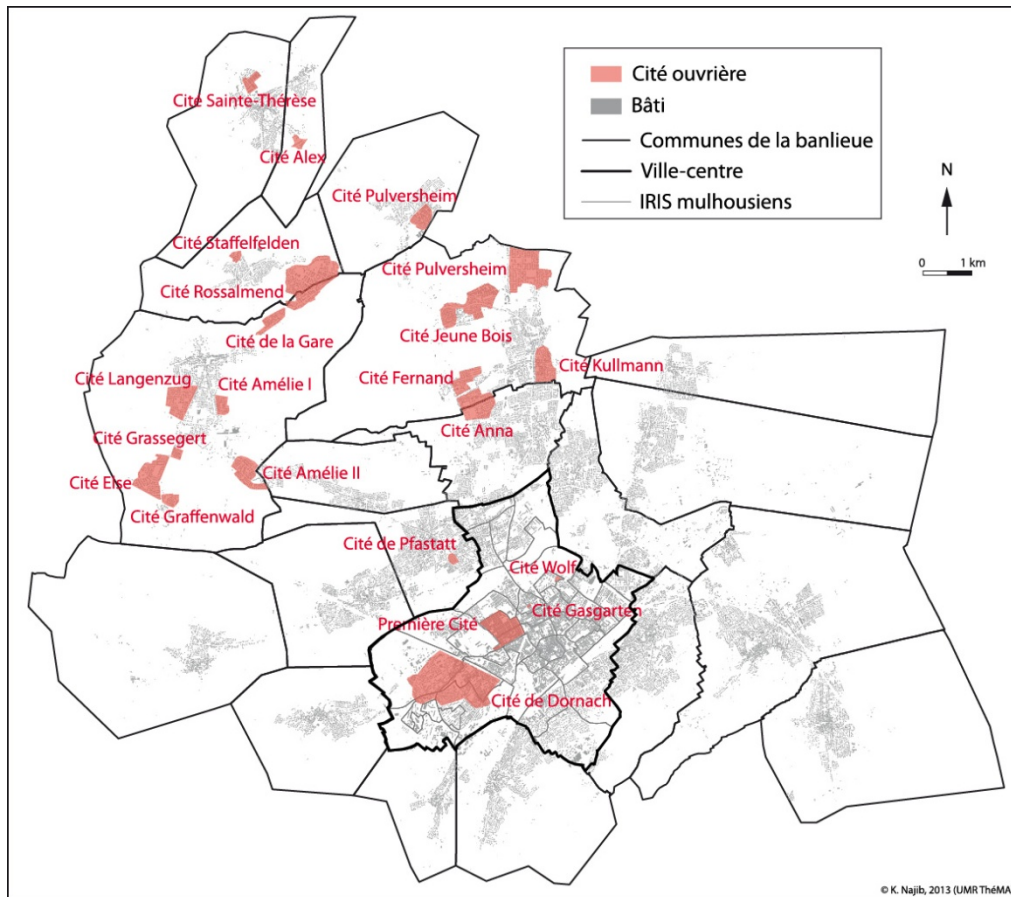
Dans ce contexte de politique de logement social, la ville a décidé en 1905 de construire la cité ouvrière Wolf – non loin de la caserne Lefebvre (carte 8) – composée de 60 logements.



Source : Archives de Mulhouse Habitat OPAC, citée selon Jonas, 2003

Figure 19 : Plan d'urbanisme de la cité ouvrière Wolf

Il s'agit de la première réalisation par le pouvoir municipal de logements populaires bon marché et de qualité. Ce projet social très important propose également une architecture non alsacienne. En effet, à cette époque, une majorité non seulement des décideurs politiques et administratifs mais aussi des urbanistes et techniciens a été formée en Allemagne. Ainsi, il est évident que le « modèle allemand » se fasse sentir jusque dans l'aspect architectural des logements.



Source : BD Topo-IGN et Jonas, 2003

Carte 7 : Les cités ouvrières de Mulhouse et de sa banlieue (non exhaustif)

Par la suite, un grand nombre de cités ouvrières s'est développé surtout dans la première moitié du 20^{ème} siècle dans la banlieue éloignée de Mulhouse. La carte 7 montre qu'elles se situent principalement dans les communes du Nord Ouest de Mulhouse : Wittelsheim, Wittenheim, Staffelfelden... Depuis la découverte hasardeuse de mines de potasse en 1904 par la société de sondage pour la recherche de richesses naturelles (Bonne Espérance⁷⁵), cette zone représente un véritable deuxième centre industriel. Cette exploitation a employé jusqu'à 13 000 personnes (Jonas, 2003) qui se sont en partie installées à proximité des puits éloignés des villages et villes. Ainsi, ont été édifiées des colonies de personnels de la mine qui deviendront très vite des cités ouvrières dues à la forte proportion d'ouvriers. Les premières surgissent dans les communes de Staffelfelden (la cité Rossalmend), de Wittenheim (les cités Fernand et Anna) et de Wittelsheim (la cité Amélie I). Les industriels allemands des mines de potasse ont apporté dans ce bassin potassique un autre modèle d'habitat ouvrier moderne. Les maisons, qui accueillent non seulement des mineurs mais aussi des ingénieurs, sont plutôt isolées dans leur jardin et éloignées volontairement les unes des autres. Cependant, il n'y a jamais eu de séparation spatiale entre les différentes catégories socioprofessionnelles.

⁷⁵ Elle a été fondée en 1895 par les familles Zurcher, Vogt, Grisez et Fischer.



Source : Région Alsace-Service de l'Inventaire et du Patrimoine, non daté

Figure 20 : Type de maisons des cités ouvrières de Wittelsheim

Dans l'espace urbain de Mulhouse, la classe moyenne (ou classe intermédiaire) s'accroît de plus en plus et constitue un fait majeur du 19^{ème} siècle et de la révolution industrielle. Le choix de cette population d'habiter à proximité des fabriques la plonge inévitablement dans un milieu ouvrier. Mais, la ville de Mulhouse s'est efforcée de fournir des modèles d'habitat ouvrier nouveaux et créatifs. Durant cette époque en effet, la ville fait preuve d'innovations ; elle doit ce trait de caractère à son influence britannique, son partenaire d'affaires suisse (tertiaire, bancaire, foncier et immobilier) et enfin sa petite localité qui la pousse à entreprendre et innover (Jonas, 2003).

2.4. Le Mulhouse du milieu du 20^{ème} siècle jusqu'à nos jours

2.4.1. Les récentes évolutions de cette ville industrielle

En banlieue, apparaissent encore de nouvelles industries notamment dans le site industrialo-portuaire de l'Île Napoléon qui constitue un lieu-dit réparti sur les bans communaux de Sausheim, Illzach et Rixheim (au Nord et à l'Est de Mulhouse). Aussi, à côté de ce site, le groupe Peugeot installe une usine en 1962, plus précisément dans la forêt de la Hardt et enregistre en 2008 près de 10 000 salariés (Woessner, 2012). Avec l'arrivée de cette usine ainsi que la montée en puissance du travail frontalier et des services, la ville de Mulhouse semble avoir développé une restructuration industrielle. De plus, les ports de

Mulhouse-Rhin⁷⁶ connaissent une forte croissance grâce à la conteneurisation, tout comme l'aéroport international⁷⁷ (partagé avec Bâle) dont l'envergure dépasse celle de l'aéroport de Strasbourg. Cela dit, le modèle industriel apparaît à bout de souffle et la ville a du mal à s'imposer, encore aujourd'hui, comme une métropole de taille européenne⁷⁸ malgré les efforts des maires⁷⁹ successifs ; Émile Muller, dans les années 1970, fait par exemple raser une partie des friches industrielles pour y construire la Tour de l'Europe⁸⁰, symbole du modernisme des années 1970 (*ibid.*).

⁷⁶ Ils se placent à la troisième place parmi les ports français, derrière Paris et Strasbourg (Gaschy, 2011).

⁷⁷ Il s'agit de l'EuroAirport qui accueille environ 4 millions de passagers par an et correspond ainsi au cinquième aéroport français (Gaschy, 2011).

⁷⁸ Mulhouse rivalise, en effet, difficilement avec ses voisines Bâle et Fribourg.

⁷⁹

Maire	Date	Parti	Remarques
Jean Rottner	Depuis 2010	UMP	-
Jean-Marie Bockel	1989	PS puis LGM (La Gauche Moderne)	-
Joseph Klifa	1981	UDF (Union pour la Démocratie Française) PSD (Parti Social-Démocrate)	-
Émile Muller	1956	SFIO puis MDSF (Mouvement Démocrate Socialiste de France)	Il est le fondateur du Parti de la Démocratie Socialiste plutôt d'alliance centriste qui n'a pas la même popularité que le gaullisme. Ses alliés se situent surtout dans la région parisienne et dans le Nord.

⁸⁰ Réalisée par l'architecte François Spoerry en 1972

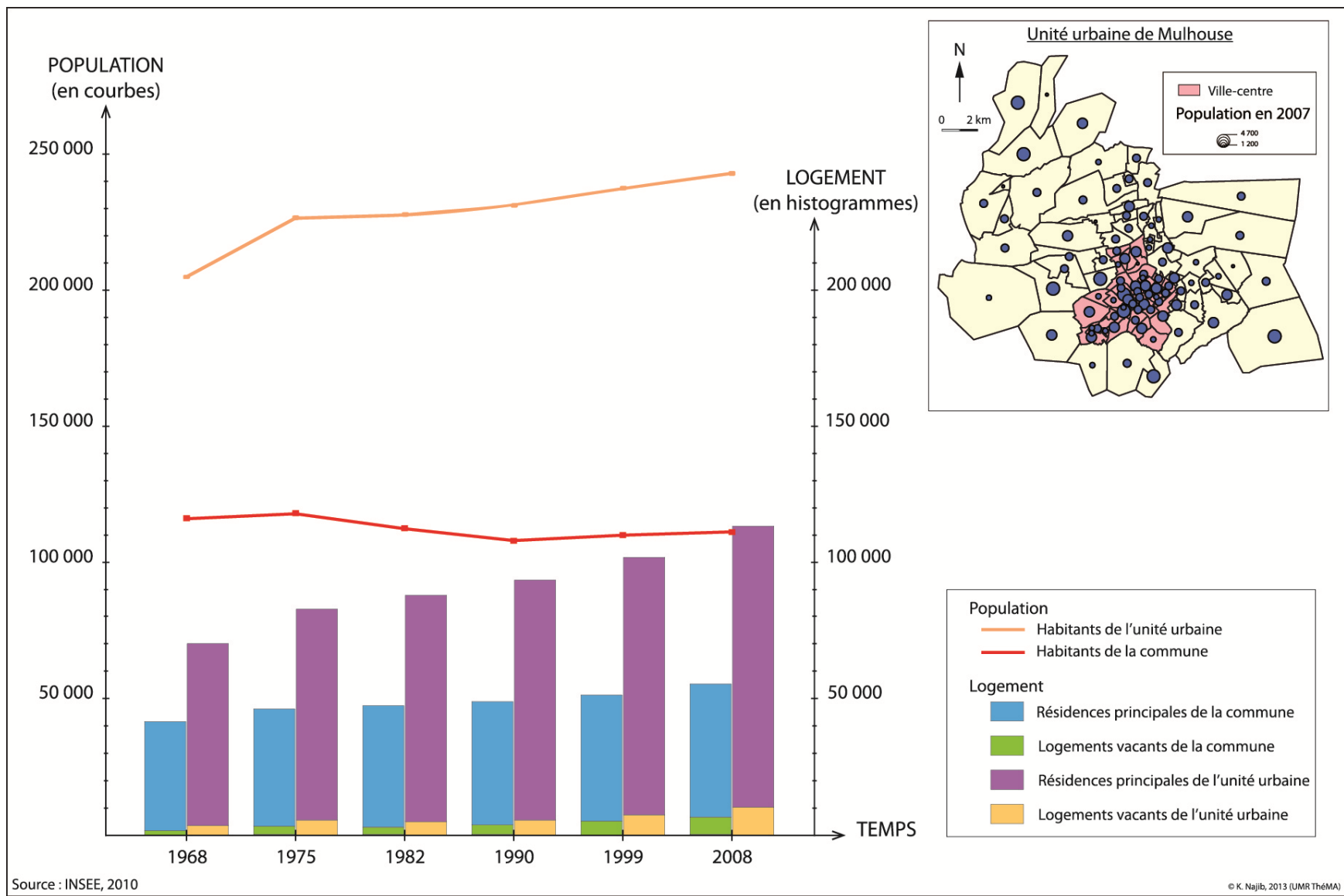


Figure 21 : Évolution de la population et du logement à Mulhouse de 1968 à 2008

Après la Seconde Guerre mondiale, l'expansion démographique mulhousienne continue jusqu'en 1975 puis connaît une baisse jusqu'en 1990 comme nous le montre la figure ci-avant. Ensuite, la croissance reprend mais cette reprise reste timide jusqu'à nos jours. La courbe d'évolution de la population à l'échelle de l'unité urbaine ne suit pas la même trajectoire. L'unité urbaine compte en 2008 un peu moins de 244 000 habitants, soit plus du double de la population mulhousienne. Ainsi, elle se différencie fortement de l'unité urbaine de Besançon qui, elle, enregistre seulement 135 652 habitants en 2008, contre une population bisontine quasiment équivalente à celle de Mulhouse.

En ce qui concerne le logement, il n'a cessé d'augmenter tout au long de la période étudiée mais l'offre en logement reste encore insuffisante aujourd'hui. En effet, au lendemain de la guerre, la pénurie de logement était grave, il a donc fallu loger au plus vite la main-d'œuvre que réclame l'industrie mulhousienne en plein essor. Cette main-d'œuvre a déterminé les caractéristiques de la composition sociale actuelle ainsi que des différents secteurs d'activité. Mulhouse est une ville industrielle qui possède un fort taux d'ouvriers et d'étrangers (respectivement 36.7% et 17.8% d'après le RGP de 2006) et qui enregistre une forte évolution d'emplois industriels⁸¹ (de près de 4 points entre 1999 et 2008).

	Ville-centre				Unité Urbaine			
	1999		2008		1999		2008	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ensemble	53 567	100	59 941	100	103 522	100	107 107	100
Agriculture	143	0.3	103	0.2	474	0.5	319	0.3
Industrie	6 148	11.5	9 228	15.4	25 500	24.6	19 959	18.6
Construction	2 984	5.6	3 192	5.3	6 362	6.1	7 111	6.6
Commerce, transport, services divers	24 764	46.2	25 181	42	44 376	42.9	48 086	44.9
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	19 528	36.5	22 237	37.1	26 810	25.9	31 631	29.5

Source : INSEE, 2010

Tableau 4 : Les emplois selon le secteur d'activités entre 1999 et 2008 à Mulhouse

Par ailleurs, la forte augmentation de logements vacants (allant de 7.5% en 1990 à 10.9% en 2006) laisse supposer une forte dégradation du parc de logements notamment dans les anciens quartiers ouvriers. Si le parc de logements augmente finalement assez lentement sur Mulhouse, l'accroissement est beaucoup plus rapide en banlieue à l'image de l'évolution de la population.

⁸¹ Le secteur lié à l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale est le plus faible parmi les villes d'étude (Besançon et Strasbourg), surtout à l'échelle de l'unité urbaine.

2.4.2. Morphologie urbaine de la ville de Mulhouse

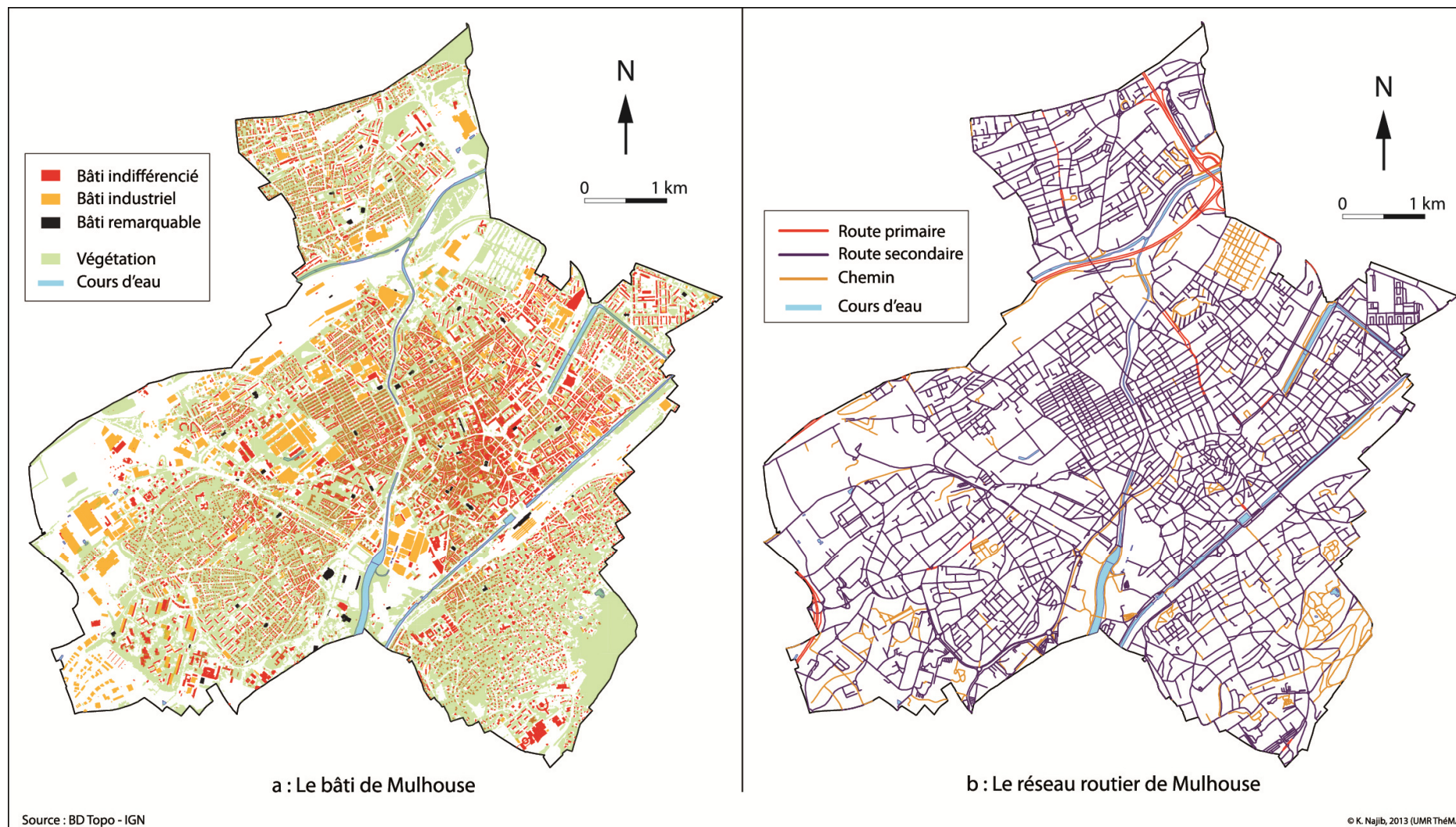


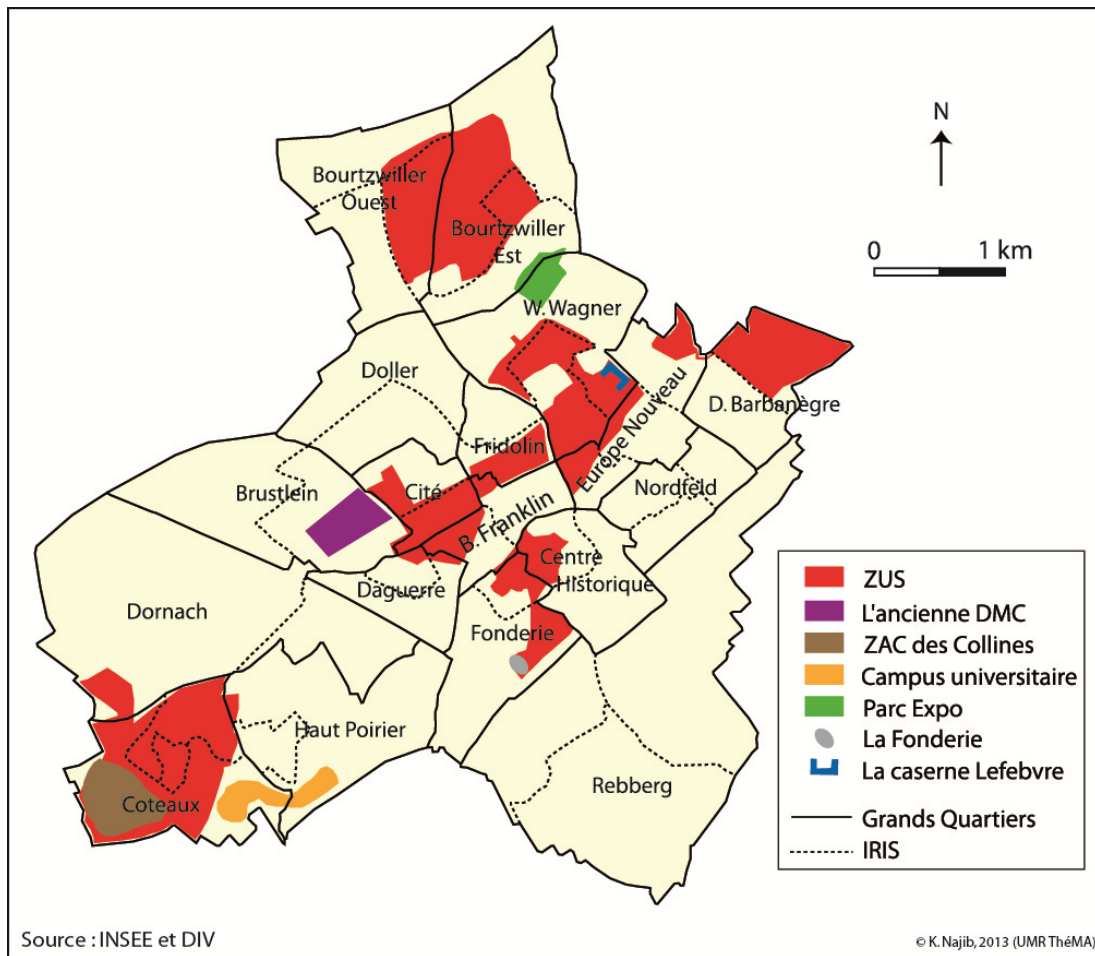
Figure 22 : Morphologie urbaine de Mulhouse

Les cartes du bâti et du réseau routier de Mulhouse montrent un quadrillage très régulier qui traduit bien l'histoire militaire et ouvrière de la ville. L'urbanisation en damier qui est composée d'îlots réguliers (avec parfois des rues plus larges) a été facilitée par des terrains plats. Elle est fortement liée au passé industriel de la ville. Avec la construction des premières cités ouvrières, les rues sinueuses et courbes sont en régression alors que la rue droite s'impose de plus en plus. En effet, à l'origine, les rues étaient conditionnées par des contraintes morphologiques (avant tout topologiques et hydrologiques) mais après l'industrialisation, les rues de Mulhouse suivent des formes plutôt régulières. On perçoit ainsi sur les cartes, juste au Nord-Ouest du cœur historique de la ville marqué par une forte densité de rouge, le secteur de la Cité, ancienne cité ouvrière, à la fois très dense et très orthogonale. Notons également que Mulhouse peut profiter pleinement de sa position frontalière grâce aux infrastructures de transports rapides qui passent au cœur de l'agglomération (les autoroutes A 36 et A 35 ou le TGV⁸²).

De plus, la forte présence de gros blocs oranges (bâti industriel) montre à nouveau les spécificités industrielles de cette ville. Il s'agit très souvent d'usines mais aussi de casernes. Les emprises industrielles ont dessiné un tissu urbain enclavé, morcelé et souvent orthogonal. On repère bien de ce fait les extensions récentes du tissu urbain, comme le quartier des Coteaux au Sud-Ouest, constitué de grandes barres d'immeubles construites dans les années 1960-1970, et la ZAC attenante toujours en extension. Nous avons vu précédemment que le quartier du Rebberg (au Sud Sud-Est de la ville) était occupé par la bourgeoisie. Sa morphologie urbaine actuelle montre que ce quartier abrite encore des maisons unifamiliales qui datent de l'implantation de la bourgeoisie industrielle. On peut s'interroger sur sa position dans la ville, difficile à comprendre si l'on ne dispose pas de la topographie. Ce quartier bourgeois s'est, en effet, installé sur les versants d'une colline alors que les industries se sont réparties dans la plaine. La densité du quartier est faible et laisse une large place à la présence de végétation. On retrouve un quartier similaire dans le prolongement de celui-ci vers l'Ouest (le quartier de Dornach : ancienne cité ouvrière) qui sépare le cœur de la ville et le quartier des Coteaux.

⁸² Train à Grande Vitesse.

2.4.3. Organisation des quartiers et des activités à Mulhouse et au-delà



Carte 8 : Les quartiers sensibles de Mulhouse

Deuxième grande ville d'Alsace après Strasbourg, Mulhouse n'est pourtant pas le chef-lieu du département du Haut-Rhin ; il s'agit de Colmar. Ainsi, au moins symboliquement, les fonctions tertiaires de Mulhouse (tableau 4) restent limitées même si, dans les faits, elle accueille un grand nombre d'activités tertiaires. La commune de Mulhouse souffre encore aujourd'hui de son image de ville industrielle et paupérisée. Elle conserve une forme urbaine particulière dont la rapide croissance s'est réorganisée en englobant des sites industriels. Lorsque les usines ont fermé, de grandes emprises se sont libérées et des tissus de type « banlieue » se sont construits dans la ville. L'habitat est assez uniforme, les couches aisées se logent obstinément depuis le 19^{ème} siècle dans les communes avoisinantes ou dans certains quartiers périphériques de Mulhouse. Les cités ouvrières, elles, ont été construites au plus près des usines et sont composées de petits immeubles qui, avec la désindustrialisation, se sont parfois dégradés accueillant des habitants de plus en plus pauvres (Barou, 2007). En plus des cités ouvrières, des cités d'habitat social ont vu le jour dans les années 1950-60 :

- Le quartier de Drouot Barbanègre s'est structuré entre 1930 et 1950 à proximité d'une ancienne caserne. La construction des logements sociaux s'est poursuivie dans les années 1960 dans le but d'accueillir notamment les travailleurs de l'industrie automobile ;

- Le quartier de Wolf Wagner, édifié en 1956-58, comprend la cité ouvrière Wolf (carte 7) (construite dans les années 1920) et un îlot d'habitat ancien qui fait la liaison avec les quartiers anciens péricentraux ;
- Le quartier de Bourtzwiller Est est composé à la fois d'une zone de logements sociaux construite durant les années 1950-60 et d'un petit faubourg de pavillons individuels ;
- Le quartier des Coteaux correspondait d'abord à une ZUP créée dans les années 1960 que l'on nommait la ZUP de Dornach. Ce quartier peut être qualifié de grands ensembles d'habitat social ;
- Enfin, d'autres quartiers d'habitat social se sont développés au sein de quartiers anciens à proximité du cœur historique, c'est le cas notamment d'une partie des quartiers de Fonderie, de Briand Franklin, de la Cité...

Ces différents quartiers d'habitat social ont été pour certains construits indépendamment des cités ouvrières, et sont devenus par la suite des ZUS (figure 23). Avec des caractéristiques urbaines très diverses, certaines de ces zones se situent en périphérie de la commune et d'autres en plein cœur de la ville ; ces quartiers centraux dégradés sont un héritage du passé industriel de la ville. En effet, le centre-ville de Mulhouse devient un centre à deux vitesses avec d'une part la précarisation de certaines catégories sociales et d'autre part l'accueil de nouveaux emplois tertiaires. Hormis quelques quartiers et îlots résidentiels tels que Rebberg ou Dornach, c'est l'ensemble de la ville-centre qui est composé de zones populaires et dégradées. En effet, Mulhouse est confrontée depuis un quart de siècle à de multiples difficultés de précarité et d'exclusion qui sont l'une des conséquences de l'affaiblissement de son tissu industriel qui avait jusqu'alors alimenté son développement. S'ajoutent à cela l'insuffisance de l'offre de logements (en quantité comme en qualité) ainsi qu'un espace urbain où de nombreux quartiers (notamment des ZUS) souffrent d'un sérieux manque d'attractivité malgré les nombreux efforts de rénovation urbaine. Le quartier des Coteaux fait par exemple l'objet d'un Programme d'Initiative Communautaire Urbain (PIC-Urbain)⁸³ et comporte également une Zone Franche Urbaine (ZFU). Ceci a contribué à installer un grand pôle tertiaire, le Parc des Collines, dans le prolongement des Coteaux dans l'optique de créer des emplois pour les habitants du quartier. Quant aux anciens quartiers de Briand Franklin et de Neppert⁸⁴, ils participent à un Grand Projet de Ville (GPV) qui se focalise uniquement sur la rénovation des quartiers anciens. Ce dernier projet a débuté en 2001 et concerne également l'importante caserne Lefebvre – un bâtiment historique d'une architecture monumentale – qui occupe une place importante dans la rénovation des jardins de Neppert avec l'amélioration de 140 logements en accession à la propriété et 130 logements locatifs. De nombreuses autres casernes sont également en cours de réhabilitation dans l'optique d'être réaménagées en logements (Gaschy, 2011).

À une échelle plus large, nous observons que quelques cités ouvrières sont, de nos jours, devenues des ZUS ; c'est surtout le cas de la première Cité ouvrière de Mulhouse. À

⁸³ Ce programme européen, dans une perspective de développement durable, vise à la redynamisation urbaine, sociale et économique des zones urbaines en crise.

⁸⁴ Ce quartier se situe plutôt dans le Sud du grand quartier de Wolf Wagner.

l'inverse, la deuxième Cité (ou Cité de Dornach) représente aujourd'hui une zone résidentielle pavillonnaire. Ainsi, le destin des cités mulhousiennes n'a pas été le même.

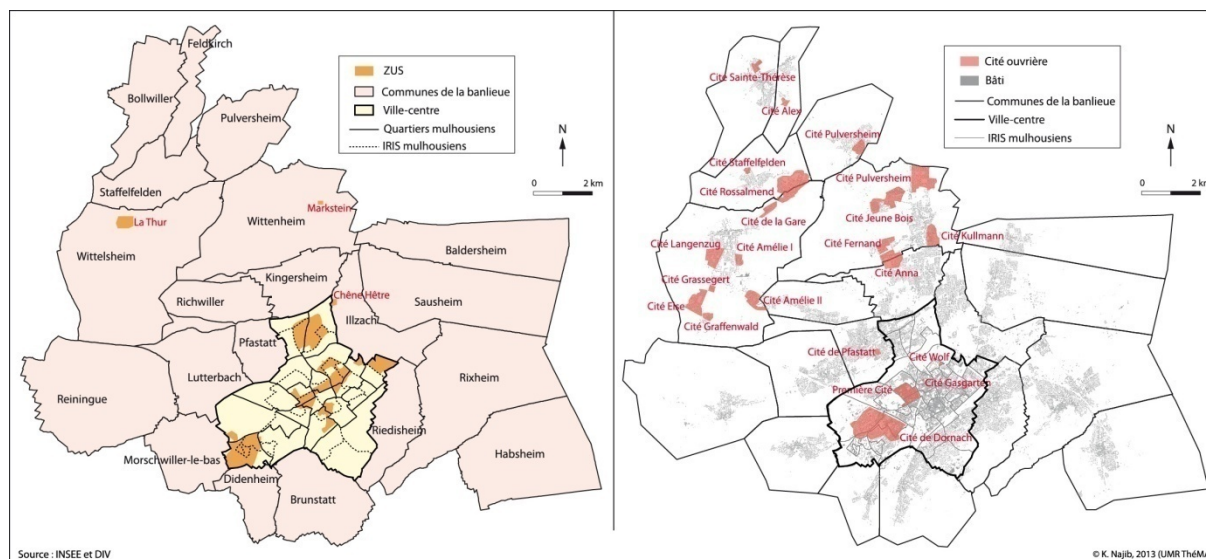


Figure 23 : Les ZUS et les cités ouvrières de l'unité urbaine de Mulhouse

Mulhouse a finalement entrepris un vigoureux remodelage de son tissu urbain. Les vieilles usines désaffectées ont laissé la place à de nouveaux quartiers (comme celui de la place de l'Europe) et un centre d'affaires a surgi à l'Est de la ville, le quartier du Nouveau bassin. Par ailleurs, Mulhouse s'est dotée de remarquables musées⁸⁵ originaux liés à son passé industriel. Aussi, pour une agglomération qui a grandi dans l'incohérence, les opérations d'urbanisme constituent une tentative de réaménagement. Par exemple, les opérations de rénovation du quartier de la Cité ont été entreprises par des architectes de renom⁸⁶ qui ont cherché à lui donner une nouvelle image, en proposant de nouvelles formes d'habitat social. Toutefois, à l'étroit sur son territoire, la commune de Mulhouse voit lui échapper les fonctions commerciales qui s'implantent en périphérie, tout comme les classes moyennes et aisées (exception faite de la colline du Rebberg). Se dessine, tout de même depuis quelques années, un arc économique du Parc Expo au futur quartier de la gare TGV, en passant par le parc technologique des Collines⁸⁷, l'Université et la Fonderie⁸⁸.

En définitive, le visage social de la ville de Mulhouse montre deux facettes bien distinctes : l'une dominant le Nord de la commune, plutôt populaire et industrielle, opposée à une autre au Sud, moins imposante, assez résidentielle et bourgeoise. Cela dit, son fleuve, son

⁸⁵ Musée du chemin de fer, Musée national de l'automobile, Musée de la céramique, Musée d'impressions sur étoffes, Electropolis, Musée de l'énergie électrique, Musée du papier peint, Ecomusée d'Alsace.

⁸⁶ Tels que Duncan Lewis, Shigeru Ban, Jean de Gastines et Jean Nouvel.

⁸⁷ La première ZAC des Collines, datant de 1997, offre à Mulhouse le développement de nouvelles activités et de nouveaux emplois. Située en zone franche, la ZAC s'inscrit dans le désir de transformation de l'Ouest de la ville en pôle tertiaire et technologique de qualité en lien avec le campus universitaire tout proche (Gaschy, 2011).

⁸⁸ Située à mi-chemin entre le campus et le centre-ville, la fonderie apparaît comme le symbole de la réhabilitation du patrimoine architectural industriel de Mulhouse. Elle héberge la Faculté des Sciences Economiques, Sociales et Juridiques de l'université de Haute-Alsace (Gaschy, 2011).

passé industriel, ses nombreuses cités ouvrières (les premières de France) ainsi que son héritage avant tout germanique l'emportent sur cette disparité Nord-Sud qui révèle pourtant une forte dissymétrie socio-spatiale.

3. Strasbourg et ses fonctions métropolitaines

3.1. Strasbourg, un ensemble urbain historique renommé

3.1.1. Le développement d'un site remarquable

Strasbourg est en 1989 la première ville⁸⁹ inscrite au patrimoine mondiale de l'UNESCO⁹⁰. Elle jouit, en effet, d'un patrimoine d'une grande diversité et ce, depuis l'époque romaine. Dès l'époque mérovingienne, la ville est un évêché. Elle connaît donc son premier essor en tant que centre religieux. En 843, à l'issue du traité de Verdun, Strasbourg appartient au royaume de Lotharinge puis elle est rattachée en 870 à la Germanie et elle fait finalement partie du Saint-Empire romain germanique en 962. Après ces nombreux et divers rattachements, Strasbourg devient une ville impériale en 1201 et une ville libre du Saint-Empire en 1262. Elle se défend par d'imposantes murailles d'où sont postés de nombreux canons. Ainsi, la ville est marquée par l'influence militaire et deviendra, au cours de l'époque moderne, puissamment fortifiée (notamment par Vauban⁹¹ à la fin du 17^{ème} siècle). Strasbourg ira même jusqu'à consacrer presque deux fois plus d'espace à sa défense qu'à ses habitants. En effet, elle comptait vers la fin du 18^{ème} siècle près de 6 000 militaires sur 450 hectares et 42 000 civils sur 230 hectares (Kerdilès Weiler, 2005). Cette vaste emprise militaire peut s'observer aisément sur le plan-relief⁹² de la ville.

Le site géographique de Strasbourg est caractérisé par la présence importante à la fois de l'eau et des anciennes voies romaines. En effet, la ville est d'abord apparue sous le nom d'*Argentoratum* qui signifie « la cité du fleuve » puis dès le 6^{ème} siècle sous le nom de *Strateburgum* qui indique « le bourg sur la route ». Avec ses deux forts attributs, la ville pourrait, de prime abord, paraître répulsive, mais son tissu urbain s'est largement et continuellement développé non seulement sur une terrasse de lœss (ou terrasse de Schiltigheim) située à l'Ouest mais aussi sur une plaine boisée inondable localisée au Sud-Ouest et d'où convergent trois cours d'eau ; le Rhin, l'Ill et la Bruche. L'eau représentait à l'époque romaine une aide à la défense en raison de la menace permanente des guerres. De plus, la cité historique s'est organisée dans le prolongement des anciennes voies romaines qui vont par la suite former les grandes rues.

⁸⁹ Avant son inscription, seuls les monuments étaient classés.

⁹⁰ *United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization*, soit en français, l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture.

⁹¹ Vauban a également réalisé des casernes ainsi que d'autres ouvrages défensifs améliorant le système bastionné existant. Parmi les plus remarquables, nous notons la Citadelle qui a été édifée en 1681 et qui a permis de loger, par le passé, la garnison chargée de défendre et de surveiller la population.

⁹² Le plan-relief de Strasbourg a été réalisé entre 1725 et 1728 pour la collection royale. Il est actuellement conservé au Musée historique de la ville et atteste également de l'entassement des maisons dans l'ellipse insulaire (carte 9 et figures 24 et 25) ainsi que de l'étroitesse des ruelles.



Source : Géoportail

Carte 9 : Carte de Cassini de Strasbourg

Sur la carte ci-dessus, on distingue assez bien la ville ancienne (ou *Altstadt*) et la ville neuve (ou *Neustadt*), toutes deux emmurées. Plus précisément, le centre historique se situe à l'intérieur d'une ellipse insulaire formée par l'Ill et le canal du Faux-Rempart, ce qui lui confèrera l'appellation de « Grande-Île ». Au-delà de cette ellipse, s'étendent quelques faubourgs qui composent la nouvelle ville. Les premières extensions urbaines, qui se feront plus nettes à partir du 17^{ème} siècle, touchent aussi bien la terrasse de Schiltigheim que la plaine alluviale. Le plan de Morant de Strasbourg, ci-après, réalisé par le peintre Conrad Morant⁹³ en 1548 du haut de la principale Cathédrale⁹⁴ qui domine la ville, détaille également avec précision ces spécificités géographiques.

⁹³ Alors que Conrad Morant (autour de 1510-1563) réalise cette œuvre, la cartographie n'en est qu'à ses débuts.

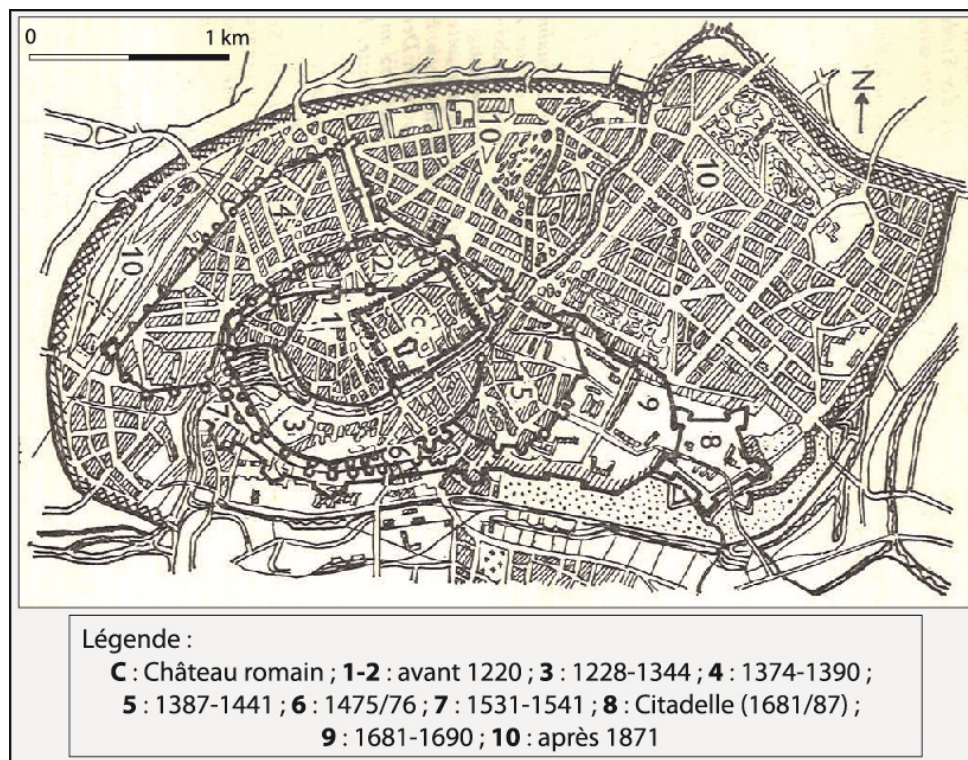
⁹⁴ La Cathédrale de Notre Dame est une cathédrale catholique romaine construite entre 1176 et 1439. De style gothique, elle impressionne par sa hauteur.



Source : SIG de Strasbourg

Figure 24 : Le plan de Morant de Strasbourg (1548)

Enfin, un dernier plan (ci-dessous), réalisé par Robert Forrer, montre les différentes époques des constructions, de la vieille ville jusqu'aux extensions datant du 17^{ème} siècle. Nous observons qu'en l'espace de six siècles, la ville s'est étendue surtout au Nord et à l'Ouest, mais elle n'a toujours pas investi le Sud.



Source : R. Forrer, citée selon Hotz, 1970

Figure 25 : Le plan de Forrer de Strasbourg

3.1.2. L'âge d'or strasbourgeois des temps modernes

Durant le 15^{ème} siècle, Strasbourg devient avec l'imprimerie un grand centre intellectuel et un foyer de l'humanisme allemand de l'époque. La ville adopte en 1524 la Réforme⁹⁵ et les églises sont désormais attribuées aux Protestants. De plus, placé à proximité de l'Allemagne Rhénane ainsi qu'au croisement de la route d'Italie à la Flandre et de la France vers l'Europe centrale, Strasbourg devient un centre économique très actif. Son centre historique abrite la majorité des fonctions de centralités (administratives, religieuses, politiques, commerciales...) et la ville neuve se développe rapidement. Strasbourg est alors à son apogée. Le symbole de l'Empire peut également se lire à travers ses grands monuments. Les édifices religieux⁹⁶ comme la Cathédrale Notre-Dame ainsi que les églises Saint-Thomas, Saint-Pierre-le-Jeune protestant, Saint-Pierre-le-Vieux protestant mais aussi l'Université, les Ponts Couverts, la maison de l'œuvre Notre-Dame, la Grande boucherie (actuel musée historique), le Neue Bau (actuelle Chambre de Commerce), etc. témoignent de cet âge d'or.

Les diverses fonctions économiques permettent entre autres de différencier plusieurs quartiers au sein de la vieille ville. Les quartiers commerçants et artisans de luxe se trouvent autour de la Cathédrale et près de l'église Saint-Thomas. Les tisserands et les tanneurs se rassemblent dans la partie occidentale de la ville, le long des rives de l'Ill (surtout dans les quartiers actuels de la gare et de Neudorf). Autour du port, des maisons bourgeoises ont été édifiées. Dans le reste du centre historique, les différences sociales sont moins nettes. L'espace bâti s'est considérablement développé jusqu'en 1618 à la veille de la guerre de Trente Ans⁹⁷ qui a provoqué un important déclin (Pinol, 1996).

3.1.3. Strasbourg, une ville écartelée entre la France et l'Allemagne

La cité, très éprouvée par la guerre de Trente Ans, connaît deux siècles de décadence. Lors du traité de Westphalie en 1648, l'Alsace passe sous l'autorité du roi de France à l'exception de Strasbourg. Celle-ci fut rattachée au royaume par Louis XIV en 1681. Mais, Strasbourg reste une ville libre qui garde une certaine autonomie. Elle demeure, tout comme la région Alsace, un lieu d'échanges privilégiés entre les civilisations françaises et germaniques. Même si les mariages mixtes entre Alsaciens et Allemands sont fréquents, les deux communautés n'occupent pas les mêmes espaces de la ville et le centre historique se voit, dès le 17^{ème} siècle, doubler d'une nouvelle ville (Pinol, 1996). Celle-ci s'empare des zones marécageuses où sont créés durant le 18^{ème} siècle deux parcs, celui de Contades et celui de l'Orangerie. À la fin du Second Empire, vers 1870, on distingue clairement la ville intra-muros et une banlieue extra-muros.

⁹⁵ Elle permet le droit à la haute surveillance en matière de foi et de disciples et donne aux Réformistes la possibilité de jouir des divers biens ecclésiastiques.

⁹⁶ Le nombre d'édifices religieux strasbourgeois dépasse en 2000 la moyenne nationale (De Moncan, 2002).

⁹⁷ C'est une guerre de religion qui opposait les Catholiques et les Protestants.

La ville subit dès 1870 de graves destructions lorsque l'Allemagne annexe l'Alsace. Strasbourg devient par la même occasion la capitale du Reichsland Alsace-Lorraine jusqu'en 1918. Elle connaît aussi grâce à sa liaison avec la Ruhr un important développement industriel⁹⁸ qui s'ajoute à sa fonction de négoce. C'est un nouvel âge d'or. La ville multiplie par trois sa superficie et par deux sa population (De Moncan, 2002). En effet, une des conséquences de l'industrialisation de cette époque est l'arrivée massive d'une population qui voulait fuir la misère des campagnes. La ville fait donc face à de nouvelles préoccupations hygiénistes (luttés contre la surpopulation, les épidémies, les problèmes de circulation...). Pour ce faire, se développent à partir des bourgades alentours (Schiltigheim, Neudorf, Illkirch) des quartiers monumentaux qui mettent en avant de beaux édifices bâtis sur les marais. À partir de 1910, s'engage la réalisation de la Grande Percée qui déchire l'agglomération médiévale et entraîne la disparition de plusieurs immeubles.



Échelle 1/1 550

Source : Archive de Strasbourg, citée selon Jonas, 2011a

Figure 26 : La Grande Percée du centre historique strasbourgeois

À travers les ruelles tortueuses du centre, ces travaux ont pour but de relier la gare au quartier de Neudorf. Ces opérations ont permis de moderniser le centre-ville et se sont accompagnées de la construction de grands magasins, d'hôtels et de logements. Le second tronçon de la grande Percée (de la rue des Francs-Bourgeois à la place du Maréchal De Lattre de Tassigny), réalisé dans les années 1930, est constitué en majeure partie de logements sociaux ; il apparaît surtout comme une réponse à la crise du logement de l'entre-deux-guerres.

Occupée à nouveau par les Allemands le 19 juin 1940, Strasbourg subit à nouveau d'importants dégâts ainsi qu'une politique de germanisation⁹⁹ durant la Seconde Guerre mondiale mais la ville est libérée par le Général Leclerc, le 23 novembre 1944. Tirant profit de la destruction d'îlots entiers, de nombreuses places et squares vont voir le jour afin d'aérer le tissu urbain très dense. Au lendemain du conflit, Strasbourg cesse d'être l'enjeu de

⁹⁸ Aujourd'hui, de ce centre industriel, ressort les principaux secteurs d'activités que sont le raffinage pétrolier (au Nord de la ville), la chimie, la construction mécanique et électrique, l'automobile (à proximité du port), la métallurgie, l'imprimerie, l'agroalimentaire, le textile, les industries du bois et du tabac et les industries traditionnelles (brasseries, tanneries).

⁹⁹ Interdiction de pratiquer la langue française, germanisation du nom des rues et des familles...

l'antagonisme franco-allemand pour devenir le symbole de la réconciliation européenne avec l'établissement en 1949 du siège du Conseil de l'Europe (Fabriès-Verfaillie et Stragiotti, 2000b). Elle est même devenue l'une des villes les plus dynamiques de France. Enfin, de ce passé hésitant, elle a hérité d'institutions et de législations particulières, notamment dans le domaine religieux où la séparation de l'Église et de l'État n'est pas effective (Fabriès-Verfaillie et Stragiotti, 2000a).

3.2. Naissance d'une métropole

3.2.1. Une vocation européenne forte

Depuis la Seconde Guerre mondiale, Strasbourg a vocation à être à la fois une métropole d'équilibre, une métropole régionale et une métropole européenne mais elle s'acquitte inégalement de ses fonctions.

En tant que métropole d'équilibre, son influence est limitée avant tout par ses éléments naturels, tels que les Vosges ou le Rhin. En effet, les Vosges protègent un peu Strasbourg de l'impérialisme parisien et le Rhin représente un obstacle symbolique face aux grands centres germaniques (Cuillier, 1994). Son influence est donc également restreinte par sa double culture mais aussi par sa petite taille puisqu'elle fait partie des métropoles d'équilibre¹⁰⁰ les moins peuplées. De même, en tant que métropole régionale, elle se heurte à Colmar et surtout à Mulhouse qui possède une forte emprise sur le département du Haut-Rhin. Elle est néanmoins reconnue en tant que capitale par tous les Alsaciens et reste dotée de services publics remarquables (Fabriès-Verfaillie et Stragiotti, 2000b).

À l'inverse, en tant que métropole internationale, sa vocation est incontestée mais reste malgré tout incomplète. Strasbourg est assurément une cité touristique et intellectuelle. Son secteur de l'enseignement supérieur est, par exemple, particulièrement bien représenté avec ses universités, ses grandes écoles (physique, robotique, biotechnologie, pharmacie...) et ses laboratoires de recherche (centre de recherche nucléaire...). De plus, ce secteur a été renforcé avec l'arrivée en 1992 de l'École Nationale d'Administration (ÉNA), en partie décentralisée de Paris. Aussi, elle est mondialement connue pour son patrimoine, sa grande bibliothèque, ses musées, son centre théâtral et musical... Elle apparaît, en outre, comme la deuxième ville de congrès après Paris avec ses nombreuses organisations européennes. Elle assure donc à ce titre un rôle indéniable ; elle est le siège du Parlement Européen, du Conseil de l'Europe, de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, du Centre Européen de la Jeunesse, de la Fondation Européenne de la Science, de l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel et de la Chaîne culturelle européenne d'Arte. On y distingue également l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau¹⁰¹, un territoire européen pilote qui cherche à faire disparaître la frontière France-Allemagne et faire tomber les barrières administratives. Ainsi, « *l'on dit de Strasbourg qu'elle partage avec New York et Genève le privilège d'accueillir des organisations internationales sans être*

¹⁰⁰ Les métropoles d'équilibre ont été créées par la DATAR (Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale) en 1963 dans le but de lutter contre l'hypertrophie parisienne.

¹⁰¹ <http://www.eurodistrict.eu/>

capitale de son État » (Pinol, 1996). Jouissant de sa position de carrefour, elle joue la carte de la coopération transfrontalière, avec la présence de l'Institut franco-allemand pour les applications de la recherche et avec la constitution d'un Conseil municipal commun avec la ville allemande de Kehl¹⁰². Ainsi, Strasbourg fait partie des villes françaises dont la vocation internationale et diplomatique s'affirme fortement.

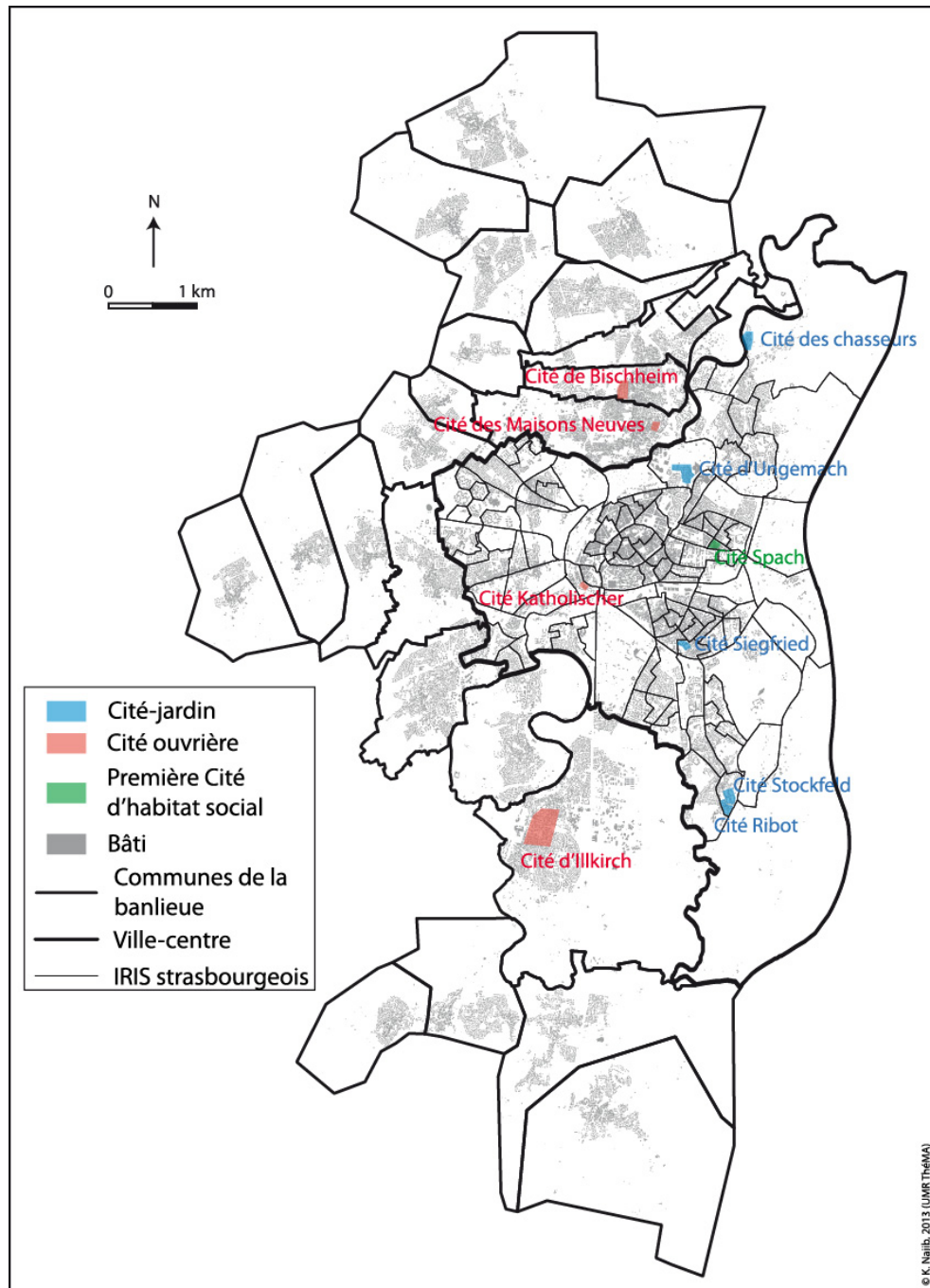
En plus d'être une capitale politique européenne, Strasbourg est aussi un pôle d'activités tertiaires européen. La ville est à la fois un centre administratif important, un centre commercial¹⁰³ et un nœud de communication au rayonnement européen. Sa fonction de services aux entreprises est, quant à elle, limitée bien que la ville soit devenue la première place financière et la troisième place d'assurances de province (Fabriès-Verfaillie et Stragiotti, 2000b). Cela dit, elle possède un fort potentiel de développement grâce à sa situation stratégique de ville frontalière et de carrefour européen. Le pont du Rhin connaît pour sa part l'un des plus importants trafics frontaliers d'Europe. Malgré ses atouts, Strasbourg voit, parmi ses habitants, de nombreux actifs aller travailler quotidiennement de l'autre côté du Rhin. Côté allemand, elle doit faire face à d'autres Eurocités, comme Francfort ou Stuttgart, qui sont effectivement de redoutables concurrentes (*ibid.*).

3.2.2. *Les premières cités-jardins*

Nous l'avons vu précédemment, la population de la ville de Strasbourg a connu de nombreuses fluctuations dues non seulement aux guerres et aux ballottements entre la France et l'Allemagne, mais aussi aux divers travaux d'aménagements urbains dont notamment la Grande Percée qui a provoqué la destruction de nombreux immeubles. Suite à ces bouleversements, plusieurs concours de cités-jardins sont lancés dès 1910 afin de reloger, au plus vite, les habitants modestes délogés. Mais avant cela, la Cité Spach s'est érigée au seuil du 20^{ème} siècle et représente une première zone d'habitat social située dans la Neustadt (Pottecher, 2011).

¹⁰² Cette ville est historiquement liée à Strasbourg. En effet, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, une partie de la population strasbourgeoise s'est installée dans l'autre rive du Rhin dans la ville de Kehl en raison du manque criant de logements.

¹⁰³ La Maison de Commerce International de Strasbourg (MCIS), créée en 1979, est la première parmi les quarante World Trade Center en France



Source : BD Topo-IGN ; Cuillier, 1994 et Pottecher, 2011

Carte 10 : Les premières cités-jardins de Strasbourg (non exhaustif)

Les premières cités-jardins ont donc vu le jour durant le premier tiers du 20^{ème} siècle. Nous distinguons sur la carte ci-dessus la Cité du Stockfeld construite en 1910 dans le quartier actuel du Stockfeld, la Cité d'Ungemach créée en 1923 dans le quartier actuel de Contades, la Cité Siegfried édifiée en 1928 dans le quartier actuel de Neudorf, la Cité Ribot construite entre 1930 et 1932 au Sud de la Cité Stockfeld et la Cité des Chasseurs sortie de terre dès 1932 dans le quartier actuel de la Robertsau. Les plans de ces quatre cités se trouvent en annexe 10. Les cités ouvrières, quant à elles, sont très peu présentes surtout dans la ville de Strasbourg. Mais, nous nous rendons compte, après l'étude des trois villes de Besançon,

Mulhouse et Strasbourg, qu'il est difficile de saisir la réelle différence entre une cité, une cité-jardin et une cité ouvrière.

Pendant cette période de construction des premières cités-jardins (pendant l'entre-deux-guerres), la croissance démographique ralentit et il faut attendre 1931 pour que la ville retrouve sa population de 1910. L'évolution du logement strasbourgeois suit, à quelques nuances près, le même rythme de croissance. Jacques Peirottes¹⁰⁴, maire durant la période 1919-1929, lance un programme de construction de logements sociaux avec la loi Seigfried¹⁰⁵. En janvier 1923, l'Office Public d'Habitations à Bon Marché (OPHBM) de la ville de Strasbourg est créé, et par la suite un important programme de construction se met en place. De 1924 à 1934, près de 3 000 logements sont construits par cet organisme (Pinol, 1996).

Après la Seconde Guerre mondiale, la capitale de l'Alsace est à nouveau meurtrie. 586 immeubles ont été complètement détruits, 2 040 endommagés et près de 7 500 logements sont inhabitables (plusieurs monuments de prestige ont également été endommagés ou détruits). En 1946, il manque donc près de 12 000 logements (*ibid.*). Pour pallier les difficultés du logement strasbourgeois, de nouvelles zones périphériques sont développées en plus d'une revalorisation du centre historique. Les premiers logements – conçus en partie par l'architecte de la ville Paul Dopff¹⁰⁶ – sont livrés en janvier 1953 mais des problèmes de cohabitation se font rapidement sentir. Par exemple, l'implantation de la Cité Rotterdam à proximité du parc de l'Orangerie mécontente une partie de la population des quartiers huppés alentours. Cette cité, située dans le quartier actuel de Vauban, correspond aux premiers grands ensembles construits en France après la Seconde Guerre mondiale et présente déjà un aspect quelque peu monotone.

Elle a pour but de reloger les Strasbourgeois qui ont trouvé refuge à Kehl. Elle compte plus de 800 logements et se situe dans un environnement de qualité à proximité du centre-ville.

104

Maire	Date	Parti	Remarques
Roland Ries	Depuis 2008	PS	-
Fabienne Keller	2001	UMP (Union pour un Mouvement Populaire)	-
Roland Ries	1997	PS	-
Catherine Trautman	1989	PS	-
Marcell Rudloff	1983	MRP (Mouvement Républicain Populaire) – UDF - CDS (Centre des Démocrates Sociaux)	-
Pierre Pflimlin	1959	UDF	Durant ce mandat, la situation des socialistes est confuse avec l'effeuillement du SFIO et la mésentente avec le parti communiste.

¹⁰⁵ Cette loi aide les constructeurs à résoudre des problèmes uniquement budgétaires. Elle permet entre autres de réduire les charges de la propriété immobilière.

¹⁰⁶ Ce disciple de l'architecte Fritz Beblo a construit plusieurs immeubles sociaux mais aussi des écoles, des places (Kléber, de la gare) et le parc d'expositions du Wacken (Cuillier, 1994).



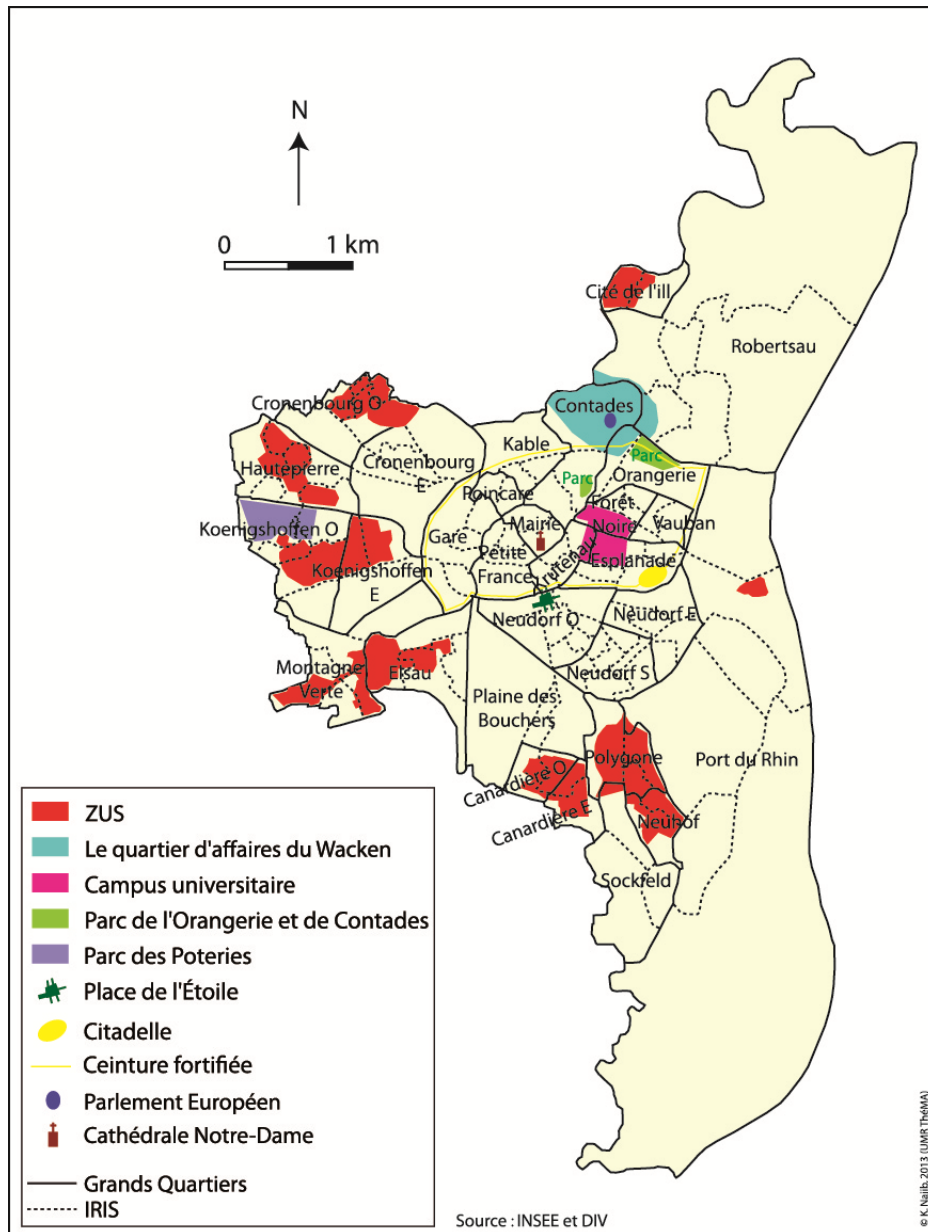
Source : *Archi-Strasbourg.org*, 2011 (© Fabien Romary)

Figure 27 : La cité-jardin de Rotterdam

Avant la construction de la Cité Rotterdam, la ville de Strasbourg s'est dotée dès 1951 de sa propre société de construction de logements sociaux, nommée Habitation moderne, qui a construit une première cité de logements économiques et familiaux : la Cité Lyautey. Elle se situe dans le quartier de Neuhof dans un cadre agréable à proximité de jardins et regroupe des immeubles de cinq étages avec tout le confort nécessaire. Par la suite, plusieurs autres cités ont vu le jour (les Cités de Solignac, du Hohberg, de l'III, Nucléaire, de la Canardière...).

3.2.3. Rénovation et embellissement du centre et péricentre

Durant les années 1960-70, le projet urbain de Strasbourg est basé sur une conception de l'espace urbain et de la vie urbaine caractéristique de cette époque (Cuillier, 1994). Se distinguent divers quartiers résidentiels non seulement autour du centre (Kruteneau, Esplanade...) mais aussi – nous le verrons dans la section suivante – à l'Ouest (Elsau, Montagne Verte, Kœnigshoffen, Hautepierre, Cronenbourg...), au Sud (Neuhof, Polygone, Stockfeld...) ou au Nord (la Robertsau, la Cité de l'III).

Carte 11 : Strasbourg et ses quartiers remarquables

L'extension du noyau central s'est orientée d'abord vers l'Est et a formé un ensemble intégré à la ceinture fortifiée (ligne jaune) de Strasbourg. La rénovation du quartier de Krutenau, situé entre la vieille-ville et le quartier de l'Esplanade, présente une reconversion intéressante. D'abord populaire, ce quartier abritait des soldats, des artisans, des ouvriers, des pêcheurs... (Cuillier, 1994). Par la suite, s'installe dans ce quartier le campus universitaire (en rose) une fois que l'Armée décide de le quitter. Par conséquent, le quartier de Krutenau est devenu le quartier latin de Strasbourg révélant également la présence de petites boutiques artisanales et de petits restaurants. Elle a finalement gardé son apparence populaire notamment avec la présence estudiantine mais surtout avec l'existence d'un bâti rénové et d'un habitat social.

Quant au quartier de l'Esplanade, il abrite aussi des extensions universitaires (plus grande qu'à Krutenau) dans des terrains militaires déclassés d'une cinquantaine d'hectares. Elle renferme aussi des grands collectifs dont les logements – près de 4 000 d'après Pinol

(1996) – sont pour la plupart de bon standing. D’aspect, ces grands collectifs s’apparentent aux grands ensembles sociaux mais ces immeubles hébergent des CSP assez élevées (surtout des personnes travaillant à l’Éducation nationale ou dans les administrations, ou même des étudiants aisés) (Schar, 1971). Ils sont également serrés les uns des autres (en raison des prix élevés du terrain) et la très grande hauteur des immeubles ainsi que la localisation d’un centre commercial à l’intérieur du quartier augmentent le sentiment d’étouffement (manque de soleil, d’espace, de verdure...).

Une autre extension s’est également faite vers le Sud-Est touchant les quartiers de Neudorf (Ouest, Est et Sud) à partir de la place de l’Étoile¹⁰⁷ (en vert foncé) qui a joué un rôle de pivot de cette nouvelle centralité. Les trois quartiers de Neudorf ne sont en réalité que le glacis du front Sud des fortifications de Strasbourg. Sa forte population ainsi que l’existence d’un centre actif autour de la place du marché confère à Neudorf un caractère de quartier central alors qu’il se situe dans la deuxième couronne qui ceinture le centre historique.

Plus tard, les extensions ont atteint le site du Wacken (en bleu) au Nord. Il rassemble les activités des secteurs politique, financier, culturel... Il a pour vocation de devenir un quartier d’affaires international, avec l’implantation d’institutions européennes, dans un environnement de qualité à proximité des parcs de l’Orangerie et de Contades (en vert clair).

Enfin, la valorisation du patrimoine urbain des quartiers centraux et péricentraux s’est traduite par des opérations de restructuration (les fronts de Neudorf...), de renouveau architectural (musées, palais...) et d’embellissement des places (Kléber, Homme-de-fer, Étoile...) qui ont permis de rendre la ville pratique, solidaire et agréable à vivre (Cuillier, 1994).

3.2.4. Création des nouveaux quartiers périphériques

À partir des années 1950 mais surtout des années 1960, apparaît également une croissance rapide de nouveaux quartiers périphériques mais la diffusion des lotissements très souvent d’habitat social s’est faite par vagues successives et sans vraiment de cohérences. L’idée était tout de même de faire bénéficier à ces nouveaux quartiers de l’image prestigieuse des quartiers centraux (situés à l’intérieur des anciennes fortifications).

Par exemple, la construction du quartier d’Elsau s’inscrit dans le cadre d’une politique de réalisation des logements qui se profilait dès 1964. En lien avec des contraintes géologiques et économiques importantes, il convient dans ce quartier, possédant une zone verte sous protection, de construire des immeubles de grande hauteur (dépassant parfois les 12 étages).

¹⁰⁷ En 1963, le plan directeur d’urbanisme de Pierre Vivien visait entre autres à développer des « fonctions de services publics et de bureaux » (un centre administratif de la Communauté urbaine) à l’extérieur du centre jusque dans les quartiers de Neudorf en s’appuyant sur la place de l’Étoile d’où convergent de nombreuses routes (routes du Rhin, du Polygone, de Colmar, de la porte de l’Hôpital) (Cuillier, 1994).

À l'inverse, dans le nouveau quartier de Hautepierre dont le plan d'urbanisme est dirigé à la fin des années 1960 par Pierre Vivien¹⁰⁸, l'ambition est de renouveler profondément les concepts urbanistiques et architecturaux dominants et ainsi de rompre avec l'urbanisme des tours et des barres. Pour ce faire, Pierre Vivien propose et élabore un véritable « modèle urbanistique » et prévoit la construction d'un « morceau de ville » entre les quartiers de Kœnigshoffen et de Cronenbourg¹⁰⁹, le reste des terrains du ban communal étant épuisé (Ziegler, 2011).



Figure 28 : Le quartier de Hautepierre vu du ciel

L'originalité de ce quartier réside dans sa structure en nids d'abeilles bâtie à partir de maille hexagonale, chacune prévoyant de réduire la circulation des véhicules et d'accueillir 1 000 logements ainsi qu'un centre urbain, des équipements de proximité et des espaces verts. Ces atouts devaient faire de Hautepierre « une ville à la campagne ». De plus, les toits des bâtiments ne sont pas à la même hauteur, le nombre d'étages étant soigneusement étudié pour éviter tout assombrissement (Schar, 1971). Enfin, des parkings au pied des immeubles ont été créés pour écarter les problèmes de stationnement mais aujourd'hui ils traduisent plutôt un sentiment de vide.

¹⁰⁸ Pour les études de Hautepierre, Pierre Vivien s'appuie sur son agence parisienne avec l'architecte Aymeric Zublena et sur le bureau d'urbanisme de Strasbourg avec Jean Dick et deux autres architectes strasbourgeois, Fritsch et Risch. Pierre Vivien voulait, par exemple, que l'enfant puisse reconnaître sa fenêtre du premier coup d'œil (Schar, 1971).

¹⁰⁹ Les plus anciennes implantations dans le tissu urbain de ces deux quartiers correspondent aux secteurs de la confection pour Koenigshoffen et de la brasserie pour Cronenbourg. Ils étaient donc connus pour ces deux domaines mais par la suite, dans les années 1970, ils ont subi avec la construction du grand ensemble de Hautepierre une remarquable extension.

De nombreux autres désagréments vont progressivement faire baisser l'enthousiasme des débuts. Par exemple, l'idée de construire des continuités bâties, avec des liens entre les différentes mailles qui devaient former un ensemble bien organisé, s'est soldée par une simple addition d'entités bien distinctes. De plus, les OPHLM en charge de la construction n'ont pas su se défaire de leur empreinte et l'image véhiculée dans ce quartier est celle des quartiers d'habitat sociaux bien connue et pourtant tellement critiquée (par Pierre Vivien lui-même). Le centre urbain initialement prévu n'est jamais sorti de terre malgré des efforts importants. Ainsi, Hautepierre n'est jamais devenu ce « morceau de ville » et a fait l'objet de vives critiques et déconsidérations. Ces dernières peuvent pourtant paraître injustes puisqu'à l'époque le projet de Hautepierre, primé par le Conseil Supérieur de l'Architecture en 1967, était réellement un projet innovant et considéré comme un modèle de création urbaine répondant à toutes les normes et attentes. Le maire de l'époque, Pierre Pflimlin, confiera qu'il avait « *rêvé d'une ville nouvelle, avec un centre qui serait l'âme de cette ville, des commerces, une salle de spectacles, des antennes administratives...* » (Cuillier, 1994). Finalement, avec l'exemple de Hautepierre, nous constatons que l'espace conçu ne correspond pas à l'espace vécu. Ainsi, Morovich (2011) explique qu'à côté d'une vision « macro » (qui s'intéresse au nombre de logements, à la longueur des barres et la hauteur des tours...), il faut inéluctablement lui mettre en parallèle une vision « micro » (c'est-à-dire celle du vécu, qui devrait être, en principe, respectée par les décideurs).

Au Sud de ces constructions, la deuxième tranche de ce projet, longtemps figée, a été confiée en 1990 à des architectes danois par la Société d'Aménagement et d'Équipement de la Région de Strasbourg (SERS)¹¹⁰. Il s'agit de Hans Tyge Pedersen et Ulla Hellner du groupe *Europan* qui s'éloignent du projet initial (qui consistait toujours à réaliser des mailles hexagonales) pour plutôt se focaliser sur le lien entre Hautepierre Nord et Kœnigshoffen en créant une zone lisible et continue. Ceux-ci optent pour une ZAC, composée de logements, d'activités économiques et sportives et d'équipements publics, qui prend le nom de Parc des Poteries dès 1995 (Ziegler, 2011).

Autre exemple, le quartier de Neuhof qui apparaît dans la ville de Strasbourg comme un témoin primordial de l'urbanisme des grands ensembles des années 1950 à 1960. Il a été le lieu de refuge et de concentration d'un grand nombre de Strasbourgeois délogés pour diverses raisons : guerre, rénovation urbaine... Après la guerre, de nombreuses personnes ont effectivement trouvé un abri dans des baraquements installés provisoirement dans ce quartier. Aussi, les habitants des quartiers sous opérations de renouvellement urbain des années 1960 (notamment le quartier de Kruteneau) sont également venus s'installer dans le quartier de Neuhof (Cuillier, 1994). Ainsi, il était inévitable que ce quartier rassemble des gens en grande difficulté (situations d'impayés, dégradation du bâti, problème de comportements, violences urbaines...). La collectivité locale se trouvait donc confrontée à de nouvelles préoccupations d'ordre sociales mais aucune solution politique n'existait à l'époque. Le premier programme (HVS), censé pallier les divers problèmes de ce quartier, apparaît seulement en 1977. Encore aujourd'hui, ce quartier reste en difficulté et en situation d'exclusion malgré les nombreuses

¹¹⁰ Cet organisme, créé en 1957, est un outil institutionnel qui a fortement contribué à modeler et à développer le paysage strasbourgeois, tant dans ses composantes résidentielles, économiques et sociales que culturelles. Les opérations de standing telles que l'Esplanade et Les Halles sont aussi passées par elle.

interventions prioritaires luttant contre la dégradation du bâti, le manque d'équipements publics, l'échec scolaire...

Non loin du quartier aisé de la Robertsau, se trouve une autre zone d'habitat social, la Cité de l'III, la seule située dans le Nord de Strasbourg. Le quartier de la Robertsau, lui, a été construit dans une zone marécageuse du Ried. Cet ancien quartier agricole et de maraîchage obéit à une urbanisation extensive et son bâti dispersé (principalement composé de maisons unifamiliales) s'est étendu vers l'Est alors que la Cité de l'III présente, elle, des immeubles en barres et tours mais leur nombre a été réduit au maximum. En effet, à l'occasion de la discussion du plan de masse, l'Habitation moderne a essayé dans ce quartier d'éviter certains excès (Cuillier, 1994), probablement en réponse aux erreurs du passé, mais aussi parce qu'il se situe dans une partie aisée de la ville.

Ces divers quartiers d'habitat social, construits en périphérie, ont vu émerger de nombreux problèmes, principalement sociaux, identiques dans la plupart des villes françaises. Ils sont presque tous devenus des ZUS (carte 11). Aujourd'hui, Strasbourg compte huit ZUS parmi lesquelles Cronembourg-Cité Nucléaire, Elsau-Montagne Verte, Hautepierre, Koenigshoffen Ouest, Meinau-Canardière Est, Neuhof-Cités et Port du Rhin. La huitième ZUS du Grand Ried située à la fois dans la banlieue et dans la ville-centre intègre ainsi une partie du quartier de la Cité de l'III (tableau 2 dans le chapitre 1). Ces sept ZUS, c'est-à-dire sans compter les habitants strasbourgeois du Grand Ried, rassemblent près de 23% de la population strasbourgeoise.

La ville de Strasbourg est confrontée à des enjeux de restructuration et de rénovation sur plusieurs zones sensibles où se concentrent difficultés sociales et économiques ainsi qu'un déficit de qualité urbaine. Des projets globaux de rénovation urbaine sont ainsi développés sur les ZUS de Neuhof, de la Meinau Canardière, de Hautepierre et de Cronembourg ainsi que sur les trois ZUS présentes en banlieue (Mattei, 2008).

En définitive, on note qu'il existe assez peu de quartiers périphériques aisés dans la ville de Strasbourg. Le centre-ville ainsi que le prolongement vers la Robertsau renferment les activités de prestiges et semble s'opposer au reste de la ville.

3.2.5. Quelques communes dynamiques de la banlieue

Le développement urbain a donc eu pour champs d'action la ville de Strasbourg (son centre-ville ainsi que ses quartiers périphériques) mais aussi certaines communes de la banlieue : Schiltigheim, par exemple, est une commune de la banlieue située au Nord à proximité du centre-ville strasbourgeois, plus près encore que certains quartiers périphériques strasbourgeois. Elle a également connu des opérations de rénovation et participe aujourd'hui au dynamisme de l'agglomération. Celle-ci apparaît donc plutôt comme une ville secondaire et non comme un village urbanisé (Cuillier, 1994).

Un peu plus éloignée du centre strasbourgeois, en direction du Sud, la commune d'Illkirch-Graffenstaden montre un dynamisme digne des villes moyennes. Elle a été choisie

en 1970 pour accueillir un centre tertiaire lourd (industrie lourde : machines-outils et locomotives) ainsi qu'un second site universitaire (plus précisément un institut universitaire de technologie), situé à proximité des habitations. Ce choix de localisation s'inscrit dans le cadre d'un projet d'aménagement visant à dynamiser ce vaste secteur. Cette dynamisation a bien évidemment entraîné une amélioration des infrastructures d'accueil connexes : transport, habitat, services... Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) montre le développement de contournements (Sud et Est), d'une ligne de tramway et d'un réseau d'autobus. Aujourd'hui, le succès du parc d'innovation ainsi que l'insertion urbaine de l'université sont indéniables (*ibid.*).

Plus au Sud, les communes de Lipsheim, Fergersheim, Eschau et Plobsheim apparaissent comme des anciens villages, bien reliés à la ville-centre, qui se sont progressivement soudés les uns aux autres.

Pour finir, nous constatons que la cohésion et la cohérence territoriales à Strasbourg et dans sa banlieue se sont plus ou moins posées durant les périodes de réaménagement urbain. En effet, les opérations d'extension et de revalorisation du centre-ville, la redistribution des zones d'activités mixtes en périphérie ainsi que les programmes de réhabilitation des quartiers d'habitat social dévalués expriment cette envie de maîtriser cet espace strasbourgeois (*ibid.*).

3.3. Strasbourg de nos jours

3.3.1. Les évolutions contemporaines de l'agglomération de Strasbourg

Durant la période contemporaine, les fluctuations démographiques et urbanistiques de Strasbourg (figure 29) sont assez importantes et ressemblent pas mal à celles de Mulhouse (figure 21). Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la croissance reprend et la population strasbourgeoise franchit dès 1954 le seuil des 200 000 habitants (Pinol, 1996).

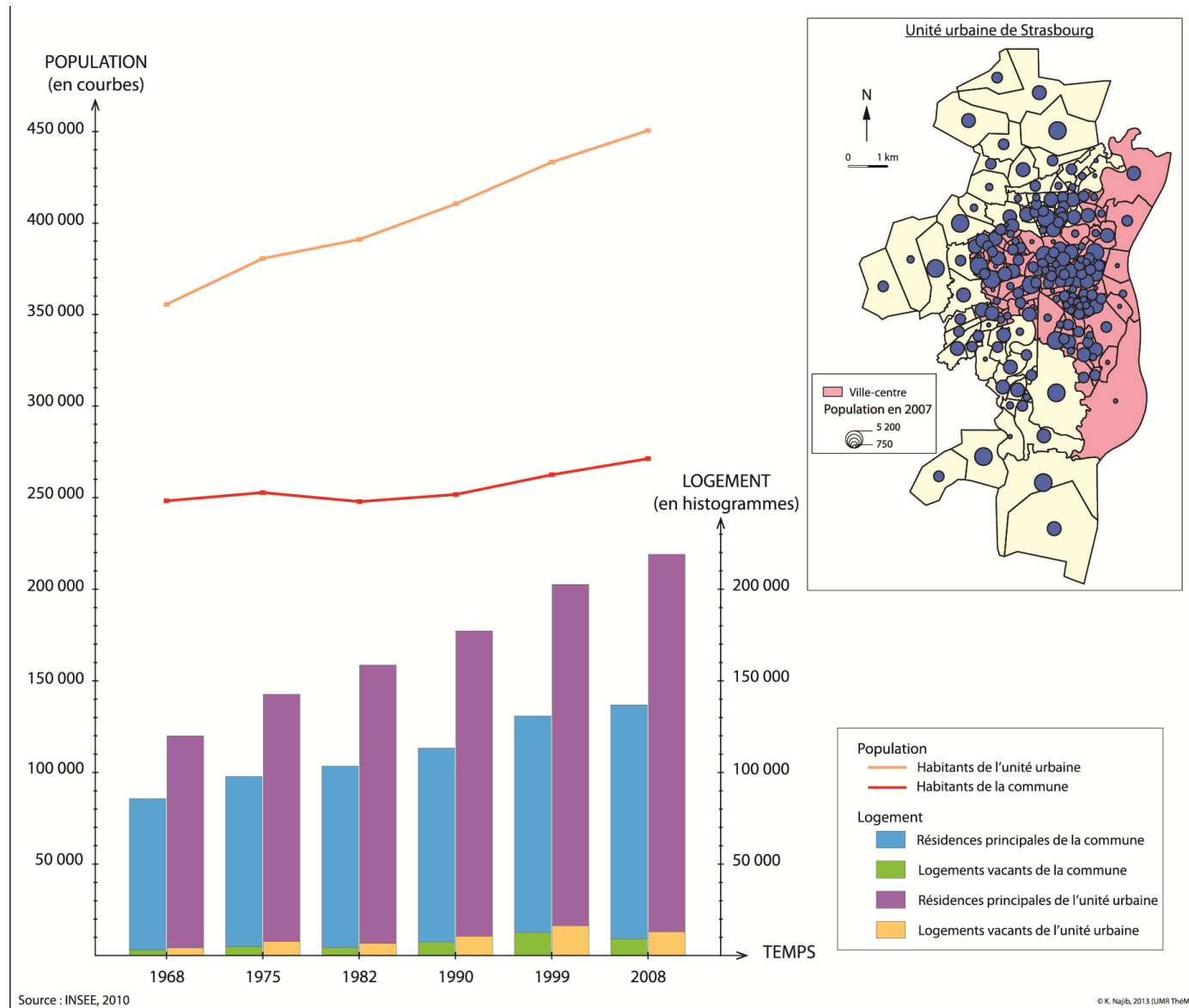


Figure 29 : Évolution de la population et du logement à Strasbourg de 1968 à 2008

Comme pour les autres villes d'étude, Strasbourg connaît une baisse de la population après le recensement de 1975 faisant suite au choc pétrolier. À partir de 1982, la population strasbourgeoise est, en revanche, en légère mais constante évolution. En ce qui concerne l'unité urbaine, la croissance est considérable d'un recensement à l'autre passant de près de 350 000 habitants en 1968 à près de 450 000 en 2008. En quarante ans, la population de l'unité urbaine gagne environ 100 000 habitants alors que celle de la commune augmente d'un peu plus de 20 000 habitants passant de 249 396 habitants en 1968 à 272 116 en 2008.

Pour ce qui est du logement, rappelons qu'une grande partie du parc immobilier a été complètement détruite durant la Seconde Guerre mondiale. La reconstruction porte surtout sur des logements sociaux alors que Schar (1971) révèle que, durant cette période, plusieurs centaines d'appartements de luxe restent vacants. Au fur et à mesure que le logement s'accroît entre 1968 et 2008 (figure 29), on constate bien l'augmentation de la vacance des logements, aussi bien dans la ville qu'en banlieue. C'est seulement à partir des années 2000 qu'on enregistre une diminution et une meilleure occupation de l'ensemble des logements. De Moncan (2002) montre, par ailleurs, que le taux de verticalité de Strasbourg en 2000 est supérieur à la moyenne nationale et positionne la ville à la troisième place après Paris et Lyon.

3.3.2. Morphologie urbaine de la ville de Strasbourg

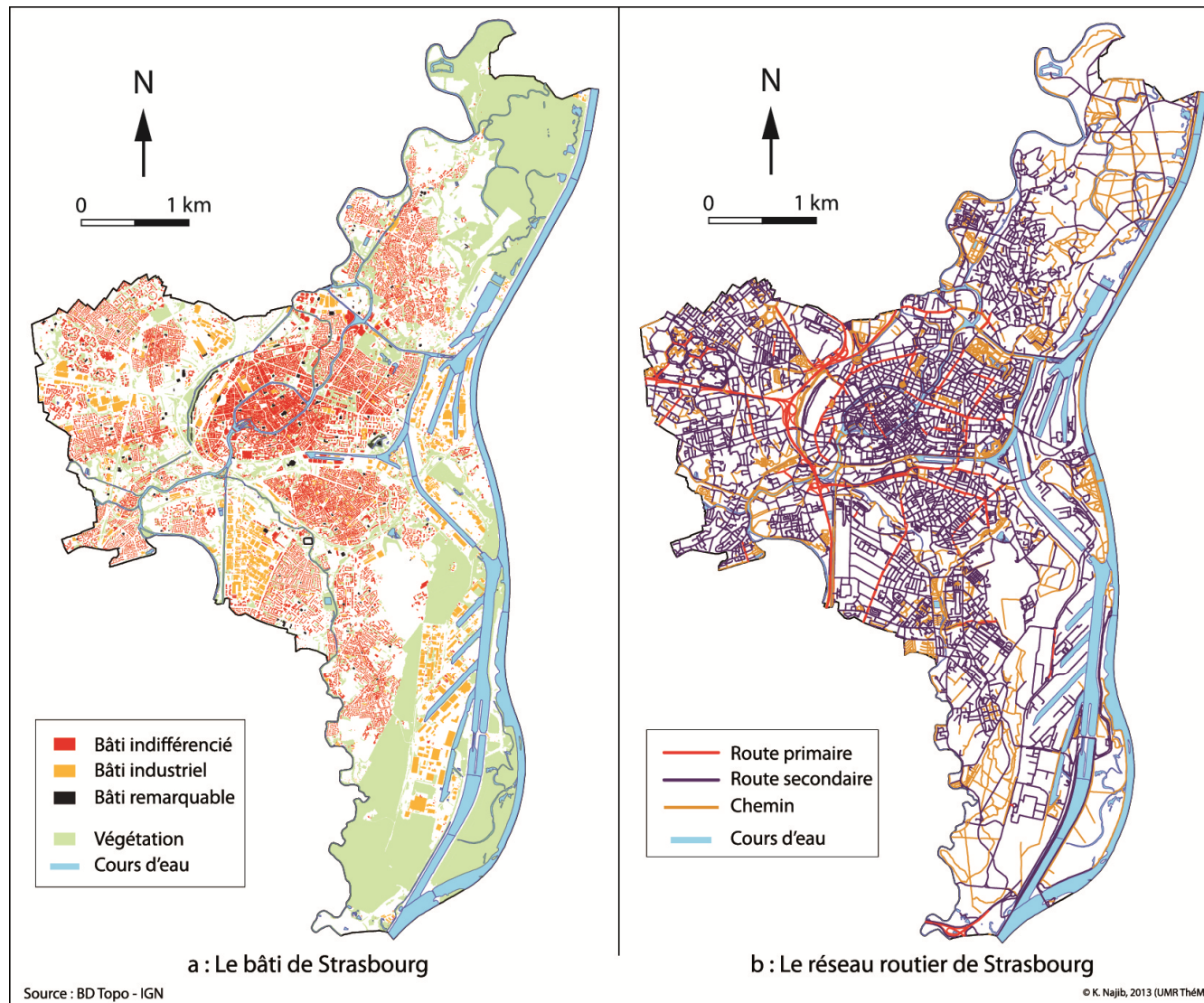


Figure 30 : Morphologie urbaine de Strasbourg

Contrairement à Mulhouse, la ville de Strasbourg ne montre pas une urbanisation en damier mais plutôt en étoile. En effet, le pittoresque et la ligne courbe de l'architecte en chef de la ville Fritz Beblo¹¹¹ (influencé par le théoricien-architecte Camillo Sitte) prennent le pas sur les grands axes rectilignes (Pinol, 1996). D'après les cartes ci-avant, ce style se lit à la fois dans la ville nouvelle et dans le centre historique. La restructuration de la partie la plus ancienne de la ville s'est faite au tournant du 19^{ème} siècle. Le secteur du centre historique et notamment de la Petite-France (aujourd'hui très touristique) a subi une forte restauration de ses maisons et de ses quais. Ce quartier, réservé aux piétons, s'est vu nettoyer de ses anciennes fabriques mais reste d'un style alsacien traditionnel (Cuillier, 1994).

Le reste de la ville se partage globalement entre les zones résidentielles et les zones industrielles. Des espaces non-bâties relativement importants se situent le long du Rhin et sont principalement occupés par des forêts (forêts du Neuhof au Sud et de la Robertsau au Nord). Ces espaces marquent une discontinuité : la ville est stoppée par une première frontière naturelle (dessinée par les forêts et le fleuve) puis par une frontière étatique entre la France et l'Allemagne. Les zones industrielles concernent, elles, des secteurs bien individualisés : la zone industrielle de la plaine des Bouchers au Sud du centre historique qui date d'avant la Première Guerre mondiale ainsi que les industries portuaires autour du Rhin avec des bassins de liaison entre ces différents secteurs industriels. Le port de Strasbourg, basant son activité sur le Rhin, regroupe plusieurs entreprises (bois, combustibles, transport, agroalimentaire, industries métallurgiques...) ainsi que divers trafics (fluvial, conteneurisé). Il représente ainsi le deuxième port intérieur de France, après Paris. De plus, on observe vers le Nord l'emprise des activités ferroviaires (Kerdilès Weiler, 2005). Malgré le fait que le foyer industrialo-portuaire accueille de nombreuses industries dans divers domaines (métallurgie, énergie, automobile...), le secteur industriel est également présent dans la banlieue strasbourgeoise. Il existe en effet d'autres zones industrielles moins étendues notamment dans les communes d'Illkirch-Graffenstaden, d'Hœnheim... Cela dit, d'après le tableau ci-dessous, ce secteur d'activités enregistre des taux largement plus faibles qu'à Besançon et Mulhouse (tableaux 3 et 4).

	Ville-centre				Unité Urbaine			
	1999		2008		1999		2008	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ensemble	148 936	100	160 425	100	215 461	100	235 414	100
Agriculture	279	0.2	300	0.2	668	0.3	640	0.3
Industrie	15 151	10.2	12 844	8	28 805	13.4	23 807	10.1
Construction	4 233	2.8	5 626	3.5	9 310	4.3	11 281	4.8
Commerce, transport, services divers	78 160	52.5	82 131	51.2	112 033	52	122 043	51.8
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	51 113	34.3	59 524	37.1	64 645	30	77 643	33

Source : INSEE, 2010

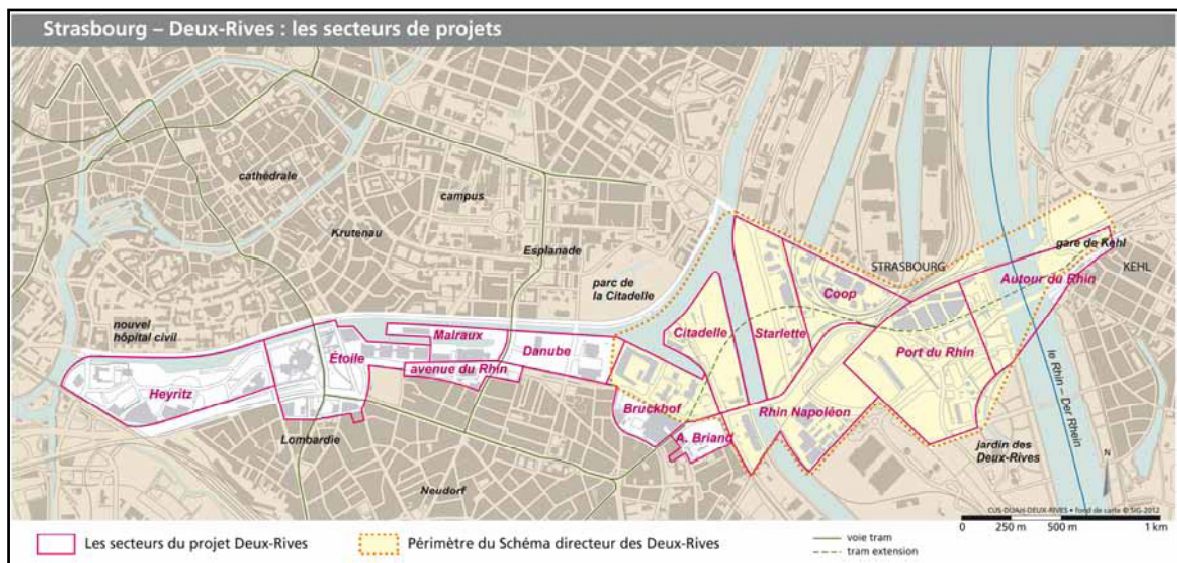
Tableau 5 : Les emplois selon le secteur d'activités entre 1999 et 2008 à Strasbourg

¹¹¹ Son activité à Strasbourg s'étale de 1903 à 1918.

Les emplois tertiaires sont largement prédominants dans l'agglomération de Strasbourg (ville-centre et unité urbaine). La fonction tertiaire de Strasbourg est déjà nette au Moyen Âge grâce à sa situation de carrefour routier et fluvial qui permet de nombreux échanges commerciaux. Cette vocation a contribué à multiplier des activités principalement financières, bancaires, universitaires et artisanales. De ce fait, de nombreuses entreprises attirées par la notoriété européenne de Strasbourg se sont installées et ce, jusqu'à nos jours (Cuillier, 1994).

3.3.3. Les opérations d'aménagement récentes

La dynamique de croissance de Strasbourg se base sur divers projets d'aménagements récents qui visent à redynamiser plusieurs secteurs¹¹² de la ville dont les plus importants concernent la zone des fronts de Neudorf ainsi que l'espace inter-frontalier. Il s'agit du Schéma Directeur Deux Rives, débuté en 1998, qui représente le plus grand projet urbain strasbourgeois mené depuis la construction de la *Neustadt*¹¹³. Il cherche, en effet, à « reconquérir l'axe Strasbourg-Kehl et créer une métropole à '360 degrés' » (Lanneluc, 2012). Ce secteur qui regroupe près de 250 hectares de friches portuaires a pour ambition de constituer une agglomération transfrontalière autour du Rhin, de rapprocher le quartier de Neudorf du centre historique et d'accueillir environ 9 000 logements, 20 000 habitants et 8 500 emplois (*ibid.*).



Source : Lanneluc, 2012

Figure 31 : Plan du projet de prospective « Deux Rives »

Plusieurs quartiers font donc partie du projet et forment un couloir allant du nouveau quartier de Heyritz à la ville allemande de Kehl. La première partie de ce couloir, qui

¹¹² Le développement économique et tertiaire supérieur du Wacken, urbanisation (commerces, logements, activités et équipements publics) d'Illkirch-Graffenstaden...

¹¹³ Le maire Roland Ries n'hésite pas à reprendre l'expression d'un journaliste allemand qui qualifie ce projet de « *Neue Neustadt* » (à savoir la nouvelle nouvelle ville) (Lanneluc, 2012).

s'applique aux Fronts de Neudorf, a pour but de relier, d'ici 2015, le centre-ville aux quartiers de Neudorf, en construisant plusieurs logements et équipements (dont certains¹¹⁴ sont déjà sortis de terre). La deuxième partie de ce couloir concerne le secteur du Port du Rhin, et s'étend du bassin Vauban de la Citadelle au Rhin avec une extension jusqu'en Allemagne par le biais du prolongement du tramway. Ici, la position de la ville sur le Rhin et son port sera fortement investie et le quartier du Port du Rhin sera sujet à une requalification urbaine et paysagère, d'ici 2030. La priorité est non seulement de désenclaver ce quartier à l'aide du tramway mais aussi de favoriser la mixité sociale avec l'offre nouvelle en logements. Ceci se traduit concrètement par la réhabilitation de logements, le développement d'équipements et de services de quartier, la construction d'un pôle de cliniques...

Finalement, Strasbourg a su non seulement garder les traces de son histoire mais aussi se dynamiser fortement en atteignant le rang de métropole au rayonnement européen et ainsi, devenir la ville la plus européenne de France. Le développement du quartier d'affaires du Wacken, situé entre le centre-ville remarquable et le quartier Nord favorisé de la Robertsau, a contribué à former un ensemble aisé qui s'oppose au reste de la ville.

Conclusion :

Les trois villes d'étude – Besançon, Mulhouse et Strasbourg – se sont développées selon des rythmes souvent proches de ceux de la plupart des villes françaises. Elles présentent, en effet, toutes des structures urbaines assez classiques organisées selon un modèle centre-périphérie. Cela dit, Mulhouse, en raison de son histoire industrielle, présente quelques particularités morphologiques, mais qui n'en font pas toutefois une ville à part. Des spécificités locales se font donc sentir, et il n'est pas étonnant de souligner le site environnemental remarquable de Besançon ou le caractère industriel de Mulhouse ou enfin la vocation européenne de Strasbourg.

Dans le détail, ces trois villes sont pourtant assez dissemblables. Leur poids démographique, leurs fonctions et leur rayonnement les fait soit appartenir aux grandes métropoles françaises (cas de Strasbourg), soit aux villes de taille moyenne qui assurent un rôle au niveau régional (cas de Besançon et Mulhouse). Elles sont par ailleurs fortement marquées par une histoire qui leur est propre et des influences assez différentes (influences industrielles horlogère ou textile, influences germaniques, villes ouvrière, tertiaire ou européenne...).

Nous avons vu dans ce chapitre que l'histoire retranscrit bien dans la trame urbaine la combinaison de plusieurs facettes (principalement culturelle, sociale et économique). En effet, les processus de construction des villes d'étude ont notamment montré l'importance des contraintes géographiques (relief...) et économiques (consommation d'espaces...) dans

¹¹⁴ Inauguration en 2000 du complexe culturel (Union Générale Cinématographique), pose de la première pierre dans les quartiers de Bruckhof en 2010 et de Heyritz en 2011...

l'appréhension d'une ville. Cela dit, ces processus ont également révélé que la ville pouvait être seulement une projection spatiale d'un projet politique. Nous nous rendons effectivement compte que la structure urbaine d'aujourd'hui est particulièrement basée sur les mesures prises bon gré mal gré par les décideurs et aménageurs pour la façonner selon une image plus ou moins idéale. L'habitant lui-même ne connaît pas forcément l'histoire urbaine – récente et moins récente – de sa propre ville, des quartiers qu'il fréquente ou habite, des équipements qu'il utilise, etc. alors que cela permet pourtant de donner du sens à ce qui l'environne.

Conclusion de la première partie

Les inégalités socio-spatiales ont intéressé des chercheurs et des acteurs politiques de divers horizons. Les volets territorial, historique, social, économique, comportemental, urbanistique, politique, etc. investissent clairement cette problématique (figure 32) et constituent en partie le système urbain. En effet, les rapports que les individus entretiennent avec leur territoire génèrent des organisations socio-spatiales diversifiées. Ces différenciations peuvent être volontairement causées par les individus ou par la planification territoriale.

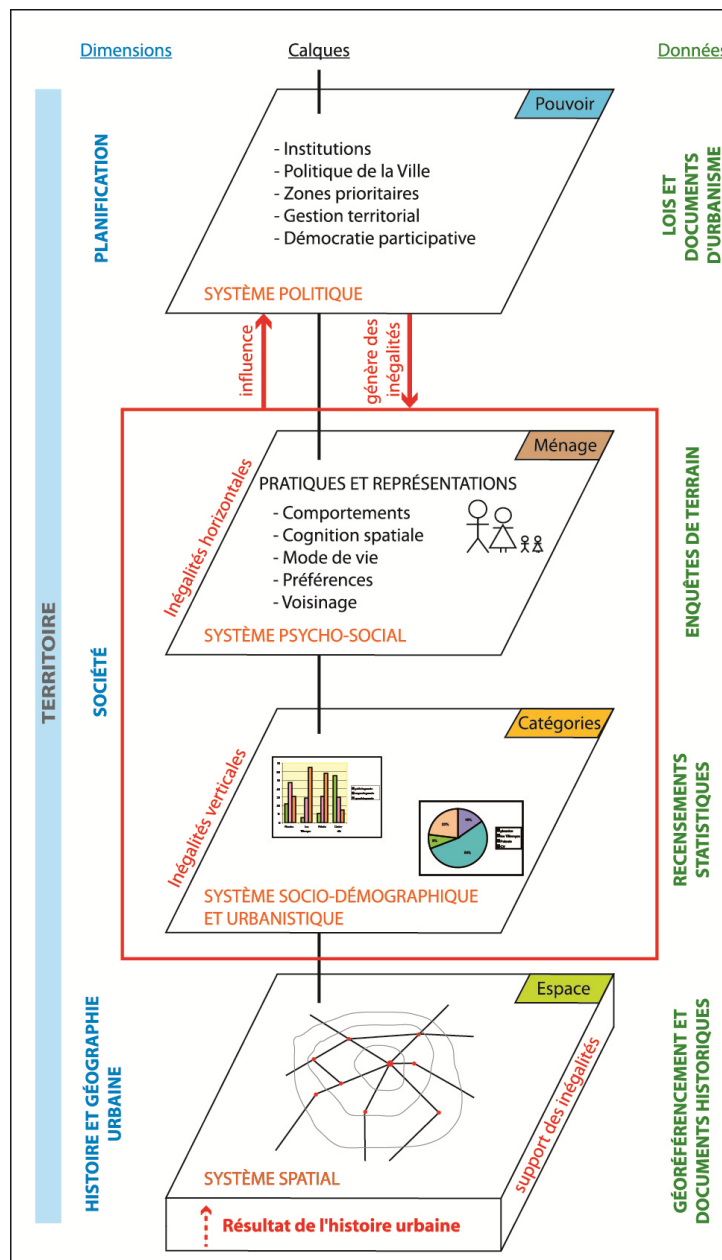


Figure 32 : Une problématique multidimensionnelle

Comme le montre la figure 32, l'analyse des inégalités socio-spatiales superpose différentes dimensions. Notre ambition est d'aborder cette problématique en tant que

géographe. Les géographies sociale et comportementale insistent sur les interactions entre espace et société ou individu. Nous choisissons, ici, d'étudier ces éléments à partir de la relation « Habitant – Environnement résidentiel », c'est-à-dire à la fois sous l'angle des localisations et des comportements résidentiels. En effet, en regardant comment les différents groupes socio-économiques se distribuent et comment les individus se comportent dans l'espace, nous décelons des inégalités socio-spatiales (verticale et horizontale) que les autorités politiques tentent, à l'aide de multiples réformes, de réduire. Mais parfois, ces lois, au lieu d'atténuer ces divisions, les accentuent.

Finalement, nous décidons d'étudier les dynamiques socio-spatiales et les modes d'habiter à partir d'analyses statistiques mobilisées en écologie urbaine et d'enquêtes de terrain. Les premières analyses, qui cherchent à dégager les inégalités verticales existantes, ont été mises en œuvre sur les unités urbaines de Besançon, Mulhouse et Strasbourg (ainsi que sur les villes-centres correspondantes) à l'échelon infra-urbain, et s'appuient sur les données des recensements de la population datant de 1990, 1999 et 2007 (ou 2006 suivant les différentes disponibilités lors des traitements). Les enquêtes de terrain, quant à elles, stratifiées selon la diversité du bâti bisontin, ont été réalisées sur quelques IRIS de Besançon durant le printemps 2009.

Ces différentes analyses ont pour objectif, d'une part, de montrer les diverses structures urbaines des zones étudiées ainsi que les transformations que l'on peut noter au fil du temps. D'autre part, il s'agit de mettre en évidence les préférences des ménages à partir de leurs comportements résidentiels. Cette approche à la fois globale et locale permet de déceler et comparer différents niveaux de divisions socio-spatiales et de suivre les proximités comportementales de certains habitants malgré l'éloignement sociodémographique de leurs quartiers de résidence. Ainsi, il s'agit d'observer si les analyses issues des données statistiques sont conformes ou non à la réalité du terrain.

Les espaces urbains choisis présentent un contexte spatial qui leur est propre. Leur histoire urbaine, analysée dans cette partie, fournit des explications sur la forme actuelle des structures socio-spatiales, détaillées dans la deuxième partie. Malgré leurs différents poids démographiques, ils présentent tous des schémas urbains classiques organisés selon un modèle centre-périphérie, à l'image de la plupart des villes françaises et même européennes. Cela dit, la structure territoriale de Mulhouse affiche quelques nuances en raison de son plan en damier, dû à son héritage industriel. L'industrialisation a également provoqué une urbanisation peu ordonnée (influencée par la localisation de richesses naturelles...) surtout en périphérie. À cela, s'ajoute une planification urbaine symbolisée par l'émergence de quartiers prioritaires qui témoignent de fortes inégalités socio-spatiales ainsi que d'une tendance à la paupérisation.

Finalement, le site géographique et l'histoire urbaine de Besançon, Mulhouse et Strasbourg constituent des éléments qui peuvent soit les rapprocher soit les éloigner, les unes des autres. L'analyse de leur évolution démographique, politique et urbaine permet de discerner des particularités locales, mais aussi d'appréhender des transformations urbaines qui se font écho ou qui soulèvent des problèmes similaires d'une ville à l'autre. Ce sont sur ces éléments que nous souhaitons mettre l'accent dans la suite de notre étude.

« Les travaux sur la ségrégation ont d'abord porté sur les processus écologiques [...], pour revenir dans les années 1950 à des démarches descriptives et taxonomiques... ».

Catherine Rhein, 1994

DEUXIÈME PARTIE

Les dynamiques d'évolution des trois villes analysées

Les cas de Besançon, Mulhouse et Strasbourg

Introduction de la deuxième partie

Les dynamiques socio-spatiales des espaces urbains de Besançon, Mulhouse et Strasbourg sont abordées dans cette deuxième partie en termes de différenciations et de transformations. Le champ quantitatif est investi dans le but de mettre en avant les structures socio-spatiales propres à chacune des villes d'étude. En effet, les populations se répartissent selon des critères particuliers (l'âge, la nationalité, le statut socio-économique, la situation familiale...), tout comme les logements (statut d'occupation, type, période de construction...). Ces distributions spécifiques révèlent une réalité multidimensionnelle complexe.

De nombreuses études ont utilisé l'approche statistique dans le but de mieux comprendre les dynamiques socio-spatiales qui contribuent fortement à structurer les territoires et à dégager des inégalités socio-spatiales plus ou moins importantes. Les premières études sur la mesure des inégalités socio-urbaines ont été réalisées dans les années 1950 aux États-Unis et se rattachent aux travaux portant sur l'écologie urbaine. En France, l'analyse quantitative des formes prises par la division sociale dans la ville va émerger plus tard, au cours des années 1960-70. Les premiers¹¹⁵ travaux d'écologie factorielle (plus précisément une typologie et une classification des communes de l'agglomération parisienne) sont l'œuvre de la démographe Catherine Taisne-Plantevin et de l'ingénieur Michel Barbier pour le compte de l'IAURP (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Parisienne) ; ce n'est que plus tardivement que les géographes s'impliquent avec les études de Denise Pumain et de Thérèse Saint-Julien qui font figure de travaux pionniers (Rhein, 1994).

Véritablement, la difficulté ne réside pas dans la reconstitution historique des formes spatiales et de leurs différenciations ou transformations, elle se trouve plutôt dans leurs explications logiques. En effet, cette deuxième partie s'appuie sur la précédente étude décrivant l'histoire des villes étudiées, c'est-à-dire les différents processus de construction des zones d'étude et sera complétée, ici, par des éléments expliquant la morphologie sociale contemporaine. L'idée est de saisir le lien entre ces deux aspects de notre analyse. En effet, les contextes historique, socio-spatiale, morphologique, politique, etc. permettront de mieux comprendre les logiques et stratégies d'évolution ainsi que l'organisation territoriale actuelle.

Ainsi, la première étape de notre travail consiste à dégager et analyser les formes classiques des inégalités (dites verticales) d'après Ohnmacht et *al.* (2009) qui se distinguent, rappelons-le, en termes de classes ou de catégories déterminées par des indicateurs incontournables de la tradition écologique. Ces variables cherchent à mettre en avant les rapports que les hommes entretiennent avec leur territoire et vont analyser plus en profondeur la relation « Habitant – Environnement résidentiel ». En effet, l'homme vit dans un espace urbain et doit considérer les diverses caractéristiques de cet espace, le but étant de répondre à la question : *qui habite quoi et où ?*

¹¹⁵ Catherine Rhein (1997) parle également du Groupe Dupont et d'une équipe de recherche strasbourgeoise.

Dans cette deuxième partie, nous nous posons la question suivante : à quelle échelle spatiale et temporelle peut-on saisir de façon optimale ces phénomènes de différenciations et transformations socio-spatiales ?

Nous allons, dans un premier temps, travailler sur l'unité urbaine à l'échelon infra-urbain. Ainsi, cette échelle permettra de faire ressortir de multiples et diverses différenciations socio-spatiales. Les comparaisons se feront donc non seulement entre les différentes entités spatiales composant l'agglomération mais aussi entre les trois zones d'étude. Dans cette optique, les structures socio-spatiales de Besançon, Mulhouse et Strasbourg seront mises en valeur dans le troisième chapitre et enrichiront également le travail contextuel précédemment réalisé. Les corrélations entre variables faisant référence au cycle de vie et au cycle résidentiel d'urbanisation seront présentées, tout comme des schémas synthétiques de l'organisation socio-spatiale des unités urbaines considérées.

Dans un second temps, nous focaliserons nos analyses sur la ville-centre et appuierons notre réflexion sur l'évolution des structures socio-spatiales des communes d'étude (chapitre 4) en ciblant, depuis différents recensements de la population, une période d'étude d'une vingtaine d'années. Cette analyse diachronique complique les objectifs de travail qui consistent avant tout à montrer les inégalités socio-spatiales, mais elle permettra surtout de mettre en avant les trajectoires des zones étudiées et de répondre à la question plus précise : *qui habite quoi, où et quand ?*

Chapitre 3

Les différenciations socio-spatiales des unités urbaines de Besançon, Mulhouse et Strasbourg

Dans ce chapitre, nous abordons les villes d'étude dans une échelle large, c'est-à-dire celle de l'unité urbaine. À partir d'une série d'indicateurs – faisant référence aux cycles du logement et du ménage –, l'idée est non seulement de faire ressortir les différentes formes d'organisation socio-spatiale et politique que les espaces urbains possèdent, mais surtout de mieux comprendre les configurations et les dynamiques urbaines contemporaines en lien avec leur histoire locale. Pour cela, nous mobilisons des outils de représentation et des méthodes d'analyse statistique classiques, allant des cartes thématiques et typologiques aux tableaux explicatifs de corrélations, qui vont mettre en avant la structure de différenciations socio-spatiales des unités urbaines de Besançon, Mulhouse et Strasbourg.





1. Analyse thématique et comparative des trois unités urbaines d'étude

1.1. Méthodes retenues

Les structures urbaines et morphologiques des espaces étudiés sont examinées sous l'angle de la relation « Habitant – Environnement résidentiel » et sont représentées sous forme de cartes choroplèthes monochromes qui révèlent des tendances spécifiques de répartition spatiale de différentes variables au sein des unités urbaines. Les indicateurs cartographiés dans les planches thématiques suivantes font référence au cycle de vie des habitants ainsi qu'au cycle résidentiel d'urbanisation et mettent en avant la configuration socio-spatiale contemporaine. Les variables concernent ainsi les résidences principales, les ménages (soit la personne de référence du ménage, soit les personnes composant le ménage) et les familles. Dans le détail, l'analyse intègre non seulement l'âge des personnes composant les ménages ainsi que la situation familiale et la CSP de la personne de référence des ménages, mais aussi le statut d'occupation et le type de logements ainsi que la date d'achèvement des constructions.

Les indicateurs, regroupés par thématique, sont présentés dans le tableau ci-après et proviennent du RGP de 2007. Cette liste d'indicateurs permet d'avoir une représentation des unités urbaines sous des angles variés et complémentaires (description des populations et de leurs habitations), et les cartes de description constituent au final un véritable SIT. Avec

l'exploitation de ces données récentes et finement géo-référencées (à l'échelon infra-communal), nous pourrions mettre en évidence les principales dynamiques de l'organisation socio-spatiale des espaces urbains étudiés, avant de procéder à une synthétisation de cet ensemble important d'informations.

Thématiques	Indicateurs	Représentation sémiologique
Logement	<p><u>Type de logement et statut d'occupation des résidences principales (RP) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Part des maisons individuelles dans l'ensemble des RP ; - Part des appartements dans l'ensemble des RP ; - Part des RP occupées par des propriétaires dans l'ensemble des RP ; - Part des RP HLM occupées par des locataires dans l'ensemble des RP ; - Part des RP non-HLM occupées par des locataires dans l'ensemble des RP ; <p><u>Période d'achèvement de la construction des résidences principale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Part des RP construites avant 1949 dans l'ensemble des RP ; - Part des RP construites entre 1949 et 1974 dans l'ensemble des RP ; - Part des RP construites entre 1975 et 1989 dans l'ensemble des RP ; - Part des RP construites entre 1990 et 2004 dans l'ensemble des RP ; 	<p>Carte monochrome Dégradé de vert (5 classes)</p> 
CSP	<p><u>Catégories socioprofessionnelles de la personne de référence du ménage :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Part des artisans, commerçant, chefs d'entreprise dans l'ensemble des CSP ; - Part des CPIS dans l'ensemble des CSP ; - Part des professions intermédiaires dans l'ensemble des CSP ; - Part des employés dans l'ensemble des CSP ; - Part des ouvriers dans l'ensemble des CSP ; - Part des retraités dans la population totale ; - Part des autres, sans activité professionnelle dans la population totale ; 	<p>Carte monochrome Dégradé de bleu (5 classes)</p> 
Démographie	<p><u>L'âge des personnes dans la population totale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Part des personnes âgées de moins de 18 ans dans l'ensemble de la population ; - Part des personnes entre 18 et 24 ans dans l'ensemble de la population ; - Part des personnes entre 25 et 39 ans dans l'ensemble de la population ; - Part des personnes entre 40 et 54 ans dans l'ensemble de la population ; - Part des personnes entre 55 et 64 ans dans l'ensemble de la population ; - Part des personnes entre 65 et 79 ans dans l'ensemble de la population ; - Part des personnes âgées de 80 ans ou plus dans l'ensemble de la population ; 	<p>Carte monochrome Dégradé de marron (5 classes)</p> 
Famille	<p><u>Situation familiale du ménage :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Part des célibataires dans l'ensemble des familles ; - Part des couples sans enfants dans l'ensemble des familles ; - Part des familles monoparentales dans l'ensemble des familles ; - Part des couples avec enfant(s) dans l'ensemble des familles ; - Part des couples avec 0 enfant de moins de 25 ans dans l'ensemble des familles ; - Part des couples avec 1 enfant de moins de 25 ans dans l'ensemble des familles ; - Part des couples avec 2 enfants de moins de 25 ans dans l'ensemble des familles ; - Part des couples avec 3 enfants et plus de moins de 25 ans dans l'ensemble des familles. 	<p>Carte monochrome Dégradé de rose (5 classes)</p> 

Source : INSEE

Tableau 6 : Regroupement thématique d'indicateurs

Nous réalisons un découpage en classes pour chacun des indicateurs. Il s'agit d'une discrétisation propre qui permettra de comprendre la structure spatiale des villes selon la

méthode de classification de Jenks. Cette technique de discrétisation automatique, fondée sur la décomposition de la variance, est l'une des plus performantes puisque, d'une part, elle est non-paramétrique¹¹⁶ (ESRI, 1996) et d'autre part, elle respecte la structure des données. Cette classification permet ainsi de reproduire assez fidèlement un découpage selon des seuils observés en créant des classes intra-homogènes et des classes extra-hétérogènes (Beguin et Pumain, 2003). Compte tenu du nombre d'IRIS présents dans les différentes villes, nous mobilisons cinq classes. En complément, sont associés à ces cartes des modèles qui synthétisent les structures urbaines et qui s'inspirent des schémas urbains classiques mis en place par les fondateurs de l'écologie humaine (annexe 11).

1.2. Analyse cartographique et thématique des unités urbaines de Besançon, Mulhouse et Strasbourg

1.2.1. Type de logement, statut d'occupation et période d'achèvement des constructions

Nous analysons, dans un premier temps, le parc de logement – plus précisément des résidences principales (RP) – des zones d'étude concernées. Avant d'analyser les époques d'achèvement de la construction des résidences principales, il convient de comparer la localisation des différents types d'habitat et de leur statut d'occupation.

¹¹⁶ Les tests non-paramétriques ne font aucune hypothèse sur la distribution sous-jacente des données, qu'elle soit symétrique, asymétrique, normale...

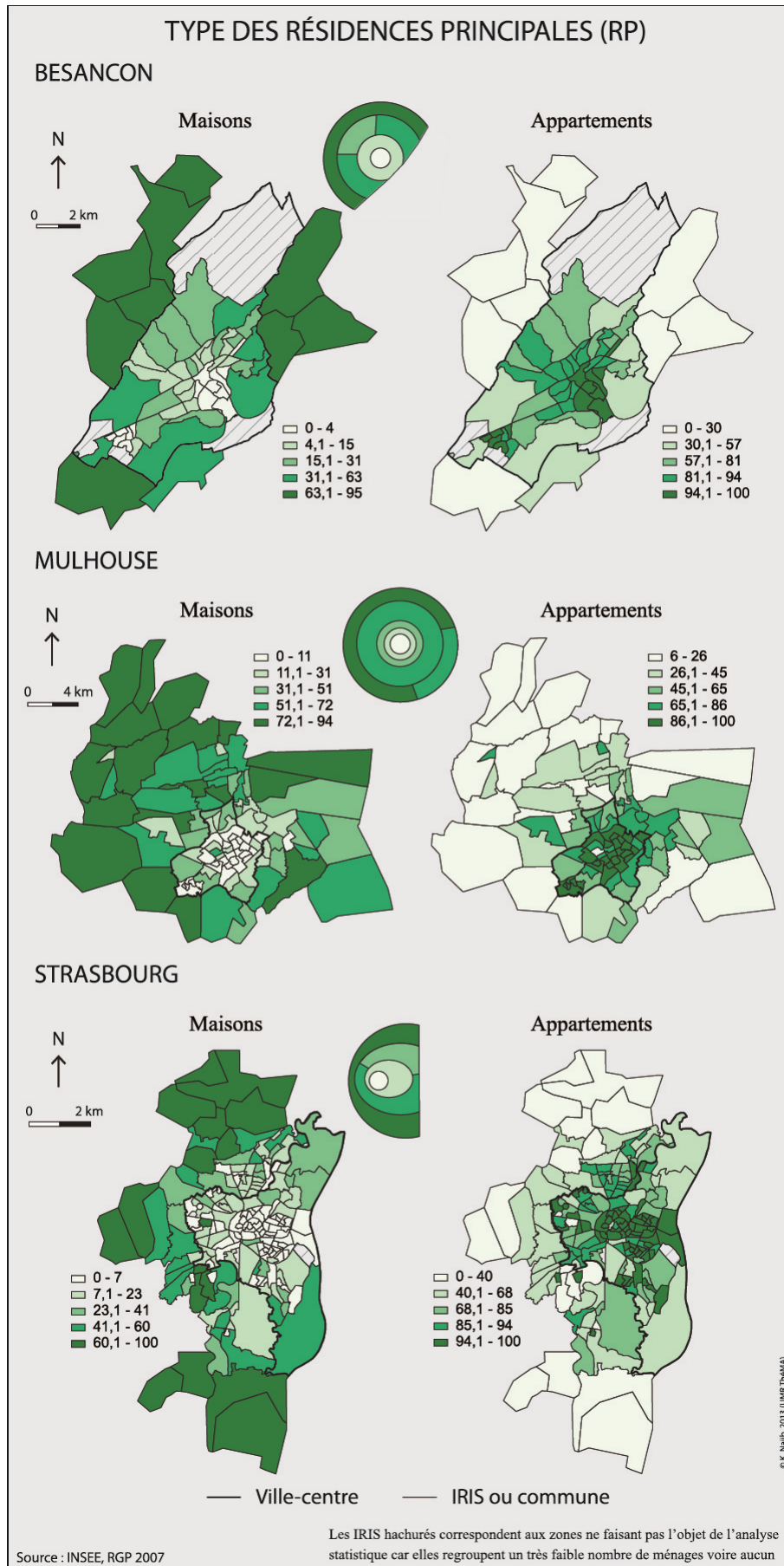


Figure 33 : Série de cartes sur le type d'habitat à Besançon, Mulhouse et Strasbourg

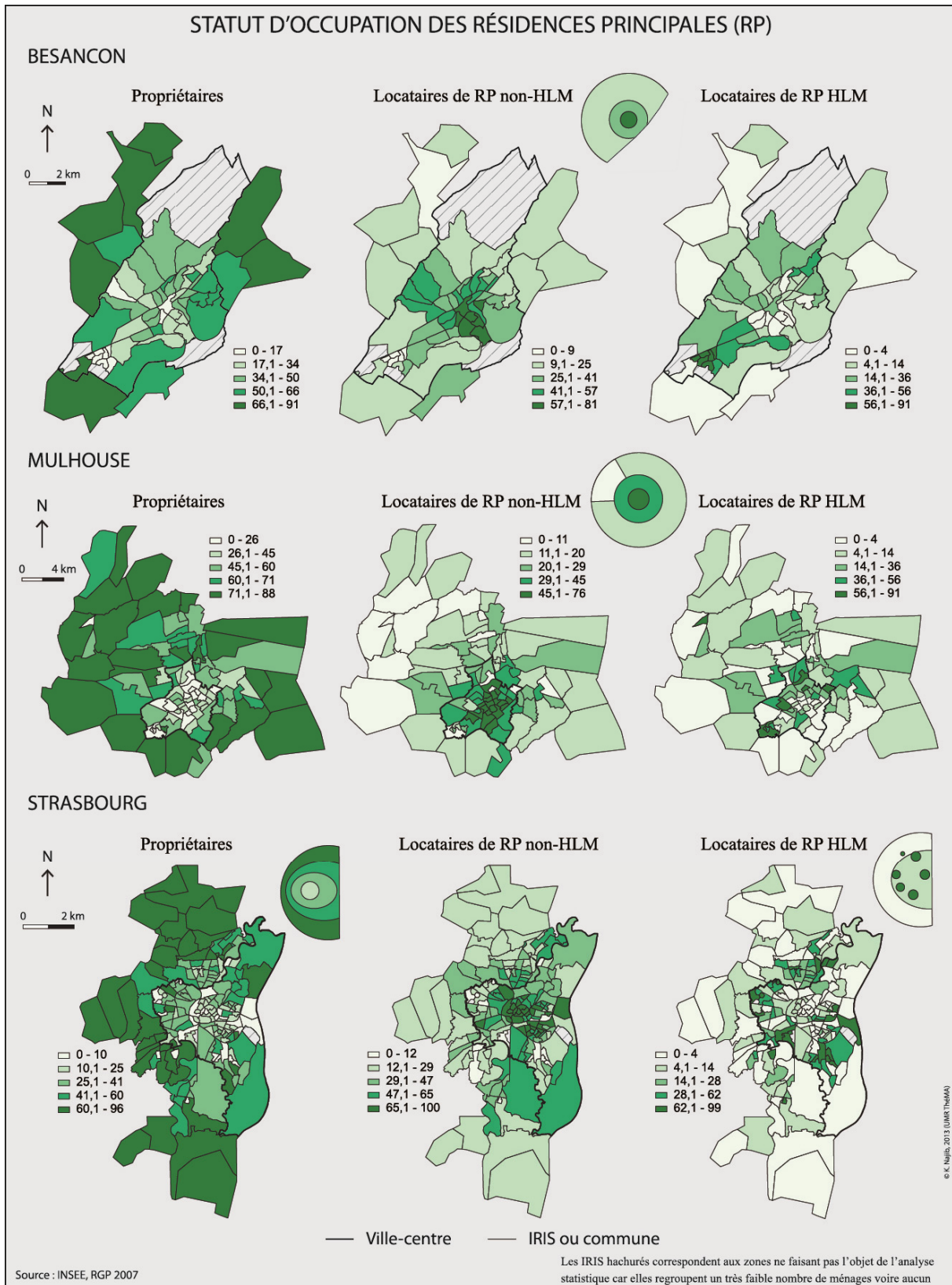


Figure 34 : Série de cartes sur le statut d'occupation à Besançon, Mulhouse et Strasbourg

On retrouve dans les trois cas d'étude le modèle de la ville classique européenne avec un habitat pavillonnaire qui ceinture la ville-centre composée d'un habitat majoritairement collectif et de l'essentiel des logements sociaux. Une analyse de détail montre toutefois des

différences notables dans la structuration des villes : la banlieue de Besançon enregistre un taux de maisons individuelles de 81% contre 57.6% pour Mulhouse et 35.8% pour Strasbourg. La part des propriétaires est bien sûr élevée en banlieue, et la banlieue de Besançon domine encore celles de Mulhouse et Strasbourg avec respectivement 74.9% de propriétaires contre 66.8% et 52.6%. À Strasbourg, les nombres d'habitants et de ménages sont trois fois plus élevés qu'à Besançon sur une superficie seulement deux fois plus grande. Ainsi, la ville-centre strasbourgeoise est couverte d'un habitat collectif dominant (91.2%), les immeubles sont majoritaires surtout dans le centre et le péri-centre. Cela dit, nous décelons une exception dans le quartier de la Robertsau (au Nord de la ville et non loin du centre) qui montre encore une part importante de maisons individuelles (25% pour l'ensemble du quartier) due à son héritage d'ancien quartier agricole et maraîcher.

Le logement social, quant à lui, est peu présent en banlieue, surtout dans la banlieue bisontine avec un très faible taux de 3.6%, soit un écart de près de 20 points par rapport à sa ville-centre. Il est plus majoritaire dans les zones sensibles. En effet, la banlieue de Besançon ne compte aucune ZUS, contrairement aux banlieues mulhousiennes et strasbourgeoises. Mais il faut voir là un effet de la structure de l'unité urbaine bisontine qui compte une banlieue extrêmement restreinte en comparaison des deux autres villes d'étude alors que l'essentiel de la population se concentre dans la ville-centre.

En ce qui concerne les locataires du secteur privé, ils sont majoritaires dans le centre et péri-centre proche ainsi que dans les quartiers proches des campus universitaires. Ces logements en locatif libre peuvent accueillir différentes populations et principalement des jeunes décohabitants et des personnes seules (ANIL, 2011).

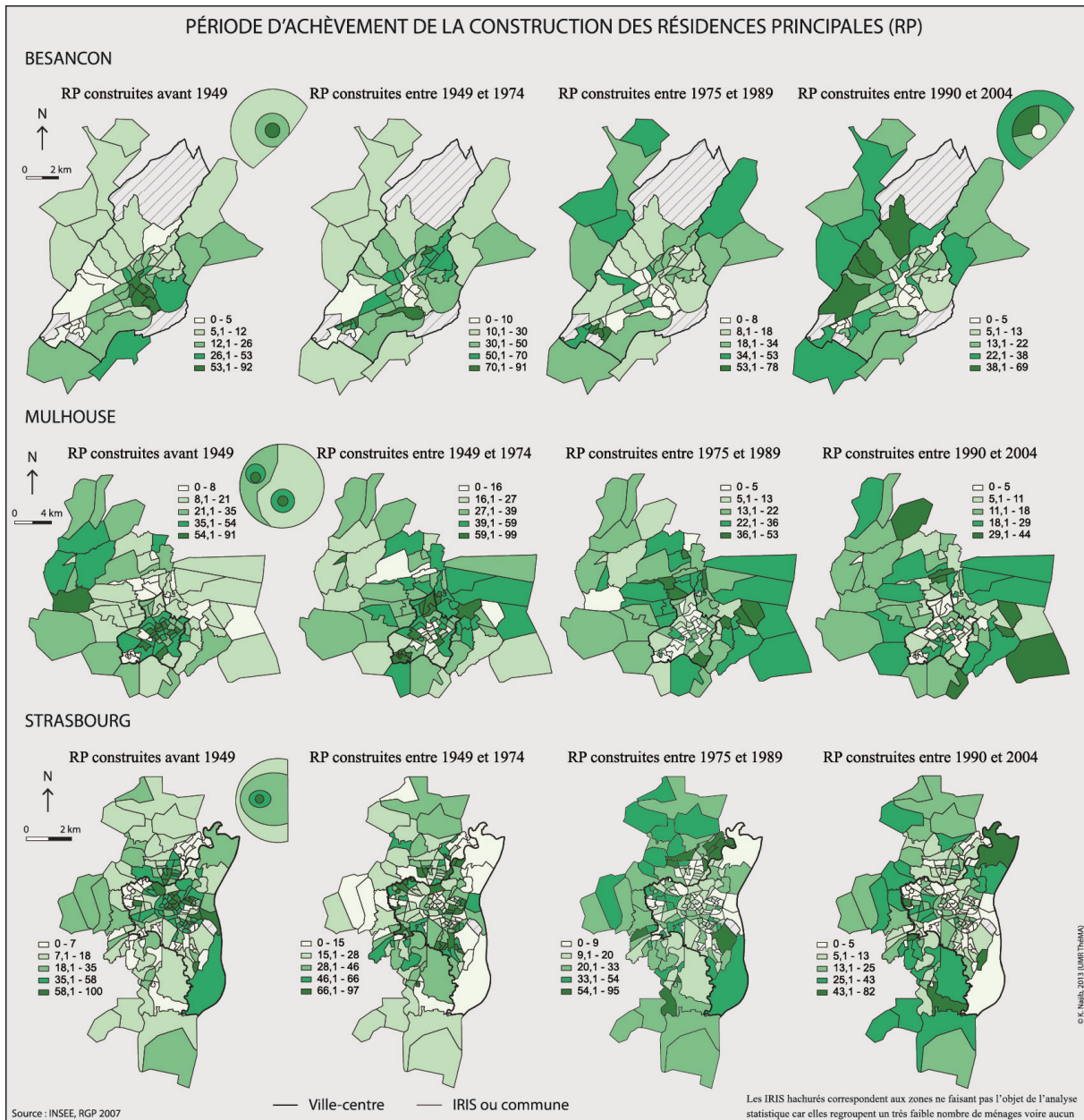


Figure 35 : Série de cartes sur la période d'achèvement des constructions bisontines, mulhousiennes et strasbourgeoises

La périphérie de Besançon est récente avec en particulier une forte part de résidences principales construites entre 1990 et 2004 dans les quartiers des Tilleroyes, de la Bouloie et des Montboucons ainsi que des Torcols, tous situés dans le prolongement périphérique Ouest, en direction de l'extension de la ville. Ce boulevard périphérique a fortement développé ce secteur géographique et notamment en termes de nouvelles constructions. Celles-ci avaient sans doute pour objectif de limiter l'étalement urbain. La banlieue bisontine compte, parmi l'ensemble des zones d'étude, les plus forts taux de logements dont la date d'achèvement de construction se situe après 1975 (soit 34% pour la période 1975-1989 et 25% pour la période 1990-2004) alors que pour Mulhouse et Strasbourg le plus fort taux correspond à la période 1949-1974 avec 36% pour la première et 35% pour la seconde. Ces constructions, situées entre 1949 et 1974, sont importantes puisqu'elles ont bénéficié d'un élan sans précédent après

la Seconde Guerre mondiale. Cette période de croissance des Trente Glorieuses a fait émerger le développement des quartiers devenus de nos jours, pour la plupart, des ZUS. La transformation urbaine et sociale qui a placé les populations dans ces quartiers marque le début d'un changement paysager majeur en France.

Contrairement à Strasbourg et surtout à Besançon, Mulhouse ne décrit pas de modèle concentrique aussi net. Nous notons, en effet, un second centre ancien à côté de celui de Mulhouse. La commune de Wittelsheim ainsi que ses voisines, situées dans le Nord-Ouest de l'unité urbaine, possèdent également des constructions anciennes, bien visibles sur la première carte. Elles sont devenues durant la première moitié du 20^{ème} siècle un grand centre industriel à partir de la découverte de mines de potasse en 1904 (Strich, 1995). Toutefois, nous retrouvons également dans ces mêmes communes des résidences principales récentes.

À Strasbourg, le centre et péricentre présentent une domination des résidences achevées avant 1949. Puis, on constate, tout comme dans les autres zones d'étude, une nette conquête de l'espace par la ville au fur et à mesure des cycles d'urbanisation, avec une extension de plus en plus lointaine jusqu'en 1989 grâce au développement de l'automobile et des réseaux routiers (Wiel, 2010). Même si cette tendance se poursuit après 1990, nous observons également une densification des périphéries proches. C'est le cas du quartier de la Robertsau au Nord de la commune de Strasbourg qui enregistre une forte part de résidences principales dont la période d'achèvement de construction est récente, c'est-à-dire entre 1990 et 2004.

1.2.2. Âge des personnes dans la population totale

Les données purement démographiques exercent un fort pouvoir en matière de structuration de l'espace. Clark (1987) explique qu'en ce qui concerne le changement social des villes, le changement démographique est aussi important que le changement économique. Plus précisément, l'âge des personnes dans l'ensemble de la population permet de faire ressortir des informations liées au cycle de vie. En effet, afin de jouir des différentes aménités, les différentes populations choisiront différents lieux de résidence. Par exemple, les jeunes seront plutôt attirés par les centres urbains dynamiques alors que les plus âgés chercheront la tranquillité de la périphérie.

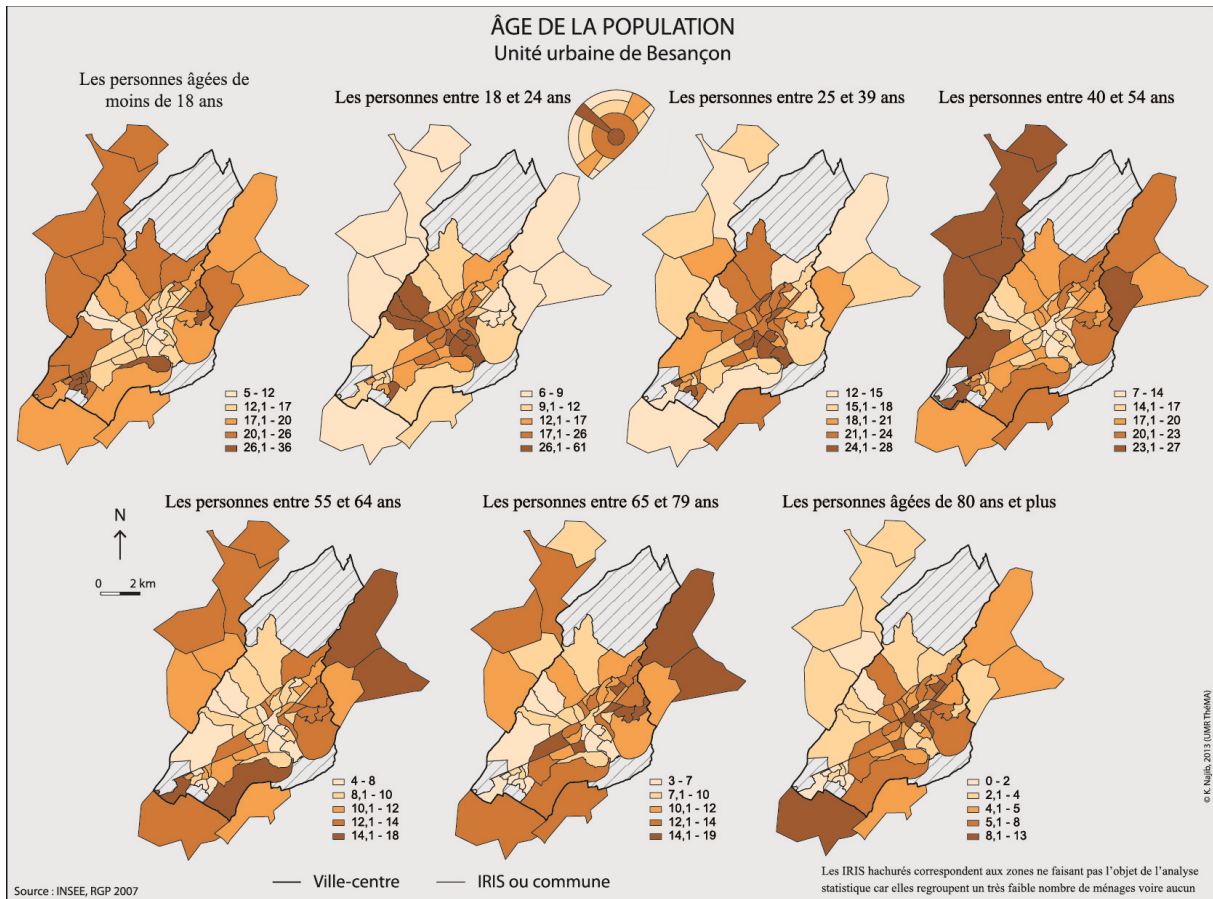


Figure 36 : Série de cartes sur l'âge de la population à Besançon

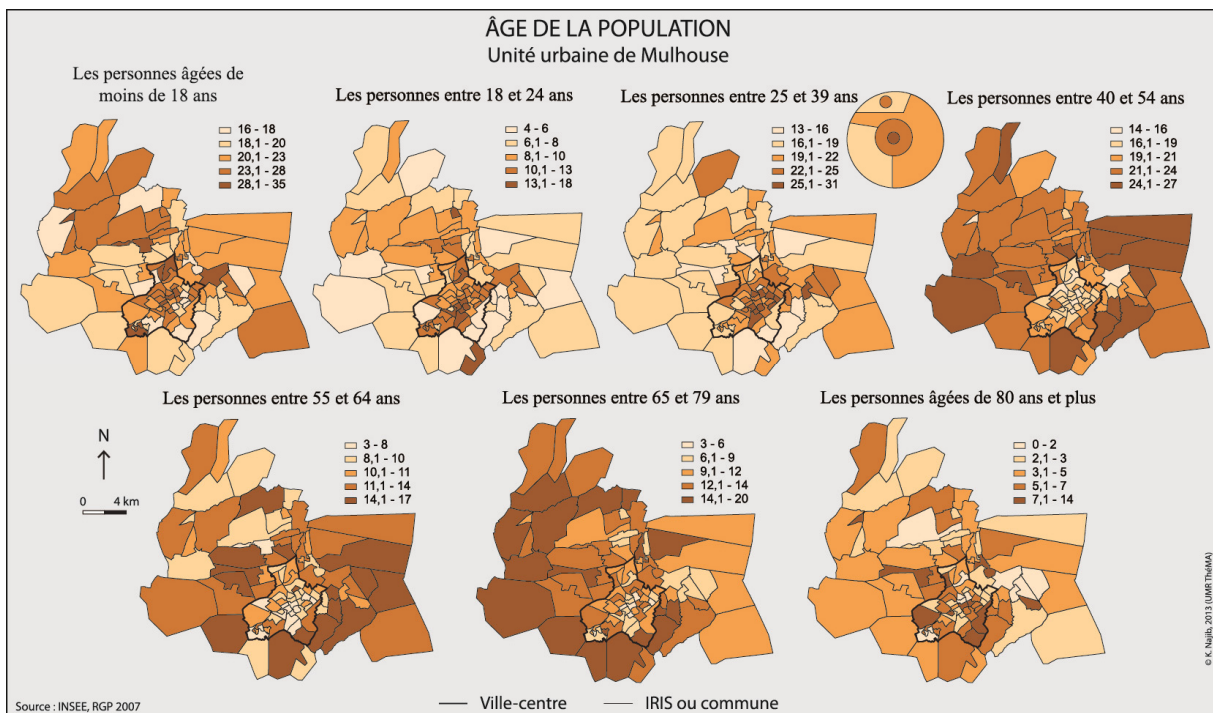


Figure 37 : Série de cartes sur l'âge de la population à Mulhouse

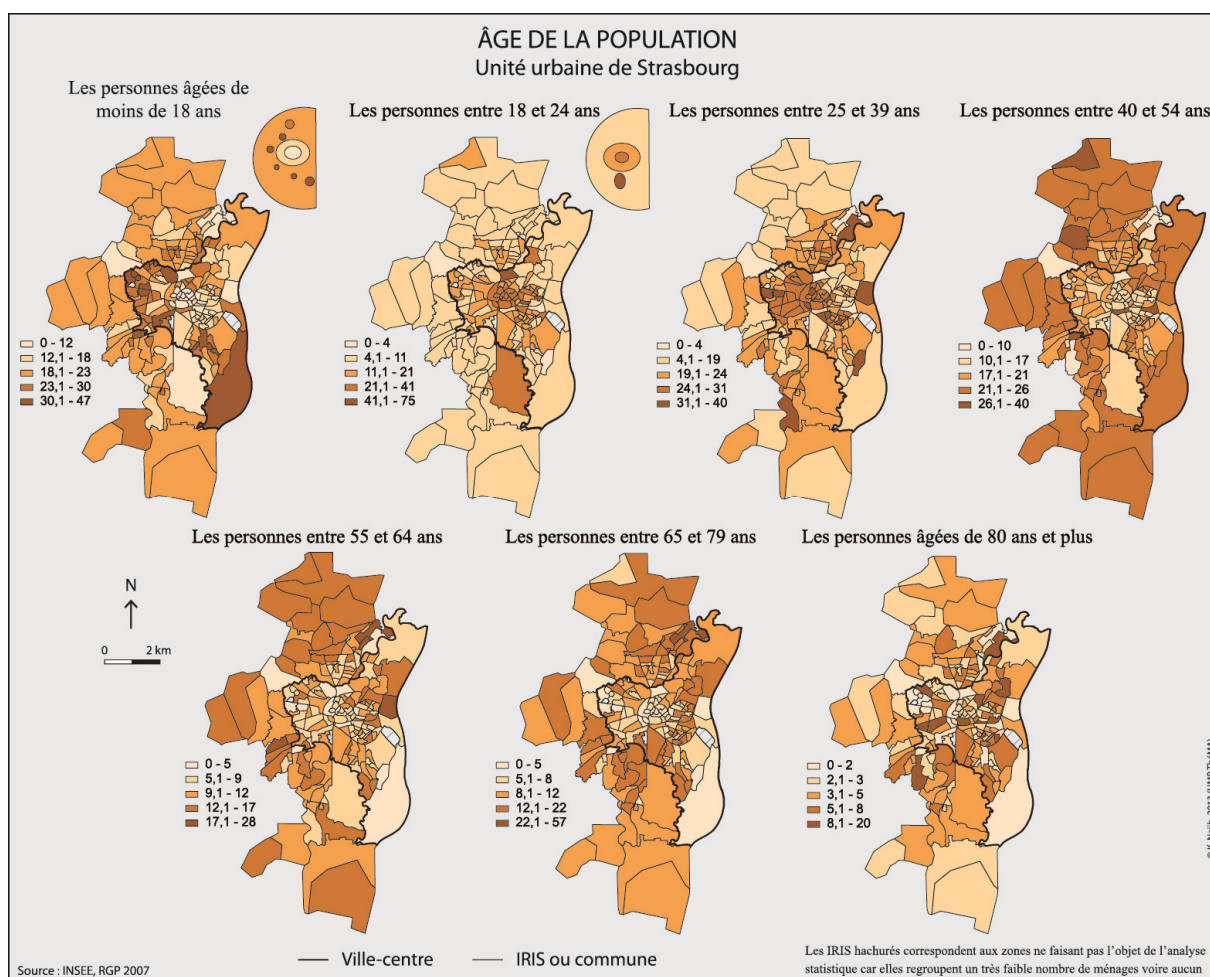


Figure 38 : Série de cartes sur l'âge de la population à Strasbourg

Les jeunes âgés de 18 à 24 ans se situent surtout au centre-ville et dans les quartiers des campus universitaires des trois villes d'étude. Ils peuvent correspondre soit à des étudiants, soit à des jeunes décohabitants – certainement actifs – qui sont attirés par ces zones offrant de nombreux services et loisirs, et concentrant généralement un stock important de logements de petite taille en locatif libre. Cette population est surreprésentée dans les centres-villes de Besançon et de Strasbourg alors que pour le centre mulhousien, la plus grande part revient aux personnes âgées de 25 à 39 ans (représentant généralement moins des étudiants et plus des jeunes actifs). Ceci n'est guère surprenant compte tenu que Besançon et Strasbourg ont une part d'étudiants beaucoup plus élevée que Mulhouse (d'après le RGP de 2009, Besançon et Strasbourg enregistraient respectivement un taux d'étudiants de 19.3% et 18.3% alors que Mulhouse présentait une part de seulement 10.6%).

De plus, nous observons la présence de cette population mais surtout des plus jeunes (c'est-à-dire les jeunes ayant moins de 18 ans) dans les quartiers sensibles. En effet, ces zones sont généralement occupées par des familles nombreuses, et rares sont les jeunes adultes qui quittent le domicile parental pour des raisons financières. Les difficultés économiques sont un obstacle majeur à l'accès à l'autonomie résidentielle, une autonomie pourtant fortement désirée (Coupié et Gasquet, 2009 ; Bonneville, 2009). Finalement, nous observons que les ZUS ne ressortent pas particulièrement des cartes détaillant les autres classes d'âge de la population. Aussi, une étude réalisée par l'INSEE a montré que le logement social, fortement

présent dans les ZUS, est « *transitoire pour nombre de ménages mais, passé l'âge de 40 ans, il semble que la majorité des locataires du parc social ne le quittent pas* » (Malpot, 2009). Peut-être, est-ce là un signe de paupérisation ?

En ce qui concerne les plus âgés c'est-à-dire les personnes âgées de 80 ans et plus, avec une plus grande probabilité de problèmes de santé, ils se retrouvent dans l'obligation de vivre dans le centre ou dans la ceinture péri-centrale (Timms, 1971) afin de bénéficier d'une meilleure accessibilité aux services. Nous retrouvons également cette population dans certaines communes des trois banlieues d'étude. Par exemple, à Avanne-Aveney, au Sud-Ouest de la commune de Besançon, il existe une importante maison de retraite. Il en est de même à Mulhouse et Strasbourg, les communes de Rieidishheim (localisée immédiatement au Sud-Est de la commune de Mulhouse) et d'Ostwald (située au Sud-Ouest de la commune de Strasbourg) accueillent un établissement d'hébergement¹¹⁷ pour personnes âgées dépendantes. Cette tendance va en s'accroissant, les maisons de retraite se multiplient dans la banlieue. La demande est en effet particulièrement importante, notamment pour les personnes qui ont passé leur vie dans ces villages aujourd'hui situées en périphérie des villes (Davison et al., 1993 ; Deprés et Lord, 2004 ; Luxembourg, 2005 ; Ghékière, 2006).

Pour les populations intermédiaires, nous constatons une forte présence en périphérie des populations entre 40 et 54 ans et également, mais dans une moindre mesure, des populations entre 55 et 79 ans. Pour les trois zones d'étude, les cartes correspondant à ces trois classes d'âge et surtout pour celles qui représentent les populations entre 40 et 54 ans décrivent des modèles concentriques. Ces schémas sont-ils liés à une situation familiale particulière des ménages ? C'est ce que nous analysons ci-après.

1.2.3. Situation familiale des ménages

Les ménages peuvent se différencier par leur situation familiale. En effet, par exemple, les célibataires et les familles avec enfant(s) occupent rarement les mêmes lieux. Catherine Rhein (1988) explique que la ville, et notamment la ville de Paris, peut détruire des réseaux de solidarité familiale ou épanouir des individualités et des modes de vie marginaux. Les cartes ci-après montrent également ces tendances sur les unités urbaines de Besançon, Mulhouse et Strasbourg.

¹¹⁷ Cribier et Kych (1999), dans leur étude réalisée sur les personnes en fin de vie dans la région parisienne entre 1972 et 1998, distinguent deux lieux de décès à hauteur de 25% dans un domicile privé et le reste, dans un établissement de soin et d'hébergement.

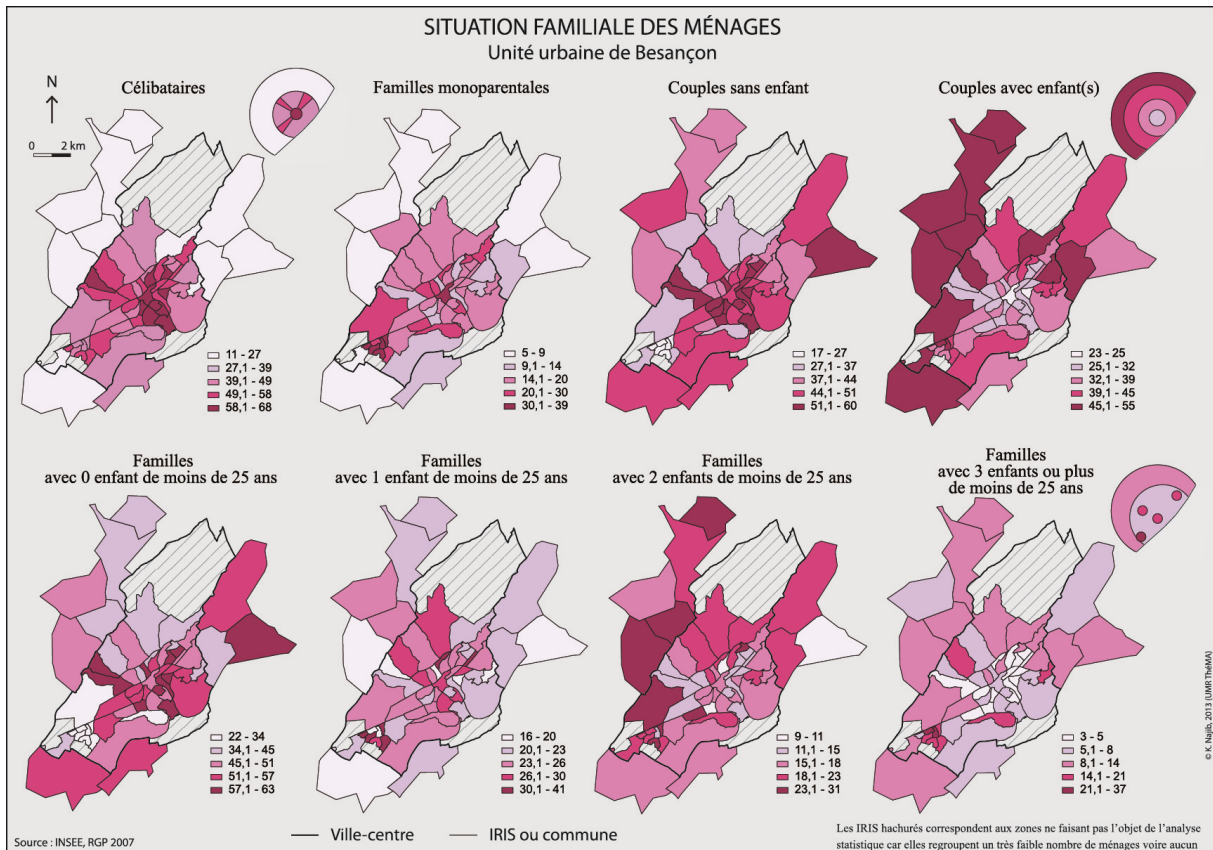


Figure 39 : Série de cartes sur la situation familiale des ménages bisontins

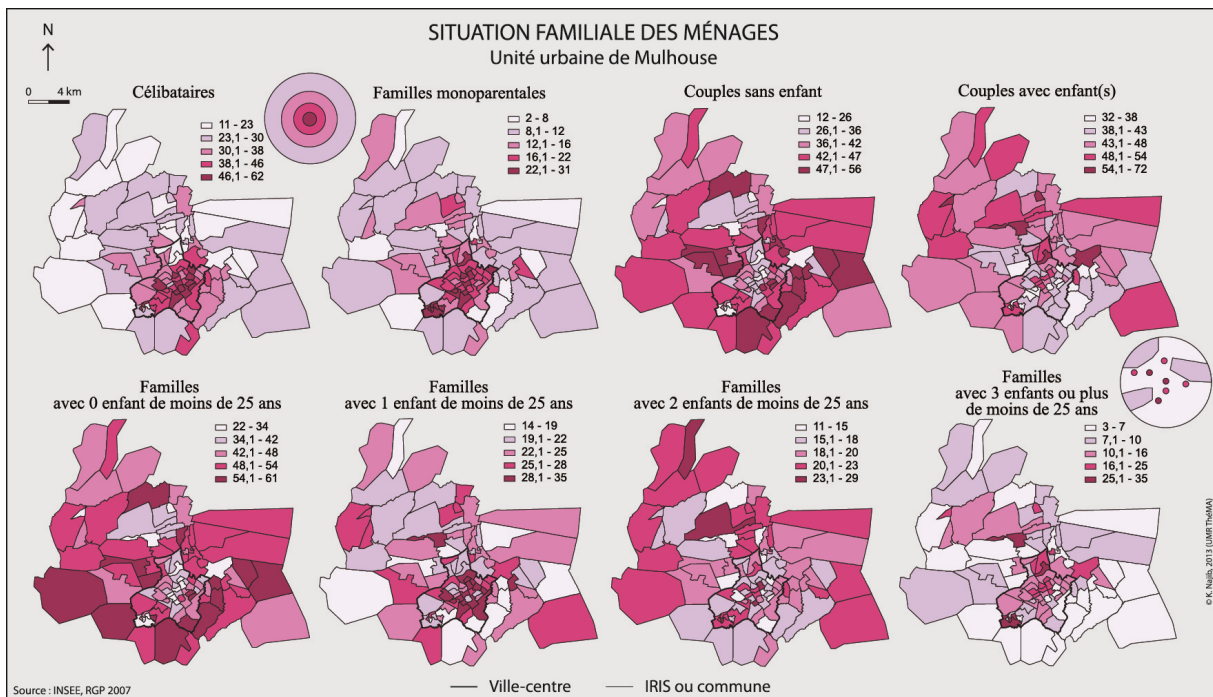


Figure 40 : Série de cartes sur la situation familiale des ménages mulhousiens

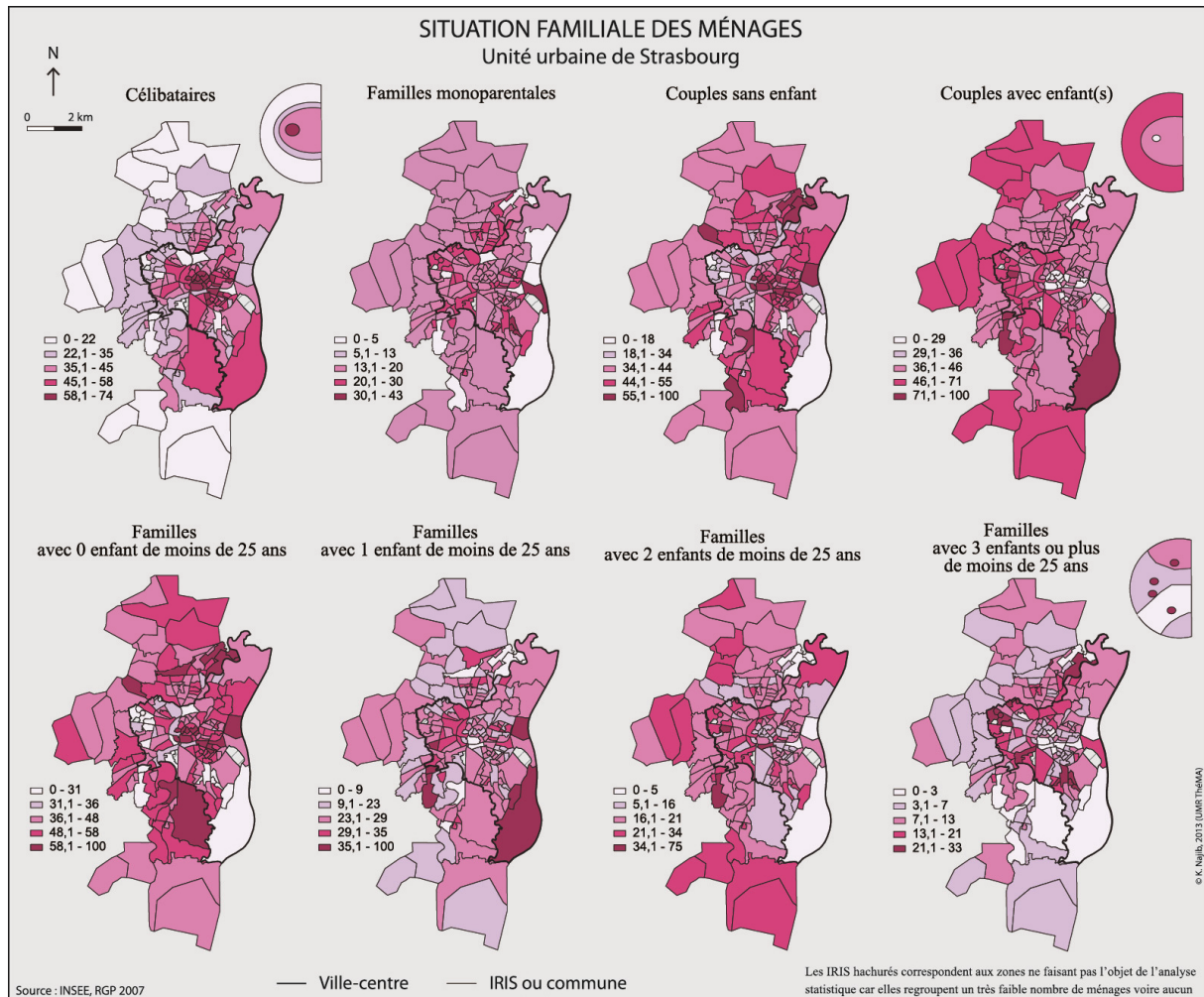


Figure 41 : Série de cartes sur la situation familiale des ménages strasbourgeois

Les célibataires occupent quasiment les mêmes lieux que les personnes de moins de 25 ans, à savoir les centres-villes et les quartiers possédant un campus universitaire. Ils sont presque absents dans la périphérie. Les cartes suivantes qui représentent la part des couples sans enfant montrent qu'ils se situent aussi bien au centre qu'à la périphérie. Il s'agit très souvent de jeunes couples aisés car ceux-ci cumulent deux salaires. Les quartiers concernés peuvent faire référence à la notion de « *dinkies* » (acronyme de « *double income, no kids yet* »¹¹⁸), utilisée occasionnellement dans certaines régions du monde pour décrire des quartiers de jeunes actifs sans enfant. Les familles monoparentales se localisent, quant à elles, en majorité dans les zones sensibles, elles sont en effet prioritaires pour occuper des logements sociaux. Leur localisation est donc extrêmement concentrée. Les couples avec enfant(s) s'organisent selon des modèles concentriques : ils évitent les centres historiques et sont fortement présents dans une large périphérie. Cliche (1980) explique que, dans ces espaces de banlieue, « *les ménages ont la possibilité d'accéder à la propriété d'une maison unifamiliale et de pouvoir mener une vie centrée sur la famille* ».

Les familles avec enfant(s) se distinguent selon le nombre d'enfant(s) à domicile. Les familles sans aucun enfant à domicile font certainement référence aux ménages composés de

¹¹⁸ En français, on comprend « deux revenus, pas encore d'enfants ».

personnes âgées au moins d'une cinquantaine d'années. Ainsi, nous remarquons une certaine similitude entre ces cartes correspondantes (figures 36, 37 et 38). De plus, nous avons représenté les familles avec un ou deux enfant(s). Les premières sont très présentes dans certains quartiers de la ville-centre alors que les secondes se répartissent plus en périphérie. Enfin, les familles de trois enfants ou plus, dites nombreuses¹¹⁹, sont présentes en périphérie et obéissent à un modèle polynucléaire, les pôles de concentration étant précisément les ZUS.

1.2.4. Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage

L'industrialisation, qui a entraîné l'urbanisation rapide des pays occidentaux durant le siècle dernier, n'a pas seulement influencé l'éclatement et l'étalement des villes. Il s'agit aussi de la vulgarisation de l'automobile qui a permis aux travailleurs de s'éloigner des centres urbains pour s'installer dans des environnements propices à une vie familiale considérée comme plus agréable. En analysant la distribution spatiale des différentes catégories socioprofessionnelles à l'échelle de l'unité urbaine, nous pouvons lire une division socioprofessionnelle ainsi que des migrations alternantes qui se sont de plus en plus développées. En effet, la ville est un réservoir d'emplois pour la banlieue. Ces migrations traduisent des pratiques de l'espace qui sont plus ou moins liées au statut social auquel l'individu s'apparente. L'idée est de voir si, dans les trois unités urbaines d'étude, la division sociale du travail montre également une division sociale de l'espace. De plus, nous supprimons de notre analyse cartographique la catégorie des agriculteurs puisque nous étudions uniquement des espaces urbains. En effet, leur part est toujours très faible voire absente même dans la banlieue. Ceux-ci se sont trouvés exclus peu à peu de la surface urbaine par la forte poussée de l'urbanisation.

¹¹⁹ D'après l'appellation des Caisses d'Allocations Familiales (CAF).

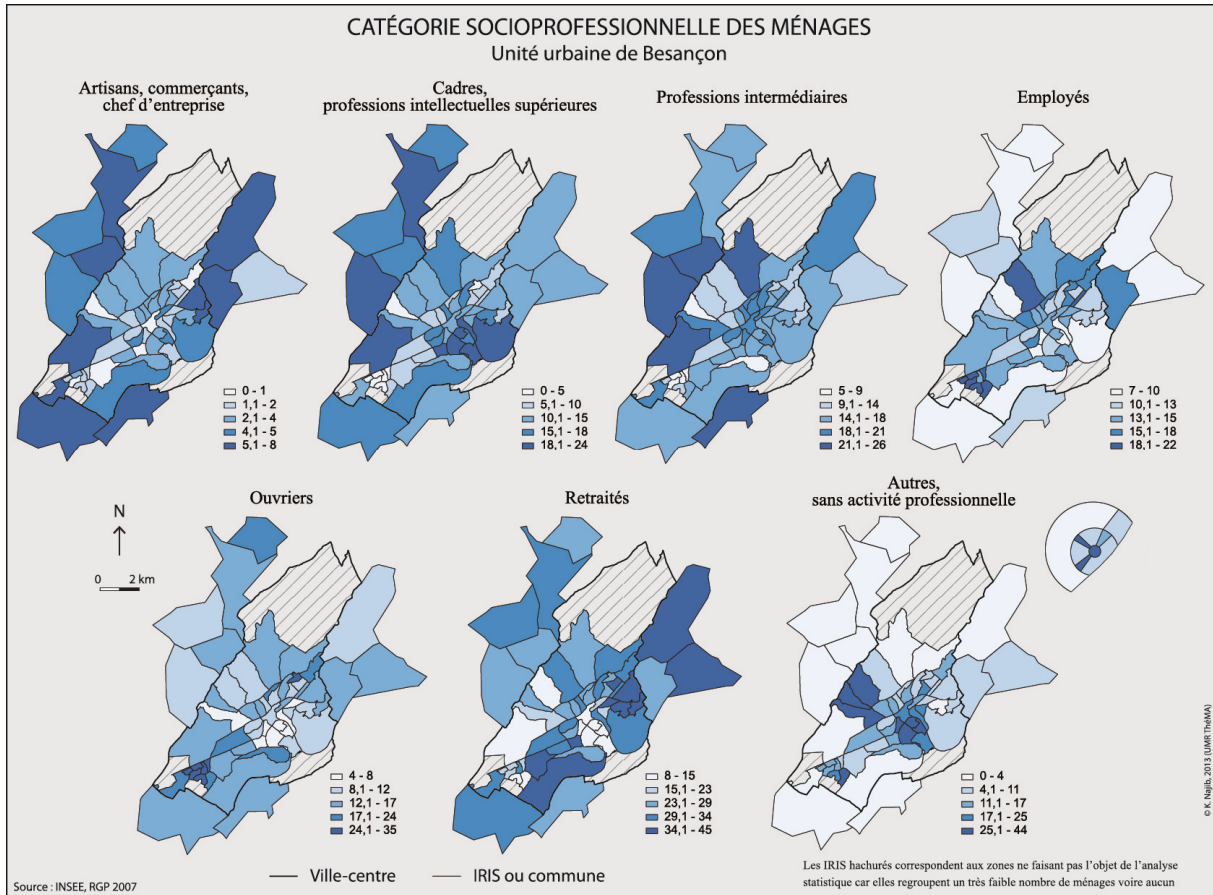


Figure 42 : Série de cartes sur les CSP à Besançon

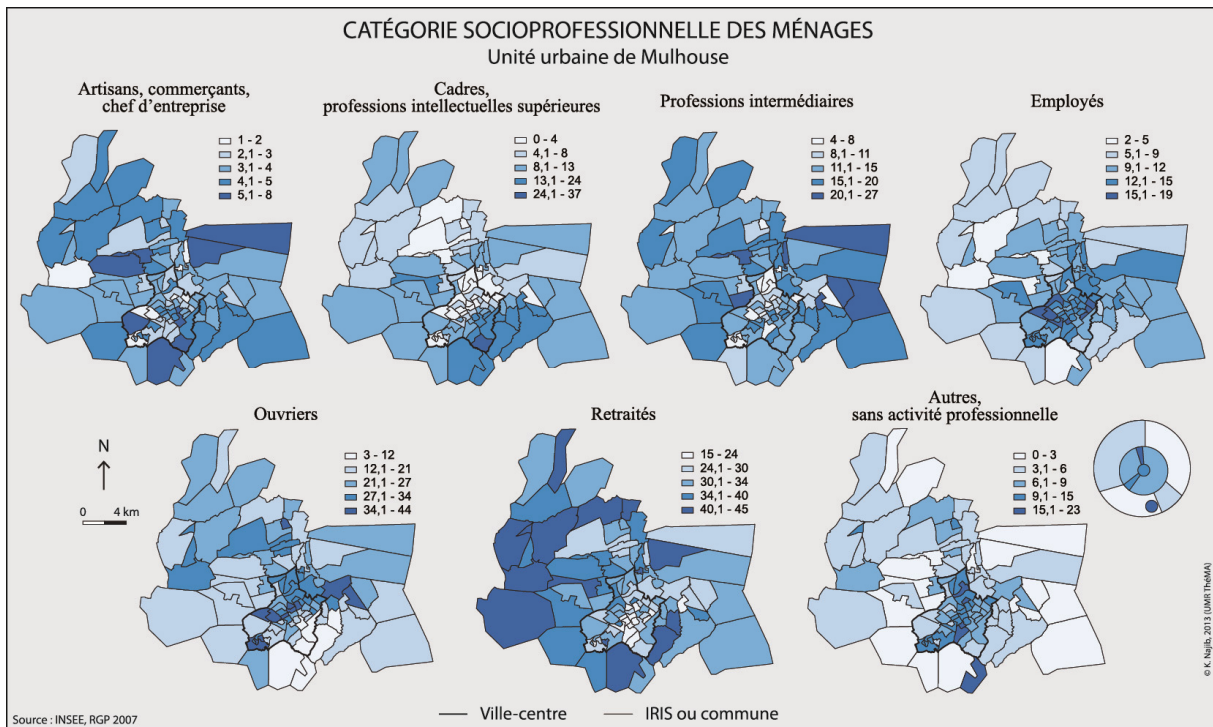


Figure 43 : Série de cartes sur les CSP à Mulhouse

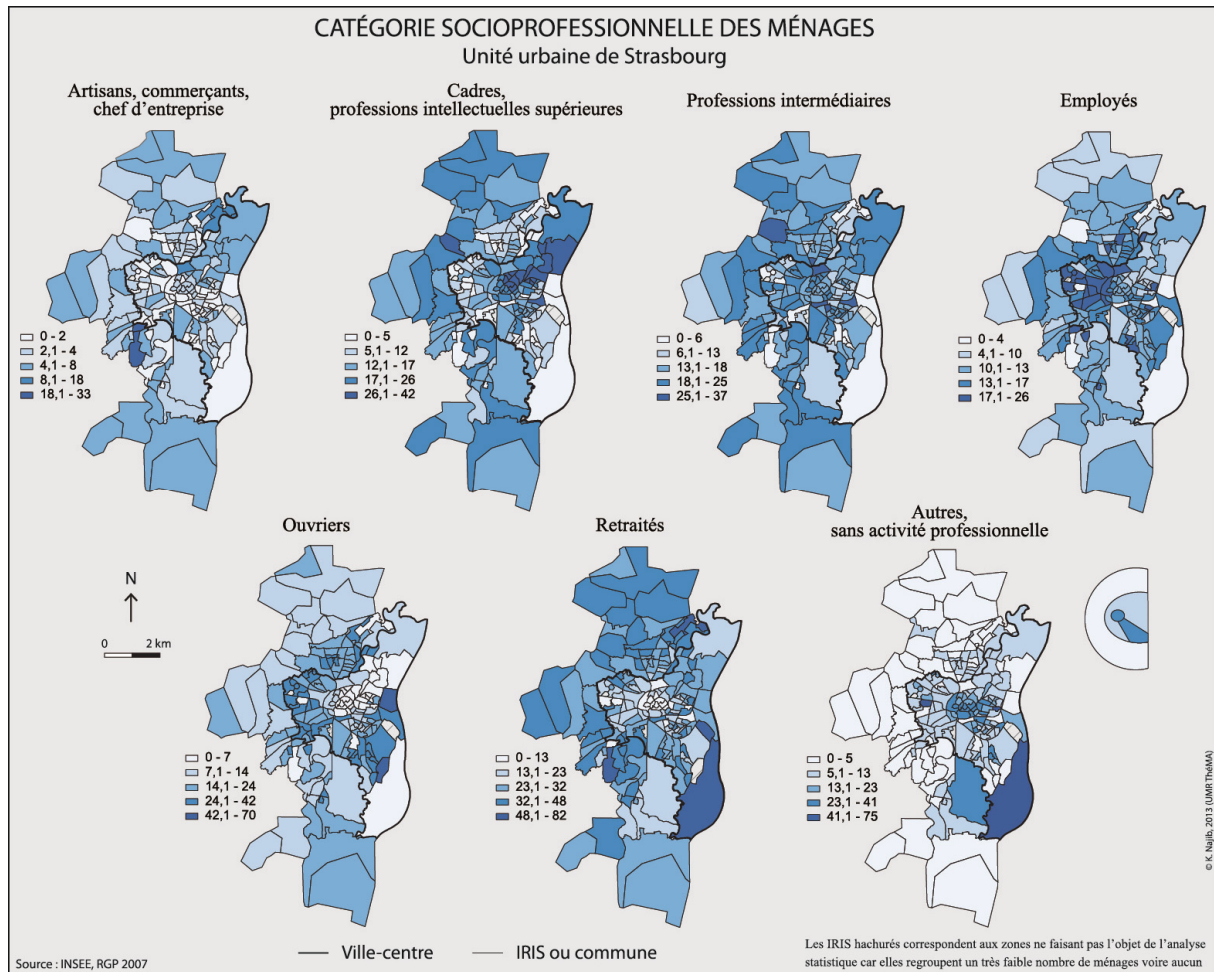


Figure 44 : Série de cartes sur les CSP à Strasbourg

Les CPIS se localisent aussi bien au centre-ville que dans certains quartiers périphériques des villes d'étude. Nous les retrouvons également dans certaines communes de la banlieue. En effet, l'attraction de la richesse du patrimoine qu'offre l'ancienneté des immeubles ainsi que la qualité du cadre de vie quotidien assurée par les nouvelles normes de construction et que l'on retrouve beaucoup en périphérie apparaissent comme deux raisons qui s'opposent (Pumain et Saint-Julien, 1989). La ville apparaît donc à la fois comme un lieu d'attraction et de répulsion. De plus, les CPIS se localisent dans le Sud de l'unité urbaine de Mulhouse (Brunstatt, Riedisheim, Rixheim), dans le Nord de celle de Strasbourg (Vendenheim, Lampertheim, Mundolsheim, Souffelweyersheim, Mittelhausbergen) et à l'Ouest de celle de Besançon (Devecey, Châtillon-le-Duc, École-Valentin, Misserey-Saline, Pirey). À l'opposé, les ouvriers résident, eux, principalement dans la commune-centre. En effet, la répartition des CPIS et des ouvriers suit une lecture inversée. Pourtant, quelques rares communes en périphérie des unités urbaines – surtout pour Besançon et Mulhouse – enregistrent un fort taux d'ouvriers. Nous pouvons citer, pour l'unité urbaine bisontine, la commune de Devecey, ce qui ne l'empêche pas d'avoir aussi un fort taux de CPIS. S'ajoute à cela quelques IRIS de Wittelsheim, d'Illzach et de Rixheim pour l'unité urbaine de Mulhouse (les deux premières communes précitées possèdent une ZUS). Pour celle de Strasbourg, nous pouvons mentionner Ostwald, Illkirch-Graffenstaden, Lingolsheim, Hoenheim, Schiltigheim (seules les trois dernières communes précitées possèdent une ZUS). L'héritage industriel de

certaines communes de banlieue qui ont été rattrapées par l'urbanisation explique cette mixité socioprofessionnelle. Les opportunités de construction sur des terrains familiaux pourraient constituer une autre raison.

Nous l'avons vu précédemment, la concentration des populations défavorisées ou aisées dans certains quartiers peut remonter à plusieurs siècles. Cette concentration de catégories sociales spécifiques peut aboutir à la formation de « ghettos » riches ou pauvres. Les plus riches peuvent parfois s'isoler et former des communautés privées que l'on peut retrouver notamment dans le centre et le Nord de Strasbourg ainsi que dans le Sud-Est de Mulhouse.

Le modèle centre-périphérie n'est pas lisible dans ces planches basées sur des variables socioprofessionnelles, excepté peut-être pour les cartes faisant référence aux personnes appartenant à la catégorie « Autres, sans activité professionnelle ». Il s'agit plus précisément de modèles radioconcentriques. Nous retrouvons cette catégorie des « autres inactifs » en majorité dans les ZUS des communes-centres mais aussi dans l'IRIS d'une commune de l'unité urbaine de Mulhouse Brunstatt Nord. Ces quartiers peuvent représenter des zones refuges de la précarité. Ainsi, nous ne constatons pas dans cette catégorie le poids des femmes au foyer qui pourraient vivre dans la périphérie des unités urbaines. En effet, cette catégorie est très hétérogène, elle regroupe différentes situations ne révélant pas systématiquement une grande précarité allant de la femme au foyer au chômeur n'ayant jamais travaillé en passant par l'étudiant. Ainsi, il existe une nomenclature plus fine des CSP – en 42 postes – qui détaille particulièrement bien cette dernière catégorie mais elle n'existe que dans le recensement de 1999. Faute de mieux, nous présentons tout de même le détail des CSP en 24 postes à partir du RGP de 2007, ce qui donne d'autres informations intéressantes.

CSP en 24 postes	Besançon		Mulhouse		Strasbourg	
	Ville-centre	Banlieue	Ville-centre	Banlieue	Ville-centre	Banlieue
10 : Agriculteurs exploitants	0.1	0.2	0	0.1	0	0.1
21 : Artisans	1.0	2.7	1.5	1.7	1.0	1.5
22 : Commerçants	1.4	2.4	1.4	1.3	1.5	1.5
23 : Chefs d'entreprise	0.4	0.8	0.4	0.6	0.4	0.6
31 : Professions libérales	1.3	1.9	1.1	0.9	2.0	1.2
32 : Cadres de la fonction publique	6.7	6.3	3.0	2.3	7.5	4.2
36 : Cadres d'entreprise	4.2	7.9	3.7	5.9	5.7	8.3
41 : Prof. interm. santé, enseignement, social	8.0	7.4	4.3	4.6	6.5	5.0
46 : Prof. interm. adm. et com. d'entreprise	4.4	6.5	3.4	4.4	5.2	5.8
47 : Techniciens	2.4	3.2	2.9	4.6	2.7	3.9
48 : Contremaîtres	1.0	2.0	1.4	2.4	1.0	2.1
51 : Employés de la fonction publique	6.2	5.1	4.7	3.6	5.2	5.0
54 : Employés administratifs d'entreprise	2.9	2.3	2.9	2.6	3.0	3.1
55 : Employés de commerce	2.4	2.0	2.8	1.8	2.4	2.0
56 : Personnel services directs aux particuliers	2.5	1.0	3.1	1.2	3.0	2.0
61 : Ouvriers qualifiés	8.4	9.8	16.1	17.3	9.1	11.6
66 : Ouvriers non qualifiés	5.7	4.1	9.7	6.2	5.9	5.6
69 : Ouvriers agricoles	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1
71 : Anciens agriculteurs	0.2	0.3	0	0.1	0.1	0.2
72 : Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1.8	3.5	1.7	2.2	1.4	2.2
73 : Anciens cadres et prof. interm.	7.6	12.4	6.1	9.1	7.1	9.4
76 : Anciens employés et ouvriers	15.5	14.8	19.7	22.4	13.9	18.7
81 : Chômeurs n'ayant jamais travaillé	0.4	0.1	0.6	0.1	0.4	0.2
82 : Inactifs divers	15.2	3.0	9.3	4.5	15.0	5.5

Lecture : ici, la banlieue exclut la ville-centre et les chiffres s'expriment en %

Source : INSEE, 2007

Tableau 7 : La CSP (en 24 postes) de la personne de référence des divers ménages étudiés

L'analyse du tableau 7 montre une surreprésentation des ouvriers qualifiés – que ce soit dans la ville-centre ou dans la banlieue – à Mulhouse par rapport à Strasbourg et Besançon. Cette ville ainsi que son unité urbaine regroupent un fort taux d'ouvriers qualifiés ou non qualifiés. La caractéristique industrielle ainsi que les professions intermédiaires de type techniciens et contremaîtres à Mulhouse ressortent ici, plus qu'à Besançon et Strasbourg. Toutefois, les chefs d'entreprise ne sont pas plus nombreux ici qu'ailleurs. À l'inverse, les cadres et les autres professions intermédiaires sont sous-représentés à Mulhouse plutôt qu'à Besançon et Strasbourg. En effet, pour ces deux capitales régionales, les parts des CPIS, des professions intermédiaires et même des employés¹²⁰ de la fonction publique sont importantes. Cela dit, les cadres de la fonction publique et d'entreprise sont plus nombreux à Strasbourg qu'à Besançon. Ce constat confirme que les grandes villes concentrent davantage les CSP les

¹²⁰ La catégorie des employés est relativement hétérogène, elle englobe généralement une grande partie des professions. Elle se situe au sein de la hiérarchie socioprofessionnelle entre les professions intermédiaires et les ouvriers (Chenu, 1996).

plus élevées. Commerçon (1988) montre que : « *l'organisation de l'espace de domination de la ville et son évolution résultent des articulations existantes entre les espaces de travail et les espaces d'habitat* ». De même, les anciens employés et ouvriers sont surreprésentés à Mulhouse aussi bien dans la ville-centre que dans la banlieue. Enfin, le plus grand écart entre la ville-centre et sa banlieue concerne la part des « autres inactifs ». En effet, cette catégorie est fortement représentée dans la ville-centre et moyennement en banlieue, l'écart pouvant atteindre parfois plus de 12 points. Ceci peut s'expliquer entre autres par la forte présence d'étudiants dans la ville-centre.

2. Typologie synthétique des structures socio-spatiales d'étude

Pour synthétiser cette première étude statistique et cartographique, nous réalisons une Classification Ascendante Hiérarchique (CAH)¹²¹ dans le but de dégager une typologie rassemblant les communes ou IRIS d'étude selon des critères de ressemblance. Les observations statistiques correspondent à l'ensemble des indicateurs précédemment étudiés qui permet de mieux comprendre la relation « Habitant – Environnement résidentiel ». Les relations entre les CSP des habitants, leur âge, leur situation familiale ainsi que leur logement feront probablement ressortir des corrélations positives, ces corrélations étant déjà pressenties depuis l'analyse cartographique précédente.

Les Analyses en Composantes Principales (ACP)¹²² montrent un pourcentage d'inertie totale pour les deux premiers facteurs (F1 et F2) atteignant 61% pour l'unité urbaine de Besançon, 56% pour celle de Mulhouse et 45% pour celle de Strasbourg. La rupture entre les deuxième et troisième facteurs (F2 et F3) est très forte surtout pour Strasbourg et Besançon. Concernant Mulhouse, le premier facteur se dégage plus fortement même si la rupture entre F2 et F3 est également très prononcée. Les CAH correspondantes décrivent toutes des typologies en trois classes, définies par la troncature automatique¹²³. D'après la représentation cartographique des typologies (figure 45), les classes des trois zones d'étude semblent se diviser de la même manière. La banlieue (en vert) comporte un nombre élevé de communes ou d'IRIS alors que les zones d'habitat social (en rouge) ne sont pas très nombreuses et sont présentes principalement dans les villes-centres. Les quartiers centraux et péri-centraux (en bleu) ainsi que périphériques se distinguent également. Ici, nous remarquons que le centre historique n'est plus une entité à part entière, il s'agrège à sa couronne péri-centrale et à quelques IRIS périphériques.

De plus, les différents dendrogrammes (figure 45) montrent qu'à Mulhouse et Strasbourg, la classe qui se détache des deux autres correspond à la classe rouge représentant

¹²¹ Une CAH consiste à construire une suite de partitions en classes emboîtées les unes dans les autres jusqu'à aboutir à la formation d'une classe unique.

¹²² Une ACP consiste à transformer les variables liées entre elles en nouvelles variables artificielles non corrélées les unes des autres. Ces dernières mettront en évidence des interrelations entre les variables et des ressemblances ou oppositions entre les individus statistiques étudiés. Cette analyse vise, en définitive, à synthétiser le nombre de variables afin de rendre l'information moins redondante.

¹²³ La troncature automatique utilisée depuis le logiciel XLStat est basée sur l'entropie.

les zones d'habitat social. Pour Besançon, il s'agit d'abord de la classe verte (se rapportant à la banlieue) qui se distingue des deux autres, sans doute du fait de sa plus petite taille. Cela dit, les classes rouges des zones d'habitat social mulhousiennes et strasbourgeoises sont beaucoup plus singulières que celle de Besançon. En effet, celle-ci ne concerne que le quartier de Planoise qui est également la plus grande ZUS de Besançon. Cette classe ne compte pas les autres zones d'habitat social ou ZUS bisontines, d'où le nom de « grands ensembles sociaux de Planoise ».

Plus précisément, les subdivisions situées au-delà de la troncature automatique (non présentées ici) montrent encore des ressemblances entre les typologies des trois unités urbaines étudiées : le centre ainsi que le péricentre proche se rassemblent (mais à un niveau moindre pour l'unité urbaine de Mulhouse). Il s'agit donc, pour les exemples des unités urbaines de Besançon et Strasbourg, de la classe bleue qui se subdivise en deux séparant davantage les quartiers centraux et péricentraux des quartiers périphériques. Concernant l'unité urbaine de Mulhouse, il s'agit plutôt de la classe rouge qui se sépare en distinguant plus ou moins les zones d'habitat social périphériques de celles du centre et péricentre. Ainsi, à la lecture des dendrogrammes (figure 45), les quartiers qui apparaissent les plus différenciés sont ceux des zones d'habitat social pour Mulhouse et Strasbourg, alors qu'à Besançon il s'agit plutôt de la banlieue. Cela dit, la distinction concerne les quartiers centraux et péricentraux (et un peu périphériques) pour les cas bisontin et strasbourgeois tandis que l'unité urbaine de Mulhouse isole de préférence certaines zones d'habitat social.

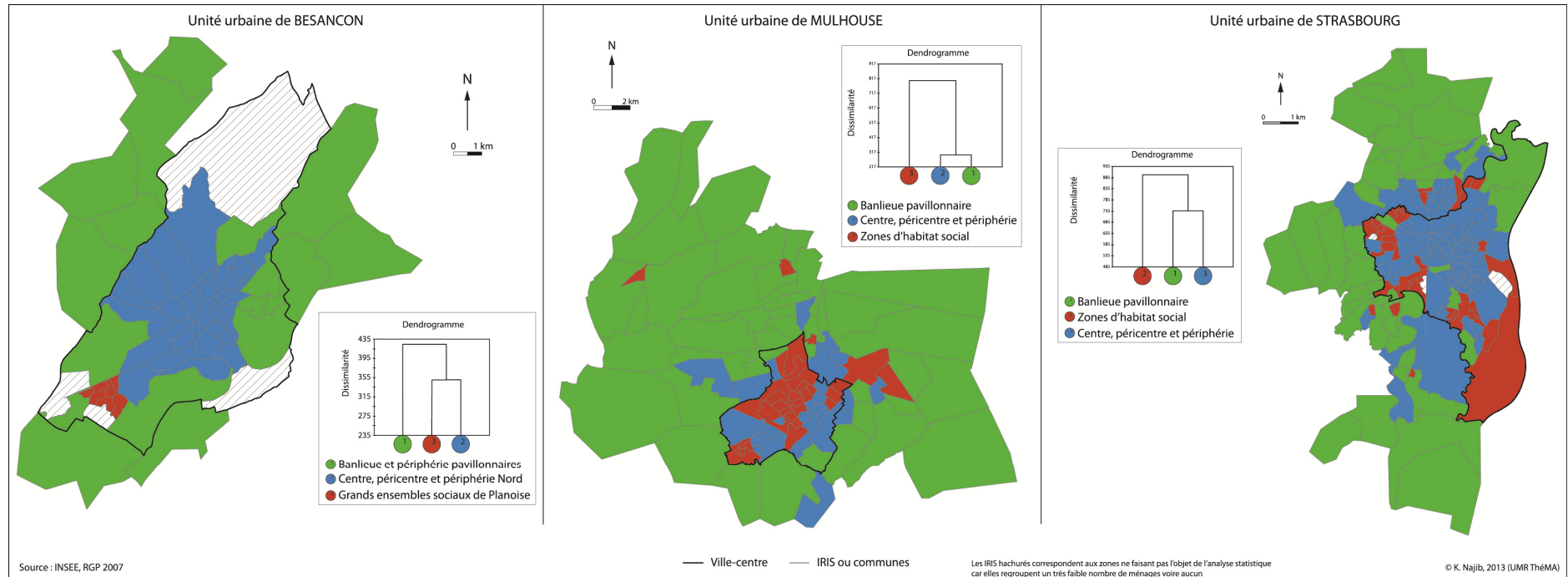


Figure 45 : Typologie synthétique des quartiers d'étude depuis une CAH

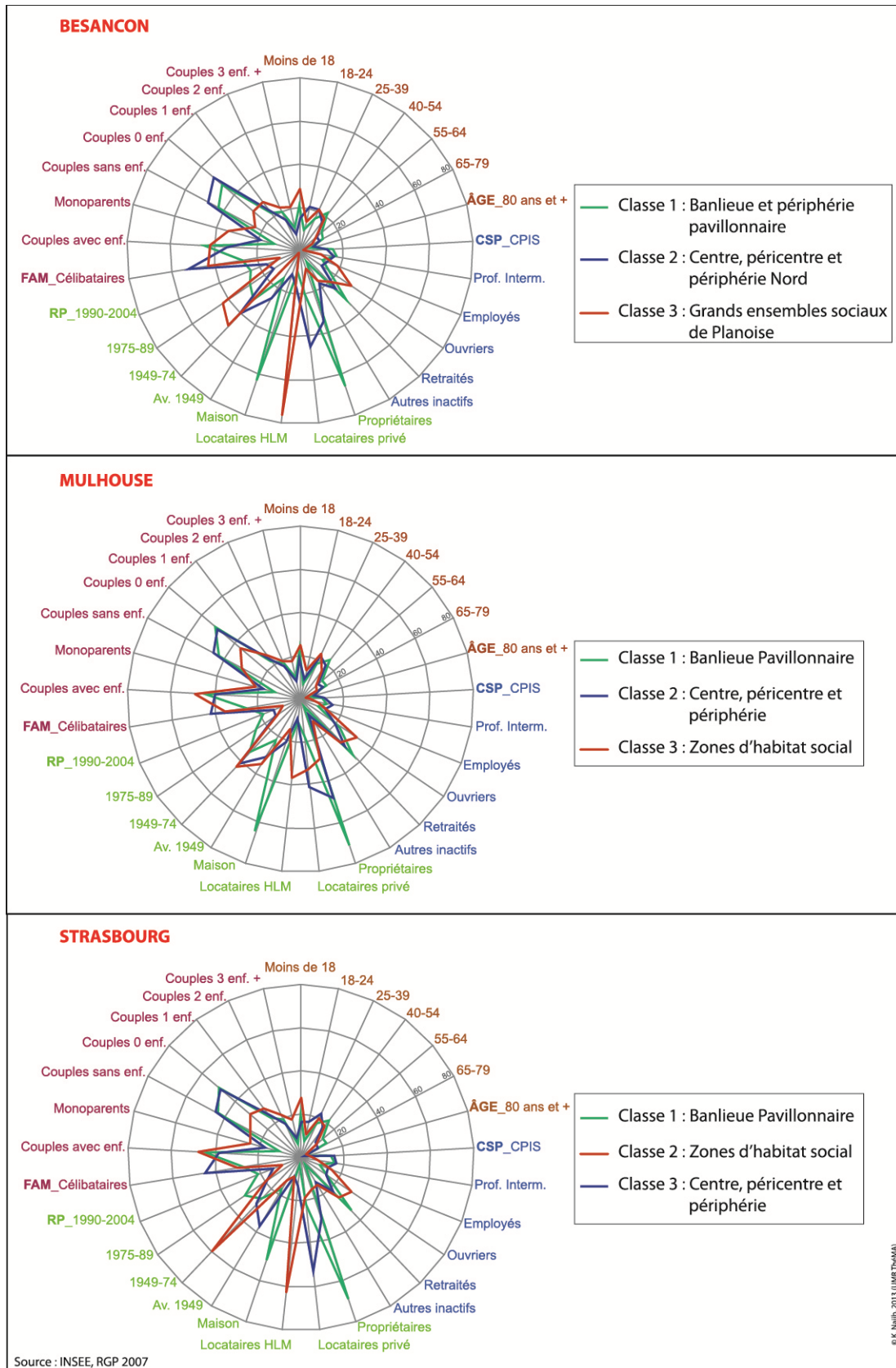


Figure 46 : Profil des classes pour les trois zones d'étude

À Besançon, la **banlieue** est principalement composée d'un habitat pavillonnaire datant majoritairement de 1949 à 1989 où réside un fort nombre de propriétaires, de retraités

et de couples avec ou sans enfant(s). Le **centre-péricentre** et une partie de la **périphérie** de la ville représentent un ensemble qui se distingue plutôt par son hétérogénéité d'un point de vue familial, nous notons la présence aussi bien de célibataires que de couples avec ou sans enfant(s) ou encore de couples sans plus aucun enfant de moins de 25 ans à domicile. La période d'achèvement des constructions date principalement de 1949 à 1974 mais aussi, dans une moindre mesure, d'avant 1949. En effet, cette classe bleue concentre majoritairement le centre et péricentre qui correspondent avant tout à des quartiers anciens. Les ouvriers ainsi que les employés, eux, y sont fortement absents. Enfin, nous distinguons nettement la **zone de grands ensembles** de Planoise construite au début des années 1960. Ici, les ouvriers sont fortement représentés ainsi que les locataires des HLM, les familles monoparentales, les jeunes âgés de moins de 18 ans et les familles de trois enfants et plus. L'habitat est essentiellement un habitat collectif et la période d'achèvement des constructions se situe entre 1949 et 1989. Besançon est en effet la seule, parmi les zones d'étude, à comptabiliser dans cette classe un fort taux de résidences principales dont la construction a été achevée entre 1975 et 1989.

À Mulhouse, les **zones d'habitat social** s'opposent au reste des entités spatiales mulhousiennes. L'une des particularités des ZUS de Mulhouse, rappelons-le en comparaison de Besançon et Strasbourg, est de se localiser – pour certaines – dans le centre ou péricentre de la ville. Aussi, la classe rouge dite zones d'habitat social comporte un grand nombre de quartiers (presque autant qu'à Strasbourg) qui appartient aussi bien à la ville-centre qu'à la banlieue. Le caractère industriel et ouvrier de la ville se fait donc fortement sentir. Ces IRIS font tous partie d'une zone sensible définie par la Politique de la Ville à l'exception des IRIS d'Illzach Sud-Est et Rixheim Nord-Ouest. Cette classe regroupe un fort taux de couples avec enfant(s), d'ouvriers mais aussi – contrairement à l'exemple bisontin – de retraités. Une forte majorité de l'habitat date d'après-guerre, de 1949 à 1974 mais aussi d'avant 1949 où les constructions de « cités ouvrières » fleurissent. Certaines de ces cités sont devenues aujourd'hui des ZUS, ce qui explique ce fort taux de constructions anciennes et de maisons individuelles en comparaison des exemples bisontin et strasbourgeois. La classe rouge à Mulhouse enregistre 35% de constructions anciennes et 14% de maisons individuelles contre respectivement 12% et 9% pour la classe rouge de Strasbourg et 0.4% et 0.9% pour celle de Besançon. Ensuite, la classe regroupant le **centre** historique et une partie du **péricentre** et de la **périphérie** compte en majorité des constructions qui ont été achevées avant 1949 mais aussi entre 1949 et 1974. L'habitat est occupé essentiellement par des locataires du secteur privé. Les célibataires ainsi que les couples sans enfant sont très présents, tout comme les CPIS ainsi que les professions intermédiaires qui sont majoritaires. Ce constat est quasiment le même pour les deux autres unités urbaines d'étude. De plus, le profil de ces types de quartiers (centraux et un peu péricentraux et périphériques) se retrouve également dans certaines communes (ou plus précisément certains IRIS) de la banlieue : il s'agit de Brunstatt Nord, Lutterbach Nord, Pfastatt Sud, Kingersheim Est, Illzach Centre-Est et Sud-Ouest, Rixheim Ouest, Rieidishheim Nord-Ouest et Sud-Ouest. Enfin, la **banlieue** mulhousienne ressemble aussi à la banlieue bisontine mais elle est bien évidemment plus ancienne avec son passé industriel.

Dernier exemple, l'unité urbaine de Strasbourg contient une **banlieue** qui possède presque les mêmes caractéristiques que les deux autres unités urbaines d'étude, mais elle enregistre tout de même un plus faible taux de maisons individuelles (de près de moins de 13 points et moins de 15 points respectivement pour les banlieues urbaines de Besançon et Mulhouse). La classe bleue rassemble les quartiers **centraux** et **péricentraux** ainsi que quelques quartiers **périphériques** de Strasbourg qui sont également des quartiers anciens. La part des constructions achevées avant 1949 y est la plus forte parmi les trois zones d'étude (soit 37% pour Strasbourg contre 31% pour Mulhouse et 26% pour Besançon). Ces quartiers sont aussi majoritairement habités par des célibataires ainsi que des couples sans enfant et des couples sans plus aucun enfant de moins de 25 ans vivant à domicile. Les CPIS sont également plus présents, nous notons ainsi la différence entre les caractéristiques d'une grande ville et d'une ville moyenne. Ces deux catégories de quartiers (les classes verte et bleue) s'opposent aux **zones d'habitat social**. Cette classe rouge renferme majoritairement des zones sensibles de la ville-centre et de la banlieue, à l'exception d'un IRIS des communes d'Ostwald (Ostwald Nord) et d'Illkirch-Graffenstaden (Illkirch-Graffenstaden Centre-Sud). Il semble tout de même qu'ils se rapprochent des caractéristiques de précarité des ZUS. Ces quartiers regroupent également en majorité des locataires du secteur social, des jeunes de moins de 18 ans, des ouvriers ainsi que des familles avec enfant(s) et plus précisément des familles de trois enfants et plus. L'habitat, ici encore, date principalement de la période de reconstructions d'après-guerre, c'est-à-dire 1949-1974.

Au final, les structures socio-spatiales des trois unités urbaines d'étude ont tendance globalement à se ressembler avec, cependant, des spécificités propres à chacune. Nous pouvons constater que rares sont les communes de banlieue (ou plutôt les IRIS de communes) qui possèdent les mêmes caractéristiques sociodémographiques et urbaines que celles de la commune-centre. Nous en distinguons quelques unes dans les banlieues de Mulhouse (telles que Illzach et Pfastatt) et de Strasbourg (telles que Schiltigheim et Illkirch-Graffenstaden). Celles-ci accueillent, depuis le milieu du 20^{ème} siècle, un certain nombre de fonctions urbaines qui participe au dynamisme de leur propre ville-centre. Ainsi, dans ces typologies, certains quartiers périphériques ressemblent aussi bien aux quartiers centraux et péricentraux qu'à la banlieue. Très souvent, cette ressemblance est fortement liée à la morphologie urbaine historique et plus précisément à la structure du bâti. C'est par exemple le cas des IRIS favorisés de Reberg Sud-Est pour Mulhouse ou de Velotte pour Besançon ou enfin de la Robertsau pour Strasbourg qui concentrent un grand nombre de maisons individuelles (datant des 18^{ème} et 19^{ème} siècles) et qui ressemblent plus à des quartiers de type banlieue qu'à des quartiers périphériques de la ville-centre. De plus, nous remarquons que les villes-centres de Besançon, Mulhouse et Strasbourg sont plus hétérogènes que les banlieues urbaines. Les subdivisions suivantes ne concernent d'ailleurs que les villes-centres. Ainsi, se dégagent des disparités socio-spatiales qui sont assurément plus visibles et plus fortes à l'échelle de la ville-centre. Celle-ci concentre, en effet, une plus grande diversité qui se traduit notamment par la présence des catégories sociales, des plus aisées aux plus défavorisées, même si ces dernières sont plutôt éparpillées et isolées dans la ville-centre.

3. Corrélations explicatives entre l'âge de la population et la période d'achèvement des constructions

Après cette première synthétisation de l'information, l'idée est d'approfondir l'étude de la relation « Habitant – Environnement résidentiel » en réduisant à nouveau l'ensemble des données sélectionnées. Il s'agit de mettre en corrélation deux types d'indicateurs susceptibles de faire ressortir des particularismes locaux en matière de cycles de vie et de cycles résidentiels d'urbanisation. Nous mettons donc en relation l'âge de la population avec la date d'achèvement de la construction des résidences principales (Rhein, 1987 et 1988) aussi bien issues des recensements de la population de 1990 et de 2007. L'âge de la population renseigne sur la position des habitants dans leur cycle de vie. La période d'achèvement de construction des résidences principales, quant à elle, informe sur le développement urbain des zones d'études. La concentration de certaines populations dans différents endroits peut renseigner sur des façons de vivre plus ou moins connues et l'observation de ces concentrations permettra de repérer des différences entre les trois zones d'étude.

L'âge de l'habitant et l'âge de l'habitat montrent, en effet, des corrélations significatives (Lebras et Chesnais, 1976 ; Chesnais et Nizard, 1976 ; Marpsat, 1986 ; Bonvalet et *al.*, 2007...) qui peuvent apporter des renseignements sur divers phénomènes tels que le vieillissement de la population, la réduction ou la hausse de la mobilité résidentielle, l'opposition individualisme/famille, l'accès à la propriété, le changement des mentalités et des générations, la paupérisation des ZUS et des grands ensembles, la volonté de la politique urbaine, l'attractivité de la ville-centre...

3.1. Méthodes appliquées

En ayant effectué quelques tests, nous constatons que les résultats des calculs de corrélations à l'échelle de l'ensemble de l'unité urbaine sont très peu pertinents (annexe 12) aussi bien pour Besançon, Mulhouse et Strasbourg. C'est pourquoi, cette analyse, qui se place au cœur de notre recherche, ne peut se faire que sur des regroupements de zones géographiques spécifiques composant l'unité urbaine. Ceux-ci sont inspirés des résultats des cartes thématiques et de typologie précédemment réalisées. Nous décidons donc de refaire ces calculs sur des zones plus fines qui sont susceptibles de révéler des informations intéressantes. Ces zones font référence à des espaces géographiques classiques définis, en partie, par l'INSEE (figure 2 dans le chapitre 1). Elles mettent en avant un centre, un péricentre et une périphérie pour la ville-centre mais aussi une banlieue (annexe 13).

Aussi, il est important de préciser que les données dans les différents recensements ne sont pas détaillées de la même manière. En effet, d'un RGP à l'autre, les définitions des catégories de populations ont varié. C'est le cas non seulement pour le découpage par âge de la population qui n'est plus le même entre 1990 et 2007 mais aussi pour la période d'achèvement de la construction des logements qui, en 2007, ne concerne plus que les résidences principales. De même, certaines communes (Sausheim, Pfastatt, Lutterbach et

Brunstatt pour Mulhouse et Mundolsheim, Souffelweyersheim et Vendenheim pour Strasbourg) présentent des IRIS en 2007 qui n'existaient pas en 1990. Ainsi, nous optons, pour l'année 1990, à regrouper les mêmes communes composant l'unité urbaine de 2007 sans vraiment se soucier de savoir si en 1990 ces communes étaient considérées comme urbaines ou non puisqu'elles le sont, quoi qu'il en soit, en 2007. Cela dit, les villes-centres ne subissent aucune modification spatiale. Il devient alors assez délicat d'effectuer de véritables comparaisons. Les biais introduits par ces différences de classification entre 1990 et 2007 nous entraînent plus à dégager des tendances qu'à mesurer des changements purement quantitatifs.

3.2. Les corrélations en calcul

Le découpage géographique choisi n'englobe pas le même nombre de communes ou d'IRIS pour chaque zone d'étude, il est donc parfois nécessaire d'agréger certaines zones géographiques (centre avec péricentre par exemple). Ainsi, avec ces agrégations statistiques, le découpage préétabli ne représente pas une fin en soi puisque nous pouvons réaliser des calculs de corrélations sur différentes échelles. Les tableaux suivants présentant ces calculs affichent des résultats intéressants et interprétatifs alors que d'autres sont moins explicites et apparaissent en annexe 14.

3.2.1. Les résultats à Besançon

1990		Moins de 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	Plus de 75 ans
UU hors ville-centre	Avant 1949	-0,64	0,17	-0,12	0,53	0,31
	1949-1974	-0,45	-0,38	0,54	0,52	0,08
	1975-1989	0,81	-0,01	-0,11	-0,73	-0,34
Périphérie	Avant 1949	0,06	-0,02	0,14	0,14	0,17
	1949-1974	0,21	0,02	0,29	0,21	0,26
	1975-1989	0,1	0,36	-0,04	-0,13	-0,26
Péricentre	Avant 1949	-0,63	0,64	-0,54	-0,5	0,55
	1949-1974	0,46	-0,62	0,21	0,64	-0,25
	1975-1989	0,16	0,11	0,48	-0,36	-0,41
Centre	Avant 1949	-0,85	0,98	-0,93	-0,99	-0,13
	1949-1974	0,77	-0,96	0,89	0,99	0,3
	1975-1989	0,92	-0,95	0,92	0,94	-0,11

Lecture : Les très fortes corrélations apparaissent en gras rouge et les moyennes, en rouge

Source : INSEE, 1990

Tableau 8 : Corrélations pour quatre zones : Besançon, 1990

2007		Moins de 18 ans	18-24 ans	25-39 ans	40-54 ans	55-64 ans	65-79 ans	80 ans et plus
UU hors ville-centre	Avant 1949	-0,49	0,38	0,61	-0,42	-0,17	0,06	0,17
	1949-1974	0,06	-0,71	-0,35	-0,12	0,48	0,37	-0,1
	1975-1989	0,4	-0,19	-0,51	0,23	0,25	-0,09	-0,14
	1990-2004	0,38	0,26	0,03	0,61	-0,56	-0,37	-0,14
Périphérie	Avant 1949	-0,37	-0,19	-0,29	0,19	0,41	0,57	0,53
	1949-1974	0,16	-0,27	-0,15	-0,15	0,02	0,48	0,36
	1975-1989	0,27	-0,03	0,36	0,12	-0,01	-0,43	-0,48
	1990-2004	-0,29	0,47	-0,08	-0,03	-0,19	-0,42	-0,19
Péricentre	Avant 1949	-0,33	0,7	0,44	-0,56	-0,74	-0,66	0,08
	1949-1974	0,59	-0,45	-0,47	0,37	0,3	0,21	-0,16
	1975-1989	-0,16	-0,46	-0,1	0,46	0,49	0,55	0,17
	1990-2004	-0,3	-0,03	0,14	-0,13	0,38	0,34	-0,06
Centre	Avant 1949	-0,98	0,83	0,68	-0,63	-0,62	-0,88	-0,56
	1949-1974	0,93	-0,95	-0,71	0,81	0,72	0,95	0,67
	1975-1989	0,58	-0,83	-0,25	0,95	0,36	0,67	0,32
	1990-2004	-0,02	0,61	0,2	-0,8	-0,43	-0,41	-0,46

Source : INSEE, 2007

Tableau 9 : Corrélations pour quatre zones : Besançon, 2007

Ici, nous constatons la forte spécificité du centre-ville bisontin aussi bien en 1990 qu'en 2007. En effet, dans le centre de Besançon, les logements (ou RP)¹²⁴ dont la construction s'est achevée entre 1949 et 1974 (rappelons que cette proportion est faible dans le centre-ville : 10%) sont fortement corrélés avec les jeunes de moins de 18 ans. Ainsi, les logements du centre-ville dont la construction s'est achevée durant les Trente glorieuses sont certainement occupés par des familles avec enfant(s). Aussi, cette population (les jeunes de moins de 18 ans) est très fortement et négativement corrélée aux logements dont la date d'achèvement de la construction se situe avant 1949. Nous pouvons donc supposer que les familles avec enfant(s) résident le plus souvent dans des logements plus récents que ceux dont la construction s'est terminée avant 1949. Ces derniers seront plutôt occupés par des jeunes adultes à savoir des jeunes âgés entre 18 et 24 ans. Il s'agit généralement soit d'étudiants soit de jeunes actifs qui habitent plus souvent dans des logements de petite taille et en location libre. Ce type de logements se concentre principalement dans les quartiers du centre-ville et proche du centre-ville. En effet, la corrélation entre les jeunes adultes et les logements dont la construction s'est achevée avant 1949 est également forte pour les quartiers du péricentre mais à un niveau moindre que pour les quartiers du centre-ville. Toutefois, nous savons que le centre de Besançon regroupe plus de jeunes entre 18 et 24 ans (31%) et de résidences anciennes (82%) que le péricentre (respectivement 19% et 24%). Par ailleurs, nous remarquons une corrélation moins forte entre les jeunes âgés de 18 à 24 ans et les logements dont la période d'achèvement des constructions correspond à la période 1990-2004 (très peu nombreux, soit 3%). De plus, lorsqu'il s'agit des périodes intermédiaires, les logements sont très fortement et négativement corrélés avec cette même population. Nous pouvons donc supposer que ces jeunes ne résident pas – ou très peu – dans des logements dont la construction s'est achevée entre 1949 et 1974 et entre 1975 et 1989.

¹²⁴ La distinction ne sera pas précisée à chaque fois.

En outre, toujours dans le centre bisontin, les personnes entre 25 et 39 ans – représentant certainement plus des jeunes actifs – sont moyennement corrélées aux logements dont la construction s’est achevée avant 1949 mais fortement et négativement corrélées aux logements dont la construction s’est terminée durant la période suivante. Ces tendances ont également été révélées précédemment – c’est-à-dire avec la population âgée de 18 à 24 ans – mais à des niveaux d’intensité plus faibles.

Aussi, les logements de la Boucle dont la construction s’est achevée durant les périodes 1949-1974 et 1975-1989 sont fortement corrélés avec les personnes entre 40 et 54 ans. Ces personnes peuvent correspondre aux parents des jeunes de moins de 18 ans que l’on retrouvait également fortement corrélés surtout aux logements dont la construction s’est finie durant les Trente glorieuses. Cette hypothèse de parentalité est également possible pour la classe d’âge suivante à savoir les personnes âgées de 55 à 64 ans.

Les personnes âgées de 75 ans et plus, quant à elles, ne montrent en 1990 aucun modèle résidentiel particulier dans le centre-ville (ils sont en effet près de 8% seulement à y vivre) contrairement aux personnes entre 60 et 75 ans (plus nombreux à vivre à l’intérieur de la Boucle, près de 11%) qui, elles, étaient fortement et négativement corrélées aux logements dont la date d’achèvement de la construction se situe avant 1949. Il en est de même pour les logements dont la construction s’est achevée entre 1949 et 1974 mais également entre 1975 et 1989 où les corrélations sont aussi très fortes mais, cette fois-ci, positives. Dix-huit ans plus tard, en 2007, nous pouvons suggérer que cette population – en imaginant que ce soient les mêmes personnes¹²⁵ (c’est-à-dire les personnes âgées de 80 ans et plus qui ne sont plus que 4% à résider dans le centre-ville) – est restée vivre dans le même espace géographique ainsi que dans les mêmes types de logements (à savoir ceux dont la construction s’est achevée avant 1974). Ainsi, nous pouvons supposer que lorsque les personnes dépassent les 60 ans, celles-ci déménagent plus rarement. Cette démonstration peut également être effective pour les personnes dépassant les 40 ans.

En ce qui concerne la périphérie, aucune relation n’est saillante alors qu’en banlieue nous observons d’importants changements entre 1990 et 2007. En effet, en 1990, la banlieue bisontine montrait une forte corrélation entre les jeunes de moins de 20 ans et les logements dont la date d’achèvement de la construction se situe dans la période 1975-1989, ce qui n’est plus le cas en 2007. À l’inverse, les personnes âgées de 60 à 74 ans étaient fortement et négativement corrélées aux logements dont la construction s’est achevée entre 1975 et 1989, contrairement aux résultats issus du recensement de 2007 (les corrélations plus ou moins correspondantes sont faibles). La structure spatiale de la banlieue bisontine semble moins marquée en 1990 qu’en 2007.

Aussi, nous notons qu’en 1990, les personnes entre 20 et 39 ans habitant dans les quartiers péricentraux sont moyennement corrélées aux logements dont la construction s’est terminée avant 1949. À l’inverse, toujours dans le péricentre, la corrélation est négative pour les logements dont la construction s’est achevée entre 1949 et 1974. En 2007, ces personnes – en supposant que ce soit les mêmes personnes – donc âgées de 40 à 54 ans montrent une assez

¹²⁵ En supposant que les chiffres des soldes naturels et migratoires coïncident avec cette hypothèse. Ceux-ci n’ont pas pu être calculés puisqu’entre 1990 et 2007 les variables mobilisées ne sont pas les mêmes.

forte corrélation, mais cette fois-ci en banlieue, avec les logements dont la date d'achèvement de la construction se situe entre 1990 et 2004. Ainsi, nous pouvons supposer une évolution dans le cycle résidentiel ou cycle de vie à savoir le passage, en moins de quinze ans, des jeunes actifs vivant dans des logements relativement anciens dans des quartiers péricentraux à des personnes plus âgées vivant (certainement en couple avec ou sans enfant(s)) dans des logements plus récents en banlieue. Cette hypothèse peut être contestée par le fait que nous retrouvons également une forte corrélation entre les personnes âgées de 40 à 54 ans et l'ensemble des logements dans le centre-ville.

1990		Moins de 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-75 ans	Plus de 75 ans
UU hors ville-centre Périphérie	Avant 1949	0,01	-0,04	0,15	0,17	0,19
	1949-1974	0,15	0,11	0,04	0,2	0,2
	1975-1989	0,17	0,2	0,15	-0,14	-0,23
Péricentre Centre	Avant 1949	-0,53	0,66	-0,52	-0,61	0,32
	1949-1974	0,44	-0,62	0,31	0,68	-0,16
	1975-1989	0,24	-0,16	0,51	-0,1	-0,37

Source : INSEE, 1990

Tableau 10 : Corrélations pour deux zones : Besançon, 1990

2007		Moins de 18 ans	18-24 ans	25-39 ans	40-54 ans	55-64 ans	65-79 ans	80 ans et plus
UU hors ville-centre Périphérie	Avant 1949	-0,31	-0,24	-0,18	0,21	0,36	0,5	0,37
	1949-1974	0,12	-0,11	-0,01	-0,31	-0,13	0,28	0,31
	1975-1989	0,28	-0,1	0,2	0,2	0,09	-0,31	-0,43
	1990-2004	-0,25	0,38	-0,11	0,08	-0,13	-0,34	-0,19
Péricentre Centre	Avant 1949	-0,43	0,84	0,43	-0,52	-0,7	-0,82	-0,32
	1949-1974	0,63	-0,67	-0,5	0,43	0,44	0,52	0,18
	1975-1989	0	-0,6	-0,18	0,5	0,55	0,67	0,34
	1990-2004	-0,09	-0,35	0,01	0,01	0,47	0,55	0,19

Source : INSEE, 2007

Tableau 11 : Corrélations pour deux zones : Besançon, 2007

En agréant les IRIS du centre et du péricentre de Besançon, les corrélations restent importantes mais elles sont plus faibles et moins nombreuses que lorsqu'on sépare ces deux zones géographiques. En effet, nous venons de voir que le centre bisontin présente une structure spatiale particulièrement marquée. Par exemple, les jeunes âgés de 18 à 24 ans, vivant dans le centre et péricentre bisontins, restent fortement corrélés aux logements dont la construction s'est achevée avant 1949. Aussi, en 2007, nous constatons que, dans le centre et ses environs, cette population semble investir plus fortement ces logements qu'en 1990, la part des étudiants augmentant continuellement. De plus, ces jeunes restent négativement corrélés aux logements dont la période d'achèvement de la construction correspond aux périodes 1949-1974 et 1975-1989 (deux types de logements pourtant un peu plus présents dans cette nouvelle zone du centre-péricentre de Besançon ; respectivement 34% et 14%). Nous observons, par ailleurs, que la corrélation entre les personnes âgées de 55 à 79 ans et les logements dont la construction s'est terminée avant 1949 reste toujours fortement négative.

A contrario, l'agrégation entre les communes de la banlieue et les quartiers périphériques de Besançon ne présente pas d'intérêts particuliers.

3.2.2. Les résultats à Mulhouse

1990		Moins de 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	Plus de 75 ans
UU hors ville-centre	Avant 1949	-0,54	-0,5	0,52	0,68	0,35
	1949-1974	0,32	0,23	-0,46	-0,29	-0,07
	1975-1989	0,24	0,3	-0,05	-0,43	-0,31
Périphérie	Avant 1949	-0,51	-0,09	0,3	0,5	0,44
	1949-1974	0,48	0,1	-0,16	-0,36	-0,63
	1975-1989	-0,02	-0,02	-0,25	-0,24	0,44
Péricentre	Avant 1949	0,2	0,34	-0,16	-0,5	-0,33
	1949-1974	-0,16	-0,34	0,33	0,59	0,14
	1975-1989	-0,11	-0,09	-0,22	-0,02	0,37
Centre	Avant 1949	-	-	-	-	-
	1949-1974	-	-	-	-	-
	1975-1989	-	-	-	-	-

Source : INSEE, 1990

Tableau 12 : Corrélations pour quatre zones : Mulhouse, 1990

2007		Moins de 18 ans	18-24 ans	25-39 ans	40-54 ans	55-64 ans	65-79 ans	80 ans et plus
UU hors ville-centre	Avant 1949	-0,11	-0,27	-0,17	0,16	-0,22	0,53	0,09
	1949-1974	0,22	-0,01	0	-0,42	-0,02	0	0,3
	1975-1989	-0,02	0,27	0,05	0,16	0,26	-0,44	-0,33
	1990-2004	-0,08	0,07	0,12	0,23	0	-0,2	-0,22
Périphérie	Avant 1949	-0,29	-0,14	0,31	0,09	-0,06	0,11	0,21
	1949-1974	0,51	0,32	-0,16	-0,23	-0,28	-0,21	-0,5
	1975-1989	-0,3	-0,39	-0,3	0,28	0,6	0,11	0,51
	1990-2004	-0,56	-0,16	0,08	0,12	0,26	0,32	0,44
Péricentre	Avant 1949	0,46	0,14	0,15	-0,25	-0,06	-0,32	-0,47
	1949-1974	-0,52	-0,31	-0,4	0,53	0,41	0,47	0,53
	1975-1989	-0,22	0,06	-0,04	-0,09	-0,1	0,04	0,4
	1990-2004	0	0,15	0,46	-0,31	-0,53	-0,15	-0,13
Centre	Avant 1949	-	-	-	-	-	-	-
	1949-1974	-	-	-	-	-	-	-
	1975-1989	-	-	-	-	-	-	-
	1990-2004	-	-	-	-	-	-	-

Source : INSEE, 2007

Tableau 13 : Corrélations pour quatre zones : Mulhouse, 2007

Ici, nous devons préciser que nous n'avons pas réalisé de calculs de corrélations pour le centre historique car cette zone ne compte que deux IRIS. Ainsi, l'agrégation centre-péricentre, plus que nécessaire, sera présentée dans les tableaux suivants.

En ce qui concerne les tableaux ci-dessus, nous ne remarquons pas de dynamiques particulières. En effet, les corrélations sont moyennes et ne décrivent pas de structures fortes,

contrairement aux résultats bisontins. Nous observons tout de même que la banlieue mulhousienne en 1990 présentait des corrélations intéressantes entre la majorité des différentes classes d'âges et les logements dont la construction s'est achevée avant 1949 (pourtant peu présents en banlieue avec un taux de 28% en 1990). Aussi, nous ne retrouvons plus ces tendances en 2007. Cela dit, nous remarquons malgré tout une corrélation assez manifeste entre les personnes âgées de 65 à 79 ans et les logements les plus anciens. Nous pouvons supposer qu'il s'agissait des personnes entre 40 et 59 ans en 1990 qui étaient également moyennement corrélées à ces mêmes logements. Près de vingt ans plus tard, nous pouvons penser que ces personnes habitent toujours dans la même maison ou, du moins, dans le même environnement résidentiel.

1990		Moins de 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-75 ans	Plus de 75 ans
UU hors ville-centre Périphérie	Avant 1949	-0,53	-0,3	0,37	0,6	0,4
	1949-1974	0,36	0,24	-0,42	-0,29	-0,28
	1975-1989	0,16	0,05	0,1	-0,34	-0,11
Péricentre Centre	Avant 1949	0,26	0,33	-0,22	-0,5	-0,34
	1949-1974	-0,25	-0,38	0,45	0,66	0,17
	1975-1989	-0,04	0,02	-0,32	-0,18	0,33

Source : INSEE, 1990

Tableau 14 : Corrélations pour deux zones : Mulhouse, 1990

2007		Moins de 18 ans	18-24 ans	25-39 ans	40-54 ans	55-64 ans	65-79 ans	80 ans et plus
UU hors ville-centre Périphérie	Avant 1949	-0,11	-0,11	0,06	-0,02	-0,23	0,25	0,17
	1949-1974	0,44	0,24	0,03	-0,44	-0,2	-0,17	-0,08
	1975-1989	-0,23	-0,08	-0,12	0,35	0,42	-0,14	-0,04
	1990-2004	-0,31	-0,15	-0,03	0,41	0,2	0,06	-0,08
Péricentre Centre	Avant 1949	0,44	0,18	0,15	-0,29	-0,08	-0,36	-0,47
	1949-1974	-0,45	-0,43	-0,41	0,6	0,45	0,51	0,48
	1975-1989	-0,21	0,15	0	-0,14	-0,15	0	0,39
	1990-2004	-0,02	0,26	0,48	-0,36	-0,57	-0,19	-0,12

Source : INSEE, 2007

Tableau 15 : Corrélations pour deux zones : Mulhouse, 2007

En agrégeant en 1990 les quartiers du centre-ville mulhousien avec ceux du péricentre, nous observons deux corrélations moyennes. Il s'agit des personnes âgées de 60 à 75 ans négativement corrélées aux logements dont la construction s'est achevée avant 1949 mais positivement corrélées aux logements dont la date d'achèvement de la construction se situe dans la période suivante à savoir la période 1949-1974. Ainsi, nous pouvons dire que les personnes entre 60 et 75 ans vivent moins souvent dans des logements anciens. Ils investissent donc plus les logements dont la construction s'est achevée entre 1949 et 1974, pourtant moins nombreux dans le centre-péricentre (soit en 1990, 28%) que les logements dont la construction s'est achevée avant 1949 (soit en 1990, 61%).

En 2007, tout comme en 1990, le centre et le péricentre de Mulhouse restent moins marqués que ceux de Besançon. Les personnes âgées de 40 à 54 ans et de 65 à 79 ans sont moyennement corrélées aux logements dont la date d'achèvement de la construction se situe

entre 1949 et 1974 alors que ces logements sont majoritairement concentrés dans la périphérie et la banlieue de Mulhouse. Cela dit, entre les trois zones d'étude, c'est bien le centre-ville de Mulhouse qui enregistre en 2007 un fort taux de logements dont la construction s'est achevée durant cette même période (soit 33% contre 19% pour Strasbourg et 10% pour Besançon). Ce constat n'est plus valable pour le péricentre de Mulhouse.

3.2.3. Les résultats à Strasbourg

1990	Moins de 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-75 ans	Plus de 75 ans
Avant 1949	-0,53	0,24	-0,08	0,27	0,47
1949-1974	0,37	-0,3	0,05	0,05	-0,26
1975-1989	0,17	0,08	0,03	-0,36	-0,23

Source : INSEE, 1990

Tableau 16 : Corrélations pour l'unité urbaine de Strasbourg en 1990

Parmi l'ensemble des calculs réalisés à l'échelle de l'unité urbaine (annexe 12) et aux deux dates d'étude, seuls les résultats de Strasbourg¹²⁶ en 1990 montrent une corrélation moyenne en comparaison des autres chiffres du tableau. En effet, dans l'ensemble de l'unité urbaine, les jeunes de moins de 20 ans sont négativement corrélés aux logements dont la construction s'est achevée avant 1949. *Grosso modo*, très peu de familles avec enfant(s) vivent dans ces types de logements (c'est-à-dire les plus anciens). Près de vingt ans plus tard, nous ne retrouvons plus cette spécificité.

¹²⁶ Il s'agit surtout de la périphérie de la ville-centre de Strasbourg et de sa banlieue :

Strasbourg 1990		Moins de 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-75 ans	Plus de 75 ans
UU hors ville-centre Périphérie	Avant 1949	-0,59	0,12	0,07	0,38	0,54
	1949-1974	0,38	-0,26	-0,06	0,01	-0,27
	1975-1989	0,12	0,18	-0,01	-0,38	-0,2
Péricentre Centre	Avant 1949	0,22	-0,02	-0,2	-0,13	0,19
	1949-1974	-0,02	-0,23	0,3	0,29	-0,07
	1975-1989	-0,37	0,43	-0,15	-0,28	-0,22

1990		Moins de 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	Plus de 75 ans
UU hors ville-centre	Avant 1949	-0,42	-0,13	0,02	0,49	0,79
	1949-1974	0,15	-0,19	-0,06	0,2	-0,15
	1975-1989	0,26	0,3	0,03	-0,64	-0,61
Périphérie	Avant 1949	-0,7	0,27	0,1	0,3	0,45
	1949-1974	0,47	-0,32	0,05	-0,05	-0,34
	1975-1989	0,11	0,14	-0,16	-0,25	-0,02
Péricentre	Avant 1949	0,27	-0,06	-0,2	-0,1	0,23
	1949-1974	-0,07	-0,2	0,29	0,27	-0,1
	1975-1989	-0,38	0,45	-0,14	-0,28	-0,25
Centre	Avant 1949	0,82	-0,23	0,55	-0,5	-0,25
	1949-1974	-0,81	0,34	-0,61	0,33	0,2
	1975-1989	-0,04	-0,12	0,05	0,22	0,07

Source : INSEE, 1990

Tableau 17 : Corrélations pour quatre zones : Strasbourg, 1990

2007		Moins de 18 ans	18-24 ans	25-39 ans	40-54 ans	55-64 ans	65-79 ans	80 ans et plus
UU hors ville- centre	Avant 1949	0	0,1	0,32	0	-0,28	-0,17	-0,03
	1949-1974	0,32	-0,04	-0,09	-0,14	-0,06	0,01	0,01
	1975-1989	-0,52	-0,09	-0,14	-0,24	0,52	0,37	0,06
	1990-2004	0,17	0,11	-0,02	0,38	-0,24	-0,27	-0,03
Périphérie	Avant 1949	-0,11	-0,16	0,28	0,13	-0,17	-0,02	0,06
	1949-1974	0,26	0,09	-0,35	-0,33	0,27	0,07	-0,22
	1975-1989	0	0,09	-0,22	0,26	0,03	-0,06	0,01
	1990-2004	-0,3	-0,06	0,41	0,23	-0,24	-0,05	0,22
Péricentre	Avant 1949	0,39	-0,37	-0,02	0,51	0,19	-0,11	-0,31
	1949-1974	-0,27	0,3	-0,21	-0,37	0,05	0,24	0,32
	1975-1989	-0,25	0,16	0,25	-0,29	-0,21	-0,09	0,1
	1990-2004	-0,08	0,08	0,31	-0,12	-0,42	-0,21	-0,07
Centre	Avant 1949	-0,02	0,23	0,87	0,31	-0,03	-0,53	-0,77
	1949-1974	0,56	-0,09	-0,28	0,04	0,08	-0,16	0,13
	1975-1989	-0,08	-0,45	-0,98	-0,2	0,27	0,76	0,89
	1990-2004	-0,4	-0,06	-0,76	-0,49	-0,23	0,63	0,78

Source : INSEE, 2007

Tableau 18 : Corrélations pour quatre zones : Strasbourg, 2007

Que ce soit en 1990 ou en 2007, Strasbourg présente des résultats moins prononcés qu'à Besançon, à quelques nuances près. Plus précisément, le centre-ville strasbourgeois semble un peu plus hétérogène que celui de Besançon. Les jeunes de moins de 20 ans étaient en 1990 fortement corrélés aux logements dont la construction s'est achevée avant 1949 (cette forte corrélation était au contraire négative pour la périphérie de la ville de Strasbourg). Ces enfants et adolescents ainsi que leurs familles, vivant dans le centre, résidaient le plus souvent dans des logements dont la date d'achèvement de la construction se situe avant 1949, et à l'inverse, très peu dans des logements dont la construction s'est terminée entre 1949 et 1974. En effet, le centre-ville strasbourgeois concentre une très forte part de vieux logements (soit 63% contre 19% pour les logements dont la construction s'est achevée entre 1949 et 1974).

Dix-huit ans plus tard, en 2007, nous retrouvons deux fortes corrélations liant les logements dont la construction s'est achevée avant 1949 aux :

- i) Personnes âgées de 25 à 39 ans (corrélation positive).
- ii) Personnes de 80 ans et plus (corrélation négative).

i) Cependant, le fait que les personnes âgées de moins de 20 ans en 1990 et les personnes ayant entre 25 et 39 ans en 2007 correspondent aux mêmes personnes est très peu probable. De plus, nous remarquons une très forte corrélation négative entre les personnes âgées de 25 à 39 ans et les logements dont la construction s'est achevée durant les périodes les plus récentes. Ainsi, nous pouvons constater que dans le centre strasbourgeois, les « jeunes actifs » se concentrent majoritairement dans les logements anciens et « délaissent » les logements plus récents. Cela dit, leurs proportions dans le centre-ville ne sont pas les mêmes, soit 63% pour les vieux logements contre 11% et 6% pour respectivement les logements dont la période d'achèvement de la construction correspond aux périodes 1975-1989 et 1990-2004.

ii) Aussi, les personnes de 80 ans et plus sont fortement corrélées avec les logements dont la construction s'est terminée entre 1975 et 1989 mais aussi entre 1990 et 2004. Nous pouvons supposer que cette population – probablement plus dépendante – se concentre majoritairement dans les logements récents et « fuit » les logements anciens. Les logements récents sont probablement plus adaptés à leurs besoins. Il en est de même, mais à un niveau moindre, pour les personnes entre 65 et 79 ans. De plus, nous repérons que les personnes les plus âgées vivant en 1990 en banlieue (soit un taux de 5%) résidaient plus souvent dans des logements dont la date d'achèvement de la construction se situe avant 1949 (soit une part de 26%). Ainsi, nous pouvons penser que les mentalités (plus précisément, le fonctionnement familial¹²⁷) ou les services adaptés aux personnes du troisième âge ont évolué, cette population ne résidant plus en 2007 en banlieue et dans des vieux logements. La re-migration des plus âgées vers les villes-centres est malgré tout un phénomène partiel.

3.2.4. Conclusion et comparaison des résultats des calculs de corrélation

À l'issue de ce travail de calculs des corrélations, nous pouvons constater la complexité à dégager mais surtout à expliquer les divers effets agrégés du cycle de vie et du cycle résidentiel d'urbanisation. Les dynamiques démographiques sont, effectivement, assez complémentaires des dynamiques urbaines, leurs structures d'organisation étant relativement similaires. Plus précisément, nous constatons que les jeunes de moins de 18 ans, très souvent associés aux personnes entre 40 et 54 ans – à l'exception de Mulhouse – peuvent représenter des familles avec enfant(s). Celles-ci n'occupent pas les mêmes lieux selon qu'elles soient bisontines, mulhousiennes ou strasbourgeoises. Par exemple, à Besançon, ces familles avec enfant(s) résident le plus souvent en banlieue tandis qu'à Mulhouse c'est moins le cas. Les familles mulhousiennes avec enfant(s) se situent majoritairement dans les ZUS ainsi que dans les anciennes cités ouvrières. Les structures du logement sont, en effet, différentes entre Besançon et Mulhouse. Le passé industriel de Mulhouse joue certainement un rôle non

¹²⁷ Les individus sont, en effet, plus mobiles, plus individualistes...

négligeable dans la distribution spatiale des familles avec enfant(s). De plus, la part des très jeunes y est beaucoup plus typique des zones sensibles qu'elle ne l'est des secteurs de banlieue. En effet, la part des enfants et adolescents est un peu plus élevée à Mulhouse (24% pour la ville-centre) que dans les deux autres villes d'étude (18% pour Besançon et 20% pour Strasbourg). Enfin, à Strasbourg, les familles avec enfant(s) étaient en 1990 surreprésentées en banlieue alors qu'en 2007 elles se localisent plus fortement dans les ZUS (ces résultats sont également en partie confirmés par la carte – figure 41 – représentant la distribution des couples avec enfant(s)). Ainsi, la structure spatiale des familles strasbourgeoises avec enfant(s) ressemble en 1990 à celle de Besançon et en 2007 à celle de Mulhouse.

Aussi, le rapprochement des quatre zones géographiques sélectionnées entre Besançon et Strasbourg – surtout d'un point de vue démographique – est plus que manifeste. La ressemblance est un peu moins évidente en analysant les périodes d'achèvement de la construction des logements. En effet, il s'agit de deux capitales régionales enregistrant un taux important d'étudiants. Ainsi, nous pouvons penser que ces deux caractéristiques (villes à fonctions régionales et villes estudiantines) structurent fortement l'espace des villes.

De plus, le centre-ville de Besançon – en comparaison des deux autres villes d'étude et des trois autres zones géographiques – présente des corrélations très marquées. Il semble que les jeunes adultes (étudiants ou jeunes actifs) ont intensément structuré la ville entre 1990 et 2007 en investissant donc majoritairement les quartiers du campus universitaire, le centre historique et un peu le péricentre. Le centre-ville de Strasbourg, quant à lui, présente également des corrélations très prononcées mais il apparaît plus hétérogène que celui de Besançon. En effet, le centre strasbourgeois est beaucoup plus grand et les fonctions qu'il propose sont éminemment plus complexes et nombreuses : grandes écoles prestigieuses, conseil de l'Europe, grand quartier d'affaires...

Finalement, nous nous posons toujours la question de savoir si le rapprochement entre les structures spatiales de Besançon et de Strasbourg est plus fort que la distinction de Mulhouse qui est, en effet, la seule zone parmi les trois étudiées à posséder des ZUS dans son centre urbain et à ne pas accueillir de fonctions régionales fortes. Son héritage industriel est également très important. En effet, il serait intéressant de continuer ce travail – notamment de corrélations – en intégrant d'autres aspects, et particulièrement des critères socio-économiques ou socioprofessionnels (Rhein, 1987 et 1996). Le marquage social de la ville de Mulhouse est-il plus important qu'à Besançon et Strasbourg ?

4. Synthèse d'une réalité observée et analysée

Les schémas de synthèse, présentés ici, peuvent être un moyen de clore ce chapitre en représentant, le plus fidèlement, des éléments de l'espace réel depuis une construction intellectuelle (Brunet, 1980) qui est basée sur des allers-retours entre nos hypothèses et observations. En effet, les précédentes analyses, et notamment cartographiques, ont décrit différentes structures urbaines des zones d'étude qui ont permis, avec d'autres informations (notamment issues du chapitre 2), de représenter sur un seul et même schéma leur fonctionnement global. Ces schémas peuvent aussi montrer que l'usage du sol urbain génère

très souvent des rapports de force (ou de domination) qui traduisent des phénomènes de différenciations socio-spatiales forts.

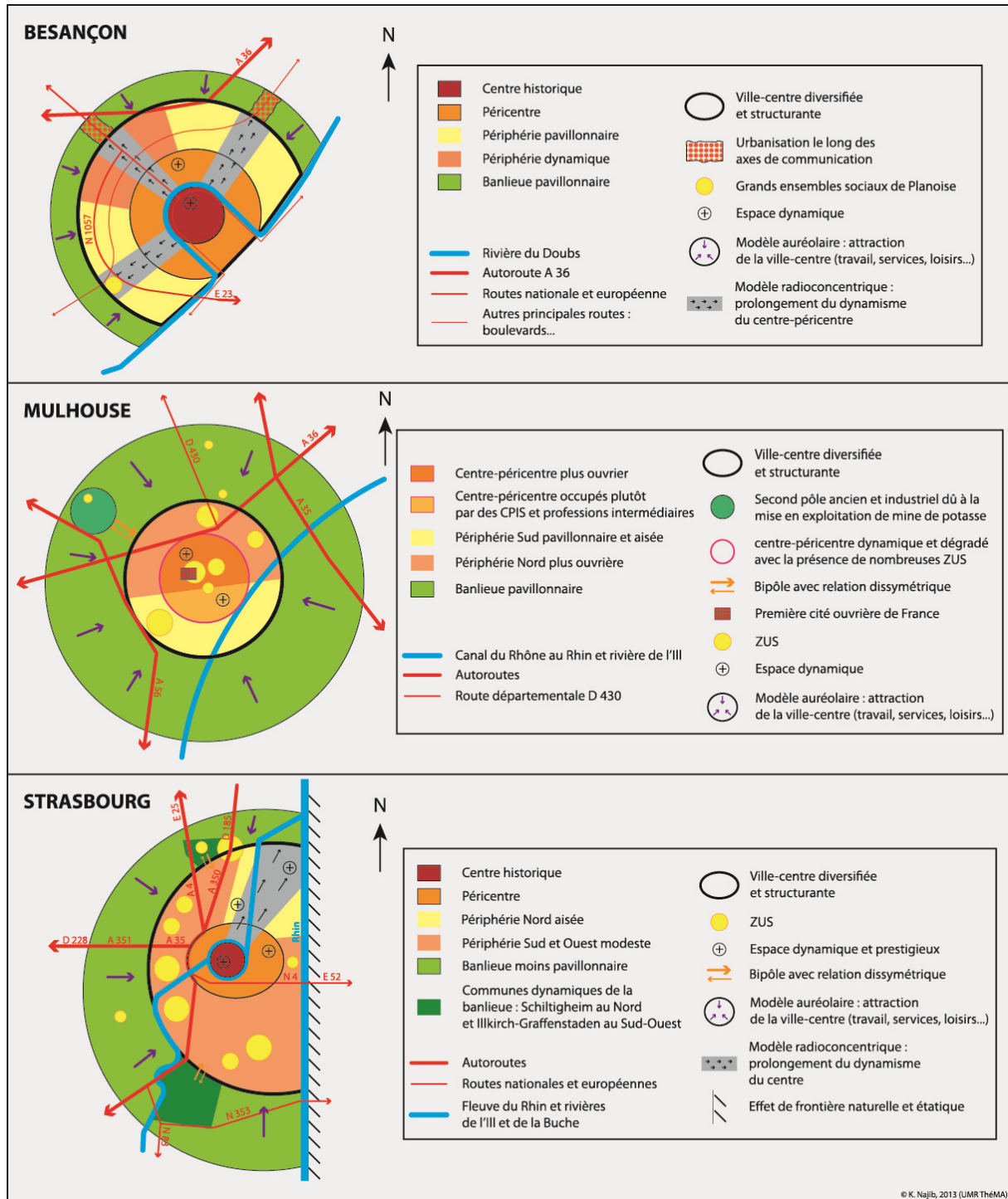


Figure 47 : Schémas d'organisation spatiale des unités urbaines d'étude

Ces schémas d'organisation spatiale tendent à montrer une composition plus ou moins cohérente de lieux en relation. L'idée est de représenter l'espace, en termes de forme, de configuration, de dynamisme, de rapport... Ils montrent à la fois des ressemblances et des différences entre Besançon, Mulhouse et Strasbourg.

D'une part, les zones étudiées se sont – comme pour la plupart des villes européennes – construites essentiellement à partir d'un centre autour duquel se sont développées des ceintures péricentrale et périphérique, puis une banlieue. Cette dernière est fortement attirée par la ville-centre pour ses diverses fonctions urbaines. Ainsi, le modèle principal de structure urbaine reste le modèle concentrique centre-périphérie. À cela, s'ajoute quelques axes radiants qui restructurent l'espace. Enfin, des structures polynucléaires ou en mosaïque peuvent apparaître mais ils concernent principalement des pôles de précarité telles que les ZUS.

D'autre part, en ce qui concerne les différences entre les villes étudiées, nous notons une particularité propre à chaque ville qui la pousse à se détacher des deux autres. Tout d'abord, Besançon s'éloigne de Mulhouse et de Strasbourg par sa banlieue restreinte et par son modèle urbain purement concentrique ou radioconcentrique. En effet, elle ne présente aucune dissymétrie Nord/Sud (ou Est/Ouest) contrairement aux deux villes alsaciennes. Nous pouvons voir que le Nord de Mulhouse montre un fort taux d'ouvriers et d'« autres inactifs » alors que le Sud, lui, affiche une surreprésentation des CPIS et des professions intermédiaires. À l'inverse, à Strasbourg, les ouvriers et les chômeurs résident dans le Sud et l'Ouest de la ville alors que les CPIS se localisent dans le Nord. Aussi, l'urbanisation de la banlieue bisontine s'est principalement faite le long des principaux axes de communication. Pour les banlieues mulhousienne et strasbourgeoise, ce phénomène est moins visible.

Par ailleurs, Mulhouse se différencie de Besançon et de Strasbourg (les deux capitales régionales) par sa configuration socio-économique plus ouvrière. La part des CPIS est nettement moins élevée qu'à Besançon et surtout qu'à Strasbourg alors que la part des ouvriers et le taux de chômage sont de loin beaucoup plus forts. Mulhouse apparaît donc comme une ville industrielle alors que Besançon et Strasbourg vivent davantage de commerce et d'administration (tableau 7). De plus, nous avons vu que Mulhouse présente une forme urbaine en damier qui marque son passé militaire et industriel et qui peut être à l'origine de sa structure urbaine plus en mosaïque. Aussi, contrairement aux deux autres villes d'étude, Mulhouse possède des quartiers sensibles dans son centre historique et péricentre. Ceci peut aussi expliquer (en plus de sa dissymétrie Nord/Sud) que les modèles concentriques de Mulhouse soient moins nets qu'à Besançon et Strasbourg. En effet, le schéma de synthèse de Mulhouse montre un centre qui englobe à la fois le centre historique et le péricentre.

Enfin et dans une moindre mesure, nous savons que Strasbourg se distingue des deux autres villes d'étude d'abord par sa plus grande taille. En effet, cette métropole montre une densité plus importante en logements collectifs (plus de 5 points de différence en comparaison des deux autres villes d'étude), un habitat individuel nettement moins présent et une part de propriétaires plus faible (près de 10 points de différence). Aussi, nous notons la présence de deux communes de la banlieue qui sont très dynamiques. Il s'agit de la commune de Schiltigheim située au Nord de Strasbourg (qui est très proche du centre historique strasbourgeois) et d'Illkirch-Graffenstaden localisée au Sud-Ouest (qui comporte de nombreux services : campus universitaire, zones commerciales...). À Mulhouse, nous avons également distingué un second pôle dans la banlieue situé au Nord-Ouest de la ville-centre mais, dans l'exemple strasbourgeois, il s'agit plus de communes qui s'agrègent à la ville-centre et qui fonctionnent comme des quartiers périphériques strasbourgeois plutôt que comme des communes à part entière. Tout compte fait, Besançon et Mulhouse présentent des

caractéristiques communes qui relèvent ce qu'il est convenu d'appeler la qualité de la vie en ville moyenne (Commerçon, 1988 ; TNS-Sofres, 2007).

Conclusion :

En définitive, les résultats observés à l'échelle de l'unité urbaine montrent que les critères retenus permettent d'avoir une assez bonne compréhension globale du fonctionnement des espaces urbains considérés. Ces critères faisant référence à la fois aux caractéristiques des ménages et des logements ont permis de mettre en avant des dynamiques socio-urbaines importantes. En effet, la mise en relation entre l'âge de la population et l'âge du logement a permis de dégager de nombreux effets agrégés du cycle de vie et du cycle résidentiel d'urbanisation.

Au final, nous constatons que les trois structures urbaines étudiées mettent en évidence des différenciations socio-spatiales classiques de type centre-périphérie. Cela dit, la ville de Mulhouse se distingue quelque peu et décrit un modèle concentrique moins marqué qu'à Besançon et Strasbourg qui présentent une urbanisation plus en étoile. En effet, le centre historique de Mulhouse joue un rôle moins structurant puisqu'il a tendance à s'agréger à son péricentre. De plus, la présence d'anciennes grandes cités ouvrières contribue également à atténuer ce modèle centre-périphérie. Celles-ci se sont construites selon un plan en damier et s'apparentent à des pôles homogènes qui se différencient du reste de la ville. En ce qui concerne les trois banlieues d'étude, nous remarquons qu'elles constituent, à quelques nuances près (Illkirch-Graffenstaden, Schiltigheim, Wittelsheim...), un ensemble homogène par rapport aux villes-centres. Ces dernières présentent des particularités plus importantes : grande diversité sociale et urbanistique, fort dynamisme interne, *turn-over* des activités, opérations de renouvellement urbain des quartiers périphériques et d'embellissement du centre historique...

Ainsi, il devient plus pertinent de réduire le nombre total d'indicateurs afin d'éviter des redondances et de présenter des analyses plus robustes. Il s'agit également de se focaliser uniquement sur les villes-centres d'étude qui renferment les plus grandes différences socio-spatiales. Tout compte fait, avec cette réduction du nombre d'indicateurs et du périmètre d'étude, il est possible de compliquer la démarche en mobilisant une analyse diachronique qui va permettre l'étude de l'évolution des villes ainsi que celle des quartiers. L'idée est de vérifier si de grandes constantes se dégagent ou si, à l'inverse, les structures de différenciations socio-spatiales se transforment.

Chapitre 4

Les transformations socio-spatiales des villes de Besançon, Mulhouse et Strasbourg

Dans ce chapitre, il s'agit de se focaliser sur la ville-centre puisque nous avons vu précédemment sa grande hétérogénéité, son important dynamisme interne ainsi que sa forte part d'indépendance. Commerçon (1988) explique également que la commune-centre représente « *un élément moteur de l'ensemble du système spatial urbain dont les différents éléments reproduisent peu ou prou le modèle de croissance* ».

De plus, nous décidons d'insister davantage sur la dimension temporelle en cherchant à répondre plus en profondeur à la question : *qui habite quoi, où et quand ?* En effet, nous tentons dans la continuité du chapitre 3 de suivre l'évolution des différenciations socio-spatiales des zones d'étude, toujours à l'aide d'outils statistiques de type « écologie factorielle ». Cette méthode d'analyse factorielle multi-date vise à montrer les structures pérennes ou non du système urbain. Les transformations socio-spatiales des communes de Besançon, Mulhouse et Strasbourg ainsi que celles de leurs quartiers concernent la période 1990-1999-2006 (le RGP de 2006 correspondant au dernier recensement disponible lors de notre investigation).

En outre, la période d'analyse retenue couvre près de vingt ans d'évolution des politiques urbaines. Dans les années 1980, on ne s'intéressait guère qu'au problème du logement dans les grands ensembles urbains. À partir des années 1980-1990, la question sociale prend une place plus importante avec plusieurs programmes sur la délinquance, l'échec scolaire, la cohésion sociale... Les années 2000 marquent une avancée car on reconsidère l'espace urbain dans sa globalité plutôt que de se focaliser sur certaines zones prioritaires, et les mesures prises sont plus directives. Notre analyse devrait donc permettre d'évaluer l'impact de ces diverses mesures à une échelle infra-urbaine.

1. La méthode de l'analyse factorielle exploratoire multi-date

Notre objectif de travail est d'observer et analyser l'évolution des différentes organisations territoriales des diverses populations dans les trois villes considérées. Pour ce faire, nous retenons une méthode basée à la fois sur deux niveaux d'échelle spatiale (la ville et ses IRIS) qui va permettre non seulement d'identifier les structures socio-spatiales des villes

mais aussi d'analyser les trajectoires des villes et de leurs IRIS. Ainsi, elle va produire une vision simplifiée de la structure urbaine et fournir une représentation lisible des différenciations socio-spatiales, appréhendées selon un certain nombre d'indicateurs. Cette démarche s'appuie, en effet, sur différents critères permettant « *d'individualiser des quartiers par groupes homogènes* » pour reprendre l'expression de Marc Pain (1979), critères au premier rang desquels se trouvent toujours des paramètres concernant la physionomie du quartier décrite à partir de caractéristiques de l'habitat et des infrastructures ainsi que les attributs des populations sur un plan social, démographique et économique.

1.1. Les données sélectionnées

Les indicateurs retenus dans cette étude se différencient quelque peu de ceux mobilisés à l'échelle de l'unité urbaine, dans une optique de complémentarité. Ils favorisent également la lecture de la diversité des conditions de vie des populations et semblent suffisamment hétérogènes pour être discriminants dans l'analyse des structures socio-spatiales d'une ville. Évidemment, le choix réalisé est contraint par le panel de données proposé au sein du RGP et par l'existence¹²⁸ des données à l'échelon de l'IRIS. Lors de l'investigation, 17 variables ont donc été retenues (tableau 19). Par ailleurs, le fait de recourir à un trop grand nombre d'indicateurs peut augmenter les probabilités de déformation de la structure spatiale d'une ville, alors que le recours à une poignée d'indicateurs suffit pour mettre en évidence les inégalités socio-spatiales.

Ces variables descriptives sont présentées en annexe 15, seulement à titre illustratif, dans des planches de cartes (à l'image de ce qui a été fait dans le chapitre 3) et proviennent des grandes bases de données géo-localisées de l'INSEE datant de 1990, 1999 et 2006. Ces bases d'informations factuelles restent quasiment identiques d'un recensement à l'autre et permettent de suivre l'évolution des divers phénomènes dans le temps. Les cartes peuvent montrer l'évolution de la réalité socio-spatiale des villes d'étude, mais l'analyse des trajectoires, présentée dans ce chapitre, permet de mieux mesurer l'ampleur et l'intensité des transformations socio-spatiales des villes ainsi que de leurs quartiers.

¹²⁸ Par exemple, le revenu moyen des populations n'est pas disponible, le trop faible nombre d'habitants de certains IRIS obligeant au secret statistique.

Thématiques	Indicateurs de 1990, 1999 et 2006
Démographie - Équipement en voiture	1) Indice de vieillissement : rapport des plus de 60 ans sur les moins de 20 ans ; 2) Part des étrangers dans la population totale ; 3) Part des ménages équipés d'aucune voiture dans l'ensemble des ménages ; 4) Part des ménages équipés d'une voiture dans l'ensemble des ménages ; 5) Part des ménages équipés de deux voitures et plus dans l'ensemble des ménages ;
Logement	6) Part des logements collectifs dans l'ensemble des logements ; 7) Part des petits logements dans l'ensemble des logements ; 8) Part des grands logements dans l'ensemble des logements ; 9) Part des logements vacants dans l'ensemble des logements ; 10) Part des propriétaires dans l'ensemble des ménages ;
Socio- professionnel	11) Part des ouvriers dans l'ensemble des CSP ; 12) Part des CPIS dans l'ensemble des CSP ; 13) Part des professions intermédiaires dans l'ensemble des CSP ; 14) Part des retraités dans la population totale ; 15) Part des autres, sans activité professionnelle dans la population totale ; 16) Taux de chômage ; 17) Part des femmes actives dans l'ensemble des femmes âgées de 20 à 59 ans.

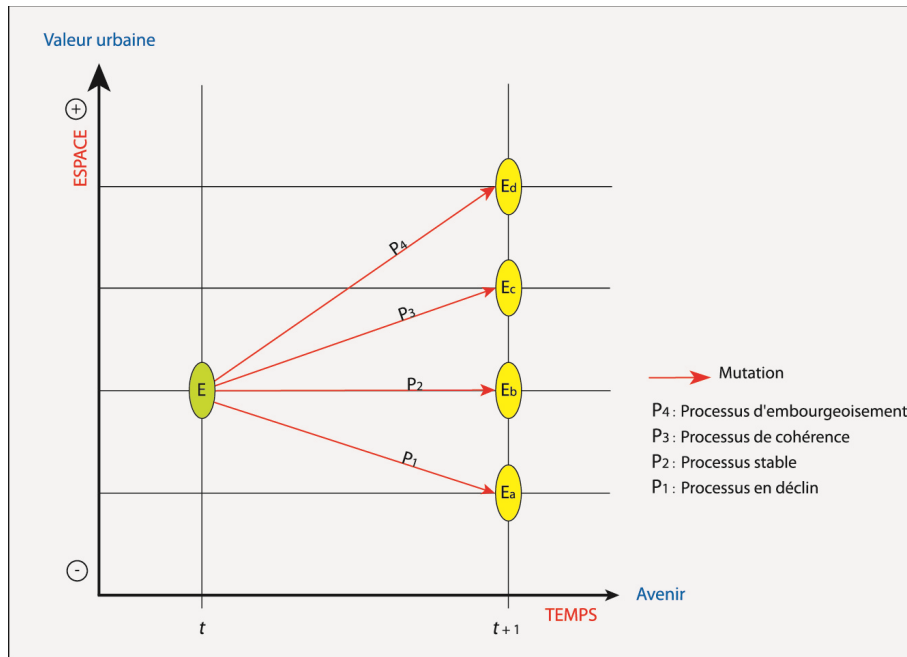
Source : INSEE

Tableau 19 : Regroupement thématique des indicateurs sociodémographiques

1.2. L'étude des trajectoires : une démarche originale

1.2.1. Une idée de mouvements

L'originalité de l'étude des trajectoires réside dans le fait qu'il s'agisse à la fois d'une analyse infra-urbaine et d'une analyse diachronique. Nous travaillons à l'échelle de l'IRIS à partir des trois recensements de population de 1990, 1999 et 2006, ce qui garantit de disposer à la fois de bases de données relativement homogènes et d'un temps d'évolution suffisamment large (de 17 années) pour apprécier l'évolution des transformations socio-spatiales dans la ville. Cette idée de mouvements des entités territoriales considérées sur une période donnée peut être expliquée par la figure ci-après.



Source : Inspirée de DIACT, 2007

Figure 48 : Évolution hiérarchique des territoires urbains

Les directions que peuvent prendre certains espaces ne sont pas nombreuses. On distingue trois familles de directions possibles, chacune accentuant plus ou moins une tendance du passé : le tendanciel (le même profil s'observe), l'amélioration (globalement, les problèmes repérés s'atténuent), la dégradation (globalement, les difficultés recensées se renforcent). L'évolution d'un espace dépend de l'action soit d'initiatives individuelles ou institutionnelles. Un territoire quelconque E à un instant t peut connaître des changements différents :

- À l'instant $t+1$, le territoire (E_a) peut concentrer l'ensemble des difficultés sociales dues à l'arrivée et à la sédentarisation des populations dont on ne veut pas ailleurs dans la ville. On retrouve ces dérives dans de nombreux quartiers anciens des centres-villes (partout en Europe) ainsi que dans les quartiers périphériques des grands ensembles ou d'habitat social ;

- Un territoire peut également se maintenir. *Grosso modo*, E équivaut E_b . Aucun changement d'envergure n'a pu radicalement inverser les tendances initiales. Ce cas de figure est le plus fréquent dans les lieux qui en sont au début de la mise en œuvre des politiques de régénération urbaine ;

- Le processus P_3 montre une redynamisation urbaine de qualité. Ce résultat difficile à obtenir suppose une pratique qui établisse une subtile mise en correspondance entre les lieux, les gens et les institutions ;

- Enfin, en P_4 , il s'agit du processus d'embourgeoisement (ou de gentrification). Cette logique de revalorisation maximale de l'ensemble du territoire peut relever soit d'un processus spontané de nature privée soit d'une stratégie réfléchie du pouvoir public. Ce processus de revalorisation peut donc être l'œuvre de comportements résidentiels des classes aisées ou celle des politiques territoriales.

1.2.2. Une méthode comparative : multi-thématiques, multi-dates, multi-échelles et multi-villes

L'étude des trajectoires des unités spatiales – via une analyse factorielle exploratoire multivariée et multi-date – souvent utilisée pour effectuer des comparaisons d'évolution interurbaine (Sanders, 1992 ; Pumain et Saint-Julien, 2001), a peu été mise en œuvre à une échelle infra-urbaine. Elle suppose une ACP qui présente le double avantage, d'une part, de caractériser dans le détail les différentes configurations sociales locales que l'on peut observer et d'autre part, de constituer un mode de caractérisation des espaces qui peut servir de base à d'autres analyses. Mais, cette approche statistique n'a de sens que si les données recueillies sont issues d'une mesure commune (Préteceille et *al.*, 2005), ce qui est le cas ici.

Dans le détail, l'analyse se déroule à partir d'une ACP normée (centrée réduite¹²⁹) réalisée, pour chaque ville, sur les données-IRIS les plus récentes (2006) (Jolliffe, 2002). Dans cette ACP, sont ajoutées, en individus supplémentaires, les données IRIS des années précédentes (1990 et 1999).

L'analyse de cette ACP suit donc d'abord une démarche classique :

- On détermine quels sont les axes structurants en observant la décroissance des valeurs propres associées aux axes factoriels, qui constitueront le plan factoriel d'analyses ;
- On détermine la signification de ces axes à partir des coefficients de corrélation¹³⁰ entre les variables et les facteurs qui permettront de donner un nom aux facteurs sélectionnés.

Cette première étape va fournir des possibilités de comparaison intéressantes entre les villes puisqu'elle met en valeur les principales variables responsables de l'organisation structurelle de chaque espace urbain.

Dans un second temps, il est intéressant d'analyser le positionnement des individus statistiques (correspondant aux IRIS) sur les plans factoriels. L'agencement des IRIS est effectivement révélateur des configurations socio-spatiales de chaque ville, compte tenu des variables considérées. Mais l'analyse multi-date rend plus complexe la représentation. On observe sur un même plan factoriel la position des IRIS en 2006 et (ajoutés en individus supplémentaires) la position relative des IRIS en 1990 et 1999. Pour faciliter la lecture, on repère les trajectoires des IRIS en reliant les points d'un même IRIS aux différentes dates analysées par un segment de droite. Par ailleurs, nous analysons seulement les trajectoires des IRIS sur les plans factoriels (1-2) puisque les deux premiers facteurs sont toujours les plus structurants et la rupture avec le troisième facteur est importante. Cela dit, il pourrait être intéressant, quand cela a du sens, d'approfondir l'analyse sur les plans suivants.

Enfin, pour mieux comprendre et quantifier avec plus de précision l'évolution globale des trajectoires des IRIS entre 1990 et 2006, nous pouvons identifier à l'aide du logiciel

¹²⁹ Le calcul centré et réduit permet de s'affranchir de l'hétérogénéité des unités urbaines et de normaliser les distributions statistiques.

¹³⁰ Ou, ici, des coordonnées des variables.

Darcy¹³¹ les paramètres des transformations affines subies par les villes. Ainsi, nous caractérisons les trajectoires observées par les IRIS en termes de translation qui permettent d'évaluer l'intensité des déplacements.

En définitive, cette méthode d'analyse permet de bien caractériser chaque espace urbain tout en montrant les différences et ressemblances dans les configurations socio-spatiales des trois villes d'étude. En complément, il est également intéressant d'opérer une comparaison directe de ces villes en répétant le même processus d'analyse, mais en intégrant simultanément, dans une seule et même ACP, les données pour les trois villes en 2006 auxquelles seront ajoutées en individus supplémentaires les données pour les trois villes en 1990 et 1999. Ainsi, la position relative des IRIS sera directement comparable d'une ville à l'autre et les trajectoires des IRIS également. C'est ce que nous verrons dans la dernière section de ce chapitre.

2. Analyses des trajectoires propres à chacune des villes d'étude

Ces résultats, présentés ici, font écho à une première étude menée sur la ville de Besançon¹³² durant la période 1990-1999 (Najib et Griffond-Boitier, 2010) qui, par le biais d'une analyse factorielle des trajectoires des IRIS, a donné des conclusions intéressantes et encourageantes. Désormais, nous cherchons à approfondir cette analyse, à l'échelon local (les IRIS) et global (les villes), en l'appliquant simultanément à d'autres villes toujours dans une logique multi-date. Ceci permettrait effectivement de vérifier comment les structures urbaines évoluent, de voir si elles se superposent ou non et enfin de mesurer l'impact des poids démographiques et socio-économiques de ces trois différentes villes sur les phénomènes de différenciations socio-spatiales.

2.1. Le choix du nombre d'axes pertinents

Les premiers résultats sont constitués par la liste des valeurs propres figurées par des histogrammes et des pourcentages de variance associés aux axes (figure 49). L'interprétation des pourcentages de variance est délicate dans la mesure où les ACP ne portent pas sur le même nombre d'IRIS¹³³ (les individus statistiques de la matrice) ; Strasbourg compte 116 IRIS, alors que Besançon et Mulhouse en comptent respectivement 52 et 43.

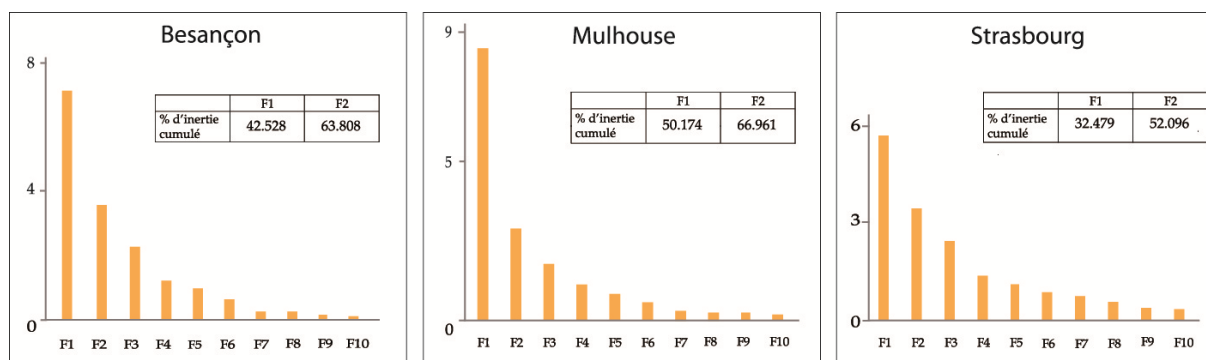
À la vue des histogrammes ci-après, on note tout d'abord que le pouvoir structurant des variables est globalement assez faible. De plus, se dégage une plus grande proximité entre Besançon et Strasbourg qu'avec Mulhouse. En effet, le premier axe est nettement dominant et bien caractérisé pour Mulhouse et à un moindre degré pour Besançon. Pour Strasbourg, le

¹³¹ Il s'agit d'un logiciel de comparaison spatiale conçu par Colette Cauvin (Université de Strasbourg) et Gilles Vuidel (Université de Franche-Comté), [<http://www.spatial-modelling.info/Darcy-2-module-de-comparaison>].

¹³² De plus, Floch (2007) avait déjà mis en évidence sur cette même ville des poches de ségrégations résidentielles.

¹³³ Rappelons que pour les besoins de l'analyse, nous avons supprimé des communes de Besançon et Strasbourg respectivement quatre et trois IRIS qui comportaient un très faible nombre de ménages. Il s'agit des mêmes depuis le début des analyses statistiques (annexe 2).

pouvoir explicatif des données est plus faible, sans doute du fait d'un plus grand nombre d'IRIS. L'ensemble des villes étudiées suggère, d'après le critère empirique de Cattell (Cattell, 1966), de garder les trois premiers axes, l'écart entre les troisième et quatrième facteurs étant encore assez marqué alors que la décroissance s'atténue au-delà du F4. À Mulhouse, ce constat est moins net.

Figure 49 : Histogrammes des valeurs propres en 2006

2.2. La signification des axes

	Besançon			Mulhouse			Strasbourg		
	F1	F2	F3	F1	F2	F3	F1	F2	F3
1) Indice de vieillissement	0,626	0,062	-0,486	-0,817	0,039	-0,171	0,640	0,028	-0,588
2) Part des étrangers	-0,785	-0,482	-0,008	0,861	-0,235	-0,161	-0,629	-0,390	0,269
3) Part des ménages sans voiture	-0,866	0,246	-0,088	0,740	0,432	-0,389	-0,739	0,523	-0,131
4) Part des ménages d'une voiture	0,581	0,175	-0,445	-0,078	0,205	0,853	0,284	-0,221	-0,214
5) Part des ménages de deux voitures et plus	0,733	-0,451	0,435	-0,759	-0,581	-0,048	0,631	-0,432	0,300
6) Part des logements en collectif	-0,551	0,529	-0,541	0,530	0,589	0,258	-0,558	0,479	-0,426
7) Part des petits logements	-0,470	0,804	0,142	0,176	0,802	-0,360	-0,251	0,849	0,032
8) Part des grands logements	0,575	-0,620	0,373	-0,577	-0,527	-0,334	0,593	-0,366	0,501
9) Part des logements vacants	-0,062	0,397	-0,304	0,251	0,224	-0,444	-0,037	0,188	0,121
10) Part des propriétaires	0,945	-0,109	0,112	-0,783	-0,329	0,090	0,793	-0,120	0,132
11) Part des ouvriers	-0,601	-0,711	-0,295	0,873	-0,359	0,182	-0,540	-0,755	-0,169
12) Part des CPIS	0,473	0,618	0,407	-0,774	0,246	-0,403	0,408	0,736	0,122
13) Part des professions intermédiaires	0,592	0,685	0,148	-0,844	0,390	-0,073	0,622	0,420	0,430
14) Part des retraités	0,646	-0,132	-0,485	-0,762	-0,086	-0,123	0,446	-0,110	-0,674
15) Part des autres, sans activité	-0,700	0,209	0,587	0,805	-0,420	-0,121	-0,539	0,059	0,683
16) Taux de chômage	-0,751	-0,428	-0,198	0,933	-0,119	-0,108	-0,743	-0,487	-0,240
17) Part des femmes actives	0,660	-0,055	-0,442	-0,707	0,515	0,277	0,670	0,011	-0,334

Lecture : Les coordonnées les plus extrêmes apparaissent en rouge

Tableau 20 : Coordonnées des variables sur les trois premiers axes en 2006

Les coordonnées des variables présentées dans le tableau 20 correspondent aux coefficients de corrélation entre les variables et les facteurs, dans la mesure où les données sont centrées réduites (Lebart et *al.*, 2008). Leur analyse ainsi que ceux des cercles des corrélations des variables (présentés en annexe 16) ont permis de nommer les facteurs.

Pour Besançon, le F1 décrit la situation socio-économique allant de la plus précaire à la plus confortable. L'axe F2 s'interprète selon les caractéristiques liées à la taille des

logements : les petits logements (une à deux pièces) s'opposent aux grands logements (cinq pièces et plus). Les catégories socioprofessionnelles apparaissent également de manière significative dans la définition de cet axe et montre une opposition CPIS/ouvriers, respectivement associés aux petits et grands logements. Le F3, quant à lui, oppose les populations âgées aux CPIS et aux personnes sans activité professionnelle.

En ce qui concerne le positionnement des IRIS (figure 50), on retrouve les quartiers centraux en haut du graphe factoriel (1-2) et les quartiers périphériques et pavillonnaires à l'autre extrémité de l'axe 2. Cela traduit bien l'opposition entre certains espaces périphériques plutôt ouvriers, avec un habitat pavillonnaire ou collectif de grande taille, et les quartiers centraux où les parts de CPIS et des professions intermédiaires ainsi que des logements collectifs de petite taille sont élevées. Cette organisation spatiale traduit ainsi un modèle urbain centre-périphérie net. Les zones urbaines sensibles et les quartiers aisés se trouvent de part et d'autre de l'axe 1. Le plan factoriel (2,3), non présenté ici, isole d'un côté de l'axe 3 les quartiers péricentraux aux populations vieillissantes à des quartiers périphériques bourgeois de l'autre côté.

À Mulhouse, la signification des facteurs est quasiment similaire à ce qu'on observe à Besançon, même si la lecture de l'axe 1 est inverse (figure 51). L'opposition entre les CPIS et les ouvriers de part et d'autre de l'axe 2 est cependant moins nette. Elle apparaît immédiatement sur le premier axe en renforçant la dominance de l'axe 1. Sur cet axe, la situation socio-économique est directement associée aux catégories socioprofessionnelles et aux classes d'âge. L'axe 3 est plus difficile à interpréter, il met surtout en évidence une catégorie de ménages disposant d'un seul véhicule particulier, mais ne correspondant pas à une population de retraités comme à Besançon.

Le plan factoriel (1-2) des trajectoires des IRIS de la ville montre une structure urbaine organisée selon un modèle centre-périphérie très classique. Les quartiers situés en haut du plan (figure 51) correspondent aux quartiers du centre-ville et les quartiers positionnés en bas du plan s'avèrent être des quartiers périphériques. Les quartiers centraux présentent une faible variabilité le long de F1, ni trop précaires et ni très confortables, contrairement aux quartiers périphériques qui, eux, montrent une forte hétérogénéité le long de F1, avec des quartiers très précaires et d'autres très confortables.

Enfin, pour Strasbourg, la signification des facteurs (tableau 20) est toujours proche de celle observée pour l'exemple bisontin. L'axe 1 traduit une nette opposition entre des situations socio-économiques extrêmes. L'opposition entre CPIS et ouvriers de part et d'autre de l'axe 2 est, cette fois-ci, très nette, alors que l'opposition entre la taille des logements est moins évidente. L'axe 3 montre toujours une opposition entre les retraités et les « autres inactifs » associés aux logements de grande taille. Le troisième facteur fait apparaître, comme pour les deux autres villes d'étude, des catégories spécifiques de populations qui tendent à se regrouper dans certains quartiers.

En ce qui concerne la position des IRIS (figure 52) sur le plan factoriel (1-2), nous constatons à nouveau un modèle urbain centre-périphérie très net. Les quartiers localisés en haut du graphe correspondent à des quartiers du centre-ville ou du péricentre alors que les quartiers situés en bas du graphe sont des quartiers périphériques. Les quartiers centraux ou

péricentraux présentent également une faible variabilité le long du premier facteur, même s'ils sont légèrement décalés vers des conditions de précarité, à l'image de ce que l'on observe à Besançon. En bas de l'axe 2, les quartiers périphériques montrent une forte hétérogénéité le long de F1, avec des quartiers très pauvres (dont font partie des ZUS) et d'autres, très aisés. Dans cet ensemble, des quartiers portuaires et industriels se distinguent assez nettement (surtout en bas du graphe), caractérisés sur l'axe 2 par des populations plus ouvrières.

2.3. Analyses des trajectoires des trois villes d'étude

Sur les plans factoriels, les trajectoires allant de 1990 à 2006 sont matérialisées par des flèches se différenciant par leur longueur et leur direction. L'amplification ou la réduction des disparités de départ se traduit par des éloignements ou des rapprochements des positions relatives des IRIS sur le plan factoriel entre les trois dates étudiées. Les trajectoires empruntant des directions différentes sont de bons révélateurs des transformations socio-spatiales qui, modifiant les positions relatives initiales, pourraient engendrer un changement de la structure d'ensemble du système spatial.

2.3.1. Le cas de Besançon

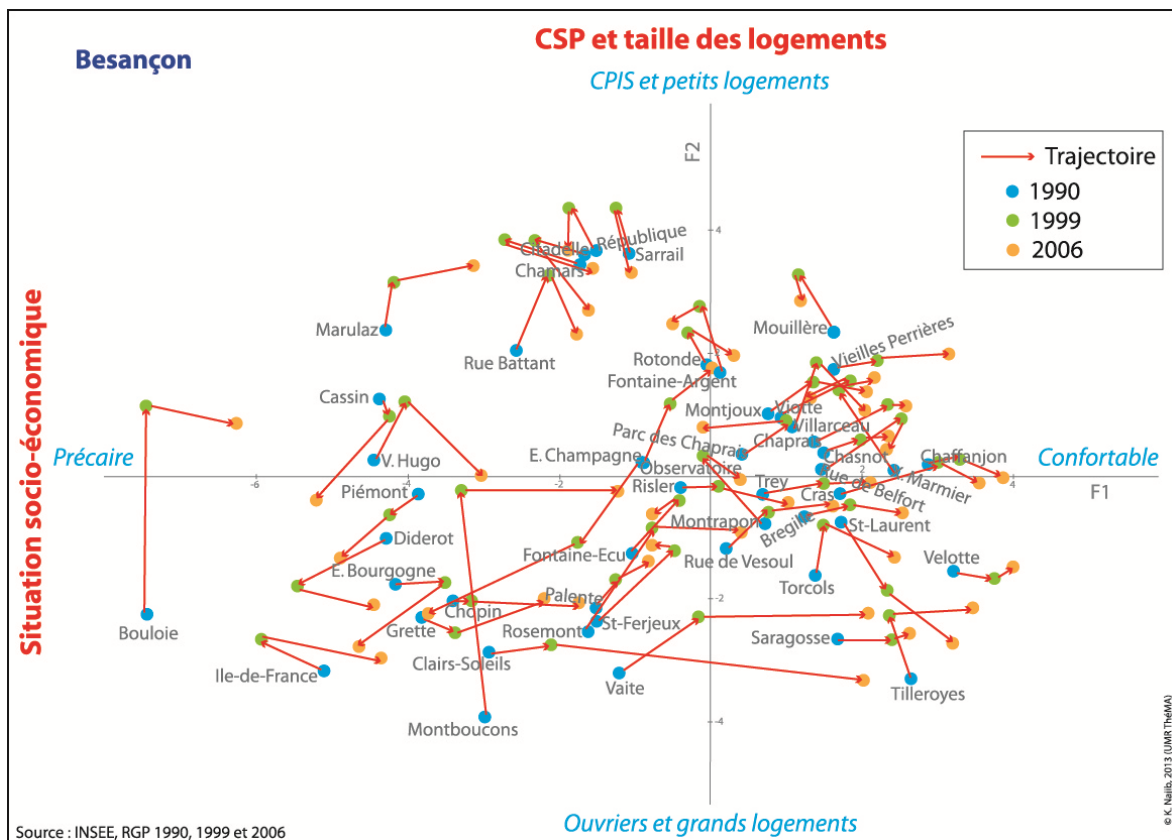


Figure 50 : Plan factoriel (1-2) : les trajectoires des IRIS de Besançon

En ce qui concerne le positionnement des IRIS bisontins, les évolutions entre 1990 et 1999 puis entre 1999 et 2006 sont dans beaucoup de cas de faible ampleur et strictement

inverses, ce qui montre la non pérennité des tendances qui se dégagent entre 1990 et 1999. On peut, par ailleurs, estimer que les trajectoires les plus courtes sont peu significatives.

En guise d'exemple, nous pouvons rappeler que durant la période 1990-1999, nous avons noté une dégradation importante de certains quartiers classés ZUS (Najib et Griffond-Boitier, 2010), et on se demandait si, dans le futur, cette situation s'alarmerait. Cette tendance se confirme en 2006 pour les IRIS de Cassin, Piémont, Époisse-Bourgogne et Époisse-Champagne, faisant tous partie de la ZUS de Planoise. En effet, ils montrent une tendance vers une plus grande précarité. À l'inverse, le quartier des Clairs-Soleils – une autre ZUS – connaît une grande trajectoire qui traduit une forte amélioration de sa situation socio-économique. En effet, ce quartier en difficulté qui se positionnait en 1990 à proximité d'autres zones sensibles a, en 2006, le même profil que les quartiers pavillonnaires aisés. Celui-ci a bénéficié d'une opération de renouvellement urbain de grande ampleur qui est toujours en cours. Ainsi, ce type de résultat peut, dans une optique prospective¹³⁴, encourager les Bisontins à investir ce quartier en cours de reclassement social et résidentiel. Cela dit, les exemples d'IRIS où les situations socio-économiques s'inversent totalement au cours du temps ne manquent pas. De plus, nous verrons dans la troisième partie de cette thèse que, malgré cette trajectoire socio-économique positive, les représentations socio-spatiales ainsi que la réputation de ce quartier sensible ne s'améliorent pas aussi vite. Il faudra certainement plus de temps et plus qu'une opération de renouvellement urbain pour transformer l'image du quartier des Clairs-Soleils. L'idée d'insécurité et une taxe d'habitation trop élevée freinent sans doute les populations à venir s'y installer.

Le tableau 21 donne les valeurs moyennes des translations observées par l'ensemble des IRIS bisontins, mulhousiens et strasbourgeois, calculées à l'aide du logiciel Darcy. Elles permettent de mesurer l'intensité des déplacements ainsi que de mieux comprendre la direction globale des trajectoires :

- Les translations selon l'axe F1 peuvent montrer une intensité positive lorsque les IRIS se dirigent vers la droite du plan (confortable) et *vice versa* ;
- Les translations selon l'axe F2 montrent également une intensité positive lorsque les IRIS se dirigent vers le haut du graphe (CPIS et/ou petits logements) et *vice versa*.

	Besançon			Mulhouse			Strasbourg		
	1990-1999	1999-2006	1990-2006	90-99	99-06	90-06	90-99	99-06	90-06
Translation F1 (%)	2.07	4.89	6.53	-2.04	-0.26	-2.34	1.10	-1.02	-0.21
Translation F2 (%)	7.61	-4.01	3.79	-1.24	5.62	5.82	-3.74	-1.28	-2.22

Tableau 21 : Transformations affines de Besançon, Mulhouse et Strasbourg de 1990 à 2006

Le système urbain de Besançon n'a pas subi, de manière globale, de transformations majeures. En effet, les translations restent faibles. Seuls, deux pourcentages d'évolution sortent du lot : 7.6% pour la translation le long de F2 de 1990 à 1999 et 6.5% le long de F1 de 1990 à 2006. Le premier pourcentage peut notamment traduire l'importante transformation de deux IRIS (Bouloie et Montboucons) entre 1990 et 1999 qui ont subi d'assez grosses

¹³⁴ La prévision est, ici, un exercice très difficile, étant donné les grandes et rapides mutations des dynamiques urbaines sur le court terme. Cela dit, la situation relative des villes dans le système urbain évolue selon une dynamique beaucoup plus lente (Pumain et Saint-Julien, 1989).

modifications structurelles du bâti (destruction d'immeubles au profit de petits collectifs et construction de logements étudiants), ce qui a pu entraîner une recomposition sociale de cette zone géographique. Le second pourcentage montre une légère amélioration globale de la situation sociale des IRIS bisontins tirés vers un peu plus de confort entre 1990 et 2006 (surtout après 1999).

2.3.2. Le cas de Mulhouse

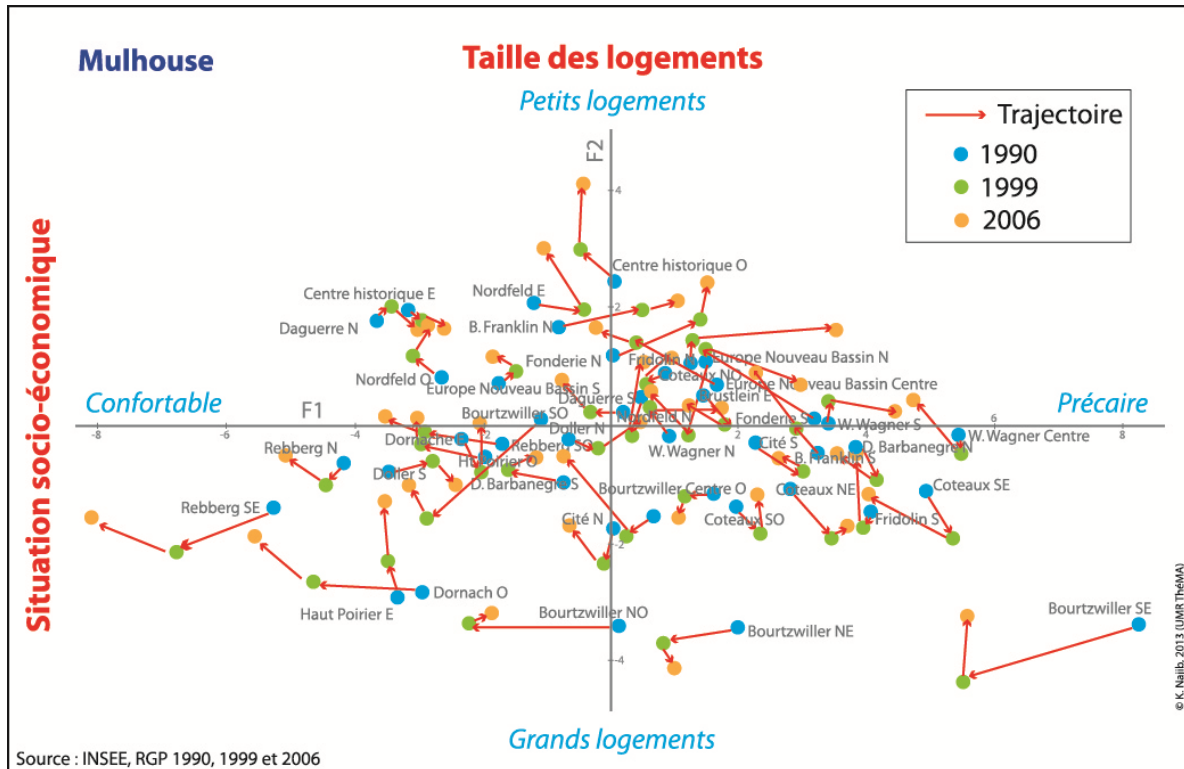


Figure 51 : Plan factoriel (1-2) : les trajectoires des IRIS de Mulhouse

Entre 1990 et 2006, les trajectoires des IRIS de Mulhouse sont plus étendues le long de F1 et pourraient traduire une amélioration globale des conditions socio-économiques (rappelons que le F1 est inversé en comparaison du plan factoriel de Besançon). C'est particulièrement le cas pour quelques quartiers périphériques (en bas du graphe) qui ont subi d'importants réaménagements durant la période considérée. Ces quartiers situés en périphérie montrent une tendance à l'amélioration des conditions socio-économiques, amélioration qui apparaît beaucoup plus forte pour les quartiers déjà aisés (tels que Rebberg Sud-Est) que pour des quartiers comportant une ZUS (tels que Bourzwiller Sud-Est). Les autres quartiers montrent des trajectoires orientées de bas en haut mais sont très souvent plus petites.

À titre d'exemple, nous pouvons insister sur le grand quartier de Bourzwiller qui connaît une trajectoire significative dans le sens d'une meilleure situation socio-économique, surtout entre 1990 et 1999. Ce grand quartier, souvent appelé « cité Bourzwiller », a longtemps souffert d'un vieillissement du bâti et des divers problèmes liés à sa configuration architecturale. Cette « cité », une des plus peuplées de Mulhouse, est connue pour ses

difficultés sociales et économiques. Elle a bénéficié d'opérations de rénovation urbaine ayant pour objectif sa transformation en éco-quartier voué au développement durable. Toutefois, on note que la majorité des autres ZUS, situées à droite du plan factoriel, montre de faibles trajectoires entre 1990 et 2006 qui parfois tendent vers plus de précarité. Aussi, la ville de Mulhouse a fait preuve de volonté en matière d'aménagement urbain avec la mise en place d'un tramway, la valorisation des centres historiques et de quelques centres commerciaux...

Les translations très faibles selon F1 montrent que Mulhouse ne connaît pas de mutations véritablement importantes (tableau 21). Les translations le long de F2 sont plus grandes et peuvent traduire une réorganisation du logement.

2.3.3. Le cas de Strasbourg

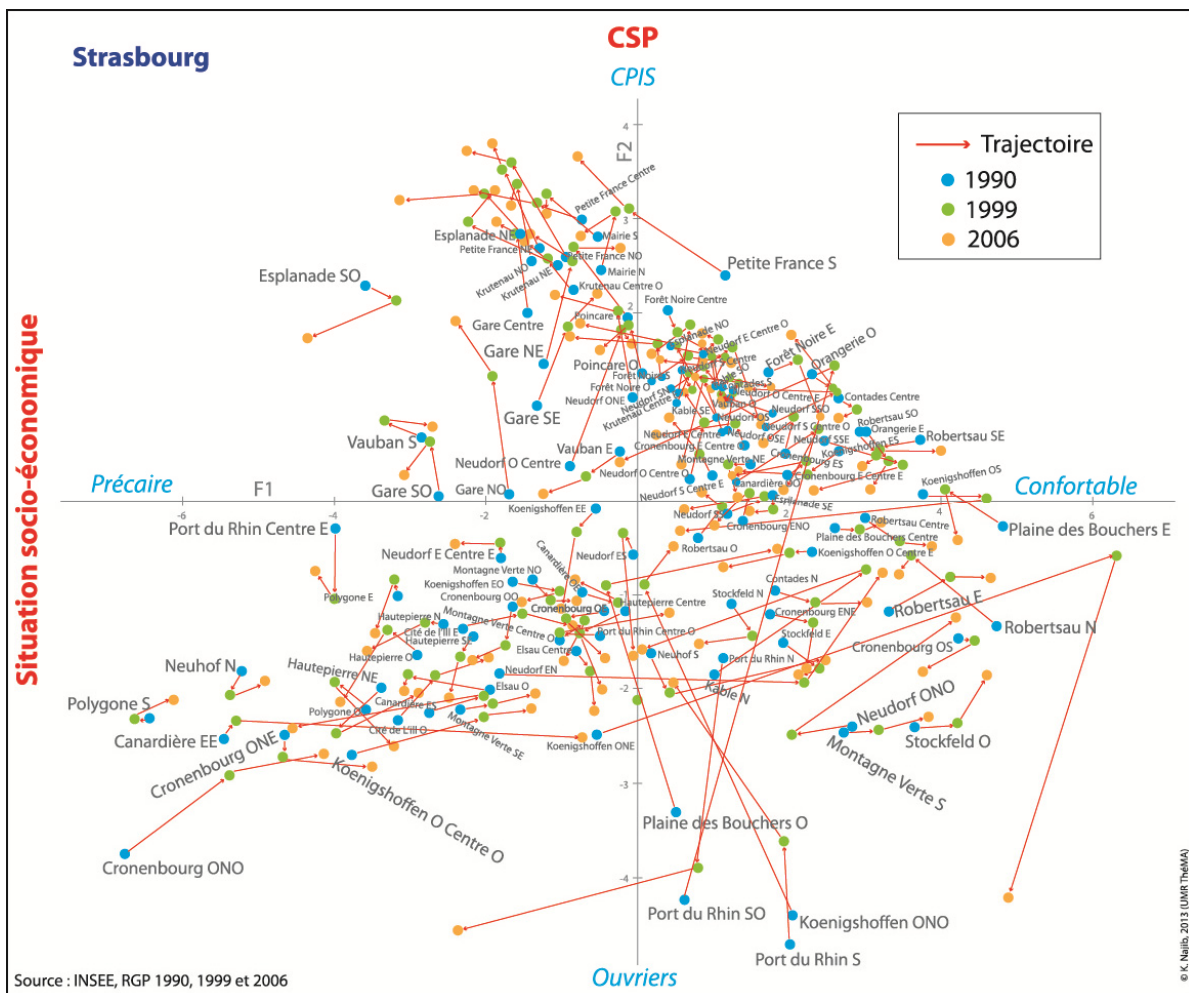


Figure 52 : Plan factoriel (1-2) : les trajectoires des IRIS de Strasbourg

Pour la ville de Strasbourg, on note un grand nombre de petites trajectoires pour les IRIS du centre-ville et du péri-centre (situé au dessus du premier facteur) qui évoluent donc peu au cours de la période étudiée. À l'inverse, les trajectoires des quartiers périphériques – précaires ou confortables – sont globalement plus importantes. On trouve également quelques

très grandes trajectoires plutôt étendues le long des axes 1 et 2 et qui traduisent, à vue d'œil, soit une amélioration des conditions socio-économiques (ou, moins souvent, une dégradation), soit une présence plus forte de CPIS (ou, dans moins de cas, d'ouvriers). Il s'agit de quelques quartiers périphériques (en particulier les zones portuaires) qui ont subi d'importants réaménagements durant la période considérée.

Certains quartiers de Strasbourg connaissent les plus grandes trajectoires. Il s'agit, par exemple, de l'IRIS d'activité de Koeningshoffen Ouest Nord-Est (qui tend vers une situation sociale beaucoup plus stable) et de Koeningshoffen Ouest Nord-Ouest (qui s'homogénéise d'un point de vue de F1 et F2). Ces divers changements peuvent s'expliquer probablement du fait de la vitalité du Parc des Poteries ; une zone artisanale et industrielle dont la création s'est achevée en 1995. Nous remarquons aussi que les IRIS d'activité Port du Rhin Sud-Ouest (qui devient une zone moins ouvrière) et Port du Rhin Nord (qui devient une zone plus ouvrière et précaire) subissent de fortes mutations, sans doute du fait de l'important dynamisme du deuxième port fluvial de France.

D'après les translations (tableau 21), Strasbourg, au contraire des deux autres villes d'étude, connaît une évolution globale selon F1 tendant vers plus de précarité, même si les valeurs sont très faibles. Il en est de même le long de l'axe 2 avec une hausse de la part des ouvriers surtout entre 1990 et 1999.

2.4. Limites de la méthode d'analyse retenue

L'analyse de détail fait, au final, émerger des modifications internes révélatrices des politiques d'aménagement urbain, on peut aussi constater que l'inertie spatiale des systèmes urbains est forte pour les trois villes considérées. Dans ce sens, Harari (2005) explique que la ville « *est un héritage matériel de formes qui organisent les rapports spatiaux et sociaux complexes doués d'une extraordinaire inertie* ». En effet, les structures des villes d'étude en 1990 ne sont pas si différentes de celles qui les caractérisent en 2006. Par ailleurs, les plus grandes évolutions intéressent toujours les quartiers les plus périphériques et les plus précaires (excepté à Mulhouse), comme si les moyens d'intervention étaient essentiellement concentrés sur ces îlots. Ceci correspond bien à la réalité du terrain de la politique urbaine française. Les quartiers plus favorisés, quant à eux, semblent pour la plupart plus figés et évoluent finalement peu vers une plus grande mixité. Cela dit, ces résultats mettent en avant les différentes limites de la méthode d'analyse mobilisée dans ce travail.

Tout d'abord, cette méthode utilisée, ici, n'a de sens que lorsque les variables qui définissent la structure mise en évidence par l'ACP à une date donnée évoluent simultanément pour produire des déformations « cohérentes » de cette structure. Ainsi dans la pratique, il est nécessaire de vérifier préalablement ce point, en effectuant des analyses multivariées sur chaque tableau pris séparément, afin de contrôler que la structure définie par les variables reste stable ou se transforme, d'une année à l'autre, de manière lente et progressive (Pumain et Saint-Julien, 2001). C'est bien sûr une précaution que nous avons prise.

L'une des limites de la méthode utilisée est la difficulté de lire les trajectoires d'évolution. Toutefois, le recours aux translations (analyse d'une translation moyenne de l'ensemble des points) permet de disposer d'une synthèse et de confirmer la lecture réalisée dans un premier temps à l'œil nu. En outre, l'impossibilité de travailler sur divers plans factoriels, sans risque d'alourdir considérablement la démarche, est aussi une autre limite. Cependant, dans cette étude (Najib et Griffond-Boitier, 2011), les différenciations socio-économiques étant bien représentées par les plans factoriels (1-2), la seule analyse des ces plans donne d'ores et déjà des résultats exploitables et pertinents.

Avec cette approche, le choix des variables est aussi une phase délicate car la validité des résultats dépend de ce choix. La littérature dans ce domaine, notamment sur le pouvoir discriminant des variables socio-économiques proposées entre autres par l'INSEE, est une aide précieuse dans le choix des variables que nous avons opéré (Vicino et *al.*, 2007 ; Alan Walks et *al.*, 2008 ; INSEE, 2010).

2.5. Représentation cartographique des évolutions typologiques des trois villes d'étude

Les résultats précédemment présentés ont montré que les structures socio-spatiales des villes d'étude semblent très constantes d'une ville à l'autre et s'appuient systématiquement sur un modèle urbain centre-périphérie (Najib et Griffond-Boitier, 2011). Quelles que soient leur taille ou leurs fonctions, les grands principes d'organisation et d'évolution de ces systèmes urbains paraissent semblables. Dans le détail toutefois, on note des nuances que les ACP dévoilent : par exemple, la simplicité du modèle urbain de Mulhouse presque caricatural ; un seul axe factoriel suffit presque à le décrire tant les oppositions sont fortes entre les conditions de vie des populations. Nous pouvons nous demander si l'importance de la fonction industrielle de cette ville est à l'origine de ce constat. À l'inverse, on note la relative complexité de Strasbourg, peut-être en liaison avec sa grande taille : les variables considérées sont moins structurantes que pour les autres villes. Ceci étant, la signification des axes reste très similaire à ce que l'on obtient pour les deux autres villes, et la proximité avec Besançon est notamment très forte. Il n'en reste pas moins difficile, à partir de l'exemple de ces trois villes uniquement, d'expliquer les diverses dissemblances ou proximités. La prise en compte d'autres cas d'études pour multiplier les comparaisons semble nécessaire. Par ailleurs, il faut ajouter qu'on ne peut pas dégager des tendances identiques d'une ville à l'autre dans les évolutions 1990-1999 et 1999-2006 qui traduiraient directement le renforcement de la Politique de la Ville en France entre ces deux périodes. On peut cependant lire l'impact de cette politique nationale puisque les ZUS correspondent très souvent aux IRIS qui subissent de grandes transformations, même si celles-ci ne sont pas toujours positives.

L'analyse préalable des plans factoriels des trajectoires des quartiers des villes d'étude ont, en effet, fourni d'importants et intéressants résultats statistiques mais ceux-ci restent difficilement lisibles géographiquement. Ainsi, nous décidons de réaliser une CAH pour chacune des villes considérées afin de représenter cartographiquement les évolutions pré-étudiées. Nous obtenons donc une lecture spatiale des différentes configurations socio-

économiques ainsi que des lieux subissant des transformations au cours des 17 années analysées.

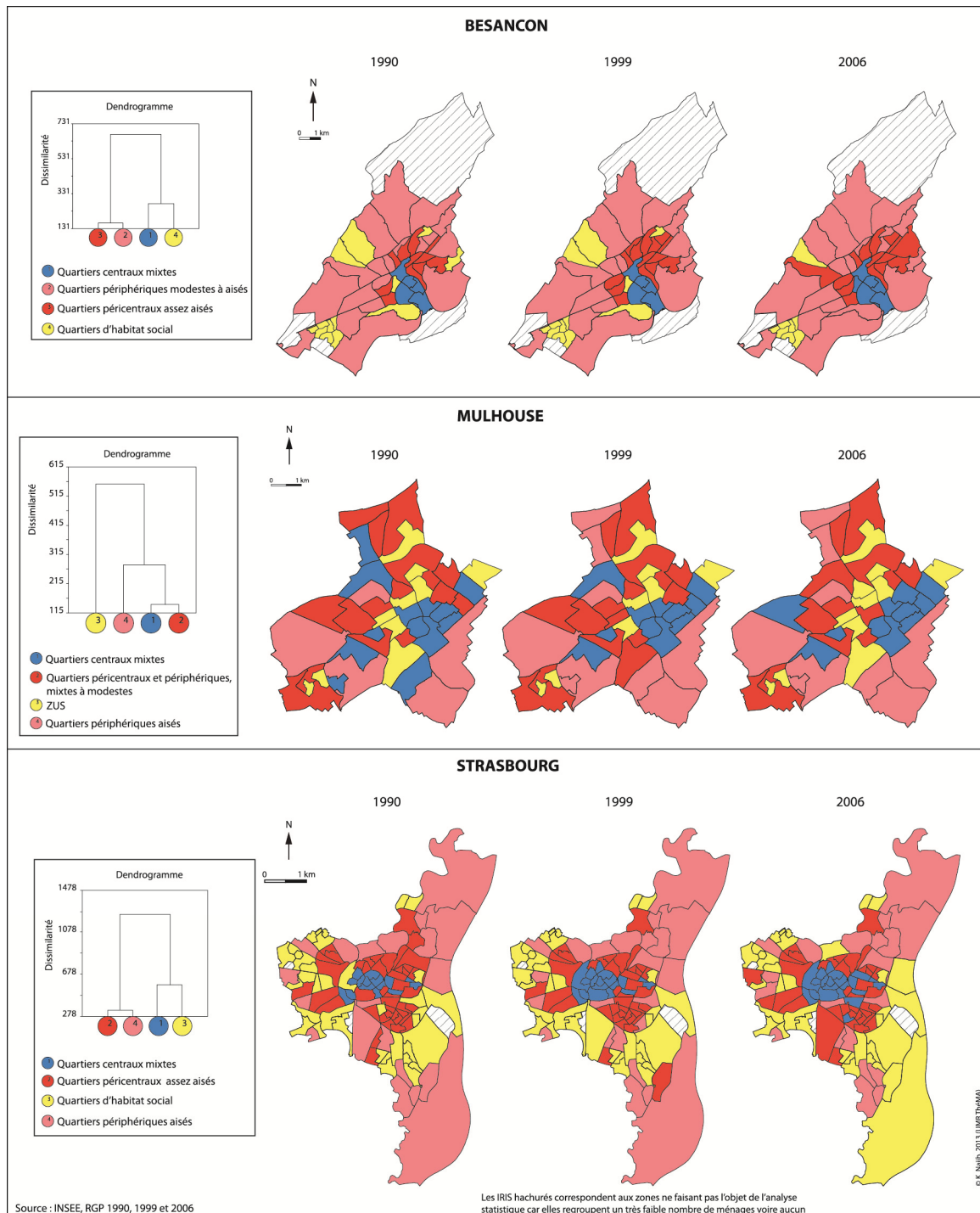


Figure 53 : Évolution des typologies entre 1990 et 2006

Les trois structures urbaines des villes présentent une typologie en quatre classes qui distinguent toutes un centre historique plutôt mixte¹³⁵ d'un point de vue socio-économique, un

¹³⁵ Ici, le centre historique est, en effet, mixte par rapport à l'ensemble de la ville d'étude. Cela dit, pris séparément, les quartiers centraux peuvent mettre en avant des processus de gentrification, c'est notamment le cas pour Strasbourg (Gerber, 1999).

péricentre un peu plus aisé, des quartiers périphériques favorisés (ou modestes à aisés) ainsi que des zones d'habitat social. Afin de faire apparaître les mêmes caractéristiques dégagées depuis les différents plans factoriels étudiés précédemment, nous décidons de déterminer au préalable une organisation socio-spatiale en quatre classes (en référence aux quatre quadrants du graphe factoriel), alors que la troncature automatique différencie seulement trois classes. Aussi, l'idée était de détailler un peu plus les disparités socio-spatiales.

À partir de ces cartes, nous notons que les conditions socio-économiques à Besançon se sont améliorées entre 1990 et 2006. Le nombre de quartiers d'habitat social (en jaune), a diminué et seuls la zone sensible de Planoise ainsi qu'un quartier comportant le campus universitaire continuent à composer cette classe jaune. Le reste des quartiers bisontins n'a pas beaucoup évolué.

Ensuite, Mulhouse présente une configuration socio-spatiale plus en mosaïque, le modèle urbain est en effet moins concentrique. L'évolution des quartiers mulhousiens est également peu flagrante. De même, le nombre des quartiers d'habitat social n'a pas, contrairement à Besançon, diminué. Les ZUS des Coteaux et de Bourtzwiller, hormis quelques uns de leurs IRIS, se comportent comme des quartiers péricentraux mais aussi périphériques mixtes à modestes. Il s'agit, en effet, de rares zones sensibles mulhousiennes situées en périphérie, le reste étant localisé majoritairement dans le centre et péricentre de la ville. De plus, les quartiers aisés (en rose) ressortent également dans le Sud de Mulhouse.

Enfin, Strasbourg décrit, tout comme Besançon, un modèle urbain concentrique (centre-périphérie) très net. Les quartiers centraux (en bleu) se sont plus développés au-delà du centre historique surtout de 1990 à 1999, et les quartiers péricentraux (en rouge) semblent en 2006 plus dispersés. Les quartiers d'habitat social, englobant l'ensemble des ZUS ainsi que d'autres quartiers non définis comme telle, se situent uniquement en périphérie. De plus, les quartiers périphériques aisés sont fortement présents dans le Nord de Strasbourg regroupant le quartier de la Robertsau et le quartier d'affaires du Wacken. Le reste de ces quartiers est plus éparpillé dans le péricentre ainsi qu'en périphérie de la ville, aussi bien au Sud qu'à l'Ouest.

Ces cartes d'évolution typologique sont intéressantes puisqu'elles offrent une vision globale et lisible des structures socio-spatiales ainsi que des transformations des quartiers composant les villes de Besançon, Mulhouse et Strasbourg. Elles semblent aussi correspondre aux différentes périodes d'urbanisation des trois villes d'étude. Toutefois, ces cartes ne permettent pas d'estimer l'ampleur des mutations surtout lorsqu'un IRIS ne change pas de classe contrairement à l'analyse préalable des plans factoriels. En effet, ceux-ci montraient, par exemple, que les IRIS aisés de Reberg Sud-Est (pour Mulhouse), et dans une moindre mesure, de la Robertsau Est (pour Strasbourg) ainsi que de Velotte (pour Besançon) s'embourgeoisaient de plus en plus, ce qu'on ne peut pas lire via les cartes de la figure 53. Enfin, en comparant ces résultats cartographiques avec ceux détaillés dans les typologies présentées dans le chapitre 3 à l'échelle de l'unité urbaine, nous notons quelques différences, bien que les indicateurs retenus dans ces deux analyses soient plus ou moins proches. Les différents espaces géographiques dégagés distinguent un centre historique, un péricentre développé à la fin du 18^{ème} siècle et début du 19^{ème} siècle et enfin, une périphérie bâtie essentiellement après la Seconde Guerre mondiale. Nous constatons finalement que ces

secteurs géographiques ressortent plus ici qu'à l'échelle de l'unité urbaine (même si on considérait la classification seulement en trois classes) où ils étaient globalement rassemblés, se distinguant des zones d'habitat social et de la banlieue.

3. Comparaisons objectives des trajectoires des IRIS bisontins, mulhousiens et strasbourgeois

3.1. Une méthode d'analyse à but comparatif

Nous avons déjà évoqué précédemment la répétition d'une analyse identique qui intègre simultanément dans une même ACP l'ensemble des données pour les trois villes et les trois dates. Cette nouvelle analyse permet de comparer sur un seul plan factoriel, et à une même échelle, la position des quartiers ainsi que leurs trajectoires d'évolution. Et cela est d'autant plus pertinent que les villes, prises en exemple ici, sont assez différentes les unes des autres sur un plan démographique comme par les fonctions qu'elles assurent. Les grandes villes sont souvent suspectées de favoriser la violence et l'émergence de ghettos, mais cela se traduit-il par une démultiplication des disparités socio-économiques entre les quartiers ? Cette nouvelle lecture fournit des éléments de réponse intéressants à cette question.

L'ACP, réalisée sur l'ensemble des IRIS d'étude (soit 204 IRIS), propose, depuis l'histogramme des valeurs propres (figure 54), une diminution assez rapide des valeurs avec un allongement relativement marqué des facteurs F1 et F2 dont l'inertie cumulée s'élève à 55% (avec un pourcentage de 36% seulement pour le premier facteur). Cela traduit une structure de différenciation de l'espace assez forte. Au-delà du troisième facteur, les données ont un pouvoir explicatif moindre.

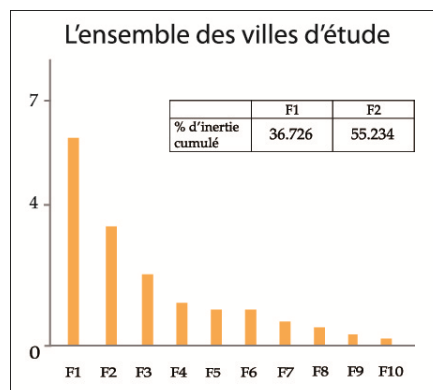


Figure 54 : Valeurs propres de l'ensemble des IRIS étudiés

	L'ensemble des villes d'étude	
	F1	F2
1) indice de vieillissement	0.661	-0.055
2) part des étrangers	-0.711	-0.401
3) part des ménages sans voiture	-0.754	0.467
4) part des ménages 1 voiture	0.324	-0.200
5) part des ménages 2 voitures et plus	0.643	-0.398
6) part des logements en collectif	-0.562	0.443
7) part des petits logements	-0.279	0.834
8) part des grands logements	0.596	-0.371
9) part des logements vacants	-0.162	-0.008
10) part des propriétaires	0.808	-0.210
11) part des ouvriers	-0.592	-0.746
12) part des CPIS	0.448	0.706
13) part des professions intermédiaires	0.634	0.535
14) part des retraités	0.536	-0.224
15) part des autres, sans activité	-0.592	0.149
16) taux de chômage	-0.761	-0.497
17) part des femmes actives	0.669	0.043

Lecture : Les coordonnées les plus extrêmes apparaissent en rouge

Tableau 22 : Coordonnées des variables dans le plan factoriel (1-2) pour l'ensemble des IRIS étudiés

Le tableau ci-dessus montre clairement que le premier facteur oppose, une nouvelle fois, les indicateurs liés à la précarité à ceux révélant un certain confort. Le deuxième facteur, quant à lui, renseigne sur les CSP décrivant une opposition entre les CPIS fortement associés aux petits logements et les ouvriers. Cette structure d'ensemble correspond également aux précédentes structures factorielles dégagées par chacune des villes d'étude. En effet, le F1 décrivait toujours la situation socio-économique alors que le F2 présentait parfois une opposition entre les catégories les plus extrêmes dans la hiérarchie socioprofessionnelle ou entre les tailles de logements les plus différentes ou encore les deux. Ici, l'opposition entre les CPIS et les ouvriers est plus significative.

L'analyse comparative des trajectoires des IRIS, privilégiée ici, nécessiterait, en toute rigueur, de représenter plus de 200 individus statistiques (à trois dates différentes) sur un seul et même plan factoriel, ce qui a peu de chance d'être lisible. Ainsi, nous décidons de représenter graphiquement, ci-après, différents plans factoriels correspondant :

- À l'ensemble des IRIS pour chaque date d'analyse ;
- Aux trajectoires des IRIS pour chaque ville d'étude ;
- Et enfin, à quelques trajectoires d'IRIS de Besançon, Mulhouse et Strasbourg.

3.2. Comparaison par date de la position des IRIS d'étude

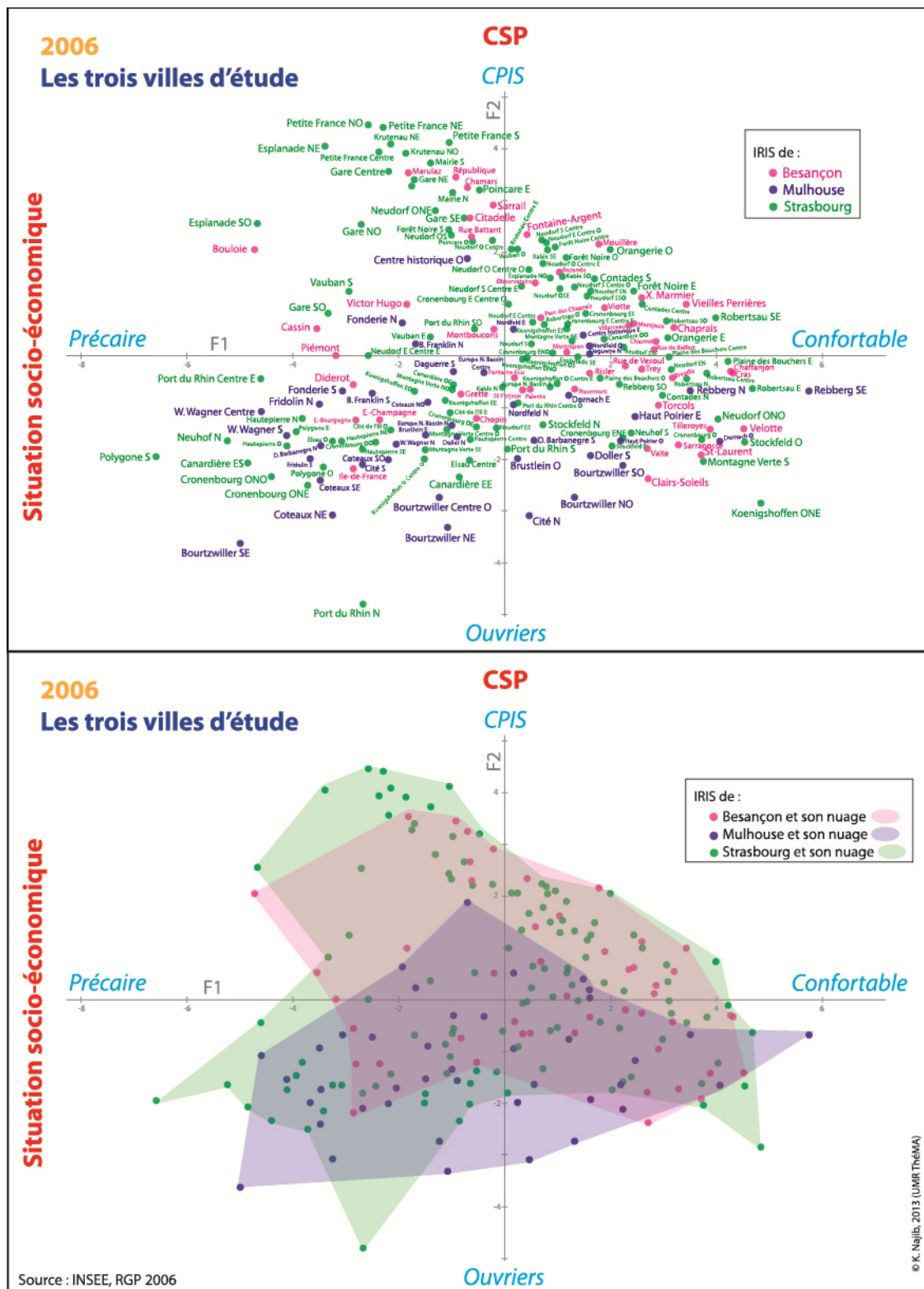


Figure 55 : Plan factoriel (1-2) des IRIS de Besançon, Mulhouse et Strasbourg en 2006

Les plans factoriels ci-dessus représentent la structure socio-spatiale de Besançon, Mulhouse et Strasbourg en 2006. Les deux autres années d'étude ont également fait l'objet de plans factoriels avec nuages de points exposés dans la figure suivante. Les graphes

comportant le nom des IRIS se trouvent en annexe 17. Il ne s'agit pas, dans ces analyses, de mettre en avant l'évolution des trois villes au cours de la période considérée mais plutôt d'observer comment les IRIS des différentes villes analysées se positionnent les uns par rapport aux autres.

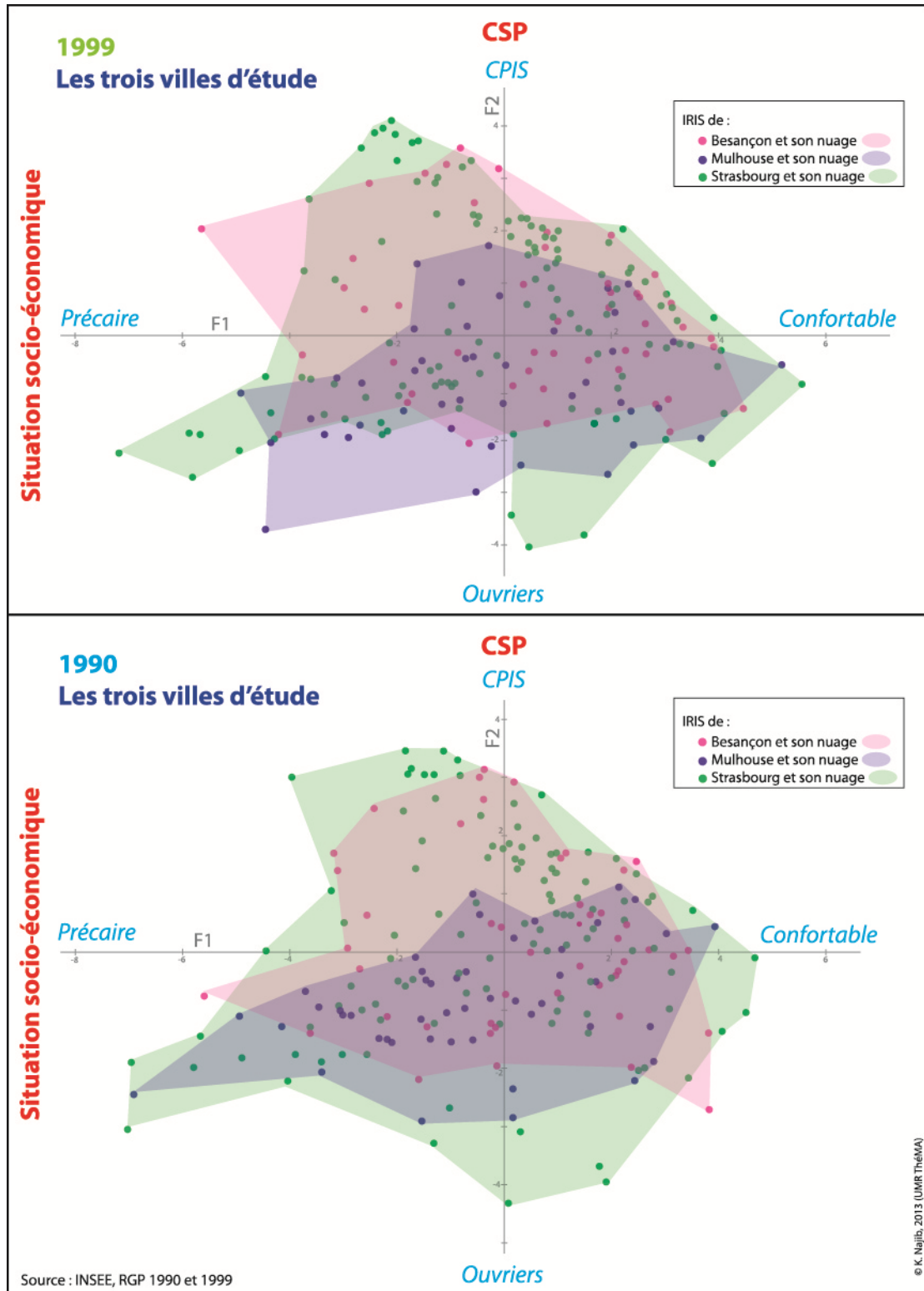


Figure 56 : Plans factoriels (1-2) : les nuages de points en 1990 et 1999

Tout d'abord, nous remarquons, d'après ces deux figures, qu'une grande majorité des IRIS de Mulhouse se positionne en dessous de F1, ce qui traduit bien le caractère industriel et ouvrier de la ville. À l'inverse, au dessus de F1, nous retrouvons essentiellement des IRIS bisontins et strasbourgeois qui montrent une plus forte présence de CPIS. Ce dernier constat peut s'expliquer par le fait que Besançon et Strasbourg sont deux capitales régionales. Strasbourg est encore plus présente que Besançon dans cette partie du plan factoriel en raison de son plus grand nombre d'IRIS (soit plus du double) mais aussi de ses fonctions métropolitaines et européennes.

Ensuite, nous observons une forte présence des IRIS de Strasbourg et Mulhouse (et dans une moindre mesure, de Besançon) dans le quadrant en bas à gauche. En effet, les quartiers (très souvent des zones sensibles), identifiés comme précaires et rassemblant une forte part d'ouvriers qui sont situés le plus à l'extrémité de ce quadrant, sont avant tout mulhousiens et strasbourgeois. Cette configuration – plus nette en 2006 – prouve que ces types de quartiers sont moins précaires et ouvriers à Besançon. Ainsi, les villes de Mulhouse et Strasbourg, sans doute du fait de son héritage industriel pour la première et de sa grande taille pour la seconde, regroupent des conditions socio-économiques plus précaires.

Enfin, à droite de F2, les IRIS des trois villes d'étude sont autant représentés qu'ils soient mixtes ou aisés d'un point de vue socio-économique. Cela dit, les IRIS mulhousiens sont plutôt mixtes – surtout en 1999 et 2006 – comparés à ceux de Besançon et Strasbourg, même si l'IRIS de Reberg Sud-Est est, en 2006, le plus confortable parmi l'ensemble des quartiers étudiés.

En définitive, le nuage de points de Strasbourg, en comparaison de ceux des deux autres villes d'étude, est composé d'IRIS plus hétérogènes, les écarts entre les IRIS précaires et les IRIS confortables mais aussi entre les IRIS habités par des CPIS ou par des ouvriers étant relativement les plus élevés. À l'inverse, la configuration de Mulhouse est plus ouvrière. Besançon, quant à elle, dessine une structure urbaine proche de celle de Strasbourg mais malgré tout moins hétérogène et moins précaire. Il convient donc désormais d'analyser et de comparer directement les trajectoires des IRIS bisontins, mulhousiens et strasbourgeois.

3.3. Comparaison de la trajectoire de l'ensemble des IRIS d'étude

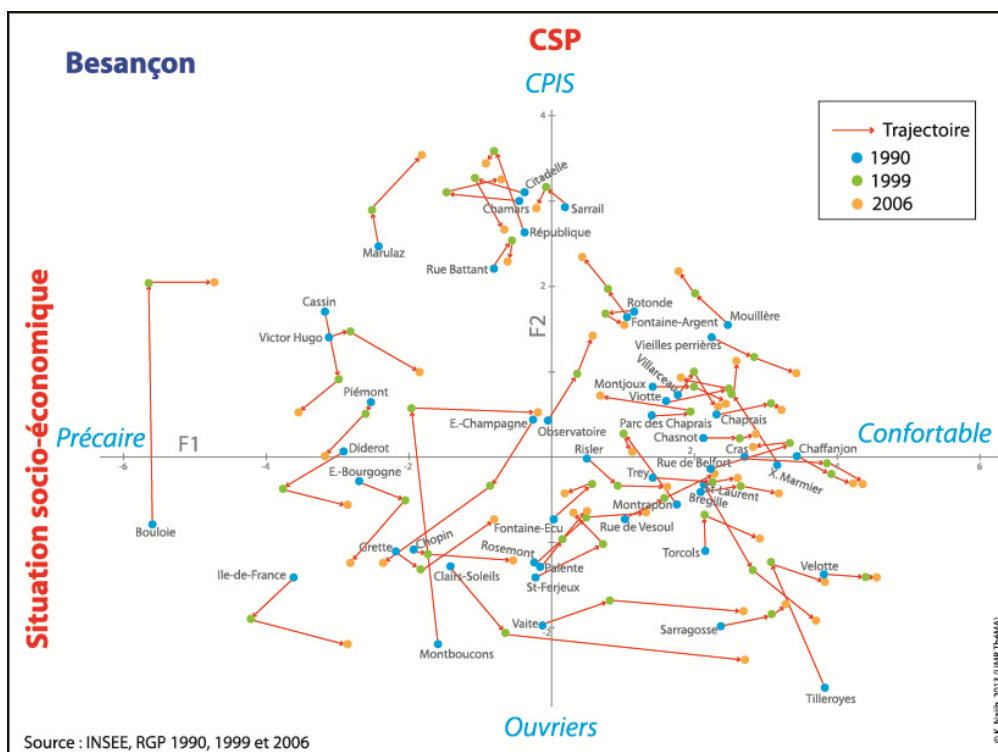


Figure 57 : Plan factoriel (1-2) : extraction des trajectoires des IRIS bisontins de 1990 à 2006

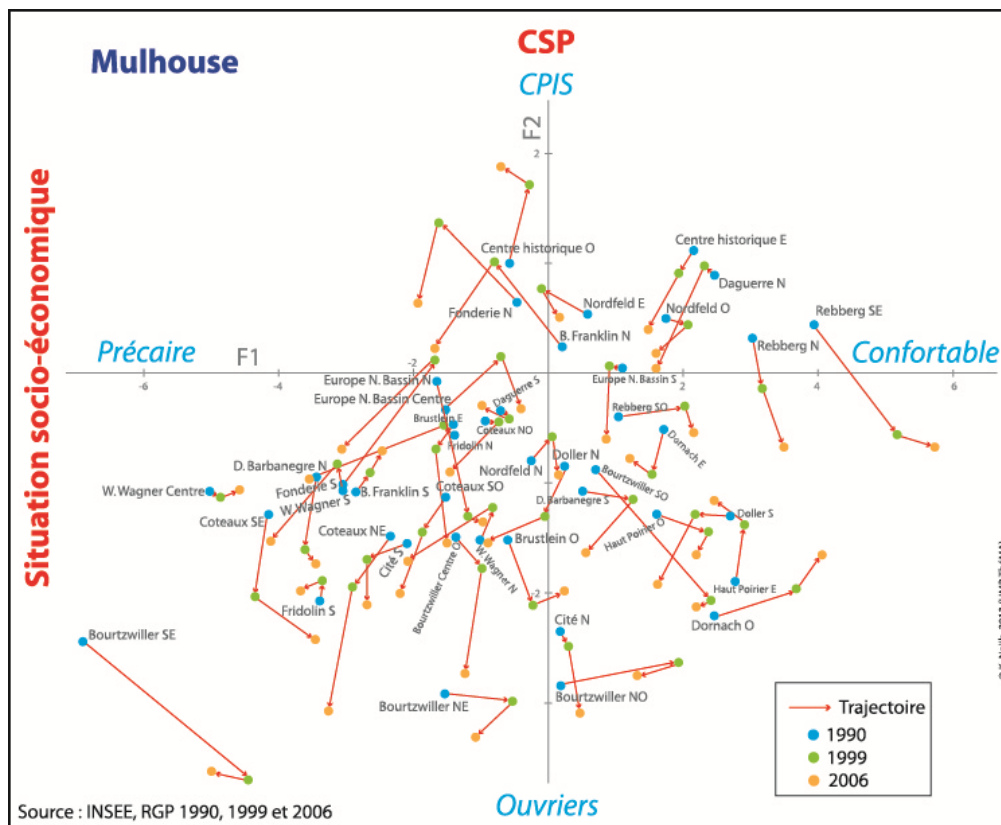


Figure 58 : Plan factoriel (1-2) : extraction des trajectoires des IRIS mulhousiens de 1990 à 2006

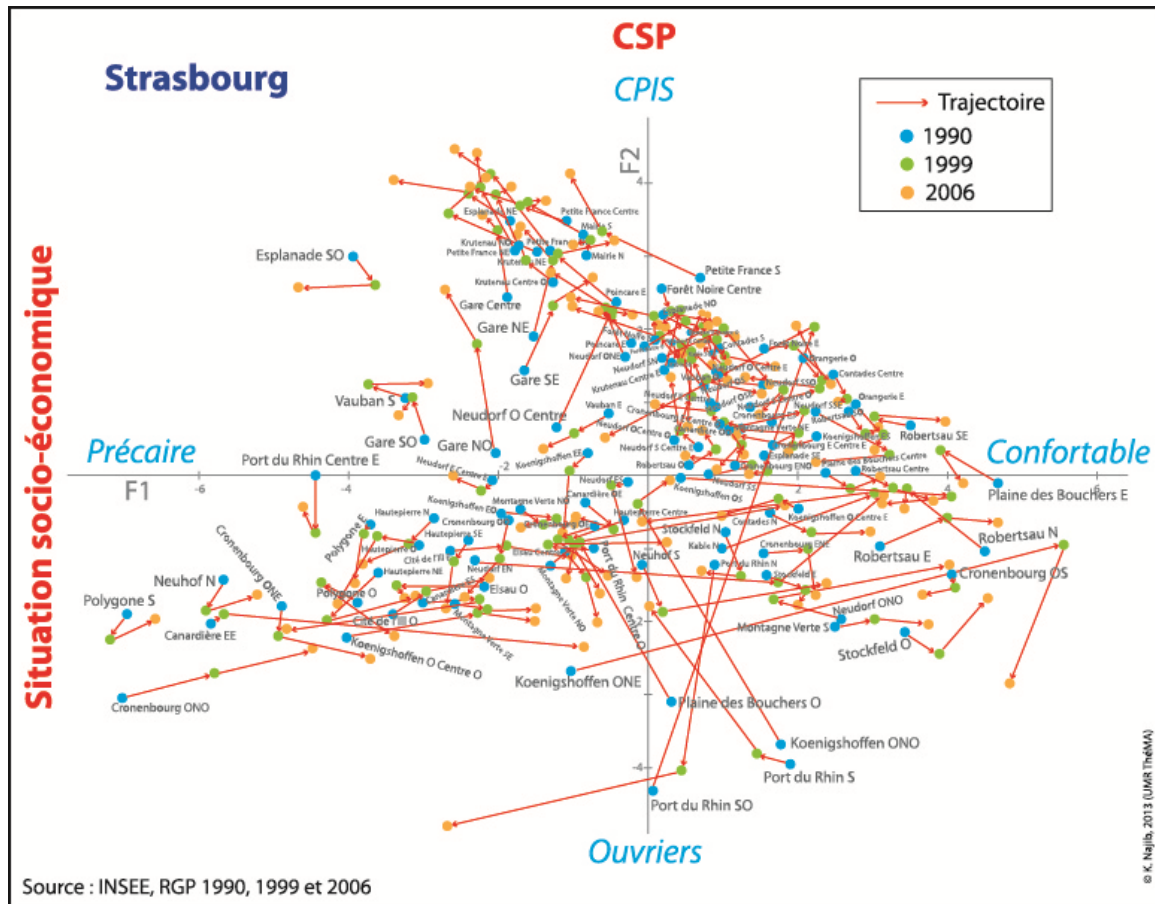


Figure 59 : Plan factoriel (1-2) : extraction des trajectoires des IRIS strasbourgeois de 1990 à 2006

En observant les trois structures des villes ainsi que la trajectoire de leurs IRIS positionnées dans un seul plan factoriel, nous constatons que l'analyse de chaque ville individuellement est importante. En effet, les structures des villes mises en évidence par ces deux types d'ACP (l'une globale et l'autre locale) sont assez différentes. À Mulhouse, l'allongement des trajectoires selon l'axe 2 semble plus étiré et la distinction entre différents groupes de quartiers est moins visible. Sur les trois plans factoriels présentés ci-dessus (figures 57, 58 et 59), nous remarquons que le faible nombre d'IRIS à Besançon et Mulhouse donne l'impression que ces deux villes se rapprochent. Toutefois, l'interprétation des différentes trajectoires est complexe à l'œil nu.

Il est plus pertinent de représenter sous forme de cartes, qui donnent des repères géographiques, une partie des informations présentées dans ces trois plans factoriels. L'idée est de mesurer à partir des scores factoriels l'intensité des variations des conditions socio-économiques le long de F1 pour chaque IRIS entre 1990, 1999 et 2006. Les figures suivantes ont donc été construites en calculant l'étendue des trajectoires, le long de F1, des IRIS entre les différentes périodes considérées, et les cartes sont réalisées selon différentes méthodes de discrétisation. Nous décidons, ici, de mobiliser trois classes afin d'identifier, localiser et comparer les petites, moyennes et grandes transformations des conditions socio-économiques des IRIS analysés.

La figure 60 présente une première appréciation globale qui permet une étude comparative des évolutions des IRIS bisontins, mulhousiens et strasbourgeois entre 1990 et 2006, grâce à un calcul de terciles qui divise la distribution statistique des étendues observées pour les IRIS en trois classes d'effectifs égaux. Les cartes suivantes (figure 61) ont, quant à elles, été construites à partir de la méthode de Jenks qui, rappelons-le, est fondée sur la décomposition de la variance : le découpage des classes est déterminé de façon à minimiser la variance intra-classe et à maximiser la variance interclasses. Ces cartes, contrairement à celles présentées dans la figure 60, ont été construites d'un point de vue local, c'est-à-dire en considérant la distribution statistique des données pour chacune des villes. Ainsi, chaque carte possède ses propres bornes de classes, des classes qui témoignent à la fois d'une forte homogénéité interne et d'une forte hétérogénéité entre elles. La notion de petites, moyennes et grandes transformations entre 1990 et 2006 est, ici, à considérer sur une échelle propre à la ville étudiée.

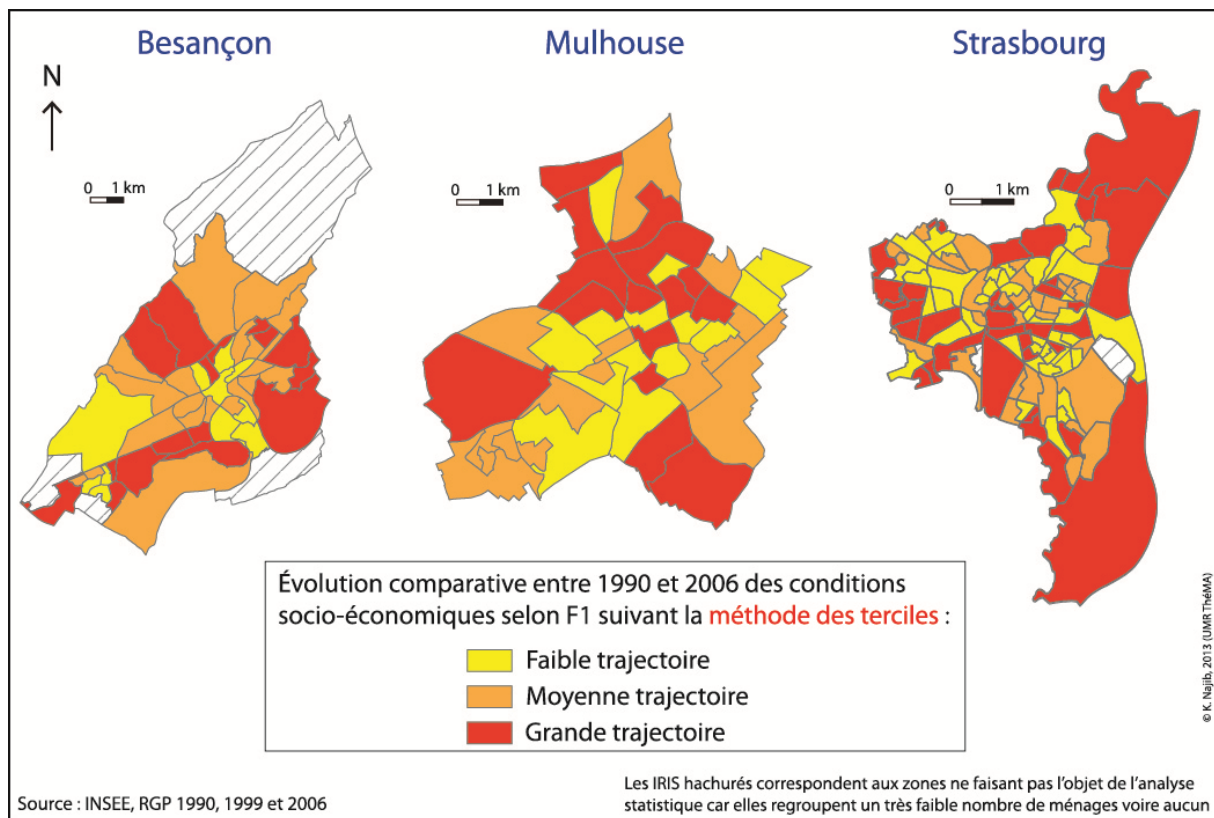


Figure 60 : Transformations socio-économiques des IRIS d'un point de vue global entre 1990 et 2006

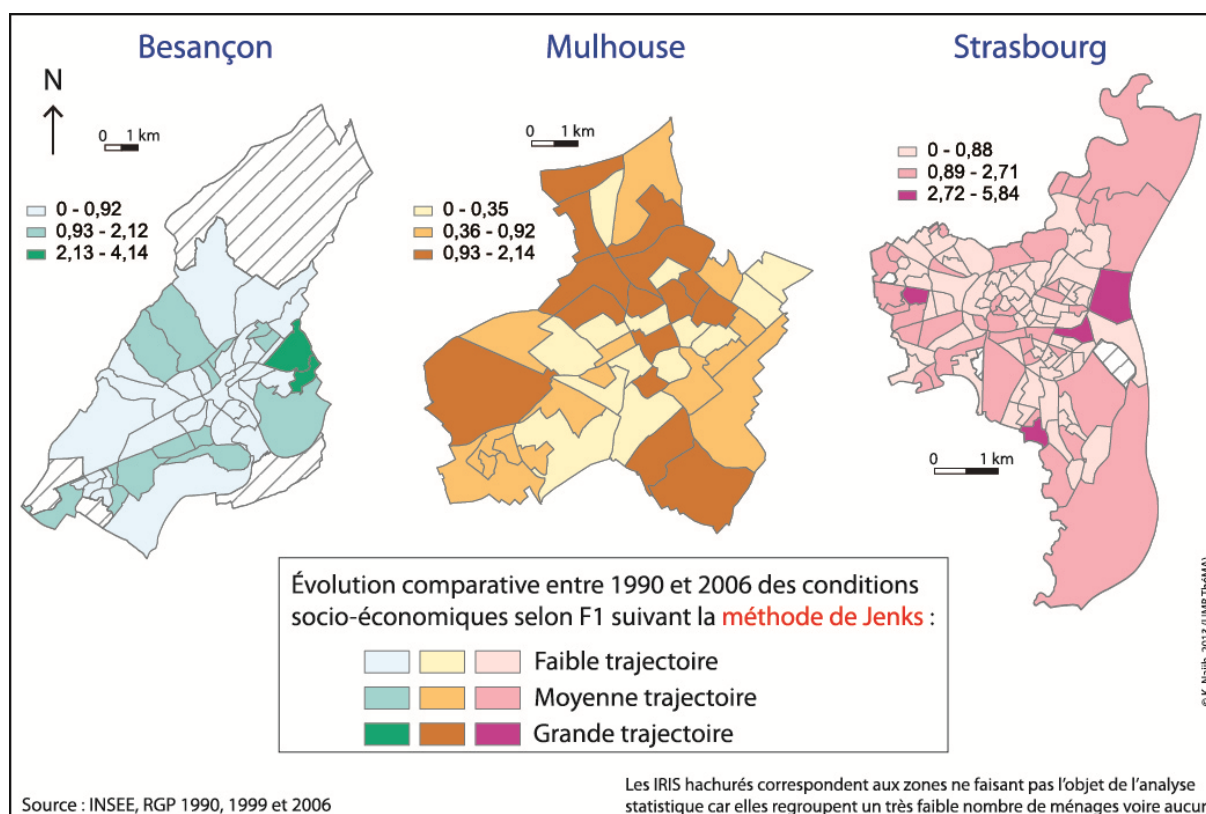


Figure 61 : Transformations socio-économiques des IRIS d'un point de vue local
entre 1990 et 2006

Nous constatons sur les cartes de la figure 60 que les plus grandes trajectoires se situent essentiellement en périphérie et ce, quelle que soit la ville étudiée. Ce sont donc, pour la période 1990-2006, plutôt les secteurs périphériques qui font l'objet de remaniements urbains et de modifications des conditions sociales des populations ou du bâti. Remarquons toutefois que les transformations concernent des quartiers aussi bien précaires que favorisés. Le centre, quant à lui, est globalement plus stable avec toutefois des nuances selon les villes. À Strasbourg, en effet, on voit bien apparaître le couloir situé au Sud du centre historique et s'étendant jusqu'au secteur du Port du Rhin qui fait l'objet, depuis 1998, d'une opération de redynamisation urbaine de grande envergure nommée « Schéma Directeur Deux Rives ».

Les cartes de la figure 61 montrent très peu de grandes évolutions dans l'ensemble des territoires bisontins et strasbourgeois, sans doute du fait de valeurs plus étendues et plus atypiques. À l'inverse, Mulhouse présente des bornes de classes plus faibles et cette carte ressemble alors à la précédente. À Besançon et Strasbourg, ce découpage met juste en valeur les quartiers dont les mutations sont extrêmes : il est intéressant de noter qu'il s'agit à Besançon des IRIS de Vaite et des Clairs-Soleils. Ce dernier fait l'objet depuis le début des années 2000 d'une opération de renouvellement urbain très importante. À Strasbourg, il s'agit principalement d'IRIS d'activité qui sont peu peuplés et qui montrent donc des chiffres d'évolution peu significatifs.

Dans un second temps, il semble nécessaire de mieux saisir l'évolution de l'intensité des transformations, sur une échelle temporelle plus fine, en intégrant les différentes périodes

d'étude : 1990-1999 et 1999-2006 (figure 62). Ici, il s'agit également de cartes réalisées selon la méthode de Jenks et d'un point de vue local, que ce soit géographiquement (les trois villes d'étude) ou temporellement (les deux périodes d'étude).

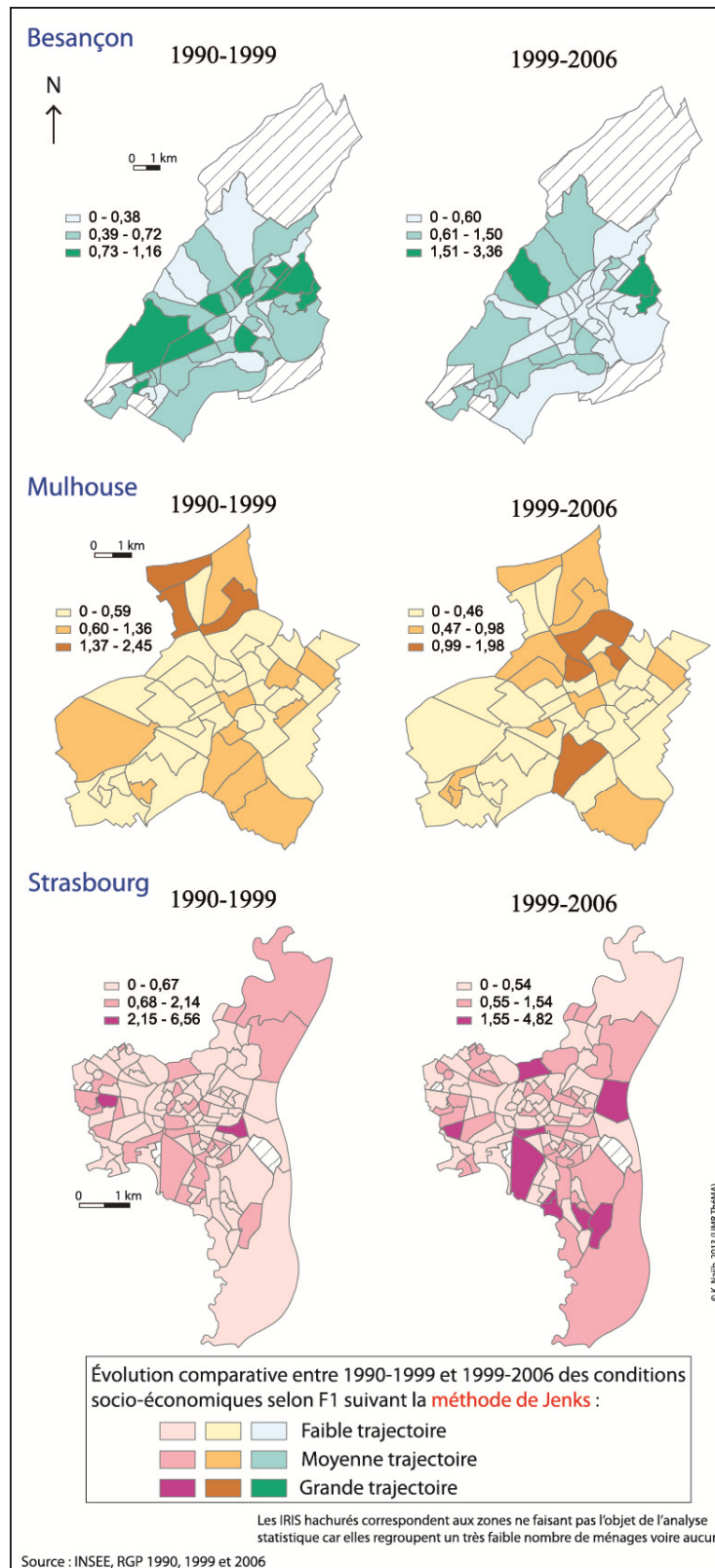


Figure 62 : Transformations socio-économiques des IRIS dans les périodes 1990-1999 et 1999-2006

Pour Besançon, nous observons, entre 1990 et 1999, des fortes mutations concernant les quartiers qui longent le boulevard périphérique reliant les extrémités Est et Ouest de la ville. Entre 1999 et 2006, les quartiers concernés sont les Montboucons, les Clairs-Soleils et Vaite. Pour Mulhouse, les grandes évolutions des conditions socio-économiques s'observent entre 1990 et 1999 dans quelques IRIS de la « cité » de Bourtzwiller et entre 1999 et 2006 dans les IRIS de Fonderie Sud, Fridolin Nord et Wolf Wagner Nord, c'est-à-dire une partie de l'ancien centre industriel de Mulhouse, sans doute également rénové dans l'optique de la mise en service de la ligne LGV¹³⁶ Rhin-Rhône en décembre 2011. Enfin, à Strasbourg, très peu d'IRIS changent fortement entre 1990 et 1999 alors que dans la période suivante, nous observons plus d'IRIS subissant de fortes transformations. Ceux-ci se situent en majorité au Sud du centre-ville strasbourgeois.

Afin de décrire les tendances d'évolution vers plus de précarité ou plus de confort, nous décidons, enfin, de représenter uniquement les plus grandes évolutions des IRIS étudiés ainsi que leur nature sur la figure suivante. Celle-ci expose donc, sur des cartes, les plus fortes transformations des conditions socio-économiques des trois villes d'étude durant la période 1990-2006. Afin d'affiner notre étude, et notamment de distinguer un nombre plus important de grandes transformations, nous décidons à présent de calculer les quartiles. Nous retenons ainsi seulement les valeurs d'étendue des trajectoires entre 1990 et 2006 situées au-delà du troisième quartile, c'est-à-dire toutes les étendues supérieures à 0.70 (annexe 18). Ensuite, nous avons divisé le premier facteur en deux couleurs : le rouge pour montrer les IRIS situés du côté négatif de F1 (les IRIS plutôt précaires) et le bleu pour identifier les IRIS situés du côté positif de F1 (les IRIS plutôt aisés). Nous avons également découpé cette échelle en différents gradients correspondant à différentes nuances de couleurs comme le montre la figure 63. Plus l'IRIS est représenté en rouge foncé, plus il se dégrade, et à l'inverse, plus il apparaît en bleu foncé, plus il s'embourgeoise.

¹³⁶ La Ligne à Grande Vitesse

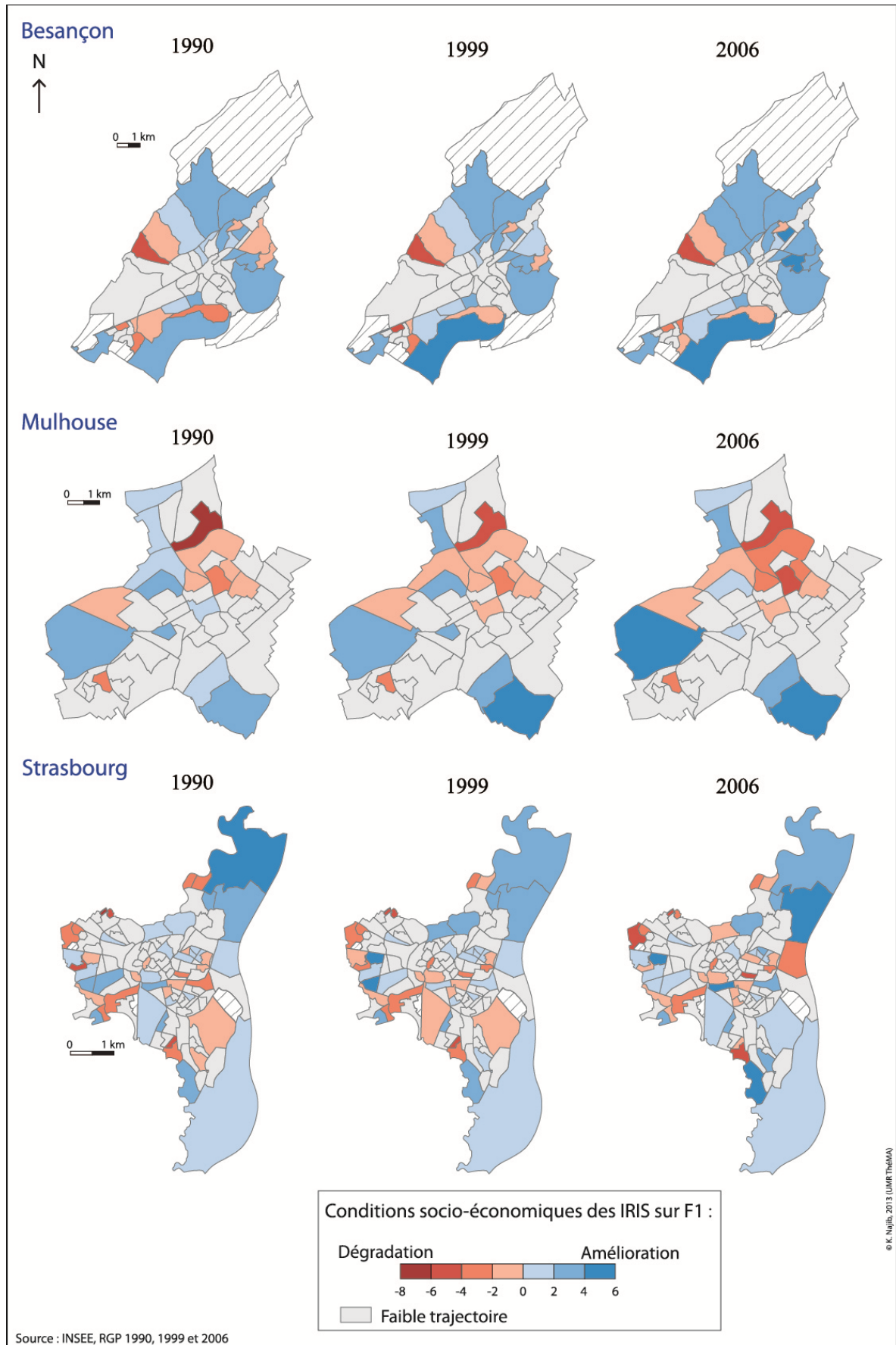


Figure 63 : Tendances d'évolution des plus grandes trajectoires

Les trajectoires bisontines les plus spectaculaires concernent les IRIS des Clairs-Soleils et de Vaite (composant un seul grand quartier) qui connaissent en l'espace de 17 ans une évolution matérialisée par un changement de couleur : on passe d'un rouge clair à un bleu clair pour finir sur un bleu moyen qui traduit une nette amélioration des conditions socio-économiques. Les évolutions des IRIS mulhousiens révèlent, dans certains cas, une forte dégradation. Cela dit, un embourgeoisement est visible pour quelques IRIS, notamment Dornach Ouest (à partir de 2006), Reberg Sud-Est et Bourtzwiller Sud-Ouest (dès 1999). Enfin, Strasbourg montre une importante évolution pour l'IRIS d'activité de Koenigshoffen Ouest Nord-Est mais aussi pour les IRIS de certaines ZUS tels que Neuhof Sud, Canardière Est Est et Koenigshoffen Ouest Centre-Ouest qui améliorent de façon importante leurs conditions socio-économiques.

En définitive, ces cartes suggèrent à nouveau que les plus fortes trajectoires concernent avant tout les quartiers périphériques. Elles tendent généralement vers plus de confort pour un grand nombre d'IRIS de Besançon, plus de dégradation à Mulhouse et autant d'embourgeoisement que de précarisation pour Strasbourg.

Pour en revenir à une représentation sous forme de graphes factoriels, notre objectif de comparaison nous pousse à en réaliser un dernier toujours basé sur la même ACP. Il présente uniquement quelques IRIS, les plus atypiques, des trois villes d'étude ainsi que leurs trajectoires afin de mieux mesurer les niveaux de différenciation ou de ressemblance entre quartiers.

3.4. Comparaison directe de quelques IRIS de Besançon, Mulhouse et Strasbourg

Pour simplifier la lecture graphique, il était, en effet, nécessaire de réduire considérablement le nombre d'IRIS. Nous avons, ainsi, retenu 27 IRIS, soit neuf IRIS par ville, à l'aide d'une classification en nuées dynamiques¹³⁷. Dans chaque classe, les trois individus statistiques qui présentent le profil le plus différent des autres ont été choisis. Ainsi, trois types de quartiers différents sont sélectionnés : les plus précaires, ceux dont la situation socio-économique est la plus confortable, et enfin les quartiers les plus mixtes. L'objectif, ici, est de comparer la situation sociale des IRIS des trois villes et de voir, entre autres, si le niveau de précarité bisontin correspond aux niveaux de précarité de Mulhouse et de Strasbourg... Bien sûr, l'analyse comparative ne peut être que partielle puisque seuls quelques quartiers sont présents sur le plan factoriel.

Les quartiers classifiés selon la méthode des nuées dynamiques sont des quartiers qui sont les plus différents selon l'axe 1, en 2006, c'est-à-dire l'année la plus récente, même si l'analyse a réuni les trois dates d'étude. Les IRIS sélectionnés sont les suivants :

¹³⁷ Cette méthode a permis de classer selon le F1 (le facteur le plus structurant et représentant la situation socio-économique des quartiers) trois classes de l'ensemble des IRIS des trois villes d'étude aux trois dates. Après avoir classé les IRIS des trois groupes (par ordre décroissant pour les quartiers plus précaires, ou proche de 0 pour les plus mixtes et enfin par ordre croissant pour les plus confortables), nous avons pu sélectionner les trois IRIS les plus précaires, mixtes et confortables de Besançon, Mulhouse et Strasbourg.

- Les IRIS les plus précaires sont Bouloie, Île-de-France, et Diderot pour Besançon, Bourtzwiller Sud-Est, Wolf Wagner Centre, Coteaux Sud-Est pour Mulhouse et enfin, Polygone Sud, Neuhof Nord et Cronenbourg Ouest Nord-Ouest pour Strasbourg ;
- Les IRIS les plus mixtes sont Sarrail, Fontaine-Écu et Observatoire pour Besançon, Nordfeld Est, Nordfeld Nord et Doller Nord pour Mulhouse et enfin les deux IRIS d'activité de Kable Nord et de Port du Rhin Sud et l'IRIS d'habitat de Forêt noire Ouest pour Strasbourg ;
- Pour finir, le IRIS les plus confortables sont Chaffanjon, Cras et Velotte pour Besançon, Rebberg Nord, Dornach Ouest et Rebberg Sud-Est pour Mulhouse et enfin, Plaine des Bouchers Est, Robertsau Est et l'IRIS d'activité Koenigshoffen Ouest Nord-Est pour Strasbourg.

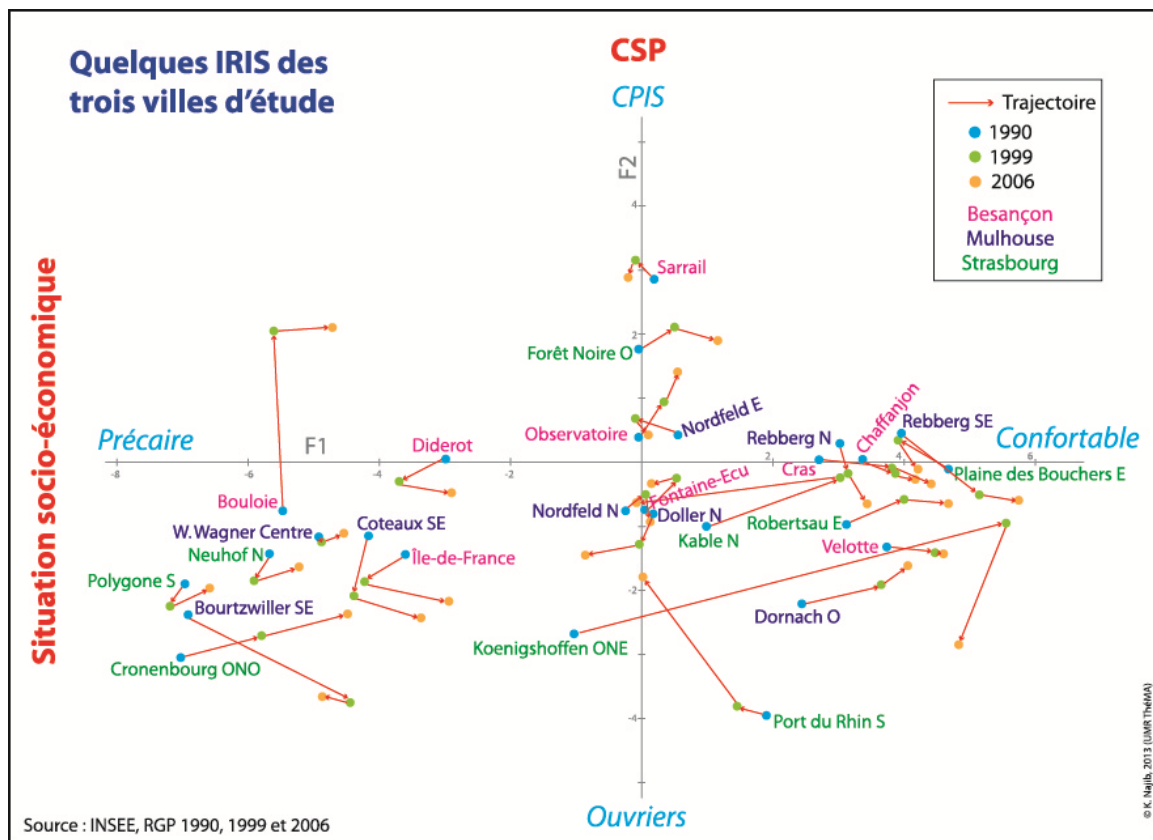


Figure 64 : Plan factoriel (1-2) : les trajectoires des IRIS les plus atypiques

L'intérêt est de comprendre si la position relative des quartiers, en fonction des critères pris en compte, est similaire ou non d'une ville à l'autre. En effet, à travers les médias, on suppose que la violence ainsi que le développement des ghettos concernent davantage les grandes villes. Peut-on alors lire ces différences sur le plan factoriel ci-dessus ?

Il semble, au contraire, exister une assez grande similitude dans la position des quartiers des trois villes. On observe notamment les mêmes oppositions entre quartiers riches et quartiers pauvres et plutôt une tendance au regroupement des quartiers de mêmes caractéristiques, quelle que soit la taille de la ville. En outre, l'allongement de certaines trajectoires est propre à quelques quartiers et non pas spécifique à une ville plutôt qu'à une autre, et ce type d'allongement s'observe aussi bien dans les quartiers précaires que dans les

autres. Sur la figure 64, on note que la distance entre les quartiers défavorisés et les quartiers aisés est relativement importante. Mais l'écart entre les quartiers précaires et les quartiers mixtes est plus prononcé que celui entre les quartiers mixtes et les quartiers aisés. En effet, les trajectoires des quartiers mixtes à aisés et *vice versa* sont plus nombreuses – les plus grandes concernant d'abord les IRIS strasbourgeois – alors que pour les quartiers précaires, aucun d'entre eux ne devient plus mixtes, même s'ils tendent tous vers une amélioration de leurs conditions socio-économiques. De plus, il est à noter que l'écart entre les quartiers précaires strasbourgeois et bisontins est pratiquement du même ordre de grandeur que celui entre les quartiers précaires et mixtes de Besançon. Cela dit, les notions de précarité, de mixité et de confort restent définitivement relatives, et cette relativité est telle que les quartiers défavorisés de certaines villes pourraient apparaître comme des quartiers quasiment mixtes dans d'autres villes.

Toutefois, il faudrait sans doute encore accroître le nombre et la variété des villes prises en compte pour vérifier le bien fondé de ces conclusions puisqu'en effet, les différenciations socio-spatiales existent dans tous les espaces urbains mais se manifestent à des degrés différents et sous des formes variables. Pour finir, rappelons que l'étude menée ici s'appuie sur des critères d'évaluation objectifs des conditions de vie des populations, et non sur le ressenti ou les représentations des individus face à leurs conditions d'existence. Cela pourrait conduire à des interprétations bien différentes, c'est ce que nous verrons dans la troisième et dernière partie de cette thèse.

Conclusion :

L'approche multi-date (réalisée sur la période 1990-1999-2006) que nous avons adoptée tout au long des analyses, présentes dans ce chapitre, a permis d'étudier l'évolution des configurations socio-spatiales des villes de Besançon, Mulhouse et Strasbourg ainsi que de leurs IRIS. Ces structures, appréhendées à partir d'un certain nombre d'indicateurs sélectionnés du point de vue des différenciations socio-spatiales, sont assez similaires malgré leurs propres particularités et décrivent systématiquement un modèle urbain centre-périphérie. En effet, elles distinguent toutes un centre et un péricentre plutôt mixtes qui évoluent peu et une périphérie qui, elle-même, se divise en quartiers soit précaires soit aisés, connaissant généralement les plus fortes transformations. Ces mutations internes majeures ne s'observent que dans certains IRIS mais, à l'échelle globale, les villes de Besançon, Mulhouse et Strasbourg n'ont pas montré d'évolutions temporelles radicales.

Finalement, nous remarquons, que ce soit d'après les analyses propres à chacune des villes considérées ou d'après l'analyse des comparaisons directes, que les quartiers précaires subissent des transformations manifestes dues à des opérations de rénovation urbaine. À l'inverse, les quartiers aisés ne deviennent pas forcément plus mixtes, malgré les objectifs de certaines mesures politiques, s'embourgeoisant parfois même de plus en plus. Ainsi, les fractures socio-économiques dégagées dans ces trois villes d'étude pourraient certainement, dans le futur, s'accroître.

Aussi, l'analyse permettant des comparaisons directes entre les quartiers des trois villes a montré des différenciations socio-spatiales qui s'expriment à des niveaux différents.

En effet, les niveaux de précarité, de mixité ou de stabilité de certains IRIS ne sont pas systématiquement les mêmes d'une ville à l'autre, la ville de Besançon présentant des quartiers précaires beaucoup moins sensibles que ceux des villes de Mulhouse et Strasbourg.

Conclusion de la deuxième partie

Les dynamiques de différenciation et d'évolution des espaces urbains étudiés (unité urbaine et ville-centre) à partir d'outils statistiques de type « écologie factorielle » ont révélé d'importantes et intéressantes conclusions. Nous constatons, dans un premier temps, la forte hétérogénéité ainsi que l'important dynamisme interne de la ville-centre en comparaison de sa banlieue et ce, pour les trois unités urbaines d'étude. Nous mettons également en évidence le fort rapprochement des structures urbaines de Besançon et Strasbourg ou la distinction marquée de celle de Mulhouse. Dans un second temps, nous remarquons que les plus grandes transformations socio-spatiales concernent principalement les quartiers périphériques des villes-centres qu'ils soient défavorisés ou aisés. Dans le détail, nous notons que la tendance de ces évolutions entre 1990 et 2006 pour l'exemple bisontin était à l'amélioration de sa situation socio-économique, et au contraire, à la précarisation pour le cas mulhousien. À Strasbourg, il s'agit aussi bien d'une dégradation que d'un embourgeoisement. Enfin, on observe que le niveau de précarité est plus faible dans les quartiers précaires bisontins en comparaison de ceux de Mulhouse et Strasbourg. Ces analyses statistiques ont finalement donné du sens à la compréhension globale du fonctionnement des agglomérations, et pourraient certainement servir de nouvelles bases de recherche pour les géographes qui cherchent à saisir davantage comment les populations structurent l'espace dans lequel elles vivent, travaillent et s'investissent.

L'étude de ces espaces urbains révèle des relations multiples et étroitement dépendantes qu'il est difficile d'appréhender dans le détail. Patiemment, nous cherchions à comparer les trois zones d'étude dans de nombreux et divers domaines d'investigation, mais après plusieurs mois de travail, nous nous sommes rendu compte de nombreuses limites. Tout d'abord, des problèmes d'échelles entre les zonages de la Politique de la Ville et ceux de l'INSEE ont, parfois, rendu difficile l'interprétation des trajectoires de certains quartiers. De plus, en étudiant en profondeur plusieurs thématiques, nous devons réajuster nos conclusions sur l'ensemble des composantes considérées relatives à la démographie, l'économie, l'urbanisation, les sociétés, les familles, etc., et finalement tout ce qui constitue l'espace urbain. Ainsi, l'étude des dynamiques urbaines à travers une multitude d'éléments induits et explicatifs laisse un certain sentiment de mécontentement (Commerçon, 1988) lié à la part d'arbitraire que recouvre toute analyse thématique ainsi qu'à la difficulté de trouver des justifications logiques à chaque phénomène et tendance observés. De plus, Rhein (1994) explique que la maîtrise des techniques statistiques est parfois insuffisante et que le travail d'interprétation et de restitution en langage naturel reste compliqué. Cela dit, nous avons tout de même pu interpréter les résultats de ces analyses statistiques notamment du fait de notre connaissance de l'histoire et de la planification urbaine des villes d'étude. Ainsi, l'organe politique joue un rôle essentiel dans la gestion des territoires urbains, une gestion qui dépend avant tout d'une gouvernance multi-échelle (locale, régionale, nationale et même européenne).

Finally, the spatial organization of people as users of spaces, and notably of residential space, will follow different filters: social, economic, linked to housing, to transport, to communications but also to modes of life and to individual or collective behaviors. In fact, to this physical space, there is superimposed a psycho-social space which contains the behaviors of different social groups. These behaviors will be apprehended from the angle of mobility, practices, frequencies, opinions and representations which will bring out proximities or distances between users in a vision centered on the individual (or rather on the household). This is what we will see in the last part of this thesis which will address horizontal inequalities which focus on the individual (Ohnmacht et al., 2009). In fact, the richness of cities is found in their inhabitants who can adopt new ways of « living together » (Pumain et Saint-Julien, 1989). Thus, we mobilize this new field more qualitatively by adding a complementary question to our questionnaires: *comment habite-t-on ?* The idea is to better grasp the different residential modes and their link with the socio-spatial structures of the residential zones of the inhabitants.

« La ségrégation, évaluée le plus souvent d'après les localisations et les stratégies résidentielles, a été beaucoup moins étudiée [en géographie] à partir des pratiques et des représentations de l'espace »

Denise Pumain, 2004

TROISIÈME PARTIE

Les différents modes d'habiter

Le cas de Besançon (et Thise)

Introduction de la troisième partie

Après avoir analysé les différenciations et transformations socio-spatiales des zones d'étude, nous décidons d'investir l'espace social et surtout l'espace résidentiel à travers le terrain empirique qualitatif. Ainsi, nous passons d'un travail de vol d'oiseau à celui de la souris, pour reprendre l'expression de Morovich (2011) (lors de son investigation dans la zone sensible de Haute-pierre à Strasbourg), en insistant non pas sur des dynamiques urbaines mais plutôt sur des logiques habitantes. Le but est, en effet, de mieux comprendre le lien entre les habitants et leurs territoires et de faire ressortir les différenciations existantes à travers les représentations et pratiques (ce sont les nouvelles formes de différenciations, dites horizontales d'après Ohnmacht et al. (2009)). Cette nouvelle étape d'analyse, moins explorée jusque-là en géographie (Pumain, 2004), fera ressortir des comportements résidentiels qui seront appréhendés en décelant un certain nombre de règles sous-jacentes à la structuration de l'espace sociale, économique, démographique... Ces dynamiques ont été observées et mesurées sur la base d'indicateurs quantitatifs aisément disponibles sur le ménage mais ces données, classiquement utilisées en écologie urbaine, n'ont pas apporté de renseignements vigoureux¹³⁸ sur les manières d'habiter. La façon d'utiliser l'espace peut non seulement éclairer l'état de la structure sociale mais surtout dépendre de « choix » fondamentaux puisque ceux-ci semblent déterminer, au final, un mode de vie particulier. En effet, l'espace joue un rôle majeur dans la formation de la vie sociale et culturelle. Dans ce sens, Cliche (1980) montre que « *les effets d'une même structure spatiale peuvent être très différents selon les modèles culturels et selon la position dans la structure sociale mais ils se situeront dans l'éventail des possibilités offertes par cette structure spatiale* ».

Cette troisième et dernière partie cherche donc à combler le manque d'information et tente de répondre à la question : *comment habite-t-on ?* Dans l'optique d'approfondir la relation « Habitant – Environnement résidentiel », nous avons réalisé des enquêtes de terrain administrées directement au domicile des ménages bisontins. Celles-ci tenteront de faire ressortir les différentes manières d'habiter. En effet, le lieu de domicile est considéré comme une échelle très riche en information, il s'agit d'un point d'ancrage majeur des espaces de vie (Poulain, 1983), mais aussi des espaces intimes et familiaux. De plus, le manque de moyens technique, matériel, humain et financier ne nous a pas permis d'investir le terrain des villes de Mulhouse et Strasbourg. Nous avons investi uniquement la ville de Besançon qui est celle que nous connaissons le mieux. De ce travail exploratoire, sont abordés les comportements résidentiels en termes de choix, préférences, mobilités, usages, pratiques et représentations des populations enquêtées. Aussi, les résidents soumis à l'enquête ont eu la possibilité de s'exprimer non seulement sur leur quartier de résidence mais aussi sur les autres quartiers. Le processus d'installation dans un cadre résidentiel donné n'est pas anodin, il s'effectue d'abord par le biais d'une évaluation des lieux que l'individu généralement apprécie. Cette évaluation peut varier selon différents critères très classiques (moyens financiers, changement d'emploi, arrivée d'un enfant...) mais aussi psychologiques (attachement au lieu, réputation du quartier,

¹³⁸ L'INSEE propose tout de même en parallèle quelques études sur ces questions.

coup de cœur...) (Rossi, 1955 ; Mulder et Hooimeijer, 1999 ; Gobillon, 2001 ; Amérigo, 2002 ; Aragonès *et al.*, 2002 ; Bonvalet, 2005 ; Clark et Onaka, 2011...).

Finalement, ces deux types d'approche – cette nouvelle approche plus qualitative, associée à l'approche quantitative précédemment utilisée – apparaîtront comme deux méthodes d'analyses complémentaires car elles apportent des informations différentes. Cette double approche combine des outils statistiques de type « écologie urbaine » et des enquêtes de terrain. De plus, le terrain d'enquête a été déterminé par le biais d'une typologie objective des quartiers bisontins. Celle-ci a ensuite permis de sélectionner – par le biais d'un tirage au sort – huit quartiers de Besançon qui peuvent soit se ressembler soit se différencier selon des critères socio-économiques et démographiques. Les enquêtes ont été contextualisées à partir d'éléments urbanistiques, principalement basés sur la diversité du bâti, et ne prétendent pas à l'exhaustivité puisqu'elles ne concernent qu'une très faible part des ménages bisontins.

En bénéficiant de cette double approche, quantitative et qualitative, l'idée tout au long de cette partie sera de voir – au-delà de l'analyse des différents comportements résidentiels – si les résultats de la typologie objective des quartiers bisontins sont conformes ou non à ceux du terrain d'étude malgré le manque d'exhaustivité. Plus précisément, notre objectif est de comprendre si les habitants enquêtés dans des quartiers similaires d'un point de vue socio-économique et démographique ont des pratiques, des opinions et des représentations proches ou non.

Chapitre 5

Les études préliminaires à l'enquête de terrain

Les questions des représentations, des opinions, etc. ne sont pas du ressort des recensements de la population. Il a donc fallu chercher, par le biais d'enquêtes de terrain, une information complémentaire chez l'habitant. L'insertion de données subjectives issues d'enquêtes auprès de la population constitue, d'après Bailly (1981), le complément indispensable aux données des recensements ; elles permettent notamment de mieux intégrer les mentalités et les goûts personnels même si on sait que pour un même objet, l'espace, les jugements et les évaluations diffèrent d'un individu à l'autre. Les réponses peuvent être subjectives mais les aspects subjectifs peuvent être étudiés avec objectivité. Dans une telle enquête, nous nous situons à une échelle encore plus fine que l'unité urbaine, la ville-centre ou même l'IRIS, à savoir le ménage compris dans le cadre de son habitation et de son lieu de vie.

C'est à travers les préférences des individus, leurs pratiques, leur position dans l'espace et dans la hiérarchie sociale que l'on peut mieux comprendre les différenciations socio-spatiales. Ainsi, Lacour (2005) explique qu'« *il est indispensable de porter attention aux caractéristiques des individus, des familles, des groupes, des activités, à leurs représentations, à leurs valeurs et tout particulièrement à l'image qu'ils se font de leurs quartiers, du voisinage et de leur capacité à vivre ensemble : les schémas de Schelling peuvent encore et encore servir de référence* ». Ici, l'enquête de terrain va justement permettre non seulement de mieux comprendre le lien entre l'individu et son lieu de résidence mais aussi de saisir les différentes manières d'habiter un lieu. On s'intéresse donc aux caractéristiques des individus, des ménages, des familles, du voisinage mais surtout à leurs représentations, à l'image qu'ils ont des quartiers, à leur tolérance face à leurs voisins et à leur opinion sur la mixité sociale...

1. Des comportements résidentiels individuels socialement marqués

1.1. La science du comportement

Au cours du 19^{ème} siècle, le comportement est devenu une notion centrale pour les sciences qui s'intéressent aux relations entre les êtres vivants. Certains géographes se sont

donc naturellement penchés sur l'analyse comportementale et en sont venus à considérer le comportement des individus sur un territoire comme un élément décisif dans les processus d'organisation spatiale. Cette préoccupation apparaît aussi comme une approche qui se concentre sur le comportement observable de façon à caractériser comment il est déterminé par les interactions entre l'individu et son milieu, sans faire appel à des mécanismes internes au cerveau ou à des processus mentaux difficilement observables (Tavris et Wade, 1999). Cette approche étudie les conséquences comportementales ainsi que les différents facteurs d'influence des comportements.

L'étude du comportement s'est développée d'abord en psychologie, en sociologie et en économie (dans les années 1940) et n'est parvenu que plus tard en géographie (dans les années 1960). Le géographe se doit de comprendre et d'expliquer les comportements des individus puisqu'ils sont souvent influencés par leur environnement spatial. L'individu se place, en effet, comme un décideur : il peut, en fonction de ses caractéristiques socio-économiques et démographiques mais aussi selon son instinct, sa réflexion et ses acquis, déclencher une action qui pourra avoir des conséquences sur l'organisation et la structuration de son environnement. Le comportement de l'individu est donc influencé par la relation qu'il entretient avec son espace.

Ici, les conditions du choix, ou plutôt du sentiment de choix, ne se présentent pas à l'identique pour tous les individus. En effet, ceux-ci apparaissent comme socialement multi-appartenants, socialement pluriels (Simmel, 1999) et leurs pratiques, leurs systèmes de valeurs, leurs sentiments de choix résultent de socialisation et de circonstances diversifiées. Par exemple, le sport pratiqué par un individu pourra dépendre de son origine géographique, la musique qu'il écoute sera liée à sa classe d'âge, son travail dépendra pour une part significative des origines socioprofessionnelles de ses parents, son vote politique dépendra du lieu où il habite... (Desrosières et Gollac, 1982). Ascher (2001) va jusqu'à expliquer que la différenciation semble « *peu à peu pulvériser une société dans laquelle des individus de plus en plus différents et autonomes ne partagent plus que momentanément des valeurs et des expériences sociales* ».

1.2. Modélisation quantitative de la ségrégation

Les décisions concernant le lieu de résidence, ou celles relatives au choix d'une profession ou d'une école ne sont pas prises à la légère par les ménages. Ces décisions qui peuvent être individuelles ou non sont aussi sous l'influence de références collectives. Dans ce sens, le modèle de Schelling (1969, 1971, 1980) décrit, à partir d'un automate cellulaire, comment les préférences individuelles peuvent conduire à la rapide création de regroupements homogènes de populations, c'est-à-dire à la formation d'une ségrégation dans les villes. Ce modèle simule une aire urbaine où se côtoient deux populations (par exemple, des Catholiques et des Protestants, des Francophones et des Anglophones, des Riches et des Pauvres, des Noirs et des Blancs ou tout autre clivage) qui, au départ, se répartissent de telle manière à présenter une mixité parfaite (même si on sait que ce schéma de mixité totale

n'existe qu'en théorie). Mais, Schelling montre que cet état de mixité parfaite est instable : s'il ne reste plus qu'un tiers de voisins semblables, les individus souhaitent déménager, sinon (c'est-à-dire si plus du tiers de leurs voisins est semblable) ils sont satisfaits et ne déménagent pas. Ceci aboutit au final à créer une forte ségrégation. Ce modèle expose donc l'écart entre les préférences individuelles et leurs conséquences collectives, mais il ne permet pas d'expliquer les causes de la ségrégation (Pumain, 2004). Aussi, par exemple, la contribution de Benenson et *al.* (2006) n'apportent pas réellement d'éléments concernant les causes de la ségrégation. Ils proposent une extension du modèle de Schelling grâce au développement d'outils de type SIG (Système d'Information Géographique) et à la disponibilité des données à l'échelle de l'individu. Ils ont réexaminé ce modèle et l'ont appliqué, à partir de données réelles, dans neuf villes israéliennes en prenant en compte la distribution du voisinage basée sur un calcul de distance entre bâtiments. Ceux-ci doivent être visibles par les résidents eux-mêmes, ils ne doivent pas être séparés par une route principale et ils sont compris dans un polygone de Voronoï. Dans le contexte géopolitique particulier d'Israël, ces chercheurs étudient plus précisément les revenus des ménages et montrent que, sur les neuf villes analysées, huit sont fortement hétérogènes : les ménages les plus aisés tolèrent donc la présence de ménages défavorisés. Une modélisation plus subtile du phénomène de ségrégation a été proposée également par Weidlich et Haag (1983 et 1991) qui s'inscrit dans la logique des modèles d'auto-organisation. Dans cette approche, on considère également l'interaction entre deux (ou plus) groupes sociaux, mais cette interaction ne génère pas aussi brutalement une ségrégation. La préférence des individus à résider dans un quartier d'une ville dépend de la présence du même groupe mais aussi de l'importance de l'autre au sein d'un quartier. La tendance à être « entre-soi » est toujours supposée positive et identique pour chaque groupe. En revanche, on étudie la variation de l'interaction entre les deux groupes sociaux. Si l'interaction est positive, donc tolérante, la mixité est la seule solution stationnaire stable du système. Cette solution reste encore stable s'il existe une tendance de rejet modérée entre les groupes. Si et seulement si un seuil critique d'intolérance est dépassé, la ségrégation se met en place. Toutefois, elle ne sera jamais absolue. Il subsistera toujours une certaine mixité à un niveau faible. Les auteurs ont aussi considéré une interaction non symétrique, c'est-à-dire lorsqu'un groupe souhaite habiter là où habite l'autre groupe (le cas inverse n'est pas valable). Là encore, si le refus est faible, la mixité reste une solution stable. De plus, si et seulement si un seuil critique est atteint, les membres du groupe qui rejette l'autre commenceront à préférer un autre quartier de la ville. Mais, dans ce cas, la ségrégation ne sera jamais complète, il y aura toujours une part résiduelle de ce groupe qui restera sur place. Toutefois, apparaît globalement une solution stationnaire cyclique où la fuite se poursuit d'un quartier à l'autre. Dans certaines conditions extrêmes, les mouvements migratoires entre les quartiers urbains deviennent très irréguliers et on peut observer l'émergence de chaos mathématiques (Reiner et *al.*, 1988).

Pour notre part, concernant les questions de voisinage, notre enquête permet d'observer la manière dont les individus perçoivent le degré de ressemblance ou de dissemblance avec leurs voisins sur un plan économique, socioprofessionnel, culturel et politique. La fréquence et la nature de leurs relations sont également prises en compte, ainsi

que leur opinion sur la mixité. Notre objectif n'est pas de modéliser mais de mieux cibler la complexité des interactions entre voisins.

1.3. La localisation résidentielle et ses logiques comportementales

Il est nécessaire d'appréhender les logiques comportementales à l'échelle de l'environnement résidentiel, c'est-à-dire non seulement le logement des individus mais aussi leur cadre de vie. Dans une étude¹³⁹ publiée en 1999, l'ANIL (Association Nationale pour l'Information sur le Logement) montre que les logiques de localisation des ménages peuvent se différencier selon quatre types de facteurs : 1) la configuration du territoire sur lequel ils se trouvent et plus particulièrement le degré et le type d'urbanisation ; 2) leur contrainte économique ; 3) leur position dans le cycle de vie ; et enfin 4) l'importance des processus d'apprentissage en matière de localisation.

Nous pouvons prendre quelques exemples afin d'illustrer les différentes logiques existantes. Tout d'abord, arrivé à un certain stade du cycle de vie, la volonté de devenir propriétaire peut être très forte. La propriété est souvent associée à un schéma résidentiel ascendant¹⁴⁰ (Duncan, 1981 ; ANIL, 1996). De même, les décisions prises après un événement imprévu tel qu'un héritage ou une rupture conjugale sont aussi à prendre en compte. Les désunions représentent, en effet, un facteur d'incertitude qui perturbe le parcours de plus en plus d'individus (Festy, 1990). Nous pouvons, ensuite, partir du principe que les choix entre une maison et un appartement ou entre un logement à louer et un logement à acheter font intervenir davantage de facteurs que celui entre deux logements de même type ou de même statut d'occupation. Aussi, certains habitants décident de rester dans leur logement malgré leur petite taille et la hausse des loyers dans le but de ne pas quitter l'environnement auquel ils sont habitués. C'est souvent le cas de certains cadres supérieurs qui acceptent d'être mal logés à partir du moment que le logement se situe dans un quartier central (privilégiant ainsi les aménités liées à cette centralité telles que la culture, les établissements scolaires...) et socialement valorisé (Chauviré et *al.*, 2007). Les souvenirs d'enfance, les séjours chez les grands-parents ou la résidence secondaire familiale, etc. jouent également un poids non négligeable en matière de prises de décisions (Ortar, 2005). En ce qui concerne les ménages recherchant un logement social, ceux-ci sont tributaires des offres des organismes d'HLM et n'ont qu'une faible marge de manœuvre en terme de localisation. C'est pourquoi il est enfin important de considérer les individus qui ne déménagent pas. Tous ces exemples montrent combien il n'est pas simple de migrer. De nombreux chercheurs ont fait couler beaucoup d'encre sur ces problématiques et se sont focalisés sur des logiques résidentielles bien particulières.

Le logement dans son cadre environnemental est véritablement une affaire de famille (Bonvalet et Gotman, 1993) et Rossi (1955), dans son livre « *Why families move* », s'est particulièrement penché sur le cycle de vie et les relations entre l'âge des personnes de

¹³⁹ Étude intitulée : « Où les Français veulent-ils habiter ? ».

¹⁴⁰ Le souci de transmission intergénérationnelle et de possession d'un patrimoine immobilier se fait ressentir (ANIL, 1996).

référence des ménages, la taille des familles et la mobilité. Il explique que : 1) plus la personne de référence du ménage est jeune, plus sa propension à la mobilité est forte ; 2) plus la famille est nombreuse, plus les possibilités de mobilité sont fortes ; et enfin 3) l'âge a une plus grande influence sur la mobilité que la taille des familles.

De même, Aragonès et *al.* (2002) montrent que les différentes étapes du cycle de vie peuvent être synonymes de changement. L'individu peut changer de lieu de résidence et de type de logement en fonction, par exemple, d'un départ du domicile parental, d'un changement de travail, de la poursuite de ses études, de la cohabitation en couple ou autres, de l'arrivée d'un enfant, d'un divorce, du départ des enfants, d'une ascension professionnelle, d'une perte d'emploi, d'un vieillissement du ménage... Plusieurs autres facteurs influencent également le déménagement tels que le revenu (Mulder et Hooimeijer, 1999), le marché foncier (Clark et Mulder, 2000) ainsi que la localisation résidentielle (Foote et *al.*, 1960 ; Johnston, 1969). Nous notons aussi l'influence du niveau d'études (Gobillon et Wolff, 2011), des CSP (Courgeau et Pumain, 1993) et l'activité professionnelle (ou non activité) (Baccaïni, 1999 ; Gobillon, 2001 ; Debrand et Taffin, 2006).

Clark et Onaka (2011) ont, quant à eux, réalisé une typologie des différentes raisons au déménagement et ont distingué des mobilités forcées (dues par exemple à une destruction d'immeubles, une expropriation provoquée par des travaux de rénovation urbaine...) et des mobilités voulues (dues par exemple à un changement de situation familiale ou du lieu de travail, un besoin d'une autre structure de logement, une insatisfaction du voisinage, un problème d'accessibilité...). D'autres auteurs ont aussi révélé que le déménagement n'est pas toujours lié à une intention de déménager (Rossi, 1955 ; Moore, 1986 ; Lu, 1998 ; Kan, 1999 ; Groot et *al.*, 2011).

Bell (1956) montre, pour sa part, que le « familisme » (c'est-à-dire le fait de tout mettre en œuvre pour assurer le bon développement de la vie de famille, une famille centrée sur l'enfant) joue également un rôle majeur dans les mobilités résidentielles et notamment dans l'installation des familles avec enfant(s) en banlieue plutôt qu'au centre-ville. La banlieue constitue un lieu privilégié pour élever des enfants : espaces verts, moins de pollution et de trafic, maisons individuelles spacieuses... Plusieurs auteurs insistent d'ailleurs sur l'idée que les gens préfèrent vivre à l'extérieur de la ville-centre mais pas trop éloigné tout de même (Hinshaw et Allot, 1972 ; Fuguitt et Zuiches, 1975 ; Carpenter, 1977 ; Chapman et Ritzdorf, 1986 ; Lindberg et *al.*, 1992). Le but des « familistes » est de rechercher une localisation qui optimise d'abord le bien-être familial. En effet, depuis les possibilités d'accès à la propriété (notamment avec l'apparition des premiers prêts à partir de 1953), émerge une nouvelle manière d'habiter : être propriétaire d'une maison individuelle en périurbain (Bonvalet, 2005). Ce phénomène qui s'est renforcé après la Seconde Guerre mondiale semble proposer, sur l'échelle résidentielle, une nouvelle image de réussite, une image répandue par l'histoire sociale, politique et culturelle de la France voire même de l'Europe. En outre, Duncan (1981) fait référence, en ce qui concerne la propriété, à une importance symbolique ainsi qu'à une indépendance économique. Mais l'accès à la propriété suppose « *des familles stables et solvables susceptibles d'obtenir un crédit* » (Bonvalet, 2005). Ainsi, cette accessibilité s'avère de plus en plus réduite puisqu'elle s'appuie sur un modèle familial stable alors que la diversité des modèles familiaux n'est plus à prouver. Face aux transformations de la famille qui constituent l'un des faits marquants de l'évolution de notre société actuelle, le

marché du logement ne doit pas négliger ces nouveaux besoins. En effet, avec le déclin du mariage, la hausse des unions consensuelles et la progression des divorces, de nouvelles familles apparaissent telles que les familles monoparentales et les familles recomposées.

Concernant le rythme des déménagements, Festy (1990) explique que les locataires du secteur HLM sont davantage sédentaires que les locataires du secteur privé. Rossi (1955) montre que les plus sédentaires sont les propriétaires qui, une fois installés, déménagent moins que les locataires : « *renters would be movers and home owners would be stayers* ». C'est également ce que confirment Lansing et Mueller (1964), Speare (1970), Böheim et Taylor, (1999), Dekker et al. (2007) ainsi que Groot et al. (2011).

Tous ces auteurs montrent, finalement, que les raisons du déménagement sont des phénomènes plutôt bien étudiés alors que les raisons qui poussent à l'inertie ou à l'ancrage sont moins connues et suggèrent des représentations plus psychologiques, d'où la nécessité d'aller chercher l'information directement chez l'habitant.

2. Mise en place de l'enquête de terrain

2.1. Les comportements résidentiels au travers des représentations

Rappelons que nous avons analysé, au préalable, les comportements résidentiels à partir des dynamiques socio-spatiales saisies d'après les indicateurs des RGP. Avec ces bases de données quantitatives, nous avons pu établir un ensemble de relations entre des variables décrivant la situation résidentielle (localisation, statut d'occupation, taille des logements...) et la situation des ménages (situation familiale, CSP, âge...). La détermination du terrain d'enquête découle également de cette approche quantitative, toujours dans une optique de mieux comprendre les différenciations sociales de l'espace. Cependant, ici, nous cherchons à dégager les différentes manières d'habiter via les représentations et les pratiques de la population. Ainsi, à un espace géographique, nous superposons non seulement un espace social mais aussi un espace cognitif, trois espaces en constante interaction et soumis à des contraintes économiques. L'espace cognitif renferme un ensemble de comportements qui résultent de la propre expérience des individus, de leur vécu, parcours... Aussi, nous partons du principe que les représentations cognitives et les sentiments des individus déterminent leurs comportements qu'ils soient individuels ou collectifs. Nous tenterons de voir, via ce travail exploratoire, si les comportements reflètent les caractéristiques des groupes socio-spatiaux auxquels appartiennent les individus.

Les représentations individuelles peuvent, en effet, être orientées par des références partagées au sein d'un même groupe social. Ces différents groupes sociaux, dans leurs dimensions temporelles et spatiales, sont souvent, lorsqu'ils entrent en relations les uns avec les autres, sources de conflits intra et intergroupes (Azzi et Klein, 1998). C'est justement ces éléments là que nous aimerions mettre en évidence à travers nos enquêtes de terrain : les représentations individuelles sont-elles effectivement influencées par l'appartenance à un groupe social, défini ici par l'appartenance à un type de quartier. Pour caractériser les quartiers, l'ensemble de ceux-ci fait l'objet d'une typologie objective basée sur les indicateurs des RGP qui renvoie à des profils socioéconomiques et démographiques spécifiques. En définitive, les enquêtes de terrain permettront de confirmer ou infirmer notre hypothèse de

départ à savoir si l'uniformisation des comportements se manifeste au sein d'un seul et même groupe social.

2.2. Des techniques d'enquêtes complémentaires

Les multiples réflexions précitées ont permis d'élaborer progressivement un travail d'enquêtes de terrain approfondi qui correspond au moyen le plus riche d'obtenir des informations de qualité sur les comportements des individus. Les techniques d'enquêtes sollicitées, ici, sont l'observation et le questionnaire.

2.2.1. L'observation : une première étape indispensable

Le travail d'observation est primordial. Dans le cadre d'un raisonnement inductif, l'observation est la première phase de la démarche scientifique et c'est à partir des faits qu'elle établit et l'interprétation de ceux-ci que se constituera la théorie. Ce travail doit être cadré et dirigé. L'observation classique se contente de noter ce qui se voit en collectant des informations mais en géographie, elle a un statut privilégié du fait de la position empirique des géographes et de leur attachement traditionnel au monde matériel et donc à ce qui est perceptible par l'œil. Selon la conception qu'il se fait de l'objet de sa discipline, le géographe observe un terrain, un paysage, une région, un milieu... Observer permet de connaître les facteurs qui influencent ou déterminent l'activité des opérateurs dans une situation donnée. Mais, l'observation n'est pas une fin en soi, elle ne fournit pas une explication du phénomène observé : ici, le paysage des quartiers-IRIS d'étude.

Dans notre recherche, l'observation est essentielle et ne s'apparente pas à une simple contemplation. En effet, il faut questionner le réel (Bachelard, 1998). Cette phase d'observation a consisté en des visites répétées du quartier-IRIS sélectionné dans le but de mieux comprendre son fonctionnement. En effet, il faut rester longtemps dans un quartier (Lapeyronnie, 2008) pour connaître les rues, les commerces... C'est pourquoi, lorsqu'on a décidé de faire une enquête, nous avons d'abord fait du terrain et récupéré quelques adresses intéressantes... Il a fallu marcher, poser son regard, lire les paysages, comparer, se souvenir, discuter avec la population locale. Le simple fait de se déplacer et de fréquenter le lieu nous a permis peu à peu de mieux saisir les caractéristiques et le fonctionnement du quartier. Munie d'un GPS qui nous permettait de rester dans les limites des IRIS, nos déambulations nous ont conduits vers des informateurs de qualité (tels qu'un gardien, un facteur, un concierge, un médiateur de nuit...) qui nous ont aidés à déterminer le type d'ambiance des quartiers étudiés. Nous avons également pris des notes et des photos, essentiellement du bâti, pour en mesurer sa diversité. Cinq critères nous ont paru déterminants pour cerner la diversité du bâti :

- Le type de logement : maisons ou appartements ;
- La taille de l'immeuble : grands, moyens ou petits collectifs ;
- Le standing : logements chics, dégradés ;
- Le secteur privé ou social : résidences privés, HLM, grands ensembles ;
- L'époque de construction : logements neufs, anciens, très anciens...

Choix	Explications
Terrain d'étude	Huit quartiers bisontins : <ul style="list-style-type: none"> - Tirage au sort suite à une classification issue d'une analyse factorielle ; - Prise en compte de l'ensemble de l'espace bâti du quartier d'enquête.
Objets d'étude	Paysage urbain des quartiers de Besançon : <ul style="list-style-type: none"> - Visites répétées des quartiers d'enquête ; - Découvrir les rues, le bâti, les commerces, les activités, les populations, l'ambiance ; - Observer, comparer les paysages ; - Discuter avec la population locale ; - Récupérer au préalable des adresses intéressantes.
Temporalité	Après avoir réalisé plusieurs tests, la meilleure période de réalisation des enquêtes : <ul style="list-style-type: none"> - Le printemps (les gens sortent plus) ; - Plutôt le WE (les gens sont plus disponibles).
Matériel	Des outils ont été nécessaires : <ul style="list-style-type: none"> - GPS ; - Cartes de localisation ; - Déplacement en voiture ou à pied ; - Prise de notes, de photos...
Informateurs	Sur le profil des habitants et l'ambiance des quartiers données par : <ul style="list-style-type: none"> - Facteur ; - Gardien ; - Médiateur de nuit...
Échantillon	Stratification selon la diversité du bâti : <ul style="list-style-type: none"> - Type de logements ; - Taille des immeubles ; - Standing (dégradé, entretenu...) ; - Secteur privé ou social ; - Époque de construction.

Tableau 23 : Choix et méthode d'enquête

Au final, la stratification retenue dans la méthode d'échantillonnage de l'enquête se base sur les critères de différenciation du bâti : le type de logement, la taille des immeubles, le standing, le type de secteur (social ou privé) et l'époque de construction tout en veillant à avoir un recouvrement homogène de l'espace et à ne pas concentrer toutes les enquêtes dans un même secteur du quartier. Un tirage aléatoire du bâti à partir de la base de données – BD-adresse¹⁴¹ – que nous avons projeté au départ, ne nous aurait pas permis d'obtenir un échantillon aussi riche.

¹⁴¹ BD-adresse fournit l'ensemble des adresses ponctuelles sur tout le territoire national, complété par un réseau routier 2D et ses attributs d'adressage.

2.2.2. *Le questionnaire ou l'entretien directif*

Le questionnaire (annexe 19) apparaît comme un entretien directif entre un enquêteur et un enquêté. Il a été administré directement au domicile de certains ménages bisontins. Il est construit autour d'une multitude de variables stratégiques qui sont apparues significatives dans les comportements résidentiels de la population. Le questionnaire se décompose en plusieurs volets : le quartier de résidence, les autres quartiers bisontins, le logement et le ménage. Il apporte donc des renseignements sur divers aspects : dans l'ordre, nous distinguons des questions sur le sentiment de choix et la satisfaction résidentiels, le voisinage, les activités associatives ou festives, les pratiques et les consommations spatiales, les opinions et les fréquentations de l'ensemble des quartiers bisontins, l'envie et la propension à déménager, les parcours résidentiels, la structure du logement (taille, type, standing...), les caractéristiques du ménage (âge, nationalité, catégorie socioprofessionnelle, niveau d'étude...) et enfin sur l'évaluation du bien-être résidentiel, la tolérance face au voisinage et le sentiment relatif à la mixité sociale. Ces dernières questions de nature plus sociologiques, psychologiques et politiques apparaissent volontairement à la fin du questionnaire après qu'une confiance et une aisance se soient installées au cours du dialogue. En effet, l'entretien directif peut paraître intrusif car il touche à l'histoire personnelle des enquêtés (leur vécu, leurs anecdotes...), une confiance mutuelle doit donc avoir été établie.

Le questionnaire est composé de près de 80 questions qu'il a fallu traiter et pondérer selon divers objectifs. Nous distinguons des questions fermées, ouvertes ou à éventail mais aussi des questions de fait et des questions d'action. Les questions de fait renseignent sur les caractéristiques composant le ménage, le logement ou le quartier et les questions d'action éclairent les comportements des enquêtés. Les questions nécessitent donc soit des réponses uniques, soit des réponses à choix multiples, soit des réponses ouvertes. Dans le cas des questions fermées ou à éventail, la réponse réside dans une gamme de nuance et la quantification est plus facile car la personne doit cocher une case et faire un choix très strict. Dans le cas des questions ouvertes, la réponse est libre et donne lieu à diverses interprétations. L'avantage des premières demeure dans la rapidité de la réponse et dans la facilité à coder ses données mais l'inconvénient est qu'il oriente le choix de l'enquêté. Apparaît toujours la case « Autre » pour ouvrir le champ de réponses.

En ce qui concerne les questions d'évaluation, nous avons classé les réponses sur une échelle numérique ordinale. Mesurer les attributs de la satisfaction résidentielle (opinion, bien-être...) suppose une évaluation réfléchie et testée au préalable. Il existe bien des méthodes mais il s'agit de proposer l'échelle la mieux adaptée. Les réponses en termes booléens (par exemple, « oui » ou « non ») ne suggèrent que des avis tranchés et ne peuvent pas cibler les différentes gammes intervallaires concernant la satisfaction. Une des méthodes les plus connues – celle de l'échelle sémantique différentielle – est ainsi destinée à se positionner sur deux significations qui s'opposent. Nous distinguons la méthode d'Osgood¹⁴² qui laisse le jugement du répondant par un chiffre situé sur une échelle allant de 1 à 7 et la

¹⁴² Chercheur travaillant sur le concept de bien-être (Bailly, 1981).

méthode d'Atkinson et de Murray¹⁴³ sur une échelle allant de 1 à 11. Dans notre étude, nous nous sommes démarqués de ces deux échelles en optant pour une échelle de Likert¹⁴⁴ allant de 0 à 9. Cette démarcation repose sur le fait que nous voulions éviter de faire apparaître un chiffre central qui remporte généralement un fort pourcentage. Ainsi, les personnes enquêtées peuvent exprimer leur degré d'accord ou de désaccord vis-à-vis de l'énoncé.

Méthodes	Échelles numériques	Rôles
Osgood		Ces deux types d'échelle correspondent à des différentiateurs sémantiques qui opposent deux adjectifs.
Atkinson et Murray		
Méthode retenue Likert		Cette échelle présente un degré d'accord ou de désaccord vis-à-vis d'une proposition.
Dans tous les cas, une échelle paire oblige l'individu à tendre vers un côté de la balance.		

Source : Bailly, 1981 et enquête personnelle, 2009

Tableau 24 : Deux méthodes d'échelles de mesure

Par exemple, les personnes évaluant leur bien-être ou leur satisfaction résidentielle près de 0 se rapprochent d'un mal-être notable et à l'inverse, celles choisissant une note proche de 9, estiment que tous les éléments sont réunis pour un bien-être ou une satisfaction résidentielle optimale. Parfois, il est arrivé que certains enquêtés hésitent sur le chiffre à cocher et hésitent entre deux valeurs. Dans ce cas, nous leur demandions si leur estimation était plus proche de la première ou de la seconde valeur et finalement, ils ne cochaient qu'un seul chiffre.

Aussi, ce questionnaire a inévitablement subi plusieurs tests afin d'être amélioré et de corriger les éventuels contre-sens. Avant même de le rédiger, il a fallu procéder à des recherches préliminaires. La rédaction du questionnaire s'est fortement inspirée de certaines études réalisées par des acteurs politiques ainsi que de discussions non seulement avec la population locale mais aussi avec des chercheurs de diverses disciplines. Cette enquête a, en effet, été validée par des géographes, des économistes, des linguistes et des psychologues. Les questions et les réponses suggérées et de ce fait, la qualité du questionnaire sont le fruit de ces discussions et recherches.

¹⁴³ Ces chercheurs ont principalement travaillé sur le bien-être des Canadiens.

¹⁴⁴ Ce psychologue américain a donné son nom aux échelles présentes dans les questionnaires psychométriques.

2.3. Le mode de passation de l'enquête

Il n'existe pas de méthodes préétablies qui prennent en considération les interactions entre les manières de vivre ainsi que de percevoir son quartier (mais aussi les autres quartiers) et les phénomènes de différenciations socio-spatiales détectés à l'aide des grandes bases de données géo-localisées de l'INSEE. L'enquête réalisée auprès de certains ménages bisontins cherche à recomposer l'univers privé des enquêtés c'est-à-dire notamment leur mode de vie et leur ressenti. L'idée est d'approfondir la relation entre l'environnement résidentiel (le logement et l'espace) et l'habitant (le résident) en collectant divers types de données : des faits (données objectives), des opinions (données subjectives), des attitudes, des préférences (stabilité ou non des comportements, évolution des tendances...).

Cet outil d'investigation ou cette recherche d'informations que représente l'enquête requiert tact et prudence. En effet, toutes sortes de mesures sont à prendre en compte avant la prise de contact. Il faut choisir le moment, savoir se présenter dans un langage simple ainsi que les différents partenaires (les mairies, l'université, le programme ÉCDESUP), exposer concrètement le but de sa visite¹⁴⁵, marquer de la confiance et de l'intérêt envers l'enquêté et son quartier. Il fallait aussi être face à l'enquêté et savoir cacher les préjugés qui peuvent se dégager des deux côtés et ainsi savoir minimiser les distances sociale et culturelle qui étaient parfois extrêmement élevées. Pour ce faire, cinq enquêteurs (quatre filles et un garçon)¹⁴⁶ ont été formés afin de se préparer au mieux à cet exercice. Une des difficultés méthodologiques, que les enquêteurs devaient surmonter, était la méfiance des habitants à l'égard de l'enquête. En effet, certains habitants pouvaient se montrer inquiets et ainsi refuser de répondre aux questions. C'est pourquoi, dans le but d'éviter ce type de jugement, les enquêteurs étaient munis d'une lettre décrivant les objectifs de l'enquête ainsi que la responsabilité scientifique de cette investigation.

Menées en plusieurs phases, les enquêtes de terrain réalisées en porte-à-porte à Besançon se sont déroulées durant le printemps 2009. Elles ont été testées durant l'année 2008 et ont permis de comprendre les meilleures périodes de passation. Par exemple, en ce qui concerne la saison, l'hiver et l'automne (avec le mauvais temps et la courte durée de la journée) ainsi que l'été (avec les départs en vacances et la période des cambriolages) étaient des mauvaises saisons quant à la réalisation de ces enquêtes. Le printemps semblait correspondre à la meilleure saison. En effet, la météo jouait un rôle non négligeable dans l'acceptation des ménages à se soumettre à l'enquête. Cette période d'essai a été extrêmement importante car elle a permis non seulement de choisir la meilleure saison et les périodes les plus propices dans les jours de la semaine mais aussi d'améliorer le discours de présentation des enquêteurs.

Aussi, les situations de rencontre entre les investigateurs et les sujets qu'ils étudient s'apparentent à des événements quasi-expérimentaux qui peuvent faciliter l'interprétation des

¹⁴⁵ Il fallait, en effet dès le début, préciser qu'il s'agissait d'une étude à but non lucratif.

¹⁴⁶ Cette étude est associée au projet de recherche ANR ; ÉCDESUP. Les enquêteurs ont donc été financés par ce programme et l'auteur de cette thèse a réalisé, elle-même, 140 enquêtes sur 320 afin de mémoriser un maximum d'informations propices à l'interprétation.

données (Althabe, 1990). Ainsi, le mode d'administration retenu – en face-à-face – a permis de repréciser certaines questions nécessitant des explications supplémentaires et d'obtenir des informations additionnelles issues du discours de l'enquêté. En effet, ce type d'administration laissait aux enquêtés une assez grande latitude pour raconter leur propre histoire. Généralement, l'enquête durait entre vingt minutes et une demi-heure. Cependant, quelques enquêtés se démarquaient et il est arrivé que certains, très intéressés par le sujet, restent à discuter au-delà d'une heure.

De même, le lieu de rencontre, dans lequel l'investigation s'est positionnée, permet aussi d'instaurer une confiance. Il s'agit de la résidence de l'enquêté, parfois à l'intérieur du domicile, sur le palier, dans le jardin... Ce choix résulte du souci de placer l'enquêté dans un environnement qui donne sa pertinence à la production des connaissances. Le fait de privilégier le domicile de l'enquêté pour le déroulement de l'enquête cherche donc à saisir toute la richesse qui découle de cette situation. On peut, en effet, percevoir plus vite chez l'enquêté sa position sociale, sa façon de vivre mais aussi son capital culturel, social et économique. Le logement, l'environnement résidentiel et le voisinage sont assurément des référents identitaires forts et des contextes pratiques pertinents. Ainsi, même si cette méthode est la plus difficile à mettre en œuvre car elle engendre très souvent un effort non négligeable lié à la longue durée de réalisation, au déplacement, à l'accumulation des non-réponses et au découragement qui en découle, elle a tout de même été retenue. De plus, l'enquêteur trouvait l'occasion d'ajouter des éléments qui n'ont pas été directement sollicités par l'enquête mais qui sont susceptibles d'apporter une réélaboration d'objets du discours. L'inconvénient est que ce type d'enquête s'avère être un travail de longue haleine.

Enfin, ces entretiens individuels s'adressent à la personne de référence du ménage ou plus précisément les personnes prenant les décisions en termes de localisation résidentielle. Sur l'appréciation des conditions de logement, chaque membre du ménage, quel qu'il soit, peut avoir une opinion différente. Or, dans une enquête auprès des ménages telle que celle pratiquée ici, une seule personne peut répondre même si certaines questions concernent le conjoint. Il s'agit donc d'une personne que l'on peut considérer comme « chef » de ménage ; c'est-à-dire un des membres du couple, un monoparent, un locataire investit ou étant plus ancien que ses colocataires... Il va s'en dire que les enfants jouent un rôle mais on suppose que les parents prennent leur décision compte tenu des envies de leurs enfants. En pratique, si deux personnes étaient susceptibles de pouvoir répondre au questionnaire, on choisissait celui que l'enquêteur avait rencontré en premier (celui qui ouvrait la porte par exemple).

2.4. Le terrain d'étude de Besançon

La délimitation du terrain d'étude est le préambule obligé de toute enquête rigoureuse. Le choix des quartiers-IRIS retenus pour l'enquête est issu d'une analyse statistique : une analyse en composantes principales suivie d'une classification ascendante hiérarchique basée sur la méthode de Ward qui a permis de dégager une typologie des quartiers bisontins.

2.4.1. Classification des quartiers¹⁴⁷ de Besançon

Nous avons déterminé les quartiers d'enquête suite à une première analyse factorielle évoquée dans le chapitre 4 (Najib et Griffond-Boitier, 2010). Les nombreuses données multi-thématiques retenues (socio-économiques, démographiques et liées au logement) ont permis en effet de caractériser de manière objective les quartiers bisontins. Ces différents critères, rappelons-le, sont issus de grandes bases de données géo-localisées de l'INSEE et datent des recensements de 1990 et 1999, les seuls disponibles au moment de notre investigation. En effet, le travail d'enquêtes de terrain a débuté (mars 2009) avant que les données du RGP de 2006 ne soient disponibles (janvier 2010).

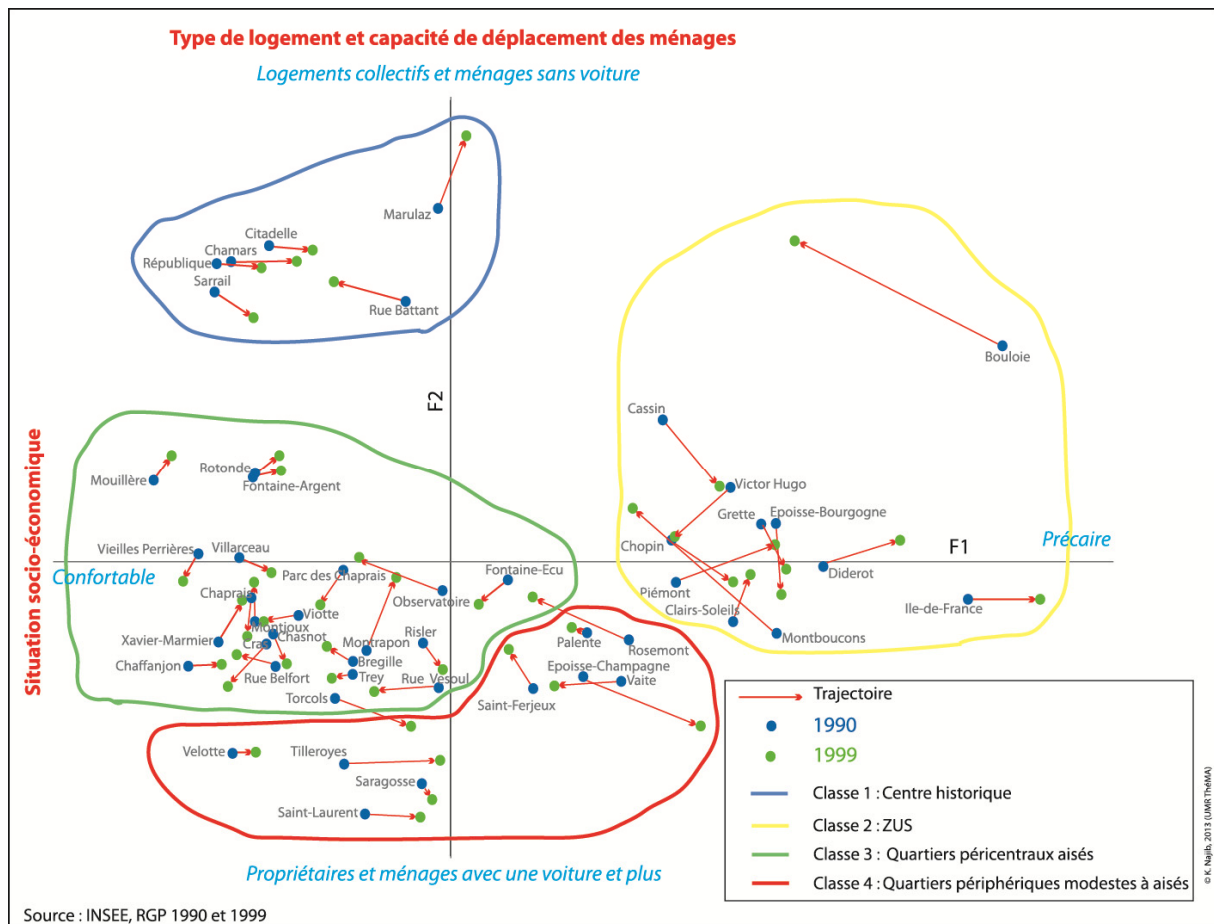


Figure 65 : Plan factoriel (1-2) de la classification des quartiers bisontins

Suite à l'identification des variables structurantes, nous mettons en œuvre une méthode de classification ascendante hiérarchique afin de catégoriser les IRIS de Besançon. La procédure automatique de la CAH¹⁴⁸ permet, en effet, d'identifier des groupes (ou classes)

¹⁴⁷ Rappelons que le terme de quartier (ou quartier-IRIS) est ici employé pour désigner un IRIS.

¹⁴⁸ Alors que les analyses factorielles permettent de définir des structures, les algorithmes de la classification effectuent une partition de l'ensemble des individus statistiques. Rappelons que le principe de la CAH consiste à construire une suite de partitions en classes emboîtées les unes dans les autres jusqu'à aboutir à la formation d'une classe unique. Autrement dit, il s'agit de rassembler les observations selon des critères de ressemblance entre les individus, définis au préalable. À chaque classe correspond un type qualifié par les indicateurs qu'il intègre.

de quartiers qui sont relativement homogènes (faible inertie intra-classe) et qui se différencient significativement les uns des autres (forte inertie interclasses).

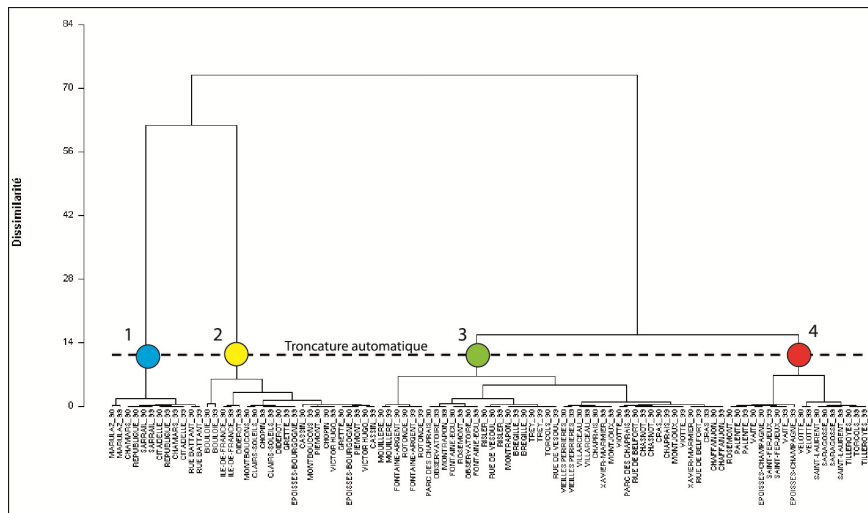


Figure 66 : Dendrogramme de la classification

Le dendrogramme ainsi obtenu, illustré ci-dessus et sur la carte 12, met en évidence l'existence de quatre grands groupes majeurs, bien différenciés les uns des autres. En d'autres termes, les IRIS bisontins présentent une typologie en quatre classes, dont les particularités spécifiques sont décrites ci-après. Ces quatre classes sont identifiées sur le plan factoriel (figure 65). Comme attendu, les proximités et les dissimilarités entre les différents types de quartiers sont bien observées sur le plan factoriel. Aussi, nous constatons que les classes distinguées restent très stables entre 1990 et 1999. Seuls deux quartiers ont changé de classes : i) l'IRIS de Torcols est passé de la classe 3 à la classe 4 : il s'agit d'un mouvement descendant sur un plan socio-économique ; et ii) à l'inverse, l'IRIS de Rosemont est passé de la classe 4 à la classe 3 : il s'agit d'un mouvement ascendant. Toutefois, ces deux évolutions sont minimes puisque les trajectoires observées, relativement faibles¹⁴⁹, concernent des classes dont la structure socio-économique est voisine. En effet, les classes 3 et 4 sont très proches dans le plan factoriel. Par ailleurs, des subdivisions de classes (annexe 20) peuvent se deviner depuis le plan factoriel ci-avant mais surtout depuis l'observation des nœuds de l'arbre hiérarchique ci-dessus. À un niveau plus fin, on note des sous-classes qui permettent d'améliorer notre interprétation.

Les quatre classes, mises en évidence par la CAH, présentent chacune des particularités bien spécifiques (figure 67). Les critères de différenciation portent sur l'habitant et l'habitat ainsi que sur la localisation géographique des quartiers au sein de la ville.

- La classe 1 (en bleu), regroupant six quartiers, dépeint le premier type de quartiers bisontins. Il s'agit des quartiers du centre historique qui sont caractérisés par une forte part de CPIS mais aussi des salariés en CDD (des Contrats à Durée Déterminée

¹⁴⁹ La majorité des trajectoires observées est relativement faible à l'exception des IRIS de Bouloie et Montboucons (situés dans la classe 2). Ces IRIS, qui présentent en effet des transformations socio-spatiales plutôt significatives durant la période 1990-1999, font partie de secteurs fortement remaniés (Najib et Griffond-Boitier, 2010).

correspondant probablement à des emplois destinés aux jeunes), avec un bâti surtout collectif et des locataires du secteur privé. De plus, une forte part des habitants de ces quartiers du centre-ville ne possède pas de véhicule particulier.

- La classe 2 (en jaune), comportant onze quartiers, dépeint des quartiers plutôt en difficulté. En effet, la majeure partie des IRIS appartenant à la classe 2 fait partie d'une ZUS, mais nous qualifions malgré tout cette classe de ZUS. Seuls les IRIS du campus universitaire de Montboucons et de Bouloie ne sont pas classés ZUS. Cette classe regroupe des quartiers qui présentent un taux de chômage élevé (plus de 30% en moyenne, sur une moyenne de 14.5% pour l'ensemble des quartiers), une forte part de grands ménages, d'étrangers, de personnes n'ayant aucun diplôme, d'ouvriers, d'emplois précaires (stagiaires, intérimaires...) et de familles monoparentales. Ces quartiers sont aussi caractérisés par un habitat social, qui se présente parfois sous la forme de grands ensembles. De plus, les quartiers de cette classe présentent un fort taux de ménages ne possédant aucun véhicule particulier.
- La classe 3 (en vert), qui compte le plus grand nombre de quartiers (soit 22 IRIS) décrit essentiellement des quartiers péri-centraux et plutôt aisés. Cette classe est principalement caractérisée par une forte proportion de retraités.
- La classe 4 (en rouge), comptant neuf quartiers, rassemble des quartiers pavillonnaires modestes à aisés. Ces quartiers, qui sont situés en périphérie de la ville et qui jouissent d'une assez bonne mobilité (forte présence de ménages équipés au minimum d'une voiture), présentent une forte part de maisons individuelles et de propriétaires. Il est à noter la présence de deux IRIS classés ZUS dans cette classe de quartiers modestes à aisés : Palente et Époisse-Champagne¹⁵⁰.

¹⁵⁰À un niveau plus fin, le dendrogramme montre que la classe 4 (en rouge) peut être subdivisée en deux sous-classes. Ainsi, les quartiers plutôt modestes (Palente, Rosemont, Époisses-Champagnes, Vaite et Saint-Ferjeux) se distinguent nettement des quartiers plutôt aisés (Velotte, Tilleroyes, Saragosse et Saint-Laurent) (Annexe 20).

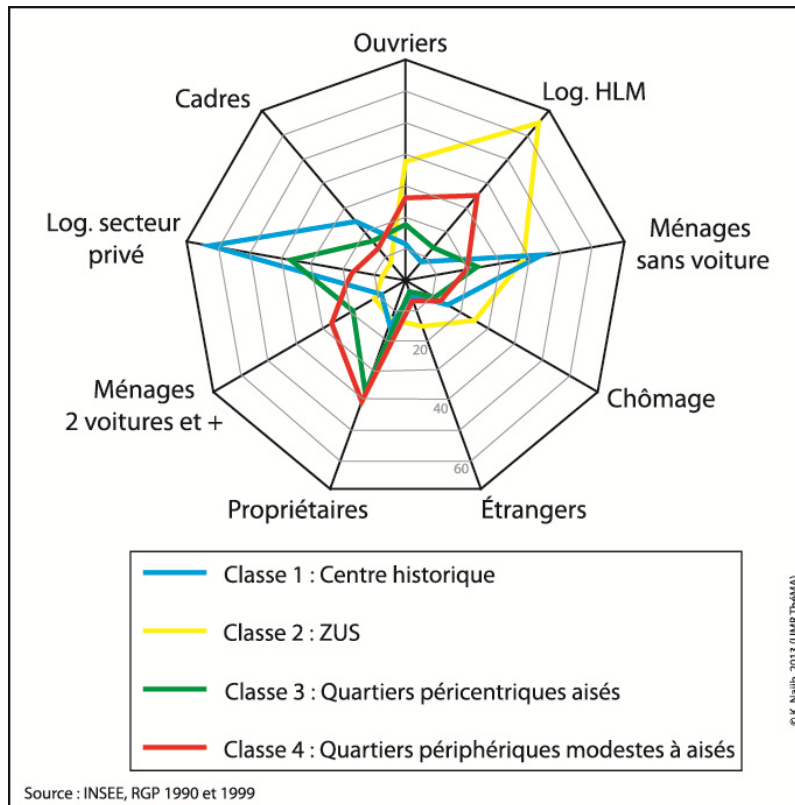
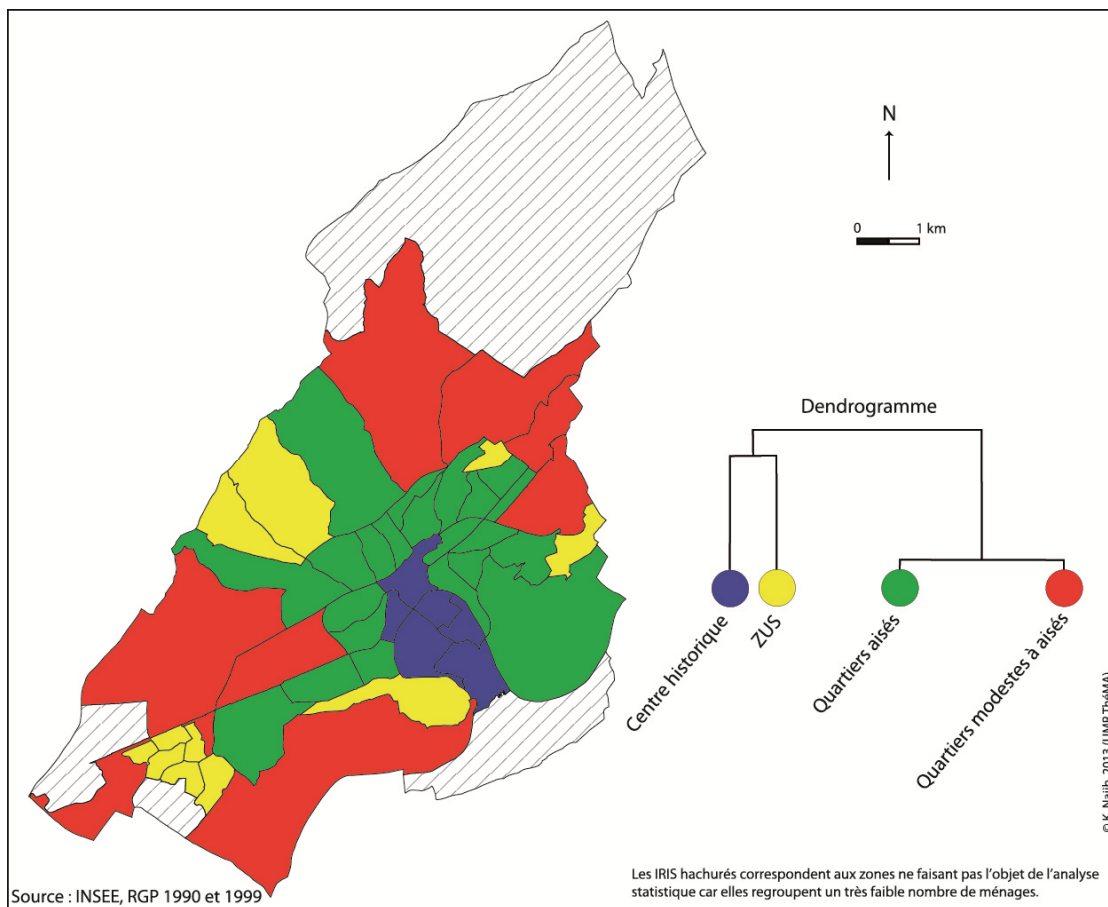


Figure 67 : Caractéristiques comparées des quatre classes

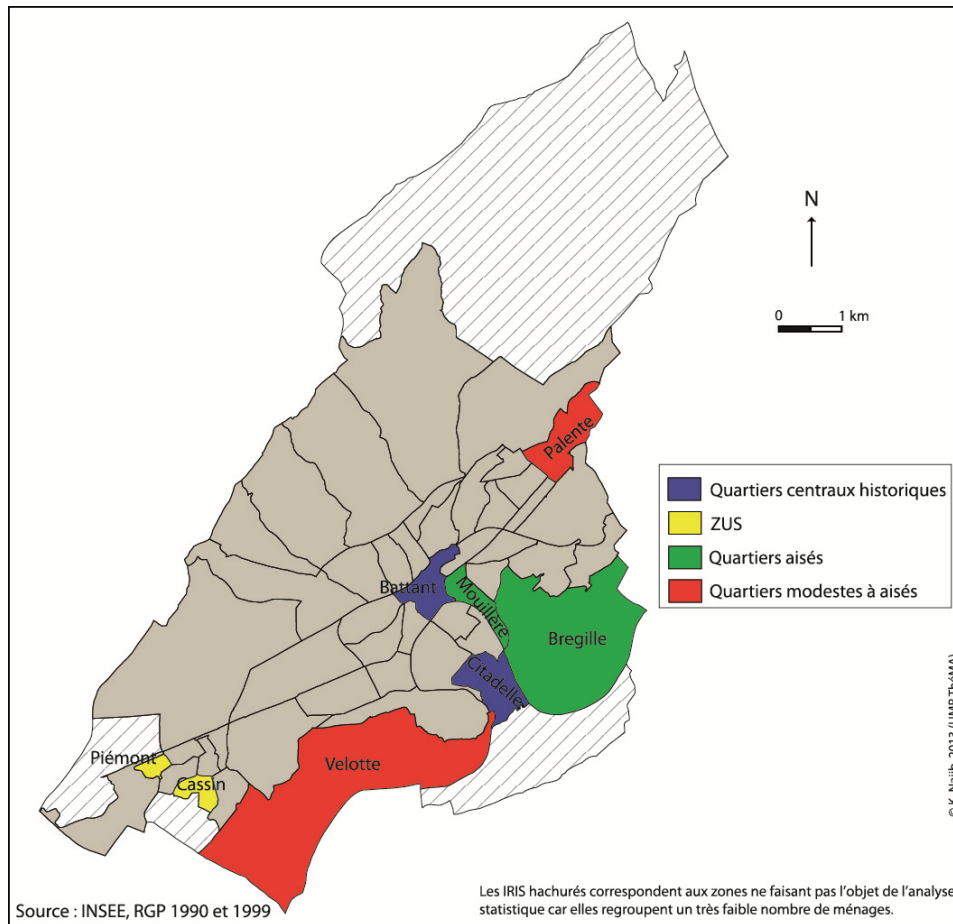


Carte 12 : Catégorisation des quartiers de Besançon

La typologie ainsi obtenue, s'appuyant sur des indicateurs objectifs, montre des ensembles plus ou moins marqués sur le plan des disparités socio-spatiales. Les classes 1 et 2 sont fortement différenciées alors que les classes 3 et 4 s'avèrent relativement proche sur le plan socio-économique. Les résultats obtenus, illustrés sur la carte 12, montrent également une structure fortement spatialisée, qui obéit à un modèle urbain de type centre-périphérie avec un centre historique (classe 1 en bleu) et deux ceintures qui entourent ce centre : d'abord des quartiers péricentraux (classe 3 en vert) puis des quartiers périphériques (classe 4 en rouge). Les quartiers appartenant à la classe 2, à savoir la classe la plus défavorisée, sont localisés de part et d'autre de la ville traduisant l'isolement et l'éparpillement des ZUS ou des quartiers en difficulté.

Après ce travail de caractérisation des différents quartiers de la ville, on peut constater que la mise en œuvre de l'opération d'enquête sur l'ensemble des quartiers bisontins aurait nécessité des moyens financiers et humains trop importants ainsi qu'un lourd travail d'investigations et d'analyses. Par conséquent, seuls huit IRIS ont été retenus pour être représentatifs de la diversité des quartiers mise en évidence ci-avant. Plus précisément, deux IRIS ont été tirés au sort dans chacune des quatre classes dégagées par la CAH. Ce choix de terrain d'étude est fait dans un souci de comparaison de deux ordres : une première comparaison entre des quartiers ayant le même profil et une seconde entre des quartiers ayant des profils différents. Aussi, il est à noter que notre terrain d'étude ne se réduit pas qu'aux cas extrêmes les plus contrastés, à savoir les classes 2 et 3. Les classes socio-spatiales sont en effet toutes considérées et ce, afin d'éviter, selon Préteceille (2000), toute caricature de la géographie sociale des villes : *« la réduction aux cas extrêmes les plus contrastés est une caricature qui ne retient qu'une tendance réelle – l'accentuation des contrastes sociaux entre les extrêmes –, mais ne permet de comprendre ni la structure sociale des différents types d'espaces, ni la situation résidentielle de la majorité des membres des différentes catégories sociales, même celles qui ont les situations résidentielles les plus exclusives relativement »*.

Les IRIS finalement retenus, localisés sur la carte 13, sont : Citadelle et Battant pour les quartiers centraux (classe 1) ; Piémont et Cassin pour les quartiers sensibles (classe 2) ; Mouillère et Bregille pour les quartiers aisés (classe 3) ; et enfin, Velotte et Palente pour les quartiers modestes à aisés (classe 4).



Carte 13 : Terrain d'étude bisontin

Au final, 40 enquêtes par quartier ont été effectuées sur huit IRIS, ce qui représente un total de 320 enquêtes. Notre questionnaire de huit pages présageait d'ores et déjà un lourd travail d'investigations et d'analyses. Ainsi, nous ne pouvions pas en faire davantage par manque de moyens financiers et humains.

Finalement, le but est, après avoir rapproché des quartiers selon des caractéristiques socio-économiques et démographiques identiques, de voir si les comportements des résidents enquêtés suivent également ce découpage statistique. Cela dit, il va de soi que les comportements détectés à partir de 40 enquêtés ne peuvent résumer à eux seuls les tendances d'un quartier, c'est pourquoi il faut prendre ce travail de terrain, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, avec précaution. La significativité de l'échantillon sera de toute façon testée statistiquement par la suite.

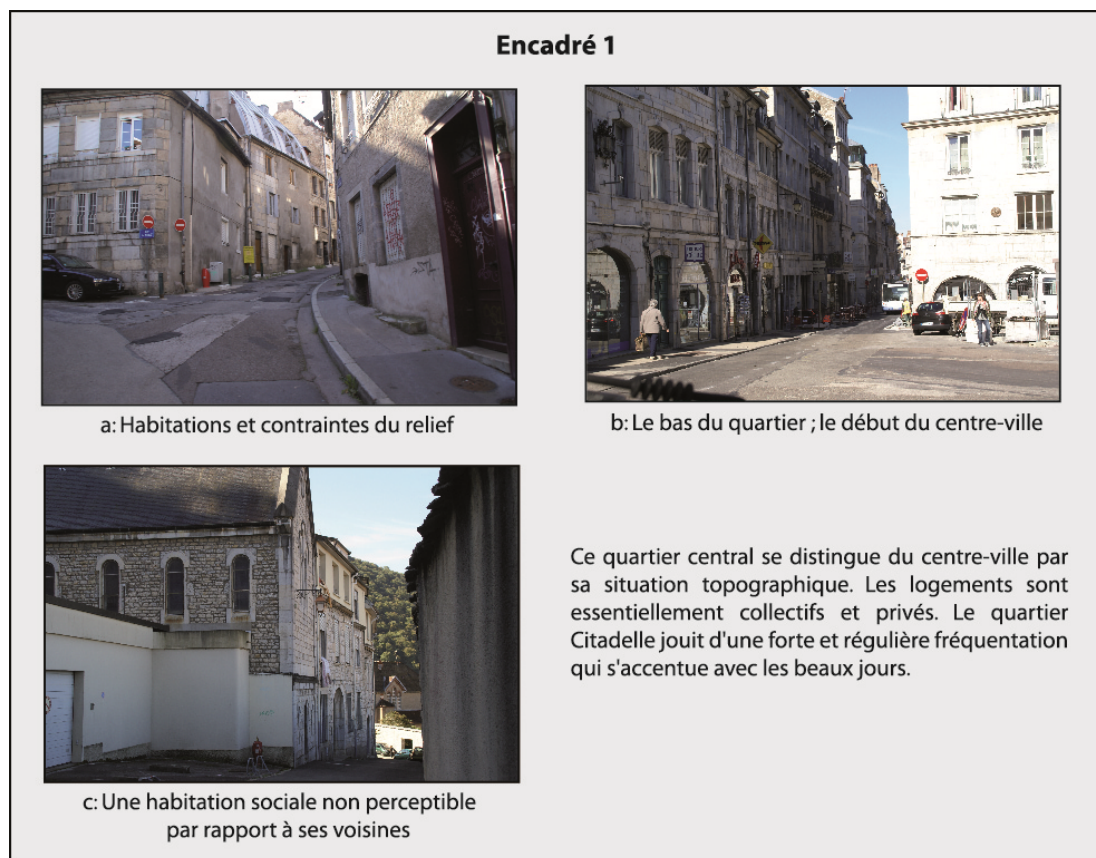
2.4.2. Présentation des quartiers d'étude sélectionnés par tirage au sort

Le recensement général de la population de 2006 ainsi que d'autres sources d'information¹⁵¹ ont permis dans une première approche de dépeindre les différents quartiers soumis aux enquêtes de terrain.

¹⁵¹ ADIL, DGI...

➤ 1) Les quartiers centraux

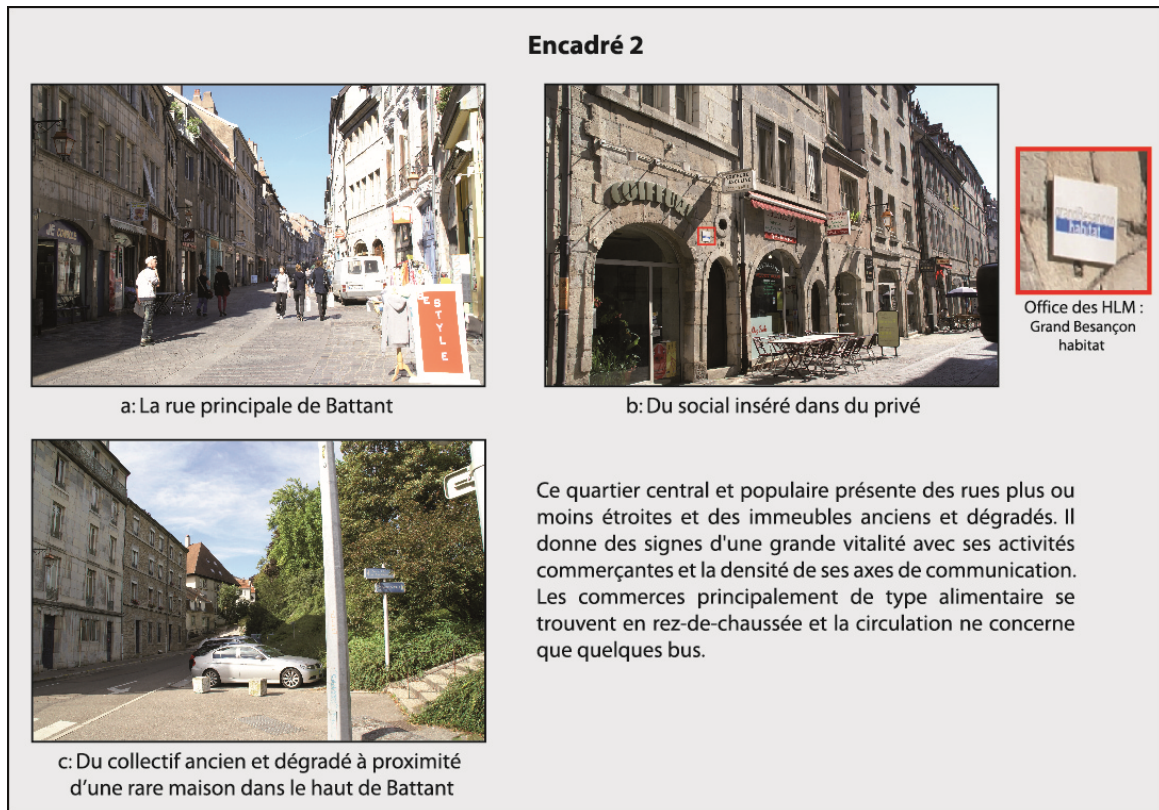
Citadelle : Cet IRIS de Citadelle renferme une citadelle fortifiée par Vauban à la fin du 17^{ème} siècle. Ce quartier qui possède un patrimoine architectural remarquable est probablement le plus connu de Besançon du fait de la présence de cet édifice multiculturel et touristique. La situation géographique de ce quartier est très centrale, la Citadelle étant positionnée sur le mont Saint-Étienne qui ferme en quelque sorte la boucle du Doubs isolant ainsi le centre urbain historique. Le quartier Citadelle comptait 2 737 habitants en 2006. 33% de la population ne possède pas de véhicule particulier ; c'est souvent le cas des ménages résidant dans le centre-ville. 96% des logements sont des logements collectifs et 57% sont des petits logements (une à deux pièces). La part des logements vacants est assez élevée et peut s'expliquer par la situation géographique particulière de ce quartier mais aussi par un niveau de loyer moyen au m² assez élevé (soit 7.69 euros/mois en 2003 pour une moyenne de 7.15 euros/mois). Le parc social est quasi-absent ; seulement 5.5% contre un fort pourcentage (70%) pour le parc privé. Nous notons une forte part de salariés à temps partiel de 25% et d'emplois précaires de 11%. Une part importante des personnes possédant un diplôme équivalent ou supérieur au BAC (60%) s'accompagne d'une forte présence des CPIS (25%) et des professions intermédiaires (32%). Enfin, nous notons, parmi tous les quartiers enquêtés, un maximum de personnes exerçant une profession en CDD (24%). Le quartier Citadelle perçoit un revenu médian de 15 108 euros pour l'année 2004, ce qui le classe dans les quartiers étudiés les plus riches.



Source : Photos personnelles, juin 2009

Encadré 1 : Le célèbre quartier Citadelle

Battant : C'est l'un des plus vieux quartiers de Besançon situé sur la rive droite du Doubs au Nord de la Boucle dans laquelle s'est développée la ville. Pendant longtemps, le seul accès au site originel de Besançon se faisait par le pont romain de Battant. C'est donc assez naturellement que s'est développé sur l'autre rive un faubourg, celui de Battant dont l'existence est attestée depuis les temps gallo-romains. Ce quartier, ceint par un ensemble de rempart durant le 12^{ème} siècle, était peuplé à l'origine par des vigneron, des ouvriers et des lavandières. La culture de la vigne reste la principale activité du quartier jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle. De part et d'autre des rues à Battant, chaque ancienne parcelle de vigne, en gardant la même surface, est devenue une propriété bâtie. C'est pourquoi de nos jours, les bâtiments présentent une façade si réduite sur la rue et s'étirent en longueur abritant très souvent des cours intérieurs (Fohlen, 1982). De plus, lorsqu'on observe un plan de Battant, il se dégage une impression d'irrégularité. Battant fait partie d'une zone sauvegardée et a fait l'objet d'importantes opérations de réhabilitation qui tendent vers plus de mixité sociale. Ce quartier compte une population de 2 383 habitants en 2006. Il est essentiellement composé de petits logements (57%). Ce quartier est fortement investi par des personnes seules (veufs, divorcés mais aussi étudiants). La population étrangère représente également une forte proportion. En effet, le quartier abrite de nombreux commerces populaires et cosmopolites. 40% des ménages ne possèdent pas de voiture, ce qui peut s'expliquer par la proximité du centre-ville et par le profil de la population (personnes âgées et étudiants). Cependant, il existe 52% des ménages possédant une voiture contre seulement 7.6% pour deux voitures et plus. Dans ce quartier, l'habitat est très dense et les rues sont étroites. Les logements sont principalement collectifs (98%). Ainsi, il existe très peu de maisons individuelles que l'on ne retrouve que dans les hauteurs du quartier. Le parc social est relativement important avec un total de 29% contre 57% pour le parc locatif privé. Par ailleurs, nous notons une part importante des salariés à temps partiel (environ 29%). Toutefois, il se trouve une part élevée des personnes ayant un diplôme équivalent ou supérieur au BAC. Il y a aussi dans ce quartier autant de CPIS que d'ouvriers et de retraités (avec respectivement 19%, 20% et 22%). Le taux de chômage est très élevé mais malgré tout, en dessous de celui de Piémont et Cassin, deux IRIS retenus pour l'enquête et situés en ZUS. De plus, Battant possède un revenu médian faible par rapport aux quartiers étudiés, soit 12 536 euros en 2004, plus élevé toutefois que celui de Piémont et Cassin.



Source : Photos personnelles, avril 2009

Encadré 2 : Le quartier populaire de Battant

➤ 2) Les quartiers sensibles

Piémont : Cet IRIS de 3 054 habitants fait partie de Planoise du latin *Planities* qui signifie plaine, située au Sud-Ouest de Besançon. Planoise a été construit avec des impératifs d'effectifs de logements et correspond à des grands ensembles HLM édifiés après la Seconde Guerre mondiale (tours et barres typiques des quartiers sensibles). Il s'agit d'abord d'une ZUP puis d'une ZUS dont Piémont fait partie. Ce dernier, malgré sa petite superficie, possède parmi les quartiers étudiés le plus grand nombre de logements (soit 1 613 logements), tous collectifs. Les maisons individuelles sont, quant à elles, absentes. Le parc social est de 85% en 2006 (contre 90% en 1999). Les propriétaires ne sont que 8%. Le taux de logements vacants est très faible ; moins de 4% contre une moyenne de 6% pour l'ensemble des quartiers enquêtés. Une très grande part d'étrangers y est présente (19%), il s'agit de la plus forte part juste après Cassin (17%). Les jeunes (avec un faible indice de vieillissement : 0.22) sont majoritaires. Près de la moitié des ménages ne possèdent pas de voiture, ce qui peut s'expliquer par un faible revenu. Un grand nombre de salariés (22%) exerce une profession à temps partiel. Les emplois précaires sont très nombreux (plus de 10%). En complément, 29% de la population ne possèdent aucun diplôme, contre 30% pour le CAP/BEP et 27% pour le BAC au minimum. Les CPIS (2%) sont minoritaires face aux professions intermédiaires (16%), eux-mêmes en moindre effectif face aux ouvriers (42%) qui sont les plus nombreux parmi l'ensemble des quartiers étudiés. Le taux de chômage est très fort (23%) et le travail des femmes est moins fréquent avec une part de 66%. Le revenu médian du quartier de Piémont

enregistre un faible total avec 8 910 euros en 2004. Seulement 41% des ménages sont imposés en 2002 et le niveau de loyer en 2003 y est très faible (6.57 euros/m²/mois).



Source : Photos personnelles, mai 2009

Encadré 3 : Le quartier Piémont, entre dégradation et salubrité

Cassin : Il s'agit d'un IRIS comptant 2 514 habitants en 2006 et faisant également partie de la ZUS de Planoise. L'indice de vieillissement y est le plus faible (0.11). Ainsi, la part des retraités est très faible (8%), et celle des étrangers est très forte. Les logements sont principalement en collectif (98%). Le pourcentage des logements vacants est très important, près de 8% et traduit un territoire peu attractif jouissant d'une image dégradée du fait d'un passage et d'une fréquentation élevés liés à la concentration de petits commerces. Les logements sont en majorité issus du parc HLM (62%). Toutefois, nous notons une présence non négligeable de locataires du secteur privé (25%) et 11% de propriétaires. Par ailleurs, 30% des personnes possèdent au minimum le BAC, 26% le CAP/BEP et 30% n'ont aucun diplôme. L'activité professionnelle des femmes enregistre un fort pourcentage (69% des femmes travaillent). En ce qui concerne les CSP, les CPIS (5%) sont quatre fois moins nombreux que les professions intermédiaires (19%) et sept fois moins que les ouvriers (36%).

De plus, la catégorie « Autres, sans activité professionnelle » est la plus élevée des quartiers étudiés, avec une part de 35%. Enfin, le taux de chômage est très fort (30%), il est supérieur à celui enregistré dans le quartier Piémont (23%). Le quartier Cassin est celui qui enregistre en 2004 le revenu médian le plus faible par rapport aux autres quartiers étudiés et le niveau de loyer de 2003 est proche de celui de Piémont.



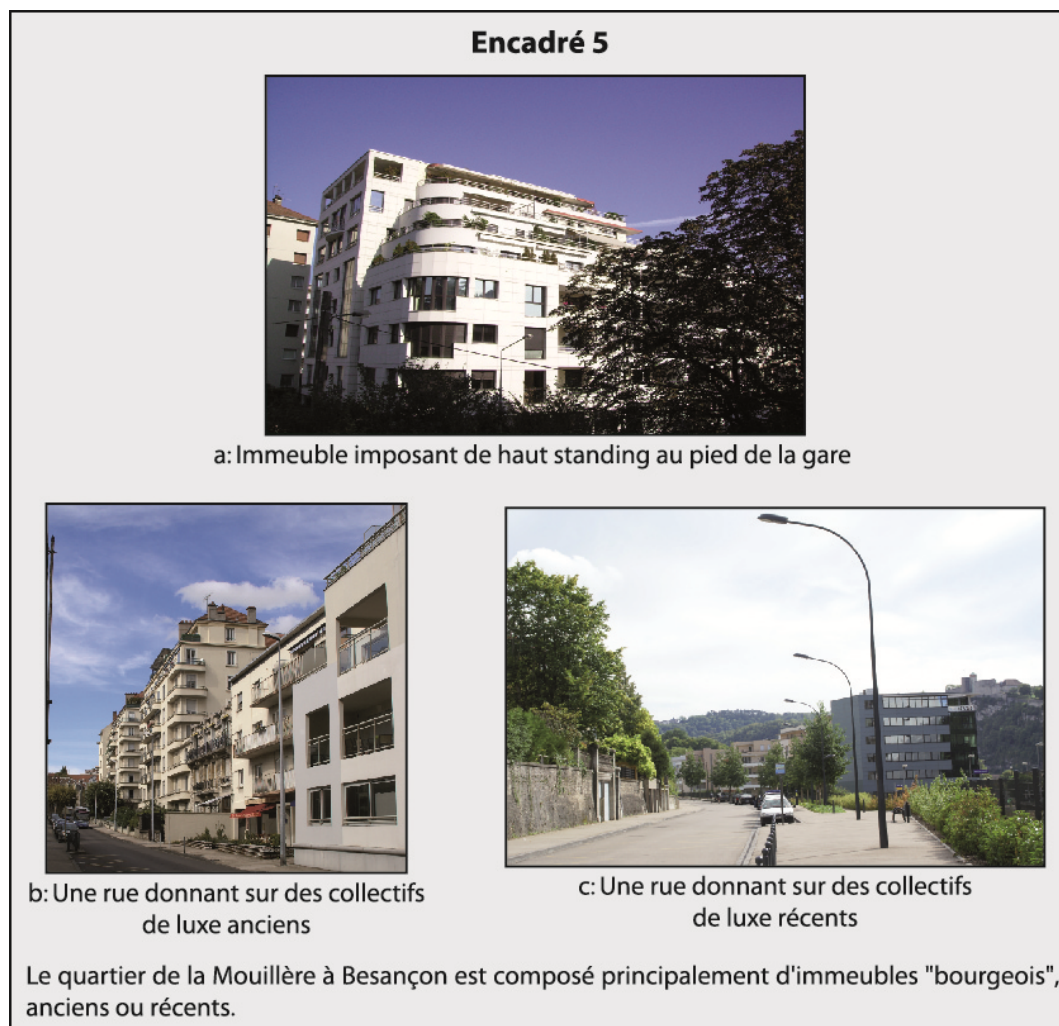
Source : Photos personnelles, mai 2009

Encadré 4 : Cassin : un quartier populaire et dynamique

➤ **3) Les quartiers aisés**

Mouillère : Il compte en 2006 une population de 2 381 habitants avec une grande part de retraités de 25%. 54% des ménages possèdent une voiture et 15% deux voitures et plus, malgré une relative proximité avec le centre. Le logement est principalement collectif et privé. Le parc social est quasi inexistant ; nous comptons seulement cinq locataires de résidences principales du secteur HLM sur 1 455 résidences principales. Quant aux propriétaires, ils sont 40% contre une moyenne de près de 34% pour l'ensemble des quartiers de Besançon. La part des personnes n'ayant aucun diplôme est beaucoup plus faible (6%) par rapport à celle qui regroupe les personnes qui ont au minimum le BAC (67%). Cette dernière est la plus forte parmi l'ensemble des huit quartiers soumis à l'enquête. De même, les ouvriers sont beaucoup moins nombreux que les CPIS et les professions intermédiaires avec respectivement des pourcentages de 7% contre 36% et 31%. Le taux de chômage est plus de deux fois moins

important que celui du quartier Piémont et plus de trois fois moins que celui enregistré à Cassin. Le quartier Mouillère est le quartier le plus aisé parmi les quartiers pris en compte avec un revenu médian de 22 334 euros pour l'année 2004 et nous notons 66% des ménages imposés en 2002. Le loyer est également élevé avec un niveau pour l'année 2003 de 7.38 euros/mois ; ce qui peut expliquer une forte part de logements vacants avec un maximum comptabilisé de 9%.



Source : Photos personnelles, juillet 2009

Encadré 5 : Le quartier aisé et péricentral de Mouillère

Bregille : Ce grand quartier de la ville de Besançon se situe sur la rive droite du Doubs au Sud-Est du centre historique. Il s'est développé sur la colline éponyme de Bregille qui culmine à 458 mètres abritant des villas de luxe. Il compte 3 244 habitants d'après le RGP de 2006. Au départ, Bregille était un village riche en vergers et vignobles parmi lesquels s'élevaient quelques fermes. En 1832, les deux forts de Beauregard et de Bregille sont édifiés et surplombent le quartier (Fohlen, 1982). De 1912 à 1987, un funiculaire permettait de relier le bas et le haut du quartier. En 2006, plus de la moitié des ménages sont équipés d'une voiture et 27% de deux voitures et plus. Dans notre zone d'étude, ce quartier compte un fort taux de maisons individuelles, soit près de 43% et les propriétaires sont également très nombreux avec un pourcentage de 49%. Par ailleurs, Bregille est un quartier réputé assez aisé

et enregistre en 2004 un revenu médian de 18 397 euros. Ce quartier révèle le plus haut niveau de loyer moyen en 2003 des quartiers étudiés ; soit 8.11 euros/m²/mois.

Encadré 6



a et b: Deux exemples d'habitations privatisées

De ces immeubles, se dégage une image assez froide dans le sens où ils semblaient difficiles d'accès. En effet, ces ensembles sous vidéo surveillance, avec à disposition une piscine, un court de tennis pourraient s'apparenter à des *gated communities*, mais après avoir discuté avec le gardien, nous sommes parvenus à y entrer et réaliser quelques enquêtes. On aurait pu penser que ces immeubles attireraient uniquement des cadres, mais nous y avons interrogés des étudiants, chômeurs et ouvriers. Les résidents ont révélé que ces habitations sont peu attractives en raison de leur isolement et de leur éloignement aux services de proximité.



c: Une villa peu visible située dans les hauteurs



d: Un petit collectif social à proximité des villas

Le quartier de Bregille possède de luxueuses villas et des petits collectifs sociaux ou privés qui cohabitent dans une bonne harmonie. Il paraît isolé du reste de la ville du fait de sa localisation sur une colline.

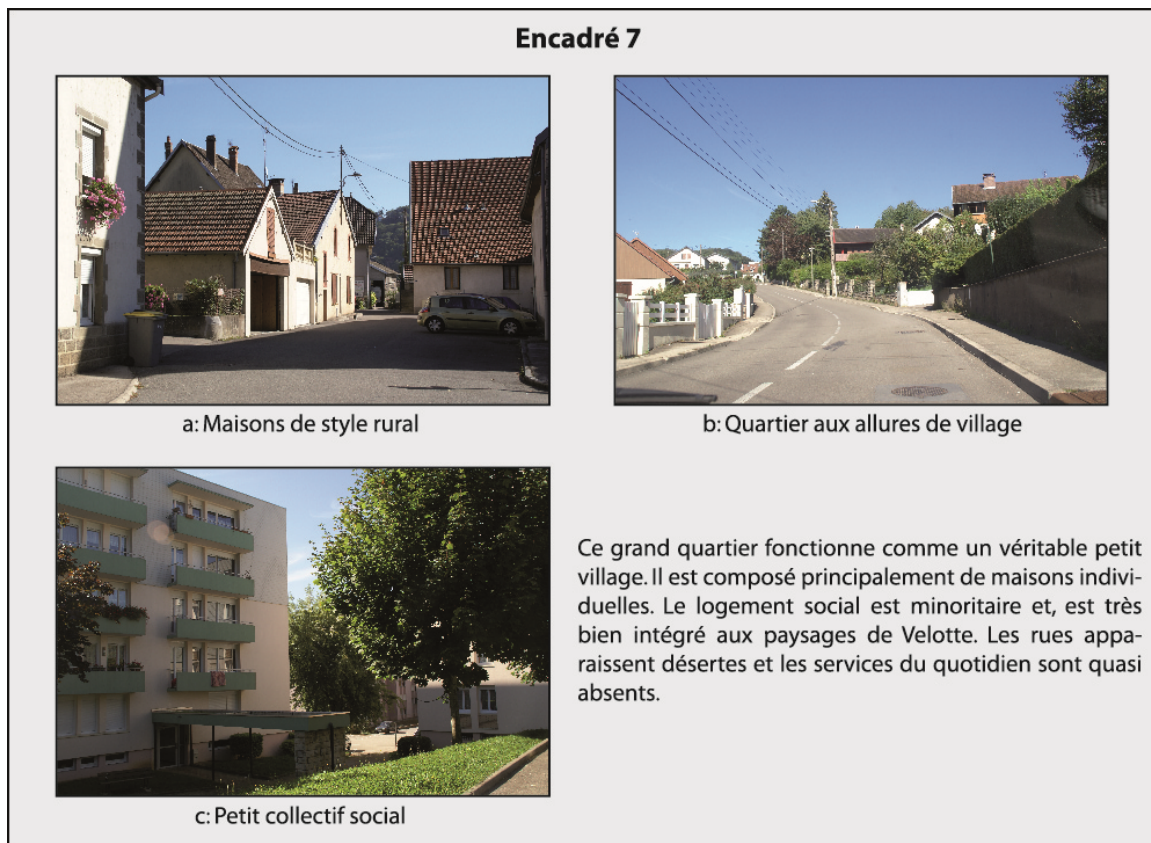
Source : Photos personnelles, juillet 2009

Encadré 6 : Le quartier résidentiel et « excentré » de Bregille

➤ 4) Les quartiers modestes à aisés

Velotte : Cet IRIS est un grand quartier d'une importante superficie construite à partir d'un ancien village qui se situe au Sud-Ouest de la Boucle du Doubs et compte 3 060 habitants en 2006. La part des étrangers est la plus faible des quartiers enquêtés (moins de 2%). Les ménages possédant au minimum deux voitures sont les plus nombreux (33%) mais ce quartier peut être qualifié de péricentral car la moitié droite de la zone est proche du centre et la moitié gauche, proche de la périphérie. Les logements sont essentiellement des maisons individuelles à 59%. Ce quartier possède le moins de logements par rapport aux sept autres

étudiés. Le parc social est minoritaire, nous comptons près de 8% seulement de locataires du secteur HLM contre 21% du secteur privé. Les propriétaires sont majoritaires avec 68% parmi les quartiers étudiés. Velotte compte plus de CPIS que d'ouvriers, respectivement 25% et 16%. Les retraités sont également les plus nombreux avec un total de 29%. Le taux de chômage est un des plus faibles (seulement 10% contre, rappelons-le, 30% à Cassin). Les femmes sont également très actives avec une proportion de 70% ; ce qui peut expliquer en partie la forte proportion des ménages de deux voitures et plus. Ce quartier enregistre un fort revenu médian en 2004 de 19 470 euros juste après l'IRIS de Mouillère. Velotte compte un maximum de ménages imposés en 2002 avec une part de près de 73%. Cependant, le niveau de loyer en 2003 est plus faible qu'à Battant.

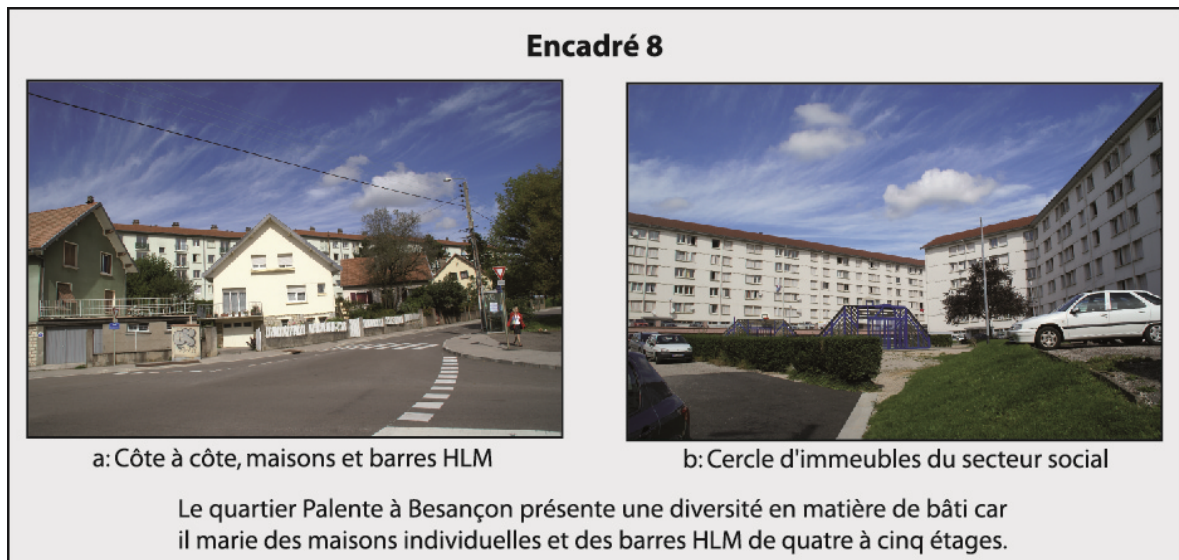


Source : Photos personnelles, juin 2009

Encadré 7 : Le petit village de Velotte

Palente : Cet IRIS périphérique de 2 442 habitants en 2006 se situe au Nord-Est de la ville. Il fait partie de la ZUS Orchamps/Palente et s'est développé dans les années d'après-guerre accueillant des migrants arrivés des montagnes et campagnes proches ou de l'étranger (Italiens, Espagnols, Pieds-noirs...). Palente présente souvent un enchevêtrement désorganisé de diverses sortes de maisons individuelles et de bâtiments collectifs. En effet, le parti pris des autorités locales était d'édifier, dans ce quartier et plus particulièrement dans le Polygone de Palente, une cité-jardin au milieu des maisons individuelles existantes dont l'implantation s'est faite au hasard des terrains libres. Au même moment, des maisons Castors, construites par leur propre propriétaire avec l'aide solidaire du voisinage, ont vu le jour. On retrouve de nombreux collectifs de quatre étages, en forme de barres de longueur moyenne, qui peuvent

entourer une zone pavillonnaire de maisons individuelles (parfois jumelées). Celles-ci sont extrêmement serrées mais elles sont malgré tout munies de petites parcelles de jardin. Les petits ménages sont majoritaires avec un total de près de 74% contre 4.7% pour les grands ménages. Ce quartier possède le plus fort indice de vieillissement (0.73) et la part des retraités se situe juste en dessous de celle de Velotte. La part des étrangers est d'un peu moins de 7%. Les ménages sans voiture sont assez nombreux malgré l'éloignement relatif du centre-ville. Les logements vacants sont rares avec une part de 6% due probablement à un niveau de loyer assez faible. Les logements présentent une forte part de locataires du secteur social (52%) et une faible part pour le secteur privé (19%). Nous notons cependant dans ce quartier près de 17% de maisons individuelles. Les emplois dits précaires sont assez fréquents avec un total enregistré de près de 10%. Les personnes n'ayant aucun diplôme (28%) sont aussi nombreuses que celles qui ont au minimum le BAC. Les CPIS sont plus de trois fois moins nombreux que les ouvriers (9% contre 33%). Le taux de chômage est à peu près le même qu'à Battant (17%). Le revenu médian de l'IRIS de Palente se situe entre celui des IRIS du centre historique d'étude, Battant et Citadelle.



Source : Photos personnelles, mars 2009

Encadré 8 : Palente et ses diverses habitations

2.5. Quelques généralités du profil de l'échantillon

Ici, l'idée est de présenter quelques chiffres généraux du profil sociodémographique et économique de la population de l'échantillon.

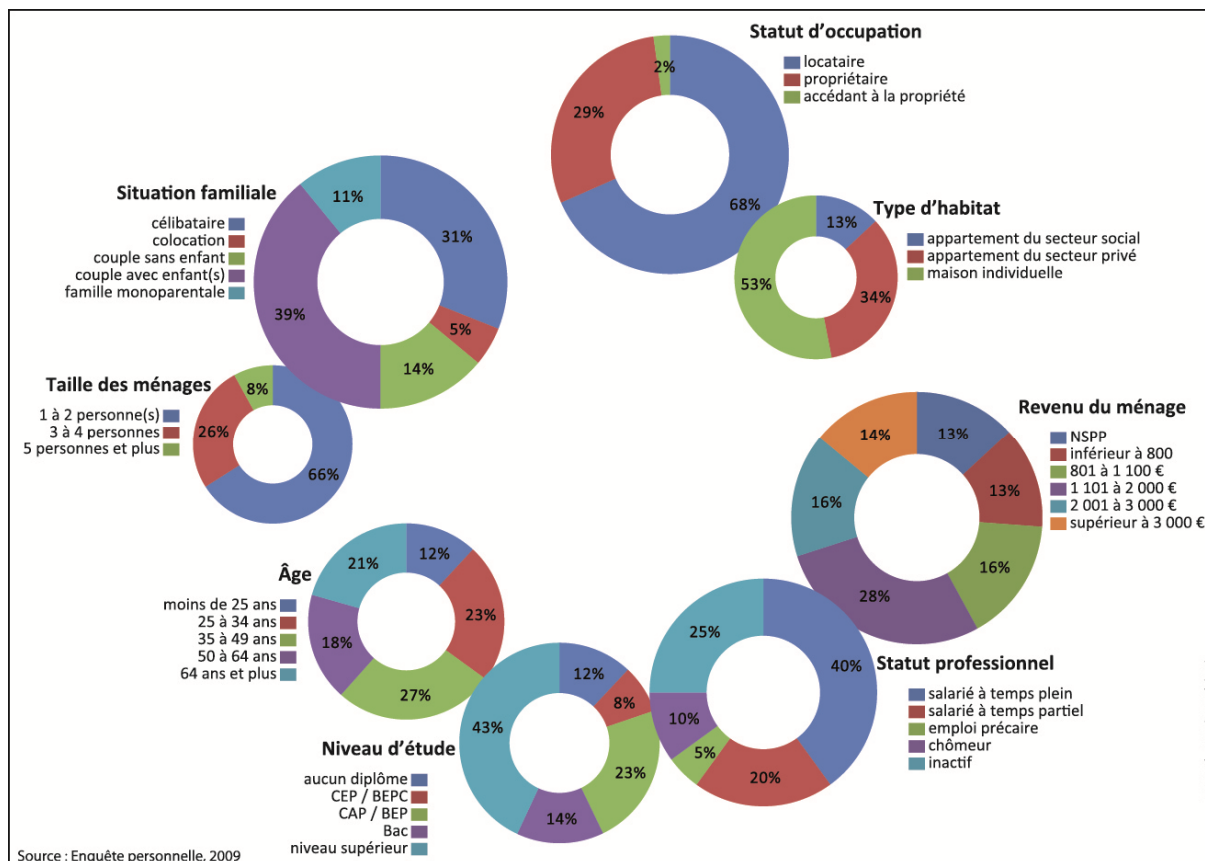


Figure 68 : Profil sociodémographique et économique de l'échantillon

La figure ci-dessus montre une grande diversité des profils sociodémographiques et économiques des enquêtés qui ne correspondent pas toujours aux profils de l'ensemble des Bisontins. En effet, cette diversité fait référence aux différents types de quartiers enquêtés, précédemment décrits. Nous constatons en particulier une forte présence de ménages composés non seulement d'une seule personne (des célibataires), mais aussi de couples avec enfant(s), soit respectivement 31% et 39% alors que les chiffres concernant l'ensemble de la ville de Besançon, au même moment, sont différents. En effet, en 2009, les ménages d'une personne sont plus nombreux à Besançon (52%) et les couples avec enfant(s), beaucoup moins présents (16%). Cette composition des diverses situations familiales traduit également la grande hétérogénéité observée dans la structure par âge des enquêtés. Nous remarquons aussi bien une forte part de jeunes (35% des enquêtés sont âgés de moins de 34 ans) que de personnes plus âgées (27% pour les enquêtés entre 35 et 49 ans, 18% entre 50 et 64 ans et 21% pour les personnes âgés de 64 ans et plus). Pourtant, à Besançon, on enregistre en 2009 plus de jeunes et moins de personnes âgées, c'est-à-dire respectivement 47% de personnes de moins de 30 ans et 15% de personnes de plus de 60 ans. Concernant le niveau d'étude, près d'un peu moins de la moitié des 320 enquêtés possède un diplôme universitaire alors que la

moyenne bisontine atteint seulement les 32%. La part des personnes possédant un CAP ou un BEP est, elle aussi, non négligeable : 23% contre 20% pour l'ensemble des Bisontins.

De plus, parmi les enquêtés, les salariés à temps plein sont fortement représentés, soit 36% contre 17% pour ceux exerçant un emploi à temps partiel. Ces chiffres sont fortement supérieurs à ceux enregistrés pour l'ensemble des salariés vivant à Besançon : on compte en effet seulement 13% de salariés à temps complet et 11% de salariés à temps non complet. La part des inactifs enquêtés est, quant à elle, de 23% contrairement à l'ensemble des inactifs bisontins qui représente 33% de la population bisontine en âge de travailler. Cette part concerne principalement les étudiants ainsi que les retraités. En ce qui concerne le revenu du foyer, nous observons un fort taux de personnes ne se prononçant pas (NSPP : 13%), ce qui prouve que le niveau de revenu des ménages reste un sujet tabou en France même si l'enquête propose des fourchettes de revenus suffisamment larges. Le revenu net moyen mensuel de l'échantillon enquêté s'élève à 1 546 euros tandis qu'il est de 1 709 euros pour l'ensemble des foyers fiscaux bisontins.

Enfin, concernant l'habitat, nous constatons que la part des locataires enquêtés est fortement supérieure à celle des propriétaires : 68% contre 29% (le reste étant composé de 2% d'accédants à la propriété), ce qui correspond bien aux moyennes communales. L'échantillon est à peu près également partagé entre des habitats de type « maisons individuelles » et de type « appartements », respectivement 53% et 47% alors qu'à Besançon, nous enregistrons en 2009 seulement 13% de maisons contre 86% d'appartements. Ainsi, la part des enquêtés vivant dans une maison est quatre fois plus grande que celle des Bisontins. En outre, parmi l'ensemble des appartements enquêtés, nous distinguons qu'ils font partie à 13% du secteur social et à 34% du secteur privé alors que les locataires d'un logement HLM à l'échelle de la ville de Besançon sont doubles (24%). En effet, les maisons HLM étant très minoritaires, nous n'avons donc pas souhaité détailler cette information dans l'enquête.

2.6. Représentativité de l'échantillon

Dans un but de comparaison, nous avons choisi d'enquêter le même nombre d'individus d'un quartier à l'autre et non un effectif qui serait proportionnel au nombre d'habitants ou de ménages. En effet, l'idée est de représenter l'espace vécu par un même nombre d'enquêtes dans des quartiers qui peuvent se ressembler ou non. Le nombre très restreint d'enquêtes ne permet bien évidemment pas de prétendre à l'exhaustivité. Les quartiers ne peuvent pas être représentés à partir de seulement 40 ménages enquêtés mais ceux-ci traduiront tout de même une certaine réalité qualitative du terrain. Nous sommes donc conscients des possibles écarts existants et nous tenterons de les mesurer via une analyse factorielle. Notre but est de voir si le profil sociodémographique et économique des enquêtés correspond au profil de leur quartier de résidence défini par notre typologie objective distinguant, rappelons-le, quatre types de quartiers bisontins bien distincts. En effet, l'échantillon peut présenter des enquêtés qui peuvent être très spécifiques d'un point de vue sociologique par rapport à la spécificité sociologique de leur quartier de résidence qui est, elle-même, relative à la ville dans son ensemble.

Pour ce faire, nous décidons de réaliser une Analyse des Correspondances Multiples¹⁵² (ACM) sur les caractéristiques propres aux ménages enquêtés dans l'optique de mesurer les liens entre ces différentes variables qualitatives et l'ensemble des individus statistiques (c'est-à-dire les 320 enquêtés). Cette méthode permet, en effet, de transformer des données qualitatives en données quantitatives puisque dans une ACM les éléments considérés sont en fait les modalités des variables prises en compte c'est-à-dire les différentes réponses aux questions posées. L'ACM est finalement sensible à la fréquence de ces modalités.

Les critères retenus sont ceux présentés figure 68 : la situation familiale, la taille du ménage, l'âge, le niveau de formation, le statut professionnel, le niveau de revenu, le type d'habitation, le statut d'occupation et nous avons ajouté la nationalité de l'enquêté.

Le pourcentage d'inertie cumulée s'élève à 56% entre les deux premiers facteurs (avec un pourcentage de 32% seulement pour le premier facteur). La rupture entre F2 et F3 est très nette : 24% pour F2 et 9% pour F3, puis les suivants ne dépassent pas les 5%. La contribution des variables, ou plus précisément des modalités de variables, ont permis de faire ressortir un premier axe qui renseigne principalement sur la situation familiale des enquêtés s'étendant, de gauche à droite, des célibataires aux couples avec enfant(s). Le deuxième axe, lui, décrit en priorité le statut d'occupation du logement des enquêtés allant, de haut en bas, des propriétaires (fortement liés aux personnes âgées ainsi qu'aux maisons individuelles) aux locataires. Ainsi les quatre quadrants composant le plan factoriel décrit quatre profils d'individus bien distincts :

- Tout d'abord, en haut à droite (le quadrant positif en F1 et F2), se trouvent des couples avec enfant(s) propriétaires d'une maison unifamiliale ;
- En bas à droite (positif en F1 et négatif en F2), des couples avec enfant(s) locataires ;
- En haut à gauche (négatif en F1 et positif en F2), des ménages composés d'une personne, propriétaires d'une maison individuelle (fortement associés aux personnes âgées de 64 ans et plus) ;
- Enfin, en bas à gauche (négatif en F1 et F2), des célibataires locataires (relativement bien liés aux jeunes).

Après avoir analysé la position des variables, il convient de regarder celle des individus statistiques (à savoir les enquêtés) en fonction de leur quartier de résidence. Le but est, ici, de compter le nombre d'enquêtés, dans les quatre quadrants du plan factoriel, vivant dans un même quartier. Nous avons dégagé une présence majoritaire (supérieure ou égale à 12 individus résidant dans un seul et même quartier), une présence modérée (entre 8 et 11 personnes interrogées) et une quasi-absence (inférieure ou égale à 7 enquêtés) des habitants considérés selon leur quartier de résidence.

¹⁵² Cette méthode permet d'étudier l'association entre des variables qualitatives – tout comme l'ACP avec des variables quantitatives – et ainsi, analyser les proximités entre les catégories de variables qualitatives et les observations.

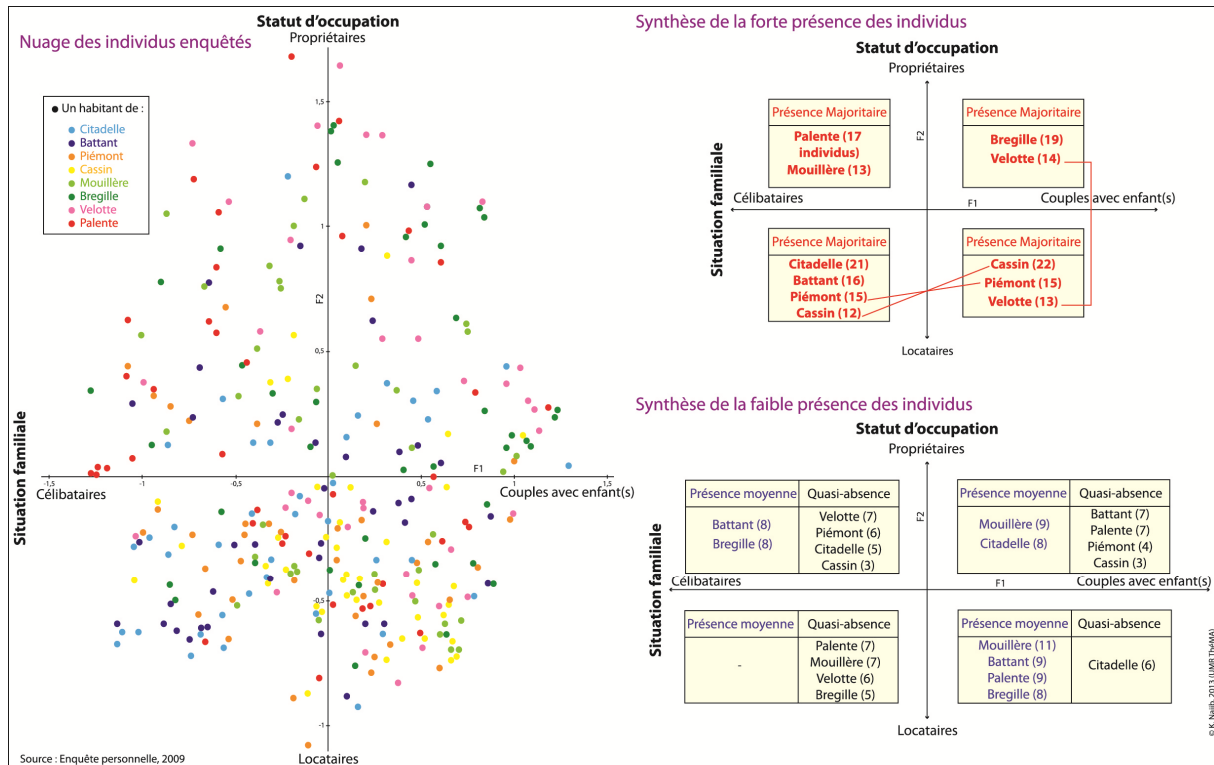


Figure 69 : Plan factoriel du profil de l'échantillon

La figure 69 montre tout d'abord que les individus enquêtés présents en majorité dans les quatre différents quadrants du plan factoriel habitent dans des quartiers qui ont des caractéristiques plus ou moins similaires. En haut à droite du plan, nous observons principalement des habitants de Bregille et Velotte et à un moindre niveau de Mouillère et Citadelle. Ces quartiers sont plutôt connus pour être des quartiers aisés avec une relative bonne qualité environnementale. En ce qui concerne la gauche du plan, nous notons au dessus de F1 les quartiers de Palente et Mouillère et moins fortement de Battant et Bregille. Le quartier de Palente a quelque peu surpris, sur le terrain, par sa forte part de retraités parmi les enquêtés. Toujours à gauche, nous retrouvons en dessous de F1 aussi bien des quartiers centraux à savoir Citadelle et Battant que des quartiers classés ZUS c'est-à-dire Piémont et Cassin. Ce quadrant du plan semble des plus typiques puisqu'elle montre une quasi-absence des habitants vivant dans le reste des quartiers d'enquête. Enfin, le dernier quadrant du plan montre une majorité des enquêtés vivant dans les ZUS d'étude mais aussi à Velotte, un quartier pourtant considéré comme aisé. Cela dit, à un niveau moindre, nous comptons des enquêtés vivant dans les autres quartiers d'étude à l'exception des interrogés habitant Citadelle qui sont très minoritaires. Ce dernier quadrant semble être le plus hétérogène puisque nous enregistrons la présence majoritaire ou modérée d'enquêtés vivant dans sept quartiers étudiés sur huit.

Finalement, ce travail à l'échelle de l'échantillon prouve que différents profils d'individus peuvent habiter les mêmes lieux et *vice versa*. Ainsi, les quartiers enquêtés présentent une diversité des profils sociodémographiques et économiques assez importantes. Toutefois, nous notons des tendances sociales globales assez similaires. *Grosso modo*, nous observons que les familles avec enfant(s) propriétaires d'une maison unifamiliale résident

dans des quartiers considérés comme aisés alors que la majorité des familles avec enfant(s) qui sont locataires, habite plutôt dans des ZUS. Les célibataires locataires, quant à eux, vivent principalement dans les quartiers centraux alors que les célibataires propriétaires résident dans des quartiers aisés voire modestes.

Ainsi, depuis ces grandes tendances sociales, on peut déceler une certaine concordance avec la classification objective qui a permis d'identifier le terrain d'enquête. Mais, à un niveau plus fin, c'est-à-dire à l'échelle de l'individu, les particularités sont autant importantes. Ce type de résultats est assez connu dans l'étude des ségrégations qui se manifestent, en effet, à diverses échelles spatiales. Il est donc difficile, comme le souligne Prêteceille (2004), de définir une échelle pertinente de la ségrégation, qu'elle soit globale ou locale. Ce phénomène, avant tout multi-échelle, peut aussi bien faire ressortir que dissimuler des macro-ségrégations ou des micro-ségrégations. Il s'agit, rappelons-le, du *MAUP* (Openshaw et Taylor, 1979 ; Openshaw, 1984). Par conséquent, différents résultats peuvent émerger d'un même ensemble de données lorsque ces informations sont regroupées à différents niveaux d'échelle spatiale (O'Sullivan et Wong, 2007).

Conclusion :

En complément des analyses issues des recensements de la population, l'enquête de terrain a pour objectif d'explorer de nouvelles formes d'inégalités socio-spatiales plus internes à l'individu, c'est-à-dire liées à des facteurs comportementaux. Le but est, ici, d'évaluer les stratégies résidentielles ainsi que les pratiques et représentations spatiales des habitants de Besançon. Au final, l'enquête peut se résumer par les différents critères présentés dans le tableau ci-dessous.

Type de sondage	Quotas de 40 enquêtes par quartier.
Terrain d'enquête	8 quartiers tirés au sort d'après une analyse statistique (plus précisément une CAH sur les résultats d'une ACP).
Significativité de l'échantillon	Non exhaustif avec 40 enquêtes par quartier. Chaque individu interrogé ne correspond pas systématiquement à la catégorie socio-spatiale attribuée à son quartier de résidence. Mais une ACM a tout de même montré des concordances globales avec la typologie dégagée.
Type d'enquête	À domicile.
Contenu du questionnaire	Questionnaire présenté en trois parties : l'environnement spatial (le quartier de résidence et les autres quartiers), le logement actuel et la trajectoire résidentielle et enfin le profil des ménages (les caractéristiques de l'habitant). Une quatrième partie propose des questions d'opinion plus larges sur les politiques de logement et la mixité sociale.
Type de questions	Portant sur des faits, des actions, des motivations, des préférences, des intentions, des opinions...
Forme des questions	Réponses à choix multiples, avec échelle de Likert ou ouvertes (pour laisser la parole aux enquêtés). Une même thématique peut faire l'objet de ces diverses formes de questions : par exemple, une même question peut être traitée sous forme de réponse ouverte et de réponse à choix multiples.

Tableau 25 : L'enquête et sa mise en œuvre sur le terrain

Chapitre 6

Les comportements résidentiels

Les analyses menées jusqu'à présent ont permis de différencier selon des données statistiques les quartiers de Besançon¹⁵³ et d'apporter des éléments de réponse à la question : *qui habite quoi, où et quand ?* Toutefois, la relation « Habitant – Environnement résidentiel » soulève aussi des questionnements plus subjectifs et donc plus compliqués à analyser car difficilement décelables et interprétables en profondeur. Ces interrogations concernent les manières d'habiter, les pratiques et représentations que les habitants ont de leur environnement résidentiel. L'idée est de répondre à la question : *comment habite-t-on ?* Les enquêtes de terrain mettent en évidence les processus de choix résidentiel des habitants, mais aussi quels critères ils considèrent pour prendre une décision lourde car elles les engagent sur une longue période. Notre intérêt est ici de vérifier si les habitants d'une même catégorie de quartier présentent des comportements résidentiels similaires ou non (et *vice versa*) et ce, jusqu'à se conformer aux habitus de classe définis par Bourdieu (1980).

Les pratiques et le vécu des habitants peuvent être basés sur la représentation qu'ils ont non seulement de leur propre localisation résidentielle mais aussi de celle des autres habitants. Les comportements résidentiels s'apparentent d'abord à des comportements individuels qui se structurent d'abord au sein de l'espace familial puis qui génèrent, dans l'espace collectif, des structures sociales et spatiales. D'après Marpsat (1988), l'image des individus est souvent associée à l'image de leur propre quartier : « *dis-moi où tu habites, je te dirai qui tu es* ». Selon elle, le quartier suffit à caractériser le résident. Heidegger (1995) montre l'étroite proximité entre ce qu'est « habiter » et ce qu'est « être » et développe l'idée qu'« *habiter, c'est être* ». Bachelard (1998) va plus loin et affirme que « *l'être commence par le bien-être* ». Le géographe doit donc s'intéresser à ces différents questionnements pour comprendre comment le bien-être se traduit en termes d'habitat. Des enquêtes de terrain ont été réalisées sur quelques IRIS de Besançon et sont stratifiées selon la diversité du bâti bisontin. Il s'agit ici de mettre en évidence les choix et les préférences des ménages à partir de leurs comportements résidentiels.

¹⁵³ Mais aussi de Mulhouse et Strasbourg

1. Ambiances socioculturelles et psychologiques de la zone d'étude

1.1. Statut socioculturel des quartiers

Les interactions entre l'homme et son milieu sont constantes et discernables notamment sur une carte : on peut facilement suivre les limites du bâti, en décrire la morphologie, comptabiliser les populations qui y vivent par le biais des RGP et observer les flux qui s'y déroulent. En revanche, la réalité sociale et culturelle de l'espace interroge plus. Notre objectif est de nous pencher sur ces questions. Nous tenterons de définir le quartier en faisant explicitement référence à l'identité des habitants qui y vivent ainsi qu'à leurs pratiques. Finalement, recueillir des informations auprès des habitants – ou usagers – c'est aussi se donner les moyens de comprendre ce qu'ils doivent aux espaces de leur vie (Pinçon et Pinçon-Charlot, 1988).

La fresque ci-après décrit le contexte socioculturel, qui se dégage des quartiers enquêtés, tel qu'il est livré par les habitants eux-mêmes. En effet, ce contexte fournit les bases de l'organisation spatiale et contribue à mieux comprendre l'ambiance et l'image des quartiers d'étude.



Lecture : Les pourcentages correspondent à la réponse statistique la plus fréquente (le mode de la distribution statistique)

* 47% des enquêtés vivant à Citadelle entretiennent des liens sociaux avec leurs voisins

Source : Enquête personnelle, 2009

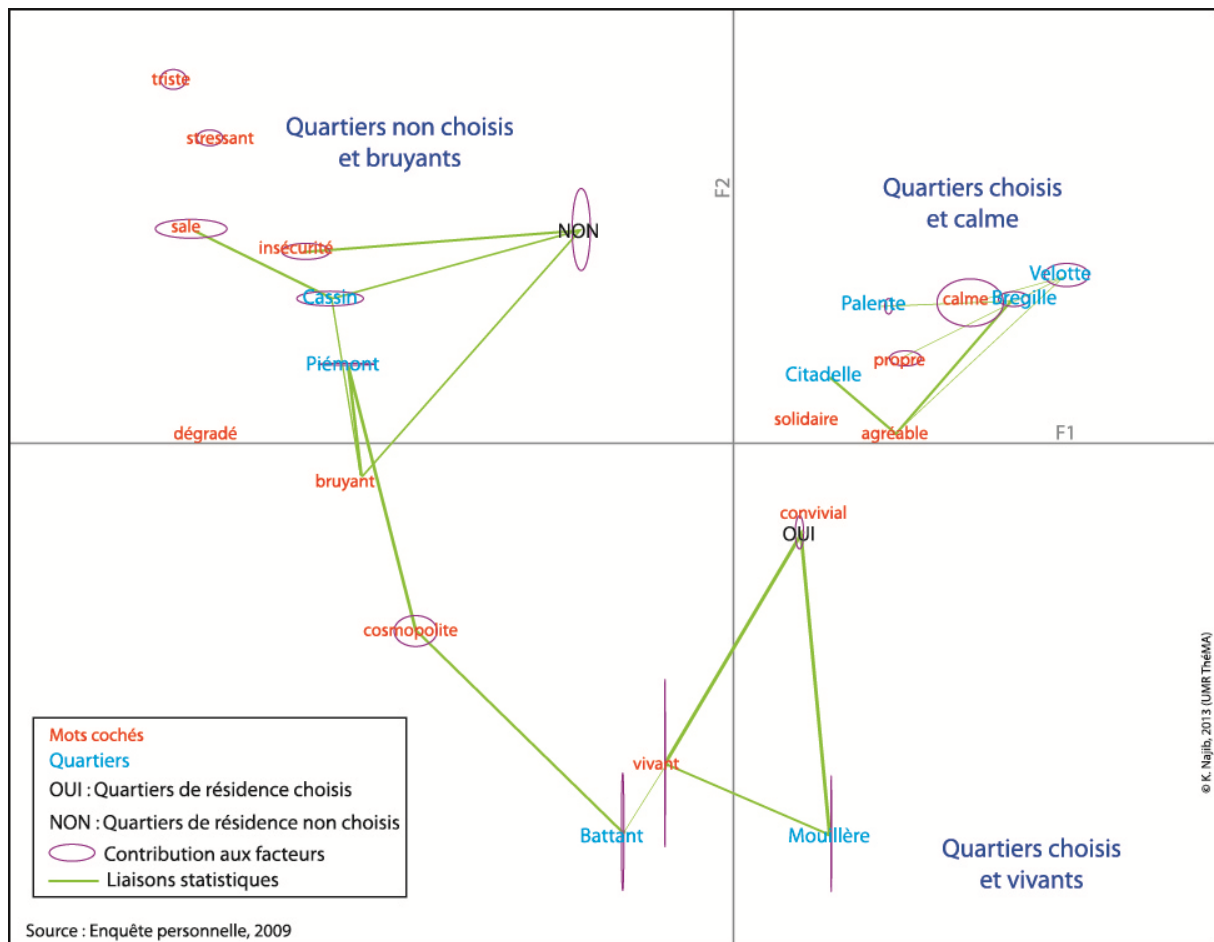
Figure 70 : Fresque du contexte socioculturel dominant des quartiers enquêtés

1.2. Caractériser le quartier de résidence

Une des questions de l'enquête consistait à choisir un mot qualifiant son quartier de résidence. Les enquêtés ont pu choisir un qualificatif parmi un nombre restreint d'adjectifs. L'ambiance du quartier, telle qu'elle est perçue par l'habitant, a ainsi pu être mesurée. L'Analyse Factorielle des Correspondances (AFC)¹⁵⁴, basée sur l'analyse des associations et correspondances entre les différents termes retenus par les enquêtés, a permis de distinguer différentes ambiances de quartier comme le révèle le plan factoriel suivant. À ce mot qualifiant le quartier est associée une autre question : le sentiment de choix ou de non-choix à résider dans ce quartier.

Le pourcentage de variance cumulé sur les axes 1 et 2 s'élève à 77% (55% pour le premier axe). En effet, la décroissance des valeurs propres est très forte entre les premier et second axes et un peu moins par la suite. Au-delà du deuxième facteur, la part d'explication associée à chaque axe est très faible, c'est pourquoi nous travaillons uniquement sur les facteurs 1 et 2. Nous avons opté pour qualifier les trois groupes de quartiers qui se distinguent assez aisément sur le plan : i) des quartiers non choisis et bruyants ; ii) des quartiers choisis et calmes ; et enfin iii) des quartiers choisis et vivants. Cette analyse montre d'ores et déjà que le sentiment d'avoir choisi ou non son quartier de résidence influence fortement le ressenti vis-à-vis du quartier. Lorsque l'enquêté a choisi son lieu de résidence, il lui octroie des qualités positives et *vice versa*. De plus, on peut préciser qu'une grande partie des enquêtés a qualifié son quartier de « calme ». Cependant, le comportement des enquêtés laissait supposer que certains d'entre eux répondaient cela car ils ne savaient pas quoi dire d'autre.

¹⁵⁴ Cette méthode exploratoire d'analyse diffère de l'ACP puisque dans le cadre d'une AFC les données sont qualitatives et les lignes et les colonnes du tableau analysé jouent des rôles comparables. L'AFC offre donc la particularité de fournir un espace de représentation commun aux variables et aux individus. Ainsi, dans notre exemple, les qualificatifs choisis ont pu être associés aux quartiers.

Figure 71 : Qualificatifs contraints des quartiers enquêtés

Sur le plan factoriel ci-dessus, nous distinguons deux types de quartiers quand l'enquêté a choisi son lieu de résidence :

- Des quartiers perçus comme calmes et agréables : il s'agit de Velotte, Palente, Bregille et Citadelle (en haut à droite du graphe). Ici, sont regroupés les quartiers modestes à aisés (dont Palente qui contient une zone classée ZUS), un quartier aisé et un quartier central. Ces quartiers font donc partie de classes différentes dans la typologie établie, mais sont principalement des quartiers périphériques à l'exception de Citadelle. Le caractère calme et agréable de ce dernier est très certainement lié à son cadre physique particulier (colline verdoyante qui domine la vieille ville et qui abrite une citadelle), peu caractéristique des quartiers centraux en général.
- Des quartiers vus comme vivants et conviviaux : il s'agit de Mouillère et Battant (en bas du graphe). Ces deux quartiers, qui font partie de deux classes différentes et qui se distinguent notamment par le type d'habitat (des immeubles résidentiels pour Mouillère et un bâti ancien plus ou moins rénové ou dégradé pour Battant), sont tous deux à proximité immédiate du centre-ville.

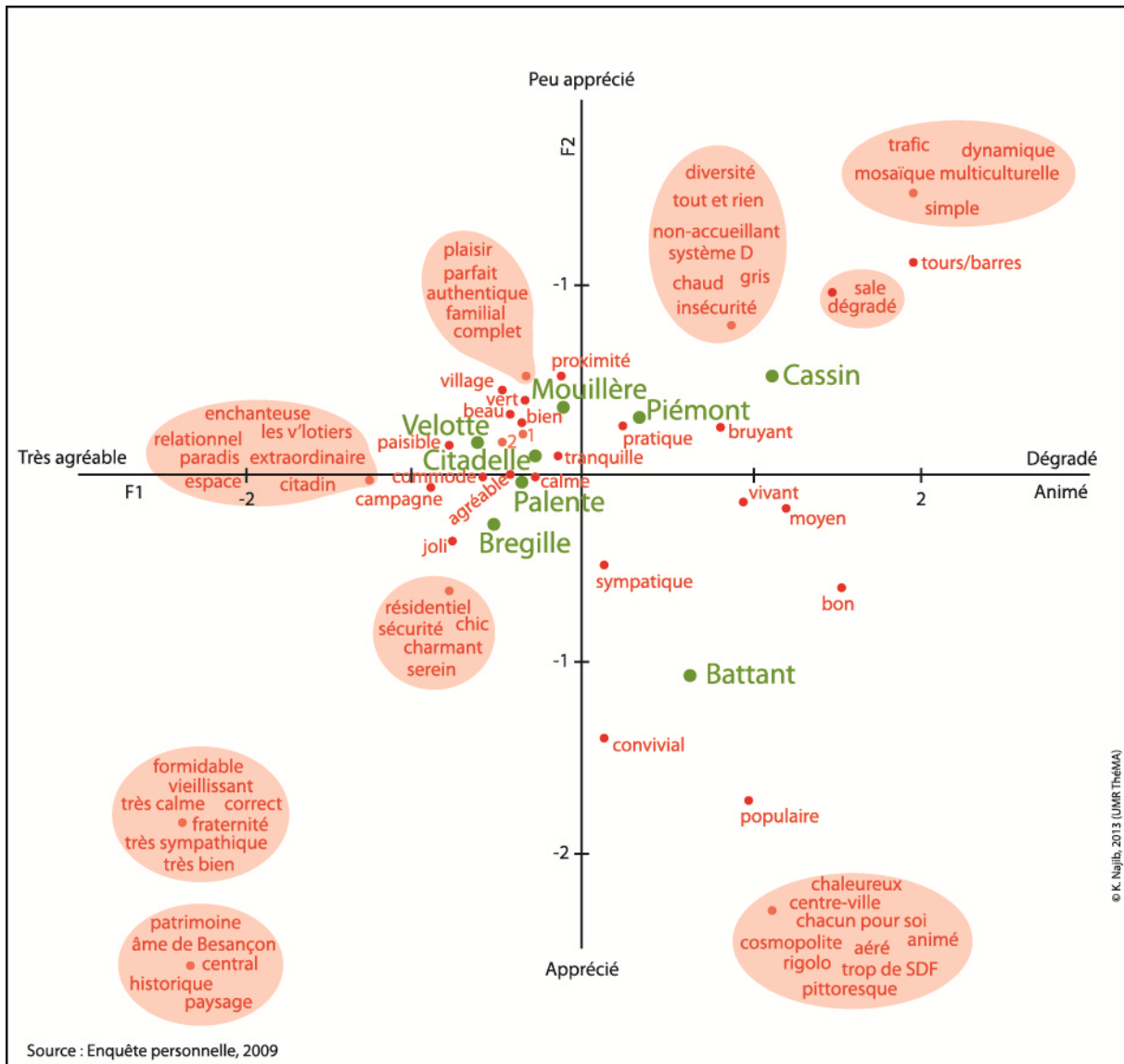
À l'inverse, lorsque l'enquêté n'a pas choisi son lieu de résidence, les qualificatifs retenus sont plutôt négatifs : triste, stressant, bruyant, dégradé, sale et insécurité. Les deux quartiers concernés – Cassin et Piémont (en haut à gauche du graphe) – sont classés ZUS.

Au final, nous distinguons donc trois types de quartiers. On note que les habitants qui ont la possibilité de choisir leur localisation résidentielle ont également la possibilité de s'orienter vers une ambiance particulière (« calme » pour la périphérie ou « vivant » pour les quartiers centraux et péri-centraux). En outre, la catégorisation objective des quartiers bisontins n'est pas strictement conforme aux résultats de cette AFC. Toutefois, globalement, il existe une corrélation entre la catégorisation objective et l'ambiance générale des quartiers telle qu'elle est perçue par les habitants : une ambiance négative pour les quartiers appartenant à la classe intitulée ZUS et plutôt positive pour les autres. L'IRIS Palente¹⁵⁵ occupe une place un peu particulière : elle fait partie d'une ZUS mais elle est vue par ses habitants comme un quartier calme et agréable, ce qui va bien dans le sens de la classification qui la positionne dans la catégorie des quartiers modestes à aisés (classe 4 en rouge). Par ailleurs, ces notions n'ont peut-être pas la même portée pour l'ensemble des enquêtés. Par exemple, le qualificatif « cosmopolite » est à la fois associé à des représentations positives de certains quartiers et négatives d'autres quartiers.

En complément, nous comparons ces résultats, basés sur une question fermée (mots contraints), aux réponses données à la question ouverte suivante¹⁵⁶ : *résumer en un seul mot votre propre quartier ?* Le traitement des qualificatifs cités, basé sur une nouvelle AFC, a permis d'apporter des précisions sur l'ambiance des quartiers d'étude. Ne sont retenus que les mots donnés plus de trois fois par les enquêtés (soit 23 mots analysés). Cela dit, 76 mots différents ont été totalisés. Ils ont été, malgré tout, ajoutés en individus supplémentaires sur le plan factoriel et sont matérialisés par des ellipses roses. Le pourcentage de variance cumulé vaut 56% (avec 34% pour F1). Ce faible pourcentage s'explique par le plus grand nombre d'individus statistiques. La décroissance des valeurs propres présente là encore une rupture nette à partir du troisième facteur. Nous nous contenterons donc des deux premiers facteurs. Le premier montre une échelle d'ambiance allant de très agréable à dégradé/animé et le deuxième facteur s'étend des quartiers peu appréciés à appréciés.

¹⁵⁵ Palente est une des premières cités construites à Besançon – dans les années 1950 – et les urbanistes ont adopté le parti de mêler des immeubles de quatre étages et des pavillons individuels. Ce critère explique-t-il le fait que la ZUS de Palente se comporte comme un quartier moins sensible que les autres ZUS enquêtées faisant partie des grands ensembles de Planoise ?

¹⁵⁶ Il s'agit de préciser, ici, que cette question ouverte a été posée avant la question fermée. Ainsi, le choix de l'enquête n'a pas été influencé. Cela dit, nous pouvons noter que les adjectifs proposés en modalités de réponse dans notre enquête sont relativement bien définis puisqu'ils correspondent plus ou moins à l'adjectif que l'enquêté attribuait à son quartier.

Figure 72 : Qualificatifs non contraints des quartiers enquêtés

Le plan factoriel, illustré ci-dessus, distingue à nouveau trois types de quartiers :

- Des quartiers perçus comme calmes, agréables et beaux : Velotte, Citadelle, Palente, Bregille et Mouillère (à gauche du F2) ;
- Un quartier vu comme convivial et populaire : Battant (en bas à droite du plan) ;
- Des quartiers considérés comme bruyants : Piémont et Cassin (en haut à droite du plan).

Les résultats obtenus ici sont, au final, similaires aux précédents (question contrainte). Toutefois, les adjectifs qualifiant les types de quartiers distingués sont plus riches et certainement plus fidèles aux représentations que les habitants ont réellement de leur quartier. D'abord, les quartiers de Velotte, Bregille, Palente et Citadelle ne sont plus seulement perçus comme calmes et agréables, ils sont aussi considérés comme beaux, bien, commodes, agréables, paisibles... Aussi, s'ajoute à ces quartiers, l'IRIS de Mouillère qui ne se situe plus à proximité de Battant mais qui se retrouve près des quartiers aisés ou modestes à aisés. Le quartier de Mouillère se rapproche donc de sa classe d'origine définie selon la CAH. Le

quartier de Battant apparaît surtout comme étant convivial et populaire... Enfin, les quartiers de Cassin et de Piémont sont toujours vus comme bruyants, sales, dégradés, etc. mais ils sont aussi qualifiés de pratiques, dynamiques et mixtes sur un plan socioculturel. Ajoutons que ces deux quartiers sont moins distants des autres quartiers vus comme calmes et agréables sur ce graphe factoriel. Ainsi, on note que l'enquêté est moins négatif lorsqu'il qualifie lui-même son quartier de résidence.

1.3. Impact de la vie sociale sur la valeur d'un quartier

Placé dans un contexte résidentiel qui ne lui convient pas, l'habitant peut tenter de participer à sa transformation. Certains individus ne se comportent pas en simples consommateurs d'une offre résidentielle préconstituée mais se positionnent en réels acteurs de leur lieu de vie. Par exemple, en militant pour l'amélioration de leur environnement résidentiel ou en participant à la gestion d'une organisation résidentielle, les habitants peuvent contribuer à mettre en valeur le contexte résidentiel dans lequel ils évoluent (Lefeuvre, 2005). La vie sociale d'un quartier a toujours été liée à une hiérarchie sociale de l'espace (Paulet, 2002). Lorsqu'elle est dynamique et positive, elle peut constituer un levier efficace pour la valorisation d'un quartier. Par leur participation aux projets artistiques, culturels, sociaux et solidaires, les habitants deviennent ainsi les acteurs des transformations des conditions de vie dans leur quartier et trouvent un rôle de citoyen à part entière.

Classification objective	Quartiers enquêtés	Activités du quartier		Activités à l'extérieur du quartier		Total
		Taux de participation	Type d'activités	Taux de participation	Types d'activités	
1) Centre historique	Citadelle	5%	- Fête des voisins - Maison de quartier - Conseil du quartier	30% dont 42% en tant qu'organisateur	- Associations culturelles, solidaires et humanitaires - Activités artistiques, sportives et musicales	35%
	Battant	20% dont 25% en tant qu'organisateur		22% dont 33% organisateurs		42
2) ZUS	Piémont	12% dont 40% organisateurs		20% dont 12% organisateurs		32
	Cassin	22% dont 44% organisateurs		32% dont 23% organisateurs		54
3) Quartiers aisés	Mouillère	17% dont 14% organisateurs		37% dont 33% organisateurs		54
	Bregille	20% dont 12% organisateurs		40% dont 19% organisateurs		60
4) Quartiers modestes à aisés	Velotte	37% dont 33% organisateurs		35% dont 21% organisateurs		72
	Palente	25% dont la moitié, organisateurs		25% dont 30% organisateurs		50

Source : Enquête personnelle, 2009

Tableau 26 : Activités associatives et festives par quartier d'enquête

Certains habitants limitent leur participation à la vie sociale de leur quartier au seul fait d'y vivre. Ceux-ci sont dépourvus de toute attache avec le quartier et parfois même avec les habitants. C'est ce qu'on peut, par exemple, penser du quartier Citadelle (seulement 5% des enquêtés participent à des activités dans leur quartier de résidence). Toutefois, le fort pourcentage de participation à l'extérieur dénote un relatif dynamisme mais qui ne contribue pas à la vie du quartier. Sa proximité au centre-ville ainsi que sa faible offre en services et loisirs peuvent sans doute expliquer ces chiffres. D'autres habitants, au contraire, s'investissent fortement aussi bien dans leur quartier que dans les autres espaces urbains. C'est le cas par exemple de Velotte ou Palente. Cette pratique d'engagement dans la vie sociale locale contribue à un certain ancrage territorial et à une volonté de développer des actions positives pour son quartier de résidence (Cliche, 1980). Au total, les habitants de Piémont et de Citadelle sont respectivement trois fois et sept fois moins nombreux que ceux du quartier de Velotte à participer à des activités ou à des manifestations publiques (associatives, festives...) dans leur propre quartier. L'IRIS Cassin, quant à lui, présente une plus forte participation à la vie sociale du grand quartier de Planoise que Piémont. Or, nous avons remarqué, plus loin, que le niveau de dégradation et d'isolement de Piémont est plus élevé qu'à Cassin. Il semble donc qu'il y ait là une relation immédiate avec l'environnement, au moins en apparence. Ceci étant, nous remarquons aussi que, dans ces deux quartiers sensibles, certains habitants sont tellement exclus qu'ils ne participent plus à aucune activité et tombent dans la marginalité sociale. Ils adoptent une attitude de « démission » voire de « fatalisme ». En effet, nous avons rencontré à Cassin et Piémont quelques habitants (malgré tout minoritaires) qui affirmaient ne pas fréquenter les autres quartiers, ne pas faire partie d'associations ou ne pas pratiquer d'activités de loisirs. Au contraire, d'autres vivant aussi bien en ZUS qu'ailleurs, étaient plus qu'intéressés par notre investigation. Chamboredon et Lemaire (1970) ont déjà montré que les habitants des grands ensembles présentent des différences non négligeables aussi bien en termes socio-économiques qu'en termes de représentation et satisfaction. Ainsi, les proximités spatiales ne sont pas synonymes de proximités sociales mais peuvent révéler au contraire des distances sociales voire même psychologiques. Dans notre enquête, ce constat se note également dans les quartiers centraux. En effet, les habitants enquêtés à Battant et Citadelle montrent des comportements différents concernant les pratiques d'activités associatives ou festives. Les enquêtés de Citadelle sont très peu nombreux (seulement 5%) à exercer une activité (culturelle, militante, sportive...) alors qu'à Battant ils sont plus fréquents (20%). La différence de comportements entre ces deux quartiers centraux (deux quartiers qui, rappelons-le, ne se ressemblent pas d'un point de vue paysager) a déjà été observée au niveau des ambiances de quartier. L'un est perçu plus agréable sur un plan paysager mais moins vivant que l'autre. Sans doute, peut-on penser que, selon le quartier, les possibilités associatives et d'organisations festives sont plus ou moins grandes ? La présence de locaux et d'activités commerciales, qui suscitent des déplacements et des occasions de rencontre au sein d'un quartier, peut jouer un rôle non négligeable. La morphologie ainsi que l'âge et le profil social du quartier peuvent également influencer.

Différents auteurs ont également, via des enquêtes de terrain, interrogé les modes d'habiter dans l'optique de faire ressortir des profils d'habitants en fonction de leur degré d'implantation et d'investissement dans leur propre quartier. Thomas et Pattaroni (2012) ont

dégagé une forte diversité des modes d'habiter observés chez des familles de classes moyennes en Suisse. Ils distinguent les communautaristes, les bourgeois, les champêtres ancrés, les citoyens engagés, les citoyens individualistes et les paisibles. Ces divers habitants s'investiront différemment dans leur lieu de vie et n'occuperont pas les mêmes lieux. En effet, les quartiers de résidence des uns seront fuis par d'autres et *vice versa*. Pan Ké Shon (2005), pour sa part, a identifié dans son étude des profils d'habitants à partir d'une seule question qui consistait à leur demander ce que représentait, pour eux, leur quartier résidentiel. Il a mis en avant les avantagés, les enracinés, les habitants globalement satisfaits, les repliés, les non-investis et enfin les insécures. Ici, il ne montre pas de corrélation systématique entre un profil d'habitant et un type d'environnement résidentiel. Les appréciations des résidents possédant des caractéristiques sociales et spatiales identiques peuvent aussi s'opposer ou se rapprocher des autres groupes sociaux et spatiaux. Ces conclusions sont finalement assez proches de ce qu'on observe à l'aide de notre enquête : une grande diversité d'investissements qui semble assez indépendante des conditions sociales et résidentielles.

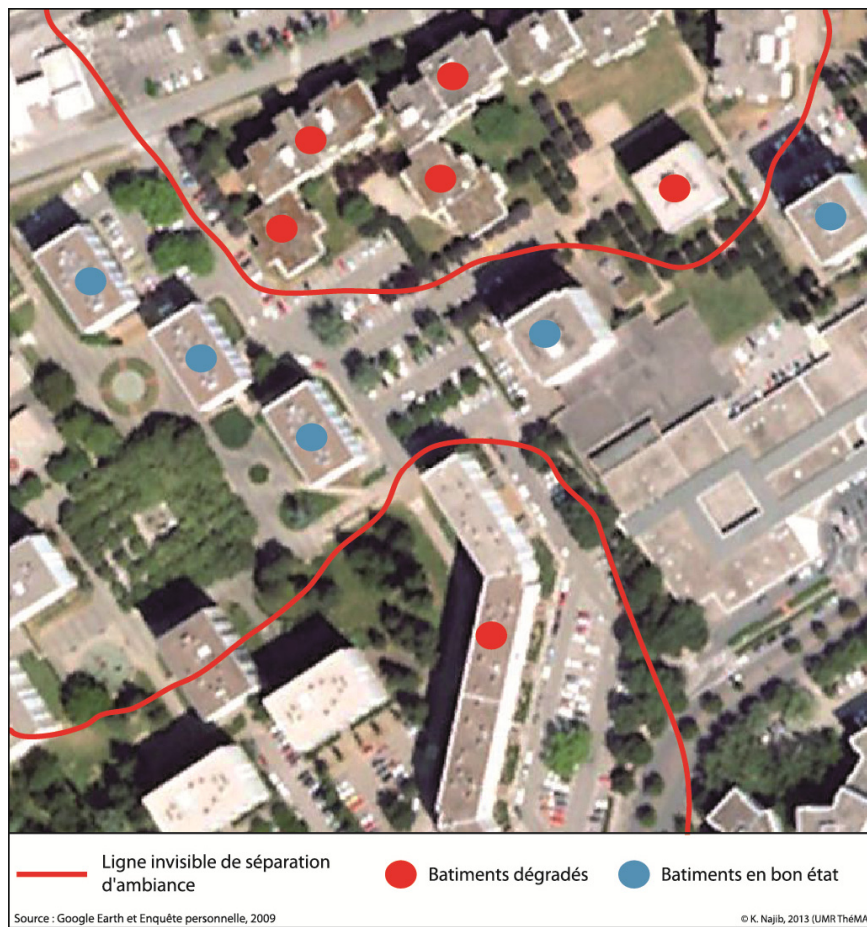
1.4. Formation d'identités

La dimension psychologique qui intervient dans les stratégies résidentielles des individus ou des groupes n'est pas à négliger. Nous voulons apporter une dimension identitaire à l'analyse géographique des quartiers. Mais, nous souhaitons analyser la dimension collective des questions d'identités urbaines (Girault et Bussi, 2001). Le lieu apparaît, en effet, comme une catégorie spatiale socialement construite mais la construction scientifique et administrative des IRIS (définie par l'INSEE) ne correspond pas souvent aux représentations des habitants. De plus, la délimitation du quartier n'est pas toujours évidente. En effet, parfois l'enquêté se considère comme habitant le quartier voisin de celui où il se localise réellement. Or, le lieu joue un rôle fondamental dans sa construction identitaire. Autrement dit, il est important de montrer les liens entre la construction des identités et la construction du système de lieux. L'action des sociétés ne peut se concevoir qu'en fonction des représentations subjectives, partiales, imagées et chargées de signification culturelle (Collot, 1986). Autrement dit, les hommes accordent des valeurs aux lieux et projettent sur l'environnement ce qu'ils sont. Cette lecture du paysage par l'homme se fait à travers le filtre de ses représentations cognitives et sociales et peut montrer une lisibilité sociale de l'espace (Ramadier et Moser, 1998). En définitive, comprendre le sens et la valeur que l'on accorde aux lieux peut contribuer à faire progresser le bien-être individuel ou collectif.

1.4.1. L'existence de micro-ségrégations

L'inscription urbaine des identités et des rapports sociaux peut être accompagnée dans certains quartiers sensibles par une fragmentation spatiale particulièrement marquée. Une micro-ségrégation s'y est parfois mise en place derrière le « voile » rassurant de la mixité sociale (Lapeyronnie, 1998). En effet, d'une cage d'escalier à une autre, d'un bâtiment à un autre ou d'une tour à une autre, l'atmosphère peut radicalement changer et nous l'avons expérimenté dans notre enquête. Ces territoires sont de moins en moins homogènes et

s'apparentent à une mosaïque de zones que nous pouvons différencier à la fois matériellement et symboliquement (*ibid.*). Dans notre exemple, à partir du travail d'observation et d'enquêtes, nous pouvons suggérer l'hypothèse que le quartier de Piémont renferme une fracture nette visualisée sur la figure 73 par des lignes imaginaires rouges et évaluée surtout à partir du ressenti des enquêteurs, de l'état du bâti mais également de la satisfaction des résidents. En effet, les bâtiments marqués d'un rond bleu sont des bâtiments plutôt propres, calmes et en bon état alors que ceux possédant un rond rouge sont de mauvaise qualité, sales et bruyants (évaluation faite en accord avec l'ensemble des enquêteurs mais aussi d'après les réponses des enquêtés). Ce phénomène n'a été constaté que dans le quartier de Piémont alors qu'il s'agit pourtant du quartier d'enquête possédant la plus petite superficie.



Échelle : 1/500^e

Figure 73 : Différence d'ambiance d'un bâtiment à un autre dans l'IRIS Piémont

Cette distinction entre immeubles (et parfois même entre cages d'escalier) montre des micro-ségrégations qui ne traduisent pas de rapports différentiels directs aux espaces puisque ce quartier a une petite superficie et le paysage global est relativement le même. Dans ce sens, les politiques menées à ce niveau proposent une nouvelle lecture possible de la LOV à savoir qu'elle consiste à tenter de diminuer les macro-ségrégations dans la répartition du logement social et y substituer des micro-ségrégations si la répartition est plus dispersée dans la ville (Simon, 1995b).

À un niveau plus large, la division de l'espace urbain est ressentie par les habitants quelles que soient leurs caractéristiques démographiques et socio-économiques. Les réponses aux questions de l'enquête sont principalement orientées par la connaissance que le citadin a de sa ville. Finalement, les réflexions sur l'espace perçu apportent une information nouvelle qui consiste à considérer les quartiers favorisés comme un « tout » alors que dans les quartiers pauvres il y a une focalisation (positive ou négative) sur des lieux plus précis parce qu'ils posent problèmes. Les enquêtés vivant dans des quartiers aisés ne distinguent pas au sein de leur quartier de résidence des zones plus ou moins agréables à vivre. Ils le considèrent dans son ensemble comme étant généralement plaisant alors que certains habitants des ZUS enquêtées, eux, différencient au sein de leur propre quartier des zones parfois même des rues plus répulsives que d'autres. En outre, à la question : *où n'iriez vous absolument pas si vous aviez la possibilité de déménager ?*, aucun des habitants de Velotte, Bregille, Mouillère, Citadelle et Battant n'a répondu ne pas vouloir vivre dans son propre quartier de résidence. À l'inverse, dans les quartiers classés en partie ZUS, certains interrogés ont désigné des rues alentours surtout à Piémont. Néanmoins, une majorité d'entre eux pointent d'autres quartiers sensibles qui entrent dans une sorte de compétition. En effet, 22% des habitants enquêtés à Piémont refuseraient de s'installer dans le grand quartier d'Orchamps/Palente contre 30% à Clairs-Soleils. De même, les enquêtés de Cassin sont majoritaires (près de 25%) à ne pas vouloir s'installer dans le quartier de la Grette. Ces types de résultats sortent également quand on questionne l'opinion des résidents sur l'ensemble des quartiers bisontins (cf. la section suivante). Cela dit, le quartier de Planoise est parfois choisi par certains enquêtés vivant dans les IRIS de Cassin et de Piémont mais en se référant à des rues¹⁵⁷ bien précises. Il s'agit même parfois de rues situées en face de leur propre lieu de résidence. Une enquêtée vivant à Piémont a également déclaré être heureuse de vivre dans ce quartier mais, étant mère de deux enfants, elle exprime malgré tout son souhait de déménager se souciant de leur bien-être :

« Il y a souvent des bagarres et du deal. Mes petites filles ne peuvent pas jouer devant la cage. Je ne dis pas que c'est dangereux, mais je dis que ce n'est pas un environnement favorable à une bonne éducation »¹⁵⁸.

1.4.2. La répulsion quasi-systématique des Clairs-Soleils et de Planoise

Rappelons que, précédemment, les analyses statistiques factorielles ont montré l'importante évolution du quartier des Clairs-Soleils d'un point de vue socio-économique, passant d'un profil de quartier sensible en 1990 et 1999 à un profil de quartier pavillonnaire et relativement aisé. Cela dit, la presse locale¹⁵⁹ montre que les habitants des Clairs-Soleils restent réservés sur la pertinence de l'opération de renouvellement urbain. Des journalistes locaux ont recueilli les propos de certains habitants qui expliquent que les commerces sont

¹⁵⁷ Pour les enquêtés vivant à Palente, ils ont également désigné certaines zones de leur quartier mais qui se rapprochent du quartier des Orchamps.

¹⁵⁸ Il arrivait que les enquêteurs recueillent certains propos des enquêtés lorsqu'ils leur semblaient intéressants de le faire. Ces informations étaient rédigées, très rapidement, par l'enquêteur sur l'enquête elle-même. Il se peut donc que les propos rédigés ne soient pas strictement fidèles mais le contenu est toutefois respecté.

¹⁵⁹ La Presse Bisontine, n°141, mars 2013.

très souvent vides. Les appartements neufs qui révèlent de nombreuses malfaçons sont également, pour la plupart, encore vacants. Certains constatent que le quartier est très peu animé et qu'il est devenu très calme (des lieux de rencontre et notamment des cafés sont demandés). Cette opération de rénovation urbaine de grande envergure a réussi à changer d'un point de vue urbanistique le quartier, mais elle n'a pas forcément systématiquement satisfait les habitants de ce quartier et surtout n'a pas changé l'image de ce quartier. En effet, notre enquête révèle que ce quartier, malgré les efforts de réhabilitation, est l'un des moins attractifs de la ville de Besançon. Parmi l'ensemble des enquêtés, 20% refusent d'emménager dans ce quartier.

Il en est de même de Planoise qui est globalement mal perçu par un certain nombre d'enquêtés. En effet, 46% des bisontins interviewés répondent qu'ils n'iraient absolument pas s'installer dans ce quartier.

Classification objective	Quartiers enquêtés	Ne veut absolument pas s'y installer	Raisons
1) Centre historique	Citadelle	18%	<i>Bâti inhumain / Mauvais voisinage / Trop d'insécurité / Excentré / Bordel / Trop dégradé</i>
	Battant	14	<i>Mauvaise réputation / Trop excentré / Quartier sensible / Trop de monde</i>
2) ZUS	Piémont	3	<i>Trop bruyant / Mauvais environnement pour les enfants (En référence à l'IRIS Cassin et à la rue Île-de-France, une rue faisant partie de l'IRIS Piémont)</i>
	Cassin	8	<i>Pas assez d'espaces verts / Trop de délinquance / Moche (En référence à Planoise en général, Cassin inclus)</i>
3) Quartiers aisés	Mouillère	14	<i>Manque d'hygiène / Excentré / Trop populaire / Une ville dans la ville / Mauvaise réputation</i>
	Bregille	17	<i>Bruyant / Insécurité / Une ville dans une ville / Mauvaise fréquentation / Pas assez de verdure / Barres d'immeuble / Trop de jeunes / Trop d'étrangers</i>
4) Quartiers modestes à aisés	Velotte	11	<i>Mauvaise réputation / Architecture / Zone / Bruit / Inverse de la campagne</i>
	Palente	14	<i>Insécurité / Trop isolé / Manque de bon civisme / Bâti / Bruyant</i>

Source : Enquête personnelle, 2009

Tableau 27 : Rejet de Planoise en tant que quartier de résidence

Ici, les raisons tournent généralement autour des mêmes thèmes : l'insécurité, le bruit, la mauvaise réputation et l'architecture. Cela dit, on note parfois des raisons qui dénotent une appréciation subjective que les individus peuvent développer. Par exemple, un habitant de Palente affirme qu'il ne voulait pas vivre à Planoise car il trouve le quartier trop excentré. Il est difficile de croire à cet argument puisque le quartier de Palente se situe aussi loin du centre-ville que Planoise. De même, le fait qu'un enquêté vivant à Mouillère déplore le manque d'espaces verts à Planoise semble douteux car le quartier de Mouillère n'est pas plus

vert que celui de Planoise. Ainsi, ces éléments confirment le fait que le quartier souffre d'une mauvaise image et d'un isolement. Cette volonté de créer une 'ville nouvelle' a « désintégré » le quartier de Planoise à la ville de Besançon et a contribué à développer une ségrégation plus forte.

Dans ce quartier, nous distinguons différents types d'habitants. Nous avons rencontré des jeunes actifs qui sont venus s'y installer, mais provisoirement. Ces habitants assurent qu'au-delà de cette étape provisoire ils tendent vers une trajectoire résidentielle ascendante. Pour eux, il s'agit d'un bon moyen d'économiser avant l'achat dans quelques années d'un appartement ou d'une maison. Ceux-ci seront plus sévères (ou plus lucides) dans l'évaluation de leur satisfaction résidentielle. En effet, ils sont plus libres d'évaluer négativement cet environnement résidentiel puisqu'ils sont sujets à le quitter très prochainement. De même, nous remarquons que certains habitants de Cassin ou Piémont qui possèdent une CSP élevée sont plus négatifs quand ils font référence à Planoise en tant que lieu de résidence. Nous avons également enquêté des jeunes adultes moins élevés que les précédents dans la hiérarchie sociale. Ils sont issus des quartiers populaires (très souvent de ce même quartier de Planoise) et sont partagés entre un sentiment d'appartenance fort et une envie de sortir du « ghetto ». Ainsi, ils sont à la fois conscients de la basse qualité de leur environnement résidentiel et expliquent qu'ils sont prêts à le quitter dès que possible. Mais, en même temps, ils sont fiers d'appartenir à ce quartier qui leur a donné une identité et les a vu grandir. Nous constatons donc que leur attachement se rapporte moins à une appréciation du quartier mais plutôt à un fort sentiment d'appartenance. Guérin-Pace (2006) montre, dans ce sens, que la référence au territoire, qu'elle s'exprime par des lieux géographiques ou par des lieux d'attachement, apparaît comme un facteur d'identification important. Enfin, nous avons interrogé certaines personnes plus âgées qui n'aspirent pas (ou plus) à déménager en raison de leurs conditions financières et de leur stade avancé dans le cycle de vie familial. Ils sont ainsi satisfaits de vivre dans ce quartier surtout du fait qu'ils n'ont pas d'autres choix que de l'être. Les travaux de Speare et *al.* (1974) ainsi que de Lu (1999) ont bien expliqué cette tendance à la réduction des insatisfactions des habitants des quartiers dégradés en lien avec leur impossibilité à déménager.

Ainsi, un certain nombre de personnes vivant à Planoise qui ont affirmé ne pas aimer leur quartier de résidence étaient soit des jeunes soit des personnes sur le point de le quitter. Ceci a également été révélé par une enquête réalisée dans cinq ZUS de la région parisienne (Parisot et *al.*, 2003). En effet, l'image que l'on a de soi est fortement affectée par la façon dont on croit que les autres nous voient et par ce qu'ils pensent du groupe socioculturel auquel on appartient (Mead, 1934 ; Festinger, 1954 ; Goffman, 1963 ; Ridgeway, 2006). Le classement des uns peut faire le déclassement des autres (Sirna, 2004). Andersen (2008) et Permentier et *al.* (2009) montrent que les personnes habitant des quartiers possédant une mauvaise réputation sont prêtes à le quitter même s'ils sont satisfaits de leur environnement résidentiel. Nous comprenons donc à quel point l'évaluation de son propre environnement résidentiel (bien-être, satisfaction...) reste très subjective, même si Andersen (2008) identifie des causes principales à cette envie de quitter les zones sensibles telles que l'insécurité et les comportements discourtois. Le manque d'espaces verts, la dégradation du bâti et de l'environnement résidentiel ainsi que le vandalisme sont, selon lui, des causes secondaires,

mais elles restent importantes notamment pour les salariés. De plus, son étude montre que les bonnes relations de voisinage réduisent l'envie de déménager d'une zone sensible. Ce sont principalement les familles avec enfant(s) ayant un haut niveau d'éducation qui cherchent absolument à quitter ces quartiers. Il conclut en posant l'hypothèse que plus de mixité sociale diminuerait certainement la mauvaise réputation du quartier.

2. Satisfaction et mobilité résidentielles

2.1. Opinions et fréquentations

Les questions d'opinions et de fréquentations des quartiers bisontins se placent après les questions sur les caractéristiques du quartier de résidence des enquêtés. Elles font référence notamment au sentiment de choix ou de non-choix du lieu de résidence, à l'ambiance ainsi qu'aux avantages et inconvénients du quartier, au voisinage, aux activités, aux déplacements... Il s'agit d'abord de connaître le sentiment des enquêtés sur leur propre lieu de vie et ensuite d'aller explorer leur sentiment vis-à-vis des autres quartiers de Besançon. La suite de l'enquête se focalise sur des informations principalement liées au logement, au ménage et au bien-être des personnes interviewées.

L'individu n'habite pas n'importe comment et n'importe où, et il ne se déplace pas non plus n'importe comment et n'importe où. En effet, les représentations spatiales – qu'elles soient individuelles ou collectives – correspondent à des constructions mentales qui permettent d'appréhender la réalité et de connaître un espace (Fourmand, 2003). Nous sommes donc enclins à penser que ces représentations spatiales (telles que l'identification d'un centre et d'une périphérie ou la caractérisation des différents quartiers...) peuvent alimenter une opinion propre à chacun sur les différents espaces. Celle-ci varie selon les perceptions culturelles (Kramsch, 1998) et peut engendrer une fréquentation plus ou moins régulière et marquée des espaces en question. Il existe donc une multitude de liaisons qui associent un territoire aux individus qui le pratique, l'utilise, l'habite... Bailly (1977) explique aussi que l'espace existe à travers nos propres perceptions et représentations.

Dans le cadre de l'enquête, nous avons analysé¹⁶⁰ les réponses des enquêtés concernant leur opinion sur les quartiers bisontins ainsi que leur fréquentation. Nous avons également tenté de montrer le lien entre les opinions et les fréquentations.

¹⁶⁰Cette analyse a été permise grâce au logiciel « *Geographer* » conçu par Arnaud Banos (Université de Paris 1), Thomas Thévenin (Université de Bourgogne) et Gilles Vuidel (Université de Franche-Comté). Ce logiciel d'analyses exploratoires des données (*Exploratory Spatial Data Analysis*) a permis de faire diverses sélections.

Valeurs numériques	
Opinions	
Fréquentations	<p>Elle varie entre 1 et 4, où 1 correspond à jamais ; 2 : une à deux fois par mois ; 3 : une fois par semaine ; 4 : tous les jours.</p>
Quartiers	<p>14 grands quartiers : Q1 : Planoise/Châteaufarine ; Q2 : Velotte ; Q3 : Centre/Chapelle-des-Buis ; Q4 : Butte/Grette ; Q5 : Saint-Ferjeux/Rosemont ; Q6 : Tilleroyes ; Q7 : Montrapon/Montboucons ; Q8 : Battant ; Q9 : Saint-Claude/Torcols ; Q10 : Chaprais/Cras ; Q11 : Bregille ; Q12 : Palente/Orchamps/Saragosse ; Q13 : Vaite/Clairs-Soleils ; Q14 : Chailluz.</p>

Source : Enquête personnelle, 2009

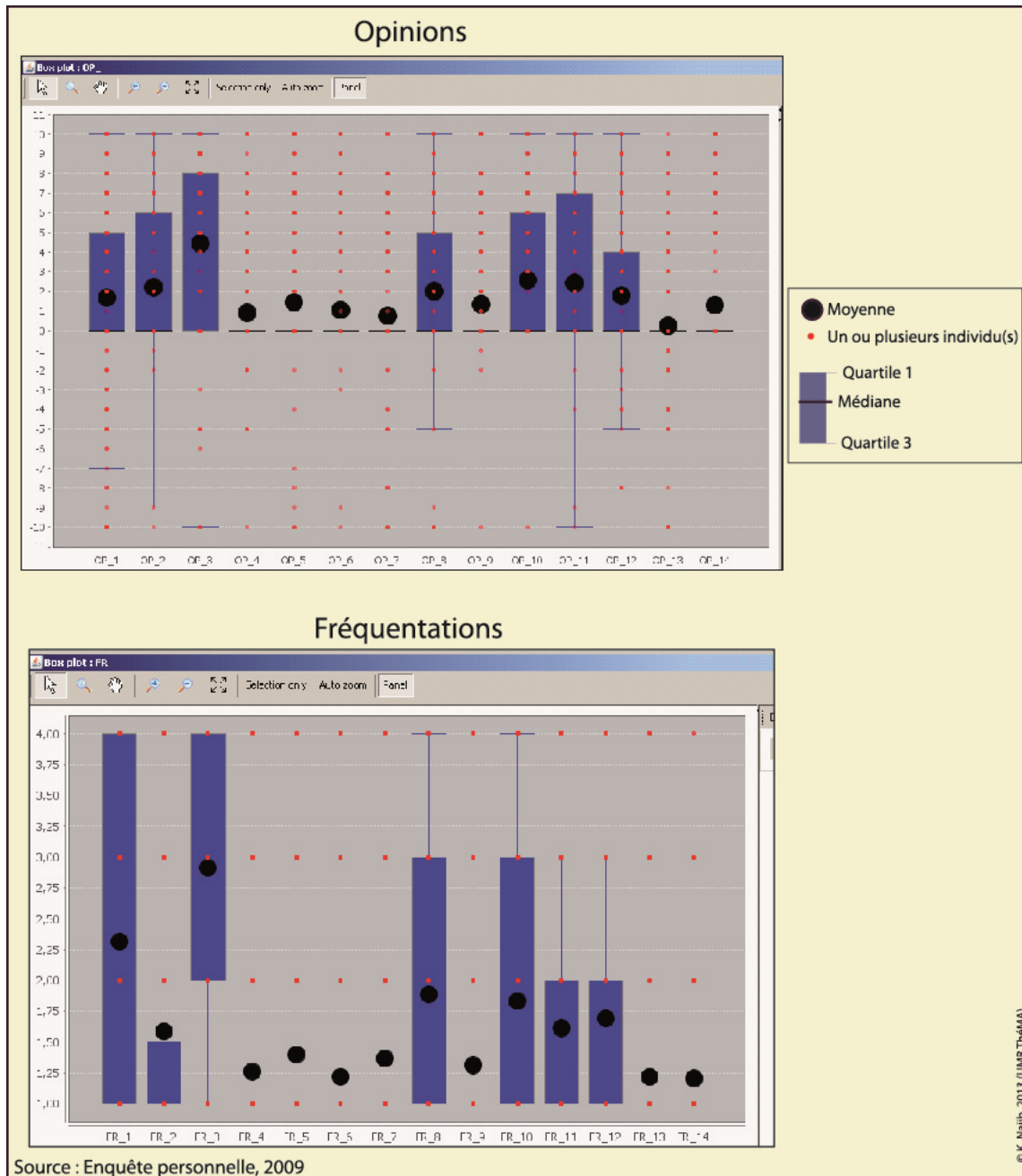
Tableau 28 : Les valeurs d'opinion et de fréquentation des quartiers

La représentation en boîtes à moustaches (ou boxplot) va permettre d'avoir une vision globale de l'opinion et de la fréquentation des enquêtés sur leur commune de résidence. Ces graphiques se lisent de la manière suivante :

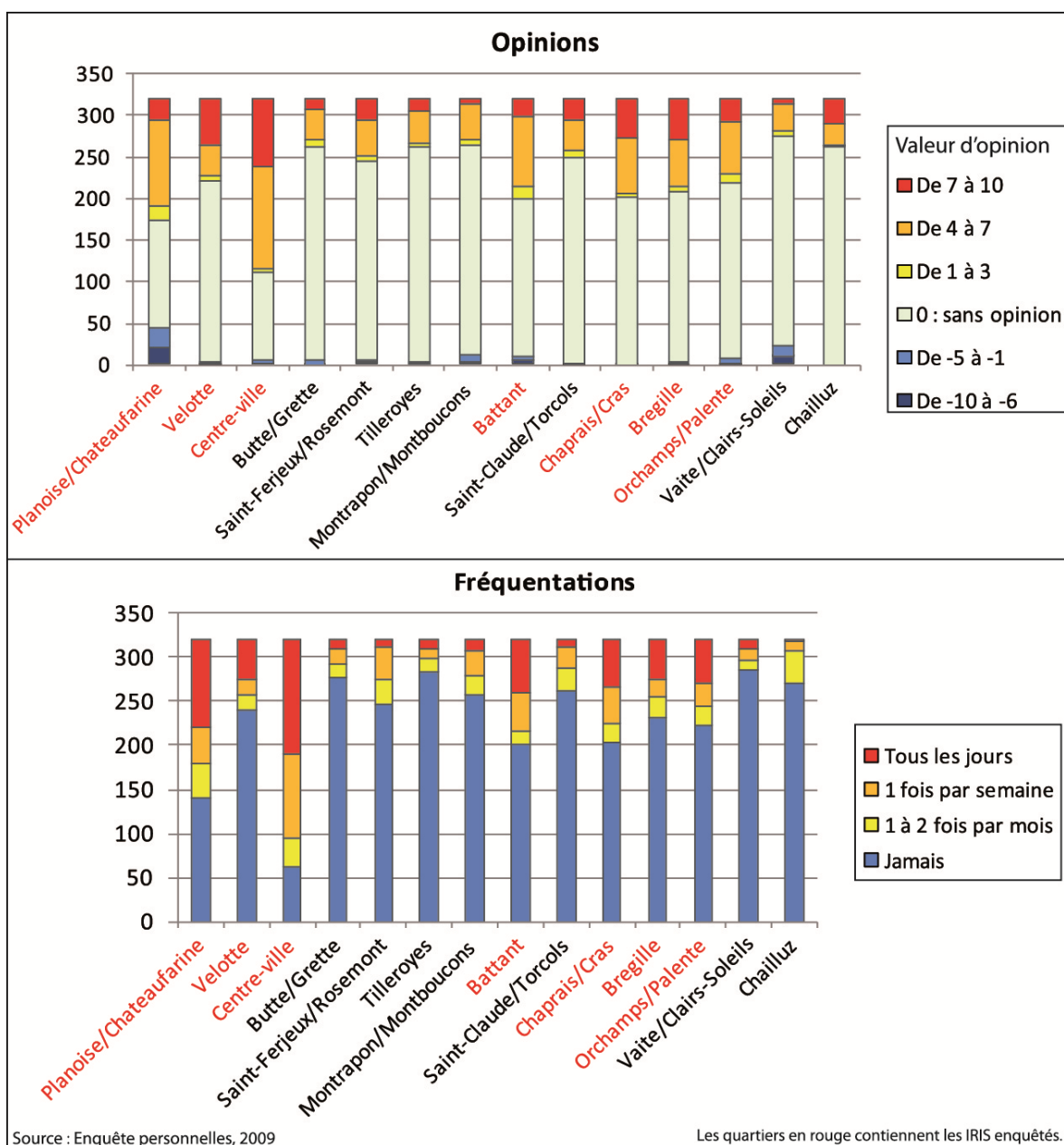
- En abscisse, se retrouvent les 14 grands quartiers de Besançon qui ont subi une évaluation de la part des 320 enquêtés ;
- En ordonnée, apparaît une échelle de mesure allant de -10 à +10 pour les opinions et de 1 à 4 pour les fréquentations. Les graphes d'opinion montrent des valeurs positives et négatives alors que les graphes des fréquentations ne présentent pas de valeurs négatives puisque l'absence de fréquentation est indiquée par la valeur 1 ;
- Les gros points noirs représentent la moyenne des opinions ou fréquentations d'un quartier donné ;
- Les petits points rouges représentent la distribution des réponses des individus. Par exemple, l'absence de point explique qu'aucun individu n'a répondu la valeur correspondante ;
- Les traits horizontaux noirs correspondent à la médiane des opinions ou fréquentations d'un quartier donné. La plupart du temps, la médiane n'est pas significative puisque les réponses ne correspondant à aucune opinion et aucune fréquentation sont très nombreuses ;
- Les boîtes bleues décrivent les réponses de la moitié des enquêtés, il s'agit de l'intervalle entre Q1 et Q3 (les premier et troisième quartiles). L'absence de boîtes bleues indique qu'au moins la moitié des réponses se situe sur une seule valeur, en l'occurrence la valeur indiquée par le trait horizontal noir.
- Le segment de droite entre deux traits horizontaux représente l'intervalle de confiance qui permet de définir une marge d'erreur ou une précision d'estimation dans les réponses des enquêtés. Dans le cas d'un échantillon normalement distribué, le degré de

confiance est estimé à 99%. Ici, cet intervalle s'étend de la valeur maximale (et existante) non-atypique à la valeur minimale (et existante) non-atypique.

Pour améliorer la lisibilité, nous proposons en complément un histogramme de fréquence (figure 75).



Lecture : Ces deux graphes intègrent l'ensemble des individus interrogés c'est-à-dire 320 enquêtés
 Figure 74 : Opinions et fréquentations des quartiers bisontins (boîtes à moustache)



Source : Enquête personnelle, 2009

Figure 75 : Opinions et fréquentations des quartiers bisontins (histogrammes de fréquence)

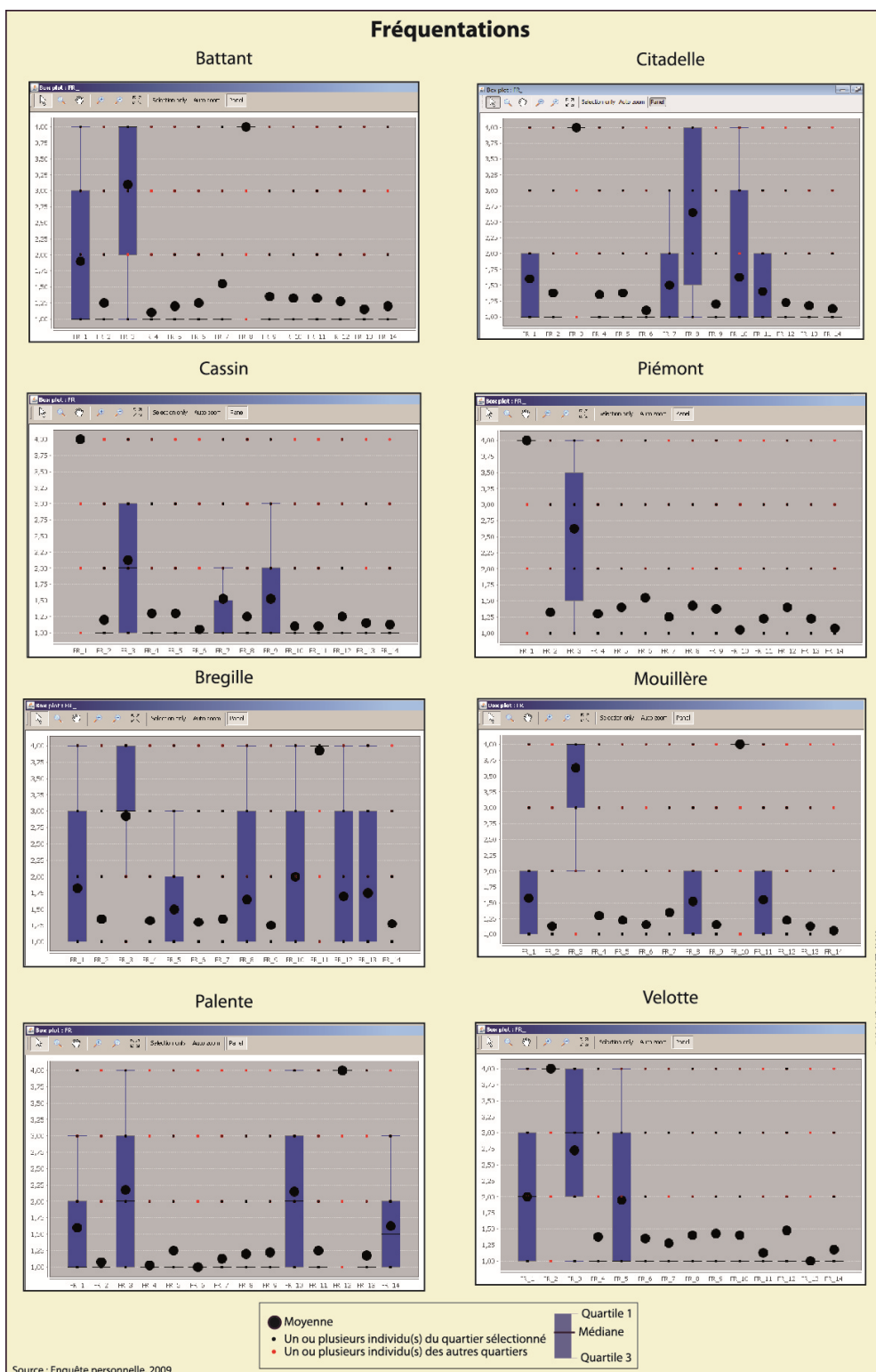
Les figures 74 et 75 montrent qu'en général les enquêtés n'ont pas une opinion négative de l'ensemble des quartiers. Globalement, les enquêtés ont une bonne opinion du centre-ville (le quartier n°3) avec une moyenne de 4.5 sur une échelle s'étendant de -10 à +10. De plus, pour ce même quartier, la moitié des enquêtés a répondu une valeur se situant entre 0 et 8. Les autres quartiers faisant apparaître des boîtes bleues sur la figure 74 correspondent aux quartiers où l'enquête s'est déroulée ; les interrogés ont donc généralement attribué l'opinion la plus positive à leur propre quartier. Ils cherchent certainement, par ce biais, à promouvoir leur quartier de résidence. Tajfel et Turner (1986) ont expliqué que l'identité sociale est considérée comme le fondement des comportements intergroupes et qu'elle compose une partie de l'individu. Ainsi, on cherchera naturellement à développer une identité sociale positive afin d'augmenter l'estime de soi. Cette théorie peut être reprise ici puisque les

enquêtés ont donné une opinion sur leur propre quartier en fonction des autres quartiers bisontins. Nous pouvons donc imaginer que ces valeurs d'opinion presque toujours positives participent au processus de valorisation de son quartier et donc intrinsèquement de valorisation de soi (Twigger-Ross et Uzzel, 1996 ; Manski, 2000).

En ce qui concerne la fréquentation, on voit que la moitié des enquêtés vont au minimum une à deux fois par mois, et au maximum tous les jours au centre-ville. On comprend bien, ici, que le centre est le quartier le plus fréquenté d'après les réponses des enquêtés ; ce qui peut expliquer probablement la relative bonne opinion de ce quartier. Cela dit, le grand quartier de Planoise/Châteaufarine montre une étendue de fréquentation maximale. Ce grand quartier regroupe les IRIS enquêtés de Cassin et Piémont (soit 80 personnes, ce qui peut accroître la variété des réponses de fréquentation), mais il s'agit également d'un quartier qui renferme une zone commerciale qui attire hebdomadairement ou au moins mensuellement une majorité de Bisontins. Aussi, Tajfel (1981) montre que l'identification spatiale possède également une portée émotionnelle puisqu'il insiste sur le fait que les aspects cognitifs (caractérisation et catégorisation d'un espace) et évaluatif (qualification positive ou négative) peuvent être accompagnés d'émotions à l'égard de son propre groupe et de ceux qui y sont liés. De plus, Azzi et Klein (1998) montrent que les émotions des individus sont envisagées comme des événements qui affectent directement leurs intérêts de manière bénéfique ou nuisible. Par exemple, ils estiment que la peur tend à provoquer l'éloignement alors que la joie tend à provoquer le rapprochement. Ainsi, il existe visiblement une corrélation entre la fréquentation et l'opinion. Seul le grand quartier de Planoise/Châteaufarine fait exception : malgré une opinion négative assez affirmée, la fréquentation est importante. Cependant, les opinions sont très tranchées et les valeurs positives sont aussi significatives.

Enfin, nous remarquons que les enquêtés n'ont pas préféré se prononcer sur les quartiers qu'ils ne fréquentent ou qu'ils ne connaissent pas. Les quartiers les moins fréquentés, en moyenne, sont Chailluz, Clairs-Soleils, les Tilleroyes et la Grette. Les enquêtés ne se déplacent, pour la plupart, jamais dans ces quartiers qui englobent soit des ZUS (Clairs-Soleils et la Grette) soit une zone industrielle (les Tilleroyes). Aussi, le quartier Chailluz, malgré la présence d'une forêt qui renferme plusieurs attraits touristiques, est très peu fréquenté. Ce constat – malgré tout étonnant – peut s'expliquer par un phénomène de distance dans la mesure où cette forêt est assez éloignée des quartiers d'étude. En effet, parmi les quartiers enquêtés, seul Palente se situe à proximité immédiate de la forêt. D'ailleurs, sur les 40 enquêtés vivant à Palente, cinq vont au moins une fois par semaine à Chailluz alors que les habitants des autres quartiers sont encore moins nombreux à s'y rendre.

➤ Analyse par quartier :



Lecture : Un graphe est établi pour chaque quartier à partir des 40 individus enquêtés
 Figure 76 : Fréquentation par quartier enquêté des quartiers bisontins

Même si elle constitue une approche plus qualitative que quantitative, l'analyse par quartier révèle des différences intéressantes à souligner. Le quartier le plus fréquenté est le quartier de résidence des enquêtés, ce qui paraît logique. Il est repéré sur chaque graphe par

un gros point noir (la moyenne) toujours situé tout au dessus du graphe (au niveau de la valeur 4). Le deuxième quartier le plus fréquenté est le centre-ville (le quartier n°3 sur les graphes). C'est le cas pour l'ensemble des quartiers enquêtés et notamment les quartiers de Citadelle, Mouillère, Battant et Bregille. Ceux-ci correspondent principalement aux quartiers composant le centre historique ou étant les plus proches.

Par ailleurs, on observe que les habitants du centre historique et du péricentre (Citadelle, Battant, Mouillère) fréquentent très peu les autres quartiers bisontins. Velotte et Bregille, qui sont à la fois des quartiers péricentraux et périphériques, ne présentent pas les mêmes résultats que les trois quartiers précités. Au contraire, les habitants de ces deux quartiers sont ceux qui sortent le plus – même si les résultats ne sont pas très frappants – puisqu'ils fréquentent régulièrement au moins deux autres quartiers (à l'exception de leur quartier de résidence et du centre-ville). Pour Velotte, il s'agit des quartiers de Planoise/Châteaufarine ainsi que de Saint-Ferjeux/Rosemont (les quartiers voisins) et pour Bregille, de Planoise/Châteaufarine ainsi que des Chaprais/Cras (là encore, pour ce dernier un quartier voisin). Plus précisément, Bregille est le quartier qui enregistre les valeurs de fréquentation maximales. Certaines fréquentations peuvent être spécifiquement liées à des services que propose tel ou tel quartier, c'est certainement le cas du quartier de Planoise/Châteaufarine. Ainsi, ces fréquentations ne traduisent pas forcément une appréciation positive du quartier mais son aspect utilitaire, un élément que nous n'avons pas mesuré ici.

En dernier ressort, nous aurions pu, afin d'appuyer sur les effets de distance et de voisinage utilisés de manière empirique dans notre interprétation, calculer un indice qui objective la fréquentation de chaque quartier par un temps d'accès depuis le barycentre des huit IRIS enquêtés. Toutefois, les résultats affichés par les boîtes à moustache ne nous ont pas semblé suffisamment saillants pour que ce calcul semble pertinent. En complément, la planche de cartes (cartes choroplèthes) ci-après présente la fréquentation moyenne des différents quartiers de Besançon et permet d'en avoir une représentation géographique.

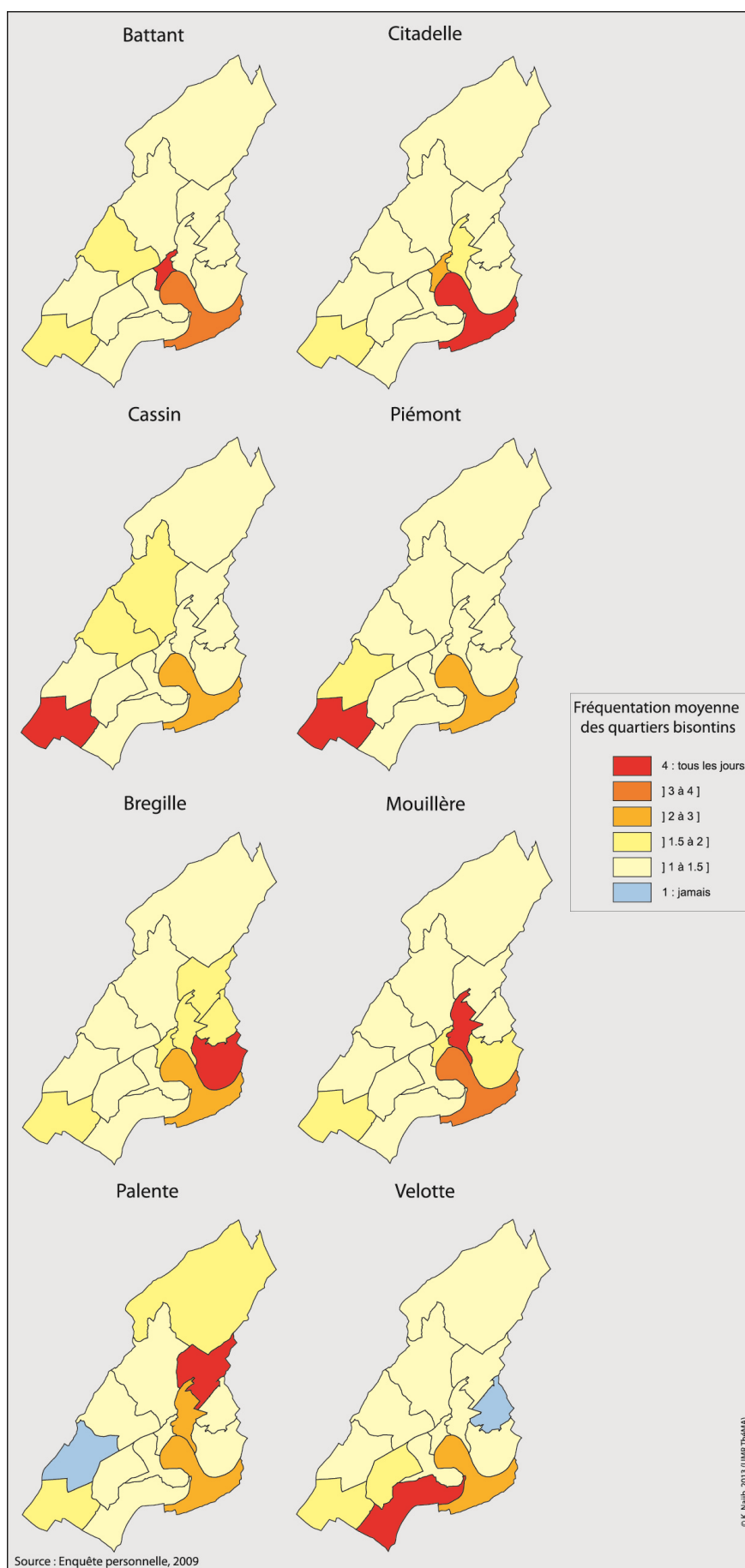


Figure 77 : Fréquentations moyennes par quartier enquêté des quartiers bisontins

L'effet de proximité est souvent assez remarquable. Il existe au final deux types de réponses : certains enquêtés déclarent ne pas connaître les lieux qu'ils ne fréquentent pas alors que d'autres se sont imprégnés d'informations sur ces lieux non fréquentés via les médias ou l'expérience de leurs proches (famille, amis...). Nous constatons donc que la connaissance des lieux peut soit se limiter aux seules zones que l'individu fréquente et pratique, soit dépendre de leur réputation. Le fait de calculer la fréquentation moyenne sur l'ensemble des quartiers permet de les classer et de distinguer certaines tendances même les plus minimes.

Classification objective	Quartiers enquêtés	Fréquentation moyenne de l'ensemble des quartiers
1) Quartiers centraux	Battant	1.6411
	Citadelle	1.6214
2) ZUS	Piémont	1.5875
	Cassin	1.5000
3) Quartiers aisés	Mouillère	1.6411
	Bregille	1.8000
4) Quartiers modestes à aisés	Velotte	1.6911
	Palente	1.5625

Source : Enquête personnelle, 2009

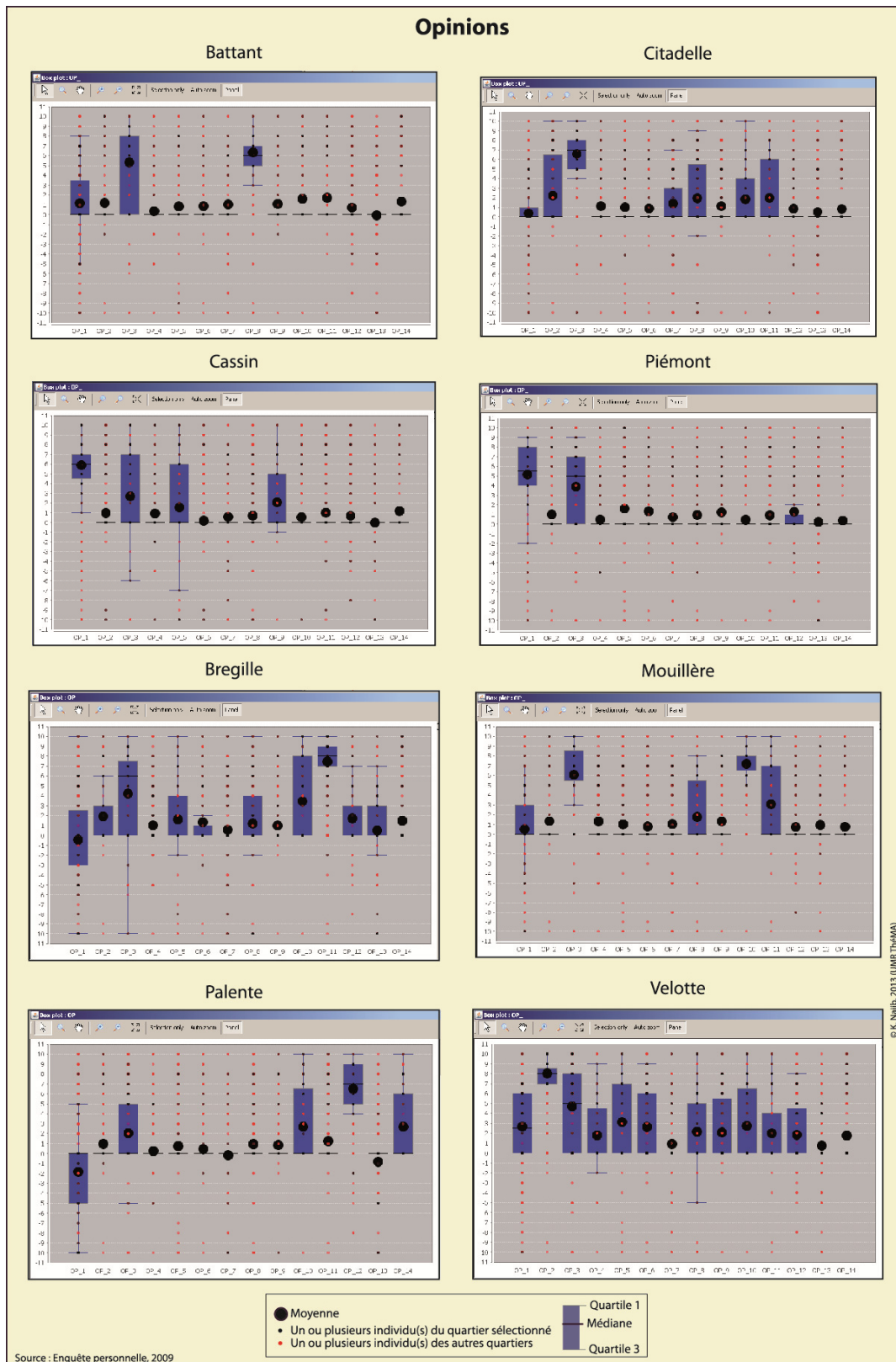
Tableau 29 : Fréquentations moyennes de l'ensemble de la ville

D'après le tableau 29, nous notons qu'en moyenne les habitants des ZUS sont ceux qui se déplacent le moins dans la ville de Besançon, suivi de très près par les habitants du centre-ville (et péricentre). Les habitants du quartier de Bregille sont les plus mobiles, ce qui était déjà visible sur les box plots.

Pour les habitants de Cassin, Piémont et Palente (faisant partie d'une ZUS), nous pouvons noter – malgré une relativement bonne fréquentation du centre-ville – un ancrage des habitants dans leur quartier de résidence. Plusieurs auteurs montrent qu'en général, les habitants des ZUS sont symboliquement « cloués » à leur quartier (Lapeyronnie, 1998). Les références collectives les poussent – surtout les jeunes – à fréquenter les mêmes lieux et surtout les espaces de leur propre quartier (Lacascade, 2008 ; Ramadier et al., 2008). Lepoutre (1997) et Fournand (2003) parlent, eux, d'impression de clôture, de sentiment d'enfermement spatial, d'espace de réclusion, de territoires étouffants... Ces constats sont, d'après notre enquête, assez peu manifestes.

Finalement, nos conclusions ne sont pas unanimes puisque différentes raisons peuvent expliquer la non-fréquentation d'un quartier : absence d'occasion ou d'intérêt à y aller, mauvaise desserte, insécurité, isolement..., raisons qui n'ont pas été prises en compte dans cette analyse. On sait, en outre, que les comportements de mobilité dépendent du système de représentations individuel (Ramadier et al., 2007) c'est-à-dire du contexte social de l'individu ainsi que de sa position sociale, de ses réseaux de relation, de ses pratiques spatiales, de son

contexte cognitif... Or, on ne perçoit pas ici de telle distinction dans l'analyse qui vient d'être réalisée par quartier.



Lecture : Un graphe est établi pour chaque quartier à partir des 40 individus enquêtés
 Figure 78 : Opinion par quartier enquêté sur les quartiers bisontins

D'après la figure 78, on voit que globalement, les enquêtés ont une bonne opinion de leur propre quartier. Les valeurs sont plutôt élevées (supérieures à 5) et ce, quel que soit le quartier de résidence.

Classification objective	Quartiers enquêtés	Opinion moyenne sur son propre quartier	Autre quartier possédant la meilleure opinion	Opinion¹⁶¹ moyenne sur l'ensemble des quartiers
1) Quartiers centraux	Battant	6.5	Centre-ville	1.7
	Citadelle	6.5	Velotte	1.6
2) ZUS	Piémont	5	Centre-ville	1.4
	Cassin	6	Centre-ville	1.3
3) Quartiers aisés	Mouillère	7	Centre-ville	2
	Bregille	7.5	Centre-ville	1.9
4) Quartiers modestes à aisés	Velotte	8	Centre-ville	2.7
	Palente	6.5	Chailluz et Chaprais/Cras	1.2

Source : Enquête personnelle, 2009

Tableau 30 : Opinions moyennes

En effet, la valeur moyenne correspondant à l'opinion de son quartier est toujours plus élevée que les opinions sur les autres quartiers (et donc que les opinions moyennes). Ces résultats témoignent d'une survalorisation de leur lieu de vie. Ce constat peut faire référence à la théorie de l'engagement (Kiesler, 1971 ; Joule et Beauvois, 1987) qui consiste à dire que seuls nos actes nous engagent et non nos idées, sentiments, opinions... En effet, l'individu n'aime pas dire qu'il s'est trompé en venant s'installer dans tel ou tel quartier, il préfère montrer qu'il est satisfait de sa décision. De plus, l'individu dont la décision s'est faite sous la contrainte sera moins engagé par son acte que celui qui l'a pris librement. Toutefois, on constate que les quartiers de Piémont et de Cassin, appartenant à la classe ZUS, présentent les opinions les plus faibles et qu'en revanche Velotte, Bregille et Mouillère, qui sont considérés comme les plus favorisés, montrent les opinions les plus fortes.

Ici, nous constatons que les quartiers de mêmes classes donnent des valeurs très similaires, excepté pour la classe « quartiers modestes à aisés ». En effet, les deux quartiers – Palente et Velotte – présentent un écart de 1.5 point. Bien que situés dans la même classe, Palente est plutôt tiré vers les quartiers modestes et Velotte plutôt vers les quartiers aisés (annexe 20). Aussi, la classification objective est en adéquation avec l'opinion des habitants. Par ailleurs, nous notons que le quartier qui présente la meilleure opinion pour l'ensemble des enquêtés (à l'exception de leur quartier de résidence) est le centre-ville généralement très

¹⁶¹ La faiblesse des valeurs peut s'expliquer par l'échelle de mesure retenue. En effet, la valeur 0 correspond à une opinion nulle, et les enquêtés qui ne possédaient aucune opinion de certains quartiers étaient nombreux. Cette absence d'opinion est principalement due à une absence de fréquentation.

fréquenté et donc mieux connu. Seuls les IRIS de Citadelle et Palente ont donné des opinions différentes en citant des quartiers voisins du leur.

De plus, en liant ces résultats avec ceux dégagés par l'analyse de l'ambiance des quartiers (section 1.2.), nous pouvons déceler une possible dissonance cognitive¹⁶² (Festinger, 1957) surtout concernant les ZUS. Rappelons que les enquêtés vivant à Cassin et Piémont cochent en majorité des qualificatifs plutôt négatifs (tels que triste, stressant, bruyant, sale et insécure)¹⁶³. Malgré cela, ils ont une assez bonne opinion de leur quartier de résidence (en moyenne, 5 pour Piémont et 6 pour Cassin). Ce changement d'attitude assez considérable peut exprimer un état de contradiction voire même de malaise et nous pousse à penser que la satisfaction résidentielle ne peut pas se résumer à l'opinion que les habitants expriment par rapport à leur quartier.

Les informations tirées du tableau 30 sont plus lisibles grâce à la représentation cartographique suivante. En effet, les cartes ci-après ont permis de dégager d'autres effets « psycho-spatiaux ».

¹⁶² La dissonance cognitive est « *un état de tension désagréable dû à la présence simultanée de deux cognitions (idées, opinions, comportements) psychologiquement inconsistantes* » (Festinger, 1957). Très souvent, les individus se trouvant dans cette situation vont chercher différents moyens pour réduire cette dissonance cognitive. Ils vont soit chercher de bonnes raisons pour expliquer leur changement d'attitude, soit se tourner vers les membres de leur groupe d'appartenance pour trouver des explications similaires à celle du groupe.

¹⁶³ Les enquêtés avaient – rappelons-le – également donné des qualificatifs plus positifs à leur quartier de résidence, tels que pratique, dynamique, diversité et mosaïque multiculturelle.

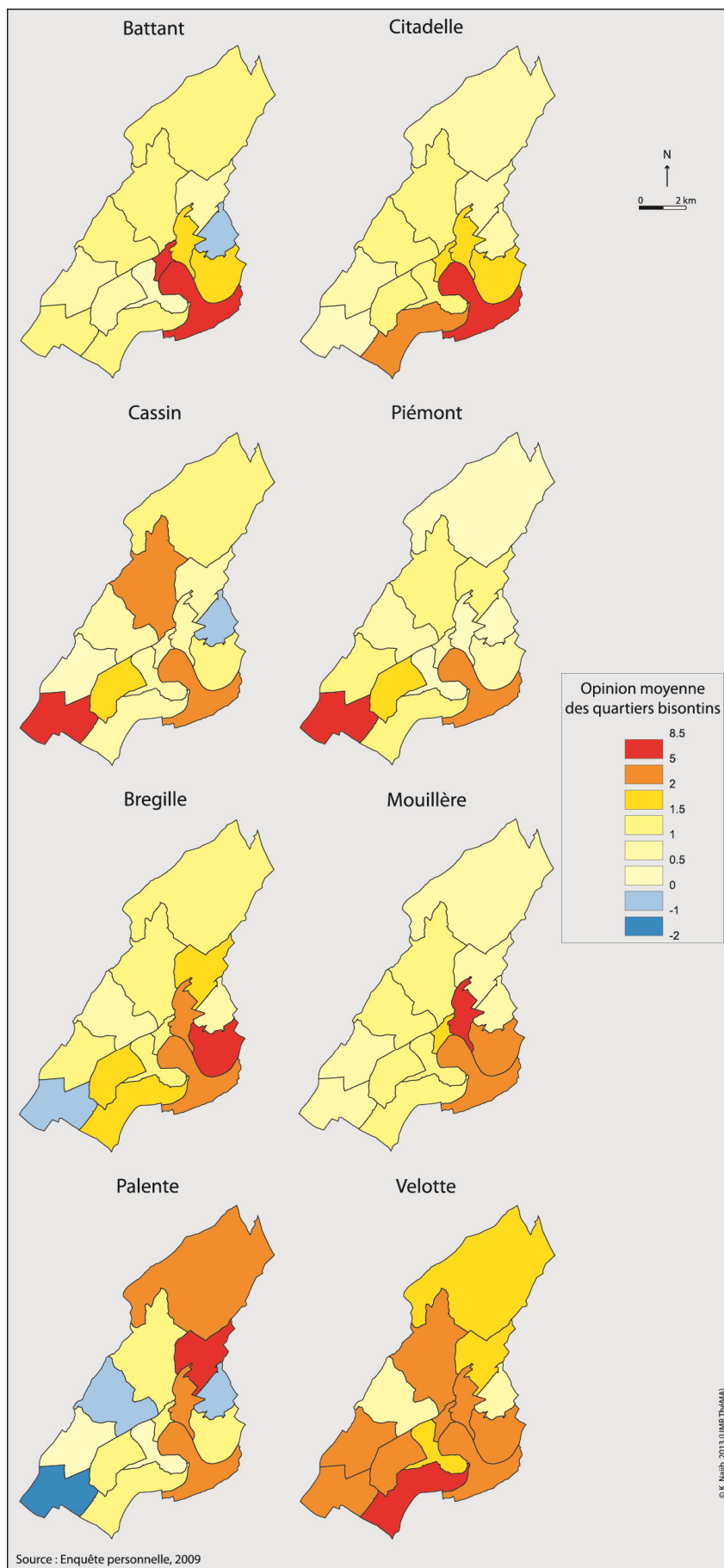


Figure 79 : Opinions moyennes par quartier enquêté sur les quartiers de la ville

Nous remarquons une fois de plus que les enquêtés ont une bonne opinion (voire une très bonne opinion) de leur propre quartier. En effet, le tableau 30 montre que les enquêtés habitant Velotte, Bregille et Mouillère ont une très bonne opinion de leur quartier de résidence mais aussi ceux vivant à Battant, Citadelle et Palente ainsi que – dans une moindre mesure – les interrogés résidant à Cassin et Piémont. Comme l'expliquent Tajfel et Turner (1986), les individus développent une identité sociale positive dans un contexte de comparaison et de compétition par rapport à l'autre. En effet, même les habitants enquêtés des ZUS accordent une bonne opinion à leur quartier de résidence. Avenel (2004) explique que cette attitude permet à ces habitants de maintenir une image positive d'eux-mêmes

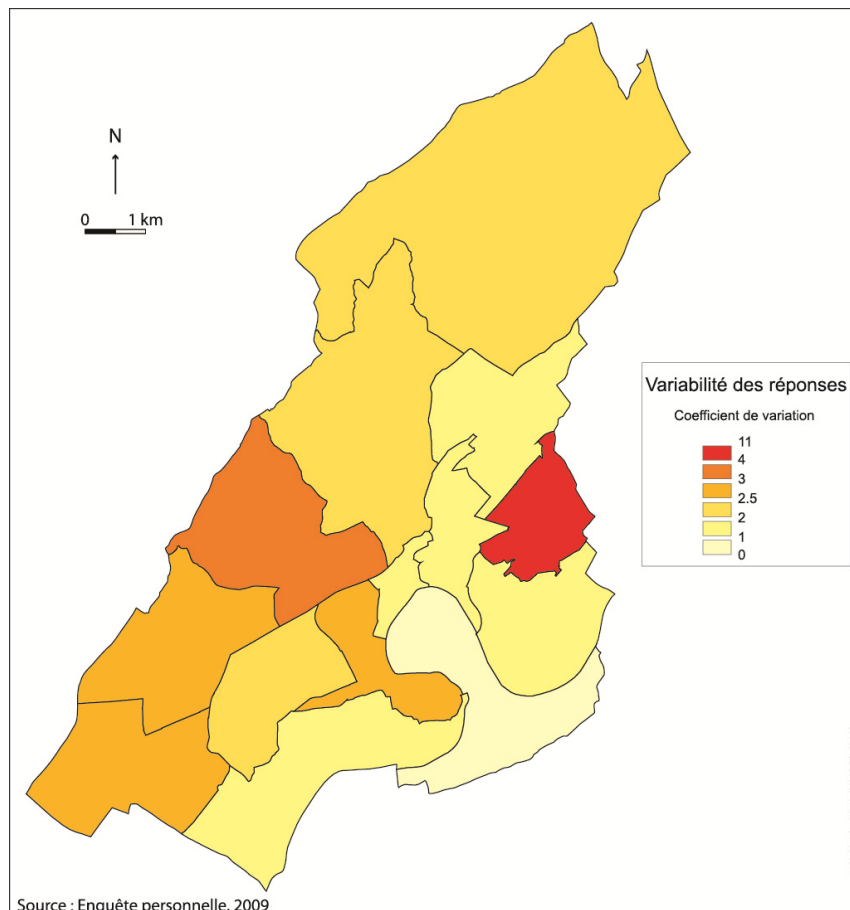
Les cartes permettent également d'apporter des éléments sur des effets de voisinage assez importants. Les enquêtés donnent une bonne note des quartiers alentours, avec à chaque fois une appréciation relativement forte du centre-ville bisontin. Les enquêtés, où qu'ils vivent, apprécient ce quartier historique très probablement pour ses fonctions de centralité. Nous remarquons également que les interrogés vivant dans le centre-ville ou dans le péricentre ont tendance à avoir une appréciation globale de la ville plus limitée que ceux qui vivent en périphérie. En effet, les seconds parcourent plus aisément la ville que les premiers. Cela dit, l'espace étudié est restreint, il faudrait donc confirmer cette hypothèse sur d'autres villes françaises.

Il est clair que les personnes enquêtées sont dans leurs réponses plus facilement positives que négatives. En effet, les valeurs négatives (en bleu) sont moins nombreuses et prononcées que les valeurs positives (en jaune-orange-rouge). En règle générale, sur les cartes, le bleu apparaît là où se situe une ZUS. En effet, ces quartiers sensibles sont vus comme étant des lieux où il est difficile de vivre. D'après Fournand (2003), les représentations des ZUS sont très négatives qu'elles proviennent des individus vivant à l'intérieur ou à l'extérieur d'une ZUS (Fournand, 2003). Et Andersen (2008) explique que les gens, qui vivent dans des zones qui ont une mauvaise réputation alimentée par les médias, ont une plus grande envie de déménager que les autres. Dans notre exemple, on ne peut pas estimer que les ZUS soient systématiquement notées avec une opinion défavorable (comme par exemple Velotte). C'est surtout le cas pour les personnes vivant elles-mêmes dans les ZUS de Planoise et de Palente/Orchamps (c'est-à-dire tous les enquêtés de Piémont et de Cassin et une partie des enquêtés de Palente) ont respectivement une mauvaise opinion des autres ZUS. En effet, les enquêtés planoisiens n'apprécient pas vraiment les quartiers situés à l'autre extrémité de la ville et notamment les ZUS des Clairs-Soleils et de Palente/Orchamps alors que les interrogés vivant à Palente, eux, apprécient très peu et de façon plus unanime la ZUS de Planoise ainsi que les quartiers alentours (mais aussi, à un niveau moindre, la ZUS des Clairs-Soleils et l'ancienne ZUP de Montrapon). Ceci révèle une possible « concurrence » entre les habitants des différentes ZUS qui préfèrent se focaliser sur les autres ZUS plutôt que sur la leur. Cette compétition sociale peut d'ailleurs s'observer dans divers quartiers – il n'est pas forcément le fait des ZUS – où les habitants se comparent les uns aux autres et tentent de maintenir une identité sociale positive. Une des stratégies qui consiste à préserver cette identité sociale positive est le développement des préjugés et des discriminations à l'égard des autres groupes (Tajfel et Turner, 1986). En somme, une comparaison sociale exprimée en termes de compétitions implique, d'après Runciman (1993), des individus qui se ressemblent (ou qui font partie d'un même groupe social). Selon cette théorie, nos comportements auront

pour but de maximiser nos propres bénéfices. Aussi, pour en revenir sur la compétition sociale spécifiquement entre quartiers sensibles, Fournand (2003) révèle l'existence de certaines frontières invisibles et de rivalités entre les territoires comme on l'observe ici entre Palente et Planoise.

Nous remarquons, encore une fois, que les enquêtés préfèrent ne pas se prononcer sur les quartiers qu'ils ne connaissent pas ou ne fréquentent pas. Les couleurs jaune très pâle et bleue ciel reflètent cette information. Enfin, les sites remarquables de Besançon tels que la Citadelle et la forêt de Chailluz ne semblent pas influencer l'appréciation des enquêtés sur les quartiers correspondants. Leur évaluation se réfère sans doute au quartier dans son ensemble. Lors de l'enquête, la Citadelle n'était pas mentionnée en tant que telle donc cela a pu peut-être minimiser son influence mais ce n'était pas le cas de Chailluz dont le quartier porte le nom.

En définitive, en regardant les deux planches de cartes (fréquentation et opinion moyennes : figures 77 et 79), nous remarquons de manière globale que les quartiers les plus fréquentés sont également les quartiers les plus appréciés, mais il s'agit principalement des quartiers de résidence des personnes enquêtées ou les quartiers voisins ou encore le centre-ville. Au-delà, il est difficile de déceler sur ces cartes des liens logiques entre le fait de fréquenter un quartier et le fait de l'apprécier. À Velotte, par exemple, les individus ont une très bonne opinion de l'ensemble des quartiers bisontins alors qu'ils n'en fréquentent régulièrement que très peu. Il en est de même, mais à un niveau moindre, à Bregille et Citadelle. Nous retrouvons également des quartiers que les enquêtés n'apprécient pas alors qu'ils ne les fréquentent pas (ce sont très souvent des ZUS). Finalement, on peut noter que les représentations spatiales de l'individu se centralisent depuis son lieu de vie et dépendent des différentes réputations (bonne ou mauvaise) des autres quartiers. Bailly (1996) parle, à ce propos, de deux référentiels que l'individu développe pour se repérer et se déplacer dans l'espace : les référentiels égocentré et exocentré. Fournand (2003) va plus loin en expliquant, quant à elle, dans son étude sur Garges-Lès-Gonesse que la ville entière n'évoque pour certains adolescents que quelques rues et lieux fréquentés très quotidiennement. Armstrong et Jasmin (2002) vont également dans ce sens : « *The very nature of this suburban architecture acts as an isolative element for whole communities who do not relate to the concept of a town but to that of a quarter* ».



Carte 14 : Variabilité d'opinions sur chaque quartier bisontin

En complément, la carte ci-dessus montre la variabilité de l'ensemble des réponses concernant les opinions des quartiers bisontins. Les résultats concernant la fréquentation n'ont pas favorisé la construction de ce type de carte. Ici, nous pouvons voir quels sont mentalement les quartiers qui suscitent la plus grande variété d'opinion c'est-à-dire quels sont ceux qui laissent le moins indifférent. Pour ce faire, nous calculons un coefficient de variation¹⁶⁴ qui, grâce à sa pondération avec la moyenne, va permettre de comparer les différences de variations entre les quartiers bisontins. Plus il est fort et plus la dispersion autour de la moyenne est grande. Le grand quartier de Vaite/Clairs-Soleils, situé à l'Est de la ville, présente la plus forte variabilité de réponses et ce, de très loin, avec un coefficient de variation supérieur à 10, soit un écart de plus de 7 points avec la valeur juste en-dessous (alors que les autres écarts ne dépassent pas les 3 points au maximum). Cela suggère que ce grand quartier suscite une attention particulière et hétérogène de la part des Bisontins, quelle soit positive ou négative (même si nous l'avons vu précédemment les valeurs négatives sont toujours moins nombreuses que les positives). Ce grand quartier rassemble des IRIS différents (d'un côté une zone où persiste une activité maraîchère et de l'autre une ZUS). Ainsi, l'évaluation peut dépendre de la zone que l'enquêté identifie au grand quartier. Parmi l'ensemble des quartiers bisontins, ce grand quartier compte un nombre important de réponses négatives, juste après le grand quartier de Planoise/Chateaufarine. Cela dit, il s'agit surtout de la zone qui comptabilise le moins de réponses positives (seulement 45 individus enquêtés ont donné une note positive

¹⁶⁴ Le coefficient de variation s'obtient en divisant l'écart-type par la moyenne.

dont les $\frac{3}{4}$ ne dépassent pas la note de 5 sur 10). Mais, il faut rappeler que, parmi les enquêtés, aucun ne résidait dans ce grand quartier.

À l'inverse, le grand quartier Centre/Chapelle-des-Buis présente la plus faible variabilité (avec un coefficient de variation inférieur à 1) et enregistre également le plus de réponses positives (soit 209 enquêtés sur 320). Ainsi, on peut constater, ici, qu'un quartier vu positivement fait plus l'unanimité qu'un quartier considéré négativement. En effet, les aménités peuvent valoriser ou dévaloriser les quartiers. De plus, nous notons également une faible variabilité (avec un coefficient de variation compris entre 1 et 2) pour les quartiers péricentraux de Chaprais/Cras et Battant mais aussi de Bregille et Velotte (deux quartiers à la fois péricentraux et périphériques). Nous retrouvons aussi, dans cette catégorie, le quartier de Palente/Orchamps plus éloigné du centre. Les quartiers de cette même classe regroupent aussi bien un petit nombre (Chaprais/Cras) qu'un grand effectif de notes négatives (par exemple Battant et Orchamps/Palente).

Dans cette partie Sud-Ouest de Besançon, les grands quartiers des Tilleroyes, de Planoise/Chateaufarine et de Butte/Grette montre une variabilité d'opinion plus élevée (c'est-à-dire un coefficient compris entre 2.5 et 3), suivi du grand quartier de Montrapon/Montboucons dont le coefficient s'élève à 3.55. Parmi ceux-ci, nous notons la présence de Planoise/Chateaufarine qui soulève une attention particulière dans l'ensemble de notre enquête et notamment en termes de répulsion. Nous remarquons qu'à l'exception de Planoise/Chateaufarine, l'ensemble des grands quartiers, qui comprennent les IRIS soumis à l'enquête de terrain, présente une très faible variabilité. En comparaison, ce grand quartier fait moins l'unanimité que le reste des grands quartiers enquêtés.

Au final, l'opinion mais aussi la fréquentation dépend du vécu des individus ainsi que de leur position familiale, leur connaissance des lieux, etc., tout élément de trajectoire des individus dont on ne dispose pas (Ramadier et *al.*, 2007). Dans ce sens, Lynch (1960) a démontré que l'individu possède une image mentale de son espace résidentiel, une image qui résulte de plusieurs expériences : son expérience personnelle, les connaissances véhiculées par ses proches et son réseau et enfin l'expérience de son groupe social.

2.2. La corrélation entre le sentiment de choix et la satisfaction résidentiels

2.2.1. Le sentiment de choix résidentiels...

Un individu peut être obligé ou empêché de faire quelque action comme il peut jouir de ses propres décisions. Aussi, il peut avoir le sentiment d'avoir décidé ou non d'agir de telle ou telle sorte. En ce qui concerne la localisation résidentielle, les individus ne choisissent, en effet, pas tous le lieu où ils veulent vivre. Le choix est un « *luxé* » (Chignier-Riboulon, 2010b) et il ressort plus du sentiment de choix que d'un choix réel. Aussi, le marché du logement n'est pas accessible à tous, il sera généralement plus ouvert aux familles aisées. En effet, le marché du logement fonctionne selon deux réalités basées sur l'hétérogénéité non seulement dans le stock de logements mais aussi dans la « clientèle ». Seuls les gens pouvant financièrement accéder à un logement donné pourront entrer en compétition. Les autres, se partageront les logements restants et s'établiront là où ils le peuvent (Cliche, 1980).

Ainsi, à travers notre enquête, nous parlerons de sentiment de choix. Ici, 72% des enquêtés déclarent avoir choisi leur quartier de résidence contre 28% qui disent en avoir été contraints. Pour le logement lui-même, 79% ont un sentiment de choix contre 21% qui se sentent contraints. Ici, nos observations laissent entrevoir qu'environ un quart des résidents interrogés n'ont pas eu le loisir de décider de leur lieu de vie. Il faut également se rappeler que lorsqu'un individu s'installe dans un environnement résidentiel donné, il peut avoir le sentiment d'avoir choisi ce lieu mais cette décision s'inscrit sous des schèmes sociocognitifs déjà élaborés qui lui sont propres.

Les diverses raisons, qui ont conduit les individus à telle ou telle localisation résidentielle, ont été hiérarchisées selon leur fréquence dans les figures 80 et 81. Diverses opportunités peuvent jouer des rôles plus ou moins décisifs. La multiplicité des facteurs qui influencent les sentiments de choix de localisation résidentielle plaide en faveur d'une relative autonomie dans la décision des individus (Chauviré et *al.*, 2007).

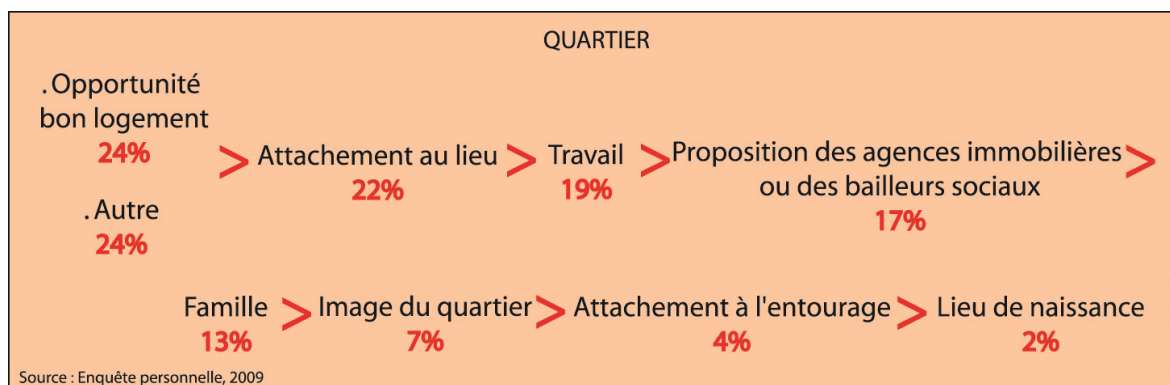


Figure 80 : Hiérarchie des raisons du choix du quartier

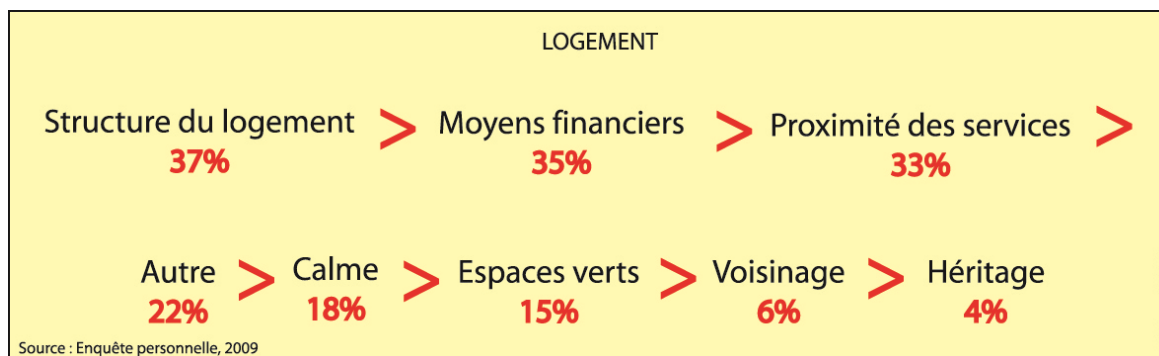


Figure 81 : Hiérarchie des raisons du choix du logement

Le sentiment de choix résidentiel – aussi bien la localisation que le logement – est ainsi exprimé selon une série de modalités de réponses. La case « Autre » montre un fort pourcentage aussi bien dans les raisons du sentiment de choix du quartier (24%) que du logement (22%). Ces réponses font principalement appel à des opérations de démolition, des problèmes de bail, des facilités d'accès au logement (problèmes d'handicaps, lien privilégié avec les propriétaires...) et des circonstances de la vie. Les résultats mettent aussi en évidence combien le logement lui-même est important. En effet, 24% des interrogés ont choisi leur quartier en fonction du logement et 37% leur logement en fonction de sa structure

(agencement, taille...). Par conséquent, le logement prime sur le voisinage, les services, l'image du quartier ou encore le travail. Le logement est, en effet, un bien polyvalent (Bonvalet, 2005). Il peut être un bien de consommation, un bien durable, coûteux et transmissible mais aussi un bien pouvant faire partie du patrimoine français. Il a donc une forte valeur symbolique et affective. Il s'agit surtout d'un bien essentiel indispensable à une existence digne.

La raison liée aux moyens financiers suit tout de même de très près la structure du logement. La contrainte économique des ménages détermine le champ des « possibilités résidentielles » de chaque ménage c'est-à-dire la zone dans laquelle il peut raisonnablement envisager de trouver un logement. Ces zones sont très souvent intégrées par les ménages bien avant le début de leur prospection (ANIL, 1996). Cela dit, Lansing et Mueller (1963) ont montré dans leur étude que plus de 55% des individus qui déménagent n'ont pas cherché à réduire en priorité le coût de leur logement après leur changement de lieu résidentiel.

Il est clair que les priorités ne sont pas les mêmes d'un pays à l'autre. Par exemple, d'après des enquêtes sur les déplacements réalisées dans les années 1990 à Dakar (Diaz Olvera et *al.*, 1998 et 2002), le critère de proximité avec les parents et amis arrive en tête, devant la tranquillité et loin devant la desserte en transports publics. La proximité familiale s'apparente dans certains pays ou certaines cultures à une solidarité familiale. C'est aussi ce qu'ont exposé les travaux de Granovetter (1974 et 1983) sur les migrants italiens à Marseille ou de Santelli (1993) sur les familles d'origine algérienne vivant en France. Dans notre enquête, la famille et le calme n'arrivent pourtant qu'en cinquième position, même si Bonvalet et *al.* (2001) montrent également l'importance de la famille et des proches dans les choix résidentiels en France. Cela dit, l'attachement au lieu enregistre un fort pourcentage (24%). L'effort nécessaire pour briser les attaches et les liens tissés dans un cadre résidentiel particulier ne doit pas être négligé. Pour vaincre cette force d'inertie, il faut que le niveau d'insatisfaction et que la force d'attraction d'autres lieux soient forts (Cliche, 1980). Gobillon et Wolff (2011) montrent aussi que les raisons émotionnelles peuvent être plus importantes que des raisons purement économiques. Feldman (1990), quant à lui, explique que le fait de quitter un lieu auquel on est enraciné peut provoquer des troubles d'ordre dépressif importants. Ces éléments ne peuvent être évoqués ici à l'aide de notre enquête, mais ils le seront dans le cadre de l'exploitation des enquêtes réalisées dans le projet ÉCDESUP.

Enfin, le critère lié à la nature et aux espaces verts a, pendant longtemps, été considéré comme un critère accessoire dans les mobilités et choix résidentiels. La qualité de l'environnement s'affirme aujourd'hui comme un nouveau facteur d'attractivité et donc d'arbitrage pour les ménages. Cette modalité ressort le plus souvent pour les quartiers de Velotte, aux allures de village champêtre (15%) et de Bregille, situé sur une colline verdoyante (19%).

Au final, il convient de préciser qu'au-delà de la hiérarchie des raisons, s'opère chez l'individu, en lien avec ses références collectives, une évaluation globale de l'environnement dans lequel il compte habiter. Il fait des choix qui peuvent dépendre de ses attentes personnelles mais aussi de ses valeurs socialement partagées (Di Méo, 1991). De plus, certains critères, non présents ici, peuvent également jouer un rôle majeur dans la prise de décision d'habiter, mais ceux-ci relèvent de l'anecdotique et ne peuvent pas être pris en

compte dans notre enquête. Finalement, il s'agit moins d'un seul critère qui l'emporterait sur les autres que d'un arbitrage entre les différents aspects aussi bien positifs que négatifs de cet environnement résidentiel. Le but, ici, est de répondre au mieux à ses besoins de départ tout en prenant en considération la réalité du marché.

2.2.2. ... en lien avec la satisfaction résidentielle

Nous avons vu précédemment que l'opinion des enquêtés sur leur quartier de résidence est élevée. Ils sont en majorité satisfaits de vivre dans leur quartier. Nous avons également vu que ceux qui ont le sentiment d'avoir choisi leur lieu de résidence accordaient des qualificatifs positifs pour décrire ce lieu. À l'inverse, ceux qui n'ont pas eu le sentiment d'avoir choisi leur quartier résidentiel le qualifiaient plutôt négativement. Ainsi, nous pouvons penser que ceux qui ont un sentiment de choix vont chercher à optimiser leur confort tandis que les autres vont être obligés de se satisfaire de ce qu'ils ont. Lu (1999) explique que les gens qui n'ont pas la possibilité de déménager restent positifs afin de ne pas renvoyer une image d'échec. Ils ont tendance à réduire leur insatisfaction au fil du temps car ils s'accoutument petit à petit de leurs conditions de vie (Speare et al., 1974), ils peuvent trouver des systèmes de compensation. La théorie de la dissonance cognitive (Festinger, 1957) peut expliquer la difficulté des enquêtés à dire qu'ils ne sont pas satisfaits de leur cadre de vie alors que plusieurs critères objectifs tendraient à le prouver (lieu dégradé, logement mal chauffé...). Rossi (1955) explique que les habitants peuvent évaluer subjectivement leur lieu de résidence alors que d'autres observateurs, plus neutres, évaluent ce même lieu de manière objective.

Les individus donnent généralement du sens à leurs propres comportements. La figure ci-après nous renseigne sur le sentiment de choix ou de non-choix du quartier de résidence des enquêtés et sur la satisfaction qu'ils ont de leur quartier, une satisfaction évaluée sur une échelle allant de 0 à 9 ; sachant que zéro correspond à la réponse « *je n'aime pas du tout mon quartier* » et neuf à « *j'aime vraiment beaucoup mon quartier* ». Le sentiment de choix ou de non-choix s'exprime en pourcentage alors que la note de satisfaction correspond à la note modale de la distribution statistique, c'est-à-dire la note qui est la plus fréquemment donnée par les enquêtés sur leur propre quartier de résidence.

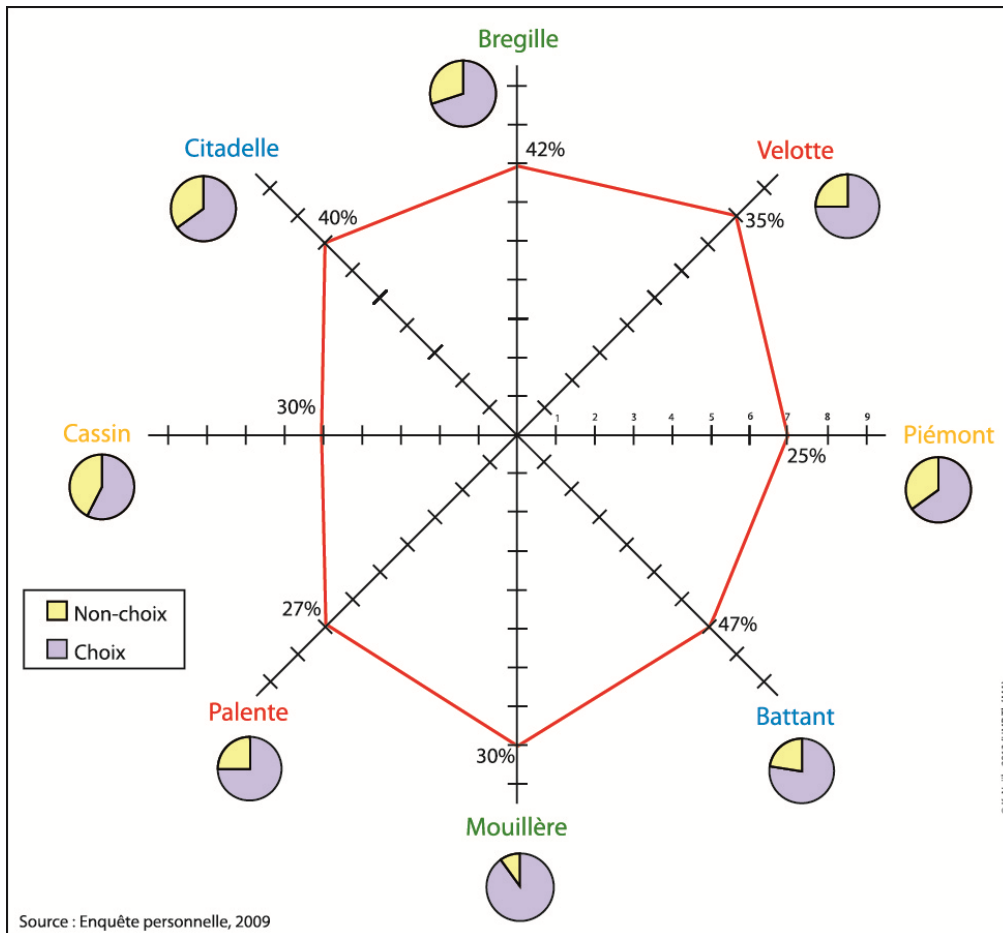


Figure 82 : Sentiment de choix et degré de satisfaction résidentielle par quartier enquêté

Globalement, les enquêtés ont le sentiment d'avoir choisi leur quartier de résidence et en sont relativement satisfaits. Pour le quartier de Cassin, 30% de la population enquêtée ont donné la note (la plus souvent cochée) de 5, c'est-à-dire « *j'aime moyennement mon quartier* ». La note maximale correspondant à la valeur 8 s'observe pour les quartiers de Velotte et Mouillère (respectivement 35% et 30%). Le reste des quartiers d'enquête enregistre une valeur équivalente à 7. Au final, la tendance est que plus le sentiment de choix est élevé, plus la note de satisfaction du quartier est grande, mais avec des nuances. L'écart des réponses entre les quartiers de Piémont et Cassin conduit à penser que la relation mise en avant ici devrait être vérifiée sur un nombre de quartier plus important et prendre en compte le fait d'avoir la possibilité ou non de déménager de son quartier.

2.3. Mobilités résidentielles

2.3.1. L'influence du cycle de vie

L'enquête réalisée ici s'intéresse également à la mobilité résidentielle, elle cherche à analyser la relation entre l'intention de déménager et les caractéristiques des ménages. De nombreux auteurs ont étudié ce lien et Amérigo (2002) a notamment montré la distinction entre les caractéristiques socio-économiques ainsi que démographiques du voisinage et ses caractéristiques physiques (densité du bâti, espaces verts...). Van Ham et Clark (2009) ainsi

que Van Ham et Feijten (2008) ont montré, quant à eux, que les ménages côtoyant un voisinage possédant une faible CSP souhaitent plus déménager que ceux qui vivent autour de voisins ayant une CSP plus élevée. Rossi (1955), Boehm (1981) et Lee et *al.*, (1994) ont, pour leur part, expliqué que l'âge influençait fortement l'intention de déménager et ce, quel que soit le type de quartier. Ils montrent que les plus jeunes sont plus prêts à déménager. Il en est de même pour les célibataires en comparaison des couples avec enfant(s) (Clark et Dieleman, 1996 ; Kearns et Parkes, 2003). Finalement, la priorité est de préserver l'« entre-soi » et d'éviter les catégories sociales inférieures. La sélectivité de la mobilité résidentielle est donc liée aux caractéristiques sociodémographiques des habitants, mais elle dépend aussi de leur vécu.

D'après le Fonds de GARantie Sociale (FGAS) et l'Observatoire des Loyers de l'Agglomération Parisienne (OLAP), les précarités de l'emploi et du couple provoquent une augmentation de la mobilité résidentielle (ANIL, 2000). En résumé, s'il y a deux revenus, s'il n'y a pas de divorce et s'il n'y a pas maladie, le ménage évolue dans un certain confort. Mais, s'il y a un revenu, s'il y a divorce et s'il y a maladie alors le ménage voit son confort diminuer (Wacquant, 2006). Par ailleurs, le vécu résidentiel des ménages détermine leur niveau d'exigence. En effet, les critères du sentiment de choix des ménages dépendent en partie de l'expérience qu'ils ont pu avoir des différents types d'environnement et de leurs qualités respectives. Les ménages se montrent donc « *d'autant plus lucides et exigeants que leur histoire résidentielle est plus riche et diversifiée* » (ANIL, 1996). Enfin, Bonvalet (2005) montre que le parc privé apparaît généralement comme la première étape résidentielle du cycle de vie, mais que le divorce entraîne un retour vers le secteur locatif et surtout social, et que les familles recomposées s'installent le plus souvent dans des maisons individuelles...

Ainsi, dans notre enquête, il est intéressant de voir les différentes trajectoires résidentielles selon divers facteurs : le logement d'enfance, le logement précédent et le futur logement c'est-à-dire connaître les aspirations des ménages étudiés.

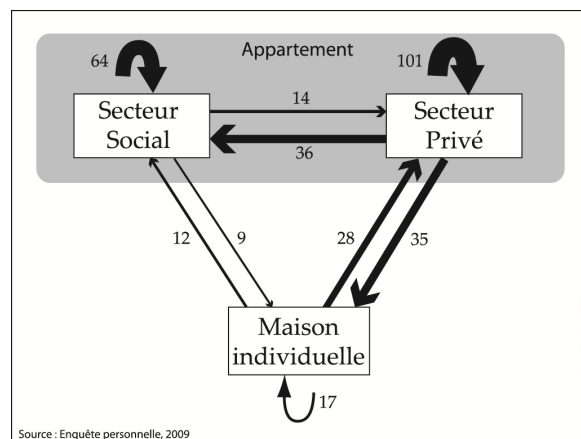


Figure 83 : Passage du logement précédent au logement actuel (en valeur brute)

Dans notre échantillon, le *turn-over* est relativement élevé et il peut montrer une transformation importante des profils du ménage. En ce qui concerne les différents passages

mis en valeur par la figure 83, on peut noter le difficile passage des ménages vivant dans un logement social en collectif à une maison individuelle (seulement neuf ménages sont comptabilisés dans ce cas) et la forte trajectoire dans le cas des logements privés en collectif vers les maisons individuelles (soit 35 ménages). À l'inverse, l'importance du passage entre les appartements du secteur privé au secteur social ne révèle pas des signes d'ascension résidentielle mais peut probablement concerner les familles monoparentales qui sont prioritaires pour accéder à un HLM. En effet, suite à une rupture, le capital économique ne permet plus à une famille de vivre dans le parc privé (INSEE, 2004).

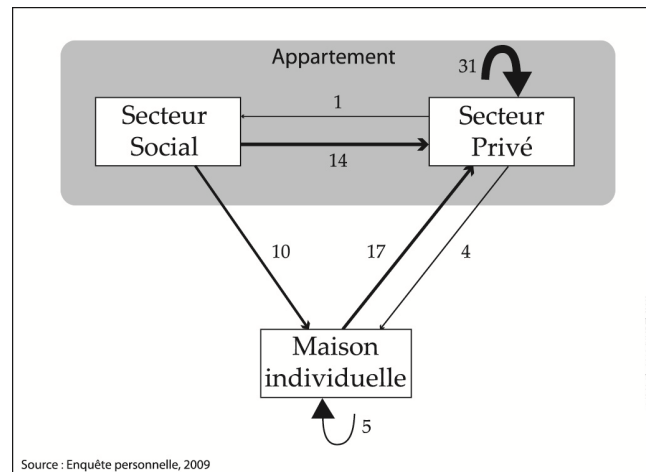


Figure 84 : Aspiration en matière de logements (en valeur brute)

La figure ci-dessus montre le passage entre le type de logement actuel et le type de logement que les interrogés souhaiteraient acquérir dans un futur proche. Ici, il est intéressant de souligner un fort taux de non-réponses (74%), ce qui révèle la difficulté qu'ont les résidents interrogés à se projeter dans l'avenir. En effet, nombreux sont les enquêtés qui affirment plutôt vivre au jour le jour et ne s'être jamais vraiment posés cette question. On note aussi que, parmi les locataires de logements sociaux, personne ne souhaite se retrouver dans ce même type de logement dans un avenir proche. Il en est de même pour les résidents des autres types de logement, personne ou presque ne souhaite occuper un logement social. Les locataires d'HLM apparaissent plus nombreux à vouloir vivre dans un appartement du secteur privé ou dans une maison individuelle (respectivement 14 et 10 personnes interrogées).

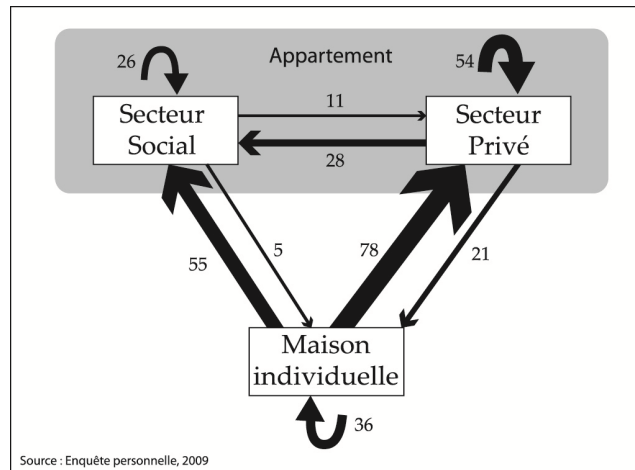


Figure 85 : Relation entre logement d'enfance et logement actuel (en valeur brute)

La figure 85 montre que certains enquêtés vivent dans le même type de logement que celui de leur enfance alors que d'autres, au contraire, ont connu un changement. Les personnes qui ont grandi (lorsqu'elles étaient enfants) dans un appartement social sont peu nombreuses à habiter aujourd'hui dans une maison individuelle (seulement 5 enquêtés) et dans un appartement du secteur privé (seulement 11 enquêtés). À l'inverse, les enquêtés sont plus nombreux à avoir connu le passage de la maison individuelle à l'appartement du secteur social ou privé, entre leur enfance et aujourd'hui (soit respectivement 55 et 78 personnes). En ce qui concerne les enquêtés ayant déclaré que leur logement d'enfance correspondait à un appartement du secteur privé, ils sont plus nombreux à vivre aujourd'hui dans une HLM (28 personnes) que dans une maison individuelle (21 personnes). On peut donc conclure que l'ascension résidentielle n'est pas facile à mettre en œuvre.

En réalité, les migrations résidentielles dépendent avant tout du profil des ménages (Aubree, 2005). Généralement, ceux qui partent se différencient de ceux qui restent, et ceux qui arrivent ressemblent à ceux qui sont déjà présents. Le marché résidentiel est d'une rigoureuse sélectivité, les familles qui s'installent dans une résidence ou dans un quartier sont la plupart du temps l'image quasi exacte de celles qui s'y trouvent déjà. Les entrants se distinguent des sortants généralement par l'âge, le cycle de vie... (Maurin, 2004). Les trajectoires résidentielles suivent donc divers modèles familiaux et les parcours résidentiels montrent de nombreux allers-retours entre les secteurs social et privé en lien avec les cycles de vie et le statut d'occupation (Bonvalet, 2005).

2.3.2. La propension à migrer

Afin de mesurer la propension à migrer¹⁶⁵, nous décidons de poser une question concrète pouvant faire référence à un réel désir de déménager. En effet, plusieurs études ont montré une nette différence entre l'intention de déménager et un réel déménagement (Lu, 1998 ; Kearns et Parkes, 2003 ; Clark et Ledwith, 2006 ; De Groot et *al.*, 2007). De Groot et *al.* (2007) ont trouvé que, parmi les personnes désirant déménager, seulement un tiers a réellement déménagé deux ans plus tard. Dans notre enquête, nous demandions aux enquêtés s'ils avaient déjà entamé des démarches pour déménager qu'ils soient satisfaits ou non de leur lieu de résidence.

Démarches pour déménagement	Oui	Non	Total
Maison individuelle	2	61	63
Appartement du secteur privé	23	121	144
Appartement du secteur social	27	86	114
Total	51	269	320

Source : Enquête personnelle, 2009

Tableau 31 : Propension à l'action de déménagement (en valeur brute)

Sur les 63 personnes habitant dans une maison individuelle, seulement 2 personnes ont déjà entrepris des démarches pour déménager de leur logement actuel contre respectivement 16% et 23% pour les résidents d'un appartement du secteur privé et du secteur social. Au total, 84% des ménages n'ont jamais entrepris des démarches pour déménager. L'inertie résidentielle est un phénomène plus fort que la migration résidentielle. Cela dit, ce n'est pas parce que certains ménages ont déjà fait des démarches pour déménager qu'ils vont forcément le faire. En effet, la maturation du projet de déménagement et la capacité de maîtriser le choix de leur localisation sont fragiles. Moore (1986) et Kan (1999) ont montré que certains habitants qui exprimaient leur intention de déménager ne l'ont pas fait, et à l'inverse, Rossi (1955) et Lu (1998) montrent pourquoi certains habitants ont déménagé alors qu'ils n'avaient aucune intention de le faire.

L'inertie résidentielle est, dans notre échantillon, très forte. Ce phénomène peut s'expliquer de diverses manières : i) les personnes qui sont satisfaites de leur lieu de résidence n'aspirent pas à déménager ; ii) les personnes qui n'ont pas forcément les moyens de déménager (pas uniquement économiques) restent happées par leur environnement résidentiel, parfois même très peu satisfaisant (Cliche, 1980). Ce phénomène de l'inertie résidentielle se constate très souvent. Finalement, tous les ménages n'ont donc pas la même propension au déménagement. Les figures 86 et 87 montrent, justement à ce propos, la faible influence de certains critères de satisfaction sur l'envie de déménager.

¹⁶⁵ La propension à migrer correspond à la décision de déménager et au passage à l'acte de déménager. Elle prend en compte tous les critères qui poussent l'habitant à prendre la décision de déménager (Permentier et *al.*, 2009).

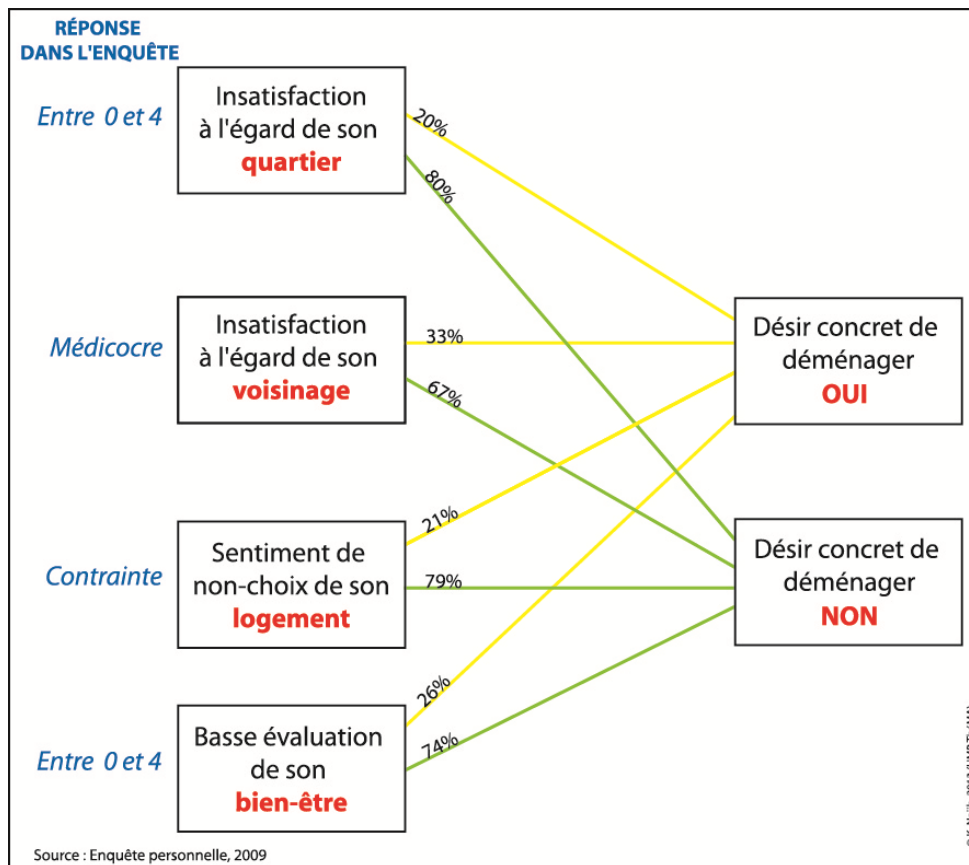


Figure 86 : Insatisfaction et propension à déménager

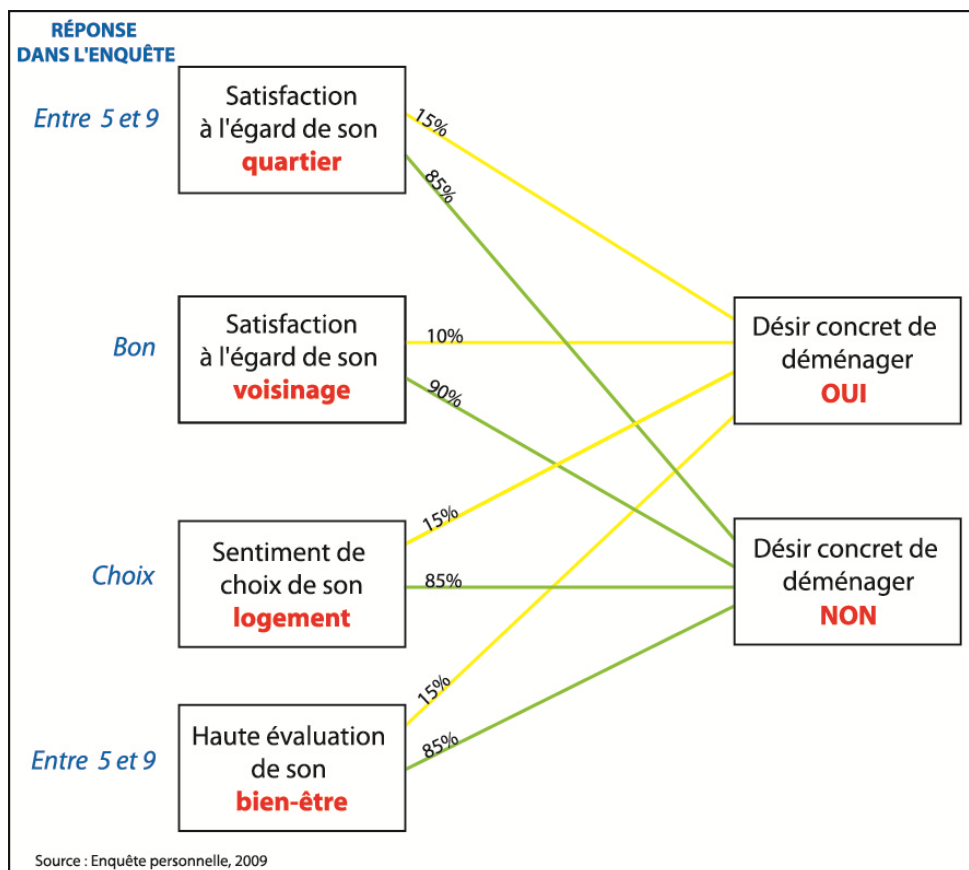


Figure 87 : Satisfaction et propension à déménager

Dans la réalité, la décision de déménager est l'aboutissement d'un processus complexe. Elle peut dépendre de facteurs de divers ordres : le statut de propriétaire, la longue durée de résidence, les relations sociales tissées au sein du quartier résidentiel... Ainsi, de nombreux critères peuvent être pris en compte dans notre enquête pour évaluer la propension à l'action de déménager. Mais ici, nous insistons sur des facteurs principalement psychologiques car on sait que la satisfaction résidentielle (déclarée par des enquêtés) s'appuie plus sur des facteurs subjectifs psycho-sociaux que sur des facteurs objectifs (Amérigo et Aragonès, 1990).

Le mécontentement à l'égard de son environnement résidentiel (quartier, logement, voisinage...) peut pousser un ménage à quitter un quartier. Ici, le désir concret de déménagement s'évalue toujours à partir des démarches entreprises ou non. La décision de migrer apparaît comme plus difficile à prendre que celle de rester et ce, quel que soit leur niveau de satisfaction. Sur les figures 86 et 87, 20% à 33% des individus insatisfaits expriment le désir concret de déménager et 10% à 15% de satisfaits expriment le même désir de déménager. Il est plus évident pour les ménages satisfaits de rester dans leur logement, mais il n'est pas évident pour les ménages insatisfaits de changer de logement. Ainsi, l'inertie résidentielle ne dépend pas du degré de satisfaction résidentielle. De nombreuses conditions de possibilités de déménager jouent donc un rôle important dans l'action ou peut-être dans l'espoir de déménagement.

3. Cohabitation, mixité et bien-être

3.1. Le voisinage : entre coprésence et réel lien social

La proximité résidentielle ne traduit pas toujours des relations sociales, la coprésence en un lieu n'est donc pas nécessairement synonyme de lien social (Chamboredon et Lemaire, 1970). L'environnement social et la qualité du voisinage sont pourtant des facteurs de valorisation ou de dévalorisation d'un quartier. L'enjeu majeur des relations de voisinage est souvent d'arriver à tisser des liens cordiaux tout en évitant une trop grande proximité. Dans notre enquête, nous avons consacré quelques questions à ces éléments et notamment à la ressemblance ou la dissemblance des enquêtés avec leurs voisins autant sur le plan économique que social, culturel ou politique. En résumé, nous cherchions à savoir si les voisins avaient des revenus plus ou moins similaires que ceux des individus enquêtés, s'ils exerçaient une profession proche de la leur, s'ils avaient la même façon de vivre (en termes de tradition ou de loisirs) et enfin s'ils avaient les mêmes idées politiques.

Sur le plan économique, les résidents de Cassin et Piémont sont nombreux (47%) à ne pas connaître le statut économique (ou les revenus) de leurs voisins contrairement au quartier de Mouillère (12%) qui est aussi le quartier enregistrant en 2004 le plus fort revenu médian. Ainsi, les enquêtés de Mouillère connaissent mieux le statut économique de leurs voisins que le reste des interrogés. S'agit-il d'un intérêt plus développé dans le souci de connaître le niveau financier des voisins et de préserver un « entre-soi riche » ou un style de vie similaire ? Dans ce sens, Cliche (1980) montre que « *plus l'on monte dans l'échelle des revenus, plus les*

gens sont sensibles à la composition sociale du voisinage et plus cet élément devient primordial dans le choix d'une résidence ». Maurin (2005) explique que le paysage urbain évolue très lentement puisqu'il suit le désir des gens qui cherchent à se rapprocher de ceux qui leur ressemblent et à fuir ceux qui possèdent une classe sociale inférieure à la leur. Le principe de ségrégation économique est donc plus le fait des personnes qui ont les moyens de choisir leur voisinage. La qualité socio-économique du voisinage est à prendre en compte dans l'influence de la migration. Une famille, qui en a les moyens, sera prête à déménager si sa condition sociale est très différente de celle de son voisinage (Cliche, 1980). Plusieurs études ont d'ailleurs montré l'importance de la qualité du voisinage (Rossi, 1955 ; Butler et al., 1969 ; Leven et al., 1976). Foote et al. (1960) estiment que, parmi les gens se déclarant satisfaits de leur localisation résidentielle, une majorité fait référence à la composition sociale du voisinage, il en est de même pour les insatisfaits. Ainsi, ils montrent que plus le statut socio-économique est élevé, plus les habitants sont contents de leur environnement résidentiel, et par conséquent, plus ils sont susceptibles de ne pas déménager. De plus, Cliche (1980) explique que lorsqu'un ménage vit une ascension socio-économique, il aspire à déménager. Le nouveau lieu de destination sera donc plus élevé socio-économiquement que le lieu de départ. Ces phénomènes tendent à constituer des zones socialement homogènes qualifiées par les classes sociales qui les habitent. La stabilité des quartiers aisés a également été mise en avant dans les travaux de Pinçon et Pinçon-Charlot (1989) à Paris et de Grafmeyer (1991) à Lyon. Ils expliquent que la répétition de choix résidentiels identiques aboutit à la stabilité sociale et économique des espaces. Les ménages bourgeois subissent donc des formes de contraintes dans leur choix résidentiels qui sont liées à des logiques de reproduction et de lignée (d'entre-soi) qui parfois les dépassent (Authier, 2010). Cette idée renforce la désignation de sentiment de choix plutôt que simple choix. L'environnement socio-économique apparaît donc comme étant éminent dans les logiques résidentielles, il peut accorder un certain prestige à l'espace en question. Pour nuancer cependant, Clark et Onaka (2011) critiquent les travaux de Rossi (1955), Butler et al. (1969) et Leven et al. (1976) mais en leur reprochant de ne pas indiquer clairement que les habitants souhaitent s'installer au milieu de voisins possédant des revenus élevés ou au milieu de voisins possédant des caractéristiques sociales différentes.

Dans notre enquête, la ressemblance ou la dissemblance des voisins sur le plan culturel (sur les façons de vivre : activités, traditions...) et politique ne montre pas une relation significative d'un point de vue statistique. De plus, il existe un important tabou en référence à la question concernant la proximité des idées politiques entre voisins ; ce qui est une des caractéristiques de la « culture française ». C'est pourquoi, nous n'analysons pas ces éléments.

3.2. La mixité sociale et l'avis des résidents

Comme on pouvait s'y attendre, les enquêtés bisontins ont affirmé en majorité (87%) être pour la mixité sociale. Il est toutefois important de rappeler que la notion de mixité sociale est abstraite ainsi qu'ambiguë et qu'il est difficile de conjecturer sur son rapport à

l'action. Il a souvent fallu expliquer aux enquêtés cette notion : la mixité signifie un mélange au sein d'un même environnement résidentiel de ménages différents d'un point de vue social mais aussi démographique, économique ou ethnique. Dans notre enquête, nous avons utilisé la terminologie de « mixité sociale » car elle est la plus connue dans le langage courant. Ainsi, nous notons qu'une grande majorité des enquêtés adhère au principe de mixité sociale même si elle n'est pas forcément appliquée dans leur environnement résidentiel. En effet, les écarts entre ce que les individus désirent et les résultats collectifs de leurs initiatives peuvent être très importants et peuvent tendre vers plus d'inégalités socio-spatiales (Schelling, 1980 ; Charmes, 2009).

D'ordinaire, on sait que les groupes situés aux deux extrémités de la hiérarchie sociale critiquent la situation de mixité parce qu'elle les contraint à une coexistence contre nature (Chamboredon et Lemaire, 1970), le but étant de construire une cohésion sociale et un « vivre ensemble » plus harmonieux. Dans notre enquête, on peut ne prendre en compte que les quartiers considérés comme étant les plus ségrégués, c'est-à-dire ceux qui font partie des catégories les plus extrêmes puisqu'on peut penser que dans ces deux types de quartiers, la mixité sociale pourrait être écartée, que ce soit volontairement ou involontairement. Ainsi, retenons les IRIS de Cassin et Piémont qui font partie de la classe des quartiers sensibles ainsi que les IRIS de Bregille et Mouillère qui appartiennent à la classe des quartiers aisés.

	2) Quartiers sensibles		3) Quartiers aisés	
	Cassin	Piémont	Bregille	Mouillère
Dans votre environnement résidentiel, y'a-t-il une mixité sociale ?				
Oui	85%	72.5%	70%	37.5%
Non	10	15	25	52.5
Ne sait pas	5	12.5	5	10
Êtes-vous plutôt pour ou contre la mixité sociale ?				
Pour	90	77.5	90	82.5
Contre	2.5	5	2.5	10
Ne sait pas	7.5	17.5	7.5	7.5

Source : Enquête personnelle, 2009

Tableau 32 : Mixité sociale dans les quartiers les plus ségrégués

Dans ces quartiers, l'enquête montre que la mixité sociale est, d'après les personnes interrogées, effective dans l'environnement résidentiel de Cassin, Piémont et Bregille où les individus se disent en majorité pour. Dans le quartier de Mouillère, 52% des enquêtés affirment qu'il n'y a pas de mixité sociale dans leur environnement résidentiel et 10% avouent¹⁶⁶ être contre cette mixité. En effet, nous remarquons parfois une certaine suspicion concernant cette question. Certains affirment être pour la mixité sociale alors qu'on sent qu'ils n'osent pas dire l'inverse par souci d'une certaine désirabilité sociale. On pouvait déceler cette incertitude à travers les informations que les enquêtés ajoutaient dans leur réponse comme par exemple :

« Si on n'est pas habitué à côtoyer des personnes différentes de nous en termes de classe sociale, d'origine... alors c'est pas facile de

¹⁶⁶ Nous utilisons le verbe « avouer » puisque les enquêteurs ressentaient une certaine gêne chez certains enquêtés lorsqu'ils répondaient être contre.

supporter. On n'arriverait pas à s'entendre. Les gens sont libres de choisir et de décider de vivre entre eux ».

De plus, nous notons pour cette même question un fort taux de personnes nous ayant dit qu'elles ne savaient pas répondre à cette question (soit 10% pour ces quatre quartiers retenus contre 8% pour l'ensemble des enquêtés bisontins). Ceci peut également révéler un éventuel embarras¹⁶⁷.

Enfin et conformément au modèle du syndrome NIMBY¹⁶⁸, les difficultés liées à la mixité sociale peuvent survenir lorsqu'il faut, par exemple, construire des logements sociaux. Cette construction peut être considérée comme une menace par certains résidents pour la qualité de leur environnement résidentiel et sa valeur foncière. Interrogées sur une telle éventualité, certaines personnes s'emportent et expliquent qu'elles ont précisément choisi de vivre dans une commune ou un quartier où il n'y avait pas ou peu de logements sociaux. Elles sont motivées par la crainte de problèmes concrets dans leur cohabitation avec des catégories sociales moins favorisées qu'eux (Dansereau et al., 2002). Dans notre exemple, les propos d'un retraité vivant à Velotte sont très explicites concernant la question sur la mixité sociale. Il a, lui-même, pris l'exemple d'une éventuelle construction de logements sociaux à proximité de sa maison :

« On donne à ceux qui veulent rien faire. Ils vont construire un HLM tout près mais on ne veut pas des gens des quartiers sensibles ici. C'est un quartier cher ici mais c'était encore mieux avant. Ils se fichent de nous ».

La crainte de voir baisser la valeur foncière de son quartier est dans ce cas particulièrement marquante. En effet, les habitants ne se sont pas contentés d'acheter une maison, ils ont aussi fait l'acquisition d'un environnement qu'ils veulent préserver et contrôler. Ainsi, les phénomènes d'« entre-soi » sont plus ou moins observables mais la subjectivité des réponses est plus que notable.

3.3. La recherche du bien-être résidentiel

La question du bien-être résidentiel est posée à l'habitant. Mais, c'est l'individu – qui est non seulement un habitant, mais aussi un citoyen, un consommateur, un travailleur, un parent, etc. – qui répond. Ainsi, la mesure du bien-être résidentiel peut être très largement biaisée par la mesure du bien-être individuel. En outre, les individus ajustent différemment leurs désirs et leurs préférences aux objectifs qu'ils considèrent réalisables. Aussi, le bien-être présente des échelles de mesures variables qui sont relatives aux conditions de vie. En effet, l'individu est non seulement un « *homo oeconomicus rationnel mais aussi un homo geographicus* » (Sack, 2007) physiquement « situé » dont l'environnement socio-spatial conditionne notamment l'appréciation de son propre bien-être. Easterlin (1974) montre, par

¹⁶⁷ Une enquêtée a affirmé être contre la mixité car elle s'est qualifiée comme étant « raciste ». Ainsi, il est presque certain que si l'enquête avait été menée par une personne d'origine étrangère (ce qui n'était pas le cas), elle ne l'aurait sûrement pas formulé de cette manière.

¹⁶⁸ La recherche d'entre-soi peut conduire à des pratiques d'exclusion par les ménages et ainsi se transformer en action collective protectrice de type NIMBY.

ailleurs, une certaine stabilité des réponses des enquêtés puisque, dans ces travaux, il leur a demandé à de multiples reprises d'évaluer leur bien-être, et cette évaluation n'a pas beaucoup changé. Ainsi, on peut supposer que les résultats issus de notre enquête sont des mesures pérennes.

Les résultats présentés ci-dessous montrent comment les habitants des différents quartiers enquêtés évaluent leur bien-être résidentiel. Nous remarquons que cette mesure du bien-être résidentiel reste, elle aussi, assez subjective puisque, pour différents quartiers et différentes populations, nous obtenons des estimations quasi-similaires.

Classification objective	Quartiers d'étude	[0-1]	[2-3]	[4-5]	[6-7]	[8-9]
1) Centre historique	Citadelle	0%	0%	7.5%	55%	37%
	Battant	0	0	5	52.5	42.5
2) ZUS	Piémont	0	2.5	32.5	52.3	12.5
	Cassin	5	10	17.5	47.5	20
3) Quartiers aisés	Mouillère	0	0	5	52.5	42.5
	Bregille	0	7.5	12.5	45	35
4) Quartiers modestes à aisés	Velotte	0	0	5	30	65
	Palente	0	0	10	40	50

Source : Enquête personnelle, 2009

Tableau 33 : La mesure du bien-être résidentiel

Le tableau 33 montre que les enquêtés ont généralement positionné leur bien-être résidentiel entre 6 et 9 et ce, sur une échelle de 0 à 9 (zéro exprimant un profond mal-être et neuf, un profond bien-être). Aussi, la grande majorité des habitants évalue plutôt positivement leur bien-être résidentiel et ce, quelle que soit leur localisation résidentielle. Se distinguent toutefois les quartiers modestes à aisés : Palente (50%) et davantage Velotte (65%) dont les enquêtés attribuent le plus fréquemment les scores 8 et 9. Les habitants de Velotte – véritable petit village dans la ville de Besançon – bénéficient des avantages environnementaux qu'un village peut offrir et de la grande proximité au centre-ville. Nous distinguons également le quartier de Cassin, qui est le seul à présenter des scores compris entre 0 et 1. Les ménages enquêtés montrent ainsi la plus grande variabilité. En d'autres termes, les interrogés de Cassin vivent différemment leur environnement résidentiel. Piémont, qui appartient à la même classe, montre également de faibles scores mais la variabilité est moins grande. En ce qui concerne la classe des quartiers aisés, nous notons des différences non négligeables entre les habitants enquêtés de Mouillère qui vivent positivement leur environnement résidentiel (comme pour Palente, Velotte, Citadelle et Battant) et les habitants interrogés de Bregille qui présentent une variabilité plus importante. En effet, c'est le seul quartier favorisé qui comptabilise des scores compris entre 2 et 3. Enfin, Battant et Mouillère, qui appartiennent à deux classes différentes, présentent des scores identiques. Ces deux quartiers proches du centre-ville se rapprochaient aussi, rappelons-le, dans les termes que l'enquêté choisissait pour qualifier son quartier de résidence.

Enfin, il convient de préciser que la mesure du bien-être résidentiel « *participe ainsi d'une conception aristotélicienne de l'individu dans laquelle sa qualité de vie est appréciée en tenant compte de ses conditions d'existence non seulement en termes de leurs simples réalisations mais aussi de leur liberté effective* » (Tovar, 2008). En effet, l'évaluation subjective reste difficile à analyser. Le bien-être, tout comme d'autres notions abordées à la fin de l'enquête (rapport à la mixité, opinion sur les politiques de logement, sentiment d'intégration au quartier ou à la ville), est un phénomène compliqué à saisir puisqu'il dépend de divers critères difficilement mobilisables. Par exemple, une personne pourrait ne pas être satisfaite de son bien-être personnel mais être très contente du cadre de vie de ses enfants ou pourrait militer pour une meilleure cohésion sociale mais vivre dans un quartier homogène et fermé...

4. Règles de comportements vérifiées d'après les résultats d'enquête

À partir des résultats de l'enquête de terrain, nous avons observé un certain nombre de règles comportementales qui vont permettre de définir des hypothèses de recherche en vue d'une modélisation socio-spatiale et temporelle. L'hypothèse générale consiste à vérifier si l'environnement résidentiel détermine les comportements résidentiels. Des sous-hypothèses peuvent être définies :

- La satisfaction résidentielle est liée au fait de choisir son lieu de résidence ;
- Les habitants apprécient l'ensemble de leur quartier de résidence ;
- Les Bisontins ont une mauvaise image (mauvaise opinion) des ZUS ;
- La propension à migrer dépend de l'insatisfaction résidentielle ;
- La fréquentation des espaces résidentiels entraîne une bonne opinion de ces quartiers ;
- Dans certains cas, les habitants se rapprochent de leurs voisins d'un point de vue socio-économique ;
- Les habitants se plaisent dans leur environnement résidentiel...

L'ambiance du quartier de résidence est influencée par le sentiment d'avoir choisi ou non son quartier de résidence.

Encadré 9

- L'enquêté octroie des qualificatifs positifs à son quartier de résidence lorsqu'il a la sentiment d'avoir choisi son environnement résidentiel et *vice versa* ;
- L'enquêté est plus positif lorsqu'il qualifie lui-même son quartier de résidence que lorsqu'il coche un attribut prédéterminé.

Encadré 9 : Règles de comportements liées à l'ambiance des quartiers

Concernant les constructions identitaires, l'enquête a montré qu'elles étaient très fortes dans les quartiers classés ZUS, mais les grandes tendances qui s'y dégagent restent tout de même légères pour aboutir à des règles générales concernant cette réflexion. Nous en avons tout de même dégagé trois :

Encadré 10

- Certains habitants des quartiers d'enquête faisant partie d'une ZUS perçoivent des zones plus ou moins attractives au sein de leur propre quartier de résidence alors que les habitants des autres quartiers d'enquête perçoivent leur quartier de résidence comme un ensemble homogène ;
- Certains habitants de Cassin, Palente et surtout Piémont refuseraient de vivre dans certaines zones ou rues de leur propre quartier de résidence s'ils avaient la possibilité de déménager alors qu'aucun habitant de Velotte, Bregille, Citadelle et Battant a déclaré ne pas vouloir vivre dans leur quartier de résidence ;
- Le quartier de Planoise est, d'après la majorité des enquêtés, le quartier le plus répulsif de Besançon, que ce soit aussi bien de la part d'enquêtés vivant à Planoise qu'ailleurs.

Encadré 10 : Règles de comportements liées à la construction identitaire des quartiers

L'opinion et la fréquentation des enquêtés sont plus ou moins liées : les enquêtés donnent généralement leur opinion sur des quartiers qu'ils connaissent et qu'ils fréquentent.

Encadré 11

- Plus de la moitié des enquêtés a une bonne opinion ou très bonne opinion (valeur entre 0 et 8) du centre-ville ;
- La majorité des enquêtés a une très bonne opinion de leur propre quartier de résidence : la moyenne des opinions concernant leur quartier de résidence est toujours supérieure à 5 ;
- Les plus mauvaises opinions concernent à chaque fois une ZUS (ici, soit la ZUS de Planoise, soit la ZUS des Clairs-Soleils) ;
- Les valeurs positives sont beaucoup plus nombreuses que les valeurs négatives ;
- Les quartiers limitrophes aux quartiers enquêtés sont généralement plus appréciés que les quartiers plus éloignés ;
- Les enquêtés vivant au centre-ville ou dans le péricentre ont une vision globale de la ville plus limitée que ceux vivant en périphérie.

Encadré 11 : Règles de comportements liées à l'opinion et la fréquentation de la ville

L'enquête a mis en évidence que les déménagements ne sont pas courants. Ils dépendent de nombreux critères qui varient constamment. Quelques règles générales sont détaillées dans l'encadré ci-dessous.

Encadré 12

- Le logement représente une raison importante dans les choix résidentiels, que ce soit au niveau des caractéristiques de sa propre structure ou au niveau de sa localisation ;
- Le sentiment de choix d'un environnement résidentiel ainsi que la satisfaction résidentielle sont deux facteurs corrélés. Dans certains cas, plus le sentiment de choix est fort, plus le degré de satisfaction est élevé, mais ce n'est pas forcément systématique ;
- En considérant une échelle résidentielle qui accorderait une faible valeur résidentielle aux appartements du secteur social, une moyenne valeur aux appartements du secteur privé et une forte valeur aux maisons individuelles, l'enquête montre que l'ascension résidentielle est moins fréquente que la stagnation ou la baisse résidentielle ;
- De nombreux ménages enquêtés n'ont jamais entrepris des démarches pour déménager, qu'il s'agisse de ménages satisfaits ou insatisfaits de leur environnement résidentiel. Ainsi, l'inertie résidentielle est une tendance forte et ne dépend pas du niveau de satisfaction résidentielle.

Encadré 12 : Règles de comportements liées au choix, à la satisfaction et à la mobilité résidentiels

Enfin, les règles de comportements élaborées ci-dessous sont à prendre avec précaution car elles concernent l'évaluation du bien-être résidentiel des enquêtés ainsi que leurs opinions face au principe de mixité sociale. Nous venons de voir que la mesure de ces deux questionnements peut renfermer des biais non négligeables.

Encadré 13

- Les enquêtés vivant dans les quartiers défavorisés de Cassin et Piémont connaissent moins le statut économique de leurs voisins que les interrogés résidant dans le quartier aisé de Mouillère ;
- La grande majorité des enquêtés vivant dans les deux catégories de quartiers les plus extrêmes (à savoir les quartiers sensibles de Cassin et Piémont ainsi que les quartiers aisés de Mouillère et Bregille) est pour le principe de mixité sociale ;
- La grande majorité de l'ensemble des enquêtés a positionné son bien-être résidentiel entre 6 et 9 (sur une échelle allant de 0 à 9 où zéro exprime un profond mal-être et 9, un profond bien-être) et ce, quelle que soit leur localisation résidentielle.

Encadré 13 : Règles de comportements liées au voisinage, à la mixité sociale et au bien-être résidentiel

Au final, nous devons préciser que les évaluations proposées ici sont avant tout subjectives et leur interprétation reste difficile car elles dépendent d'une multitude de facteurs qu'il est compliqué de maîtriser en totalité. Peut-on à partir de ces divers résultats, issus des enquêtes et ne concernant que la ville-centre de Besançon, tirer des hypothèses cohérentes qui

pourraient être testées via un éventuel modèle ? Sans doute, serait-il également prudent de vérifier, au préalable, ces hypothèses sur d'autres villes et notamment Mulhouse et Strasbourg ?

5. La commune « périurbaine » de Thise : un nouveau terrain d'analyses complémentaires

La mesure des inégalités socio-spatiales devrait se faire sur de multiples échelles et ne peut pas se centrer uniquement sur l'environnement résidentiel ou la ville-centre. Elle devrait englober de plus larges espaces. En effet, Viry et *al.* (2009) expliquent que : « *[b]ecause the residence municipality is not necessarily the center of social life any more, a segregation measure must take into account the social anchoring realized in a more broadly space* ». Dans la mesure où les banlieues génèrent aujourd'hui un étalement urbain sans précédent, on constate effectivement que d'autres espaces de vie se développent et peuvent favoriser d'autres formes de différenciations socio-spatiales (Cavailhès et Selod, 2003 ; Charmes, 2005 ; Le Goix, 2006). Ces nouveaux espaces résidentiels présentent un bâti (principalement pavillonnaire) généralement plus homogène que la ville-centre. La maison individuelle s'est effectivement généralisée dans ces espaces périurbains. Elle est devenue un type d'habitat très convoité. Ainsi, afin d'observer d'autres configurations, nous décidons d'enquêter une commune faisant partie de la banlieue bisontine et que l'on peut considérer, du fait de la petite taille de l'unité urbaine de Besançon, comme « périurbaine ». La prise en compte des comportements résidentiels dans la banlieue va aussi permettre de mieux comprendre les différents liens avec la ville-centre. Par exemple, certaines catégories de population, qui pourraient rechercher un logement social en ville, peuvent bénéficier de logements de qualité supérieure dans la banlieue éloignée. De même, une partie des ménages aisés qui habitent en banlieue (proche ou éloignée) pourrait rechercher des logements de bon standing dans la ville-centre. Au final, les comportements résidentiels des habitants de la banlieue ainsi que la relation qu'ils entretiennent avec la ville-centre peuvent donner un nouvel éclairage.

5.1. Échantillonnage spatial

Le choix d'enquêter la commune de Thise est issu de notre première enquête sur la ville de Besançon où 11% des enquêtés affirmaient vouloir vivre dans une commune « périurbaine ». 3% seulement auraient refusé de vivre dans le périurbain. En outre, lorsque nous demandions aux habitants de Besançon dans quelle commune « périurbaine » ils aimeraient vivre s'ils avaient la possibilité de déménager, ils répondaient à égalité Thise ou Avanne. Ces deux communes se situent respectivement à l'Est et l'Ouest de Besançon aux portes de la ville. En outre, on remarque que ces choix sont liés à la proximité : les personnes ayant répondu Thise habitent le quartier de Palente et pour Avanne, il s'agit des résidents de Cassin ou Piémont. Nous avons choisi Thise comme nous aurions pu choisir Avanne mais notre connaissance du terrain de la commune de Thise était supérieure à celle d'Avanne.

Thise se situe dans la banlieue de Besançon et compte, en 2006, 3 225 habitants et 1 260 ménages. On comptabilise 11% de CPIS, 12% d'ouvriers, 33% de retraités et 20% de personnes exerçant des professions intermédiaires. Ce petit village, réputé agréable à vivre, est doté d'infrastructures assez nombreuses et notamment de commerces.

Les conditions et méthodes d'enquête sont exactement les mêmes que celles de Besançon (annexe 21). Cependant, nous avons enquêté 100 ménages (soit 20 enquêtes par quartiers). Le choix des cinq zones d'étude n'est pas issu d'une analyse statistique mais plutôt d'une appréciation globale issue des discussions avec de nombreux experts (acteurs territoriaux¹⁶⁹, universitaires et population locale). Nous avons privilégié un échantillonnage spatial pour disposer d'une certaine diversité de logements et de situations résidentielles. Malgré tout, nous sommes conscients d'être à la limite d'une validité statistique ; les résultats n'en sont pas moins intéressants sur un plan qualitatif.

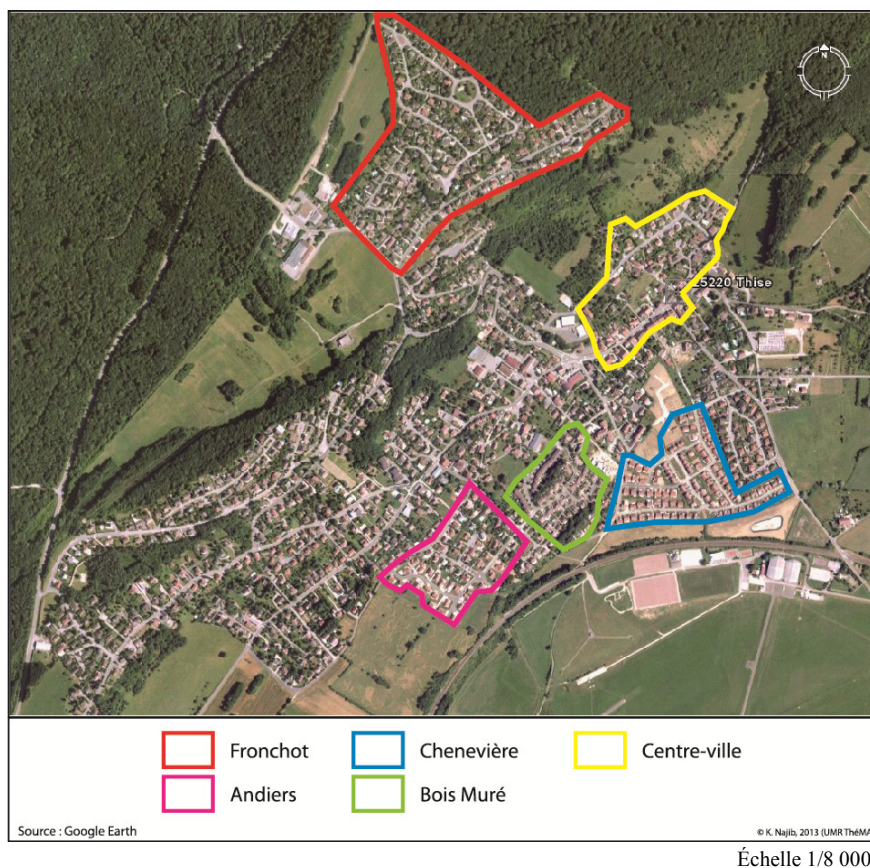


Figure 88 : Les cinq quartiers enquêtés de Thise

La figure ci-dessus présente les cinq quartiers enquêtés. Nous distinguons :

- En rouge, le quartier de Fronchot. Ce quartier, qui est à l'écart du village de par sa situation sur les hauteurs de la commune de Thise, rassemble en majorité les classes moyennes aujourd'hui âgées. L'enclavement de ce quartier semblait intéressant pour notre enquête. En effet, les ensembles enclavés traduisent effectivement cette volonté de maîtriser son espace de vie, son lieu d'habitat mais aussi son voisinage. Il semblait donc intéressant de

¹⁶⁹ Pour faciliter notre investigation, la mairie de Thise a affiché dans ses locaux une note expliquant la venue prochaine d'enquêteurs.

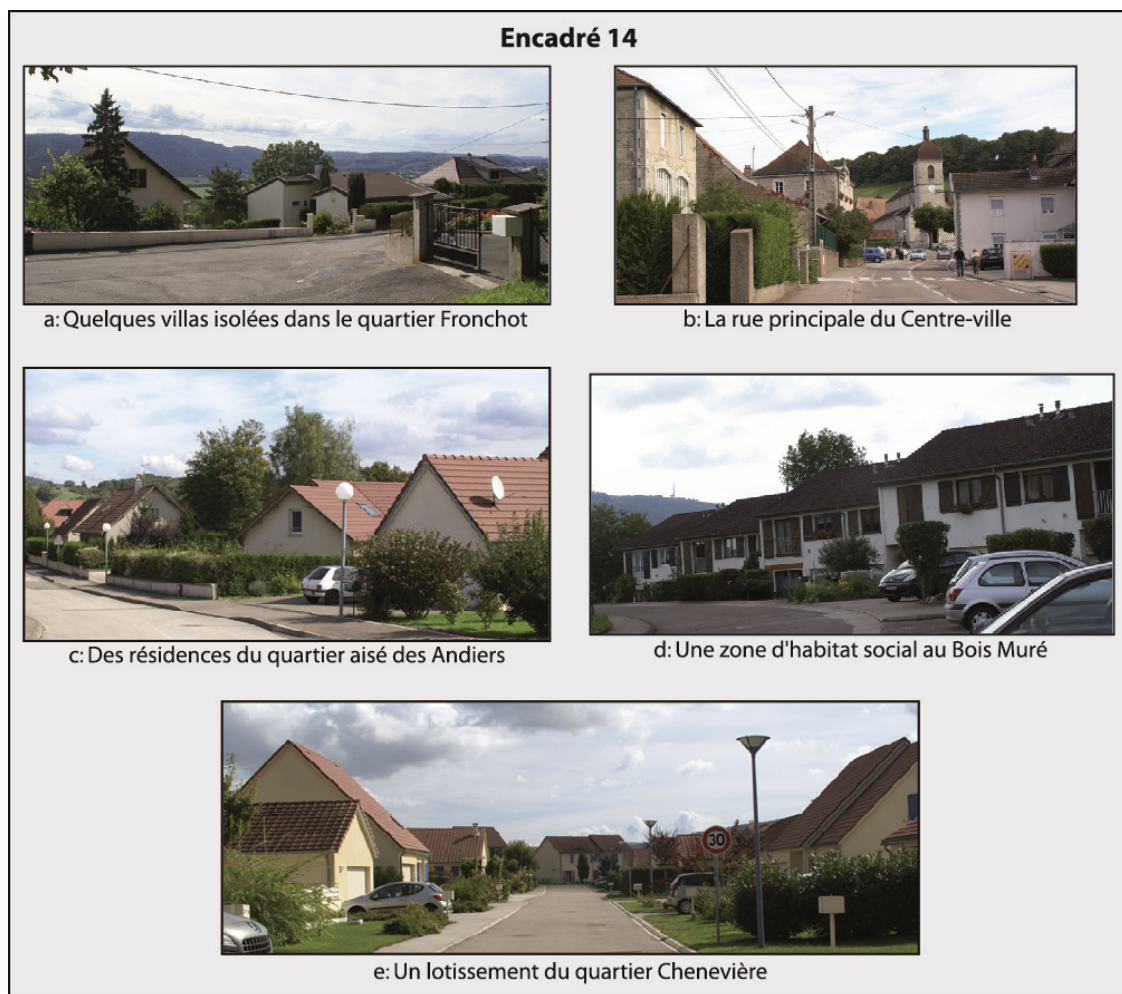
voir si les habitants entretiennent des relations avec l'extérieur ou si cet « entre-soi » à l'échelle résidentielle les prive d'une participation à la vie du village ;

- En jaune, le centre-bourg c'est-à-dire le centre historique qui présente une structure spatiale non homogène. En effet, il mélange côté à côté l'église, la mairie, des services de proximité, des maisons et quelques immeubles anciens de petits collectifs ;

- En rose, le quartier des Andiers qui regroupe plutôt des classes aisées. Les maisons relativement récentes y sont de bonne qualité et sont espacées entre elles ;

- En vert, le quartier de Bois Muré qui correspond à un lotissement d'habitat social. Il s'agit principalement de maisons mitoyennes ;

- Enfin, en bleu, le quartier de Chenevière. Ce quartier rassemble des nouveaux lotissements où les maisons y sont semblables, serrées et alignées, similaires aux modèles que l'on peut retrouver aux États-Unis.



Source : Photos personnelles, mai 2010

Encadré 14 : Les différents quartiers de Thise

Le profil des enquêtés peut se résumer dans le tableau ci-dessous :

Fronchot	Centre-ville	Andiers	Bois Muré	Chenevière
37% des enquêtés à Thise sont âgés de 64 ans et plus				
75%	50%	50% âgés entre 50 et 64 ans	50% âgés entre 50 et 64 ans	45% âgés entre 35 et 49 ans
66% des Thisiens enquêtés sont mariés avec enfant(s)				
80	45	70	65	70
40% sont retraités				
80	45	35% sont CPIS	45	45% sont employés
38% des enquêtés ont un diplôme universitaire				
40	35	50	35	40% ont un CAP/BEP
29% n'ont pas souhaité donner leur fourchette de revenus				
50	30	30% gagnent plus de 4 500 euros	30% gagnent entre 2 330 et 3 000 euros	30% gagnent entre 3 001 et 4 500 euros
71% des Thisiens enquêtés sont propriétaires				
100	55	95	80	35
71% des Thisiens habitent dans une maison individuelle				
100	55	85	80	35
88% des enquêtés sont d'origine française				
95	100	100	80	65

Lecture : Le pourcentage correspond à la classe modale

Source : Enquête personnelle, 2010

Tableau 34 : Caractéristiques des enquêtés

5.2. Les différences socio-spatiales à Thise

À Thise, les enquêtés sont 74% à avoir le sentiment d'avoir choisi leur quartier et 95% leur logement. Ils qualifient leur logement à 68% de bon voire de très bon (18%). Ils sont plus de 82% à attribuer une valeur supérieure à 7 pour exprimer la satisfaction qu'ils ont de vivre dans leur quartier de résidence.

Par ailleurs, 80% des enquêtés thisiens qualifient leurs rapports avec leurs voisins de bons dont 100% à Fronchot, 95% aux Andiers, 75% au Bois Muré, 70% au centre-bourg et 60% à Chenevière. Toutefois, parmi eux, 27% refuseraient de vivre dans le quartier de Chenevière. En effet, il s'agit du quartier de Thise le moins apprécié d'après les enquêtés. Dans ce quartier, un des habitants a caractérisé son lieu de vie d'« américain » lorsqu'on lui a demandé de qualifier son quartier. Ce type d'urbanisme est en effet souvent considéré comme un modèle générique diffusé dans le monde entier par les promoteurs immobiliers. Mais ce quartier de Chenevière est peu apprécié par le reste de la population enquêtée. Il apparaît trop

concentré, trop dense et plutôt de mauvaise qualité architecturale. Les maisons se ressemblent et forment un genre de village « à l'américaine ». Enfin, certains enquêtés ont expliqué que la naissance de ce quartier dépendait d'une opération à caractère financier et qu'il avait été construit sur une zone inondable.

De manière générale, les enquêtés de Thise semblent satisfaits de leur environnement résidentiel et de leur cadre de vie. Ils se sentent à 74% intégrés à la commune de Thise et 67% se considèrent comme véritablement Thisiens, même si seulement 10% sont nés à Thise et y ont grandi.

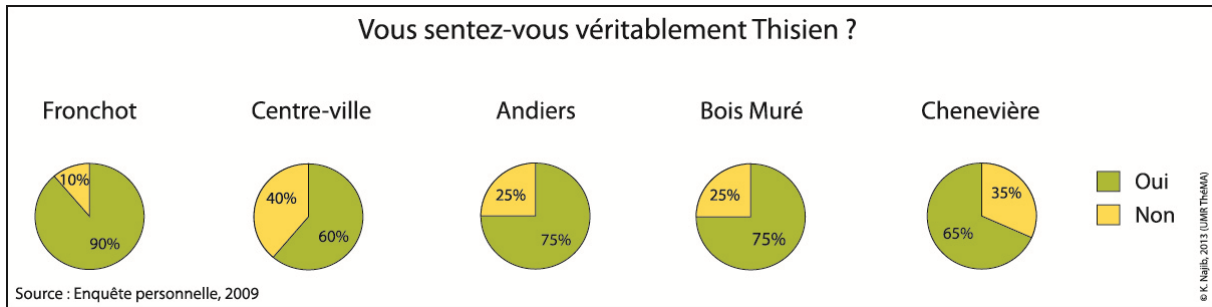


Figure 89 : Sentiment d'appartenance à Thise

D'après la figure 89, une majorité de résidents enquêtée à Chenevière ne se sent pas véritablement Thisien contrairement à l'ensemble des autres quartiers d'étude. À nouveau, on peut mesurer la « marginalité » de ce quartier récent où les habitants résident depuis peu de temps. Ainsi, ce quartier semble plus exclu que le quartier de Fronchot qui regroupe des résidents âgés qui y vivent depuis très longtemps. Ils se sont donc intégrés au village malgré leur isolement par rapport au reste de la ville d'un point de vue géographique. Le centre-bourg montre aussi une forte part d'habitants qui ne se sent pas véritablement Thisien. Cela dit, les interrogés évaluent leur bien-être résidentiel très positivement. Les pourcentages les plus élevés dépassent la note de 7.

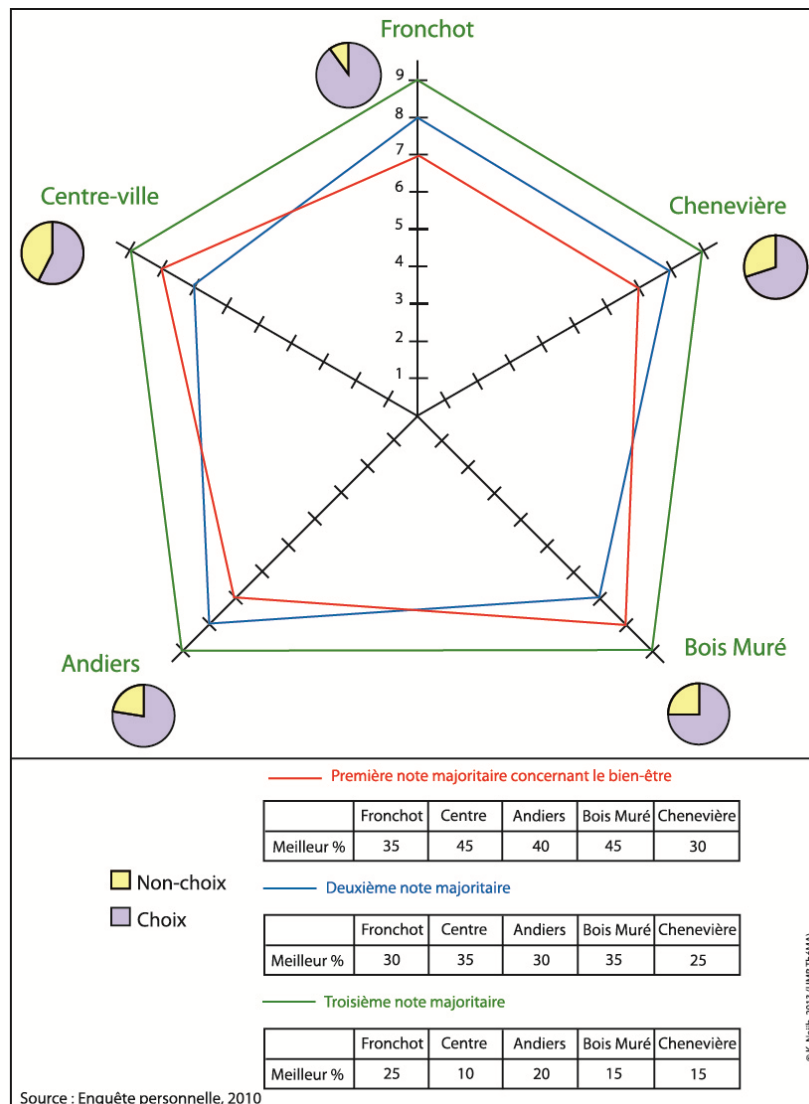


Figure 90 : Bien-être résidentiel et sentiment de choix à Thise

Sur la figure ci-dessus, le sentiment d’avoir choisi ou pas les quartiers enquêtés confirme les éléments de la figure 89. Toutefois, les notes d’appréciation du bien-être sont globalement très bonnes : aucune n’est aussi basse que celle donnée à Cassin ou Piémont à Besançon (les notes étaient respectivement de 5 et 6). Il y a même assez peu de différences d’un quartier à l’autre entre Chenevière et Fronchot par exemple. Les résultats de l’enquête réalisée à Thise nuancent l’idée que la satisfaction que l’on a d’un quartier est liée au sentiment de l’avoir choisi.

5.3. Relation avec Besançon

Juste avant d’emménager à Thise, 61% des enquêtés vivaient à Besançon. En effet, leur précédent logement se situait dans la ville-centre qu’ils ont préféré délaisser pour se fixer à Thise tout en gardant leur emploi à Besançon. Ils continuent également à fréquenter les commerces et à utiliser les services bisontins. En effet, 44% des interrogés travaillent à Besançon (nous notons aussi 40% de retraités) et 23% y font leurs courses. 73 % des Thisiens

interrogés se sentent intégrés à l'agglomération bisontine et bénéficient des diverses fonctions de la ville-centre (commerciales, administratives, de service, intellectuelles et culturelles). De plus, 36% sont nés dans la ville-centre et y ont vécu une partie de leur enfance. Seul 26% se sentent isolés par rapport à Besançon, les plus isolés étant les habitants du centre-bourg de Thise ; on en compte dix soit la moitié. Celle-ci pourrait éventuellement correspondre aux personnes âgées.

De plus, il est intéressant de montrer que 61% des enquêtés thisiens affirment ne pas vouloir déménager à Besançon (ni à Chenevière pour 27% des enquêtés). Dans ce pourcentage, plus de la moitié des enquêtés ont précisé ne pas vouloir vivre à Planoise en particulier alors que les autres quartiers de la ville les laissent plus indifférents.

Quartiers thisiens enquêtés	Ne veut absolument pas s'y installer	Raisons
Fronchot	25%	<i>Insécurité / Trop populaire / Violence / Bruit / Saleté / Trop de bâtiments / Problèmes lus dans les journaux</i>
Centre-ville	17	<i>Trop de monde / Proximité / Trafic / Pollution de tout ordre</i>
Andiers	28	<i>Mauvaise ambiance / Trop mouvementé / Trop populaire / Bordel / Ghetto / Trop dense</i>
Bois Muré	11	<i>Trop international / Absence d'espaces verts / Trop d'immeubles / Trop grand</i>
Chenevière	19	<i>Aspect du bâti / Agression / Trop bruyant / Mal fréquenté</i>

Source : Enquête personnelle, 2010

Tableau 35 : Rejet de Planoise en tant que quartier de résidence à Thise

Ainsi, le quartier de Planoise souffre d'une mauvaise image qui s'étend au-delà de Besançon. Une seule personne vivant au centre-ville de Thise a répondu qu'elle aimerait vivre à Planoise si elle avait la possibilité de déménager, en affirmant qu'elle y avait déjà très bien vécu. Les enquêtés bisontins, pour leur part, sont seulement 4% à vouloir y vivre et il s'agit en très grande majorité des habitants de Cassin et Piémont.

Par ailleurs, les personnes enquêtées vivant à Thise sont moins nombreuses à être pour la mixité sociale que les enquêtés bisontins (soit 77% contre 87%). Ils affirment aussi que dans leur environnement résidentiel, il n'y a pas de mixité sociale (à hauteur de 37% contre 22% pour les enquêtés bisontins). Nous pouvons penser que les personnes qui décident de ne pas vivre dans la ville-centre sont à la recherche de plus d'homogénéité et moins de mixité sociale.

Enfin, le syndrome NIMBY est également présent ici. On peut citer l'exemple d'une action collective dans le quartier de Chenevière qui visait une jeune femme portant le voile

islamique. Par le biais d'une pétition, la population locale a réclamé son départ de l'immeuble dans lequel elle résidait. Nous avons recueilli son témoignage :

« On exclut toujours les mêmes tranches de population. Ils ne veulent pas faire de communautarisme mais ils en font quand même. Les gens ne sont pas tolérés et on n'intègre pas les nouveaux arrivants. Aujourd'hui, après plusieurs années de vie à Thise, je précise que tout va mieux, je vis toujours ici et je resterai ici ».

Conclusion :

Les données recueillies directement auprès des habitants via des enquêtes de terrain ont permis non seulement de compléter les analyses écologiques menées précédemment sur des données objectives mais aussi de montrer les proximités comportementales de certains quartiers malgré leurs éloignements géographique et social, et *vice versa*. Ce phénomène comportemental est bien complexe puisqu'il dépend d'un certain nombre de facteurs dynamiques de différents ordres (caractéristiques du ménage, du logement, du quartier mais aussi psychologie des individus, des groupes, négociation entre individus...) et de différentes natures (attraction, répulsion, compétition, distanciation, évitement...). En effet, les habitants de quartiers similaires sur un plan socio-économique peuvent avoir des perceptions et des représentations très différentes, et à l'inverse des quartiers différents peuvent présenter les mêmes comportements résidentiels. C'est le cas entre autres de Battant et Citadelle, deux quartiers du centre historique, qui appartiennent à la même classe socio-spatiale et qui présentent des manières d'habiter très distinctes : l'un est perçu comme étant populaire et convivial, et l'autre comme calme et agréable, bien qu'ils soient très proches sur le plan factoriel. Dans cet exemple, le quartier Citadelle s'apparente aux quartiers plutôt périphériques. Pour ce qui est des ZUS, on constate que Cassin et Piémont présentent plus souvent que les autres des similitudes comportementales. Mais il convient surtout de préciser qu'il est difficile d'étudier les différenciations socio-spatiales et comportementales à partir des pratiques et des représentations. On voit combien celles-ci sont loin de fournir des résultats aussi tranchés que les données objectives.

Finalement, on observe que la catégorisation objective n'est pas toujours conforme à la réalité résidentielle telle qu'elle est perçue par les habitants, et notamment pour les quartiers modestes à aisés et les quartiers aisés. Les comportements résidentiels ne se résument pas à une simple projection dynamique dans l'espace des différences ou ressemblances entre les groupes sociaux et leur lieu de résidence. Cela dit, les résultats sont à prendre avec précaution car ils ne sont pas totalement représentatifs des quartiers d'étude. En effet, il ne s'agit que de 40 enquêtes pour chaque quartier sélectionné (et 20 à Thise). En outre, le fait de donner la parole aux habitants n'est pas un exercice facile tant pour l'enquêteur que pour l'enquêté. En effet, ce dernier est confronté à son propre parcours résidentiel et à son histoire personnelle, ce qui génère inévitablement des biais. Ces enquêtés ont toutefois donné des informations capitales en ce qui concerne la réalité de leur environnement résidentiel. Rappelons que cette démarche qui part du terrain favorise une meilleure compréhension des divers modes

d'habiter et constitue *in fine* une aide à la mise en place de futurs projets d'aménagement urbain.

Conclusion de la troisième partie

Nous concluons cette dernière partie de thèse en ayant ajouté une dimension qualitative à l'analyse de la relation « Habitant – Environnement résidentiel ». Cette nouvelle dimension a permis de mieux comprendre les différentes logiques résidentielles et de compléter l'approche purement quantitative, le but étant toujours de répondre à notre problématique : *qui habite quoi, où, quand et comment ?* Pour ce faire, nous avons mobilisé deux méthodes d'analyses complémentaires qui associent d'une part une classification ascendante hiérarchique pour déterminer l'échantillon de quartiers à enquêter et d'autre part des enquêtes de terrain pour récupérer l'information à un niveau individuel. Par ailleurs, l'analyse combine deux niveaux d'échelle : la ville de Besançon découpée en quartiers-IRIS et l'environnement résidentiel des ménages. L'objectif ultime est de confronter les résultats de la catégorisation des quartiers réalisée à partir de données statistiques avec la réalité du terrain. Ce travail empirique a posé des questions sur les manières d'habiter en termes de pratiques et représentations spatiales des Bisontins, que ce soit au niveau d'environnement résidentiel des enquêtés ou de la ville entière. De nombreux questionnements ciblent la satisfaction résidentielle des habitants, leur ancrage, leurs expériences passées mais aussi l'exclusion, la mixité sociale, le bien-être, le voisinage... Ces réflexions ne peuvent, en effet, trouver des réponses que sur le terrain.

La distribution spatiale des résidents suit des règles de comportements qui peuvent dessiner les structures urbaines. Suivant ses références collectives et son groupe social, l'individu adopte une manière d'utiliser l'espace qui lui est spécifique. Les attitudes des uns peuvent impacter les attitudes des autres. Ces comportements peuvent se rapprocher ou s'éloigner, qu'il s'agisse d'individus d'un même groupe social ou non. Ces divers phénomènes sont difficiles à appréhender et mesurer. Ils dépendent à la fois des caractéristiques du ménage, de l'habitat, de la localisation résidentielle, du vécu personnel... Le sentiment de choix du cadre résidentiel est un acte fondamental dans nos sociétés. Il semble avoir une incidence directe sur le bien-être des individus bien qu'on observe quelques nuances qui résultent des contextes culturel, historique, social et spatial dans lequel l'individu s'inscrit. L'influence simultanée de l'ensemble de ces divers critères rend difficile l'étude des comportements résidentiels. Malgré tout, cette enquête de terrain met en avant de nombreuses relations et règles de comportement (pages 270-272) même si elles sont loin d'être exhaustives.

Cette enquête, stratifiée selon la diversité du bâti des quartiers sélectionnés, a permis de mieux appréhender les interactions sociales et spatiales entre les habitants compte tenu de leur diversité. Cette investigation a mis en évidence les préférences des ménages dans leurs comportements résidentiels. Elle montre en particulier que les habitants de quartiers similaires sur un plan socio-économique peuvent avoir des perceptions et des représentations très différentes, et à l'inverse, les habitants de quartiers différents peuvent développer les mêmes comportements résidentiels. Ainsi, des distances plus ou moins grandes existent et séparent les individus.

Finalement, l'absence de « réalité palpable » dans les statistiques issues des données du recensement de la population a été comblée dans les enquêtes, et à l'inverse, le manque d'exhaustivité des enquêtes de terrain telle qu'elles sont administrées dans ce travail a été comblé par les analyses écologiques. Ainsi, nous pouvons remarquer que les résultats de la classification objective ne sont pas toujours conformes à la réalité résidentielle telle qu'elle est perçue par les habitants. L'observation minutieuse des comportements résidentiels a permis de compléter la caractérisation des territoires dessinée par les recensements et de leur donner du sens. L'habitant révèle des informations capitales et montre comment il habite un environnement résidentiel donné.

En définitive, la démarche d'étude présentée dans cette troisième partie exige du temps et des moyens. La recherche s'est faite en amont (connaissance de l'histoire locale de la ville, découpages géographiques, lieux prioritaires...) ou en aval (évolution, évaluation, analyse) des processus de décisions politiques. L'action collective des ménages en matière de comportements résidentiels révèle des inégalités socio-spatiales qui sont aussi le fruit de la planification publique. Les divers résultats d'enquêtes, en fournissant de la matière sur les modes d'habiter et les souhaits exprimés, apportent certainement des informations clés pour améliorer cette planification territoriale.

CONCLUSION GÉNÉRALE

En commençant cette thèse, nous pensions naïvement arriver à cerner dans sa totalité l'étude de la division sociale de l'espace urbain en analysant la relation « Habitant – Environnement résidentiel », qui se focalise sur les rapports que les résidents entretiennent avec leur territoire. Mais, au terme de ce travail de recherche, nous nous rendons mieux compte que nous ne pouvions pas épuiser un sujet aussi ambitieux. Notre apport à la recherche et à l'aide à la décision est relativement modeste mais offre, malgré tout, une contribution particulière ainsi qu'originale par la conjugaison de deux approches complémentaires. Le kaléidoscope proposé dans cette thèse s'est efforcé d'aborder les phénomènes d'inégalités socio-spatiales selon, d'une part, l'analyse des dynamiques urbaines à l'aide d'outils statistiques de type « écologie urbaine » et d'autre part, l'exploration des modes d'habiter via des enquêtes de terrain. Notre démarche s'avère à la fois quantitative et qualitative et tente de voir si les inégalités verticales correspondent aux inégalités horizontales. Ainsi, deux niveaux d'échelle ont été mobilisés (l'un, global et l'autre, local) :

- La ville dans sa globalité, découpée en IRIS et investie pour montrer des inégalités verticales ;
- Le ménage compris dans le cadre de son habitation et de son lieu de vie afin de mettre en avant des inégalités horizontales.

Les espaces urbains étudiés, faisant partie d'un projet de recherche plus large, sont localisés dans une même zone géographique : le Nord-Est de la France. Il s'agit des unités urbaines de Besançon, Mulhouse et Strasbourg qui se rapprochent sur certains points et s'éloignent sur d'autres.

Aborder la relation « Habitant – Environnement résidentiel » sous l'angle :

1) Des dynamiques urbaines en termes de différenciations socio-spatiales et de leurs évolutions

Les formes classiques d'inégalités socio-spatiales (ou inégalités verticales) sont appréhendées, ici, en étudiant les dynamiques socio-spatiales des unités urbaines de Besançon, Mulhouse et Strasbourg à l'échelon infra-communal. Pour ce faire, nous avons d'ores et déjà tenté de comprendre comment les dynamiques socio-spatiales étaient le fruit d'une histoire urbaine spécifique à chaque ville et en même temps liée aux politiques urbaines françaises. L'héritage urbain est donc fondamental et il est appréhendé à l'aide de nombreuses recherches documentaires qui permettent de reconstruire et de donner du sens au puzzle socio-spatial que forme une ville. En complément de cette phase de recherche historique, nous avons eu recours à des méthodes d'analyse factorielle statistiques et quantitatives. Ici, l'objectif principal est, dans l'état actuel, de caractériser la configuration socio-spatiale des espaces urbains d'étude, et dans un second temps, d'observer les transformations qui s'opèrent sur le temps court des vingt dernières années ; c'est-à-dire de suivre les trajectoires

des quartiers bisontins, mulhousiens et strasbourgeois. Pour faciliter les comparaisons interurbaines, la cellule de base prise en compte ici est l'IRIS, et le large éventail de données mobilisé est issu des RGP de 1990, 1999 et 2007 (ou 2006 selon la disponibilité des recensements lors des analyses). Cette étape d'analyse quantitative se fait dans une optique de comparaison interurbaine, mais aussi afin de mieux comprendre la structure urbaine des zones étudiées ainsi que leurs mutations en lien avec leur histoire urbaine.

Toutefois, cette approche quantitative ne permet pas de résoudre toutes les inconnues. En effet, la distribution spatiale des groupes sociaux, des logements et des équipements n'est pas due au hasard, elle peut être le fait de nombreux facteurs dont les dimensions politiques et psycho-sociales sont les plus prégnantes. Pour progresser dans la compréhension des phénomènes de divisions sociales de l'espace urbain, la nécessité de descendre à l'échelle de l'individu se fait sentir. En effet, les analyses purement écologiques ne permettent pas de tenir compte du vécu et du ressenti des habitants.

2) Des modes d'habiter en termes de pratiques et de représentations

Les formes nouvelles d'inégalités socio-spatiales (ou inégalités horizontales) placent les comportements résidentiels des personnes au centre de la réflexion. Cette étape d'analyse empirique, plus qualitative, considère l'individu dans son environnement résidentiel. Ici, l'idée est d'évaluer, à l'aide d'enquêtes de terrain, les pratiques des résidents ainsi que les représentations qu'ils ont non seulement de leur lieu de résidence mais aussi des autres quartiers de la ville dans laquelle ils habitent. Ces enquêtes, réalisées au printemps 2009, concernent uniquement la ville de Besançon prise à titre exploratoire. Nous avons interrogé 40 personnes dans huit IRIS bisontins choisis comme étant représentatifs de la diversité socio-spatiale de Besançon : des quartiers du centre-ville (Citadelle et Battant), des quartiers sensibles (Cassin et Piémont), des quartiers modestes à aisés (Palente et Velotte) et enfin des quartiers aisés (Bregille et Mouillère). En complément, nous avons intégré une commune de banlieue : Thise qui peut s'apparenter à un espace périurbain. Cinq quartiers y ont été enquêtés. Les enquêtes ont été conçues compte tenu de la diversité du bâti et assurent une collecte d'informations très riches. Elles mettent en avant les logiques résidentielles des ménages à partir notamment de leurs préférences. Toutefois, il est important de rappeler que l'obtention de ces données nécessite un travail de longue haleine. Assurément, il aurait été souhaitable de poursuivre ce travail d'enquête sur les villes alsaciennes. Ceci aurait fourni des éléments de comparaison avec Besançon et aurait avantageusement complété ce travail de thèse. Le manque de moyens financiers et temporels ne nous a pas permis de poursuivre dans ce sens.

Ces deux types d'approches se complètent. En effet, en associant aux données issues des recensements une vision plus qualitative de la réalité du terrain, les lacunes des premières données sont relativement comblées par des données plus qualitatives, et *vice versa*.

Résultats de la recherche :

1) Les inégalités verticales

Les analyses factorielles quantitatives, cherchant à mieux comprendre le fonctionnement global des espaces urbains d'étude, se sont appuyées sur différents critères faisant référence aux caractéristiques du ménage et du logement (âge, CSP, situation familiale, statut d'occupation, type d'habitat...). La mise en relation de ces diverses variables a révélé des effets agrégés des cycles de vie et des cycles résidentiels d'urbanisation.

Les analyses menées à l'échelle de l'unité urbaine ont dégagé des structures urbaines classiques mettant en évidence des différenciations socio-spatiales assez similaires entre les trois zones d'étude. Nous avons, toutefois, remarqué que les unités urbaines de Besançon et Strasbourg s'opposent quelque peu à la configuration socio-spatiale de l'unité urbaine de Mulhouse qui, elle, présente un modèle concentrique moins marqué. En effet, les centres historiques bisontins et strasbourgeois (à des degrés différents bien sûr) jouissent d'un patrimoine architectural assez remarquable. Ces deux capitales régionales et villes étudiantes proposent des fonctions urbaines très spécifiques et attractives. À l'inverse, le centre mulhousien est moins net puisqu'il s'agrège à son péricentre. Il souffre également de son héritage industriel et ouvrier ainsi que de la présence de zones sensibles.

De plus, le niveau d'échelle de l'unité urbaine distingue bien une banlieue homogène par rapport à sa ville-centre plus diversifiée et dynamique et ce, pour les trois espaces considérés. La ville-centre présente des quartiers différenciés allant des plus aisés aux plus défavorisés. Elle met en évidence de nombreux et importants effets agrégés du cycle de vie et du cycle résidentiel d'urbanisation notamment au niveau des centres historiques bisontin et strasbourgeois. Cet important dynamisme interne a conduit à centrer la suite des travaux uniquement sur la ville-centre.

Les analyses réalisées sur la commune-centre insistent plus sur la dimension diachronique. Une première analyse factorielle propre à chacune des villes d'étude permet de mesurer les transformations des structures globales des villes ainsi que celles des trajectoires des IRIS bisontins, mulhousiens et strasbourgeois. À l'échelle globale, aucune ville ne présente des évolutions socio-spatiales considérables alors que, dans le détail, les trajectoires des quartiers sont parfois notables. De plus, malgré leurs propres attributs, les villes d'étude présentent des résultats assez similaires d'une ville à l'autre et d'une date de recensement à l'autre. En effet, elles présentent toutes un modèle centre-périphérie, avec un centre plutôt mixte, un péricentre plutôt aisé et une périphérie à la fois précaire et favorisée. Les quartiers centraux et péri-centraux sont ceux qui évoluent très peu entre 1990 et 2006 alors que les quartiers périphériques connaissent de profondes mutations surtout lorsqu'il s'agit des quartiers défavorisés. En effet, ceux-ci ont subi et continuent de subir des opérations de renouvellement urbain qui ont, très souvent, fortement modifié leur structure socio-économique.

La seconde démarche consiste à refaire une analyse factorielle avec un souci de comparaison directe. Le plan factoriel, intégrant l'ensemble des IRIS d'étude, permet

d'observer que la ville de Strasbourg possède les oppositions socio-économiques les plus fortes. Est-ce le résultat de son poids démographique ou de son statut de métropole ? Le nuage de points, dessiné par l'ensemble des IRIS strasbourgeois, englobe majoritairement les nuages de points de Besançon et Mulhouse. Par ailleurs, ils sont un peu décalés les uns des autres. Ainsi, les niveaux de précarité, mixité ou confort ne sont pas tout-à-fait les mêmes entre les trois villes d'étude. Une analyse plus fine, en nuées dynamiques, sur quelques IRIS des villes considérées montre par exemple que l'écart entre les quartiers précaires bisontins et strasbourgeois est pratiquement du même ordre de grandeur que celui entre les quartiers précaires et mixtes de Besançon. Enfin, une fois cartographiées, ces analyses en comparaison directe permettent de constater que les plus grandes trajectoires concernent avant tout les quartiers périphériques, qu'ils soient aisés ou défavorisés. En utilisant une méthode de discrétisation basée sur la variance, on note que les quartiers subissant les plus grandes transformations ne sont pas systématiquement les mêmes selon la période d'étude analysée. Il s'agit avant tout de quartiers ayant subi des opérations de rénovation urbaine de grande envergure. À Besançon, entre 1990 et 1999, ces importantes mutations concernent les quartiers qui longent le boulevard périphérique reliant les extrémités Est-Ouest de la ville. Pendant la période 1999-2006, il s'agit d'un quartier abritant une partie du campus universitaire ainsi que d'une ZUS et un de ses quartiers voisins. Pour Mulhouse, nous recensons quelques IRIS de la grande « cité » de Bourzwiller pour la première période d'étude alors qu'entre 1999 et 2006, il s'agit plutôt de quelques quartiers faisant partie de l'ancien centre industriel et d'un quartier comportant la gare. Enfin, à Strasbourg, il s'agit majoritairement de ZUS quelle que soit la période étudiée. Nous retrouvons également quelques zones industrielles ou d'affaires. Par ailleurs, en prenant en compte les tendances d'évolution soit vers plus de précarisation soit vers plus d'embourgeoisement, nous observons que les plus grandes trajectoires des IRIS bisontins, mulhousiens et strasbourgeois ne présentent pas les mêmes directions. À Besançon, l'analyse montre une tendance globale à l'amélioration de la situation socio-économique des IRIS bien qu'en 2006 quelques quartiers ne sortent pas malgré tout de la précarité. Pour l'exemple mulhousien, la tendance générale est à la paupérisation, mais la gentrification continue pour certains quartiers et notamment celui du Rebbert Sud-Est qui correspond au quartier le plus aisé parmi l'ensemble des IRIS d'étude. Enfin, les plus fortes transformations sont enregistrées à Strasbourg et tendent aussi bien vers un embourgeoisement qu'une précarisation.

Finalement, le système urbain montre de nombreuses dynamiques inter-reliées qu'il est difficile de décortiquer de façon exhaustive et détaillée, même si les multiples analyses proposées dans cette thèse tentent de les mettre en avant. La question qualitative des comportements, en termes de pratiques et de représentations, des individus et notamment des résidents doit aussi être prise en compte et doit s'associer aux analyses quantitatives afin d'offrir un nouvel angle d'approche des inégalités socio-spatiales.

2) *Les inégalités horizontales*

Les informations recueillies auprès des résidents par le biais d'enquêtes de terrain, administrées directement au domicile de l'habitant, ont montré que les comportements résidentiels ne sont pas aléatoires et qu'ils résultent de règles et de logiques complexes qui n'ont bien évidemment pas toutes été définies. Ici, seulement une partie d'entre elles a été analysée.

Comme dans beaucoup d'enquêtes, nous constatons que la majorité des enquêtés qualifie très positivement son lieu de vie et son bien-être résidentiel quelle que soit sa localisation. Les psychologues sont familiers de ces comportements (Azzi et Klein, 1998) qui ne facilitent pas le travail d'enquête car les différentes opinions entre les enquêtés sont parfois ténues. On constate également que le centre-ville de Besançon fait partie des quartiers systématiquement qualifiés positivement. Est-ce lié à la configuration particulière du centre historique bisontin, à ses qualités intrinsèques ou s'agit-il d'une constante sur l'ensemble des villes françaises ? Nous arrivons facilement à l'envisager pour Strasbourg où la notoriété du centre est forte, mais en serait-il de même pour Mulhouse ? Par ailleurs, nous avons pu analyser l'ambiance des quartiers d'enquête qui dépend principalement du sentiment de choix ou non-choix de s'y installer. Ainsi, nous distinguons différents types de quartiers : des quartiers que les enquêtés disent avoir choisi et qu'ils qualifient de calmes et agréables pour Palente, Bregille, Velotte et Citadelle ainsi que de vivants et conviviaux pour Battant et Mouillère. Lorsque l'enquêté n'a pas choisi son lieu de résidence, les qualificatifs sont plus négatifs : triste, bruyant, dégradé, sale... Ici, on note très clairement que les habitants qui ont la possibilité de choisir leur localisation résidentielle ont également la possibilité de choisir leur mode d'habiter (calmes en périphérie et vivants à proximité immédiate du centre-ville). En outre, les personnes interrogées dans les quartiers sensibles bisontins perçoivent certaines zones ou rues à l'intérieur de leur quartier moins attractives que d'autres, et notamment que leur lieu de résidence. Ils ont une appréciation sélective de leur quartier alors que les autres en ont une appréciation globale. Dans ce sens, la majorité des enquêtés s'accorde sur le fait que la ZUS de Planoise est la zone résidentielle la plus répulsive au sein de l'agglomération bisontine et ce, qu'il s'agisse de Planoisiens ou non. Est-ce dû au fait que ces habitants de Planoise sont plus nombreux à ne pas avoir choisi d'y résider ? On montre ici que le sentiment de choix d'un environnement résidentiel peut être lié à une plus grande satisfaction résidentielle. Enfin, nombreux sont les interrogés qui n'ont jamais entrepris des démarches pour déménager, qu'ils soient satisfaits ou insatisfaits de leur environnement résidentiel. Les comportements résidentiels sont donc finalement peu rationnels. L'inertie résidentielle est donc un phénomène très fort mais il reste surtout un phénomène complexe et diversifié. Il dépend aussi bien des caractéristiques sociodémographiques, économiques et psychologiques des individus que des attributs de leur logement.

Les questions sur la cohabitation, la mixité sociale et le bien-être résidentiel sont également posées à l'habitant. Mais, c'est l'individu – qui est non seulement un habitant, mais aussi un citoyen, un consommateur, un travailleur, un parent, etc. – qui répond. C'est pourquoi la mesure de ces questionnements peut être biaisée par les convictions des individus. En effet, ces derniers ajustent différemment leurs désirs et leurs préférences aux objectifs qu'ils considèrent réalisables. Ainsi, la grande majorité des enquêtés vivant dans les deux

catégories de quartiers les plus extrêmes (à savoir les quartiers sensibles de Cassin et Piémont ainsi que les quartiers aisés de Mouillère et Bregille) adhère au principe de mixité sociale. Charmes (2009) explique toutefois que si les individus adhèrent à ce principe, ils agissent selon leurs préférences individuelles, des préférences qui peuvent avoir des conséquences collectives favorisant plus de ségrégation. L'impact du voisinage sur les comportements individuels est, en effet, très important. Notre enquête a permis de mettre en évidence que, dans les quartiers aisés interrogés, le statut économique des voisins est mieux connu que dans le reste des quartiers enquêtés. Les habitants de ces quartiers sont plus soucieux de connaître le niveau économique de leurs voisins, sans doute dans l'optique de préserver un « entre-soi » aisé (Pinçon et Pinçon-Charlot, 1989 ; Donzelot, 1999 ; Buisson et Mignot, 2005). Il n'est pas exclus qu'il s'agisse également de préférences liées à un certain style de vie.

En définitive, les enquêtes ont également révélé que certains résidents de quartiers socio-économiques différents peuvent adopter des attitudes résidentielles très voisines et *vice versa*, excepté peut-être pour les habitants des ZUS qui se comportent un peu plus souvent de la même façon. Ainsi, les inégalités socio-spatiales classiques issues des données du recensement ne correspondent pas forcément aux formes d'inégalités faisant référence aux pratiques et aux représentations des résidents. Autrement dit, la catégorisation objective ne coïncide pas systématiquement avec la réalité du terrain telle qu'elle est vécue et perçue par les habitants enquêtés. Cette réalité peut décrire des phénomènes psychologiques (tels que le nimbysme, les théories de la dissonance et de l'engagement) sur lesquels les décideurs et aménageurs ont peu d'impacts et qui rendent complexes l'interprétation des analyses de terrain. C'est là que l'approche pluridisciplinaire peut être intéressante car le géographe n'est pas toujours bien armé face à ces difficultés.

Comparaison des différentes approches retenues

Notre problématique de recherche explore les différents niveaux d'échelle ainsi que les différentes manières d'acquérir des réponses sur la question des divisions sociales des espaces urbains. Les différentes démarches mobilisées dans cette thèse sont généralement abordées séparément alors qu'elles sont assurément complémentaires.

Dans un premier temps, le contexte historique permet de mieux comprendre la morphologie des structures urbaines contemporaines d'étude, des structures qui se sont développées aux mêmes rythmes que dans la majorité des villes européennes : i) un centre historique datant de l'époque médiévale ; ii) une urbanisation peu cohérente suite à différentes phases d'exode rural, d'industrialisation, de restructuration urbaine liée à une vision hygiéniste et de valorisation/dévalorisation des espaces en lien avec le marché immobilier ; iii) une planification prioritaire contemporaine liée principalement aux espaces résidentiels... En effet, les trois villes d'analyse s'organisent selon un modèle centre-périphérie, avec quelques nuances pour l'exemple mulhousien. Son passé militaire et industriel lui confère une trame urbaine en damier alors que Besançon et Strasbourg montrent plutôt une urbanisation en étoile. Cela dit, l'histoire germanique propre aux villes alsaciennes oppose, cette fois, Strasbourg et Mulhouse à Besançon. Enfin, à travers leur poids démographique et leur rayonnement, Besançon et Mulhouse se placent parmi les villes moyennes et Strasbourg,

parmi les grandes métropoles françaises. Ainsi, l'étude des processus de construction de ces villes apparaît comme une étape préalable indispensable pour comprendre leurs dynamiques socio-spatiales actuelles. L'analyse de l'histoire démographique, politique et urbaine de ces trois villes peut révéler des particularismes locaux ou des tendances globales similaires.

Dans un second temps, l'étude des dynamiques socio-spatiales sous l'angle des différenciations et transformations permet de comparer les diverses structures urbaines de Besançon, Mulhouse et Strasbourg ainsi que leurs évolutions sur une période récente. La synthèse des évolutions sociodémographiques et économiques s'est faite à partir de traitements statistiques des données objectives issues de l'INSEE. Dans le but d'observer les diverses divisions socio-spatiales existantes, ces analyses dégagent à nouveau un modèle centre-périphérie, mais avec, cette fois-ci, une connaissance plus approfondie et un classement des niveaux de précarité ou de confort des différents espaces étudiés. L'analyse diachronique ajoute la dimension temporelle nécessaire pour suivre l'évolution des typologies socio-spatiales identifiées. Les tendances à la paupérisation de certains quartiers ou l'embourgeoisement d'autres ainsi que leur stagnation sont mesurées statistiquement et cartographiquement. Les facteurs spécifiques d'évolution se trouvent généralement dans l'histoire de l'action publique. En effet, nous avons remarqué que les opérations d'aménagement urbain (renouvellement urbain des quartiers sensibles, embellissement des centres urbains...) impactent très fortement l'organisation socio-spatiale des villes, mais elles n'atténuent pas pour ces trois zones d'étude les fractures socio-économiques qui subsistent et qui parfois même s'accroissent. Cette approche quantitative et comparative ainsi que ce jeu d'échelle (de l'agglomération au quartier) contribue à mieux saisir comment les populations structurent l'espace dans lequel ils vivent, travaillent et s'investissent, mais elle ne permet pas de connaître les attitudes des habitants.

Dans un troisième temps, l'approche plus comportementale apporte une dimension qualitative à cette étude. Les enquêtes de terrain fournissent effectivement des données propres à l'habitant. L'idée est donc de se centrer sur l'habitant ainsi que sur son environnement résidentiel, mais aussi de mettre en évidence les préférences, les sentiments de choix ou non-choix des ménages ainsi que leurs pratiques et représentations spatiales. L'analyse des comportements résidentiels enrichit donc l'information dégagée à partir de l'analyse des dynamiques socio-spatiales. En effet, le manque de « réalité tangible » de ces dernières est comblé par l'analyse issue des enquêtes, et à l'inverse, le manque d'exhaustivité de cette investigation est comblé par l'analyse issue des données des recensements de la population. Les comportements résidentiels restent difficiles à mesurer puisqu'ils dépendent de plusieurs facteurs sociodémographiques, économiques mais aussi psychologiques, et nécessitent des techniques d'interprétation spécifiques. Nous avons, au final, observé la proximité comportementale de certains habitants malgré l'éloignement sociodémographique et économique de leur quartier de résidence en question, et inversement. La catégorisation des quartiers issue de données objectives peut alors s'éloigner de la réalité comportementale (et physique) du terrain. En effet, les habitants n'adoptent pas forcément des manières d'utiliser leur environnement résidentiel qui sont spécifiques aux références collectives et aux groupes sociaux auxquels ils appartiennent. Même s'il est connu que les attitudes des uns peuvent impacter les autres, il était donc nécessaire d'aller vérifier cette hypothèse. Finalement, des distances ainsi que des proximités sociales et comportementales existent et organisent

l'espace résidentiel bisontin. En définitive, le fait d'aller sur le terrain d'étude ainsi qu'au contact des habitants reste une exigence et un des moyens les plus riches et directs d'obtenir des données qualitatives sur les diverses façons de « vivre ensemble ». Cela permet également d'établir un rapport entre l'individu et le groupe, un rapport qu'il convient d'étudier avec une connaissance approfondie du contexte historique (évolution de l'urbanisation, logiques de peuplement...) des villes analysées.

Tout compte fait, ces diverses approches, fortement interdépendantes, peuvent certainement apporter une grille de lecture originale ainsi que des éléments de réflexion dans la conduite des politiques d'aménagement urbain. Dans cette thèse, nous avons en effet décelé des tendances globales et locales spécifiques qui peuvent plus ou moins perdurer. Mais, la prévision des mutations socio-spatiales, qu'elles soient analysées d'un point de vue quantitatif ou qualitatif, reste un exercice difficile, même si on étudie des systèmes urbains qui évoluent assez lentement (Pumain et Saint-Julien, 1989). Face aux besoins de prospective territoriale, une autre démarche peut être envisagée : la modélisation spatiale, qui permet de prévoir les effets des divisions socio-spatiales, d'en poursuivre l'analyse et d'aider au mieux les aménageurs locaux.

Perspectives de la recherche

Nos diverses conclusions pourraient, au final, être reprises pour créer un modèle capable de montrer l'articulation entre l'état du marquage social de l'espace urbain et les comportements résidentiels à différents niveaux d'échelles. Le modèle envisagé serait assurément dynamique puisqu'il prendrait en compte les mutations socio-spatiales des espaces urbains étudiés ainsi que les mobilités résidentielles des habitants. En effet, dans ce travail de recherche, nous avons analysé les transformations de la situation socio-économique des quartiers d'étude en révélant leurs intensités et tendances d'évolution (fortes ou faibles mutations et amélioration ou dégradation des conditions socio-économiques). Mais à l'échelle de l'individu ou du ménage, l'obtention de ces données reste une contrainte car elle suppose un lourd travail de terrain. Dans notre exemple, les résultats d'enquêtes pourraient alimenter le modèle.

En observant que les espaces urbains sont fortement différenciés selon les caractéristiques des populations et des logements, on peut partir du principe qu'une personne peut changer de lieu de résidence lorsqu'elle améliore ou réduit sa situation socio-économique. Dans cette optique d'articulation, une modélisation dynamique et hybride, à la fois spatiale et sociale et s'appuyant sur des outils de type « automates cellulaires et systèmes multi-agents », paraît s'avérer utile. Ce modèle dynamique basé sur des données quantitatives et qualitatives fait référence au concept d'intelligence artificielle (Turing, 1950 ; Ulam, 1950 ; Von Neumann, 1951) puisqu'il est capable de prendre en compte les interactions entre les populations et leurs espaces de vies. En ce qui concerne la prise en compte des interactions spatiales, les automates cellulaires, utilisés depuis plusieurs décennies en géographie, restent les plus pertinents (Tobler, 1979 ; Couclelis, 1985 ; Phipps, 1989 ; Frankhauser, 1990 ; White et Engelen, 1993 ; Batty et Xie, 1994 ; Antoni, 2003 ; Barredo et *al.*, 2003 ; Benenson et

Torrens, 2004...). Plus précisément, une approche « bottom-up » permettra de capturer des tendances et des processus locaux qui, jusqu'alors, n'étaient pas observables par l'application de simples outils statistiques ou des modèles de régression. Cette particularité, qu'ont les automates cellulaires de faire apparaître les aspects dynamiques des systèmes spatiaux à travers l'exercice de la simulation, permettra de localiser avec plus de clarté les mutations socio-spatiales prévisionnelles. Concernant les systèmes multi-agents (Weiss, 1999 ; Wooldridge, 2002 ; Benenson, 1998 et 2004), plus récents dans la littérature, ils peuvent être mobilisés afin de mesurer les interactions socio-spatiales et d'approfondir la connaissance des comportements des agents/habitants dans l'espace qu'ils occupent, utilisent et investissent. C'est seulement à la conjugaison de ces deux types d'outils (automates cellulaires et systèmes multi-agents) qu'il sera possible de modéliser, de manière dynamique et spatialement explicite, le marquage social des espaces en lien avec les mobilités résidentielles des habitants mais aussi la trame urbaine et historique des villes. L'état de l'existant de la zone considérée, c'est-à-dire sa richesse ou sa faiblesse économique, ses atouts ou ses contraintes géographiques et démographiques, etc., sera pris en compte tout comme la volonté politique des autorités locales à modéliser, selon leurs envies, les territoires. Finalement, en considérant les interactions opérées entre l'usage du sol et les systèmes de transport, il s'agira de développer un modèle LUTI (*Land Use Transport Interaction*) sophistiqué où les caractéristiques des ménages (logements et habitants) ainsi que leurs comportements résidentiels seront appréhendés comme des paramètres majeurs dans la phase de calibration de ce futur modèle.

Dans l'idéal, le modèle devrait proposer plusieurs scénarios qui mettent en évidence les divers modes d'habiter des résidents ainsi que la caractérisation sociale de leur lieu de vie. Ces scénarios intègreraient aussi les dynamiques temporelles dans le but d'identifier d'éventuelles vagues d'inégalités socio-spatiales qui persisteraient dans le temps révélant ainsi des inerties tout comme des phénomènes émergents. C'est pour cette raison que le modèle construit devrait dans toute sa complexité faire ressortir des états évolutifs, en transition et/ou stationnaires. Un tel modèle serait, dans une démarche prospective, une valeur ajoutée pour établir un diagnostic territorial afin de tendre vers un aménagement et une cohésion plus efficaces des territoires. Le but serait de mettre à la disposition des décideurs des éléments objectifs permettant non seulement de quantifier la stabilité du phénomène de division sociale des espaces urbains mais aussi de tendre vers plus d'équité entre les territoires et les individus.

Ici, la modélisation apparaît, dans le cadre de futures recherches, comme une alternative crédible à la compréhension des structures urbaines surtout lorsque celle-ci est à appréhender dans sa totale complexité.

ANNEXES

Annexe 1. Les quartiers des villes-centres d'étude.....	297
Annexe 2. Les différents types d'IRIS.....	300
Annexe 3. Les communes des unités urbaines d'étude	301
Annexe 4. Le plan-relief de Besançon.....	304
Annexe 5. La ceinture verte de Besançon.....	305
Annexe 6. Les élections législatives bisontines de la 5 ^{ème} République	306
Annexe 7. Les 30 premières fabriques dans la vieille ville mulhousienne entre 1749 et 1795	307
Annexe 8. Le plan de la ville de Mulhouse en 1886.....	308
Annexe 9. Les CSP des deux premières Cités mulhousiennes en 1876	309
Annexe 10. Les plans des premières cités-jardins de Strasbourg	310
Annexe 11. Les modèles urbains développés par l'École de Chicago	314
Annexe 12. Corrélations à l'échelle de l'unité urbaine : les moins pertinentes.....	315
Annexe 13. Les différentes zones géographiques retenues pour le calcul de corrélations....	316
Annexe 14. Le reste des corrélations	317
Annexe 15. Les cartes d'évolution des trois communes d'étude.....	319
Annexe 16. Les cercles de corrélations des variables retenues (en 2006) pour les ACP de Besançon, Mulhouse et Strasbourg	332
Annexe 17. La position des IRIS d'étude en 1990 et 1999	333
Annexe 18. Les IRIS connaissant les plus grandes trajectoires entre 1990 et 2006.....	334
Annexe 19. Enquête de terrain à Besançon : comportements résidentiels des Bisontins.....	335
Annexe 20. Subdivision des classes de la CAH des trajectoires des quartiers bisontins	345
Annexe 21. Enquête de terrain à Thise : comportements résidentiels des Thisiens	346

Annexe 1
Les quartiers des villes-centres d'étude

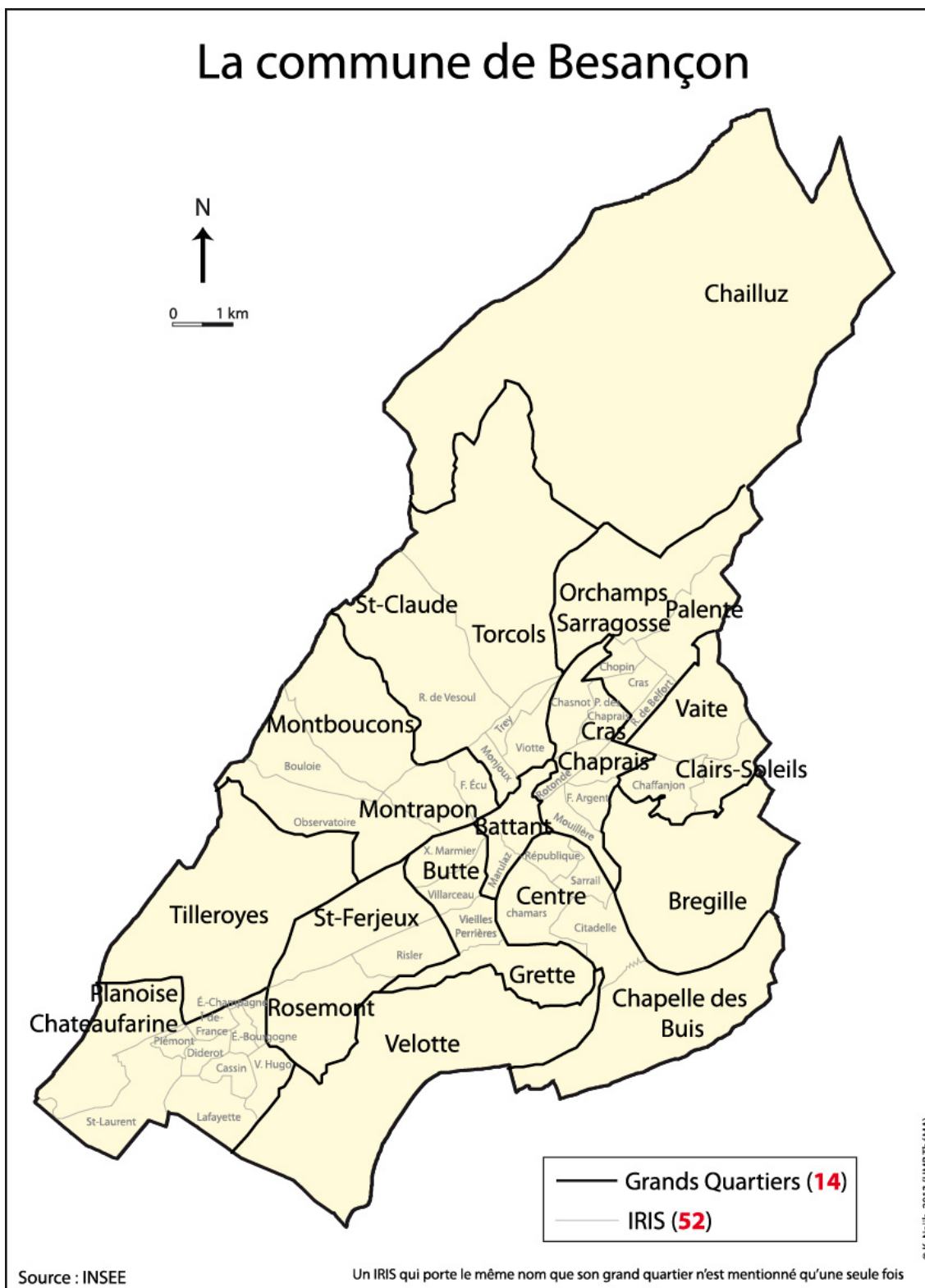


Figure 1.1 : Les quartiers de Besançon



Figure 1.2 : Les quartiers de Mulhouse

Dans l'exemple strasbourgeois, les noms des IRIS n'apparaissent pas pour des soucis de lisibilité. Un IRIS porte le même nom que son grand quartier et possède en plus une direction Nord, Sud, Centre, Est ou Ouest (mais aussi Nord Nord-Est...) à l'image des IRIS mulhousiens.

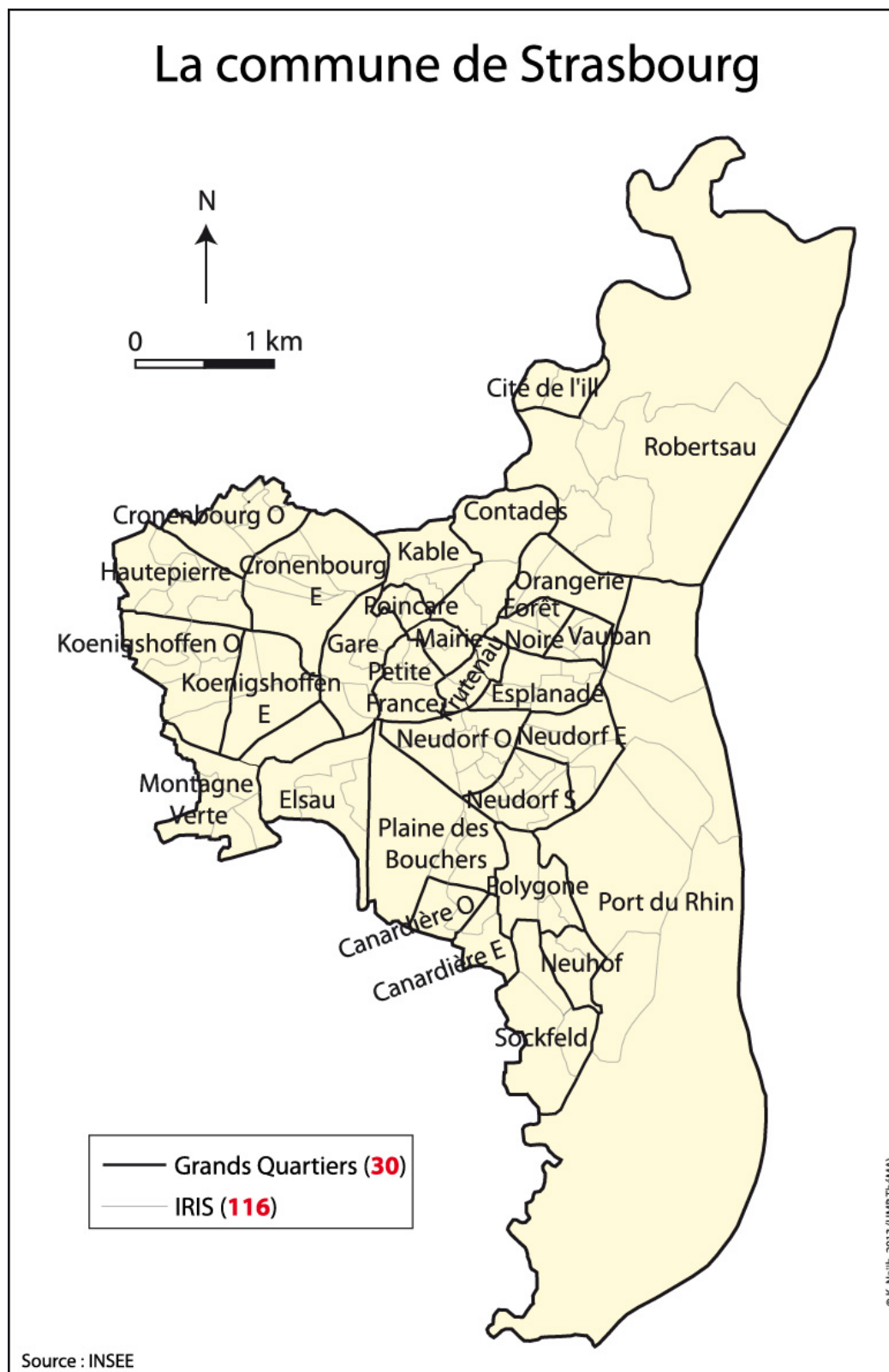


Figure 1.3 : Les quartiers de Strasbourg

Annexe 2 Les différents types d'IRIS

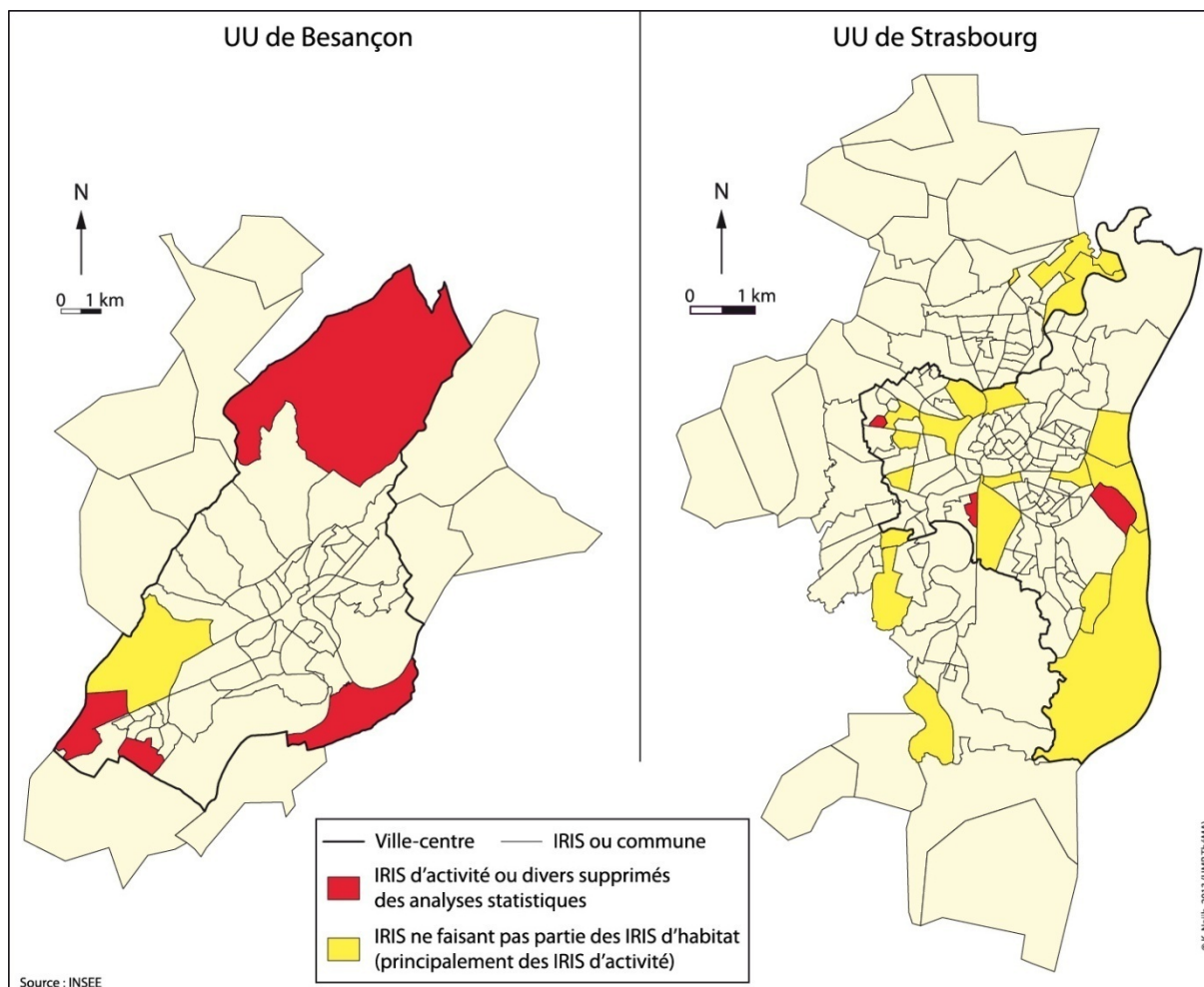


Figure 2.1 : Les types d'IRIS et les IRIS retenus pour les analyses statistiques

La figure ci-dessus montre que l'unité urbaine de Strasbourg ainsi que la commune de Besançon possèdent des IRIS d'activité. Besançon compte également deux IRIS divers à savoir Chailluz et Chapelle des Buis. Le cas de Mulhouse n'a pas été détaillé puisqu'il n'enregistre que des IRIS d'habitat. Peut-être est-ce une des conséquences du modèle des cités ouvrières ?

En raison du faible nombre d'habitants, quatre IRIS (en rouge) ont été supprimé pour l'analyse de la ville de Besançon ne faisant pas partie de la catégorie d'IRIS d'habitat. Seul, l'IRIS d'activité des Tilleroyes a été retenu pour l'analyse statistique car il possède tout de même un grand nombre d'habitants. Pour l'exemple strasbourgeois, un grand nombre d'IRIS d'activité est mis en avant depuis la carte ci-dessus. Ici, nous avons pris le parti de ne pas supprimer les IRIS localisés à l'extérieur de la ville-centre puisque ces communes composant l'unité urbaine sont beaucoup moins peuplées. À l'intérieur de Strasbourg, nous avons supprimé trois IRIS qui sont très peu habités (ne dépassant pas les 4 ménages).

Annexe 3
Les communes des unités urbaines d'étude

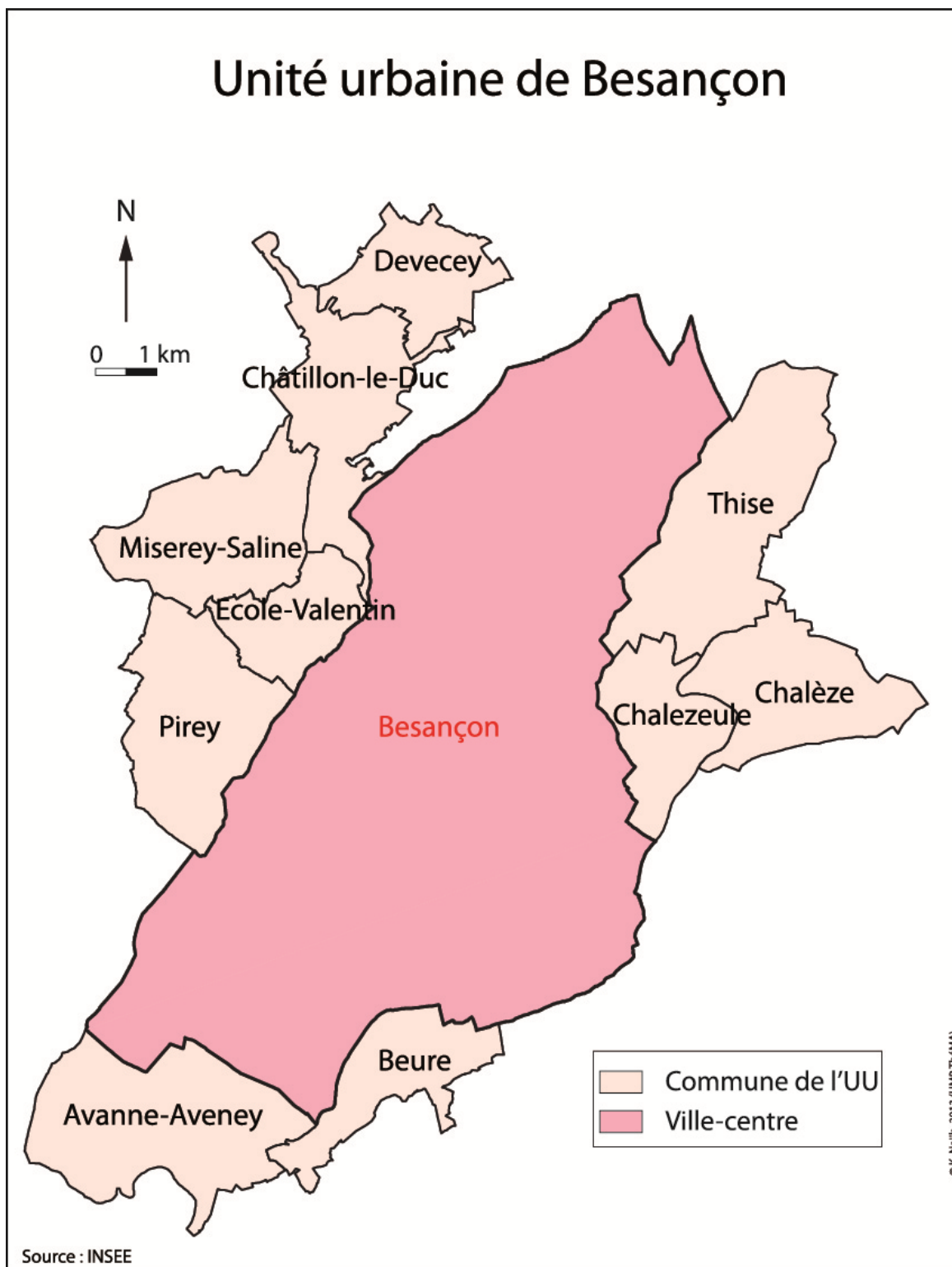


Figure 3.1 : Les communes de l'unité urbaine de Besançon



Figure 3.2 : Les communes de l'unité urbaine de Mulhouse



Figure 3.3 : Les communes de l'unité urbaine de Strasbourg

Annexe 4

Le plan-relief de Besançon

L'ingénieur Sauvage a réalisé le plan-relief de Besançon en 1690 où se dégage bien l'aspect défensif (dû à Vauban) de la Citadelle, la boucle et la tête de pont (du quartier Battant).

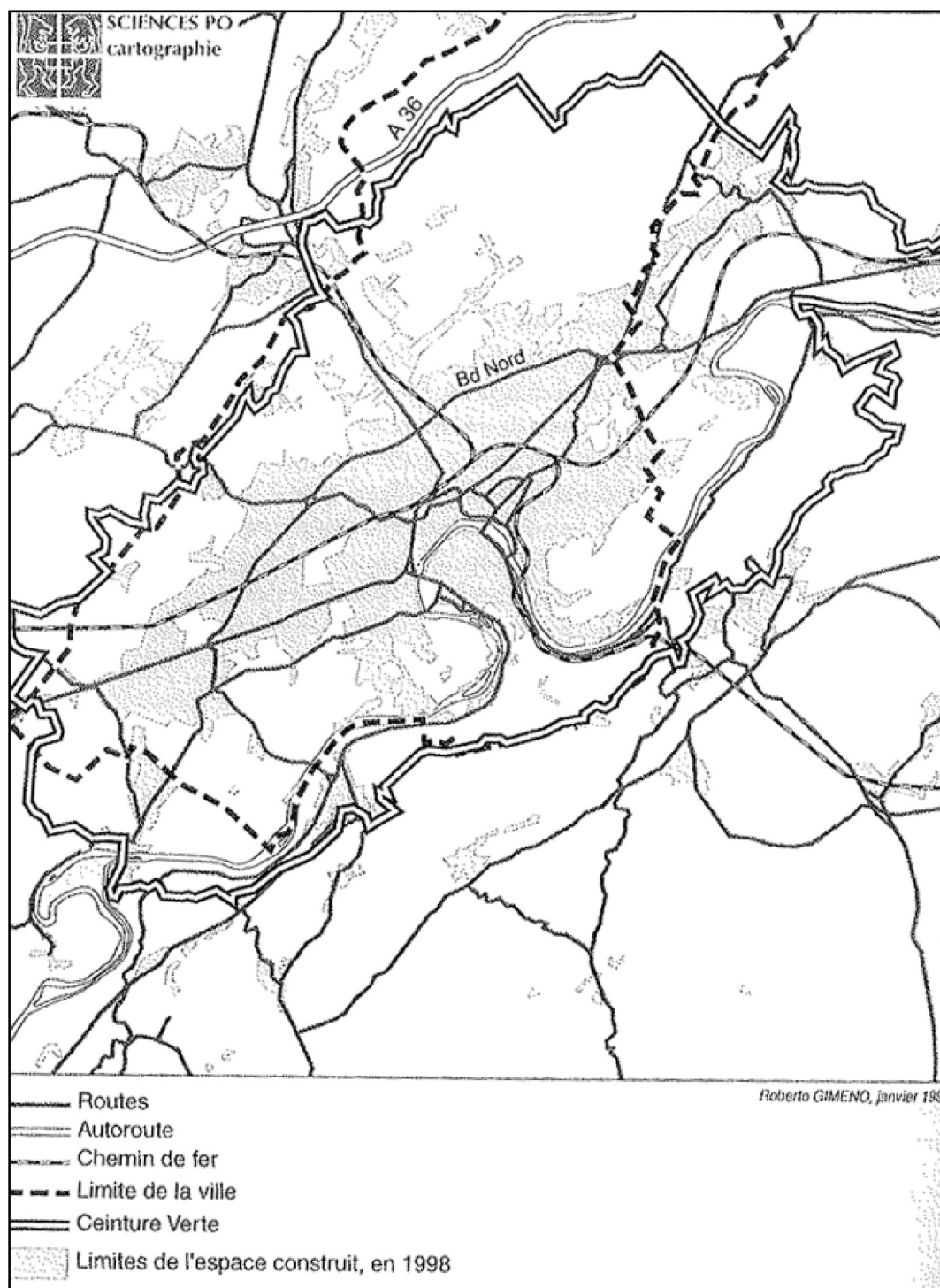


Source : Photo personnelle prise au musée du temps de Besançon en février 2011

Figure 4.1 : Le plan-relief de la ville de Besançon

Annexe 5 La ceinture verte de Besançon

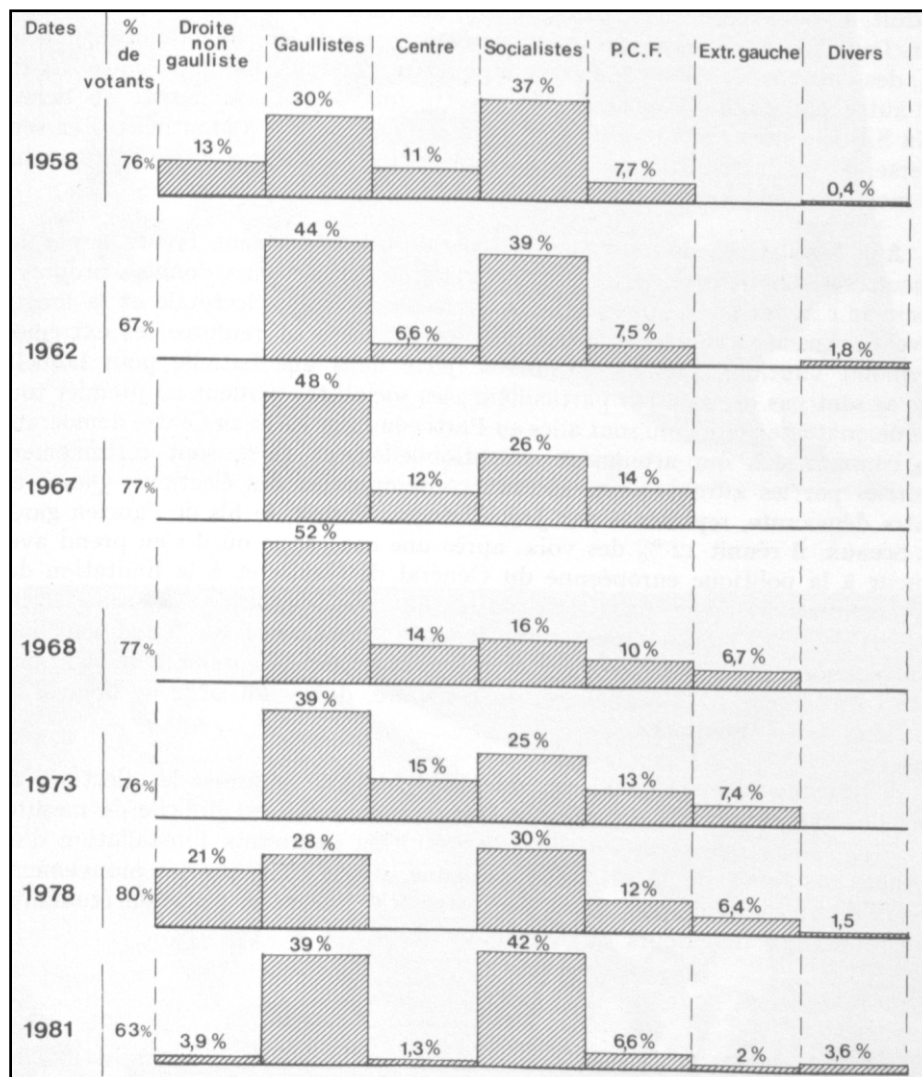
La ceinture verte englobe l'ensemble de la ville. Avec l'interdiction de construire au-delà de la ceinture, la banlieue ne pouvait donc qu'être vide.



Source : R. Gimeno (Cartographie-Sciences Po), citée selon Borraz, 1998
Figure 5.1 : La ceinture verte de la ville de Besançon

Annexe 6 Les élections législatives bisontines de la 5^{ème} République

Les partis gaullistes et socialistes s'affrontent nettement avec une chute des votes socialistes surtout en 1968, c'est sans doute une conséquence des manifestations de Mai 68.



Source : Fohlen, 1982

Figure 6.1 : Les élections législatives bisontines de la 5^{ème} République

Annexe 7

Les 30 premières fabriques dans la vieille ville mulhousienne entre 1746 et 1795

La domination de l'industrie d'impression est incontestable.

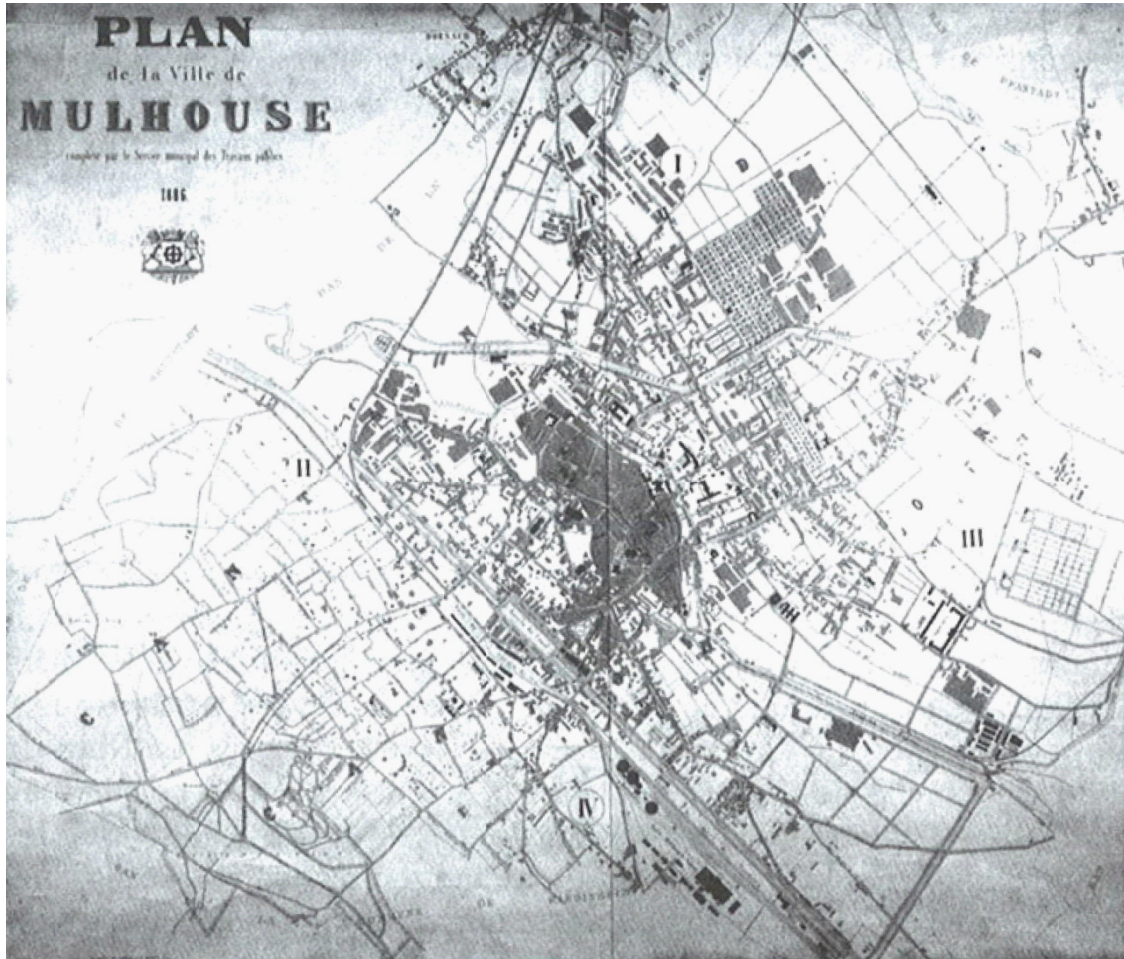
Raison Sociale	N° du plan de 1797	Date de fondation	Branche d'industrie	Quartier
Koechlin, Schmaltzer et Cie	14	1746	Impression	Porte haute
Anthès, Feer et Cie	-	1754	"	-
Hofer, Risler et Cie	-	1756	"	-
J.J. Feer et Huguenin	6	1758	"	Porte Haute
Nicolas Risler et Cie	13	1760	"	-
Schwartz et Cie	F	1761	"	"
Eck, Schwartz et Cie	18	1762	"	"
Mathias Risler	-	1762	tissage	-
Dollfus, Hofer	-	1764	impression	Porte du Miroir
Heilmann, Blech et Cie	12	1764	"	Porte Haute
Feer et Cornetz	-	1764	"	-
Thierry l'Aîné et Cie	36	1764	"	Place
Schoen, Huguenin et Cie	-	1765	"	-
Hartmann et Fils	8	1767	"	Porte du Miroir
Jelensperger et Kohler	24	1768	tissage	Porte Haute
Frédéric Blech	21	1768	impression	"
Jean-Georges Schoening	4	1789	"	Porte du Miroir
Veuve Jean Hofer et Cie	-	1769	"	-
Mathias Heilmann le Jeune	-	1769	"	-
Pierre Schmaltzer	20	1770	"	Porte Haute
Heilmann, Dollfus et Cie	-	1777	"	-
P. Huguenin l'Aîné et Cie	-	1781	"	Porte Haute
Martin Hartmann	31	1782	"	Porte Jeune
Kielmann et Cie	19	1786	"	Porte Haute
Frères Blech et Cie	8	1788	"	"
Heinrich et Cie	-	1790	"	-
Laurent Weber	15	1792	impression	Porte Haute
Pierre Risler et Cie	S	1795	tissage fabrique de montres	"
Kohler, Heilmann et Cie	16	1795	impression	"
Dollfus et Vetter	21	1795	"	"

Source : Archive de la SIM, citée selon Jonas, 1994a

Tableau 7.1 : Les 30 plus grandes fabriques de la vieille ville de Mulhouse entre 1746 et 1795

Annexe 8
Le plan de la ville de Mulhouse en 1886

La première Cité ouvrière s'étale en plein cœur de la ville de Mulhouse.



Source : Archive de la Ville, citée selon Jonas, 2003

Figure 8.1 : Le plan de Mulhouse en 1886

Annexe 9

Les CSP des deux premières Cités mulhousiennes en 1876

Les deux premières Cités ouvrières de Mulhouse sont dominées par les ouvriers et les salariés d'entreprise mais à un niveau moindre pour la première Cité qui, elle, accueille une part non négligeable de petits bourgeois (avec 207 chefs de ménages propriétaires d'une maison issus de la petite bourgeoisie sur un total de 920, soit 22.5%).

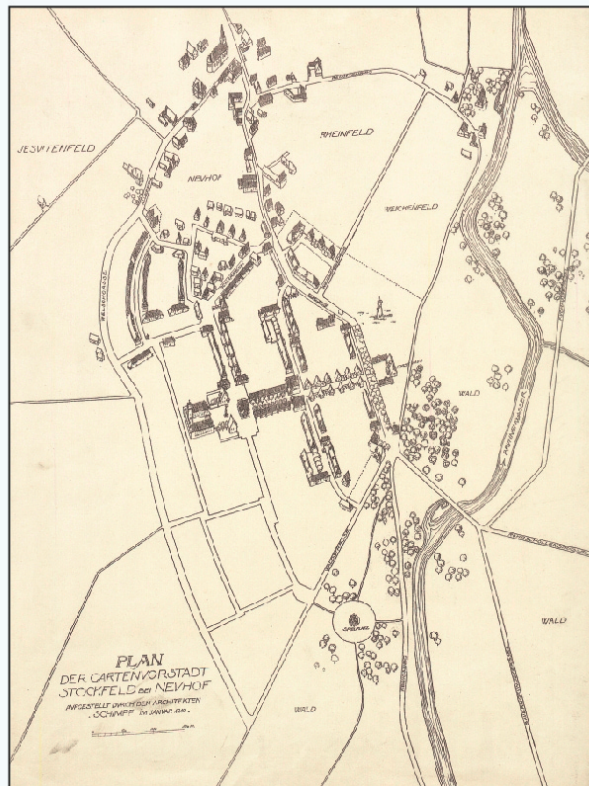
Catégorie sociale ou socioprofessionnelle	première cité		deuxième cité		total	
	v. a.	%	v. a.	%	v. a.	%
Journaliers et manœuvres	26		205		231	
Ouvriers de fabrique	-		57		57	
Veuves ouvrières avec enfant travaillant en usine	-		36		36	
Ouvriers ayant un métier	16		89		105	
Ouvriers qualifiés	37		151		188	
Total des ouvriers	79	39,5	538	74,6	617	67,0
Contremaîtres	10		42		52	
Employés	24		9		33	
Total du personnel d'encadrement d'entreprise	34	17,0	51	7,1	85	9,3
Dessinateurs, graveurs et mécaniciens	17		13		30	
Commissionnaires, facteurs	-		11		11	
Total des cadres d'entreprise ayant des compétences scientifiques et gestionnaires	17	8,5	24	3,3	41	4,4
Total des salariés d'entreprise	130	65,0	613	85,1	743	80,7
Artisans	15		46		61	
Petits commerçants	6		52		58	
Total artisans et petits commerçants	21	10,5	98	13,6	119	13,0
Veufs sans profession	6		-		6	
Veuves sans profession	39		-		39	
Total petite bourgeoisie sans profession	45	22,5	-		45	4,9
Divers	4	2,0	9	1,3	13	1,4
Total Cité ouvrière	200	100,0	720	100,0	920	100,0

Source : Enquête de la SIM – F. Engel-Dollfus, citée selon Jonas, 2003

Tableau 9.1 : Les CSP des deux premières Cités de Mulhouse en 1876

Annexe 10

Les plans des premières cités-jardins de Strasbourg



Le plan de la cité-jardin du Stockfeld dessiné par Edouard Schimpf (1877-1916) est rationnel et géométrique. Il est fondé sur un système d'îlots, composés de quadrilatères d'environ 100 mètres sur 100 mètres. Les places, les équipements collectifs (une école qui ne sera construite que dans l'entre-deux-guerres au sud de la cité, une maison de quartier), les commerces ou le restaurant «Au Coucou des Bois» s'organisent autour de deux axes structurants nord-sud et est-ouest (rue de la Breitlach et rue Lichtenberg).

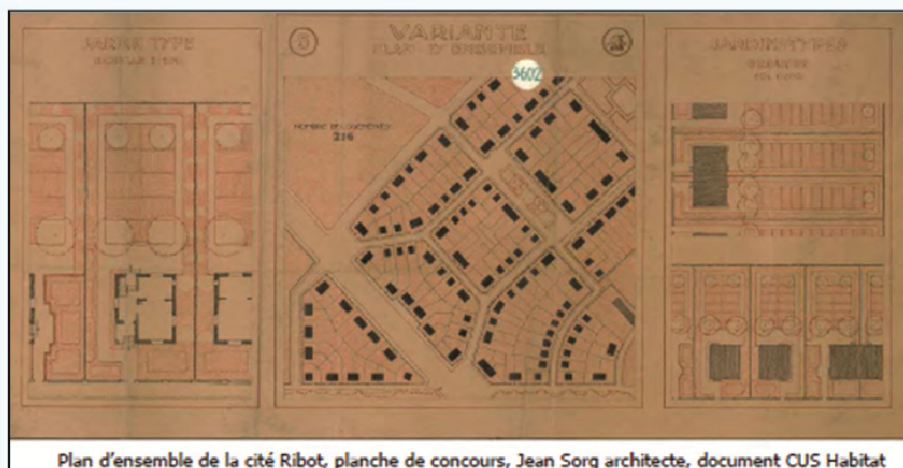
La cité-jardin est reliée au centre-ville par une ligne de tramway. Bâtie sur une surface de douze hectares, elle comportait avant la première guerre mondiale un parc d'habitation de 457 logements unifamiliaux ou plurifamiliaux. Ils offraient alors tout le confort moderne : wc intérieurs, buanderie, eau courante et gaz. Proche du courant architectural du Bund für Heimatschutz (Mouvement de protection et de sauvegarde du caractère traditionnel de l'habitat populaire), Edouard Schimpf dessine des maisons inspirées de l'architecture traditionnelle : des toitures à longs pans, des poutres apparentes, de petits auvents, des tourelles, des volets en bois décorés... Les maisons comportent des jardins d'agrément à l'avant et des jardins potagers d'une surface d'un à deux ares à l'arrière.

La Ville cède le terrain pour un prix minime et confie la maîtrise d'ouvrage à la SOCOLPO (Société COopérative des Logements Populaires de Strasbourg), fondée en 1899 pour lutter contre la misère du logement des classes populaires. L'historien de la cité-jardin Stéphane Jonas indique qu'en 1911 elle était peuplée à 65% par des ouvriers, souvent des familles nombreuses puisqu'en 1912 les enfants représentaient 57% de la population. On comprend mieux ainsi l'importance économique des jardins potagers.

La cité-jardin du Stockfeld est inscrite sur l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 1996. Les jardins ont été réaménagés entre 2002 et 2005 et jouent encore aujourd'hui un rôle fondamental dans la vie quotidienne des habitants.

Source : Archive de la Ville de Strasbourg et de la communauté urbaine

Figure 10.1 : La Cité du Stockfeld



Les rues de la Cité du Stockfeld sont droites alors qu'ici, les rues sont plutôt courbes et correspondent à la tradition du pittoresque britannique et germanique.

La Cité Ribot a été créée entre 1930 et 1932 par l'Office Public des Habitations à Bon Marché (OPHBM) de Strasbourg. Elle compte 200 maisons en accession à la propriété et, s'étend sur les 6.6 hectares restant au Sud après la construction de Cité du Stockfeld

Source : CUS Habitat, citée selon Jonas, 2011b

Figure 10.2 : La Cité Ribot



La cité-jardin Ungemach est construite sur les rives de l'Aar dans le quartier du Wacken à Strasbourg, entre 1923 et 1929.

Elle s'étend sur un terrain de douze hectares, anciennement occupé par des fortifications. Ce terrain avait été déclaré constructible en 1922, a été viabilisé par la Ville et donné en fermage pour un franc symbolique à la Fondation des Jardins Ungemach. Cette œuvre sociale fut créée en 1920 par Léon Ungemach, riche propriétaire d'une société d'alimentation, grâce aux bénéfices réalisés par l'entreprise durant la Première Guerre mondiale. La cité comprend environ 140 maisons unifamiliales, d'une surface habitable de 100 à 165 m² et dotée chacune, à l'arrière, d'un jardin de grande taille, six ares.

Les loyers étaient inférieurs à ceux des locations privées pour des prestations supérieures à celles offertes dans les logements sociaux construits à la même époque.

Source : *Archive de la Ville de Strasbourg et de la communauté urbaine*
 Figure 10.3 : La Cité d'Ungemach

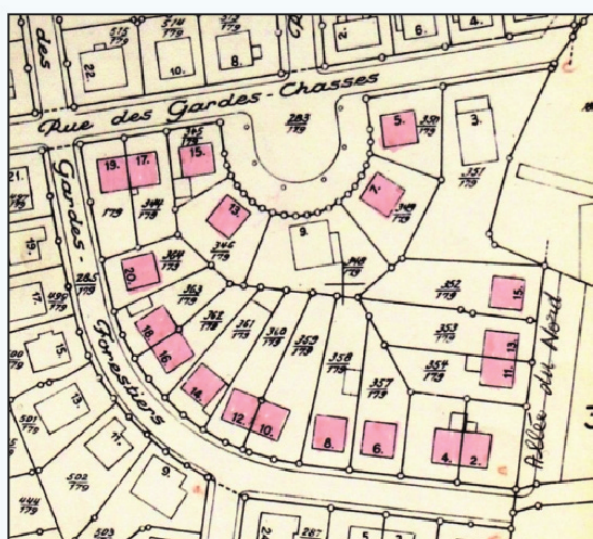


La Cité Jules Siegfried, située allée de l'Orphelinat a été construite par l'architecte Paul Dopff en 1928. Cette opération de 332 logements, est considérée comme l'une des plus belles réalisations de l'Office HBM. Inspirée des lotissements de travailleurs à Vienne, elle est caractérisée par une composition urbaine autour de l'allée de l'Orphelinat (existante depuis 1910) dont le dessin en sifflet amplifie la monumentalité. Les façades offrent une complexité et un luxe de détails décoratifs inhabituels dans la construction de HBM. Les entrées, par exemple, sont ornées de frontons sculptés représentant les symboles des corps de métiers."

Elle fait partie des premières réalisations après la Guerre Mondiale de 1914-1918 de la HBM. La composition d'ensemble est orientée sur d'amples perspectives et sur un parc arboré, des jardins en cœur d'îlot. Les équipements sanitaires et commerciaux sont intégrés à l'habitat.

Source : Archi-Strasbourg.org, 2011 (© Fabien Romary)

Figure 10.4 : La Cité Siegfried



La Cité des Chasseurs a été construite sur une période longue, entre 1932 et 1979 par l'OPHBM. Le projet de construction prévoyait deux étapes, et devait comprendre, en tout, pas moins de 225 maisons, dont 121 étaient censées former la première partie du programme. Plusieurs types de maisons différentes étaient prévus.

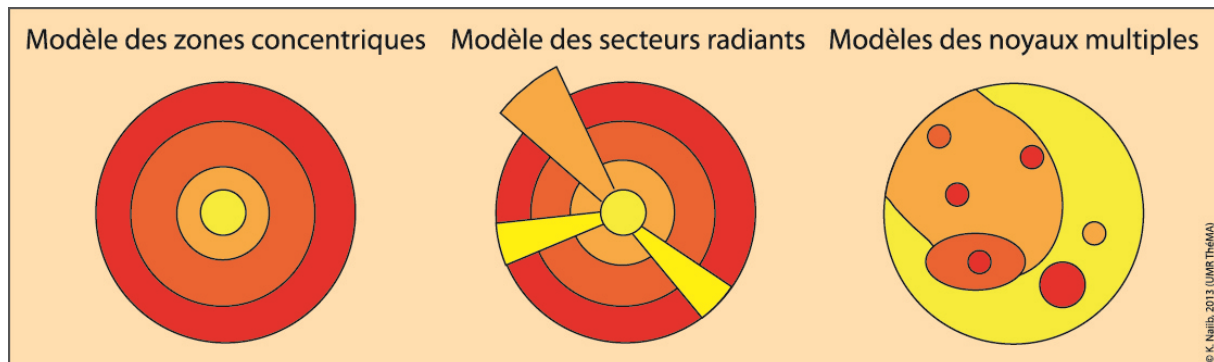
Source : Archi-Strasbourg.org, 2012 (© Fabien Romary)

Figure 10.5 : La Cité des Chasseurs

Annexe 11

Les modèles urbains développés par l'École de Chicago

Les fondateurs de l'écologie humaine ont montré que les transformations socio-spatiales, les croissances morphologiques, l'évolution des paysages intra-urbains sont complexes à expliquer. Ils ont fait ressortir différents processus de complémentarité, de compétition, etc. entre divers groupes recouvrant aussi bien les zones les plus dégradées que les zones les plus aisées (Bailly, 2001).



Source : Inspirée de Burgess (1925), Hoyt (1939) et Harris et Ullman (1945)

Figure 11.1 : Trois modèles de structure urbaine

Le sociologue urbain Burgess (1925), d'origine canadienne, a trouvé dans le cas de Chicago un laboratoire social exceptionnellement riche. Dans ses études, il conclut que les diverses activités humaines se distribuent en fonction des valeurs foncières, et développe le fameux modèle centre-périphérie. Ce modèle concentrique est basé d'abord sur la géographie résidentielle, c'est-à-dire sur l'utilisation résidentielle du sol. Chaque individu évalue ce qu'il est prêt à payer pour s'installer dans une zone qui réponde à ces attentes. Se dessine ainsi une structure en auréole qui reflète la distance au centre et qui différencie les structures familiales.

Le modèle des secteurs radiaux ou modèle radioconcentrique tel que l'économiste américain Hoyt le définit en 1939 complète sans s'y opposer le modèle concentrique de Burgess, en incluant le rôle des axes de transport. La philosophie du modèle de Hoyt est également très souvent liée à la géographie résidentielle et de ce fait, à la structure socioprofessionnelle.

Enfin, les deux géographes américains Harris et Ullman (1945) rompent avec les schémas urbains monocentriques et proposent une nouvelle interprétation des villes. Pour eux, les villes sont plus complexes que ce qu'affirme Burgess et développent le modèle des noyaux multiples. Ces modèles dits aussi polynucléaires peuvent montrer des structures en mosaïque qui retrouvent des avantages de proximité pour certains groupes. Les noyaux de concentration traduisent une certaine concurrence entre des centralités primaires et secondaires. Très souvent, ces modèles révèlent la présence de phénomènes de ségrégation socio-spatiale plus ou moins importants. Les sociologues Shevky et Bell (1955) vont également dans ce sens dans leur étude sur Los Angeles et San Francisco. Pour eux, la ségrégation se traduit non pas par des schémas concentriques mais plutôt par des schémas nucléaires se superposant aux premiers.

Annexe 12

Corrélations à l'échelle de l'unité urbaine : les moins pertinentes

Besançon en 1990	Moins de 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-75 ans	Plus de 75 ans
Avant 1949	-0,31	0,24	-0,06	0,05	0,39
1949-1974	0,23	-0,09	0,09	0,26	0,03
1975-1989	0,29	0,08	0,2	-0,22	-0,36

Tableau 12.1 : Corrélations pour l'unité urbaine de Besançon en 1990

Besançon en 2007	Moins de 18 ans	18-24	25-39	40-54	55-64	65-79	80 ans et plus
Avant 1949	-0,49	0,43	0,39	-0,38	-0,28	-0,21	0,12
1949-1974	0,25	-0,27	-0,17	-0,06	0,03	0,35	0,24
1975-1989	0,37	-0,31	-0,09	0,39	0,26	-0,07	-0,32
1990-2004	-0,02	0,1	-0,22	0,21	0,06	-0,14	-0,18

Tableau 12.2 : Corrélations pour l'unité urbaine de Besançon en 2007

Mulhouse en 1990	Moins de 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-75 ans	Plus de 75 ans
Avant 1949	-0,42	0,14	0,04	0,32	0,32
1949-1974	0,32	-0,1	-0,13	-0,13	-0,27
1975-1989	0,18	-0,06	0,12	-0,3	-0,09

Tableau 12.3 : Corrélations pour l'unité urbaine de Mulhouse en 1990

Mulhouse en 2007	Moins de 18 ans	18-24	25-39	40-54	55-64	65-79	80 ans et plus
Avant 1949	0,08	0,21	0,36	-0,31	-0,37	-0,14	-0,02
1949-1974	0,22	-0,02	-0,21	-0,12	0,03	0,08	0,04
1975-1989	-0,23	-0,19	-0,28	0,42	0,45	0,04	0,03
1990-2004	-0,26	-0,12	-0,01	0,34	0,14	0,06	-0,09

Tableau 12.4 : Corrélations pour l'unité urbaine de Mulhouse en 2007

Seuls, les résultats concernant la ville de Strasbourg et le RGP de 1990 sont assez pertinents.

Strasbourg en 2007	Moins de 18 ans	18-24	25-39	40-54	55-64	65-79	80 ans et plus
Avant 1949	-0,22	0,18	0,24	0,08	-0,22	-0,21	-0,07
1949-1974	0,26	0,03	-0,2	-0,24	0,06	0,04	-0,02
1975-1989	-0,09	-0,16	-0,14	0,01	0,35	0,3	0,06
1990-2004	-0,02	-0,14	0,13	0,23	-0,13	-0,06	0,08

Tableau 12.5 : Corrélations pour l'unité urbaine de Strasbourg en 2007

Annexe 13

Les différentes zones géographiques retenues pour le calcul de corrélations

Pour les trois unités urbaines d'étude, nous identifions 1) un centre correspondant aux quartiers du centre historique (en bleu) ; 2) un péricentre qui renvoie aux quartiers entourant le centre historique, anciens faubourgs de la ville et qui possèdent aujourd'hui presque les mêmes caractéristiques urbanistiques et sociales (en jaune) ; 3) une périphérie qui regroupe les quartiers situés au-delà des quartiers péricentraux mais faisant toujours partie de la ville-centre (en rouge) ; et enfin 4) une banlieue qui représente les communes de l'unité urbaine à l'exception de la ville-centre (en vert). Ces appellations sont inspirées par certaines définitions de l'INSEE.

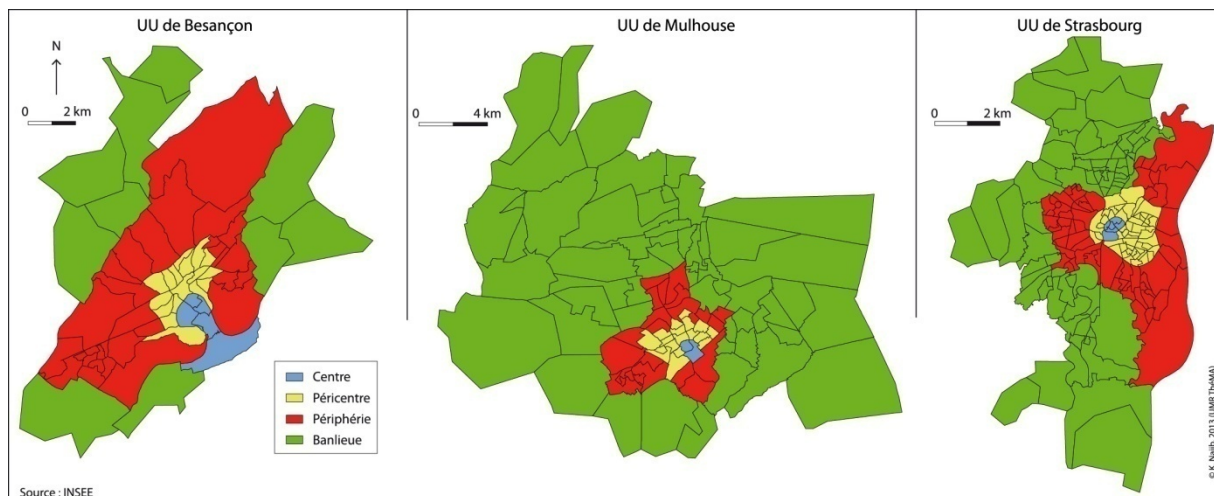


Figure 13.1 : Découpage géographique des unités urbaines

Annexe 14

Le reste des corrélations

Besançon en 1990		Moins de 20 ans	20-39	40-59	60-75	Plus de 75 ans
UU hors ville-centre	Avant 1949	-0,64	0,17	-0,12	0,53	0,31
	1949-1974	-0,45	-0,38	0,54	0,52	0,08
	1975-1989	0,81	-0,01	-0,11	-0,73	-0,34
Ville-centre	Avant 1949	-0,28	0,23	0	0,02	0,4
	1949-1974	0,3	-0,16	0,24	0,25	0,01
	1975-1989	0,2	0,25	0	-0,18	-0,35

Tableau 14.1 : Corrélations pour la banlieue et la ville-centre de Besançon en 1990

Besançon en 2007		Moins de 18 ans	18-24	25-39	40-54	55-64	65-79	80 ans et plus
UU hors ville-centre	Avant 1949	-0,49	0,38	0,61	-0,42	-0,17	0,06	0,17
	1949-1974	0,06	-0,71	-0,35	-0,12	0,48	0,37	-0,1
	1975-1989	0,4	-0,19	-0,51	0,23	0,25	-0,09	-0,14
	1990-2004	0,38	0,26	0,03	0,61	-0,56	-0,37	-0,14
Ville-centre	Avant 1949	-0,49	0,44	0,38	-0,39	-0,28	-0,2	0,1
	1949-1974	0,34	-0,42	-0,32	0,11	0,18	0,48	0,23
	1975-1989	0,32	-0,23	0,05	0,3	0,16	-0,17	-0,31
	1990-2004	-0,09	0,21	0,16	0,09	-0,01	-0,21	-0,16

Tableau 14.2 : Corrélations pour la banlieue et la ville-centre de Besançon en 2007

Mulhouse en 1990		Moins de 20 ans	20-39	40-59	60-75	Plus de 75 ans
UU hors ville-centre	Avant 1949	-0,54	-0,5	0,52	0,68	0,35
	1949-1974	0,32	0,23	-0,46	-0,29	-0,07
	1975-1989	0,24	0,3	-0,05	-0,43	-0,31
Ville-centre	Avant 1949	-0,31	0,28	0	0,1	0,19
	1949-1974	0,32	-0,29	0,12	0	-0,37
	1975-1989	-0,04	0,03	-0,27	-0,2	0,39

Tableau 14.3 : Corrélations pour la banlieue et la ville-centre de Mulhouse en 1990

Mulhouse en 2007		Moins de 18 ans	18-24	25-39	40-54	55-64	65-79	80 ans et plus
UU hors ville-centre	Avant 1949	-0,11	-0,27	-0,17	0,16	-0,22	0,53	0,09
	1949-1974	0,22	-0,01	0	-0,42	-0,02	0	0,3
	1975-1989	-0,02	0,27	0,05	0,16	0,26	-0,44	-0,33
	1990-2004	-0,08	0,07	0,12	0,23	0	-0,2	-0,22
Ville-centre	Avant 1949	-0,02	0,15	0,41	-0,24	-0,22	-0,22	-0,12
	1949-1974	0,2	-0,11	-0,46	0,24	0,18	0,19	-0,09
	1975-1989	-0,24	-0,23	-0,21	0,18	0,34	0,11	0,47
	1990-2004	-0,28	0,16	0,47	-0,25	-0,31	-0,07	0,1

Tableau 14.4 : Corrélations pour la banlieue et la ville-centre de Mulhouse en 2007

Strasbourg en 2007		Moins de 18 ans	18-24	25-39	40-54	55-64	65-79	80 ans et plus
UU hors ville-centre Périphérie	Avant 1949	-0,11	-0,11	0,06	-0,02	-0,23	0,25	0,17
	1949-1974	0,44	0,24	0,03	-0,44	-0,2	-0,17	-0,08
	1975-1989	-0,23	-0,08	-0,12	0,35	0,42	-0,14	-0,04
	1990-2004	-0,31	-0,15	-0,03	0,41	0,2	0,06	-0,08
Centre Péricentre	Avant 1949	0,44	0,18	0,15	-0,29	-0,08	-0,36	-0,47
	1949-1974	-0,45	-0,43	-0,41	0,6	0,45	0,51	0,48
	1975-1989	-0,21	0,15	0	-0,14	-0,15	0	0,39
	1990-2004	-0,02	0,26	0,48	-0,36	-0,57	-0,19	-0,12

Tableau 14.5 : Corrélations pour le centre et la périphérie de Strasbourg en 2007

Strasbourg en 1990		Moins de 20 ans	20-39	40-59	60-75	Plus de 75 ans
UU hors ville-centre	Avant 1949	-0,42	-0,13	0,02	0,49	0,79
	1949-1974	0,15	-0,19	-0,06	0,2	-0,15
	1975-1989	0,26	0,3	0,03	-0,64	-0,61
Ville-centre	Avant 1949	-0,58	0,3	-0,05	0,2	0,38
	1949-1974	0,46	-0,37	0,14	0,01	-0,3
	1975-1989	0,1	0,14	-0,14	-0,27	-0,07

Tableau 14.6 : Corrélations pour la banlieue et la ville-centre de Strasbourg en 1990

Strasbourg en 2007		Moins de 18 ans	18-24	25-39	40-54	55-64	65-79	80 ans et plus
UU hors ville- centre	Avant 1949	0	0,1	0,32	0	-0,28	-0,17	-0,03
	1949-1974	0,32	-0,04	-0,09	-0,14	-0,06	0,01	0,01
	1975-1989	-0,52	-0,09	-0,14	-0,24	0,52	0,37	0,06
	1990-2004	0,17	0,11	-0,02	0,38	-0,24	-0,27	-0,03
Ville- centre	Avant 1949	-0,27	0,1	0,16	0,21	-0,09	-0,14	-0,08
	1949-1974	0,26	-0,02	-0,29	-0,24	0,22	0,18	-0,03
	1975-1989	0,07	-0,03	-0,05	0,01	0	-0,03	0,05
	1990-2004	-0,08	-0,1	0,29	0,07	-0,24	-0,05	0,14

Tableau 14.7 : Corrélations pour la banlieue et la ville-centre de Strasbourg en 2007

Annexe 15

Les cartes d'évolution des trois communes d'étude

Pour réaliser ces cartes d'évolution, nous décidons de mobiliser une discrétisation de l'information commune à chacune des dates d'étude afin de suivre les changements et de faire des comparaisons temporelles sur l'ensemble de la période d'étude. Cette discrétisation, en huit classes, s'est faite selon la méthode d'égale amplitude¹⁷⁰. Ce grand nombre de classes a permis de représenter un maximum de nuances de couleur dans chaque carte. En effet, en restant sur une base de cinq classes (comme dans le chapitre 3), nous risquons d'obtenir des cartes ne possédant qu'une seule voire deux nuance(s) de couleur.

¹⁷⁰ Cette méthode se base sur le calcul de l'étendue des valeurs (valeur maximale - valeur minimale). Toutefois, cette méthode n'a pas été appliquée pour la part des femmes actives car la distribution de cet indicateur est tellement asymétrique qu'il a été préférable de faire une discrétisation en classes d'effectifs égaux. Cette méthode de discrétisation basée sur les quantiles, privilégie les rangs aux valeurs. Cela dit, le nombre de classes reste le même.

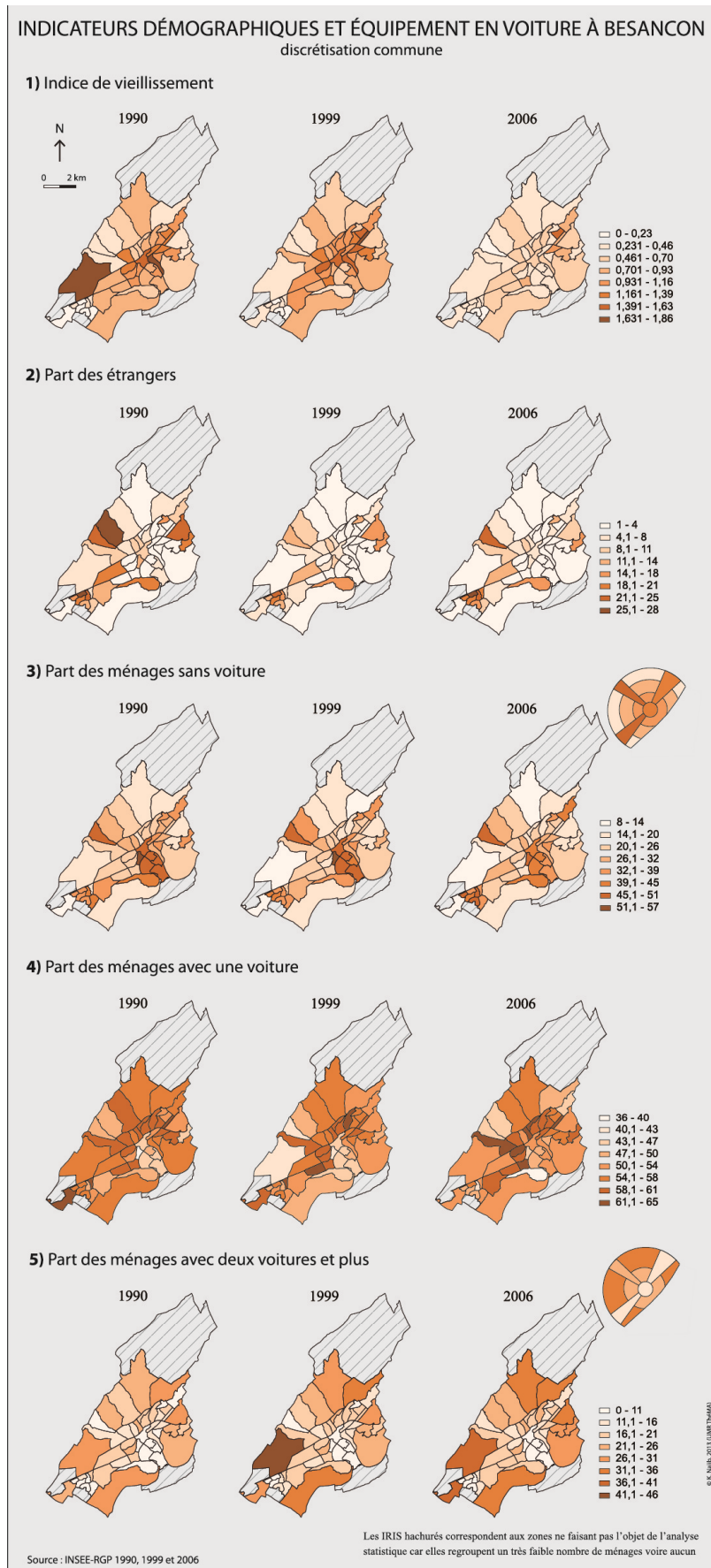


Figure 15.1 : Série de cartes sur des indicateurs sociodémographiques et équipement en voiture à Besançon

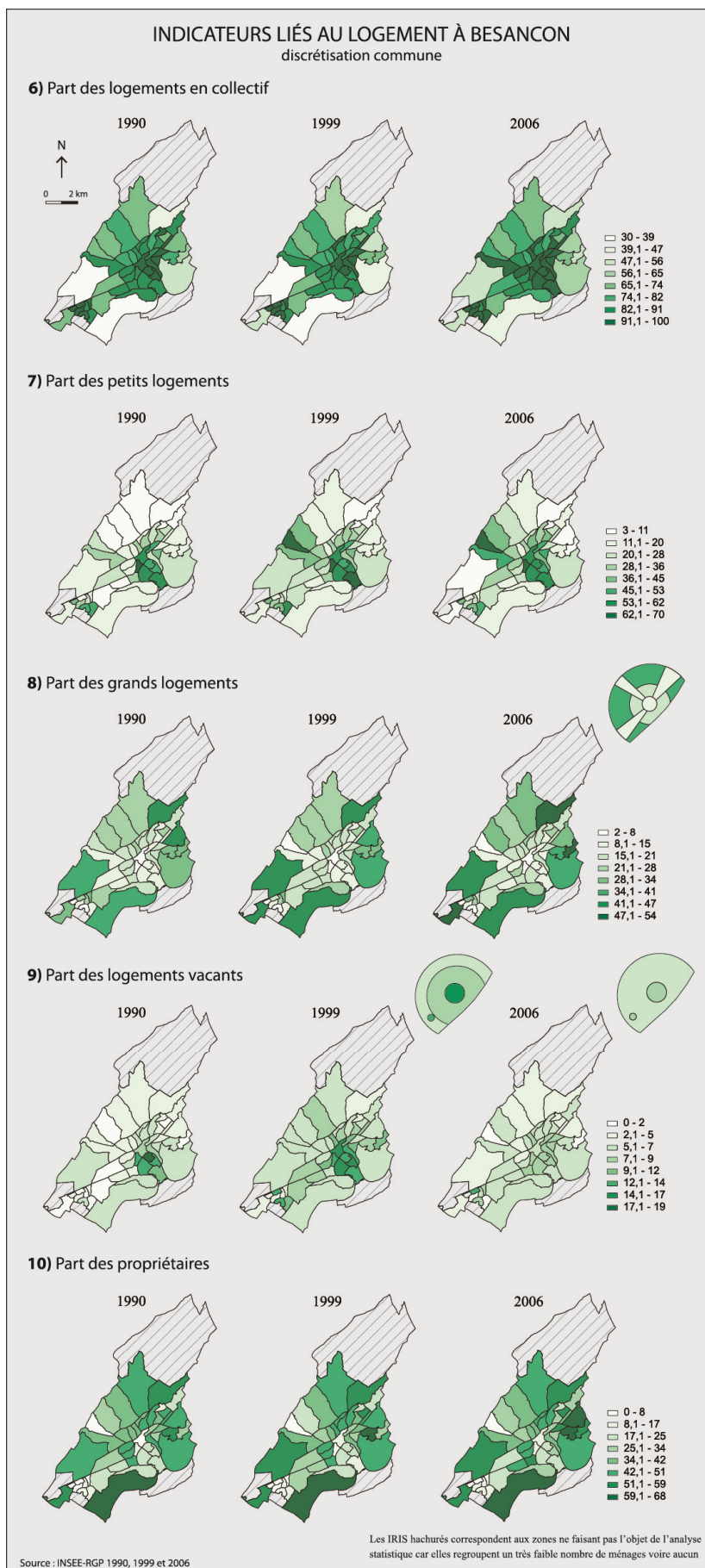


Figure 15.2 : Série de cartes sur des indicateurs liés au logement à Besançon

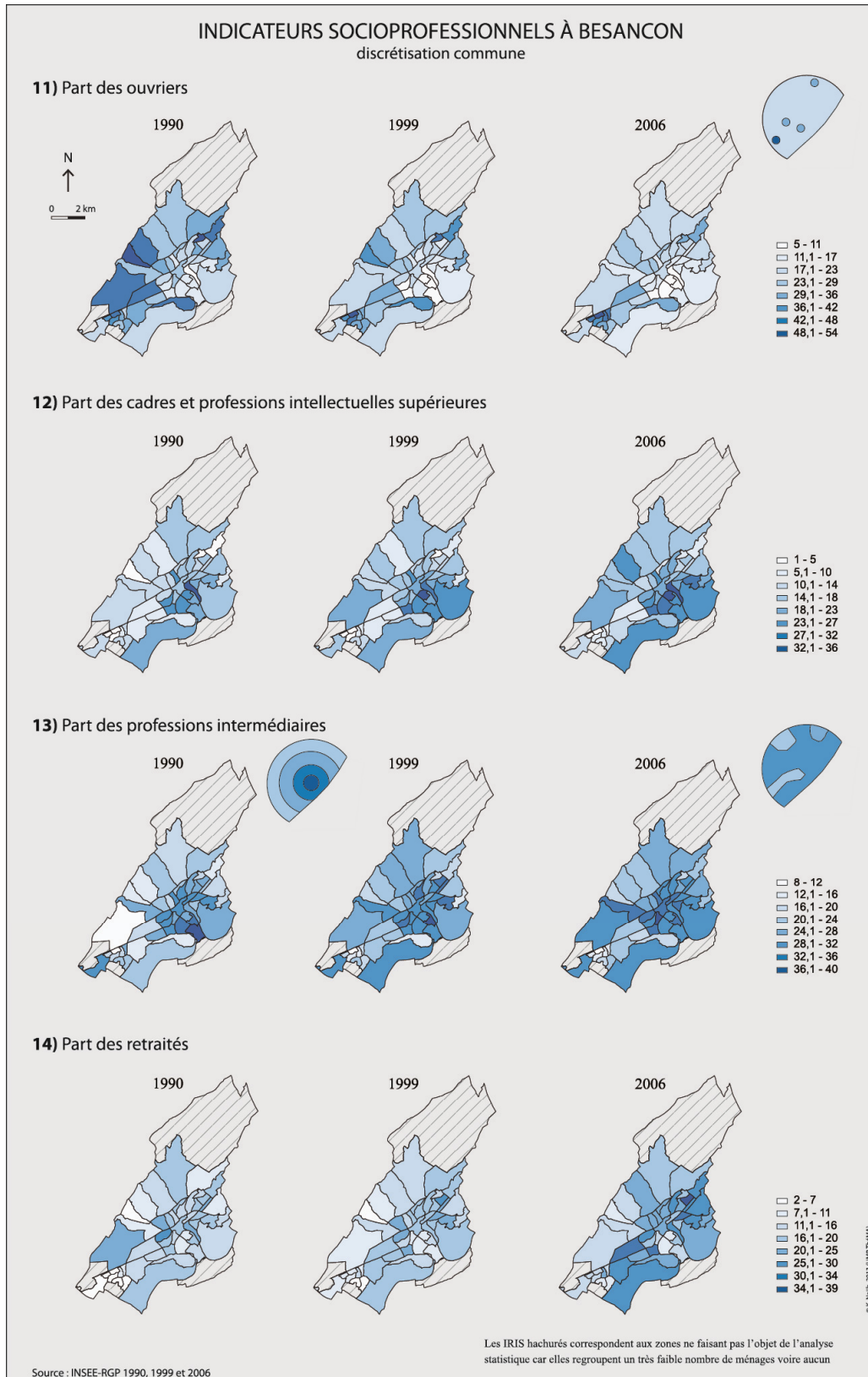


Figure 15.3 : Série de cartes sur des indicateurs socioprofessionnels à Besançon

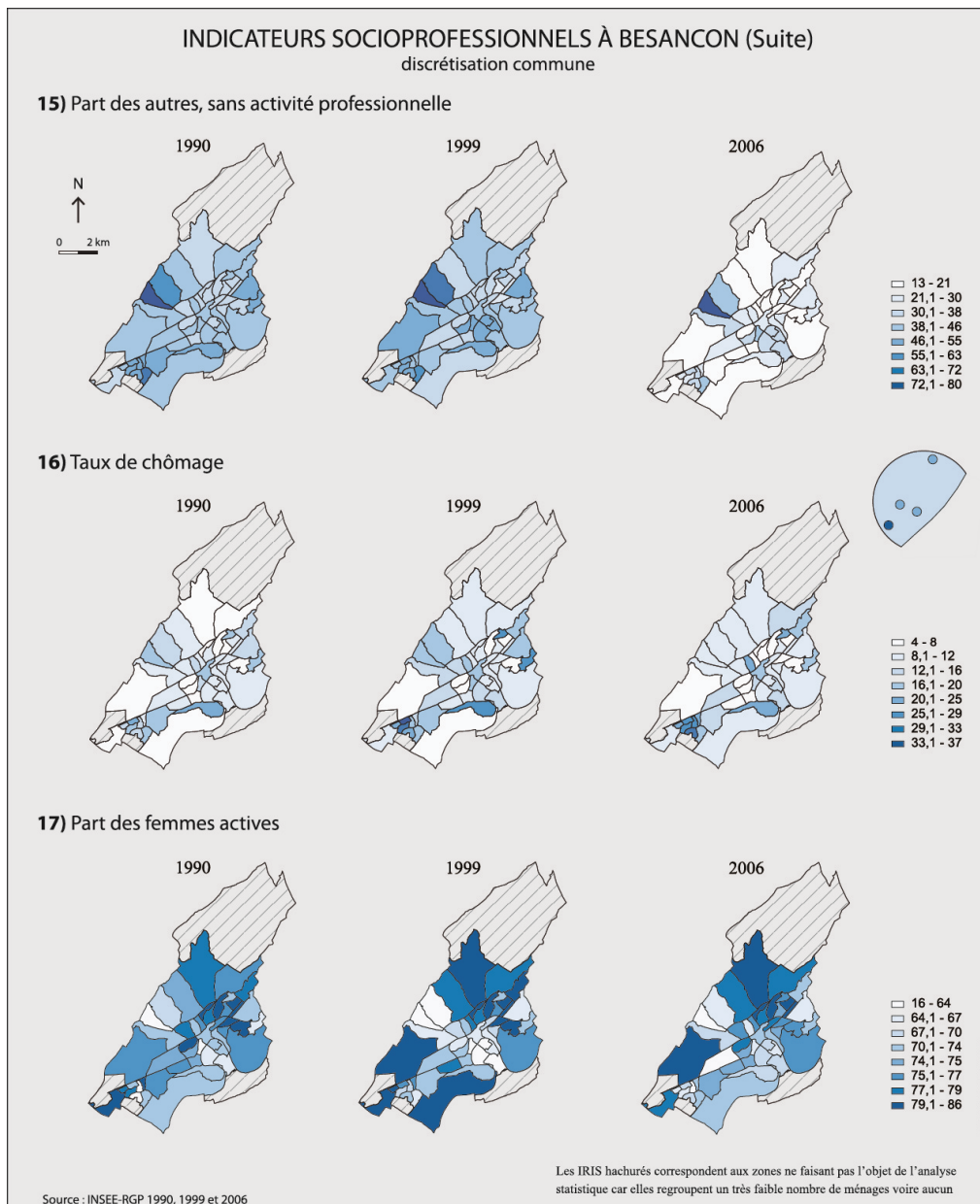


Figure 15.4 : Série de cartes sur des indicateurs socioprofessionnels à Besançon (suite)

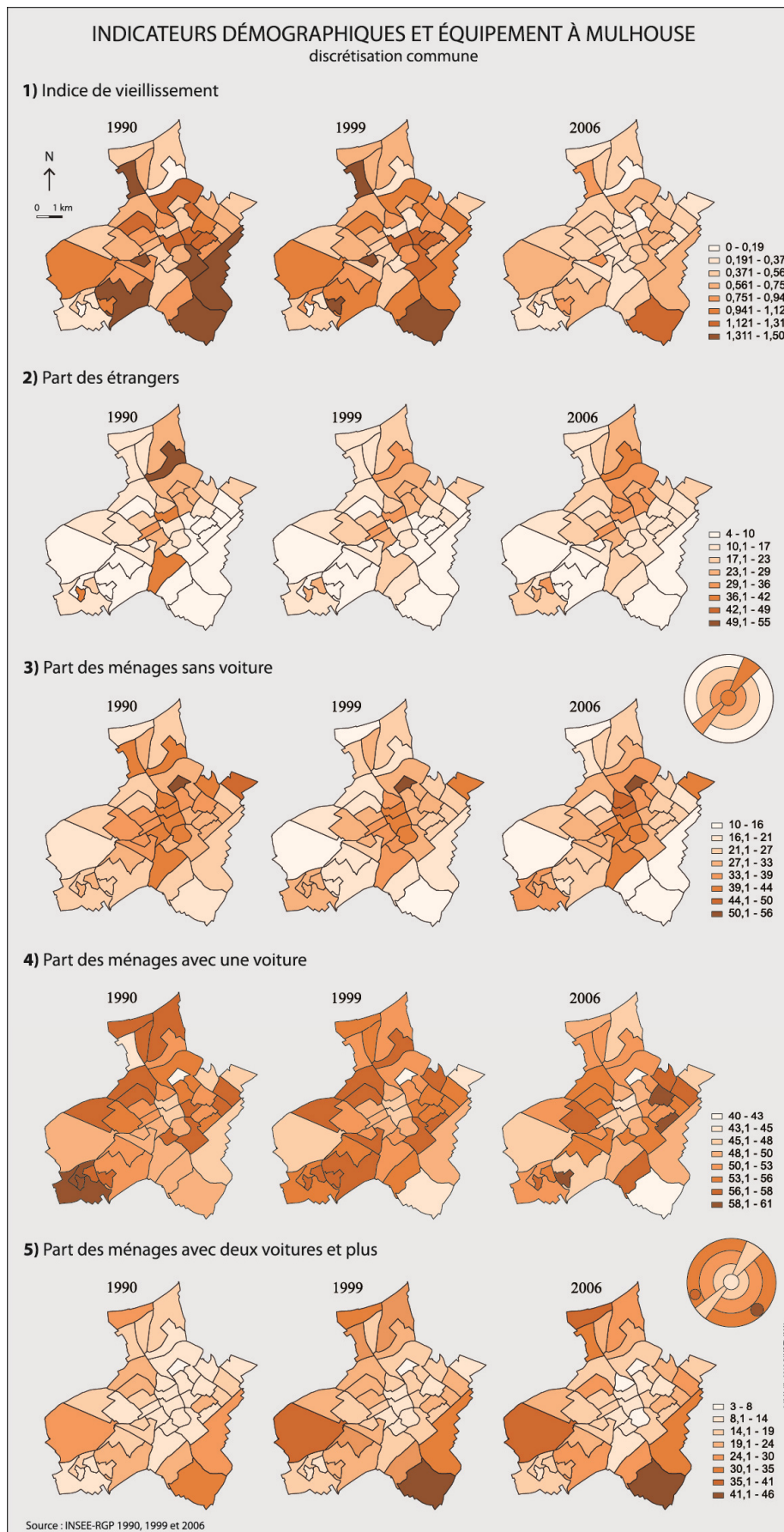


Figure 15.5 : Série de cartes sur des indicateurs sociodémographiques et équipement en voiture à Mulhouse

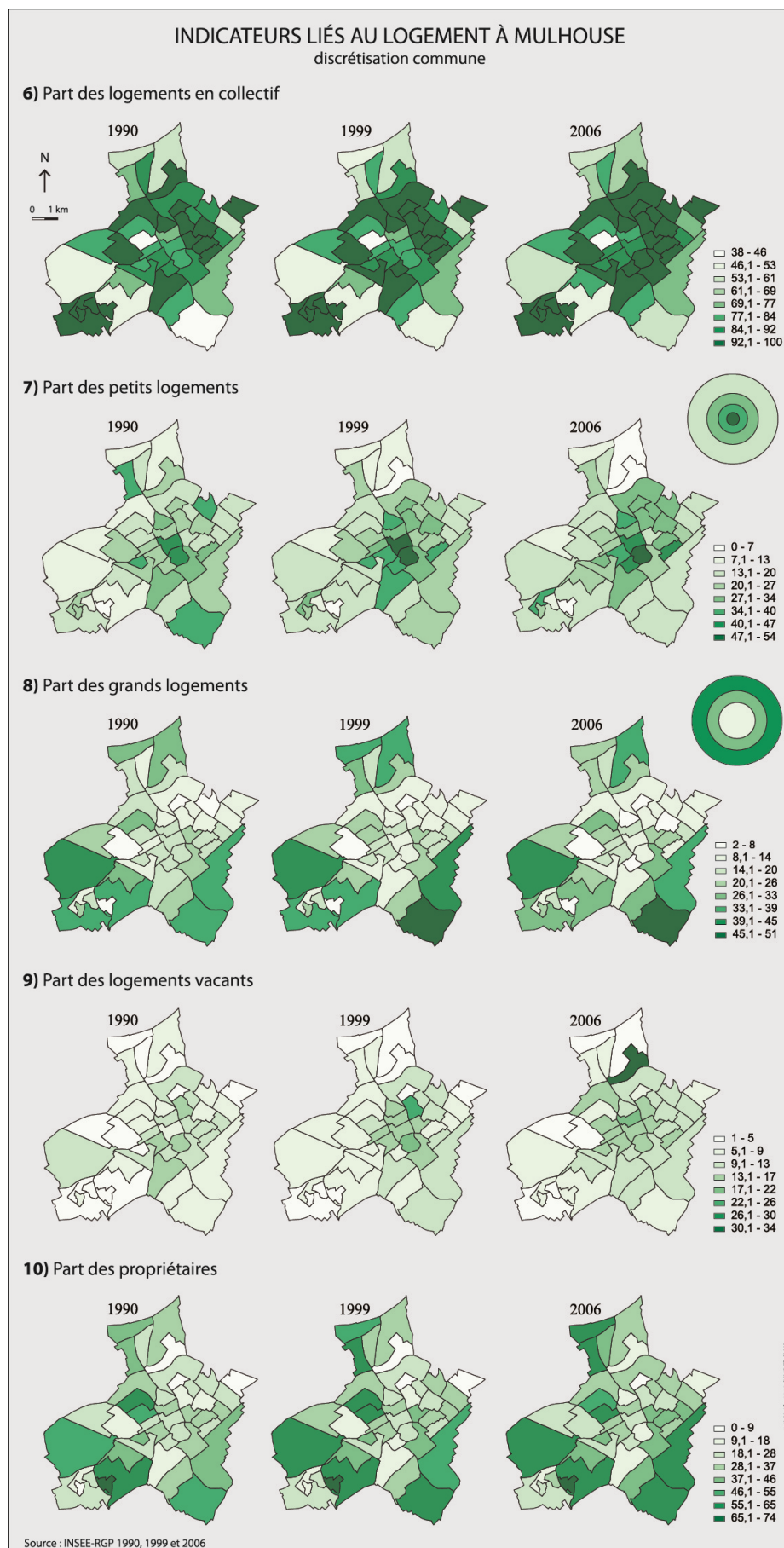


Figure 15.6 : Série de cartes sur des indicateurs liés au logement à Mulhouse

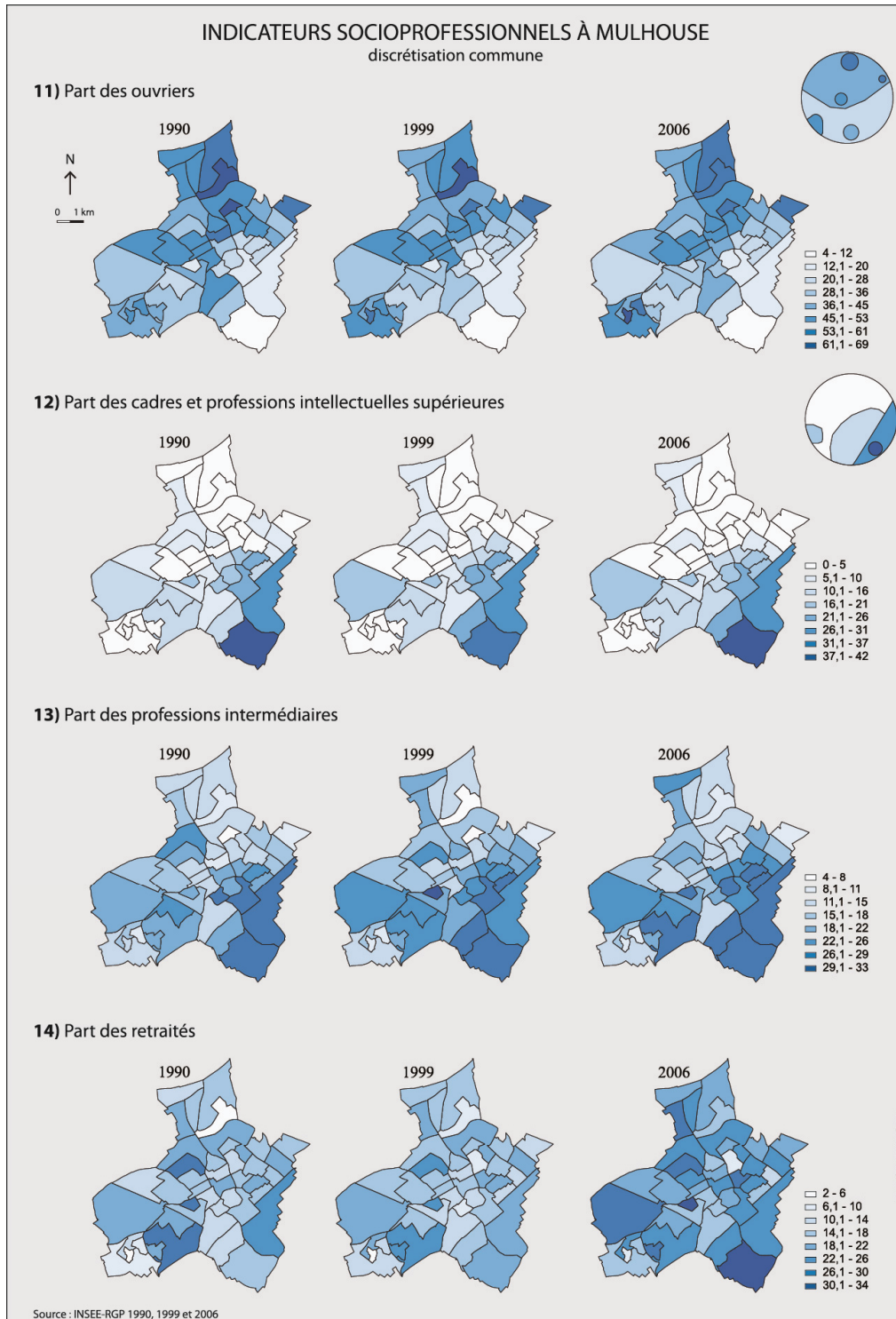


Figure 15.7 : Série de cartes sur des indicateurs socioprofessionnels à Mulhouse

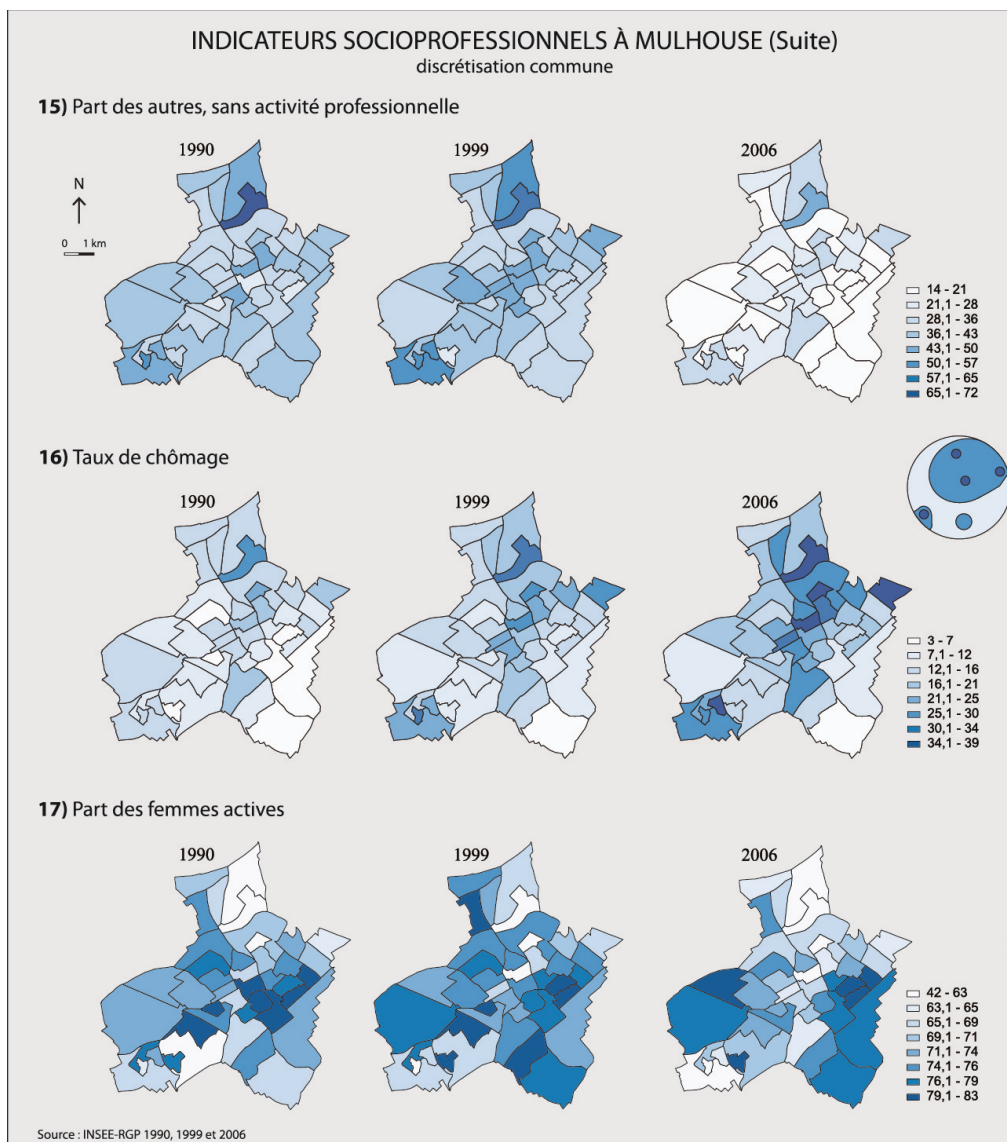


Figure 15.8 : Série de cartes sur des indicateurs socioprofessionnels à Mulhouse (suite)

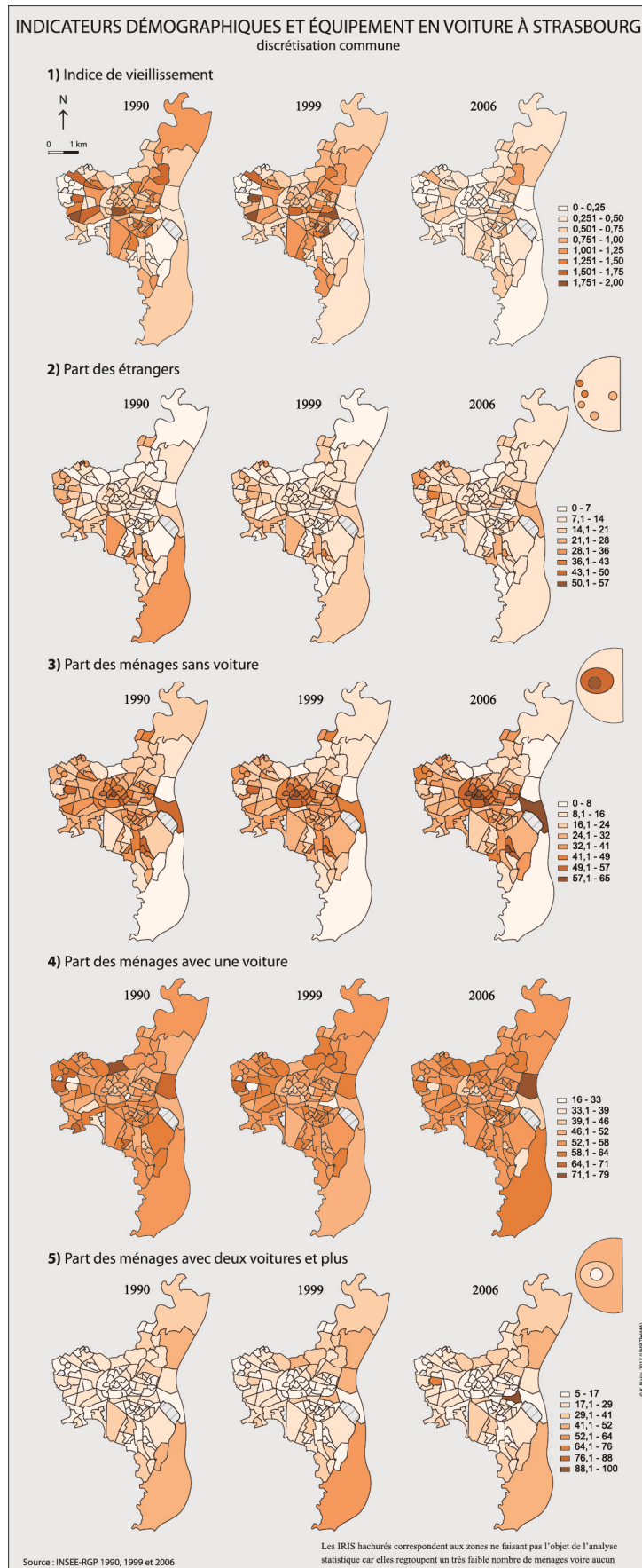


Figure 15.9 : Série de cartes sur des indicateurs sociodémographiques et équipement en voiture à Strasbourg

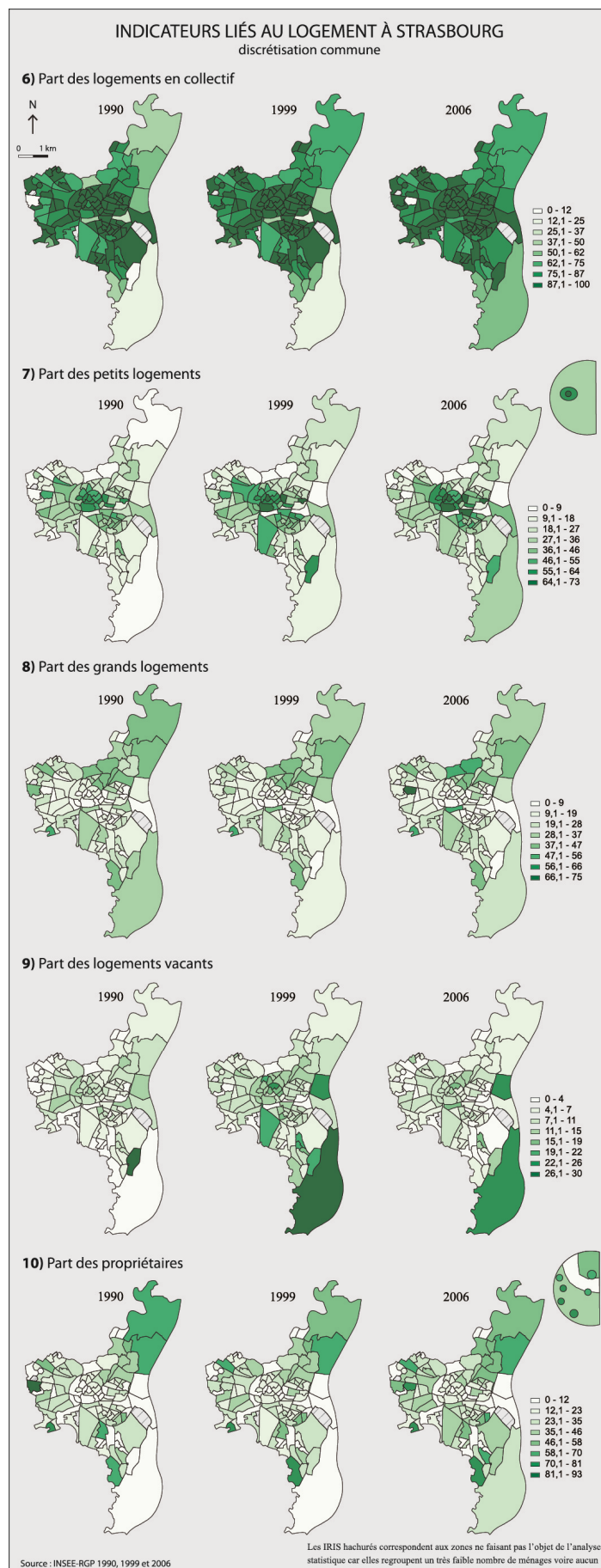


Figure 15.10 : Série de cartes sur des indicateurs liés au logement à Strasbourg

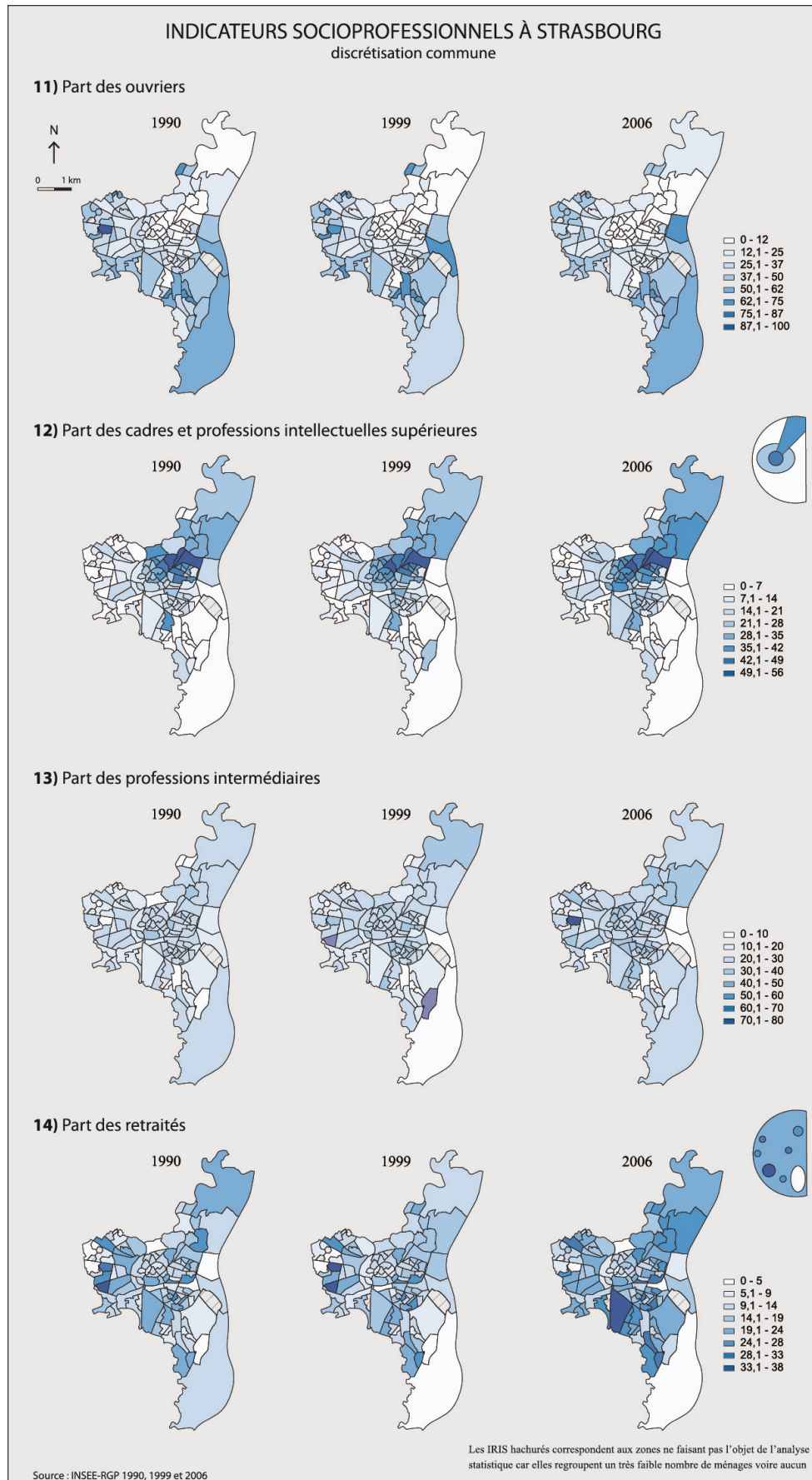


Figure 15.11 : Série de cartes sur des indicateurs socioprofessionnels à Strasbourg

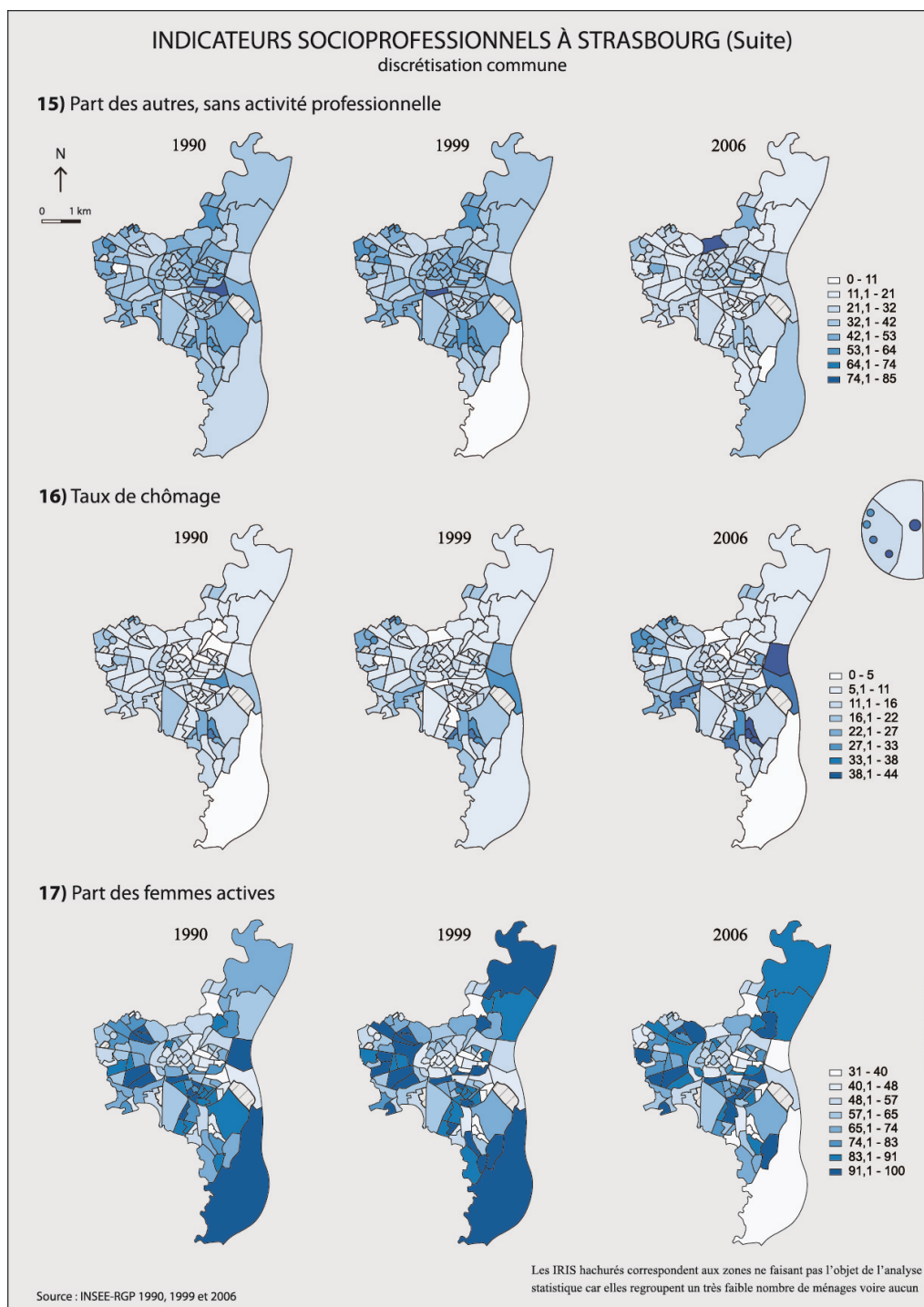


Figure 15.12 : Série de cartes sur des indicateurs socioprofessionnels à Strasbourg (suite)

Annexe 16

Les cercles des corrélations des variables retenues (en 2006) pour les ACP de Besançon, Mulhouse et Strasbourg

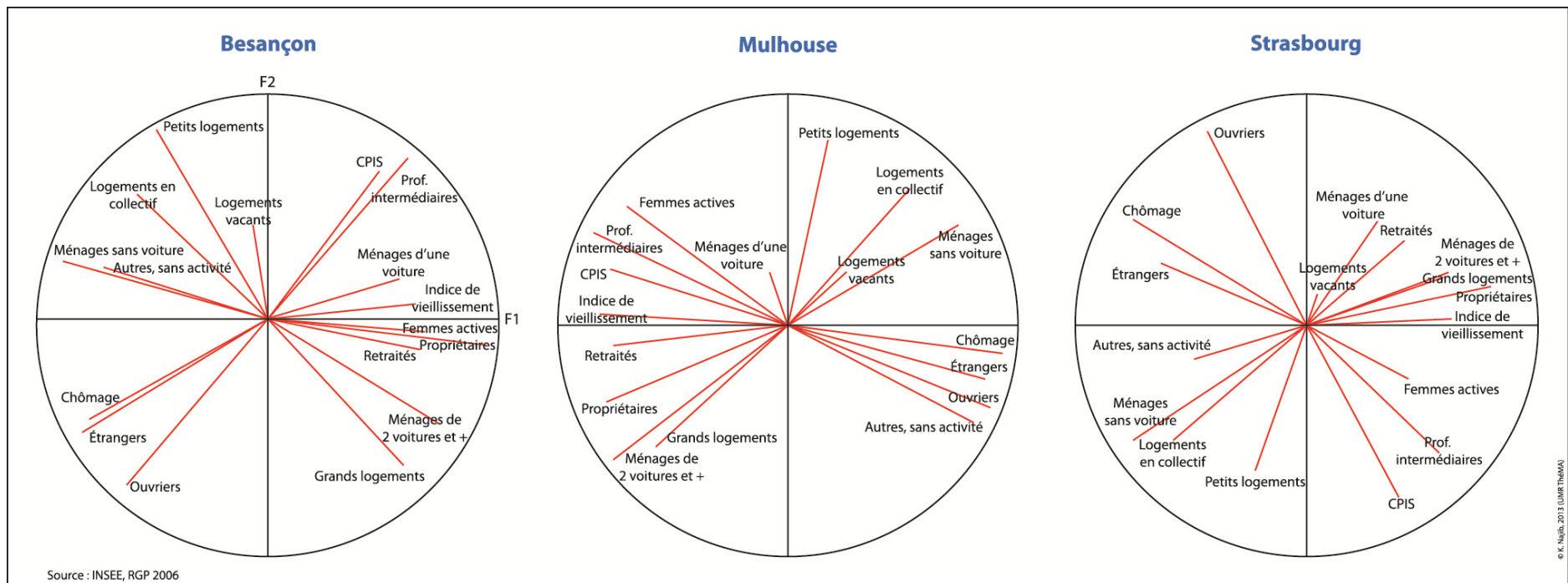


Figure 16.1 : Cercles des corrélations des variables des ACP de Besançon, Mulhouse et Strasbourg

Annexe 17 La position des IRIS d'étude en 1990 et 1999

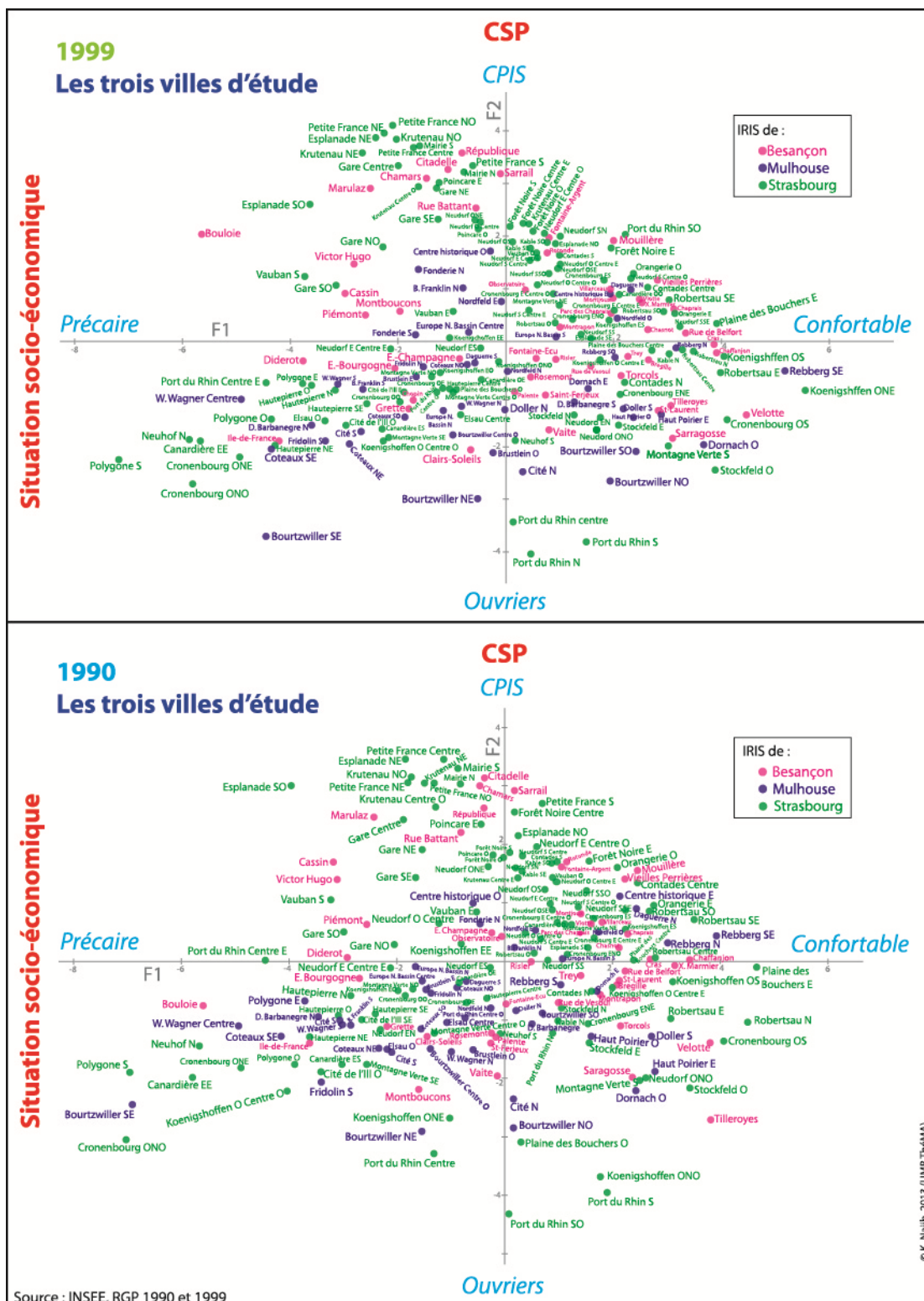


Figure 17.1 : Plans factoriels (1-2) des IRIS de Besançon, Mulhouse et Strasbourg :
comparaison 1990-1999

Annexe 18

Les IRIS connaissant les plus grandes trajectoires entre 1990 et 2006

Nous avons mesuré l'étendue entre la position des IRIS en 1990 et en 2006, selon le F1. Ces étendues ont ensuite été classées dans l'ordre croissant afin de ne considérer que les plus grandes. Après avoir calculé le troisième quartile ($Q_3 = 0.70$) de ces valeurs d'étendues, nous retenons uniquement les quartiers dont l'étendue est supérieure à 0.70. Finalement, nous regardons à quelle positions ces IRIS subissant les plus grandes trajectoires se situent en 1990, 1999 et 2006.

Les IRIS subissant les plus grandes trajectoires	Étendues supérieures à 0.70	Suite	Suite
VELOTTE	0,701	TREY	1,181
VAUBAN OUEST	0,702	VIEILLES PERRIERES	1,188
PARC DES CHAPRAIS	0,721	CRONENBOURG OUEST NORD-EST	1,189
PLAINE DES BOUCHERS CENTRE	0,721	FORET NOIRE OUEST	1,190
MONTAGNE VERTE NORD OUEST	0,723	MONTAGNE VERTE SUD	1,243
ESPLANADE SUD OUEST	0,727	VICTOR HUGO	1,259
CHASNOT	0,735	CITE DE L'ILL OUEST	1,260
CONTADES SUD	0,736	PETITE FRANCE NORD OUEST	1,261
FORET NOIRE CENTRE	0,742	RUE DE VESOUL	1,267
TORCOLS	0,752	PETITE FRANCE CENTRE	1,281
CANARDIERE OUEST OUEST	0,761	CONTADES NORD	1,339
ÎLE-DE-FRANCE	0,768	GRETTE	1,373
BRUSTLEIN OUEST	0,816	MONTBOUCONS	1,389
CHAFFANJON	0,829	CHOPIN	1,392
DAGUERRE NORD	0,833	NEUDORF SUD NORD	1,412
FORET NOIRE EST	0,861	NEUDORF OUEST NORD-OUEST	1,417
BOULOIE	0,867	KOENIGSHOFFEN OUEST NORD-OUEST	1,438
VAUBAN EST	0,876	FONDERIE NORD1	1,483
GARE SUD EST	0,894	PLAINE DES BOUCHERS OUEST	1,528
CRONENBOURG EST CENTRE-OUEST	0,908	BOURTZWILLER SUD OUEST	1,531
SARAGOSSE	0,909	ROSEMONT	1,549
COTEAUX NORD EST	0,917	ESPLANADE NORD EST	1,555
CHAPRAIS	0,922	SAINT-LAURENT	1,572
HAUTEPIERRE NORD	0,966	ROBERTSAU EST	1,595
PORT DU RHIN CENTRE OUEST	0,985	CITE DE L'ILL EST	1,615
NEUDORF OUEST CENTRE	0,986	DORNACH OUEST	1,617
NEUDORF OUEST NORD EST	1,008	CRAS	1,626
KOENIGSHOFFEN OUEST CENTRE-EST	1,009	PETITE FRANCE SUD	1,747
MONTJOUX	1,009	NEUDORF OUEST SUD	1,757
ROBERTSAU CENTRE	1,033	REBBERG SUD EST	1,813
KABLE NORD	1,035	CANARDIERE EST SUD	1,843
MONTAGNE VERTE SUD EST	1,045	PORT DU RHIN SUD	1,861
HAUTEPIERRE OUEST	1,046	BRIAND FRANKLIN NORD	1,868
WOLF WAGNER NORD	1,062	BOURTZWILLER SUD EST	1,908
ELSAU OUEST	1,074	EPOISSES-CHAMPAGNE	2,117
ROBERTSAU NORD	1,076	FRIDOLIN NORD	2,139
KOENIGSHOFFEN EST SUD	1,077	NEUHOF SUD	2,467
WOLF WAGNER SUD	1,089	KOENIGSHOFFEN OUEST CENTRE-OUEST	2,508
STOCKFELD OUEST	1,096	CRONENBOURG OUEST NORD-OUEST	2,618
BREGILLE	1,096	KOENIGSHOFFEN OUEST SUD	2,714
DOLLER SUD	1,106	VAITE	2,825
DOLLER NORD	1,108	PORT DU RHIN NORD	3,570
REBBERG SUD OUEST	1,111	CLAIRS-SOLEILS	4,139
RISLER	1,125	CANARDIERE EST EST	4,938
EUROPE NOUVEAU BASSIN CENTRE	1,130	NEUDORF EST NORD	5,464
BOURTZWILLER NORD OUEST	1,134	KOENIGSHOFFEN OUEST NORD-EST	5,844
FORET NOIRE SUD	1,152		

Figure 18.1 : Les plus grandes étendues entre les abscisses (x) des IRIS de 1990 et de 2006

Annexe 19

Enquête de terrain à Besançon : comportements résidentiels des Bisontins

Quartier :
Environnement résidentiel :

Adresse :

VOTRE QUARTIER**1 Avez-vous choisi d'habiter ce quartier ?**

- Oui Non

2. Pour quelles raisons habitez-vous ce quartier ?

- Travail Attachement au lieu Autre : _____
 Famille Attachement à l'entourage
 Image du quartier Proposition des agences ou bailleurs sociaux
 Lieu de naissance Opportunité car bon logement

3. Donnez un mot pour définir votre quartier ? _____**4. Aimez-vous votre quartier ?**

Pas du tout Vraiment beaucoup
 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9
 |-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|

5. Pourquoi ? _____**6. Cochez trois critères qualifiant votre quartier ?**

- Agréable Propre Intégré à la ville Dégradé
 Convivial Sale Exclus de la ville Stressant
 Vivant Cosmopolite Calme Insécure
 Bruyant Solidaire Triste

7. Quels sont les atouts de votre quartier ?

- Services (école, commerce, transport...) Rapport avec le voisinage
 Espaces verts Structures pour les jeunes
 Terrain de jeu Sécurité/hygiène
 Activités / Loisirs Autre, préciser : _____

8. Que manque-t-il dans votre quartier ?

- Services (école, commerce, transport...) Rapport avec le voisinage
 Espaces verts Structures pour les jeunes
 Terrain de jeu Sécurité/hygiène
 Activités / Loisirs Autre, préciser : _____

9. Pour vous les voisins, ce sont :

- Des voisins de palier Des voisins de la rue
 Des voisins de l'immeuble Des voisins du quartier Autre ; _____

10. Comment qualifiez-vous votre voisinage immédiat ?

	Totalement différent de vous	Différent de vous	Un peu différent de vous	Un peu similaire à vous	Similaire à vous	Totalement similaire à vous	Ne sait pas
Économiquement Vos voisins ont-ils les mêmes revenus que vous ?							
Socialement Vos voisins exercent-ils une profession proche de la votre ?							
Culturellement Vos voisins ont-ils la même façon de vivre que vous ?							
Politiquement Vos voisins ont-ils les mêmes idées que vous ?							

11. Comment qualifiez-vous vos rapports avec le voisinage ?

- Bon Moyen Médiocre Absence de rapport

12. Quelle est la nature de vos contacts (avec vos voisins)?

- Échange de nouvelles Rendre des services Sorties/confidences

13. Qui fréquentez-vous dans votre quartier ?

- Personne

	Contact avec eux			
	Tous les jours	Toutes les semaines	Une à deux fois par mois	Moins d'une fois par mois
<input type="checkbox"/> Parents				
<input type="checkbox"/> Amis				
<input type="checkbox"/> Voisins				

14. Participez-vous (personnellement ou un membre de votre famille) aux activités associatives ou à tout type de manifestation publique (fête) dans votre quartier ?

- Oui Non

15. Si oui, lesquelles ? _____**16. En tant que :**

- Organisateur Participant

17. Et à l'extérieur de votre quartier ?

- Oui Non

18. Si oui, lesquelles ? _____**19. En tant que :**

- Organisateur Participant

20. Sortez-vous de votre quartier ?

- Tous les jours
- Plusieurs fois par semaine
- Une fois par semaine
- Une fois par mois
- Jamais

21. Pour quelles raisons ?

- Travail/école
- Loisirs
- Visite amis/famille
- Administration
- Courses
- Médicales

22. Quel mode de transport utilisez-vous ?

- Marche à pied
- Vélo
- Bus
- Automobile
- Autre : ___

23. Combien de véhicule possédez-vous au sein de votre ménage ?

- Aucun
- Un
- Deux
- Trois et plus

24. Pouvez-vous rejoindre le centre-ville facilement ?

- Oui
- Non

25. Possédez-vous un garage ou une place de parking ?

- Oui
- Non

LES AUTRES QUARTIERS

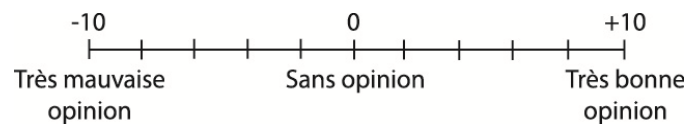
Comment connaissez-vous les autres quartiers ?

Les 14 grands quartiers



Mettre une note entre -10 et 10 dans chaque quartier pour votre opinion

26. Quelle est votre opinion sur les autres quartiers ?



Mettre la référence allant de 1 à 4 dans chaque quartier selon votre fréquentation

27. Fréquentez-vous les autres quartiers ?

- ① Tous les jours ② Une fois par semaine ③ Une fois par mois ④ Jamais

28. Si jamais, comment connaissez-vous ces quartiers ?

- Médias Famille / amis Déjà visité

29. Si vous aviez la possibilité de changer de quartier, où iriez-vous ?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Centre/Chapelle-des-Buis | <input type="checkbox"/> Velotte |
| <input type="checkbox"/> Planoise/Chateaufarine | <input type="checkbox"/> Palente/orchamps/Saragosse |
| <input type="checkbox"/> Montrapon/Montboucons/Fontaine-Ecu | <input type="checkbox"/> Chaprais/Cras |
| <input type="checkbox"/> Saint-Claude/Torcols/Chailluz | <input type="checkbox"/> Vaites/Vareilles/Clairs-Soleils |
| <input type="checkbox"/> Battant | <input type="checkbox"/> Grette/Butte |
| <input type="checkbox"/> Bregille/Près-de-Vaux | <input type="checkbox"/> Saint-Ferjeux/Rosemont |
| <input type="checkbox"/> Commune périurbaine, laquelle : _____ | <input type="checkbox"/> Les Tilleroyes |

30. Pourquoi ? _____**31. Où n'iriez-vous absolument pas ?**

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Centre/Chapelle-des-Buis | <input type="checkbox"/> Velotte |
| <input type="checkbox"/> Planoise/Chateaufarine | <input type="checkbox"/> Palente/orchamps/Saragosse |
| <input type="checkbox"/> Montrapon/Montboucons/Fontaine-Ecu | <input type="checkbox"/> Chaprais/Cras |
| <input type="checkbox"/> Saint-Claude/Torcols/Chailluz | <input type="checkbox"/> Vaites/Vareilles/Clairs-Soleils |
| <input type="checkbox"/> Battant | <input type="checkbox"/> Grette/Butte |
| <input type="checkbox"/> Bregille/Près-de-Vaux | <input type="checkbox"/> Saint-Ferjeux/Rosemont |
| <input type="checkbox"/> Commune périurbaine, laquelle : _____ | <input type="checkbox"/> Les Tilleroyes |

32. Pourquoi ? _____**LOGEMENT****33. Pour quelles raisons habitez-vous ce logement ?**

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Moyens financiers | <input type="checkbox"/> Structure du logement (standing, taille, vue...) |
| <input type="checkbox"/> Proximité des services (école, travail, transport, commerce...) | <input type="checkbox"/> calme |
| <input type="checkbox"/> Voisinage | <input type="checkbox"/> Héritage |
| <input type="checkbox"/> Espaces verts | <input type="checkbox"/> Autre : _____ |

34. Avez-vous choisi d'habiter ce logement ou étiez-vous contraint ?

- | | |
|--------------------------------|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Choix | <input type="checkbox"/> Contrainte |
|--------------------------------|-------------------------------------|

35. Si contrainte, laquelle ? _____**36. Avez-vous déjà entrepris des démarches pour déménager de votre logement ?**

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
|------------------------------|------------------------------|

37. Si oui, combien de fois ? _____**38. Pourquoi la démarche n'a pas abouti ?** (Voisinage / taille de logement / bailleurs sociaux...)

39. Combien de fois avez-vous déménagé ? _____

Déménagement	Âge	Raisons d'emménagement	Qualité (logement, environnement)	Type de logement	Ville / quartier
Naissance	19__	Parents			
Précédent logement					
Aujourd'hui	Aujourd'hui	Aujourd'hui	Aujourd'hui	Aujourd'hui	Aujourd'hui
Avenir proche					
Avenir lointain					

40. Depuis combien de temps habitez-vous dans ce logement ?

- Moins de 6 mois Entre 6 et 10 ans
 Entre 6 mois et 2 ans Plus de 10 ans
 Entre 2 et 5 ans

41. Quel est le type d'habitation de votre logement ?

- Maison individuelle
 Appartement du secteur privé
 Appartement du secteur HLM
 Autres statuts, précisez : _____

42. Votre lieu de vie fait partie d'un :

- Petit collectif (moins de 10 log.) Maison individuelle dans un lotissement
 Moyen collectif (entre 10 et 50 log.) Maison isolée
 Grand collectif (plus de 50 log.)

43. Quel est le nombre de pièces de votre logement ?

- Studio F2 F4 F6 et +
 F1 F3 F5

44. À quel étage votre logement se situe ? _____ sur _____**45. Quelle est la surface habitable de votre logement ? _____****46. Comment qualifiez-vous le standing de votre logement ? 46. De votre immeuble ?**

- Très bon Très bon
 Bon Bon
 Moyen Moyen
 Médiocre Médiocre

MÉNAGE**47. Êtes-vous ?**

- Un homme Une femme

48. Quel âge avez-vous ?

- Moins de 25 ans
 25 à 34 ans
 35 à 49 ans
 50 à 64 ans
 64 ans et plus

49. Quelle est la composition du ménage ?

- Célibataire Marié sans enfants Famille monoparentale
 Veuf Marié avec enfant(s)
 Divorcé En concubinage sans enfants
 Colocation En concubinage avec enfant(s)

50. Combien de personnes habitent dans ce logement ?

- 1 2 3 4 5 6 7 et plus

51. Au sein de votre foyer, combien de personnes travaillent ?

- 0 1 2 3 4 5 6 7 et plus

52. À quelle catégorie socioprofessionnelle appartenez-vous ?

- Agriculteur exploitant
 Artisan, commerçant, chef d'entreprise
 Cadre
 Profession intermédiaire
 Employé
 Ouvrier
 Retraité
 Femme au foyer
 Autre, sans activité professionnelle, précisez : _____
 Étudiant

53. Quel est votre statut professionnel ?

- Salarié à temps complet
 Salarié à temps partiel
 Salarié indépendant
 Non salarié
 Emploi précaire (Dont Intérim Apprenti CDD Contrat aidé)
 Chômeur ayant déjà travaillé
 Chômeur n'ayant jamais travaillé
 Inactif

54. Quel est le niveau de votre dernier diplôme obtenu ?

- | | |
|--------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Non diplômé | <input type="checkbox"/> Bac |
| <input type="checkbox"/> CEP ou BEPC | <input type="checkbox"/> Niveau supérieur |
| <input type="checkbox"/> CAP / BEP | |

55. Quel est le revenu mensuel de votre foyer ? 56. Quel est le niveau de loyer mensuel ?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Inférieur à 800 € | <input type="checkbox"/> Inférieur à 300 € |
| <input type="checkbox"/> Entre 801 et 1 100 € | <input type="checkbox"/> Entre 301 et 500 € |
| <input type="checkbox"/> Entre 1101 et 1500 € | <input type="checkbox"/> Entre 501 et 700 € |
| <input type="checkbox"/> Entre 1501 et 2000 € | <input type="checkbox"/> Entre 701 et 900 € |
| <input type="checkbox"/> Entre 2001 et 2300 € | <input type="checkbox"/> Supérieur à 901 € |
| <input type="checkbox"/> Entre 2301 et 3000 € | |
| <input type="checkbox"/> Entre 3001 et 4500 € | |
| <input type="checkbox"/> Supérieur à 4500 € | |

57. Quel est le prix de la maison ? _____

58. Bénéficiez-vous d'une aide au logement ?

- Oui Non

59. Si oui, laquelle (ALF ALS APL)

60. Quel est votre statut d'occupation ?

- Locataire Propriétaire Accédant Autre : _____

61. Quelle est votre nationalité ?

- Française Étrangère, précisez : _____

62. De quelle origine êtes-vous ?

- Française Étrangère, précisez : _____

63. Quelle est la nationalité de votre conjoint ?

- Française Étrangère, précisez : _____

64. De quelle origine est votre conjoint ?

- Française Étrangère, précisez : _____

65. Quel âge a votre conjoint?

- Moins de 25 ans
 25 à 34 ans
 35 à 49 ans
 50 à 64 ans
 64 ans et plus

66. À quelle catégorie socioprofessionnelle appartient le conjoint ?

- Agriculteur exploitant
- Artisan, commerçant, chef d'entreprise
- Cadre
- Profession intermédiaire
- Employé
- Ouvrier
- Retraité
- Femme au foyer
- Autre, sans activité professionnelle, précisez : _____
- Étudiant

67. Quel est le statut professionnel du conjoint ?

- Salarié à temps complet
- Salarié à temps partiel
- Salarié indépendant
- Non salarié
- Emploi précaire (Dont Intérim Apprenti CDD Contrat aidé)
- Chômeur ayant déjà travaillé
- Chômeur n'ayant jamais travaillé
- Inactif

68. Quel est le niveau du dernier diplôme obtenu du conjoint ?

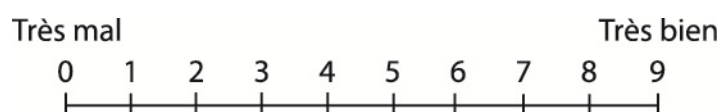
- Non diplômé
- CEP ou BEPC
- CAP / BEP
- Bac
- Niveau supérieur

POUR ALLER PLUS LOIN**69. Comment vous sentez-vous vis-à-vis du reste de votre quartier ?**

- Isolé
- Intégré
- Exclus

70. Comment vous sentez-vous vis-à-vis du reste de la ville ?

- Isolé
- Intégré
- Exclus

71. Dans une échelle de 0 à 9, comment positionnez-vous votre bien-être dans votre lieu de vie ?

72. Que pensez-vous des opérations de renouvellement urbain pour le logement social ?

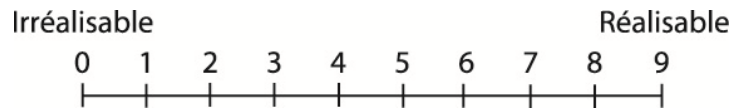
- Mauvaise idée Bonne idée Ne sait pas

73. Que pensez-vous des politiques de logement à l'échelle nationale ? _____

74. Dans votre environnement résidentiel, y'a-t-il une mixité sociale ?

- Oui Non Ne sait pas

75. Que pensez-vous de la mixité sociale ?



76. Êtes-vous plutôt ?

- Pour Contre Ne sait pas

Commentaire :

Enquêteur : Date : Heure :

Annexe 20

Subdivision des classes de la CAH des trajectoires des quartiers bisontins

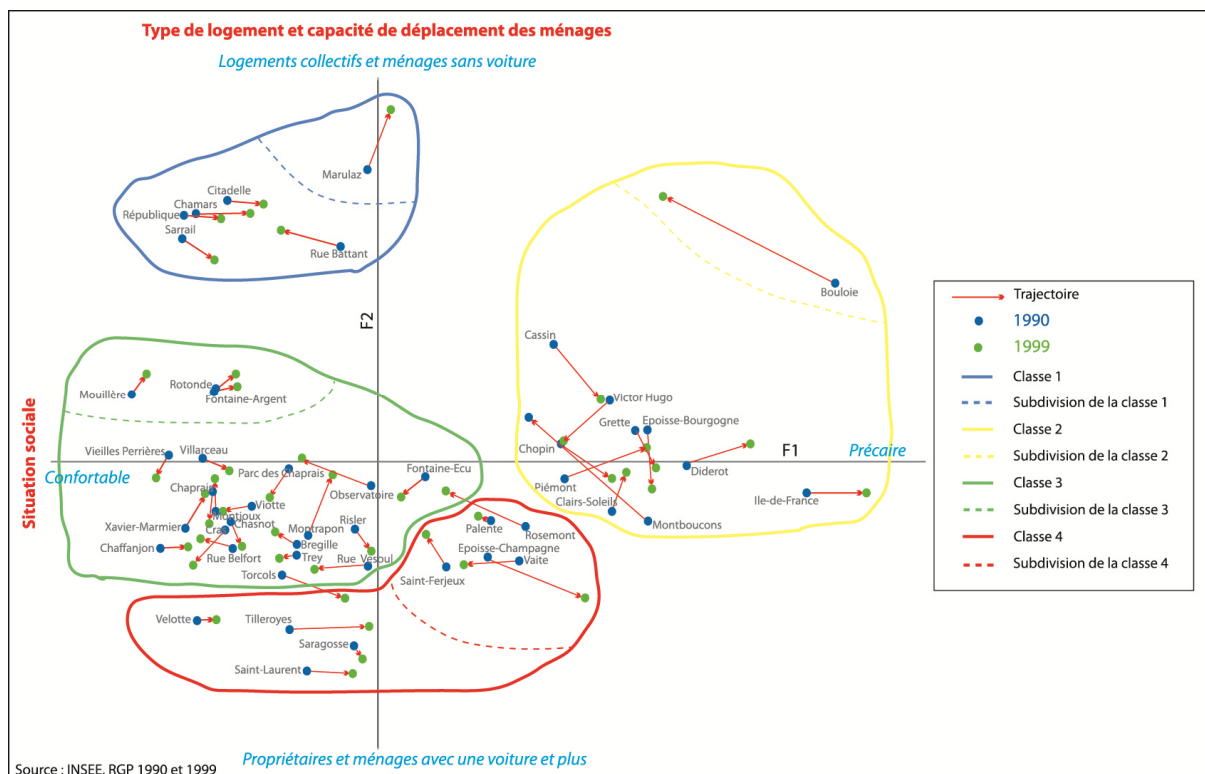


Figure 20.1 : Subdivisions des classes

On peut subdiviser la classe jaune en faisant apparaître le caractère particulier du quartier de la Bouloie qui tend vers la classe bleue. Ce quartier fait ressortir une forte hausse de petits ménages et de personnes possédant un diplôme supérieur. Il intègre en effet le campus universitaire qui comporte une population quasi similaire à celle du centre-ville également constituée de nombreux étudiants. Pour le quartier de Marulaz, isolé dans la classe bleue, nous notons son caractère particulier avec un mouvement vers le dessus du graphe. Pour la classe rouge, la subdivision est plus nette et a permis de dire qu'il s'agissait de quartiers pavillonnaires modestes (Palente, Rosemont, Époisse-Champagne, Vaite et Saint-Ferjeux) à aisés (Velotte, Tilleroyes, Saragosse et Saint-Laurent). De plus, ici, on remarque un effet de contagion géographique (ou de diffusion) de ces quartiers dits modestes par rapport aux quartiers difficiles car ces premiers se trouvent tous à proximité immédiate d'une ZUS. Il existe donc à la fois une proximité réelle dans l'espace géographique et dans le plan factoriel. Enfin, pour la classe verte, une autre subdivision peut être faite regroupant trois quartiers aisés (Mouillère, Rotonde, Fontaine-Argent) qui eux aussi sont proches géographiquement des quartiers du centre-ville. Sur le plan factoriel, ces quartiers tendent vers la classe bleue. En définitive, seules les subdivisions des classes verte et rouge (et surtout la classe rouge) ont du sens car les autres subdivisions concernent un seul quartier et ne décrivent aucun caractère de généralité.

Annexe 21

Enquête de terrain à Thise : comportements résidentiels des Thisiens

Quartier : Environnement résidentiel : Adresse :
--

VOTRE QUARTIER**1 Avez-vous choisi d'habiter ce quartier ?**

- Oui Non

2. Pour quelles raisons habitez-vous ce quartier ?

- Travail Attachement au lieu Autre : _____
 Famille Attachement à l'entourage
 Image du quartier Proposition des agences ou bailleurs sociaux
 Lieu de naissance Opportunité car bon logement

3. Donnez un mot pour définir votre quartier ? _____**4. Aimez-vous votre quartier ?**

Pas du tout Vraiment beaucoup
 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9
 |-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|

5. Pourquoi ? _____**6. Cochez trois critères qualifiant votre quartier ?**

- | | | | |
|------------------------------------|--------------------------------------|---|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Agréable | <input type="checkbox"/> Propre | <input type="checkbox"/> Intégré à la ville | <input type="checkbox"/> Dégradé |
| <input type="checkbox"/> Convivial | <input type="checkbox"/> Sale | <input type="checkbox"/> Exclus de la ville | <input type="checkbox"/> Stressant |
| <input type="checkbox"/> Vivant | <input type="checkbox"/> Cosmopolite | <input type="checkbox"/> Calme | <input type="checkbox"/> Insécure |
| <input type="checkbox"/> Bruyant | <input type="checkbox"/> Solidaire | <input type="checkbox"/> Triste | |

7. Quels sont les atouts de votre quartier ?

- Services (école, commerce, transport...) Rapport avec le voisinage
 Espaces verts Structures pour les jeunes
 Terrain de jeu Sécurité/hygiène
 Activités / Loisirs Autre, préciser : _____

8. Que manque-t-il dans votre quartier ?

- Services (école, commerce, transport...) Rapport avec le voisinage
 Espaces verts Structures pour les jeunes
 Terrain de jeu Sécurité/hygiène
 Activités / Loisirs Autre, préciser : _____

9. Pour vous les voisins, ce sont :

- Des voisins de palier Des voisins de la rue
 Des voisins de l'immeuble Des voisins du quartier Autre ; ____

10. Comment qualifiez-vous votre voisinage immédiat ?

	Totalement différent de vous	Différent de vous	Un peu différent de vous	Un peu similaire à vous	Similaire à vous	Totalement similaire à vous	Ne sait pas
Économiquement Vos voisins ont-ils les mêmes revenus que vous ?							
Socialement Vos voisins exercent-ils une profession proche de la votre ?							
Culturellement Vos voisins ont-ils la même façon de vivre que vous ?							
Politiquement Vos voisins ont-ils les mêmes idées que vous ?							

11. Comment qualifiez-vous vos rapports avec le voisinage ?

- Bon Moyen Médiocre Absence de rapport

12. Quelle est la nature de vos contacts (avec vos voisins)?

- Échange de nouvelles Rendre des services Sorties/confidences

13. Qui fréquentez-vous dans votre quartier ?

- Personne

	Contact avec eux			
	Tous les jours	Toutes les semaines	Une à deux fois par mois	Moins d'une fois par mois
<input type="checkbox"/> Parents				
<input type="checkbox"/> Amis				
<input type="checkbox"/> Voisins				

14. Participez-vous (personnellement ou un membre de votre famille) aux activités associatives ou à tout type de manifestation publique (fête) dans votre quartier ?

- Oui Non

15. Si oui, lesquelles ? _____**16. En tant que :**

- Organisateur Participant

17. Et à l'extérieur de votre quartier ?

- Oui Non

18. Si oui, lesquelles ? _____**19. En tant que :**

- Organisateur Participant

20. Sortez-vous de votre quartier ?

- Tous les jours
- Plusieurs fois par semaine
- Une fois par semaine
- Une fois par mois
- Jamais

21. Pour quelles raisons ?

- Travail/école
- Loisirs
- Visite amis/famille
- Administration
- Courses
- Médicales

22. Quel mode de transport utilisez-vous ?

- Marche à pied
- Vélo
- Bus
- Automobile
- Autre : ___

23. Combien de véhicule possédez-vous au sein de votre ménage ?

- Aucun
- Un
- Deux
- Trois et plus

24. Pouvez-vous rejoindre le centre-ville facilement ?

- Oui
- Non

25. Possédez-vous un garage ou une place de parking ?

- Oui
- Non

26. Où faites-vous vos courses ? Quels commerces ? _____
Quelles communes ? _____

27. Dans quelle commune travaillez-vous ? _____

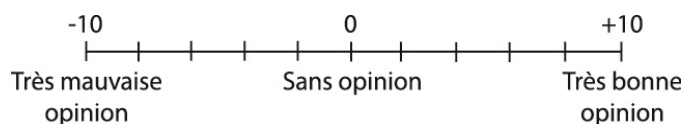
LES AUTRES QUARTIERS

Comment connaissez-vous les autres quartiers ?

	Notes OPINION	Notes FRÉQUENCE
Fronchot		
Belle vue		
Andiers		
Centre ancien		
Horizon		
Chenevières		
Bois Murés		
Sourbier		
Egraffeux		
AUTRES		

Mettre une note entre -10 et 10 dans chaque quartier pour votre opinion

28. Quelle est votre opinion sur les autres quartiers ?



Mettre la référence allant de 1 à 4 dans chaque quartier selon votre fréquentation

29. Fréquentez-vous les autres quartiers ?

- 1 Tous les jours
 2 Une fois par semaine
 3 Une fois par mois
 4 Jamais

30. Si jamais, comment connaissez-vous ces quartiers ?

- Médias
 Famille / amis
 Déjà visité

31. Si vous aviez la possibilité de changer de quartier, où iriez-vous ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Fronchot | <input type="checkbox"/> Chenevières |
| <input type="checkbox"/> Belle vue | <input type="checkbox"/> Sourbier |
| <input type="checkbox"/> Andiers | <input type="checkbox"/> Egraffeux |
| <input type="checkbox"/> Centre ancien | <input type="checkbox"/> Horizon |
| <input type="checkbox"/> Bois Murés | <input type="checkbox"/> Autres : _____ |
| <input type="checkbox"/> Besançon, quel quartier _____ | |
| <input type="checkbox"/> Commune périurbaine, laquelle : _____ | |

32. Pourquoi ? _____

33. Où n'iriez-vous absolument pas ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Fronchot | <input type="checkbox"/> Chenevières |
| <input type="checkbox"/> Belle vue | <input type="checkbox"/> Sourbier |
| <input type="checkbox"/> Andiers | <input type="checkbox"/> Egraffeux |
| <input type="checkbox"/> Centre ancien | <input type="checkbox"/> Horizon |
| <input type="checkbox"/> Bois Murés | <input type="checkbox"/> Autres : _____ |
| <input type="checkbox"/> Besançon, quel quartier _____ | |
| <input type="checkbox"/> Commune périurbaine, laquelle : _____ | |

34. Pourquoi ? _____

LOGEMENT

35. Pour quelles raisons habitez-vous ce logement ?

- | | | | |
|--|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Moyens financiers | <input type="checkbox"/> Structure du logement (standing, taille, vue...) | | |
| <input type="checkbox"/> Proximité des services (école, travail, transport, commerce...) | <input type="checkbox"/> calme | | |
| <input type="checkbox"/> Voisinage | <input type="checkbox"/> Héritage | <input type="checkbox"/> Espaces verts | <input type="checkbox"/> Autre : _____ |

36. Avez-vous choisi d'habiter ce logement ou étiez-vous contraint ?

- | | |
|--------------------------------|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Choix | <input type="checkbox"/> Contrainte |
|--------------------------------|-------------------------------------|

37. Si contrainte, laquelle ? _____

38. Avez-vous déjà entrepris des démarches pour déménager de votre logement ?

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
|------------------------------|------------------------------|

39. Si oui, combien de fois ? _____

40. Pourquoi la démarche n'a pas abouti ? (Voisinage / taille de logement / bailleurs sociaux...)

41. Combien de fois avez-vous déménagé ? _____

Déménagement	Âge	Raisons d'emménagement	Qualité (logement, environnement)	Type de logement	Ville / quartier
Naissance	19__	Parents			
Précédent logement					
Aujourd'hui	Aujourd'hui	Aujourd'hui	Aujourd'hui	Aujourd'hui	Aujourd'hui
Avenir proche					
Avenir lointain					

42. Depuis combien de temps habitez-vous dans ce logement ?

- Moins de 6 mois Entre 6 et 10 ans
 Entre 6 mois et 2 ans Plus de 10 ans
 Entre 2 et 5 ans

43. Quel est le type d'habitation de votre logement ?

- Maison individuelle
 Appartement du secteur privé
 Appartement du secteur HLM
 Autres statuts, précisez : _____

44. Votre lieu de vie fait partie d'un :

- Petit collectif (moins de 10 log.) Maison individuelle dans un lotissement
 Moyen collectif (entre 10 et 50 log.) Maison isolée
 Grand collectif (plus de 50 log.)

45. Quel est le nombre de pièces de votre logement ?

- Studio F2 F4 F6 et +
 F1 F3 F5

46. À quel étage votre logement se situe ? _____ sur _____**47. Quelle est la surface habitable de votre logement ? _____****48. Comment qualifiez-vous le standing de votre logement ? 46. De votre immeuble ?**

- Très bon Très bon
 Bon Bon
 Moyen Moyen
 Médiocre Médiocre

MÉNAGE

49. Êtes-vous ?

- Un homme Une femme

50. Quel âge avez-vous ?

- Moins de 25 ans
 25 à 34 ans
 35 à 49 ans
 50 à 64 ans
 64 ans et plus

51. Quelle est la composition du ménage ?

- Célibataire Marié sans enfants Famille monoparentale
 Veuf Marié avec enfant(s)
 Divorcé En concubinage sans enfants
 Colocation En concubinage avec enfant(s)

52. Combien de personnes habitent dans ce logement ?

- 1 2 3 4 5 6 7 et plus

53. Au sein de votre foyer, combien de personnes travaillent ?

- 0 1 2 3 4 5 6 7 et plus

54. À quelle catégorie socioprofessionnelle appartenez-vous ?

- Agriculteur exploitant
 Artisan, commerçant, chef d'entreprise
 Cadre
 Profession intermédiaire
 Employé
 Ouvrier
 Retraité
 Femme au foyer
 Autre, sans activité professionnelle, précisez : _____
 Étudiant

55. Quel est votre statut professionnel ?

- Salarié à temps complet
 Salarié à temps partiel
 Salarié indépendant
 Non salarié
 Emploi précaire (Dont Intérim Apprenti CDD Contrat aidé)
 Chômeur ayant déjà travaillé
 Chômeur n'ayant jamais travaillé
 Inactif

56. Quel est le niveau de votre dernier diplôme obtenu ?

- Non diplômé
- CEP ou BEPC
- CAP / BEP
- Bac
- Niveau supérieur

57. Quel est le revenu mensuel de votre foyer ? 58. Quel est le niveau de loyer mensuel ?

- Inférieur à 800 €
- Entre 801 et 1 100 €
- Entre 1101 et 1500 €
- Entre 1501 et 2000 €
- Entre 2001 et 2300 €
- Entre 2301 et 3000 €
- Entre 3001 et 4500 €
- Supérieur à 4500 €
- Inférieur à 300 €
- Entre 301 et 500 €
- Entre 501 et 700 €
- Entre 701 et 900 €
- Supérieur à 901 €

59. Quel est le prix de la maison ? _____**60. Bénéficiez-vous d'une aide au logement ?**

- Oui
- Non

61. Si oui, laquelle (ALF ALS APL)**62. Quel est votre statut d'occupation ?**

- Locataire
- Propriétaire
- Accédant
- Autre : _____

63. Quelle est votre nationalité ?

- Française
- Étrangère, précisez : _____

64. De quelle origine êtes-vous ?

- Française
- Étrangère, précisez : _____

65. Quelle est la nationalité de votre conjoint ?

- Française
- Étrangère, précisez : _____

66. De quelle origine est votre conjoint ?

- Française
- Étrangère, précisez : _____

67. Quel âge a votre conjoint ?

- Moins de 25 ans
- 25 à 34 ans
- 35 à 49 ans
- 50 à 64 ans
- 64 ans et plus

68. À quelle catégorie socioprofessionnelle appartient le conjoint ?

- Agriculteur exploitant
- Artisan, commerçant, chef d'entreprise
- Cadre
- Profession intermédiaire
- Employé
- Ouvrier
- Retraité
- Femme au foyer
- Autre, sans activité professionnelle, précisez : _____
- Étudiant

69. Quel est le statut professionnel du conjoint ?

- Salarié à temps complet
- Salarié à temps partiel
- Salarié indépendant
- Non salarié
- Emploi précaire (Dont Intérim Apprenti CDD Contrat aidé)
- Chômeur ayant déjà travaillé
- Chômeur n'ayant jamais travaillé
- Inactif

70. Quel est le niveau du dernier diplôme obtenu du conjoint ?

- Non diplômé
- CEP ou BEPC
- CAP / BEP
- Bac
- Niveau supérieur

POUR ALLER PLUS LOIN

71. Comment vous sentez-vous vis-à-vis du reste de votre quartier ?

- Isolé
- Intégré
- Exclus

72. Comment vous sentez-vous vis-à-vis du reste de la ville ?

- Isolé
- Intégré
- Exclus

73. Comment vous sentez-vous vis-à-vis de Besançon ?

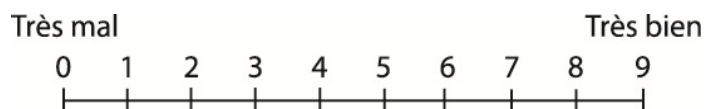
- Isolé
- Intégré
- Exclus

74. Vous sentez-vous véritablement Thisien ?

- Oui
- Non

75. Pourquoi ? _____

76. Dans une échelle de 0 à 9, comment positionnez-vous votre bien-être dans votre lieu de vie ?



77. Que pensez-vous des opérations de renouvellement urbain pour le logement social ?

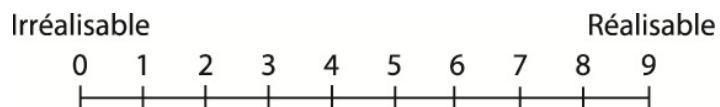
Mauvaise idée Bonne idée Ne sait pas

78. Que pensez-vous des politiques de logement à l'échelle nationale ? _____

79. Dans votre environnement résidentiel, y'a-t-il une mixité sociale ?

Oui Non Ne sait pas

80. Que pensez-vous de la mixité sociale ?



78. Êtes-vous plutôt ?

Pour Contre Ne sait pas

Commentaire :

Enquêteur : Date : Heure :

Références bibliographiques :

- Alan Walks R., Maaranen R.,** 2008, Gentrification, Social Mix, and Social Polarization: Testing the Linkages in Large Canadian Cities, *Urban Geography*, 29, 293-326.
- Althabe G.,** 1990, Ethnologie du contemporain et enquête de terrain, *Terrain*, 14, L'incroyable et ses preuves, disponible sur : <http://terrain.revues.org/index2976.html>, [Consulté février 2008].
- Amérigo M.,** 2002, A Psychological Approach to the Study of Residential Satisfaction, in Aragonés J.I., Francescato G., Gärling T. (eds.), *Residential Environments: Choice, Satisfaction, and Behavior*, London, Bergin and Garvey, 81-99.
- Amérigo M., Aragonés J.I.,** 1990, Residential Satisfaction in Council Housing, *Journal of Environmental Psychology*, 10, 313-325.
- ANIL,** 2000, Étude : Logement et instabilité familiale, *Habitat actualité*, 16 p.
- ANIL,** 2011, Le logement des jeunes, *Habitat actualité*, 16 p.
- Antoni J-P.,** 2003, *Modélisation de l'étalement urbain. Aspects conceptuels et questionnaires. Application à Belfort*, Thèse de doctorat en géographie, université de Strasbourg 1, 535 p.
- Aragonés J.I., Francescato G., Gärling T.,** 2002, *Residential Environments: Choice, Satisfaction and Behavior*, London, Bergin and Garvey, 265 p.
- Armstrong N., Jamin M.,** 2002, Le Français des banlieues: Uniformity and Discontinuity in the French of the Hexagon, in Salhi K. (dir.), *French In and Out of France: Language Policies, Intercultural Antagonisms and Dialogues*, Bern, Peter Lang, 107-136.
- Ascher F.,** 2001, *Les nouveaux principes de l'urbanisme. La fin des villes n'est pas à l'ordre du jour*. La Tour d'Aigues, L'Aube, 103 p.
- Aubree L.,** 2005, Les dynamiques de peuplement du parc locatif social, in Buisson M-A., Mignot D. (éds), *Concentration économique et ségrégation spatiale*, Bruxelles, De Boeck, 11-18.
- AudaB,** 2005, *Logements locatifs publics. Fiches descriptives*, Habitat, 50 p.
- Authier J-Y.,** 2010, *État des lieux sur les trajectoires résidentielles*, PUCA, 85 p, disponible sur : http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/activites/rapport_trajectoires_resid_2010.pdf, [consulté en juin 2010].
- Avenel C.,** 2004, *Sociologie des quartiers sensibles*. Paris, Colin, 128 p.
- Azzi A.E., Klein O.,** 1998, *Psychologie sociale et relations intergroupes*, Les Topos, Dunod, Paris, 110 p.
- Baccaïni B.,** 1999, Analyse des migrations internes et estimation du solde migratoire externe au niveau local à l'aide des données censitaires, *Population*, 54(4-5), 801-816.
- Bachelard G.,** 1998, *La Poétique de l'espace*, Paris, PUF, 220 p.
- Bachmann C., Le Guennec N.,** 1995, *Violences urbaines. Ascension et chute des classes moyennes à travers cinquante ans de politique de la ville*, Paris, Albin Michel, 557 p.
- Bailly A.,** 1977, *La perception de l'espace urbain : les concepts, les méthodes d'étude, leur utilisation dans la recherche géographique*, Thèse de doctorat en géographie, université de Paris 4, 800 p.
- Bailly A.,** 1981, *La géographie du bien-être*, Paris, PUF, 239 p.

- Bailly A.**, 1996, La ville, espace vécu, in Derycke P., Huriot J., Pumain D. (éds) *Penser la ville*, Anthropos, 163-172.
- Bailly A.**, 2001, *Concepts de la géographie humaine*, Paris, Colin, 333 p.
- Bairoch P.**, 1985, *De Jéricho à Mexico, villes et économie dans l'histoire*, Paris, Gallimard, 714 p.
- Balzani B., Bertaux R., Brot J.**, 2002, *Questions urbaines et politiques de la ville*, Forum de l'IRTS de Lorraine, L'Harmattan, 240 p.
- Baredo J. I., Kasanko M., McCormick N., Lavalle C.**, 2003, Modelling Dynamic Spatial Processes: Simulation of Urban Future Scenarios through Cellular Automata, *Landscape and Urban Planning*, 64 (3), 145-160.
- Barou J.**, 2007, Familles immigrées, quartiers sensibles et rénovation urbaine, *Urbanisme*, 356, 51-54.
- Batty M., Xie Y.**, 1994, From Cells to City, *Environment and Planning B*, 21 (7), 31-48.
- Baudelle G.**, 2012, La géographie sociale et la cohésion territoriale : une question d'échelles, in Séchet R., Veschambre V. (dirs.), *Penser et faire la géographie sociale*, Presses Universitaires de Rennes, 89-97.
- Baudin G.**, 2003, *La société urbaine du XIXème siècle*, disponible sur : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00134782>, [consulté en janvier 2010].
- Béguin M., Pumain D.**, 2003, *La représentation des données géographiques*, Paris, Colin, 192 p.
- Béhar D.**, 1999, En finir avec la politique de la ville ?, *Esprit*, 11, 209-218.
- Bell W.**, 1956, Familism and Suburbanization: One Test of the Social Choice Hypothesis, *Rural Sociology*, 21, 276-283.
- Benenson I.**, 1998, Multi-Agent Simulations of Residential Dynamics in the City, *Computers, Environment and Urban Systems*, 22 (1), 25-42.
- Benenson I.**, 2004, Agent-Based Modeling: from Individual Residential Choice to Urban Residential Dynamics, in Goodchild M.F., Janelle D.G. (eds.), *Spatially Integrated Social Science: Examples in Best Practice*, Oxford University Press, 67-95.
- Benenson I., Torrens P.M.**, 2004, Geosimulation: Object-Based Modeling of Urban Phenomena, *Computers, Environment and Urban Systems*, 28, 1-8.
- Benenson I., Or E., Hatna E., Omer I.**, 2006, Residential Distribution in the City-Reexamined, *Paper presented at the 9th AGILE International Conference on Geographic Information Science*, 12 p.
- Benevolo L.**, 1993, *La ville dans l'histoire européenne*, Paris, Seuil, 284 p.
- Bergman M.M.**, 1998, A Theoretical Note on the Differences between Attitudes, Opinions and, Values, *Swiss Political Science Review*, 2 (4), 81-93.
- Berry B.**, 1964, Cities as Systems within Systems of Cities, *Papers and Proceedings of the regional Science Association*, 13, 147-163.
- Bidou C.**, 1984, *Les aventuriers du quotidien : Essai sur les nouvelles classes moyennes*, Paris, PUF, 200 p.
- Bilek A., Costes N., Monmousseau F.**, 2008, La loi SRU incite-t-elle les maires à construire du logement sociale? Les enseignements d'une analyse principal-agent, *Économie publique / Public Economics*, 20, 207-237, disponible sur : <http://economiepublique.revues.org/6442>, [consulté en juin 2009].

- Blakely E-J., Snyder M-G.**, 1997a, *Fortress America: Gated Communities in the United States*, Washington DC: Brookings Institution Press, 209 p.
- Blakely E-J., Snyder M-G.**, 1997b, Divided We Fall. Gated and Walled Communities in the United States, in Ellin N., Blakely E-J. (dirs.), *Architecture of Fear*, New York: Princeton Architectural Press, 85-100.
- Body-Gendrot S.**, 1991, *Ghetto, un mot de trop*, Le Monde, 17 juillet.
- Body-Gendrot S.**, 1996, *La crise dans nos banlieues est loin de celle que connaissent les ghettos aux États-Unis*, Le Monde, 22 mai.
- Boehm T.**, 1981, Tenure Choice and Expected Mobility, *Journal of Urban Economics*, 10, 375-389.
- Böheim R., Taylor M.**, 1999, *Residential Mobility, Housing Tenure and the Labour Market in Britain*, Institute for Social and Economic Research and Institute for Labour Research, University of Essex, 31 p.
- Bonnevialle L.**, 2009, *Les jeunes de ZUS accompagnés par les missions locales en 2007*, Premières Synthèses, DARES, 17 (1), 6 p.
- Bonvalet C.**, 2005, Logement et vie familiale, un parcours résidentiel en mutations, *Informations sociales*, 123, 55-65.
- Bonvalet C., Drosso F., Benguigui F. et al.**, 2007, *Vieillesse de la population et logement : les stratégies résidentielles et patrimoniales*, Paris, PUCA, La Documentation Française, 172 p.
- Bonvalet C., Gotman A.**, 1993, *Le logement, une affaire de famille*, Paris, L'Harmattan, 167 p.
- Bonvalet C., Gotman A., Grafmeyer Y.**, 2001, La famille et ses proches. L'aménagement des territoires, *Revue française de sociologie*, 42 (1), 186-190.
- Borraz O.**, 1998, *Gouverner une ville : Besançon, 1959-1989*, Presses Universitaires de Rennes, 227 p.
- Bourdieu P.**, 1980, *Question de sociologie*, Paris, Minuit, 268 p.
- Bouzouina L.**, 2008, *Ségrégation spatiale et dynamiques métropolitaines*, Thèse de doctorat en sciences économique, Lyon, université Lumière 2, 323 p.
- Bret B.**, 2004, Équité territoriale, *Hypergéométrie*, disponible sur : http://www.hypergeo.eu/article.php3?id_article=416, [consulté en janvier 2010].
- Brueckner J., Thisse J-F., Zenou Y.**, 1999, Why is Central Paris Rich and Downtown Detroit Poor? An Amenity-Based Theory, *European Economic Review*, 43, 91-107.
- Brun J., Chauviré Y.**, 1983, La ségrégation sociale. Questions de terminologie et de méthode. *Espace, populations, sociétés*, 1, 75-85.
- Brun J., Rhein C.**, 1994, *La ségrégation dans la ville. Concepts et mesures*, Paris, L'Harmattan, 262 p.
- Brunet R.**, 1980, La composition des modèles dans l'analyse spatiale, *L'Espace géographique*, 9 (4), 253-265.
- Brunet R., Ferras R., Théry H.**, 1993, *Les mots de la Géographie: dictionnaire critique*. Paris, La Documentation française, 518 p.
- Buisson M-A., Mignot D.**, 2005, *Concentration économique et ségrégation spatiale*, Bruxelles, De Boeck, 368 p.

- Burgess E.**, 1925, The Growth of the City, in Park R., Burgess E., McKenzie R. (eds.), *The City*, Chicago, University of Chicago Press, 37-44.
- Butler E-W., Chapin F. Jr, Hemmens G.C. et al.**, 1969, *Moving Behavior and Residential Choice: a National Survey*, Washington, Highway Research Board, National Research Council, 129 p.
- Carpenter E.**, 1977, The Potential for Population Dispersal: a Closer Look at Residential Location Preferences. *Rural Sociology*, 42, 352-370.
- Carrel M.**, 2006, Faire participer les habitants ? La politique de la ville à l'épreuve du public, *Annuaire des collectivités locales*, Paris, Librairies techniques, 26, 649-656.
- Castells M.**, 2009, The Networked City : Réseaux, espace, société. *EspacesTemps.net*, disponible sur : <http://espacestemp.net/document7443.html>, [consulté en septembre 2009].
- Cattell R.B.**, 1966, The Scree Text for the Number of Factors. *Multivariate Behavioral Research*, 1, 245-276.
- Cavailhès J., Selod H.**, 2003, Ségrégation sociale et périurbanisation, *INRA Sciences sociales*, n°1-2, 4 p.
- Chamboredon J-P., Lemaire M.**, 1970, Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement, *Revue française de sociologie*, 11 (1), 3-33.
- Chapman N.J., Ritzdorf M.R.**, 1986, A Tradeoff Method to Assess Housing Location Preferences, *Journal of environmental psychology*, 6, 345-358.
- Charlot S., Amet X., Contesti G., Hilal M., Piguet V., Schmitt B., Selod H., Visalli M.**, 2006, *Périurbanisation, ségrégation spatiale et accès aux services public (rapport final)*, Dijon : INRA-ENESAD, Paris : LEA INRA, ENS, 133 p, disponible sur : http://www.observation-urbaine.certu.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/periurbanisation_segregation_spatiale_et_acces_aux_services_publics-rapport_cle2c167f.pdf, [consulté en mars 2010].
- Charmes É.**, 2005, *La vie périurbaine face à la menace des gated communities*, Paris, L'Harmattan, 219 p.
- Charmes É.**, 2009, Pour une approche critique de la mixité sociale. Redistribuer les populations ou les ressources ?, *La Vie des idées*, 13 p., disponible sur : http://www.laviedesidees.fr/IMG/pdf/20090310_mixitefinale.pdf, [consulté en décembre 2012].
- Chauviré C., Chauviré Y.**, 1990, Des frontières invisibles dans la ville ?, *Strates*, 5 p., disponible sur : <http://strates.revues.org/1351>, [consulté en septembre 2010].
- Chenu A.**, 1996, *Les employés*, Division enquêtes et études démographiques, INSEE, 477, 4 p.
- Chesnais J.C., Nizard A.**, 1976, Population et ancienneté du logement, *Population*, 2, 301-338.
- Chevalier M., Scherer J-J.**, 1957, Documents sur le développement urbain de Besançon, entre 1840 et 1940, *Annales littéraires de l'université de Besançon*, Paris, Les Belles Lettres, 18, 35 p.
- Chignier-Riboulon F.**, 2010a, Les quartiers en difficultés, une question d'intégration, in Wackermann G. (dir.), *La France en villes*, Paris, Ellipses, 185-191.
- Chignier-Riboulon F.**, 2010b, Les quartiers urbains, in Wackermann G., *La France en villes*, 177-184.

- Chignier-Riboulon F.**, 2012, L'apport de la géographie sociale à la politique de la ville, in Séchet R., Veschambre V. (dirs.), *Penser et faire la géographie sociale*, Presses Universitaires de Rennes, 99-115.
- Clanché F., Le Blanc D.**, 1999, Le logement des ménages pauvres, *Données sociales*, INSEE, 453-461.
- Clark W.A.V.**, 1987, Urban Restructuring from a Demographic Perspective, *Economic Geography Journal*, 63, 103-125.
- Clark W.A.V., Dieleman F.M.**, 1996, *Households and Housing: Choice and Outcomes in the Housing*, Market Center for Urban Policy Research, New Brunswick, Center for urban policy research, 252 p.
- Clark W.A.V., Ledwith V.**, 2006, Mobility, Housing Stress and Neighborhood Contexts: Evidence from Los Angeles, *Environment and Planning A*, 38 (6), 1077-1093.
- Clark W.A.V., Mulder C.H.**, 2000, Leaving Home and Entering the Housing Market, *Environment and Planning A*, 32, 1657-1671.
- Clark W.A.V., Onaka J.L.**, 2011, Life Cycle and Housing Adjustment as Explanations of Residential Mobility, *Urban Studies*, 20 (1), 47-57.
- Claval P.**, 1973, *Principes de géographie sociale*, Paris, M-Th. Guérin/Librairies techniques, 351 p.
- Cliche P.**, 1980, *Espace social et mobilité résidentielle, introduction à la géographie sociale de Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 183 p.
- Cole I., Shayer S.**, 1998, Tenure Mix as Social Fix? Community Diversity and Social Networks on Mixed Housing Estates, *Paper to ENHR conference*, Cardiff 7-11, September 1998.
- Collot M.**, 1986, Points de vue sur la perception du paysage, in Roger A., *La théorie du paysage en France : 1974-1994*, Paris, Champ Vallon, 210-223.
- Commerçon N.**, 1988, *La dynamique du changement en ville moyenne : Chalon, Mâcon, Bourg*, Presse Universitaires de Lyon, 578 p.
- Couclelis H.**, 1985, Cellular Worlds: A Framework for Modeling Micro-Macro Dynamics, *Environnement and Planning A*, 20, 99-109.
- Couppié T., Gasquet C.**, 2009, *Quartiers défavorisés : relégation pour certains jeunes, insertion sociale et professionnelle pour d'autres*, Bref CEREQ, 261, 4 p.
- Courgeau D., Pumain D.**, 1993, Mobilité par temps de crise, *Population et sociétés*, 279, 1-4.
- Cribier F., Kych A.**, 1999, *Parcours résidentiels de fin de vie d'une cohorte de retraités de la région parisienne*, Note de synthèse, Cahiers de recherches de la MIRE, 5, 7-11.
- Cuillier F.**, 1994, *Strasbourg, chronique d'urbanisme*, L'Aube, 261 p.
- Dansereau F., Charbonneau S., Morin R., Revillard A., Rose D., Séguin A-M.**, 2002, *La mixité sociale en habitation*, Rapport de recherche réalisé pour la Ville de Montréal, 128 p.
- Davison B., Kending H., Merrill V.**, 1993, *It's my Place: Older People Talk about Their Homes*, Canberra: Australian Government Publishing Service, 239 p.
- De Groot C., Manting D., Mulder C.H.**, 2007, Intentions to Move and Actual Moving Behavior in the Netherlands, *Paper for ENHR Conference 2007, Rotterdam*.
- De Moncan P.**, 2002, *À qui appartient la France ?*, Paris, Mécène, 278 p.

- Debrand T., Taffin C.**, 2006, Les changements de résidence : entre contraintes familiales et professionnelles, *Données sociales*, Paris, INSEE, 505-513.
- Dekker K., Musterd S., Van Kempen R.**, 2007, Explaining Differentials in Housing and Neighborhood Satisfaction in Post-WWII Large Housing Estates in European Cities, *Paper for ENHR Conference 2007, Rotterdam*.
- Deprés C., Lord S.**, 2004, Vieillir en banlieue, in Fortin A., Deprés C., Vachon G. (éds.), *La banlieue revisitée*, Québec, Nota Bene, 233-256.
- Derycke P-H.**, 1992, De la nouvelle économie urbaine à l'économie publique locale, in Derycke P-H. (éd.), *Espace et dynamiques territoriales*, Paris, Economica, 155-186.
- Desrosières A., Gollac M.**, 1982, Trajectoires ouvrières, systèmes d'emplois et comportements sociaux, *Économie et statistique*, 147, 43-66.
- Di Méo G.**, 1991, *L'Homme, la société, l'espace*, Paris, Economica, 319 p.
- Di Méo G.**, 1994, Épistémologie des approches géographiques et socio-anthropologiques du quartier urbain, *Annales de géographie*, 103 (577), 255-275.
- Di Méo G.**, 1996, *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan, 208 p.
- Di Méo G.**, 2004, Une géographie sociale dans le triangle des rapports hommes, sociétés, espaces, *Bulletin de l'association des géographes français*, 2, 193-204.
- Diaz Olvera L., Plat D., Pochet P.**, 1998, *Villes africaines au quotidien*, Lyon LET, 9, 170 p.
- Diaz Olvera L., Plat D., Pochet P.**, 2002, *Mobilité quotidienne et pauvreté. Méthodologie et résultats. Enquête sur la mobilité, le transport et les services urbains à Dakar*, Rapport final pour le CERTUD, Lyon, ARTUR.
- Donzelot J.**, 1999, La nouvelle question urbaine, *Esprit*, 258, 87-114.
- Donzelot J.**, 2004, La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification, *Esprit*, 3, 14-39.
- Donzelot J.**, 2006, *Quand la ville se défait. Quelle politique face à la crise des banlieues ?*, Paris, Seuil, 185 p.
- Dubet F., Lapeyronnie D.**, 1992, Les quartiers d'exil, *Nouvelles pratiques sociales*, 6 (2), 232-239.
- Duncan J.S.**, 1981, *Housing and Identity: Cross-Cultural Perspectives*, New York, Holmes and Meier, 250 p.
- Durlauf S-N.**, 2004, Neighbourhood Effects, in Henderson J-V., Thisse J-F. (eds.). *Handbook of Regional and Urban Economics*, vol. 4: *Cities and Geography*, Amsterdam, Elsevier, 2173-2242.
- Easterlin R.E.**, 1974, Does Economic Growth Improve the Human Lot? Some Empirical Evidence, in David P-A., Reder M-W. (eds.), *Nations and Households in Economic Growth: Essays in Honor of Moses Abramovitz*, New York, Academic Press, 411 p.
- ÉNA**, 2001, L'inter-ministériat au niveau local : Analyse comparée du rôle des préfets et des représentants territoriaux de l'État en Europe, *Séminaire d'administration comparée de la promotion « Nelson Mandela » (1999-2001), Groupe 6 : Logement social*, 47 p. disponible sur : <http://www.hlm.coop/IMG/pdf/ena.pdf>, [consulté en mai 2010].
- Epstein R., Kirszbaum T.**, 2006, Après les émeutes, comment débattre de la politique de la ville ?, *Regards sur l'actualité*, 319, 39-50.
- Erikson R., Goldthorpe J.H.**, 1992, *The Constant Flux: A Study of Class Mobility in Industrial Societies*, Oxford, Clarendon Press, 429 p.

- ESRI**, 1996, *Using ArcView GIS*, ESRI Inc., guide for software version 3.1; disponible sur : <http://www.esri.com>, [consulté en novembre 2012].
- Fabriès-Verfaillie M., Stragiotti P.**, 2000a, *La France des Régions*, Bréal, Rosny, 413 p.
- Fabriès-Verfaillie M., Stragiotti P.**, 2000b, *La France des Villes*, Bréal, Rosny, 336 p.
- Fanon F.**, 1968, *Les damnés de la Terre*, Paris, Maspéro, 232 p.
- Feldman R.M.**, 1990, Settlement Identity. Psychological Bonds with Home Places in a Mobile Society, *Environment and Behavior*, 22 (2), 183-229.
- Festinger L.**, 1957, *A Theory of Cognitive Dissonance*, Stanford University Press, 291 p.
- Festy P.**, 1990, Mobilité résidentielle des femmes séparées : une étape dans le cycle de vie familial, in Bonvalet C., Fribourg A-M. (dirs.), *Stratégies résidentielles*, Paris, INED, Plan Construction et Architecture, 231-252.
- Fitoussi J-P., Laurent E., Maurice J.**, 2004, *Ségrégation urbaine et intégration sociale*, Paris, La Documentation Française, 327 p.
- Floch J-M.**, 2007, Les choix résidentiels dans l'aire urbaine de Besançon, in Mattei M-F., Pumain D., *Données urbaines - Tome 5*, Economica, 129-139.
- Floch J-M., Morel B.**, 2011, *Panorama des villes moyennes*, Direction de la diffusion et de l'action régionale, Document de travail, INSEE, 33 p.
- Fohlen C.**, 1981, *Histoire urbaine, des origines à la fin du 16ème siècle*, Tome 1, 692 p.
- Fohlen C.**, 1982, *Histoire urbaine, de la conquête française à nos jours*, Tome 2, 824 p.
- Fol S.**, 2005, *Mobilité des pauvres et rapport au territoire*, Mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches, université Paris 1, 248 p.
- Foote N., Abu-Lughod J., Mix Foley M., Winnick L.**, 1960, *Housing Choices and Housing Constraints*, New York, McGraw-Hill Book, 173 p.
- Fournand A.**, 2003, Image d'une cité. Cartes mentales et représentations spatiales des adolescents de Garges-lès-Gonesse, *Annales de géographie*, 112 (633), 537-550.
- François J-C.**, 2005, Les évolutions récentes de la division sociale de l'espace francilien : observation des discontinuités structurelles par l'analyse discriminante, *L'Espace géographique*, 34 (3), 193-206.
- Frankhauser P.**, 1990, Aspect fractal des structures urbaines, *L'Espace géographique*, 19-20 (1), 45-69.
- Frémont A.**, 1976, *La région, espace vécu*, PUF, 223 p.
- Frémont A., Chevalier J., Hérim R., Renard J.**, 1984, *Géographie sociale*, Paris, Masson, 387 p.
- Fuguitt G., Zuiches J.**, 1975, Residential Preferences and Population Distribution, *Demography*, 12, 491-507.
- Galster G., Cutinger J.**, 2007, Racial Settlement and Metropolitan Land-Use Patterns: Does Sprawl Affect Black-White Segregation? *Urban Geography*, 28 (6), 516-553.
- Garnot B.**, 1989, *Les villes en France aux 16^{ème}, 17^{ème} et 18^{ème} siècles*, Gap : Ophrys, 136 p.
- Gaschet F., Gaussier N.**, 2003, Ségrégation urbaine et marchés du travail au sein de l'aire urbaine bordelaise : quelle portée pour l'hypothèse de mauvais appariement spatial ?, *Cahier du GRES*, 14, 26 p.
- Gaschy M.**, 2011, *Le temps est venu, Mulhouse Alsace*, Agence d'urbanisme de la région mulhousienne, 95 p.

- George P.**, 1950, *Études sur la banlieue de Paris : Essais méthodologiques*, Paris, Colin, 184 p.
- Gerber Ph.**, 1999, Processus de gentrification et demande sociale citadine. Exemple du centre-ville de Strasbourg, *Revue Géographique de l'Est*, 39 (2-3), 107-117.
- Gervais-Lambony Ph.**, 1994, *De Lomé à Harare, le fait citadin*, Paris, Karthala-IFA, 479 p.
- Ghèkière J-F.**, 2006, La distribution des âges dans la ville, *Les annales de la recherche urbaine*, 100, 7-14.
- Girault F., Bussi M.**, 2001, Les organisations spatiales de la ségrégation urbaine : l'exemple des comportements électoraux, *L'Espace géographique*, 2, 152-164.
- Gobillon L.**, 2001, Emploi, logement et mobilité résidentielle, *Économie et statistique*, n°349-350, 77-98.
- Gobillon L., Wolff F-C.**, 2011, Housing and Location Choices of Retiring Households: Evidence from France, *Urban Studies*, 48 (2), 331-347.
- Goffman E.**, 1963, *Stigma: Notes on the Management of Spoiled Identity*, London, Penguin books, 173 p.
- Grafmeyer Y.**, 1991, *Habiter Lyon. Milieux et quartiers du centre ville*, Presses Universitaires de Lyon, Éditions du CNRS, 219 p.
- Grafmeyer Y.**, 1994. Regards sociologiques sur la ségrégation, in Brun J., Rhein C. (dirs.), *La ségrégation dans la ville*, Paris, L'Harmattan, 85-117.
- Grafmeyer Y., Authier J.Y.**, 2011, *Sociologie urbaine*, Paris, Colin, 126 p.
- Grafmeyer Y., Joseph I.**, 2004, *L'École de Chicago. Naissance de l'Écologie Urbaine*, Paris, Flammarion, 377 p.
- Granovetter M.**, 1974, *Getting a Job: a Study of Contacts and Careers*, Cambridge, Harvard University Press, 179 p.
- Granovetter M.**, 1983, The Strength of Weak Ties: a Network Theory Revisited, *Sociological Theory*, 1, 201-233.
- Groot C., Mulder C., Das M., Manting D.**, 2011, Life Events and the Gap between Intention to Move and Actual Mobility, *Environment and Planning A*, 43, 48-66.
- Guérin-Pace F.**, 2006, Sentiment d'appartenance et territoires identitaires, *L'Espace géographique*, 35, 298-308.
- Guilly C., Noye C.**, 2004, *Atlas des nouvelles fractures sociales en France*, Paris, Autrement, 63 p.
- Hägerstrand T.**, 1970, What about People in Regional Science?, *Papers of the Regional Science Association*, 24, 7-21.
- Halbwachs M.**, 1909, *Les expropriations et le prix des terrains à Paris, 1880-1900*, Thèse de doctorat en droit, Paris, E. Cornély, 415 p.
- Hamnett C.**, 1973, Improvement Grants as an Indicator of Gentrification in Inner London, *Area*, 5 (4), 252-261.
- Harari J.**, 2005, Ségrégation territoriale : l'effet des politiques foncières et des stratégies d'aménagement, in *Cité(s) en crise : ségrégations et résistances dans les quartiers populaires*, ContreTemps, 103-121, disponible sur : <http://www.contretemps.eu/sites/default/files/Contretemps%2013.pdf>, [consulté en novembre 2012].

- Harris C.D., Ullman E.L.**, 1945, The Nature of Cities, in Hatt P.K., Reiss A.J. Jr. (dirs.) *Cities and Society: The Revised Reader in Urban Sociology*, New York, The Free Press of Glencoe, 3^e édition, 1961, 237-247.
- Heidegger M.**, 1995, *Bâtir Habiter Penser, Essais et conférences*, Paris, Gallimard, 170-193.
- Hinshaw M., Allot K.**, 1972, Environmental Preferences of Future Housing Consumers, *Journal of the American institute of planners*, 38, 102-107.
- Hotz W.**, 1970, *Handbuch der Kunstdenkmaler im Elsass und in Lothringen*, München Berlin, Deutschen Kunstverlag, 308 p.
- Houot H.**, 1999, *Approche géographique des nuisances sonores urbains : méthodologie d'aide à la prise en compte des nuisances sonores en aménagement urbain : application à la ville de Besançon*, Thèse de doctorat en géographie, Besançon, 326 p.
- Howard E.**, 1965, *Garden Cities of To-morrow*, Cambridge, the MIT Press, 168 p.
- Hoyt H.**, 1939, *The Structure and Growth of Residential Neighbourhoods in American Cities* Washington, DC: Federal Housing Administration, 178 p.
- INSEE**, 2004, *La mobilité résidentielle : parcours dominants et tendances nouvelles*, INSEE Nord-Pas-de-Calais, 75, 54-65.
- INSEE**, 2010, Indicateur d'inégalités sociales, *Rapport : Niveaux de vie et Inégalités sociales*, 17 novembre 2010, disponible sur : http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=dossiers_web/inegalites_sociales/inegalites_sociales.htm, [consulté en décembre 2010].
- Jencks C., Mayer S-E.**, 1990, Residential Segregation, Job Proximity, and Black Job Opportunities, in Lynn L., Mc Geary M., (ed.), *Inner-City Poverty in the United States*, Washington, DC: National Academy Press, 187-222.
- Jobert B., Damamme D.**, 1995, La politique de la Ville ou l'injonction contradictoire en politique, *Revue française de science politique*, 45 (1), 3-30.
- Johnston R.J.**, 1969, Some Tests of a Model of Intra-Urban Population Mobility, *Urban Studies*, 6 (1), 36-57.
- Jolliffe I.T.**, 2002, *Principal Component Analysis*, Springer Verlag, Heidelberg, 487 p.
- Jonas S.**, 1994a, *Le Mulhouse industriel, un siècle d'histoire urbaine, 1740-1848*, Tome 1, Paris, L'Harmattan, collection villes et entreprises, 271 p.
- Jonas S.**, 1994b, *Le Mulhouse industriel, un siècle d'histoire urbaine, 1740-1848*, Tome 2, Paris, L'Harmattan, collection villes et entreprises, 221 p.
- Jonas S.**, 2003, *Mulhouse et ses cités ouvrières, Perspectives historique 1840-1918*, Strasbourg, Éditions Oberlin, 391 p.
- Jonas S.**, 2011a, La cité-jardin du Stockfeld : une réalisation d'économie sociale modèle du Strasbourg 1900, in *L'urbanisme à Strasbourg au 20ème siècle*, Actes des conférences organisées dans le cadre des 100 ans de la cité-jardin du Stockfeld, Strasbourg et Communauté urbaine, 28-43, disponible sur : media.strasbourg.eu/alfresco/d/.../actes-conferences-Stockfeld.pdf [consulté en décembre 2012].
- Jonas S.**, 2011b, La cité-jardin Alexandre Ribot au Neuhof a 80 ans, in *L'urbanisme à Strasbourg au 20ème siècle*, Actes des conférences organisées dans le cadre des 100 ans de la cité-jardin du Stockfeld, Strasbourg et Communauté urbaine, 66-79, disponible sur : media.strasbourg.eu/alfresco/d/.../actes-conferences-Stockfeld.pdf [consulté en décembre 2012].

- Joule R-V., Beauvois J-L.**, 1987, *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens*, Presses Universitaires de Grenoble, 229 p.
- Kain J-F.**, 1968, Housing Segregation, Negro Employment, and Metropolitan Decentralization, *Quarterly Journal of Economics*, 82 (2), 175-197.
- Kan K.**, 1999, Expected and Unexpected Residential Mobility, *Journal of Urban Economics*, 45, 72-96.
- Kearns A., Parkes A.**, 2003, Living in and Leaving Poor Neighborhood Conditions in England, *Housing Studies*, 18 (6), 827-851.
- Kennedy S.**, 2008, *Introduction à l'Amérique raciste*, Essai traduit de l'américain par René Guyonnet, L'Aube, 337 p.
- Kent S.**, 1991, Partitioning Space: Cross-Cultural Factors Influencing Domestic Spatial Segmentation, *Environment and Behavior*, 23, 438-473.
- Kerdiles-Weiler A.**, 2005, *Limites urbaines de Strasbourg, évolution et mutation*, Société Savante d'Alsace, Recherches et documents, 344 p.
- Kiesler C.A.**, 1971, *The Psychology of Commitment*, New York, Academic Press, 190 p.
- Kramsch C.**, 1998, *Language and Culture*, Oxford University Press, 134 p.
- Lacascade Y.**, 2008, Mis à pied... Ethnographie du rapport à l'automobile, à l'espace et au déplacement chez les jeunes habitants d'une cité périphérique déshéritée d'une petite ville du nord de la France au milieu des années 90, *Enfances, Familles, Générations*, disponible sur : <http://www.efg.inrs.ca/index.php/EFG/article/view/77/73>, [consulté en décembre 2012].
- Lacour C.**, 2005, Métropolisation, concentration, ségrégation : Les arguments d'un débat, in Buisson M-A., Mignot D. (éds), *Concentration économique et ségrégation spatiale*, Bruxelles, De Boeck, 11-18.
- Laferrère A.**, 2008, La paupérisation du parc HLM : Essai de vision dynamique, *Colloque interdisciplinaire «La nouvelle question spatiale : Ségrégation urbaine et accès à l'emploi»*, université Paris Est, 15-16 septembre 2008, 33 p.
- Lajoie G.**, 1998, La ségrégation des populations urbaines de 1982 à 1990, in Pumain D., Mattei M-F., *Données urbaines - Tome 2*, Paris, Economica, 191-208.
- Lanneluc J-F. (dir.)**, 2012, *Deux Rives, la nouvelle ville sur le Rhin*, Ville et Communauté urbaine de Strasbourg, 3 p., disponible sur : <http://www.strasbourg.eu/fr/grands-projets/projet-deux-rives>, [consulté en décembre 2012].
- Lansing J.B., Mueller E.**, 1963, *The Geographic Mobility of Labor: a First Report*, Survey Research Center, University of Michigan, 315 p.
- Lansing J.B., Mueller E.**, 1964, *Residential Location and Urban Mobility*, Survey Research Center, Institute for Social Research, University of Michigan, United States of Public Roads, 142 p.
- Lapeyronnie D.**, 1998, L'ordre de l'informe, la construction sociale et politique du racisme dans la société française : le racisme à l'œuvre, *Homme et migration*, 211, 68-82.
- Lapeyronnie D.**, 2008, *Ghetto urbain, Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Paris, Robert Laffont, 624 p.
- Le Goix R.**, 2006, Les gated communities aux États-Unis et en France : Une innovation dans le développement périurbain, *Hérodote*, 122, 107-137.

- Le Roy Ladurie E., Quilliet B.**, 1981, Baroque et lumière, in Duby G. (dir.), *Histoire de la France urbaine, Tome 3 : La ville classique de la Renaissance aux Révolutions*, Paris, Seuil, 288-535.
- Le Tocqueux J-L.**, 2007, Ségrégation ou mixité socio-spatiale : de quoi parle-t-on ?, in Pumain D., Mattei. M-F., *Données urbaines - Tome 5*, Paris, Economica, 141-148.
- Lebart L., Piron M., Morineau A.**, 2008, *Analyse exploratoire multidimensionnelle*, Paris, Dunod, 464 p.
- Lebras H., Chesnais J.C.**, 1976, Cycle de l'habitat et âge des habitants, *Population*, 2, 269-300.
- Ledrut R.**, 1973, *Les images de la ville*, Paris, Economica, 390 p.
- Lee B.A., Oropesa R.S., Kanan J.W.**, 1994, Neighborhood Context and Residential Mobility, *Demography*, 31, 249-270.
- Lefebvre H.**, 2000, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 485 p.
- Lefeuvre M-P.**, 2005, Choix résidentiels et refus de mixité sociale, *Urbanisme*, 340, 50-52.
- Lepoutre D.**, 1997, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langage*, Paris, Odile Jacob, 362 p.
- Leven C.L., Little J.T., Nourse H.O. and others**, 1976, *Neighborhood Change: Lessons in the Dynamics of Urban Decay*, New York, Praeger, 205 p.
- Lindberg E., Hartig T., Garvill J., Gärling T.**, 1992, Residential-Location Preferences Across the Life Span, *Journal of environment psychology*, 12, 187-198.
- Lipatz J-L.**, 2003, IRIS 2000 : un découpage pour les statistiques infracommunales, *Données urbaines - Tome 4*, Paris, Economica, 21-28.
- Lu M.**, 1998, Analyzing Migration Decision-making: Relationships between Residential Satisfaction, Mobility Intensions, and Moving Behavior, *Environment and Planning A*, 30, 1473-1495.
- Lu M.**, 1999, Determinants of Residential Satisfaction, *Growth and Change*, 30, 264-287.
- Luxembourg N.**, 2005, La mobilité des personnes âgées en banlieue pavillonnaire, in Bonnet L., Bertrand L. (éds.), *Mobilité, habitat et identité*, Paris, INED, n°132 : 53-60.
- Lynch K.**, 1960, *The Image of the City*, London, The MIT Press, 194 p.
- Madoré F.**, 2004, *Ségrégation sociale et habitat*, Presses Universitaires de Rennes, 252 p.
- Malpot J-J.**, 2009, *Se loger en Nord-Pas-de-Calais, Les parcours résidentiels se transforment, 1992-2006*, INSEE, Dossier de Profils, 93, 60 p.
- Manski C.**, 2000, Economic Analysis of Social Interactions, *The Journal of Economic Perspectives*, 14 (3), 115-136.
- Mansuy M., Marpsat M.**, 1994, La division sociale de l'espace dans les grandes villes françaises, hors Ile-de-France, in Brun J., Rhein C. (dirs.), *La ségrégation dans la ville*, Paris, L'Harmattan, 195-227.
- Marpsat M.**, 1986, *Les migrations dans la zone d'emploi centrale de Bordeaux, un exemple d'application d'une typologie communale*, INSEE-DG, Paris, miméo, 45 p.
- Marpsat M.**, 1988, Dis-moi où tu habites, je te dirai qui tu es, *Économie et statistique*, 211, 57-63.
- Massey D-S., Denton N-A.**, 1988, The Dimensions of Residential Segregation, *Social Forces*, 67, 281-315.
- Mattei J.**, 2008, Près de 50% des opérations engagées, *Journal des forums régionaux des acteurs de la rénovation urbaine*, 8 p.

- Maurin É.**, 2004, *Le ghetto français, Enquête sur le séparatisme social. La république des idées*, Paris, Seuil, 96 p.
- Maurin É.**, 2005, La ségrégation territoriale en France, son évolution et ses principes. *Urbanisme*, 340, 55-56.
- Mead G.H.**, 1934 [1967], *Mind, Self, and Society: From the Standpoint of a Social Behaviorist*, University of Chicago Press, XXXVIII-400 p.
- Michel M.**, 1977, Ville moyenne, ville moyen, *Annales de géographie*, 86 (478), 641-685.
- Moles A., Rohmer E.**, 1982, *Labyrinthes du vécu : l'espace, matières d'action*, Paris, Librairie des méridiens, 183 p.
- Moore E.G.**, 1986, Mobility Intention and Subsequent Relocation, *Urban Geography*, 7, 497-514.
- Morel Journal C., Sala Pala V.**, 2011, Le peuplement, catégorie montante des politiques urbaines néolibérales ?, *Métropoles*, disponible sur <http://metropoles.revues.org/4536>, [consulté en mai 2013].
- Morovich B.**, 2011, Haute-pierre : de l'espace conçu à l'espace vécu, Partie 2, in *L'urbanisme à Strasbourg au 20ème siècle*, Actes des conférences organisées dans le cadre des 100 ans de la cité-jardin du Stockfeld, Strasbourg et Communauté urbaine, 92-99, disponible sur : media.strasbourg.eu/alfresco/d/.../actes-conferences-Stockfeld.pdf [consulté en décembre 2012].
- Moscovici S.**, 1972, L'Homme en interaction: machine à répondre ou machine à inférer, in Moscovici S. (dir.), *Introduction à la psychologie sociale*, Paris, Larousse, 325 p.
- Moser G.**, 2003, Questionner, analyser et améliorer les relations à l'environnement, in Moser G., Weiss K. (dirs.), *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement*, Paris, Colin, 11-27.
- Moser G.**, 2009, *Psychologie environnementale, Les relations homme-environnement*, Bruxelles, De Boeck, 298 p.
- Moser G., Weiss K.**, 2003, *Espaces de vie : aspects de la relation homme-environnement*, Paris, Colin, 396 p.
- Mulder C.H., Hooimeijer P.**, 1999, Residential Relocations in the Life Course, in Van Wissen L-J-G., Dystra P-A., *Population Issues: an Interdisciplinary Focus*, Boston, Kluwer Academic, Plenum Publishers, 159-186.
- Najib K.**, 2008, Le loyer ; un indicateur de ségrégation socio-spatiale. Le cas de la ville de Besançon, *Colloque interdisciplinaire «La nouvelle question spatiale : Ségrégation urbaine et accès à l'emploi»*, université Paris Est, 15-16 septembre 2008, 32 p.
- Najib K., Griffond-Boitier A.**, 2010, Transformations socio-spatiales de Besançon : analyse exploratoire multi-date, *Actes des Neuvièmes Rencontres de Théo Quant*, Besançon, 4-6 mars 2009, disponible sur : <http://thema.univ-fcomte.fr/theoq/pdf/2009/TQ2009%20ARTICLE%2079.pdf>, [consulté en janvier 2010].
- Najib K., Griffond-Boitier A.**, 2011, Socio-spatial Transformations of Three French Cities: Multi-date Exploratory Analysis, *17th European Colloquium on Quantitative and Theoretical Geography*, Athens, Greece, 2-5 September 2011, ID 119, 381-389.
- Oberti M., Prêteceille E.**, 2004, Les classes moyennes et la ségrégation urbaine, *Éducation et sociétés*, 14, 135-153.

- Ohnmacht T., Maksim H., Bergman M. (dirs.),** 2009, *Mobilities and Inequality*, Burlington, Ashgate, 223 p.
- Openshaw S.,** 1984, The Modifiable Areal Unit Problem, *CATMOG - Concepts and Techniques in Modern Geography*, 38, 41 p.
- Openshaw S., Taylor P.-J.,** 1979, A Million or So - Correlation Coefficients: Three Experiments on the Modifiable Areal Unit Problem, in Wrigley N. (ed.), *Statistical Methods in Spatial Sciences*, London, UK: Pion, 127-144.
- Ormaux S.,** 2012, Besançon, *Encyclopædia Universalis*, disponible sur : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/mulhouse/>, [consulté en septembre 2012].
- Ortar N.,** 2005, Le paradoxe de l'ancrage et la mobilité en zone rurale et périurbaine, *Actes de la Journée d'étude Jeunes chercheurs 20 mai 2005, « Le logement et l'habitat comme objets de recherche »*, disponible sur : <http://resohab.univ-paris1.fr/jclh05/IMG/Ortar.pdf>, [consulté en octobre 2012].
- O'Sullivan D., Wong D.-W.-S.,** 2007, A Surfaced-Based Approach to Measuring Spatial Segregation, *Geographical Analysis*, 39, 147-168.
- Pain M.,** 1979, *Kinshasa, écologie et organisation urbaine*, Thèse de doctorat, université de Toulouse, Tomes 1, 2 et 3.
- Pan Ké Shon J.-L.,** 2005, La représentation des habitants de leur quartier : entre bien-être et repli, *Économie et statistique*, 386, 3-35.
- Parisot I., Chauvin P., Firdion J.-M., Paugam S.,** 2003, *Santé, inégalités et ruptures sociales dans les Zones Urbaines Sensibles d'Île-de-France*, INED, INSERM, Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale, 45 p.
- Park R.-E.,** 1939, The City as a Natural Phenomenon, in Hughes E., Johnson C., Masuoka J., Redfield R., Wirth L., *Human Community*, Glencoe, Free Press, 118-127.
- Paulet J.-P.,** 2002, *Les représentations mentales en géographie*, Paris, Economica, 152 p.
- Permentier M., Van Ham M., Bolt G.,** 2009, Neighborhood Reputation and Intention to Leave the Neighborhood, *Environment and Planning A*, 41, 2162-2180.
- Petsiméris P.,** 1995, Une méthode pour l'analyse de la division ethnique et sociale de l'espace intra-métropolitain du Grand Londres, *L'Espace géographique*, 24 (2), 139-153.
- Pfirsch T.,** 2011, La localisation résidentielle des classes supérieures dans une ville d'Europe du Sud, *L'Espace géographique*, 40 (4), 305-318.
- Phipps M.,** 1989, Dynamical Behavior of Cellular Automata under the constraint of Neighborhood Coherence, *Geographical Analysis*, 21, 197-204.
- Pinçon M., Pinçon-Charlot M.,** 1988, Histoire de vie, espaces de vie, *L'Espace géographique*, 2, 122-130.
- Pinçon M., Pinçon-Charlot M.,** 1989, *Dans les beaux quartiers*, Paris, Seuil, 254 p.
- Pinçon M., Pinçon-Charlot M.,** 2004, *L'agrégation spatiale des élites sociales. Les mécanismes fonciers de la ségrégation*, Paris, Ouvrage collectif : ADEF.
- Pinçon-Charlot M., Préteceille E., Rendu P.,** 1986, *Ségrégation urbaine : classes sociales et équipements collectifs en région parisienne*, Paris, Anthropos, 291 p.
- Pinol J.-L.,** 1996, *Atlas historique des villes de France*, Centre de culture contemporaine de Barcelone, Hachette, 318 p.

- Pottecher M.**, 2011, Une cité dans la Neustadt : la cité Spach, in *L'urbanisme à Strasbourg au 20^{ème} siècle*, Actes des conférences organisées dans le cadre des 100 ans de la cité-jardin du Stockfeld, Strasbourg et Communauté urbaine, 6-15, disponible sur : media.strasbourg.eu/alfresco/d/.../actes-conferences-Stockfeld.pdf [consulté en décembre 2012].
- Poulain M.**, 1983, La migration: concept et mesure, *Communication à la Chaire Quételet Migrations internes*, Université Catholique de Louvain, 34 p.
- Pouyane G.**, 2006, Étalement urbain et ségrégation socio-spatiale, *Cahiers du GRES*, Cahier n°2006-07, 13 p.
- Préteceille E.**, 2000, Divisions sociales et inégalités: les transformations récentes de la métropole parisienne, in Duhem G., Grésillon B., Kohler-Luginbühl D., *Paris-Berlin : regards croisés sur les deux capitales européennes*, Paris, Anthropos, 94-112.
- Préteceille E.**, 2004, *Les Mécanismes fonciers de la ségrégation*, Paris, ADEF, 280 p.
- Préteceille E., Rakotomalala M-J., Resplandy M., Calzada C.**, 2005, Structures sociales des espaces résidentiels et de travail en Ile-de-France en 1999, in Buisson M-A., Mignot D. (éds.), *Concentration économique et ségrégation spatiale*, Bruxelles, De Boeck, 183-199.
- Proshansky H., Ittelson W., Rivlin L.**, 1970, *Environmental Psychology: Man and his Physical Setting*, New York, Holt RAW, 690 p.
- Pumain D.**, 2004, Ségrégation, *Hypergééo*, disponible sur : http://www.hypergeo.eu/article.php3?id_article=372, [consulté en décembre 2008].
- Pumain D., Paquot T., Kleinschmager R.**, 2006, *Dictionnaire La ville et l'urbain*, Paris, Economica, 320 p.
- Pumain D., Saint-Julien Th.**, 1989, *Atlas des villes de France*, Paris, La documentation française, Reclus, 175 p.
- Pumain D., Saint-Julien Th.**, 2001, *L'analyse spatiale 2 ; les interactions spatiales*, Paris, Colin, 212 p.
- Ramadier T.**, 2002, Rapport au quartier, représentation de l'espace et mobilité quotidienne : le cas d'un quartier périphérique de Québec-ville, *Espace et société*, n°108-109, 111-131.
- Ramadier T., Enaux C., Carpentier S., Depeau S., Despres C., Hamza K., Fortin A., Lannoy P., Marti-Roy S.**, 2007, *Les mobilités quotidiennes : représentations et pratiques. Vers l'identité de déplacement*, Rapport de recherche, Département SHS du CNRS, ATIP 41799, 258 p.
- Ramadier T., Moser G.**, 1998, Social Legibility, the Cognitive Map and Urban Behavior, *Journal of Environmental Psychology*, 18 (3), 307-319.
- Ramadier T.; Petropoulou C.; Bronner A-C.**, 2008, Quelle mobilité quotidienne intra-urbaine sans la voiture ? Le cas des adolescents d'une banlieue de Strasbourg, *Enfances, Familles, Générations*, disponible sur : <http://efg.inrs.ca/index.php/EFG/article/view/75>, [consulté en mars 2010].
- Ratiu E.**, 2003, L'évaluation de l'environnement, in Moser G., Weiss K. (dirs.), *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement*, Paris, Colin, 85-112.
- Rawls J.**, 1997, *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, 666 p.
- Reiner R., Munz M., Weidlich W.**, 1988, Migratory Dynamics of Interacting Subpopulations: Regular and Chaotic Behaviour, *System Dynamics Review*, 4, 179-1799.

- Reymond H.**, 1995, Les divisions sociales de la ville, in Brunet R., Auriac F. (dirs.), *Atlas de France, L'espace des villes, vol. 12*, Montpellier : GIP Reclus, Paris, La documentation Française, 102-107.
- Rhein C.**, 1987, Transformations des structures urbaines et vieillissement démographique dans l'agglomération parisienne, 1954-1982, *Espace, populations, sociétés*, 153-170.
- Rhein C.**, 1988, Ségrégation démographique, in Bonvalet C., Merlin P. (éds.), *Transformation de la famille et habitat*, Paris, 125-148.
- Rhein C.**, 1994, La ségrégation et ses mesures, in Brun J., Rhein C. (dirs.), *La ségrégation dans la ville : concepts et mesures*, Paris, L'Harmattan, 121-162.
- Rhein C.**, 1996, Social Segmentation and Spatial Polarization in Greater Paris, in O'Loughlin J., Friedrichs J. (eds.), *Social Polarization in Post-Industrial Metropolises*, New York, W. de Gruyter, 45-66.
- Rhein C.**, 1997, Territoire et exclusion : des mots de l'État-providence et des maux de la société civile, *Cybergéographie : European Journal of Geography*, disponible sur : <http://cybergeo.revues.org/5439> ; DOI : 10.4000/cybergeo.5439, [consulté en décembre 2012].
- Rhein C.**, 2002, Intégration sociale, intégration spatiale, *L'Espace géographique*, 31 (3), 193-207.
- Ridgeway C.L.**, 2006, Status Construction Theory, in Burke P-J (ed.), *Contemporary Social Psychological Theories*, Stanford University Press, 301-323.
- Rochefort R.**, 1972, Géographie sociale et environnement, in université Rennes 2 (éd.), *La pensée géographique contemporaine. Mélanges offerts en l'honneur d'A. Meynier*, Saint-Brieuc, Presses Universitaires de Bretagne, 395-405.
- Roncayolo M.**, 1952, Évolution de la banlieue marseillaise dans la basse vallée de l'Huveaune, *Annales de géographie*, 327, 342-356.
- Roncayolo M.**, 1972, La division sociale de l'espace urbain, *Bulletin de l'association des géographes français*, n°395-396, 3-47.
- Rosanvallon P.**, 2011, *La société des égaux*, Les Livres du nouveau monde, Seuil, 432 p.
- Rossi P.H.**, 1955, *Why Families Move: a Study in the Social Psychology of Urban Residential Mobility*, Glencoe, Illinois, Free Press, 220 p.
- Ruffin F.**, 2006, Le logement social entre pénurie et ségrégation, Banlieues : Trente ans d'histoire et de révoltes, *Le Monde diplomatique*, 89, 34-16.
- Runciman W.G.**, 1993, *Relative Deprivation and Social Justice: a Study of Attitudes to Social Inequality in Twentieth Century Britain*, England, Gregg Revivals, 338 p.
- Sack R.**, 2007, *Homo geographicus*, Baltimore, The John Hopkins University Press, 304 p.
- Sanders L.**, 1992, *Système de villes et synergie*, Paris, Anthopos, 274 p.
- Santelli E.**, 1993, La mobilisation des familles algériennes pour l'accès à la propriété, *Annales de la recherche urbaine*, n° 59-60, 72-77.
- Schar D.**, 1971, *Strasbourg, ville française ou rhénane*, Paris, Stock, 219 p.
- Schelling T.C.**, 1969, Models of Segregation, *American Economic Review*, 59 (2), 488-493.
- Schelling T.C.**, 1971, Dynamic Models of Segregation, *Journal of Mathematical Sociology*, 1, 143-186.
- Schelling T.C.**, 1980, *Tyrannie des petites décisions*, Paris, PUF, 247 p.

- Schwabe M.**, 2007, La ségrégation résidentielle dans les plus grandes villes françaises (1968-1999) : quel modèle urbain ?, *Cybergeo : European Journal of Geography*, disponible sur : <http://cybergeo.revues.org/10182>, [consulté en septembre 2012].
- Séchet R.**, 2012, Préface, in Caradec V., Ertul S., Melchior J-P. (dirs.), *Les dynamiques des parcours sociaux*, Presses Universitaires de Rennes, 7-10.
- Selod H.**, 2004, La mixité sociale et économique, in Thisse J-F., Maurel F. (éds.), *Villes et économie*, Paris, La documentation française, 229-250.
- Sen A.**, 2000, *Repenser les inégalités*, Paris, Seuil, 281 p.
- Shevky E., Bell W.**, 1955, *Social Area Analysis. Theory, Illustrative Applications and Computational Procedures*, Stanford University Press, 70 p.
- Simmel G.**, 1999, *Sociologie : étude sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF, 756 p.
- Simon P.**, 1995a, La société partagée. Relations interethniques et interclasses dans un quartier en rénovation. Belleville, Paris 20ème, *Cahiers internationaux de sociologie*, 98, 161-190.
- Simon P.**, 1995b, La politique de la ville contre la ségrégation, ou l'idéal d'une ville sans divisions, *Les annales de la recherche urbaine*, n°68-69, 26-33.
- Simon P.**, 2003, Le logement social en France et la gestion des « populations à risques », *Hommes et migrations*, 1246, 76-91.
- Sirna F.**, 2004, Quand le classement des uns fait le déclassement des autres, in Fournier P., Mazzella S. (dirs.), *Marseille entre ville et ports. Les destins sociaux de la rue de la République*, Paris, La Découverte, 120-135.
- Sitte C.**, 1996, *L'art de bâtir les villes - l'urbanisme selon ses fondements artistiques*, Paris, Seuil, 190 p.
- Smith N.**, 1979, Toward a Theory of Gentrification: A Back to the City Movement by Capital not People, *Journal of the American Planning Association*, (4), 538-548.
- Smyth H.**, 1996, Running the Gauntlet: a Compact City within a Doughnut of Decay, in Jenks M., Burton E., Williams K. (eds.), *The Compact City: A sustainable Urban Form?*, Oxford, E&FN Spon, 101-113.
- Sorre M.**, 1952, *Les fondements de la géographie humaine. Tome 3. L'Habitat. Conclusion générale*, Paris, Colin, 499 p.
- Speare A. Jr**, 1970, Home Ownership, Life Cycle Stage, and Residential Mobility, *Demography*, 7 (4), 449-458.
- Speare A. Jr, Goldstein S., Frey W.H.**, 1974, *Residential Mobility, Migration and Metropolitan Change*, Cambridge, MA: Ballinger, 316 p.
- Home Ownership, Life Cycle Stage, and Residential Mobility, *Demography*, 7 (4), 449-458.
- Stébé J-M.**, 1999, *La crise des banlieues. Sociologique des quartiers sensibles*, Paris, PUF, 128 p.
- Strich J.**, 1995, *Contribution archéologique à l'histoire de Wittelsheim*, Centre de recherches archéologiques du Sundgau, 142 p.
- Studer A.**, 2010, *Historique de la cité ouvrière*, Centre Régional de Documentation Pédagogique (CRDP) d'Alsace, Base Numérique du Patrimoine d'Alsace, 1er octobre, disponible sur : http://www.crdp-strasbourg.fr/data/patrimoine-industriel/mulhouse-19/cite_ouvriere.php?parent=25, [consulté en avril 2012].
- Subra P.**, 2006, Heurs et malheurs d'une loi anti-ségrégation : les enjeux géopolitiques de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), *Hérodote*, 122, 138-171.

- Tabard N.**, 1993, Des quartiers pauvres aux banlieues aisées : une représentation sociale du territoire. *Économie et statistique*, 270, 5-22.
- Tajfel H.**, 1981, *Human Groups and Social Categories*, Cambridge University Press, 369 p.
- Tajfel H., Turner J.C.**, 1986, The Social Identity Theory of Intergroup Behavior, in Worchel S., Austin W.G. (eds), *Psychology of Intergroup Relations*, Chicago, Nelson-Hall, 7-24.
- Tanter A., Toubon J-C.**, 1999, Mixité sociale et politiques de peuplement : genèse de l'ethnisation des opérations de réhabilitation, *Sociétés contemporaines*, n°33-34, 56-86.
- Tavris C., Wade C.**, 1999, *Introduction à la psychologie : les grandes perspectives*, Paris, De Boeck, 420 p.
- Thisse J-F., Zenou Y.**, 1997, Segmentation et marchés locaux du travail, *Économie et prévision*, 131, 65-76.
- Thomas M-P., Pattaroni L.**, 2012, Choix résidentiels et différenciation des modes de vie des familles de classes moyennes en Suisse, *Espaces et sociétés*, n°148-149, 111-127.
- Timms D.**, 1971, *The Urban Mosaic: Towards a Theory of Residential Differentiation*, Cambridge University Press, 277 p.
- Tissot S., Poupeau F.**, 2005, La spatialisation des problèmes sociaux, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 4 (159), 4-9.
- TNS-Sofres**, 2007, Les Français et leur habitat. Perception de la densité et des formes d'habitat, Observatoire de la Ville, Rubrique Publications - Les Études TNS-Sofres, disponible sur : <http://www.tns-sofres.com/points-de-vue/FE0F882F24A142A298D7005A65AEE078.aspx>, [Consulté en décembre 2012].
- Tobler W.R.**, 1979, Cellular Geography, in Gale S., Olsson G. (eds.), *Philosophy in Geography*, Boston, D. Reidel, 379-386.
- Toubon J-C., Messamah K.**, 1990, Coexistence et confrontation dans un quartier pluri-ethnique : le cas de la Goutte d'Or, *Sociétés contemporaines*, 4, 37-50.
- Tovar E.**, 2008, Paris, une ville ségrégée ? Réponse à la lumière de l'approche par les capacités, *Colloque interdisciplinaire «La nouvelle question spatiale : Ségrégation urbaine et accès à l'emploi»*, université Paris Est, 15-16 septembre 2008, 30 p.
- Turing A.**, 1950, Computing Machinery and Intelligence, *Mind*, 59 (236), 433-460.
- Twigger-Ross C., Uzzel D.**, 1996. Place and Identity Process, *Journal of Environmental Psychology*, 16, 205-220.
- Ulam S.**, 1950, Random Processes and Transformations, *Proceedings of the International Congress of Mathematics*, Nendeln, Kraus reprint, 460 p.
- Unwin D.J.**, 1996, GIS, Spatial Analysis and Spatial statistics, *Progress in Human Geography*, 20 (4), 540-551.
- Van Ham M., Clark W.A.V.**, 2009, Neighborhood Mobility in Context: Household Moves and Changing Neighborhoods in the Netherlands, *Environment and Planning A*, 41, 1442-1459.
- Van Ham M., Feijten P.**, 2008, Who Wants to Leave the Neighborhood? The Effect of Being Different from the Neighborhood Population on Wishes to Move, *Environment and Planning A*, 40, 1151-1170.
- Vicino T.J., Hanlon B., Short J.R.**, 2007, Megalopolis 50 Years on: The Transformation of a City Region, *International Journal of Urban and Regional Research*, 31, 344-367.

- Vidal D.**, 2006, Casser l'apartheid à la française, Banlieues : Trente ans d'histoire et de révoltes, *Le Monde diplomatique*, 89, 13-15.
- Vidal de la Blache P.**, 1922, *Principes de géographie humaine*, Paris, Colin, 328 p.
- Vieillard-Baron H.**, 1994, *Les banlieues françaises ou le ghetto impossible*, Paris, L'Aube, 153 p.
- Von Neumann J.**, 1951, The General and Logical of Automata, in Jeffre L-A., *Cerebral Mechanism in Behavior*, London, Chapman and Hall, 1-41.
- Wacquant L.**, 2006, *Parias urbains : Ghettos, Banlieues, État*, Paris, La découverte, 332 p.
- Wagner O.**, 1911, *Die Großstadt. Eine Studie über diese*, Wien : Verlag Anton Schroll und Komp,
- Weidlich W.**, 1991, Physics and Social Science – The Approach of Synergetics, *Physics Reports*, 204, 1-163.
- Weidlich W., Haag G.**, 1983, *Concepts and Models of a Quantitative Sociology*, Springer-Verlag.
- Weiss G.**, 1999, *Multiagent Systems: A Modern Approach to Distributed Artificial Intelligence*, London, The MIT Press, 619 p.
- White R., Engelen G.**, 1993, Cellular Automata and Fractal Urban Form: A Cellular Modeling Approach to the Evolution of Urban Land-Use Patterns, *Environment and Planning A*, 25, 1175-1199.
- Wiel M.**, 2010, *Étalement urbain et mobilité*, Paris, La Documentation française, 86 p.
- Woessner R.**, 2012, Mulhouse, *Encyclopædia Universalis*, disponible sur : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/mulhouse/>, [consulté en septembre 2012].
- Wong D-W-S.**, 1997, Spatial Dependency of Segregation Indices, *The Canadian Geography*, 41 (2), 128-136.
- Wooldridge M.**, 2002, *An Introduction to MultiAgent Systems*, Chichester, Wiley and Son, 348 p.
- Ziegler V.**, 2011, Hautepierre : de l'espace conçu à l'espace vécu, Partie 1, in *L'urbanisme à Strasbourg au 20ème siècle*, Actes des conférences organisées dans le cadre des 100 ans de la cité-jardin du Stockfeld, Strasbourg et Communauté urbaine, 80-91, disponible sur : media.strasbourg.eu/alfresco/d/.../actes-conferences-Stockfeld.pdf, [consulté en décembre 2012].

Table des illustrations

Table des cartes

Carte 1 : Carte de Cassini de Besançon.....	45
Carte 2 : Localisation et étendue des premières cités bisontines	53
Carte 3 : Les nouvelles cités bisontines	55
Carte 4 : La ZUP de Planoise	57
Carte 5 : Les quartiers sensibles de Besançon : situation actuelle	66
Carte 6 : Carte de Cassini de Mulhouse	68
Carte 7 : Les cités ouvrières de Mulhouse et de sa banlieue (non exhaustif)	77
Carte 8 : Les quartiers sensibles de Mulhouse : situation actuelle.....	84
Carte 9 : Carte de Cassini de Strasbourg.....	88
Carte 10 : Les premières cités-jardins de Strasbourg (non exhaustif).....	94
Carte 11 : Strasbourg et ses quartiers remarquables	97
Carte 12 : Catégorisation des quartiers de Besançon	208
Carte 13 : Terrain d'étude bisontin	210
Carte 14 : Variabilité d'opinions sur chaque quartier bisontin	254

Table des encadrés

Encadré 1 : Le célèbre quartier Citadelle	211
Encadré 2 : Le quartier populaire de Battant.....	213
Encadré 3 : Le quartier Piémont, entre dégradation et salubrité	214
Encadré 4 : Cassin : un quartier populaire et dynamique.....	215
Encadré 5 : Le quartier aisé et péricentral de Mouillère	216
Encadré 6 : Le quartier résidentiel et « excentré » de Bregille	217
Encadré 7 : Le petit village de Velotte	218
Encadré 8 : Palente et ses diverses habitations	219
Encadré 9 : Règles de comportements liées à l'ambiance des quartiers	270
Encadré 10 : Règles de comportements liées à la construction identitaire des quartiers.....	271
Encadré 11 : Règles de comportements liées à l'opinion et la fréquentation de la ville.....	271
Encadré 12 : Règles de comportements liées au choix, à la satisfaction et à la mobilité résidentiels.....	272
Encadré 13 : Règles de comportements liées au voisinage, à la mixité sociale et au bien-être résidentiel	272
Encadré 14 : Les différents quartiers de Thise	275

Table des figures

Figure 1 : Problématique et méthodes de recherche	29
Figure 2 : Les différentes entités géographiques étudiées.....	35
Figure 3 : Découpage en quartiers des villes-centres.....	37

Figure 4 : Schéma synthétique de localisation des zones d'étude.....	39
Figure 5 : Découpage en communes des unités urbaines.....	41
Figure 6 : Établissements militaires à la fin du 19 ^{ème} siècle.....	46
Figure 7 : Évolution de la construction au centre de Besançon.....	47
Figure 8 : Expansion extra-muros de Besançon de 1834 à 1930.....	48
Figure 9 : Parallélisme entre la production horlogère et l'évolution de la population de Besançon.....	49
Figure 10 : Les cités ouvrières bisontines (non exhaustif).....	50
Figure 11 : Une rue de la cité Jean Jaurès.....	51
Figure 12 : Plans des cités de Montrapon et de Palente-Orchamps.....	53
Figure 13 : Plan directeur des équipements généraux de la ZUP de Planoise.....	58
Figure 14 : Évolution de la population et du logement à Besançon de 1968 à 2008.....	60
Figure 15 : Morphologie urbaine de Besançon.....	64
Figure 16 : Plan général du Nouveau Quartier de Mulhouse.....	71
Figure 17 : Urbanisme de la première Cité de Mulhouse.....	73
Figure 18 : Exemples de maisons de la cité de Dornach.....	75
Figure 19 : Plan d'urbanisme de la cité ouvrière Wolf.....	76
Figure 20 : Type de maisons des cités ouvrières de Wittelsheim.....	78
Figure 21 : Évolution de la population et du logement à Mulhouse de 1968 à 2008.....	80
Figure 22 : Morphologie urbaine de Mulhouse.....	82
Figure 23 : Les ZUS et les cités ouvrières de l'unité urbaine de Mulhouse.....	86
Figure 24 : Plan de Morant de Strasbourg (1548).....	89
Figure 25 : Plan de Forrer de Strasbourg.....	89
Figure 26 : La Grande Percée du centre historique strasbourgeois.....	91
Figure 27 : La cité-jardin de Rotterdam.....	96
Figure 28 : Le quartier de HautePierre vu du ciel.....	99
Figure 29 : Évolution de la population et du logement à Strasbourg de 1968 à 2008.....	103
Figure 30 : Morphologie urbaine de Strasbourg.....	105
Figure 31 : Plan du projet de prospective « Deux Rives ».....	107
Figure 32 : Une problématique multidimensionnelle.....	110
Figure 33 : Série de cartes sur le type d'habitat à Besançon, Mulhouse et Strasbourg.....	120
Figure 34 : Série de cartes sur le statut d'occupation à Besançon, Mulhouse et Strasbourg.....	121
Figure 35 : Série de cartes sur la période d'achèvement des constructions bisontines, mulhousiennes et strasbourgeoises.....	123
Figure 36 : Série de cartes sur l'âge de la population à Besançon.....	125
Figure 37 : Série de cartes sur l'âge de la population à Mulhouse.....	125
Figure 38 : Série de cartes sur l'âge de la population à Strasbourg.....	126
Figure 39 : Série de cartes sur la situation familiale des ménages bisontins.....	128
Figure 40 : Série de cartes sur la situation familiale des ménages mulhousiens.....	128
Figure 41 : Série de cartes sur la situation familiale des ménages strasbourgeois.....	129
Figure 42 : Série de cartes sur les CSP à Besançon.....	131
Figure 43 : Série de cartes sur les CSP à Mulhouse.....	131
Figure 44 : Série de cartes sur les CSP à Strasbourg.....	132
Figure 45 : Typologie synthétique des quartiers d'étude depuis une CAH.....	137

Figure 46 : Profil des classes pour les trois zones d'étude.....	138
Figure 47 : Schémas d'organisation spatiale des unités urbaines d'étude	152
Figure 48 : Évolution hiérarchique des territoires urbains.....	158
Figure 49 : Histogrammes des valeurs propres en 2006	161
Figure 50 : Plan factoriel (1-2) : les trajectoires des IRIS de Besançon	163
Figure 51 : Plan factoriel (1-2) : les trajectoires des IRIS de Mulhouse.....	165
Figure 52 : Plan factoriel (1-2) : les trajectoires des IRIS de Strasbourg.....	166
Figure 53 : Évolution des typologies entre 1990 et 2006.....	169
Figure 54 : Valeurs propres de l'ensemble des IRIS étudiés	171
Figure 55 : Plan factoriel (1-2) des IRIS de Besançon, Mulhouse et Strasbourg en 2006.....	173
Figure 56 : Plans factoriels (1-2) : les nuages de points en 1990 et 1999.....	174
Figure 57 : Plan factoriel (1-2) : extraction des trajectoires des IRIS de Besançon de 1990 à 2006.....	176
Figure 58 : Plan factoriel (1-2) : extraction des trajectoires des IRIS de Mulhouse de 1990 à 2006.....	176
Figure 59 : Plan factoriel (1-2) : extraction des trajectoires des IRIS de Strasbourg de 1990 à 2006.....	177
Figure 60 : Transformations socio-économiques des IRIS d'un point de vue global entre 1990 et 2006.....	178
Figure 61 : Transformations socio-économiques des IRIS d'un point de vue local entre 1990 et 2006.....	179
Figure 62 : Transformations socio-économiques des IRIS dans les périodes 1990-1999 et 1999-2006.....	180
Figure 63 : Tendances d'évolution des plus grandes trajectoires.....	182
Figure 64 : Plan factoriel (1-2) : les trajectoires des IRIS les plus atypiques	184
Figure 65 : Plan factoriel (1-2) de la classification des quartiers bisontins	205
Figure 66 : Dendrogramme de la classification	206
Figure 67 : Caractéristiques comparées des quatre classes.....	208
Figure 68 : Profil sociodémographique et économique de l'échantillon	220
Figure 69 : Plan factoriel du profil de l'échantillon.....	223
Figure 70 : Fresque du contexte socioculturel dominant des quartiers enquêtés.....	227
Figure 71 : Qualificatifs contraints des quartiers enquêtés	229
Figure 72 : Qualificatifs non contraints des quartiers enquêtés	231
Figure 73 : Différence d'ambiance d'un bâtiment à un autre dans l'IRIS Piémont.....	235
Figure 74 : Opinions et fréquentations des quartiers bisontins (boîtes à moustache).....	241
Figure 75 : Opinions et fréquentations des quartiers bisontins (histogrammes de fréquence).....	242
Figure 76 : Fréquentation par quartier enquêté des quartiers bisontins	244
Figure 77 : Fréquentations moyennes par quartier enquêté des quartiers bisontins.....	246
Figure 78 : Opinion par quartier enquêté sur les quartiers bisontins	248
Figure 79 : Opinions moyennes par quartier enquêté sur les quartiers de la ville	251
Figure 80 : Hiérarchie des raisons du choix du quartier	256
Figure 81 : Hiérarchie des raisons du choix du logement.....	256
Figure 82 : Sentiment de choix et degré de satisfaction résidentielle par quartier enquêté ...	259

Figure 83 : Passage du logement précédent au logement actuel (en valeur brute)	260
Figure 84 : Aspiration en matière de logements (en valeur brute).....	261
Figure 85 : Relation entre logement d'enfance et logement actuel (en valeur brute)	262
Figure 86 : Insatisfaction et propension à déménager.....	264
Figure 87 : Satisfaction et propension à déménager	264
Figure 88 : Les cinq quartiers enquêtés de Thise	274
Figure 89 : Sentiment d'appartenance à Thise	277
Figure 90 : Bien-être résidentiel et sentiment de choix à Thise	278

Table des tableaux

Tableau 1 : Démarches d'analyse retenues	30
Tableau 2 : Caractéristiques démographiques et géographiques des zones d'étude	40
Tableau 3 : Les emplois selon le secteur d'activités entre 1999 et 2008 à Besançon	61
Tableau 4 : Les emplois selon le secteur d'activités entre 1999 et 2008 à Mulhouse	81
Tableau 5 : Les emplois selon le secteur d'activités entre 1999 et 2008 à Strasbourg	106
Tableau 6 : Regroupement thématique d'indicateurs.....	118
Tableau 7 : La CSP (en 24 postes) de la personne de référence des divers ménages étudiés.	134
Tableau 8 : Corrélations pour quatre zones : Besançon, 1990	142
Tableau 9 : Corrélations pour quatre zones : Besançon, 2007	143
Tableau 10 : Corrélations pour deux zones : Besançon, 1990	145
Tableau 11 : Corrélations pour deux zones : Besançon, 2007	145
Tableau 12 : Corrélations pour quatre zones : Mulhouse, 1990.....	146
Tableau 13 : Corrélations pour quatre zones : Mulhouse, 2007.....	146
Tableau 14 : Corrélations pour deux zones : Mulhouse, 1990.....	147
Tableau 15 : Corrélations pour deux zones : Mulhouse, 2007.....	147
Tableau 16 : Corrélations pour l'unité urbaine de Strasbourg en 1990	148
Tableau 17 : Corrélations pour quatre zones : Strasbourg, 1990	149
Tableau 18 : Corrélations pour quatre zones : Strasbourg, 2007	149
Tableau 19 : Regroupement thématique des indicateurs sociodémographiques.....	157
Tableau 20 : Coordonnées des variables sur les trois premiers axes en 2006.....	161
Tableau 21 : Transformations affines de Besançon, Mulhouse et Strasbourg de 1990 à 2006	164
Tableau 22 : Coordonnées des variables dans le plan factoriel (1-2) pour l'ensemble des IRIS étudiés.....	172
Tableau 23 : Choix et méthode d'enquête.....	200
Tableau 24 : Deux méthodes d'échelles de mesure	202
Tableau 25 : L'enquête et sa mise en œuvre sur le terrain.....	224
Tableau 26 : Activités associatives et festives par quartier d'enquête	232
Tableau 27 : Rejet de Planoise en tant que quartier de résidence	237
Tableau 28 : Les valeurs d'opinion et de fréquentation des quartiers.....	240
Tableau 29 : Fréquentations moyennes de l'ensemble de la ville.....	247
Tableau 30 : Opinions moyennes	249
Tableau 31 : Propension à l'action de déménagement (en valeur brute)	263

Tableau 32 : Mixité sociale dans les quartiers les plus ségrégués	267
Tableau 33 : La mesure du bien-être résidentiel	269
Tableau 34 : Caractéristiques des enquêtés.....	276
Tableau 35 : Rejet de Planoise en tant que quartier de résidence à Thise.....	279

➤ **Annexes :**

Figure 1.1 : Les quartiers de Besançon	297
Figure 1.2 : Les quartiers de Mulhouse.....	298
Figure 1.3 : Les quartiers de Strasbourg	299
Figure 2.1 : Les types d'IRIS et les IRIS retenus pour les analyses statistiques.....	300
Figure 3.1 : Les communes de l'unité urbaine de Besançon.....	301
Figure 3.2 : Les communes de l'unité urbaine de Mulhouse	302
Figure 3.3 : Les communes de l'unité urbaine de Strasbourg.....	303
Figure 4.1 : Le plan-relief de la ville de Besançon	304
Figure 5.1 : La ceinture verte de la ville de Besançon	305
Figure 6.1 : Les élections législatives bisontines de la 5 ^{ème} République.....	306
Tableau 7.1 : Les 30 plus grandes fabriques de la vieille ville de Mulhouse entre 1746 et 1795	307
Figure 8.1 : Le plan de Mulhouse en 1886.....	308
Tableau 9.1 : Les CSP des deux premières Cités de Mulhouse en 1876	309
Figure 10.1 : La Cité du Stockfeld	310
Figure 10.2 : La Cité Ribot.....	311
Figure 10.3 : La Cité d'Ungenmach.....	312
Figure 10.4 : La Cité Siegfried.....	313
Figure 10.5 : La Cité des Chasseurs	313
Figure 11.1 : Trois modèles de structure urbaine.....	314
Tableau 12.1 : Corrélations pour l'unité urbaine de Besançon en 1990	315
Tableau 12.2 : Corrélations pour l'unité urbaine de Besançon en 2007	315
Tableau 12.3 : Corrélations pour l'unité urbaine de Mulhouse en 1990.....	315
Tableau 12.4 : Corrélations pour l'unité urbaine de Mulhouse en 2007.....	315
Tableau 12.5 : Corrélations pour l'unité urbaine de Strasbourg en 2007	315
Figure 13.1 : Découpage géographique des unités urbaines	316
Tableau 14.1 : Corrélations pour la banlieue et la ville-centre de Besançon en 1990	317
Tableau 14.2 : Corrélations pour la banlieue et la ville-centre de Besançon en 2007	317
Tableau 14.3 : Corrélations pour la banlieue et la ville-centre de Mulhouse en 1990.....	317
Tableau 14.4 : Corrélations pour la banlieue et la ville-centre de Mulhouse en 2007.....	317

Tableau 14.5 : Corrélations pour le centre et la périphérie de Strasbourg en 2007	318
Tableau 14.6 : Corrélations pour la banlieue et la ville-centre de Strasbourg en 1990	318
Tableau 14.7 : Corrélations pour la banlieue et la ville-centre de Strasbourg en 2007	318
Figure 15.1 : Série de cartes sur des indicateurs sociodémographiques et équipement en voiture à Besançon	320
Figure 15.2 : Série de cartes sur des indicateurs liés au logement à Besançon.....	321
Figure 15.3 : Série de cartes sur des indicateurs socioprofessionnels à Besançon	322
Figure 15.4 : Série de cartes sur des indicateurs socioprofessionnels à Besançon (suite)	323
Figure 15.5 : Série de cartes sur des indicateurs sociodémographiques et équipement en voiture à Mulhouse.....	324
Figure 15.6 : Série de cartes sur des indicateurs liés au logement à Mulhouse	325
Figure 15.7 : Série de cartes sur des indicateurs socioprofessionnels à Mulhouse.....	326
Figure 15.8 : Série de cartes sur des indicateurs socioprofessionnels à Mulhouse (suite).....	327
Figure 15.9 : Série de cartes sur des indicateurs sociodémographiques et équipement en voiture à Strasbourg	328
Figure 15.10 : Série de cartes sur des indicateurs liés au logement à Strasbourg.....	329
Figure 15.11 : Série de cartes sur des indicateurs socioprofessionnels à Strasbourg.....	330
Figure 15.12 : Série de cartes sur des indicateurs socioprofessionnels à Strasbourg (suite) .	331
Figure 16.1 : Cercles des corrélations des variables des ACP de Besançon, Mulhouse et Strasbourg.....	332
Figure 17.1 : Plans factoriels (1-2) des IRIS de Besançon, Mulhouse et Strasbourg : comparaison 1990-1999	333
Tableau 18.1 : Les plus grandes étendues entre les abscisses (x) des IRIS de 1990 et de 2006	334
Figure 20.1 : Subdivisions des classes	345

Table des matières

INTRODUCTION GÉNÉRALE	3
- Les inégalités socio-spatiales : un phénomène à la fois social et spatial.	
- Les zones d'étude : des espaces urbains du Nord-Est de la France.	
- Quelles méthodes pour quels objectifs ?	
- Structure de la thèse.	
 PREMIÈRE PARTIE 	
Dynamiques socio-spatiales et modes d'habiter : une articulation étudiée dans trois espaces urbains du Nord-Est de la France.....	9
Introduction de la première partie	10
 Chapitre 1 	
Les inégalités socio-spatiales : une approche multi-échelle.....	13
1. L'urbanisation : un processus générant plus ou moins des inégalités socio-spatiales	13
1.1. L'espace urbain : un espace diversifié.....	13
1.2. Les inégalités socio-spatiales : la position des géographes.....	15
1.2.1. Les premières études sur les inégalités urbaines	15
1.2.2. Une nouvelle entrée centrée sur le comportement de l'habitant	16
1.3. Le logement : un indicateur fort d'inégalités socio-spatiales.....	18
1.3.1. Les différentes conceptions du logement	18
1.3.2. Le logement comme outil politique.....	19
1.4. L'objectif recherché de mixité sociale	20
1.4.1. Une solution au problème des inégalités socio-spatiales.....	20
1.4.2. Les lacunes de ce principe de mixité	22
1.5. Le marquage social de l'espace urbain.....	22
1.5.1. Les « ghettos » pauvres	23
1.5.2. Les « ghettos » riches	24
2. Problématique et méthodes retenues	25
2.1. La relation « Habitant-Environnement résidentiel »	25
2.1.1. Qui habite quoi, où et quand ?.....	25
2.1.2. Comment habite-t-on ?	27
2.2. Articulation entre inégalités socio-spatiales macro et micro.....	28
2.3. Les méthodes adoptées pour répondre aux objectifs de travail.....	30
2.3.1. Appréhender les inégalités verticales avec des méthodes statistiques exploratoires (centrées sur les groupes).....	30

2.3.2. Appréhender les inégalités horizontales avec des méthodes individu-centrées	32
3. Présentation de la zone d'étude	33
3.1. Les échelles d'analyse retenues	34
3.1.1. L'unité urbaine, un découpage basé sur des règles similaires d'une ville à l'autre	34
3.1.2. L'IRIS, le découpage le plus fin disponible	35
3.2. Trois espaces urbains du Nord-Est de la France	38
Conclusion	41

Chapitre 2

Besançon, Mulhouse et Strasbourg : de la cité historique à la ville contemporaine 43

1. Besançon, capitale de la région Franche-Comté	43
1.1. Situations historique et géographique	43
1.2. Extension extra-muros de la vieille ville	46
1.3. Apparition des cités périphériques	51
1.3.1. Les premières cités-jardins bisontines	52
1.3.2. À la recherche de modernisation et d'équipement	54
1.3.3. La ZUP de Planoise : une ville dans la ville	56
1.4. Naissance d'une « métropole »	59
1.5. Besançon de nos jours	62
2. Mulhouse et ses spécificités culturelles	67
2.1. Son héritage germanique	67
2.2. Naissance d'une ville fortement industrielle	68
2.2.1. 1740-1790 : Le premier décollage industriel (ou la fondation)	69
2.2.2. 1790-1848 : Le deuxième décollage industriel (ou la mécanisation)	69
2.3. Les premières cités ouvrières de France	72
2.3.1. La première Cité ouvrière de France	72
2.3.2. Les autres cités ouvrières de Mulhouse	74
2.4. Le Mulhouse du milieu du 20 ^{ème} siècle jusqu'à nos jours	78
2.4.1. Les récentes évolutions de cette ville industrielle	78
2.4.2. Morphologie urbaine de la ville de Mulhouse	82
2.4.3. Organisation des quartiers et des activités à Mulhouse et au-delà	84
3. Strasbourg et ses fonctions métropolitaines	87
3.1. Strasbourg, un ensemble urbain historique renommé	87
3.1.1. Le développement d'un site remarquable	87
3.1.2. L'âge d'or strasbourgeois des temps modernes	90
3.1.3. Strasbourg, une ville écartelée entre la France et l'Allemagne	90
3.2. Naissance d'une métropole	92

3.2.1. Une vocation européenne forte.....	92
3.2.2. Les premières cités-jardins	93
3.2.3. Rénovation et embellissement du centre et péricentre	96
3.2.4. Création des nouveaux quartiers périphériques.....	98
3.2.5. Quelques communes dynamiques de la banlieue	101
3.3. Strasbourg de nos jours	102
3.3.1. Les évolutions contemporaines de l'agglomération de Strasbourg	102
3.3.2. Morphologie urbaine de la ville de Strasbourg	105
3.3.3. Les opérations d'aménagement récentes	107
Conclusion.....	108
Conclusion de la première partie.....	110
DEUXIÈME PARTIE	
Les dynamiques d'évolution des trois villes analysées. Les cas de Besançon, Mulhouse et Strasbourg.....	113
Introduction de la deuxième partie.....	114
Chapitre 3	
Les différenciations socio-spatiales des unités urbaines de Besançon, Mulhouse et Strasbourg.....	117
1. Analyse thématique et comparative des trois unités urbaines d'étude.....	117
1.1. Méthodes retenues	117
1.2. Analyse cartographique et thématique des unités urbaines de Besançon, Mulhouse et Strasbourg.....	119
1.2.1. Type de logement, statut d'occupation et période d'achèvement des constructions.....	119
1.2.2. Âge des personnes dans la population totale	124
1.2.3. Situation familiale des ménages	127
1.2.4. Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage	130
2. Typologie synthétique des structures socio-spatiales d'étude.....	135
3. Corrélations explicatives entre l'âge de la population et la période d'achèvement des constructions	141
3.1. Méthodes appliquées	141
3.2. Les corrélations en calcul	142
3.2.1. Les résultats à Besançon.....	142
3.2.2. Les résultats à Mulhouse	146
3.2.3. Les résultats à Strasbourg.....	148

3.2.4. Conclusion et comparaison des résultats des calculs de corrélation.....	150
4. Synthèse d'une réalité observée et analysée.....	151
Conclusion.....	154
Chapitre 4	
Les transformations socio-spatiales des villes de Besançon, Mulhouse et Strasbourg	155
1. La méthode de l'analyse factorielle exploratoire multi-date	155
1.1. Les données sélectionnées.....	156
1.2. L'étude des trajectoires : une démarche originale.....	157
1.2.1. Une idée de mouvements.....	157
1.2.2. Une méthode comparative : multi-thématiques, multi-dates, multi- échelles et multi-villes	159
2. Analyses des trajectoires propres à chacune des villes d'étude	160
2.1. Le choix du nombre d'axes pertinents.....	160
2.2. La signification des axes	161
2.3. Analyses des trajectoires des trois villes d'étude	163
2.3.1. Le cas de Besançon.....	163
2.3.2. Le cas de Mulhouse	165
2.3.3. Le cas de Strasbourg.....	166
2.4. Limites de la méthode d'analyse retenue	167
2.5. Représentation cartographique des évolutions typologiques des trois villes d'étude	168
3. Comparaisons objectives des trajectoires des IRIS bisontins, mulhousiens et strasbourgeois.....	171
3.1. Une méthode d'analyse à but comparatif.....	171
3.2. Comparaison par date de la position des IRIS d'étude.....	173
3.3. Comparaison de la trajectoire de l'ensemble des IRIS d'étude.....	176
3.4. Comparaison directe de quelques IRIS de Besançon, Mulhouse et Strasbourg	183
Conclusion.....	185
Conclusion de la deuxième partie	187
TROISIÈME PARTIE	
Les différents modes d'habiter. Le cas de Besançon (et Thise)	189
Introduction de la troisième partie	190

Chapitre 5

Les études préliminaires à l'enquête de terrain	193
1. Des comportements résidentiels individuels socialement marqués.....	193
1.1. La science du comportement	193
1.2. Modélisation quantitative de la ségrégation	194
1.3. La localisation résidentielle et ses logiques comportementales	196
2. Mise en place de l'enquête de terrain	198
2.1. Les comportements résidentiels au travers des représentations	198
2.2. Des techniques d'enquêtes complémentaires	199
2.2.1. L'observation : une première étape indispensable	199
2.2.2. Le questionnaire ou l'entretien directif.....	201
2.3. Le mode de passation de l'enquête.....	203
2.4. Le terrain d'étude de Besançon	204
2.4.1. Classification des quartiers de Besançon.....	205
2.4.2. Présentation des quartiers d'étude sélectionnés par tirage au sort.....	210
2.5. Quelques généralités du profil de l'échantillon.....	220
2.6. Représentativité de l'échantillon	221
Conclusion.....	224

Chapitre 6

Les comportements résidentiels	225
1. Ambiances socioculturelles et psychologiques de la zone d'étude	226
1.1. Statut socioculturel des quartiers.....	226
1.2. Caractériser le quartier de résidence.....	228
1.3. Impact de la vie sociale sur la valeur d'un quartier.....	232
1.4. Formation d'identités.....	234
1.4.1. L'existence de micro-ségrégations	234
1.4.2. La répulsion quasi-systématique des Clairs-Soleils et Planoise	236
2. Satisfaction et mobilité résidentielles	239
2.1. Opinions et fréquentations.....	239
2.2. La corrélation entre le sentiment de choix et la satisfaction résidentiels	255
2.2.1. Le sentiment de choix résidentiels... ..	255
2.2.2. ... en lien avec la satisfaction résidentielle	258
2.3. Mobilités résidentielles.....	259
2.3.1. L'influence du cycle de vie.....	259
2.3.2. La propension à migrer	263
3. Cohabitation, mixité et bien-être	265
3.1. Le voisinage : entre coprésence et réel lien social	265

3.2. La mixité sociale et l’avis des résidents	266
3.3. La recherche du bien-être résidentiel	268
4. Règles de comportements vérifiées d’après les résultats d’enquête.....	270
5. La commune « périurbaine » de Thise : un nouveau terrain d’analyses complémentaires.....	273
5.1. Échantillonnage spatial.....	273
5.2. Les différences socio-spatiales à Thise	276
5.3. Relation avec Besançon.....	278
Conclusion.....	280
Conclusion de la troisième partie	282
CONCLUSION GÉNÉRALE	285
- Aborder la relation « Habitant – Environnement résidentiel » sous l’angle :	
1) Des dynamiques urbaines en termes de différenciations socio-spatiales et de leurs évolutions ;	
2) Des modes d’habiter en termes de pratiques et de représentations.	
- Résultats de la recherche :	
1) Les inégalités verticales ;	
2) Les inégalités horizontales.	
- Comparaison des différentes approches retenues.	
- Perspectives de la recherche.	
Annexes	295
Références bibliographiques	357
Table des illustrations	375
Table des matières.....	381

Dynamiques socio-spatiales et modes d'habiter des espaces urbains : comparaison de Besançon, Mulhouse et Strasbourg

Résumé :

La répartition spatiale des fonctions et des populations urbaines n'est pas due au hasard, elle peut mettre en évidence des inégalités qui interrogent nos sociétés démocratiques fondées avant tout sur le principe d'égalité. Celui-ci s'appuie sur les relations entre le « social » et le « spatial » qui consistent principalement à explorer les inégalités sociales dans les espaces urbains et ce qui est ressenti comme une injustice par les individus. Pour saisir ces dynamiques socio-spatiales, nous focalisons notre recherche sur l'histoire urbaine de Besançon, Mulhouse et Strasbourg ainsi que sur les rapports entre les habitants et leur environnement résidentiel. À l'aide des grandes bases de données géo-localisées de l'INSEE, nous étudions la distribution spatiale des ménages ainsi que son évolution sur une période de près de vingt années (de 1990 à 2007). Par ailleurs, nous cherchons à observer les différents modes d'habiter des Bisontins, c'est-à-dire leurs stratégies résidentielles ainsi que leurs pratiques et représentations spatiales à l'aide d'enquêtes de terrain. Cette thèse s'appuie donc sur une double approche : l'une macroscopique, historique et quantitative et l'autre microscopique et qualitative. Elle présente finalement les structures socio-spatiales des zones d'étude et les trajectoires des quartiers (plus précisément des IRIS) afin de montrer les diverses tendances d'évolution (gentrification, paupérisation...) dans une optique comparative. Des facteurs d'évolution spécifiques apparaissent également en lien avec la localisation des villes d'étude ainsi qu'avec leurs fonctions urbaines et sociales, leur organisation interne et leur taille. Les enquêtes révèlent, pour leur part, plusieurs règles comportementales qu'il s'agit de comparer compte tenu de la diversité sociale des quartiers. Ces informations collectées à partir d'enquêtes sont plus subjectives, mais elles complètent les données des recensements et leur donnent du sens. Au final, elles montrent que l'appartenance à un groupe socio-spatial ne détermine pas systématiquement les comportements résidentiels.

Mots-clés : dynamiques socio-spatiales, inégalités, comportements résidentiels, espace urbain, IRIS 2000, histoire urbaine, analyses factorielles, enquêtes de terrain.

Socio-spatial dynamics and ways of living of urban spaces: comparison of Besançon, Mulhouse and Strasbourg

Abstract:

The spatial distribution of urban functions and populations is not random, this distribution can highlight inequalities which call into question our democratic societies based on the principle of equality. This principle is based on the relationship between the "social" and the "spatial" which mainly consist in investigating social disparities in urban areas and what is perceived as an injustice by individuals. To understand these socio-spatial dynamics, we focus our research on the urban history of Besançon, Mulhouse and Strasbourg as well as the relations between the inhabitants and their residential environment. Using large geo-localized databases from INSEE, we study the spatial distribution of households and its evolution over a period of nearly twenty years (1990-2007). In addition, we seek to observe the various ways of living of the residents of Besançon, that is to say their residential logics and their spatial practices and representations via field surveys. Thus, this thesis is based on a double approach: the first one is macroscopic, historic and quantitative and the second one is microscopic and qualitative. The study presents the socio-spatial structures of the studied cities and the trajectories of districts (more exactly the IRIS: the smaller census area) in order to show the different trends of evolution (gentrification, pauperisation...) in a comparative perspective. Specific factors of evolution are also linked to the location of the studied cities as well as to their urban and social functions, their internal organisation and their size. The field surveys, for their part, reveal several behavioural rules that we compare considering the social diversity of districts. This information collected from surveys is more subjective, but it completes the census data and gives them meaning. Finally, we show that the membership of a socio-spatial group does not determine systematically residential behaviours.

Keywords: socio-spatial dynamics, inequalities, residential behaviour, urban space, IRIS 2000, urban history, factorial analyses, field surveys.